

VIE

DE SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR PLANTIER

ÉVÊQUE DE NIMES

PAR

L'Abbé J. CLASTRON

VICAIRE GÉNÉRAL DE NÎMES ET DE MONTPELLIER

—

TOME PREMIER.



LIBRAIRIE H. OUDIN, ÉDITEUR

PARIS

51, RUE BONAPARTE, 51

POITIERS

4, RUE DE L'ÉPERON, 4

—

NIMES

GERVAIS-BEDOT, LIBRAIRE

PLACE DE LA CATHÉDRALE.

1882



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

V I E

DE SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR PLANTIER

—
Tous droits réservés
—



Nîmes. le 11 Janvier 1860.

Je suis heureux, mon cher abbé, que vous ayez compris toute l'affection que j'ai pour vous; elle est intime et profonde et m'inspire, tous les jours, les vœux les plus tendres pour le bonheur et l'utilité de votre avenir sacerdotal.

Dieu vous a trouvé digne d'arriver aux ordres sacrés en un temps qui menace de tourner à l'orage. Vous devez vous en estimer heureux; c'est la destination des forts qui vous attend. Il faut vous y préparer en vous faisant une âme de diamant par un dévouement énergique à l'Église. Le courage pour le montrer courage il importe, dans les siècles agités, de constamment le trouver le devoir, prenez de bonnes heures la résolution de considérer toujours Rome comme votre guide et votre lumière, c'est un phare qui ne s'éclipse et ne trompe jamais.

Être votre en M. S.

+ Henri, évêque de Nîmes

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE NIMES.

Nîmes, le 2 avril 1882.

Mon cher ami,

J'ai achevé la lecture de la Vie de mon saint et illustre prédécesseur, et comme Tacite l'a dit en terminant celle d'Agricola, je suis tenté de dire, en saluant la grande figure de Mgr Plantier : Tu vero felix, non vitæ tantum claritate, sed opportunitate mortis : « Vous avez été vraiment heureux, non seulement par la gloire de votre vie, mais par l'opportunité de votre mort (1) ».

En mourant le 25 mai 1875, l'évêque de Nîmes laissait l'Eglise de France honorée par tout ce qu'il y avait d'honnête dans tous les partis, restaurée et florissante dans ses temples, ses cloîtres, ses écoles, libre de son action, discrète dans son influence. Elle touchait à peine à la politique, non pour empiéter sur le pouvoir civil, mais pour en éclairer la conduite dans les matières où le pouvoir civil touche lui-même à l'ordre religieux et surnaturel. Les prières publiques étaient décrétées, l'aumône-militaire établie, et la loi sur l'enseignement supérieur allait donner les moyens de compléter, par de nouvelles institutions, les libertés conquises et pratiquées depuis 1850, au grand profit de la France et de l'Eglise.

C'était la dernière ambition de nos grands évêques ; ce

(1) Vie d'Agricola, XLV.

fut comme le signal de la décadence. En moins de sept ans, tout pâlit, décline, croule et se précipite. Sous prétexte d'empiètements qu'on n'a pu ni constater, ni même définir, les professeurs des universités catholiques sont réduits au rôle de répétiteurs; l'aumônerie militaire est supprimée; plusieurs congrégations religieuses sont dissoutes, et leurs maisons fermées par la force; les études des bénédictins, les travaux agricoles des trappistes, les noviciats des jésuites, des dominicains, des augustins vont chercher un asile à l'étranger; on dispute aux Sœurs de charité les hospices, aux Frères des écoles chrétiennes l'éducation des enfants, et les institutions qui étaient les plus populaires sont déjà les plus décriées; enfin le concordat, qui devrait être une défense, est interrogé et torturé pour nous asservir. Ce n'est pas seulement le catéchisme de la religion chrétienne que l'on voudrait bannir de l'école, mais toute religion et jusqu'au nom de Dieu même. La seule pensée du Dieu qui bénit trouble les hommes politiques. Tandis qu'on laisse nier ou blasphémer son nom dans la littérature, au théâtre, jusqu'à la tribune, les uns songent à effacer de nos codes le serment qu'on prête devant lui; les autres demandent qu'on y rétablisse le divorce; la loi du Dimanche n'est plus la loi de l'Etat. Ainsi, Dieu est mis hors la loi avec ses commandements. Cette guerre, déclarée d'abord en Italie, continuée en Suisse, en Belgique, en Allemagne, sévit aujourd'hui en France avec d'autant plus de fureur qu'elle s'apaise déjà chez nos voisins. Seule l'Italie en demeure le centre et donne le mot d'ordre. Mais ce mot d'ordre, parti des loges, est comme une consigne sous laquelle la fière nation de Clovis et de saint Louis courbe la tête. L'Eglise est devenue odieuse aux uns, suspecte aux autres, importune presque à tout le monde. Ceux qui la poursuivent de leur haine ne l'accusent guère que d'avoir trop de vertus. Les habiles feignent de ne plus la connaître; les lâches vien-

nent l'accabler pour s'excuser de l'avoir servie. A force de dire que sa cause est impopulaire, on a fini par le faire croire, et personne ne saurait dire pourquoi.

Pline, gouverneur de la Bithynie, consultait Trajan pour savoir ce qu'on devait punir dans les premiers chrétiens, ou leur nom, ou les crimes attachés à ce nom odieux. Est-ce le nom de l'Eglise que l'on poursuit, ou bien les crimes qu'elle a dû commettre ? Beaucoup de gens l'ignorent. Les Pline de notre siècle hésitent à le dire, les Trajan qu'ils consultent les laissent sans réponse ; mais les méchants n'hésitent ni se taisent, et la grande conspiration maçonnique marche, enseignes déployées, à la conquête de l'empire universel.

Est-ce donc un siècle qui s'est écoulé en si peu de temps ? Non, il y a quatre ou cinq ans à peine que ce déclin commença, et il va s'aggravant chaque jour. Mgr Plantier n'a pas vu ce que nous voyons, mais il l'a pressenti, deviné, signalé. Ecrire sa vie, c'est rappeler avec quel courage et quelle persévérance il a flétri les mauvais principes dont on fait l'application, et quels risques il a courus, pendant vingt ans, pour détourner de l'Eglise et de la France les maux qu'elles souffrent aujourd'hui. Depuis la guerre d'Italie jusqu'à la chute de l'Empire, il n'a cessé de parler, de se récrier, de se plaindre, pareil à Démosthènes dont l'éloquence importunait les Athéniens parce qu'elle visait juste et qu'elle frappait fort. Plus préoccupé encore des progrès de la Révolution que Démosthènes ne l'était des progrès de Philippe, les sophistes n'ont pas écrit un mauvais livre qu'il ne l'ait réfuté ; le gouvernement n'a pas donné un gage à la Révolution qu'il ne l'ait averti. Il aimait la France, comme un citoyen qui aime sa patrie se montre peu jaloux de lui plaire, pourvu qu'il puisse la sauver. Il aimait l'Eglise, comme un fils aime sa mère. La passion de Pie IX l'a trouvé,

comme Véronique, sur le chemin du Calvaire, pour essuyer la face auguste de l'accusé divin, comme saint Jean, au pied de la croix, pour recueillir toutes les paroles du chef de l'Eglise, et s'en faire, dans ses lettres pastorales, l'écho fidèle ou l'intrépide commentateur.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher ami, que de tels souvenirs sont des lois pour nous. J'aime à citer l'antiquité en appréciant Mgr Plantier, car il appréciait lui-même plus que personne le caractère, les sentiments et le style des anciens, auxquels les modernes de notre siècle ressemblent si peu. L'historien d'Agricola me fournit la conclusion de votre bel ouvrage. C'est, dit-il, par une admiration constante, plutôt que par des éloges éphémères, qu'il convient d'honorer la mémoire des hommes illustres. Mais l'admiration elle-même serait stérile, si elle n'excitait doucement à l'imitation de la vertu. Il en est des livres comme des portraits. On a beau les graver sur le marbre ou les écrire avec le burin de l'histoire, c'est le caractère et les traits des grandes âmes que nous devons reproduire dans nos mœurs, c'est en leur ressemblant que nous pouvons encore leur plaire et les célébrer. Tout ce que nous avons aimé dans la vie de Mgr Plantier, tout ce que nous avons admiré dans ses talents et dans ses ouvrages, a, comme la vérité même, une durée immortelle. Puissions-nous garder les yeux fixés sur cette lumière qui revit encore mieux dans votre histoire que dans le beau portrait mis en tête du livre ! Puissions-nous vivre, parler, écrire, agir, souffrir, mourir, après ce grand pontife, au service de toutes les causes dont il a été, comme évêque et comme Français, le saint et immortel avocat !

Agréé, mon cher ami, mes plus tendres sentiments en
N. S.

† Louis, év. de Nîmes, Uzès et Alais.

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER

Montpellier, le 24 mars 1882.

Excellent et cher ami,

Au moment où va paraître votre belle et pieuse étude sur la Vie et les Œuvres de Mgr Claude-Henri-Augustin Plantier, j'hésite presque à vous envoyer le témoignage de l'intérêt avec lequel j'ai suivi, pour ainsi dire, page par page, les consciencieux travaux dont vous offrez maintenant les fruits au public. Bien que je n'aie pas eu à prendre la plume à côté de vous, il est vrai pourtant que ce livre est sorti des inspirations communes de notre piété filiale, et qu'il sera le monument de notre impérissable tendresse pour Mgr Plantier, aussi bien que de notre persévérante admiration pour son caractère, son talent et ses vertus. Je ne veux donc pas vous louer, parce que mes éloges seraient suspects ; mais je veux vous remercier et vous bénir, et je le fais avec effusion.

Votre œuvre est absolument sincère. Elle pourra donc être consultée avec une entière confiance par tous ceux qui, rencontrant sur leur chemin, dans le cours de l'histoire contemporaine, les longues années du règne de Pie IX, tiendront à se rendre compte des motifs véritables qui ont suggéré à l'épiscopat français tant de protestations généreuses contre une politique qu'ils jugeaient

imprudente et funeste, tant de lettres éloquentes et vengeres en faveur du principat civil des Pontifes Romains. Si les évêques ont réclamé contre la destruction de ce pouvoir temporel, créé par la civilisation chrétienne comme le corollaire et la conséquence des privilèges spirituels dont Jésus-Christ a investi son vicaire, ce n'est point par intérêt, ni par un caprice puéril d'opposition. Vous les justifierez tous, en peignant sur le vif l'âme de l'un de ceux qui se sont le plus signalés par leur courage et par la liberté de leur parole. Vous serez là pour dire avec autorité que Mgr Plantier n'a jamais obéi ni à des calculs d'ambition, ni à de misérables suggestions d'amour-propre.

Elevé dans des sentiments opposés plutôt que favorables aux doctrines ultramontaines, l'évêque de Nîmes ne fut pas influencé ou même intimidé, comme on l'a quelquefois prétendu, par son entourage et surtout par son zélé grand vicaire, le T. R. P. d'Alzon, de si pure et de si vaillante mémoire. S'il fut bientôt remarqué comme l'un des prélats les plus dévoués à Rome, ce ne fut point, chez lui, la suite d'une vaine recherche de popularité. Sa haute raison, ses méditations constantes sur la politique européenne et sur les intérêts permanents de notre pays, sa piété profonde et éclairée l'amenèrent seules, par un progrès lent et continu, à s'attacher toujours plus étroitement à la chaire infallible du Pape, en laquelle il saluait, par une sorte d'obéissance anticipée aux paroles de Léon XIII, l'appui nécessaire de la paix sociale, le centre de gravitation morale dont les peuples ont besoin, au milieu des agitations de nos temps désastreux.

Et, de même que l'évêque de Nîmes devint l'un des plus ardents champions du Saint-Siège, uniquement sous l'impulsion de sa foi, de même il se tint à l'écart des puissants du jour, non par une hostilité préconçue et

chagrine, non par suite de ressentiments personnels, mais par dignité et par loyauté de caractère. Il ne voulait point paraître approuver, même par le silence, des entreprises politiques dont son patriotisme prévoyait l'issue fatale et prochaine.

Jamais citoyen ne fut plus dévoué à son pays que ne le fut ce vrai prince de l'Eglise, si sensible à tous les coups, à toutes les injures qui s'adressaient aux croyances révélées, mais si délicat aussi quand il s'agissait des douleurs et des humiliations de la patrie !

Vous avez, mon cher ami, admirablement peint l'âme austère de Mgr Plantier ; vous en avez analysé tous les nobles mouvements. Grâce à vous, ceux-là même qui ne l'ont point approché, comme nous, d'une façon habituelle et familière, sauront combien la forte discipline de sa préparation au sacerdoce, combien ses laborieuses études dans cette maison des Chartreux, demeurée si chère à son cœur et si présente à son souvenir, avaient marqué son être moral d'une empreinte ineffaçable de recueillement, de réserve, de gravité presque monastique. C'était un moine, en effet, que notre évêque ! Involontairement, ses grands traits, sa figure osseuse et pâle, son front sillonné de rides rappelaient à l'esprit et au regard l'image de quelqu'un de ces évêques du moyen âge, que l'on tirait du cloître pour leur ceindre la mitre, et qui, toujours amis, par coutume et par inclination, du silence, du travail, de la prière, n'hésitaient pourtant jamais à affronter par devoir le bruit des controverses, ou même le péril de réclamations intrépides contre les empiètements de l'autorité civile.

Vous touchez aussi à un côté, à peine entrevu jusqu'à ce jour, de la physionomie de Mgr Plantier, quand vous parlez de sa doctrine spirituelle et de sa façon d'agir dans le gouvernement intérieur des âmes. Ce ne sera pas

là, mon ami, un des chapitres les moins instructifs et les moins curieux de votre beau travail.

A mesure que nous nous éloignons de l'époque où nous avons été avec Mgr Plantier dans des relations si étroites d'idées et de sentiments, ne vous semble-t-il pas, mon cher ami, que, de son vivant, nous n'avons pas apprécié autant qu'il le méritait cet homme si exclusivement attaché à ses devoirs de pasteur, de docteur, de père des âmes? Certes ! nous l'avons aimé et servi avec une filiale affection, avec un dévouement absolu. Il n'a jamais trouvé sur nos lèvres autre chose que la candide expression de nos pensées, dont il savait quelquefois tolérer la divergence d'avec les siennes. Mais, placés dans son atmosphère et comme entraînés dans son orbite, nous ne songions peut-être pas assez à la place qu'il occupait, au rôle qu'il avait dans ce mouvement de résistance aux intrigues révolutionnaires, de tout nom et de toute sorte, qui a signalé à l'admiration du monde le long règne de S. S. Pie IX. Aujourd'hui, les divisions sont oubliées, la poussière de la lutte est tombée : il en résulte que nous sommes mieux à même d'apprécier avec justesse et avec vérité ce qui revient de mérite et de gloire à chacun des acteurs, mêlés à ces événements si importants et si nombreux. Votre éloquent évêque vient de consacrer à la mémoire vénérée du cardinal Mathieu un ouvrage du plus grand intérêt. C'est pour vous, mon cher ami, une rare fortune, que d'avoir auprès de vous un aussi excellent modèle et, je n'en doute pas, un aussi judicieux conseiller.

Vous avez de plus, cher ami, le périlleux honneur de donner au public la Vie de Mgr Plantier, avant que ne paraissent les grands travaux, si impatiemment attendus par tous les catholiques, qui présenteront successivement à l'instruction de la postérité des hommes tels que Mgr Dupanloup et le Cardinal Pie. Je ne crois pas me tromper en

vous assurant par avance que votre respect filial n'aura pas à regretter la règle qu'il s'est imposée de ne pas écrire un panégyrique, mais de parler simplement, suivant sa conviction et son jugement. Les lecteurs de votre ouvrage admireront, j'en suis certain, votre parfaite sincérité, à mesure que passeront sous leurs yeux ces pages véridiques, d'où vous avez voulu bannir jusqu'aux moindres apparences de la flatterie. Les nombreux admirateurs de Mgr Plantier vous sauront gré de n'avoir pas eu recours à de vains artifices pour augmenter la vénération envers le souvenir d'un évêque que l'on peut étudier de près sans avoir à redouter aucune déception. Et quant à ceux qui n'auraient pas déjà, à l'égard du pieux et éloquent évêque de Nîmes, le culte de l'admiration et de la tendresse, il leur suffira de vous lire pour regretter de ne l'avoir point approché et connu. Il est inutile d'ajouter, mon cher ami, que votre commerce journalier avec le moderne Fléchier a encore perfectionné chez vous l'art d'écrire. Je sortirais de mon rôle et j'oublierais mon titre d'ami, si j'en disais davantage sur ce point. Je me borne donc à vous remercier du plaisir que la lecture de votre livre m'a causé, et je vous prie de me croire

Votre serviteur affectionné, respectueux et reconnaissant en N. S.

† FR.-MARIE-ANATOLE, évêque de Montpellier,
ancien secrétaire et vicaire général de Mgr Plantier.

PRÉFACE

Saint Fortunat disait à Pascentius, évêque de Poitiers, qui le pressait d'écrire la vie de saint Hilaire : « Quand je considère la petitesse de mon esprit et l'étendue incomparable de la vertu d'Hilaire, je reconnais qu'autant vaudrait me demander de toucher le ciel avec mon doigt que de m'engager à retracer l'histoire du grand docteur des Gaules. Saint Jérôme, ce torrent aux flots divins, a reculé devant les difficultés de cette tâche : que puis-je, pour la remplir, moi, petit ruisseau à demi desséché ? Mon devoir est d'admirer un homme d'un si rare mérite et non d'en parler. Il fallait adresser cette prière à Ambroise, le frère d'Hilaire et le vôtre par l'épiscopat, lui dont les paroles et les vertus brillent du même éclat. Cependant j'aurais mauvaise grâce à vous refuser. J'obéirai donc, malgré la confusion à laquelle je m'expose, et si ce que je vais écrire est trop au-dessous de celui que nul mortel, si docte qu'il soit, ne pourra jamais célébrer dignement, je me tiens néanmoins pour assuré du pardon, puisque je n'aurai péché que par excès de soumission et de dévouement : *Sed concedi per veniam credimus quod devotione peccatur* (1) ».

(1) Bollandistes, t. II de janvier, p. 71.

Avec plus de raison que saint Fortunat, j'ai longtemps hésité à écrire la Vie de Mgr Plantier. Cet honneur devait appartenir à celui de ses prêtres qui lui ressemble le plus par ses talents et ses vertus, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. Devenu son frère dans le pontificat, après avoir été son fils bien-aimé, il devait être aussi son historien. Mais le disciple a renoncé à la joie de louer son maître, pour se donner tout entier au devoir de l'imiter dans l'exercice de la charge pastorale. Nul ne l'a regretté autant que l'auteur de ce livre. Il n'a fallu rien moins, pour le décider à l'entreprendre, que l'espoir de servir encore les causes défendues par Mgr Plantier en racontant ses luttes glorieuses. Quelle que soit la faiblesse de l'écrivain, ces causes parlent d'elles-mêmes assez haut pour la faire oublier.

L'histoire de l'illustre prélat est écrite partout dans le diocèse de Nîmes. Elle est particulièrement gravée dans l'âme du peuple qui l'a tant chéri, tant admiré, et dans le cœur du clergé qu'il a formé à son image. Tels sont les premiers témoins que nous avons interrogés ; nous ne craignons pas qu'ils nous reprochent d'avoir mal compris leur sentiment.

Un témoin plus utile à consulter, c'était le prélat lui-même. Dans ses dernières années, il écrivit quelques pages de souvenirs. Nous les avons appelées ses *Mémoires* ; mais ce sont plutôt des notes de retraites. Vaquant à ces pieux exercices au mois de janvier, en 1872 et 1873, ses regards se reportent en arrière. Il découvre partout sur son chemin la trace des bienfaits de Dieu, et il se

plaît à en marquer la date. Sa reconnaissance est si vive qu'elle s'exhale en actions de grâces : « O mon âme, s'écrie-t-il à chaque instant, bénis le Seigneur, car il t'a comblée de miséricorde ! » Nous avons emprunté à ces pages intimes des détails inconnus sur sa famille, son éducation et ses premiers travaux. Mais elles s'arrêtent à l'année 1847, c'est-à-dire au moment où son intelligence prend son essor et fait deviner tout ce qu'elle sera plus tard.

Il avait coutume de recueillir ses impressions de voyage. Ces manuscrits ont péri pour la plupart. Il nous reste heureusement une relation assez étendue de son séjour à Rome en 1858 et 1864. Elle contient des appréciations remarquables sur les événements qui ont amené la chute du pouvoir temporel des Papes. Notre devoir était de les reproduire, parce qu'elles n'ont rien perdu de leur actualité ni de leur importance. C'est là que sont racontés ses rapports avec le Vatican, les graves confidences que lui fit Pie IX, l'affection particulière qu'il lui témoigna. Il est ici son propre historien. Ce n'est pas la partie la moins glorieuse de son histoire ; elle ne sera pas certainement la moins intéressante.

Il nous a été donné de puiser à pleines mains dans sa correspondance, et nous devons remercier tous ceux qui ont bien voulu nous communiquer les lettres dont ils étaient dépositaires. Accoutumé à s'épancher dans le cœur de ses amis, il exprime ses sentiments avec autant de discrétion que de franchise ; l'on n'a rien à retrancher quand on le cite. Un certain nombre

d'âmes d'élite sollicitèrent ses conseils pour leur avancement spirituel. On trouve dans ses réponses le reflet de ses vertus ; c'est pourquoi nous leur emprunterons la plupart des traits sous lesquels nous essaierons de peindre sa vie intime, voulant le représenter tel qu'il se dévoile lui-même, et sachant bien qu'il n'est pas nécessaire d'orner ce portrait pour qu'il soit fidèle et admirable.

La vie d'un écrivain se trouve aussi dans ses ouvrages, car ils renferment l'expression de ce qu'il a pensé, de ce qu'il a senti, et c'est là le tout de l'homme. A qui aurions-nous besoin d'apprendre que Mgr Plantier n'a pas cessé d'écrire un seul jour ? Mais tout ce qu'il fait se rapporte aux vicissitudes que traverse l'Eglise : constamment aux avant-postes, il signale les écueils, et sa prévoyance n'est égalée que par son intrépidité. Il marque ainsi sa place dans les événements, et ses lettres pastorales sont dès lors autant de documents à l'aide desquels on le suit pas à pas. En les citant, on le fait parler et agir, c'est-à-dire revivre.

Une trop grande importance n'a-t-elle pas été donnée à l'appréciation de ses controverses, et en général de ses écrits, au risque de transformer le récit en polémique, d'interrompre la liaison des faits, de laisser languir l'intérêt et d'oublier le véritable caractère de l'histoire ?

Pour en juger, il importe de se souvenir que ce qu'il y a de plus saillant dans la vie de Mgr Plantier, c'est son enseignement : il a été avant tout un apologiste. Dans son premier mandement il considérait l'épiscopat comme « un foyer permanent et sûr de doctrines élevées et de science pratique ». Evidemment il se traçait à lui-même sa route,

et il prenait l'engagement de se vouer à la défense de la vérité. Pour élever la voix au sein de l'Eglise, selon le langage de l'Ecriture, Dieu lui avait accordé à un rare degré les dons qu'il réserve aux docteurs : la sagesse et l'intelligence (1). Sa pensée pénétrait sans effort les problèmes les plus difficiles, embrassant un horizon immense, excellent à séparer le vrai du faux, le juste de l'injuste, la clarté des ténèbres. L'étude développa ses facultés naturelles, et lui donna cette élévation d'esprit, cette force de dialectique, cette rectitude de jugement qui en ont fait une des lumières de l'Eglise au dix-neuvième siècle.

Vivant à une époque où la raison n'est ni moins vacillante ni moins obscurcie que la foi, où l'erreur a essayé d'ébranler les bases sur lesquelles reposent l'ordre spirituel et l'ordre temporel, il a dû toucher aux questions les plus graves de la philosophie comme aux plus hautes vérités de la théologie. De là tout un ensemble d'exposition doctrinale et de polémique chrétienne, répondant aux aberrations de tout genre qui travaillent la société.

Afin de donner une idée de cette œuvre apologétique, nous avons tiré des écrits de Mgr Plantier un certain nombre de propositions, que l'on trouvera à la fin du premier volume de sa *Vie*. Les unes ont été condamnées par l'Eglise ; les autres, sans avoir été frappées de ses foudres, sont évidemment fausses et pernicieuses. En regard de ces propositions, nous avons indiqué les ouvrages où il les a réfutées.

Ce tableau est à la fois un monument de sa perspicacité, de sa science et de son zèle pour défendre la doctrine

(1) Eccli, xv, 5.

catholique. Sans doute, l'enseignement épiscopal n'est ni décisif ni irréformable comme celui du Saint-Siège; mais il a une autorité incontestable, lorsque, émanant d'un esprit supérieur, il se renferme dans une sphère élevée au-dessus des préjugés et des passions, et qu'il est l'écho fidèle de la voix infallible de Pierre. Tout évêque qui fut apologiste de cette manière a bien mérité de son temps; son œuvre lui survivra, car il a préparé aux générations futures un abri contre les flots et les rugissements de l'erreur.

C'est le service rendu à la France par les immortels pontifes qui ont illustré la seconde moitié de ce siècle, les Gerbet, les Salinis, les Dupanloup, les Pie, les Plantier. La postérité ne les séparera pas dans sa reconnaissance, car ils firent ensemble la même œuvre, avec des talents variés, des caractères quelquefois opposés, sur des théâtres différents, mais avec la même puissance et le même zèle. Il faut placer à côté d'eux le P. de Ravignan et le P. Lacordaire, en qui il a été donné à notre pays de reconnaître et d'admirer la sainteté religieuse la plus parfaite et la plus haute éloquence. Pourquoi ces colonnes ne sont-elles pas encore debout, pour soutenir l'édifice de la religion et de la patrie qui est ébranlé de toutes parts ?

Vainement essaierait-on, en effet, de le dissimuler; la décadence de la foi, si justement dénoncée par le concile du Vatican comme une conséquence inévitable du libre examen, fait de rapides progrès. L'on peut dire, pour parler comme Bossuet, que l'incrédulité entre dans la

société par tant d'endroits et avec tant d'impétuosité qu'il semble impossible d'en arrêter le cours. Son triomphe est de marcher sans qu'on aperçoive ses ravages ou qu'on s'en indigne. « La diminution des vérités amenant toujours l'affaiblissement du sens chrétien (1) », il n'est pas étonnant qu'on se lasse de lutter contre l'impiété, et qu'on se résigne à ses coups, espérant toujours qu'elle n'ira pas aux dernières extrémités.

Plus la foi est en péril, plus il importe de la défendre. C'est pour remplir ce devoir que l'évêque de Nîmes rentra si souvent dans la lice, avec une ardeur toujours nouvelle, également empressé à confondre les ennemis de la vraie doctrine et ceux qui, cherchant perpétuellement à prendre la mesure des hommes et des choses, ont trop rêvé parmi nous une règle de foi obscurcie, une morale relâchée, un christianisme à demi voilé et par là même plus ou moins stérile.

Pour écrire, parler et combattre comme le fit le prélat, il fallait un cœur haut, un noble caractère, une mâle vigueur. C'est ce que démontrèrent avec éclat tant de travaux entrepris, tant de mandements publiés, tant de fatigues endurées, tant de dédain pour les ménagements que réclamait une santé débile, tant de sueurs répandues, tant de larmes versées, enfin une vie toujours défaillante et toujours consumée pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. On sait quel en fut le prix : les injures de la mauvaise presse, les menaces de la franc-maçonnerie,

(1) *Constit. de fide*, Proœmium.

la haine de la Révolution, et dix ans de disgrâce. Ou le courage n'est qu'un vain mot, ou nous en avons ici un modèle achevé.

Ce prélat si fidèle aux devoirs de sa charge pastorale aima toujours ardemment sa patrie. Il a exprimé ce sentiment avec la plus touchante éloquence.

« Evêque sexagénaire depuis quelques mois, disait-il un jour à des jeunes gens, me voici engagé par là même dans la région des glaciers ; mon sang commence à s'attédir aux premiers souffles de la vieillesse ; et cependant, jusque sous les frimas qui se sont pris à blanchir ma tête, mon cœur est resté jeune pour la double patrie de ma naissance et de mon baptême, pour l'Eglise et pour la France. Plus même j'avance dans la vie, plus ma tendresse pour l'une et l'autre devient profonde. A soixante ans, je vois l'Eglise plus persécutée que jamais : elle ne m'en est que plus chère ; à soixante ans aussi, je trouve la France plus meurtrie et plus humiliée qu'à aucune époque ; malgré mon âge, ma piété filiale pour elle s'accroît dans la proportion même de ses abaissements et de ses blessures. Ce feu sacré surabonde à untel degré dans mon âme, que je viens, comme irrésistiblement, en secouer les étincelles sur les vôtres (1). »

Tel fut le magnifique rôle que l'évêque de Nîmes remplit pendant tout son épiscopat : ses paroles et ses actes eurent tout ensemble pour objet la gloire de l'Eglise et le bonheur de la France.

(1) Discours prononcé à la maison de l'Assomption sur le *Patriotisme*, 20 juillet 1873.

Il crut servir la France en soutenant le pouvoir temporel des Papes. La ruine de ce pouvoir, préparée par la politique impériale, a certainement appelé sur notre patrie les rigueurs de la justice divine, et l'autorité ne sera jamais raffermie en France, ni solide dans le reste du monde, tant que cette souveraineté, la plus légitime, la plus ancienne et la plus nécessaire, ne sera pas rétablie et placée sous la garde efficace de l'Europe. On a beau répéter qu'on ne reviendra pas sur les faits accomplis, sourire dédaigneusement aux gémissements de l'auguste prisonnier du Vatican, le bruit de ses chaînes ne retentit jamais sans ébranler le monde, et jusqu'à ce qu'elles soient rompues, la justice et l'honneur commanderont à la France de concourir à l'affranchissement de Rome.

Mgr Plantier s'éleva contre les entraves opposées à l'enseignement pastoral ; il flétrit les calomnies répandues contre le clergé à propos de la question romaine ; les mesures odieuses auxquelles l'Empire ne craignit pas de recourir contre la Société de Saint-Vincent-de-Paul lui inspirèrent des accents d'indignation : il défendit les privilèges des communautés religieuses, encouragea hautement la revendication de l'enseignement supérieur. C'étaient à ses yeux des causes sacrées où l'intérêt véritable de notre pays n'était pas moins engagé que celui de la religion.

Il est vrai qu'il ne fut jamais partisan de cette adulation aveugle de l'homme que respirent un trop grand nombre d'ouvrages contemporains, qu'il n'eut pas le goût de se prosterner devant l'idole qu'on appelle le

temps, et en qui se personnifie le scepticisme, trait distinctif de la société actuelle. Les défaillances de caractère ne trouvèrent jamais grâce devant lui : il n'avait qu'à ouvrir les yeux pour voir qu'elles finissent par épuiser la force d'un peuple, après avoir anéanti toute noblesse et toute indépendance personnelle. L'éclat des conquêtes matérielles ne l'éblouit jamais au point de lui dérober la vue de la décadence vers laquelle nous marchons. Les idées, les œuvres, les hommes, tout lui paraissait décroître, en proportion de l'insensibilité morale qui nous envahit de toute part. Le voir et oser le dire, c'était faire acte de patriotisme, et tant qu'on n'appellera pas de ce nom la servile abdication de toutes les délicates susceptibilités de l'âme, nous croirons que l'évêque de Nîmes a été, autant que tout autre, l'homme de son temps et le serviteur utile de son pays.

Ce n'est pas sans danger que l'on se plaint de l'abaissement, des erreurs, de l'impuissance de ses contemporains, et que l'on s'obstine à en dénoncer le principe : cette critique blesse l'orgueil public ; elle trouble la quiétude dans laquelle les âmes frivoles aiment à se bercer ; elle exige des sacrifices qui épouvantent les volontés sans ressort. De là viennent les reproches que l'on fait au clergé d'être réactionnaire, en refusant d'accepter l'état social qui est le produit des révolutions par lesquelles a passé la France, et qui sera peut-être l'état définitif de la civilisation future. Si c'est une sage liberté qui doit devenir la loi du monde nouveau, elle n'a rien qui soit incompatible avec la constitution de l'Eglise

et sa mission sur la terre : l'Église, fidèle à ses traditions, fera alliance avec la liberté. Qu'on la laisse prêcher l'Évangile, administrer les sacrements, appeler les peuples autour des autels, catéchiser les enfants, bénir les mariages, ensevelir les morts, assurer aux âmes d'élite les moyens de s'élever à la perfection en suivant une vocation plus sublime, elle passera à travers les nations démocratiques en les comblant de ses bienfaits, et peut-être leur donnera-t-elle l'art de se gouverner, de se défendre, de s'honorer elles-mêmes. Mais quand, au nom de la liberté, on dépouille l'Église de tous ses droits, pourquoi s'étonner qu'elle gémissé ? Ses réclamations sont justes et sacrées ; tôt ou tard elles seront entendues, à moins que le monde ne se résigne à la pire des servitudes, celle qui abaisse tout dans l'homme : la servitude de la conscience. Alors quel sera l'état du christianisme et que sera la France ?

Mais écartons ces tristes perspectives ; si l'heure présente est pleine d'angoisses, elle nous presse de remplir le devoir le plus doux du patriotisme, qui est d'endurer le mal, de lui opposer le bien, de pardonner et d'espérer.

C'est l'exemple que l'évêque de Nîmes ne cessa de donner, car son cœur possédait encore plus de mansuétude que de force. Un homme qui était bien capable de le juger lui a décerné ce bel éloge : « Il était doux et bienveillant envers les personnes ; il appréciait avec sagesse les difficultés des temps où nous vivons. Ceux qui l'approchaient, et je pourrais citer un de ses plus

illustres et plus récents visiteurs (c'était Mgr Dupanloup), ressentaient tous cette impression qu'il unissait, selon le mot de Pascal, l'extrême valeur à l'extrême bénignité (1). »

Montaigne a dit que l'histoire fournit le moyen « de pratiquer les grandes âmes des meilleurs siècles, et que c'est une étude d'un prix inestimable (2) ». Les illustres prélats qui ont servi l'Eglise à une époque telle que la nôtre, et qui furent les vaillants athlètes de ses plus rudes combats, appartiennent à la race de ces grandes âmes. Ils auront droit à l'admiration de ceux qui, selon le langage de l'Evangile, *entreront dans leur moisson pour recueillir le fruit de leurs travaux*. A lieu de s'effacer en s'éloignant, ces nobles figures sont destinées à s'élever dans l'estime des hommes, pareilles à ces monuments superbes auxquels la distance et la solitude donnent des proportions plus majestueuses. Aussi nos faibles louanges n'étaient pas nécessaires à Mgr Plantier. Quelque élevé qu'il ait été en ce monde, il paraîtra encore dans l'avenir supérieur à son élévation, et son mérite suffira pour entourer son nom d'une auréole de respect, d'amour et de gloire.

Nîmes, le 19 mars, fête de saint Joseph 1882.

(1) M. le baron de Larcy, *Gazette de France*, mai 1875.

(2) *Essais*, I, 25.



CHAPITRE PREMIER



NAISSANCE DE CLAUDE-HENRI PLANTIER. SES PREMIÈRES ÉTUDES. LE PETIT SÉMINAIRE DE L'ARGENTIÈRE.

Le château de Grammont. — La Famille d'Arloz. — Jacques Plantier et Louise Bandol. — Naissance de Claude-Henri. — Baptême. — Massignieux-de-Rive. — Premier éveil de l'intelligence. — Claude-Henri sert la messe à quatre ans. — Séjour à Belley. — Départ pour Lyon. — Vacques. — Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — Travaux de M. Plantier. — Culture des fleurs. — Héroïsme de M^{me} Plantier. — Premières leçons chez l'instituteur du Mont-d'Or. — Maîtrise de Saint-Cyr. — M. Dezeure. — Première Communion. — Confirmation. — Sévérité de l'éducation paternelle. — Contrainte qui en était l'effet. — Claude-Henri entre au Petit Séminaire de l'Argentière. — Premiers succès. — Premières deceptions.

Près de Belley, se trouve le village de Ceyzerieux, dont la vieille demeure seigneuriale s'appelle encore le château de Grammont. Ce château était échu par héritage, dans les premières années de ce siècle, aux comtes d'Arloz, nobles de nom et d'armes, qui, dès 1314, avaient obtenu du duc de Savoie, Amédée V, la seigneurie de la Servette-Leyment. Alliés aux familles les plus honorables de ce pays, ils se distinguèrent toujours

par leur bravoure et leur foi. Le manoir qu'ils habitaient occupe une position magnifique. Assis sur un roc solitaire et présentant l'aspect d'un cône tronqué, il voit se dérouler autour de lui le plus admirable paysage. Vers un point de l'horizon, c'est le long et solennel rideau des montagnes du Valromey, se terminant par le pic superbe du Colombier, l'une des plus hautes cimes du Bugey. Sur toutes ces pentes, plus ou moins abruptes, se déployoient de grandes forêts, entrecoupées çà et là par des châteaux ou des villages, dont la blancheur fait un heureux contraste avec la sombre verdure des sapins qui les encadrent. A l'est, on entrevoit certains plis du Rhône, à quelques pas duquel l'imagination place et salue, comme s'il était dans la scène, le gracieux lac du Bourget; plus près, en tournant au sud et à l'ouest, c'est le lac de Chavoley, environné de bois qui se baignent dans ses eaux. Partout enfin des noyers, des arbres de vergers, des saules, des peupliers, des vignes, des champs à blé, des prairies dont la fraîcheur, entretenue par des eaux abondantes, revêt la plaine comme les coteaux de la plus gracieuse parure.

Vers les dernières années du premier Empire, un jeune travailleur, parti de Genève, où il avait étudié et pratiqué l'horticulture, vint se présenter aux portes de ce château. Il s'appelait Jacques Plantier, et était né à Ville-la-Grand-Présinge, de Roch Plantier et de Françoise Fontaine. Sa famille était pauvre, mais Dieu lui avait donné cette foi vive et ces mœurs austères qui étaient alors le patrimoine héréditaire du peuple savoisien. Son père était ouvrier charpentier, connu au loin pour sa force herculéenne. Jacques Plantier fut admis chez les d'Arloz comme jardinier, et sa précoce maturité ne tarda pas à lui faire déléguer une mission presque équivalente à celle de régisseur général. Il avait l'âme instinctivement portée

vers les belles choses. Sentant sa force, il se disait à lui-même que si on ne craignait pas de le seconder, il montrerait aisément ce que des maîtres généreux gagnent à encourager l'esprit d'observation et d'initiative chez les jeunes gens dont ils achètent les services. Le parc et les jardins de Grammont, confiés à ses soins, changèrent bientôt d'aspect; il dessina des allées, créa des expositions particulières pour les cultures délicates, embellit les salons et les serres de fleurs aussi riches de couleurs que de parfums. Grâce à lui, l'austère et antique résidence, sans perdre son caractère, prit un air plus riant et plus doux. Aussi les visiteurs, après avoir salué les hôtes, s'accoutumèrent facilement à s'entretenir avec le jeune homme dont le talent se révélait par de si heureuses innovations. C'est ainsi que la réputation de M. Plantier s'établit rapidement, et qu'on en vint à envier au comte d'Arloz un jardinier si précieux.

Aujourd'hui encore, alors que Grammont porte, depuis de nombreuses années, les traces de l'abandon, ceux qui vont, un instant, s'asseoir à l'ombre de ses tours, entendent les paysans parler de M. Plantier, dont la vigueur, l'esprit ouvert et prompt, et les habitudes laborieuses avaient été souvent remarqués et loués par leurs pères. Pour échapper à la conscription formidable, chargée de réparer les brèches faites à nos armées par la désastreuse expédition de Russie, il prit, à dix-neuf ans, le parti de se marier. Ce n'était point qu'il redoutât la mort, ou qu'il fût insensible aux attraits de la gloire; il était vaillant par instinct et très sensible à l'honneur. Mais son ferme bon sens résistait à l'entraînement d'admiration que les entreprises, si longtemps heureuses, de Napoléon, avaient suscité partout en France, et jusque dans les armées ennemies. Cet accroissement inouï de puissance lui paraissait dangereux, même

pour le vainqueur ; et il se demandait si ces moissons incessantes de lauriers ne risquaient pas d'épuiser, pour une époque plus ou moins prochaine, la fortune militaire de notre pays. Hélas ! il avait trop raison ; soixante ans ont suffi pour amener le renversement des rôles, et pour que les couronnes de victoire, flétries à la hampe de nos étendards, apparussent toutes fraîches au haut des enseignes allemandes.

Sous le même toit que lui vivait, attachée au service de la même famille, une humble servante, aussi judicieuse d'esprit qu'elle était bonne de cœur. Elle était née à Domessin, de Louis Bandol et Marie Paccard, le 29 septembre 1788, et avait été baptisée sous le nom de Josephite-Louise. Ses parents n'avaient pas de fortune, mais leur foyer était l'asile de toutes les vertus chrétiennes. Ce fut sur elle que Jacques Plantier jeta les yeux pour en faire sa compagne. L'union fut décidée et bénite en 1812, et le 2 mars 1813, un enfant, premier fruit de cette tige sans nom, vint au monde, dans une chambre du château, comme s'il avait été fils de seigneur, tandis qu'il n'était que l'enfant de deux pauvres domestiques. Il fut baptisé, le jour même de sa naissance, dans l'église de Ceyzerieux, et les fonts sacrés où il fut régénéré subsistaient encore le 29 juin 1868, jour où, devenu évêque, il visita cette paroisse, et y reçut un accueil dont nous aurons à signaler le caractère triomphal. Il reçut pour prénoms Claude-Henri. « Ainsi, dit-il dans ses Mémoires, je fus placé sous la protection d'un grand évêque et d'un grand empereur, l'un représentant l'esprit de sagesse et d'humilité, l'autre, l'esprit de force et de suprême dévouement à l'Église romaine (1). »

(1) Monseigneur Plantier ajouta à ses noms celui d'Augustin, le jour de son sacre.

Voici l'acte de baptême, tel qu'il a été consigné dans les registres de la paroisse :

Tout près de là était né, il y avait à peine onze ans, dans une condition également obscure et aussi d'une race savoisiennne, un autre enfant, appelé à une vocation privilégiée, puisqu'il devait être élevé à la dignité épiscopale, comme celui dont nous écrivons l'histoire, et rendre à l'Eglise tant de services dont la mémoire est impérissable. De ces deux enfants, marqués par la main de Dieu pour enseigner les nations à leur déclin, l'un était venu en ce monde au moment où le premier Consul restaurait le culte catholique dans notre patrie, et faisait retentir les voûtes de nos temples des *Te Deum* qui célébraient la gloire prodigieuse de la France. L'enthousiasme, la joie, l'espérance, les plus heureux pressentiments éclataient autour du berceau de Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, futur évêque d'Orléans. Le berceau de Claude-Henri Plantier, futur évêque de Nîmes, aurait pu, au contraire, être couvert de langes funèbres. L'Eglise était alors persécutée dans la personne de son auguste chef et de ses pontifes. L'Empire, arrivé à ce comble de la fortune au delà duquel aucun autre n'était jamais monté, commençait à descendre, et le mouvement de sa chute allait être d'autant plus rapide et plus effroyable, qu'il était poussé vers l'abîme par le poids de ses fautes et la haine des peuples. Austerlitz, Iéna et Friedland s'éloignaient ; on approchait de la Bérézina et de Waterloo ; d'immenses

L'an mil huit cent treize et le 3 mars a été baptisé Claude-Henri, fils légitime de Jacques Plantier, jardinier au château de Grammont, et de Louise Bandol. Le parrain a été sieur Claude-Henri d'Arloz, la marraine, demoiselle Emilie d'Arloz, représentés par Jean-Marie Marjollet et Marie-Magdeleine Caonne, domestiques au château ci-dessus.

Signé : PRAZ, curé.

En faisant à M. Plantier l'honneur de présenter son fils au baptême, les d'Arloz lui donnaient une marque bien flatteuse de leur estime. Ils ne prévoient pas que cet acte de condescendance ajouterait un jour quelque éclat à leur nom.

désastres allaient succéder à d'incomparables triomphes. Ainsi la justice de Dieu s'apprêtait à exercer de terribles représailles vis-à-vis de la France, ainsi sa miséricorde lui préparait de grands citoyens et de grands évêques.

Au grand regret de sa tendresse, la mère d'Henri Plantier ne put le nourrir. Il fut remis aux mains d'une nourrice qui, d'ailleurs, l'entoura des soins les plus affectueux. C'était la femme d'un nommé Marc Gaillard, résidant à Massignieux-de-Rive, cultivateur et pêcheur à la fois, et ne quittant la bêche ou la charrue que pour aller jeter ses filets dans le Rhône, coulant tout près de sa chaumière. Ne dirait-on pas que Dieu s'étudiait à créer toutes sortes de ressemblances entre l'origine de cet enfant et celle des hommes qu'il choisit pour être ses premiers disciples et les docteurs futurs de son Eglise ?

En temps opportun, Henri Plantier fut reporté dans sa famille. Ses plus tendres années se passèrent au château de Grammont, dans une alternative de jeux enfantins, tantôt inoffensifs, tantôt assez malencontreux pour le faire condamner par son père à quelques instants de prison. Chose plus heureuse et de meilleur présage : un vieil aumônier, retiré dans la maison d'Arloz, ne pouvait l'entendre chanter divers refrains qu'on lui avait appris (1), mais il essaya de lui enseigner à répondre à la Messe. Ce ne fut pas en pure perte. A quatre ans, l'enfant avait le bonheur de le servir à l'autel, dans la mesure où le permettaient sa petite taille et la faiblesse de son âge : « O mon Dieu ! s'écrie Mgr Plantier, dans ses Mémoires, votre main se cachait sous l'humble ministère de ce pauvre et obscur enfant d'un jardinier. Par là, vous traciez dans son âme, à peine entr'ouverte, les premiers et lointains linéaments de la vocation qui devait un jour le

(1) C'était une chanson en l'honneur d'Henri IV.

conduire aux redoutables honneurs du sanctuaire. C'est un des traits primitifs de votre miséricorde dans le gouvernement de ma vie. »

Le jardinier de Grammont vit sa petite famille s'accroître par la naissance d'une fille ; ses gages ne lui suffisaient plus ; il lui fallut chercher une position plus en rapport avec ses charges. C'est à Belley qu'il la trouva. A peine installé dans cette ville, il y fut entouré d'une telle estime que la municipalité le chargea de tracer et de planter les belles promenades qu'on y admire aujourd'hui. Mais la maladie vint visiter son humble foyer et le remplir de deuil. Heureusement, vers 1817, une occasion favorable le rapprocha de Lyon ; il suivit l'étoile, plein de confiance, mais n'ayant que quatre cents francs pour toute fortune. Il entra comme jardinier au service de M. Seguin.

Ancien fabricant retiré, M. Seguin possédait, près de Lyon, une petite maison de campagne, située à l'extrémité sud-est de la paroisse de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Elle appartenait au hameau de Vacques, et n'était qu'à deux minutes du rivage de la Saône. Du point le plus élevé de l'enclos, on apercevait au nord-est cette riante corbeille de verdure qu'on appelle l'Ile-Barbe ; en face, se dressait la colline gracieuse de Cuire, qui ne tarda pas à se couronner d'une chapelle. Du côté du sud, on découvrait les fumées du faubourg de Vaise ; au-dessus, les élégantes villas de Champvers et d'Ecully ; et dans la dernière profondeur de l'horizon, la crête du mont Pila. Enfin, sur les plans les plus voisins, et formant la ceinture de la propriété, c'était comme un émail de demeures bourgeoises, entourées de beaux arbres et de parterres, et rappelant, par les noms de leurs propriétaires, les hommes les plus intelligents fournis au commerce de Lyon, non seulement par Lyon même, mais encore par l'Allemagne, la Suisse et l'Italie.

Le nouveau maître de M. Plantier comprit, dès le commencement, qu'il avait affaire à un serviteur de mérite qu'il devait, malgré sa jeunesse, traiter autrement que les domestiques ordinaires. Il lui permit de cultiver les fleurs pour son propre compte, et joignit à cela mille autres témoignages de bienveillance, propres à le consoler de la privation de son indépendance.

M. Plantier se mit résolûment au travail. Par l'ardeur soutenue de ses efforts, par l'habileté de ses procédés, il devint le premier maraîcher du pays. Il en fut surtout le plus brillant fleuriste. Une intuition simple, mais juste et féconde, lui dit que la culture de la rose le mènerait à l'aisance, sinon à la fortune. Il l'aborda sous l'impression de cet espoir, et, dès le début, le succès sourit à son entreprise. Son nom perça bientôt; ses collections furent visitées; on y accourut en foule pour admirer, non seulement les variétés nouvelles, venues de Paris ou d'ailleurs, mais celles qu'il avait obtenues lui-même par ses soins ingénieux. Sa réputation grandit rapidement comme sa pépinière, et l'on ne tarda pas à reconnaître qu'il était le vrai fondateur du genre *rosier* dans le midi de la France.

De son côté, M^{me} Plantier se montra digne de son mari. Pauvre femme, elle fut comme lui héroïquement laborieuse. Presque tous les jours, le dimanche excepté, elle se levait avant deux heures du matin, chargeait son âne des diverses balles de jardinage qu'elle avait arrangées la veille, et s'en allait à la ville pour les vendre, ainsi que le faisaient les autres femmes du voisinage et de sa condition. Les produits qu'elle portait étaient tellement beaux qu'elle devint, au bout d'un temps très court, la reine du marché. « Jeune et chétif enfant, dit Mgr Plantier, je l'ai suivie quelquefois, par manière de distraction, dans cette course matinale. Elle me placait sur sa mon-

ture, m'enveloppait avec soin d'une couverture pour me protéger contre la fraîcheur excessive de l'air, et marchait à pieds, par des chemins souvent effroyables.

« Son exquise tendresse trouvait sa récompense et sa joie à me voir auprès d'elle. Rentrée à la maison, elle se hâtait de faire les apprêts du marché du lendemain. Si elle quittait ce labeur, c'était pour ordonner son ménage, qu'elle tenait à merveille. Adroite, industrielle, elle faisait par elle-même une multitude de choses, qu'ailleurs on demandait à des mains étrangères ; c'est-à-dire qu'elle nous épargnait beaucoup de petites dépenses ; et cet esprit d'économie, joint à la féconde initiative de mon père, donnait à notre indigence d'alors le droit de compter, sans trop de présomption, sur un sort meilleur pour l'avenir (1). »

Ainsi le vent soufflait en poupe dans la voile de cette modeste nacelle. M^{me} Plantier était considérée comme une pieuse chrétienne et comme le modèle des personnes de son rang et de son état. Beau de taille et d'aspect, digne dans ses manières, distingué par les facultés naturelles de son esprit, versé dans l'horticulture bien au-dessus de tous ceux qui suivaient la même carrière, M. Plantier s'était fait, quoique simple jardinier, une sorte de situation privilégiée. Son maître lui témoignait des égards ; les hommes de la société voyaient en lui plus qu'un ouvrier ou un marchand ; les autres jardiniers le considéraient, sans qu'il y prétendît, comme leur étant supérieur. et s'abstenaient de porter, dans leurs relations avec lui, les procédés et le jargon d'une triviale camaraderie. Par là, le bon Maître créait à Claude-Henri, au sein même d'une famille sans fortune et sans éducation, je ne sais quelle atmosphère élevée, où son âme

(1) Mémoires.

put s'épanouir, loin de ces mœurs vulgaires dont le spectacle produit si souvent, dans les enfants du peuple, des impressions aussi funestes qu'ineffaçables.

Cependant Henri Plantier avait grandi sur les bords enchantés de la Saône, sous de frais ombrages, parmi les orangers, les jasmins et les roses. Sollicitée par ces tableaux qu'elle reflétait comme un miroir, sa jeune intelligence aspirait à la communication d'une vie plus haute que celle qu'elle recevait de ses contacts avec la nature. On conseillait à ses parents de le faire étudier. Son père n'avait pas besoin d'y être poussé par les invitations du dehors. Grâce à l'élévation de son esprit, il regrettait d'avoir été privé d'une instruction forte et variée, et pour préserver son fils de ce malheur, il avait spontanément conçu le dessein de lui faire donner une certaine éducation. Il commença par l'école primaire. Saint-Cyr-au-Mont-d'Or avait alors un instituteur, nommé Mertans, Flamand ou Belge d'origine, homme honnête, et portant à merveille sur sa figure et dans toute sa personne le sérieux et la solennité de l'ancien magister de village. Claude-Henri devint son élève, d'abord comme externe. Chaque jour, l'hiver comme l'été, il partait de bon matin, portant au bras un panier dans lequel sa mère avait mis un peu de nourriture et des livres. Il lui fallait franchir trois quarts d'heure de chemin, et souvent lutter de front contre le vent du Nord, qui, dans la saison mauvaise, soufflait avec une violence glaciale. Cette course parut bientôt au-dessus des forces de son âge, car il n'avait encore que six ou sept ans. Il fut alors placé comme interne chez M. Mertans.

Du même coup, il devint enfant de chœur, et de là il passa, par un courant insensible et presque inaperçu de tout le monde, aux études de latinité. Il avait environ huit ans. Ce fut M. l'abbé Dezeure, alors curé de Saint-

Cyr, qui lui mit Lhomond dans les mains. M. Dezeure était un prêtre d'élite, aimant beaucoup les cérémonies religieuses et le chant sacré, dans lequel il excellait. Pour donner une certaine vie aux offices de sa paroisse, il avait formé une petite manécanterie. Claude-Henri fut admis dans le chœur de ces jeunes Samuel, et eut l'honneur, pour tous les actes liturgiques auxquels il participait, de porter la soutane et le surplis.

M. l'abbé Dezeure, en récompense de ses mérites, fut nommé curé de la paroisse principale à Saint-Etienne-en-Forez. Sur sa demande, après un certain nombre d'années vouées au service actif de ce vaste troupeau, il devint chanoine de la primatiale. Dans le ministère, il avait eu des ressources immenses ; mais sa générosité, saintement imprévoyante, n'avait fait aucune économie ; chanoine, il vécut pauvre, mourut pauvre et tellement pauvre, qu'il ne laissa pas de quoi subsister à sa vénérable sœur, laquelle l'avait imité dans son insouciance et son oubli du lendemain.

A cet ecclésiastique, dont l'esprit, les goûts, les formes et les vertus rappelaient l'ancien clergé, succéda, dans le poste de Saint-Cyr, M. l'abbé Nicod, vicaire de Saint-Louis, à Lyon. Il continua la petite maîtrise fondée par son prédécesseur ; mais, pour un moment, elle changea quelque peu de nature. Au lieu d'être, comme auparavant, une réunion d'enfants simples et naïfs, elle devint une sorte de pensionnat bourgeois. Le contact de ces élèves nouveaux aurait été funeste à l'âme de Claude-Henri, si Dieu ne l'avait pas soutenu par deux grâces extraordinaires. Il reçut pour la première fois ce pain des anges qui dépose dans l'âme d'un enfant tant de force avec tant de joie, et le sacrement destiné à protéger sa croissance spirituelle par l'onction du chrême lui fut conféré par Mgr de Pins, archevêque d'Amasie, administrateur apostolique

du diocèse de Lyon. On fit coïncider la distribution de prix avec la visite de ce prélat, type incomparable de la vieille urbanité française. Claude-Henri et l'un de ses condisciples furent appelés à réciter devant lui l'églogue de Virgile : « *Dic mihi, Damata, cujum pecus ? an Mælibœi ?* » Ce condisciple était Francisque Bouillier, devenu plus tard professeur de philosophie et doyen à la Faculté des lettres de Lyon, directeur de l'école normale supérieure, inspecteur général de l'Université, et dont la vieillesse s'honore aujourd'hui par une si sage protestation contre les réformes antireligieuses introduites dans l'enseignement secondaire (1).

Henri Plantier resta dans cette école cléricale jusqu'à la fin de 1826. Il y avait eu quelques professeurs étranges. Mais le dernier qui lui fut donné, vieillard plus que septuagénaire, était un latiniste consommé. Auteur d'un cours de thèmes latins qu'il possédait en manuscrit, il en faisait parcourir les différents exercices aux élèves. Toutes les difficultés possibles y étaient accumulées, et quiconque s'en tirait d'un bout à l'autre avec succès pouvait se flatter de connaître pleinement, au moins pour l'exactitude grammaticale, la langue de Tite-Live ou de Cicéron. Grâce aux soins de cet excellent maître, Henri Plantier arriva bientôt à savoir le latin mieux qu'on ne l'enseignait dans les collèges à cette époque. Le *père Bay* — c'est ainsi que l'appelaient ses élèves — tournait aussi très convenablement le vers latin ; il fit faire à Henri Plantier, et beaucoup trop tôt peut-être, ses premiers essais de poésie.

C'est là tout ce que cet élève de choix devait apprendre à Saint-Cyr. M. Nicod ayant fermé sa manécanterie,

(1) Voir l'ouvrage de cet auteur intitulé : *L'Université sous M. Ferrv*, 1 vol. in-12, Gaume et Cie, à Paris, 1881.

M. Plantier prit la détermination de faire continuer à son fils ses études dans un autre établissement ; il avait commencé , il devait finir. Il entra dans le caractère de ce jardinier de ne pas laisser inachevée une œuvre entreprise. Les vœux de sa femme et la mystérieuse impulsion de la Providence venant en aide à la persistance de sa ferme nature, on s'occupait de choisir la maison à laquelle on confierait le soin de développer les semences déposées dans le jeune esprit de Claude-Henri par la maîtrise du village.

Assez ouvert du côté de l'intelligence, il l'était peu du côté du cœur. Timide par tempérament, il l'était devenu plus encore par la sévérité de l'éducation domestique. Son père manquait d'expérience. L'extrême vivacité de son humeur avait passé dans le régime auquel il soumettait son fils, au delà de la mesure exigée par une fermeté discrète, et celui-ci s'était pris à le redouter avec excès. Jacques Plantier était généreux pour cet enfant : il faisait dans son intérêt d'énormes sacrifices ; mais tous ces bienfaits disparaissaient aux yeux de Claude-Henri devant certaines rigueurs dont il était trop facilement l'objet.

« Peut-être me trompais-je, écrit Mgr Plantier dans ses Mémoires ; mais c'est ainsi que je jugeais l'austère usage de l'autorité paternelle ; j'en étais mal à l'aise , et mon âme manquait de cette dilatation qui est à la fois, dans l'enfant qui la possède, une joie si douce et un si puissant ressort. Avec ma mère, j'avais un peu plus d'abandon ; mais n'importe, le pli était donné, et même avec elle, mon cœur de douze ans n'osait jamais entièrement s'épanouir.

« A Dieu ne plaise que j'écrive cela pour jeter une ombre quelconque sur la mémoire de mon père ! Qui sait s'il n'agissait pas avec sagesse ? Moi seul peut-être avais-

je des torts. Seigneur, je ne rappelle ce souvenir que pour signaler dans l'argile dont j'étais pétri un nouveau point de résistance qu'allait rencontrer votre grâce : c'est l'inclination justement condamnée par ces paroles de l'apôtre saint Paul : « *Non pusillo animo fiant* (1) ! Qu'ils ne se laissent pas aller à l'abattement. » Cette habitude de concentration muette, ce refus de découvrir ses pensées, ses agitations et ses blessures intimes, est une des maladies les plus redoutables dont un cœur naissant puisse être atteint ; et si votre main, ô mon Dieu, ne daigne l'en affranchir, il est étouffé tôt ou tard, ou perverti par la meurtrière obstination de ce silence.

« Autre fait se rattachant à cette première phase de ma vie. Pendant les deux ou trois années de mon séjour à Saint-Cyr, trois dignités importantes s'étaient réunies sur ma tête : de dix à treize ans, je fus grand chantre, grand sacristain et grand censeur. La dernière fonction n'avait pas beaucoup de portée ; mais les deux autres pouvaient avoir de graves inconvénients, en m'exposant à me familiariser avec les choses saintes et le service des autels.

« A vingt ans, c'est à peine si l'on sait échapper à ce péril : comment un enfant s'y déroberait-il ? Je n'eus pas le secret de le faire. O Jésus ! quel respect vous ai-je témoigné, soit dans les offices où je chantais, soit dans ceux où j'assistais les prêtres auprès du Tabernacle ? Quelles étourderies ! que de petits scandales ! qui me dira même si je ne suis pas allé jusqu'au sacrilège ? Et, pourtant, ô mon Maître, que vous avez été bon pour cet enfant si léger ! Malgré ma dissipation, j'ai pris, dans ce ministère, le goût de la liturgie sacrée ; les solennités de l'Eglise me sont devenues chères, et grâce à cet amour du culte divin, puisé dans les pieuses pratiques de mon

(1) Coloss. III, 21.

adolescence, j'ai marché sans hésitation du côté du sacerdoce. Il ne m'est jamais arrivé de supposer que mon âme dût respirer un autre air et d'autres parfums que ceux du sanctuaire. »

Nous reprochera-t-on de publier ces pages intimes ? Elles honorent l'humilité de celui qui les a écrites, et d'ailleurs il n'est pas hors de propos de montrer, par un exemple mémorable, que l'autorité paternelle doit allier la douceur à la force, pour être une image fidèle de celle de Dieu d'où elle découle. C'est ainsi qu'elle prévient cette contrainte morale, dont l'empire se prolonge quelquefois jusqu'au terme de la vie qui eut à la subir dans son premier épanouissement.

M. Plantier avait conscience des talents que la Providence avait accordés à son fils, et les premiers succès de cet enfant lui donnaient de grandes espérances. Après ses longues heures de travail, il se délassait en lisant le compte-rendu des chambres. L'éloquence des orateurs de la Restauration le remplissait d'enthousiasme. Il apprenait de longues tirades de leurs discours et il aimait à les débiter à son fils. La langue de Guizot, si ferme, si concise et si magistrale, séduisait surtout son esprit, éminemment doué de ces qualités. Il rêva pour Claude-Henri la carrière politique, et en s'imposant de dures privations pour lui faire continuer ses études, il ne croyait pas acheter trop cher l'honneur de le voir un jour mériter des applaudissements dans nos assemblées parlementaires. Naturellement fier, et ne voulant être redevable qu'à Dieu et à ses propres sueurs de l'avenir de son fils, il ne songea pas à demander la moindre réduction de pension à l'établissement auquel il le présenterait.

Nous devons dire à sa louange qu'il avait souffert dans ses sentiments chrétiens de quelques confidences que

Claude-Henri avait faites à sa mère sur les premières épreuves qu'avait rencontrées sa vertu. En allant à Saint-Cyr, il avait entendu des paroles malséantes qui avaient effarouché sa candeur. Des spectacles peu édifiants l'avaient un jour forcé, *près de la Sauvagère*, à se détourner de sa route. A son retour, des larmes dont il croyait la trace effacée, trahirent cette douleur si légitime. M^{me} Plantier en devina le secret, et se hâta de représenter à son mari que l'heure était venue de mettre ce trésor de leur commune tendresse à l'abri des surprises que le monde pourrait lui offrir encore.

On touchait à l'automne de 1826. Il fut dit à M. Plantier que le petit séminaire, où son fils trouverait l'éducation qui lui convenait le mieux, était celui de l'Argentière. L'Argentière fut adopté. M. Plantier épuisa toutes ses épargnes pour faire le trousseau de son cher écolier, pendant que celui-ci repassait, tant bien que mal, son rudiment et ses exercices de latin. On lui avait prédit que de la troisième où il pensait se présenter, il serait très certainement forcé de descendre en quatrième. Son père tenait beaucoup à ce qu'il tentât l'épreuve pour démentir ce présage. Claude-Henri s'arma de courage pour répondre au désir paternel, et quand l'instant du départ approcha, il se sentit plein d'une petite ardeur enfantine pour aborder la lutte.

Le 15 octobre était marqué pour la rentrée du séminaire. « Ce jour-là, nous raconte Mgr Plantier, nous nous levâmes de bonne heure. Ma mère nous lesta pour le voyage. Elle m'embrassa, m'inonda de ses larmes, pendant qu'à mon tour je l'inondais des miennes, et de sa voix émue et pénétrante elle me dit un adieu qui devait être éternel : Dieu avait décidé que je ne la reverrais plus. Pauvre femme ! Pauvre mère ! Oh ! quel vide désolant l'absence de votre douce figure a fait dans mon ame et ma vie ! que

de joies délicates et de salutaires directions ont été ravies à ma jeunesse par votre mort prématurée ! Mon Dieu ! tenez compte à son âme, non seulement du bien qu'elle m'avait déjà fait, quand elle a dû retourner à vous, mais aussi de celui que son cœur si tendre se promettait de me faire encore (1) ! »

Mais qui pouvait prévoir ce triste avenir ? Le père et le fils se mirent gaiement en route pour l'Argentière. Ils avaient plus de six longues lieues de pays à faire, dans la direction du sud-ouest par rapport à Lyon. Les treize ans de Claude-Henri, au moyen de quelques haltes fortifiantes, purent assez vaillamment y suffire, et, dans les premières heures de l'après-midi, les deux voyageurs entrevirent de loin le but de leur voyage. Une petite erreur de chemin leur fit découvrir l'Argentière par son meilleur côté. Ancienne résidence d'une communauté de chanoinesses, cet édifice se composait de deux ailes élégantes, liées l'une à l'autre par une chapelle centrale, dont la façade portait fièrement un superbe clocher. Une troisième aile, récemment construite, se déployait à gauche du spectateur regardant de l'ouest, et continuait le système de portiques établi dans les bâtiments primitifs. Derrière se dessinait la croupe gracieuse d'une montagne parée de bois où se montraient quelques bouquets de sapins. En avant, c'étaient différents étages de vastes terrasses et de riants parterres, le tout entouré de magnifiques allées de platanes. Au-dessous s'allongeait en berceau une plaine charmante, au milieu de laquelle coulait, entre deux guirlandes de beaux arbres, la petite rivière de la Brévenne. Enfin, au couchant et sur la rive opposée à celle du séminaire, ondulait une suite de coteaux tantôt s'avancant, tantôt reculant avec grâce, et partout ornés d'une verdure que

(1) Mémoires.

la neige et le vent du nord n'avaient pas toujours la force de faire entièrement disparaître. Tels étaient le site et l'établissement où Dieu destinait Henri Plantier à demeurer cinq ans.

Dès le soir même de son arrivée, il fut installé dans le séminaire. Le lendemain, M. Plantier regagna sa maison et son travail, et son fils, frêle enfant, humble nourrisson d'une humble maîtrise, se vit noyé comme une goutte d'eau dans une communauté de plus de quatre cents élèves. Malgré les prédictions décourageantes qui lui avaient été faites, il se présenta en troisième ; soixante-quinze jeunes gens composaient cette classe. Plusieurs d'entre eux étaient des géants, comparés à sa taille ; quelques-uns avaient un âge plus avancé que celui de son père. C'était un spectacle à l'effrayer. Loin de s'épouvanter toutefois, quand le professeur prit la fantaisie de l'inviter à descendre, il eut le courage de lui dire qu'il ne pourrait l'y condamner sans injustice, puisqu'il voulait retenir grand nombre de ses condisciples, dont les places avaient été inférieures aux siennes dans les compositions déjà faites. Cette logique fut victorieuse, et l'enfant resta dans cette terrible classe. Son premier trimestre ne fut pas très glorieux, il n'obtint que le vingt-cinquième rang ; dans le second, il monta de quelques degrés ; pendant le troisième, il arriva à la seconde place, et la distribution des prix, par la bonté de Celui de qui vient tout don parfait, ne le laissa pas sans couronnes.

Outre sa troisième classe, par laquelle il débuta, Henri Plantier fit à l'Argentière ses humanités, sa rhétorique, sa philosophie, et, non pas une année de mathématiques spéciales, mais une année spéciale de mathématiques. Il voulait ainsi tempérer l'ardeur excessive de son imagination, et arrêter la verve poétique qui s'était emparée

de lui et le détournait des études sérieuses. Il parcourut ce cercle d'octobre 1826 à juillet 1831. Il aimait plus tard à raconter les succès qu'il avait obtenus dans ces divers cours; mais ce n'était pas pour le vain plaisir d'en tirer quelque gloire, car il savait réduire ces triomphes d'étudiant à leur juste valeur, et surtout les rapporter à Dieu, leur véritable source. Dans les classes littéraires, il marchait le premier. En philosophie, un concours existait entre deux séminaires; il eut le prix d'honneur, et, comme récompense, son père lui accorda le voyage de Genève. Doué des aptitudes les plus diverses, il fut nommé maître de conférences en mathématiques comme en philosophie, et on lui donna un prix qui jusque-là n'avait jamais été décerné. Malgré ces avantages, il ne fut considéré par ses professeurs que comme un esprit facile; ses condisciples seuls avaient soupçonné qu'il aurait un brillant avenir.

Il faut convenir que ses maîtres ne pouvaient lui accorder qu'une mince estime. Il était enfant, écrivait en enfant, parlait en enfant, pensait en enfant. L'habitude et le secret de réfléchir lui étaient totalement inconnus. Il composait tous ses devoirs au vol de la plume; où ses condisciples mettaient quatre heures de travail, lui n'en mettait qu'une, et il se passait d'autant plus facilement de la réflexion, que, sans cette opération encore incompréhensible pour lui, il était sans peine et souvent à la tête de sa classe.

Un autre trait saillant de sa petite vie classique à l'Argentière, ce fut l'exubérance de la versification, à commencer par la versification latine. Il avait pour composer les vers une aisance inouïe. Ni la quantité, ni la mesure ne l'arrêtaient une minute. Il n'avait besoin, ni de consulter le dictionnaire, ni de s'occuper du nombre des pieds : césures, dactyles, spondées, pentamètres, hexa-

mètres, tout arrivait comme de soi-même et dans le cadre voulu. Il n'est pas possible de se jouer avec une rapidité plus insouciant des difficultés mécaniques de la poésie que ne le faisait ce brillant humaniste. Il composait dans une étude autant de vers qu'il pouvait écrire de lignes. Cette facilité, dont ses condisciples racontaient des choses merveilleuses, le conduisit à la manie de la versification. Dès sa troisième, il fit un poème latin ; un de ses compagnons de classe le rédigeait en français, et lui le traduisait en vers latins. En seconde et en rhétorique, il faisait également en vers latins les thèmes et les discours qui devaient être écrits dans cette langue. C'était un malheur, dont nous signalerons les conséquences ; mais l'excessive bonté de ses professeurs le laissant faire et parfois semblant l'applaudir, il abusait de leur indulgence pour céder au mauvais génie qui le tourmentait.

Par le fait de la méthode adoptée, à cette époque, dans les classes que suivait Henri Plantier, la mémoire extraordinaire que Dieu lui avait donnée le tenait à la hauteur de ses meilleurs condisciples, sans qu'il eût besoin de travailler en étude. Il lui suffisait d'écouter en classe : écouter, c'était plus que retenir. Sa mémoire avait été développée par les exercices auxquels son père l'avait soumis, dès ses premières années. Le jardinier de Saint-Cyr s'amusait à concourir avec son fils pour le prix de mémoire. Sur son invitation, dans les longues soirées d'hiver, le paysan le plus lettré du voisinage venait lire de longues pages de Télémaque, et c'était ensuite à qui, du père et du fils, les réciterait sans faute, après une seule lecture, à laquelle manquait, hélas ! le plus souvent, le ton et l'accent qui aident la mémoire. Les succès de ces pacifiques batailles se partageaient entre les deux combattants.

Les heures d'étude devaient paraître bien ennuyeuses à un élève qui apprenait si vite et si bien. Et voilà, après

la faiblesse de ses maîtres, la fatale cause de l'entraînement d'Henri Plantier pour la rime. Plus tard il se reprochait, un peu trop vivement peut-être, tous ces exercices puérils. « O mon Dieu ! quelle perte de temps à jamais déplorable ! que de feuilles mortes inutilement ramassées ! quelle violation des desseins de la Providence ! (1) »

Chose singulière ! Cette part démesurée faite à l'imagination, la plus indépendante des facultés, cette pratique incessante de la poésie, en apparence le plus indiscipliné des arts, semblent ne pouvoir pas se concilier avec la plus aride et la plus austère des méthodes, la méthode scolastique. Il n'en fut rien cependant pour Henri Plantier ; de même que son intelligence s'accommoda très bien des procédés algébriques, de même la forme scolastique lui convint à merveille. Son professeur de philosophie lui rendit chères les manœuvres de cette gymnastique, aussi rationnelle que féconde. Il s'y exerça avec passion et non sans fruit. Son esprit y puisa des instincts précieux d'ordre, de discipline, de virilité, de logique, dont il s'est félicité jusqu'à la fin de sa vie. En toutes les occasions où, depuis ce cours, il rencontrait son ancien maître, M. l'abbé Chapuis, curé de la Guillotière, à Lyon, il le remerciait, dans l'effusion de la reconnaissance la plus sincère, de l'amour qu'il lui avait inspiré pour cette vieille escrime intellectuelle du moyen âge.

Sa conduite, pendant ces cinq années à l'Argentière, fut d'une régularité inviolable. Autour de lui, il vit des désordres dont son âme fut navrée, des paresseuses qu'il ne partagea point, des actes de révoltes auxquels il demeura étranger. Mais la rigueur de sa conscience lui faisait dire plus tard : « En me déroband aux défaillances, je ne pratiquai que de médiocres vertus : piété médiocre,

(1) Mémoires.

application médiocre, médiocre respect pour l'autorité. Ce dernier point surtout fut assez compromis dans l'ensemble du séminaire, après la révolution de 1830. Notre classe fut tourmentée plus que toute autre par ce souffle agitateur. Personne en particulier ne se rendit coupable parmi nous d'une rébellion qui pût être punie. Mais toujours, réunis pendant les récréations, nous causâmes des inquiétudes constantes et systématiques au préfet général des études. Nous ménageâmes aussi plus d'un déboire à notre professeur de mathématiques. Quoique les plus anciens de la maison, nous n'en fûmes pas les modèles. Pour ma part, je ne fus ni entièrement exempt, ni pleinement complice de ces torts. D'un côté, l'étourderie de mes condisciples me gagna dans une certaine proportion ; de l'autre, je fus président de la Congrégation publique et membre d'une autre Société apostolique, que le Directeur spirituel avait formée. Je ne sais trop jusqu'à quel point je répondis convenablement à la double mission que m'imposait ce double titre. Mais enfin ce fut là comme un lien par lequel Dieu, qui daignait toujours s'occuper de moi, voulut bien me retenir sous sa main ; par là, mon âme gardait toujours le sanctuaire en perspective, je m'en allais tout droit, comme par le passé, vers l'état ecclésiastique comme vers ma vraie patrie. »

Insérons ici un extrait des notes qu'a bien voulu nous communiquer un de ses condisciples. « Je l'aimais beaucoup, je l'aimais à cause de ses talents, et surtout parce que j'avais une conviction profonde de son innocence. Or, un matin, en entrant en étude, je pris la liberté de lui adresser ces mots : Que je t'aime, cher Plantier ! Il ne répondit pas à ce témoignage d'affection. Le lendemain ou le surlendemain, je répétais les mêmes paroles. Mal m'en prit, car, d'une voix sèche, il me dit : Si tu me parles de la

sorte, je m'éloigne immédiatement de toi. Plus tard, rappelant cette menace, M. Plantier la justifiait par la crainte qu'il avait conçue de se prêter à une amitié dangereuse, comme il s'en forme trop souvent parmi les élèves (1). »

On voit par ce trait avec quel soin la conscience de l'élève de l'Argentière veillait sur son intégrité. Les heures de dissipation qu'il se reprochait ne l'avaient donc pas ouverte aux suggestions du mal, et la vue du péril ne lui avait inspiré, selon la belle remarque de Joubert, que cette « peur attachée à notre sensibilité, qui fait que l'âme, comme la fleur qui est son image, se replie et se recèle en elle-même, tant qu'elle est délicate et tendre, à la moindre apparence de ce qui pourrait la blesser par des impressions trop vives ou des clartés prématurées (2) ».

Mais des douleurs cruelles s'abattirent alors sur l'âme d'Henri Plantier. Écoutons les gémissements qui s'exhalent de son cœur. « Pendant cette seconde période de ma vie, mon père fut deux fois veuf. Ma bonne mère lui fut enlevée par un effroyable accident, lorsque j'étais en troisième. Il sembla qu'il en était devenu plus tendre pour moi. Mes vacances se passèrent avec assez de charmes auprès de lui ; il me traita comme si j'avais eu vingt ans. Dans les conversations que nous échangeâmes, et qui convenaient à la nature de mon esprit, je fis l'acquisition d'une précoce expérience, qui, en me préservant de beaucoup d'illusions, me garantit aussi de beaucoup de mécomptes. La vie et le monde n'ont presque point eu de mirages pour moi, je n'en ai jamais eu de regrets. Il

(1) Journal de M. l'abbé Fougerat, ancien curé de Dancé, prêtre très estimable, que sa modestie a fait vivre et mourir dans une humble paroisse de campagne, où sa mémoire est justement bénie et honorée.

(2) Joubert, *Pensées*, t. II, p. 79-80.

vaut mieux aborder l'existence telle qu'elle est, et l'avenir tel qu'il doit être, que de leur prêter des attraits imaginaires, au risque de tomber, quand ils s'évanouiront, dans un désenchantement qui nous frappe de découragement et d'inertie. A la fin de ma philosophie, mon père se maria. Je sentis alors d'une manière poignante ce que c'est pour un fils qu'une belle-mère, même bonne, substituée à sa véritable mère ; il y a là des tristesses qu'on peut appeler inénarrables, et que je dus concentrer en moi-même. Au bout d'un an, cette seconde femme mourut en couches. Ainsi, par une coïncidence étrange, fallait-il qu'une mort, survenant dans notre foyer, couvrît de deuil et marquât, pour ainsi dire, le début de chaque partie importante de ma carrière. Ma sœur était morte quand nous avons dû quitter Belley ; ma mère mourut quand j'échangeai l'école cléricale de Saint-Cyr contre le petit séminaire de l'Argentière ; ma première belle-mère mourut, à son tour, quelques jours avant l'heure où je devais entrer en théologie. Un événement analogue ouvrira l'année où Dieu, malgré ma misère, daignera m'élever à l'épiscopat. C'est une grande leçon que cette image de la mort placée au commencement de toutes mes voies (1). »

(1) Mémoires.

CHAPITRE II

LA MAISON DES CHARTREUX.— ÉTUDES THÉOLOGIQUES. PRÉPARATION SACERDOTALE.

Henri Plantier entre chez les Missionnaires de S. Irénée.—Bel éloge qu'il fait de cette Congrégation. — M. Mioland. — Condisciples et maîtres. — Troubles à Lyon. — Epreuves de la Communauté. — Études théologiques. — La Scolastique. — Premières études d'Écriture sainte. — Vie spirituelle. — Préparation de l'âme. — Retraites. — Luites intimes. — Ordres mineurs. — Progrès spirituels. — Œuvres de zèle. — Visites à l'hôpital et à la prison militaire. — Terreurs que lui inspire le sous-diaconat. — Fuite à la Grande-Chartreuse.—Lettre à son père.—Retraite et ordination du sous-diaconat. — Il est nommé professeur d'Écriture sainte aux Chartreux. — Diaconat et Prêtrise.

M. Plantier avait obligé son fils à faire usage de son talent de versificateur pour composer un grand poème sur saint Louis, qui devait être dédié à Charles X. Il surveillait lui-même cet ouvrage, et soutenait l'ardeur du jeune poète, en lui disant qu'il allait rendre son nom immortel et assurer, en même temps, la fortune de sa famille. Vains calculs de l'orgueil paternel. La Révolution de 1830 éclate. Le poème, qui est un éloge enthousiaste de la monarchie absolue, ne risque-t-il pas de compromettre son auteur, au lieu de le signaler à l'admiration publique? La politique commande de renoncer à toutes les espérances que l'on a conçues; douze chants,

de deux mille vers chacun, deviennent la proie des flammes, et l'on se gardera si bien d'en recueillir les cendres, que les amis les plus fidèles n'auront connu, ni cette composition quelque peu hâtive, ni son malheureux sort.

Pauvre père ! votre fils ne sera pas poète, il élève plus haut ses pensées et son cœur. Vous croyez être maître de sa destinée, et c'est Dieu qui va prendre en main la direction de sa vie, et lui marquer sa voie.

C'était vers le 20 octobre 1831. Un jeune homme gravissait, d'un pas lent et d'un visage pensif, la pente de cette colline qui, se déroulant à Lyon sur la rive gauche de la Saône, en face de la montagne de Fourvière, se nomme, dans la langue populaire, la colline des *Chartreux*. Cette dénomination lui vient de ce qu'autrefois son sommet était couronné par une très belle Chartreuse, dont elle garde encore des restes magnifiques. L'ancienne église du monastère sert maintenant d'église paroissiale, sous le vocable de saint Bruno. Un vaste bâtiment, aux formes quelque peu seigneuriales, et représentant jadis l'hôtellerie du couvent, devint, après la révolution française, la propriété du cardinal Fesch, qui en fit, avec le bel enclos attenant, sa maison de campagne. Plus tard, ce prélat, dans la conduite duquel éclatèrent des choses étranges, mais qui rendit aussi à son diocèse d'incomparables services, consacra la maison des Chartreux à une œuvre, conçue dans le même esprit et constituée sur les mêmes bases que celle des Oblats, fondée au xvi^e siècle à Milan par saint Charles Borromée. Elle devait ne se composer que de prêtres du diocèse de Lyon, demeurer absolument sous la main de l'archevêque, et se tenir prête à tous les genres de ministère qu'il jugerait à propos de lui confier. Placée sous le patronage de saint Irénée, de saint Ambroise et de saint Charles, cette Société, grâce aux soins dévoués de M. l'abbé Bochard, vicaire général du

cardinal Fesch, et à la sagesse précoce de M. l'abbé Mioland, son premier supérieur, fit, dès le commencement, entrevoir pour son avenir les plus riches espérances. Elle les a pleinement vérifiées. On ne saurait dire tout le bien qu'elle a produit et qu'elle accomplit encore par les missions, les carêmes, les retraites, l'enseignement et la direction des communautés religieuses. Depuis 1816, date de sa fondation, elle n'a pas un seul jour cessé d'être un instrument docile et fécond entre les mains des divers prélats qui successivement ont gouverné l'Eglise de Lyon. C'est à la porte de cette institution, l'une des plus grandes et des plus renommées entre les sociétés purement diocésaines, qu'un humble séminariste de dix-huit ans vint frapper en 1831, vers les cinq heures du soir. Il fut introduit dans la cellule assignée pour le recevoir, et quelques instants après, dépouillé des habits du siècle et revêtu de la soutane, il entra, pour le suivre pendant vingt-quatre ans, dans le mouvement général de la communauté. De cette heure solennelle date pour lui le commencement d'une existence totalement transformée : ce jeune séminariste, c'était Henri Plantier.

Voici dans quels termes il parle de l'accueil qu'il y trouva :

« La maison avait alors pour supérieur M. l'abbé Mioland, devenu, en 1838, évêque d'Amiens. Esprit sans éclat, mais d'une rectitude souveraine, et possédant une connaissance approfondie de tout ce qui se rattachait à la vie ecclésiastique, aussi bien qu'à la direction des âmes, sa parole lente, difficile, froide, avait le mérite d'abonder en mots sentencieux et saisissants à force de bon sens et de lumière. Ainsi, le soir même de mon arrivée aux Chartreux, nous étions réunis pour l'exercice de la lecture spirituelle. M. Mioland présidait ; il ajouta, comme c'était

son habitude, quelques commentaires personnels au texte de l'auteur dont il avait fait lire quelques pages ; et dans cette courte paraphrase, il en vint à nous donner ce conseil : « Persuadez-vous bien, Messieurs, que per-
« sonne d'entre vous n'est nécessaire au monde, et que
« sans vous le monde pourrait parfaitement continuer à
« marcher ». Quelques instants plus tard, il nous dit :
« Votre vie tout entière doit partir d'un seul centre et se
« développer d'après une seule loi : la volonté de Dieu ». Quoi de plus simple et de plus élémentaire ! Et cependant je ne saurais rendre à quel point je fus frappé de ces deux rayons. Ils descendirent dans mon âme à une telle profondeur, que le premier m'a préservé des vaines illusions de la jeunesse, et que le second a fixé invariablement les règles et le cadre de ma vie. En vingt autres occasions, j'ai recueilli des maximes qui n'étaient ni moins judicieuses ni moins fécondes ; et si je ne savais pas qu'aujourd'hui, comme toujours, je ne suis qu'un pur néant, je dirais que la voix de M. Mioland a fait toute une création dans mon âme. »

Le noviciat de la maison des Chartreux n'était pas nombreux à ce moment. Henri Plantier y entra seul en 1831, et il n'y trouva que cinq condisciples : MM. Gorand (1), Bouchet, Pagnon (2), Hyvrier (3) et Bérode, tous de caractères différents, mais tous distingués par l'intelligence. Ce fut avec eux qu'il franchit le seuil de la théologie : ils avaient sur lui une année d'avance.

Leur professeur se nommait Valois. Il avait vingt-sept ans à peine, et déjà sa situation dans la ville était considérable. C'était un homme d'une éminente vertu, qui possédait à un incomparable degré le génie et la

(1) Mort curé de S.-Bruno — (2) Vicaire général de Lyon. —
(3) Supérieur de l'Institution des Chartreux.

passion des bonnes œuvres. Pas une société pieuse ou charitable à Lyon qui ne fût en contact avec lui, presque pas une dont il ne fût l'âme. La préférence de son zèle et de sa tendresse était pour les plus obscures. Celles des savoyards et des maçons reçurent, pendant un grand nombre d'années, et jusqu'à l'entier épuisement de ses forces, les soins privilégiés de son dévouement et de son apostolat. Ce qui n'était pas moins remarquable en lui, c'était, d'une part, un vrai talent de casuiste, et de l'autre, le sens mystique de la théologie. De toutes les questions de dogme que le cours des études l'appelait à traiter, il n'en était pas une dont il ne sût faire jaillir des élévations pieuses, touchantes et pleines d'intérêt. Il se rencontrait même alors dans son langage je ne sais quel charme littéraire, fruit de l'amour qu'allumaient en lui les vérités saintes dont il faisait le commentaire à ses élèves.

Tel était le maître qui fut chargé d'initier à la théologie ces jeunes gens d'élite. Ils travaillèrent sérieusement sous sa direction. Peu nombreux, ils consacraient, tous les jours, la classe du matin ou la conférence du soir à dire ou répéter les leçons qui leur avaient été marquées ; et parce qu'ils prenaient une vraie jouissance, non seulement à creuser dans le fond des choses, mais encore à se livrer à tous les procédés de la forme scolastique appliquée avec la plus extrême rigueur, ce professeur ne fut pas trop mécontent de ses élèves au point de vue de la science. On leur avait donné pour directeur spirituel et professeur d'Écriture sainte un prêtre d'un mérite austère mais éminent : c'était M. l'abbé Barret. Esprit ferme, vigoureux, logicien puissant, il avait la parole laborieuse ; mais quand il s'était échauffé, les barrières tombaient et le flot coulait alors impétueux et profond. Il conduisait aussi très bien les âmes, initié qu'il était à tous les secrets de la vie intérieure. La conversation, les con-

seils et les exemples de ce saint prêtre furent très utiles à Henri Plantier.

A peine l'année scolaire 1831-1832 était-elle ouverte aux Chartreux qu'eurent lieu, dans la ville de Lyon, les trois journées de novembre. Le peuple révolté triompha de manière à rester maître absolu de la cité, sans toutefois abuser de sa victoire. Mais bientôt les troupes que les insurgés avaient chassées rentrèrent commandées par le maréchal Soult. Elles occupèrent successivement, et pour un temps plus ou moins prolongé, tous les points stratégiques des hauteurs qui dominant Lyon, et c'est à cette époque, tristement mémorable, que fut commencée cette série de forts dont les replis enveloppent la ville comme d'une ceinture de fer.

Il était impossible que la maison des Chartreux, avec ses terrasses si bien faites pour recevoir des batteries, n'attirât pas l'attention de l'armée. On ne tarda pas à les sommer de partir ; il fallut le faire, en dépit de toutes les remontrances ; l'officier du génie, chargé de traiter la question, fut inflexible. Les supérieurs, à l'heure de cet exil inévitable, ne sachant où ménager un abri à leurs élèves, songèrent à les envoyer au grand séminaire. A l'unanimité, ceux-ci déclarèrent qu'ils voulaient partager l'infortune de leurs maîtres, et que, dût-on les reléguer dans un grenier, ils iraient là très volontiers pour continuer leur noviciat et leur théologie.

La Providence daigna se prêter à leurs vœux. Une maison de campagne, peu éloignée des Chartreux, était occupée par deux locataires ; la froide saison, c'était au mois de décembre, les avait amenés à la ville ; mais leurs appartements étaient remplis de meubles, même en leur absence. Un missionnaire, M. Lavaur, qui les connaissait, fut les prier de céder aux Chartreux, pour quelques mois, les pièces qu'ils allaient laisser libres jusqu'au

retour du printemps. De ces deux familles alliées entre elles, l'une refusa ; l'autre , au contraire, accueillit cette demande avec la bonne grâce la plus empressée. Les jeunes théologiens s'installèrent très joyeusement dans cette moitié de villa. L'hiver y fut rude ; ils eurent quelques épreuves matérielles à subir ; il leur fallut, les dimanches et les jours de fêtes, aller assister aux offices de l'église des Chartreux, ce qui n'était pas toujours très facile et très agréable dans les temps de neige et de gelée, tels qu'on les connaît à Lyon. Mais ils étaient jeunes ; à chacun d'eux Dieu avait donné une nature plus ou moins vaillante. Ils traversèrent cet âpre défilé sans trop de fatigue, mais surtout sans tristesse. Le sérieux de leurs études n'en fut pas trop compromis, et leur unique douleur était de voir le berceau de leur société habité par des soldats, qui le déshonoraient tout ensemble par leurs dévastations et la licence de leurs propos.

Malgré ces vicissitudes multipliées, Henri Plantier eut le bonheur de faire sa théologie avec soin. Il essaya d'y ramener la doctrine à des notions justes et précises. Aux éclaircissements que donnait le professeur, il en joignit d'autres empruntés aux grands théologiens dont il fit une lecture attentive. La réflexion jusqu'à cette date ne lui était guère familière, mais, à partir de son entrée aux Chartreux, il en comprit l'importance et il en trouva quelque peu le secret. Le premier usage qu'il en fit fut d'approfondir ses thèses ou de les étendre, et de s'exercer à résoudre les objections qu'elles soulevaient. On ne saurait dire les efforts qu'il consacrait à ce dernier travail. Un besoin comme irrésistible le tourmentait alors, celui de démêler, avec la netteté la plus parfaite, le vrai du faux dans toutes les subtilités et tous les sophismes. Il suivait avec passion jusqu'à ses dernières extrémités ce jeu fascinateur d'ombre et de lumière, et il ne s'arrêtait que

lorsqu'il avait entièrement séparé l'une de l'autre. Et comme le syllogisme était à ses yeux un instrument d'une efficacité souveraine pour opérer ce triage, cette division du jour et de la nuit, il se fit un devoir de le manier, comme le soldat se plaît à manier le sabre ou l'épée. Ce n'était pas qu'il eût le moindre goût pour la chicane ; car on lui rendait cette justice qu'il n'avait pas dans ses cours proposé une seule difficulté à ses professeurs ou à ses maîtres de conférence. Mais il éprouvait un vif plaisir, soit à découvrir le côté vulnérable de l'erreur, soit à le mettre en lumière. Parce que la forme scolastique, à laquelle l'avait exercé un éminent professeur, l'aidait puissamment à parvenir à ce résultat, malgré ses aridités naturelles, il la pratiqua, pendant toute sa théologie, avec une persévérante vigueur. C'est ainsi qu'il acquérait, à son insu, une rare aptitude pour la controverse qui devait le placer un jour au premier rang des apologistes chrétiens de ce siècle.

L'Écriture sainte l'attira beaucoup aussi. Il ne lui fallut pas longtemps pour deviner les richesses cachées sous l'écorce de la lettre. Le cours spécial, la lecture de certains commentateurs, et surtout celle de Bossuet, surent bientôt lui dévoiler l'immensité de ces trésors, et, séminariste de quelques mois, il se mit à tenter la paraphrase des textes sacrés qui l'avaient le plus frappé. C'était chose encore fort superficielle que ces notes de dix-huit ans, tracées au vol par un élève qui ne savait ni penser ni écrire ; mais c'étaient du moins les premiers pas de son esprit, nous dirions presque son premier et lointain apprentissage, dans un genre d'étude auquel la Providence devait l'appeler plus tard à consacrer plus de vingt ans de sa vie.

Par l'Écriture sainte, l'abbé Plantier fut introduit dans la société de leurs plus augustes interprètes, les Pères de

l'Église. Il n'en prit alors toutefois qu'une sorte d'avant-goût. Dieu lui réservait la plénitude de cette joie pour une époque qui ne devait pas être très éloignée. Dès ce moment, toutefois, il commença à faire des extraits des ouvrages des Pères de l'Église, travail qu'il a continué on peut dire jusqu'à la fin de sa vie. Ces premiers extraits signalent déjà la perspicacité de sa critique et la profondeur de ses études. Loin de s'arrêter à quelques sentences plus ou moins brillantes, il transcrivait de longs passages ayant trait au dogme ou à la morale, et pouvant servir à éclairer les graves questions de théologie qui faisaient l'objet spécial de ses études. Plus tard, l'éloquence aura sa part de cette moisson récoltée avec tant de discernement et de patience.

En tête de chaque feuille de ces recueils, nous lisons les initiales des noms de Jésus, Marie, Joseph, quelquefois une invocation à saint Jean.

Pour se former à la vie intérieure, notre fervent séminariste eut les conférences de M. Mioland, les avis de M. Barret, directeur spirituel, les conversations et les exhortations de M. Valois, professeur de théologie : trois prêtres d'une rare piété et consommés dans la direction des âmes. Quoiqu'il n'eût pas besoin d'autres guides pour connaître les voies de la perfection, il se jeta avec une avidité pieuse sur les auteurs les plus accrédités en ces matières délicates. Saint François de Sales, Grenade, Rodriguez, Surin, Saint-Jure, Bossuet, Fénelon, M. Ollier, Bérulle, Bourdaloue, dans ses *Pensées*, Massillon, dans ses *Discours Synodaux*, tels furent les initiateurs de sa conscience à cette fleur de l'esprit chrétien qu'on appelle l'esprit ecclésiastique. « Hélas ! dit-il, je ne fis pas de grands progrès dans cette science des sciences, malgré le mérite des guides que j'avais adoptés. Mais enfin ces hautes et sages leçons m'ont permis de jeter quelques pierres aux fondements de l'édifice. »

Qu'on nous permette de placer sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes de ces bonnes pierres sur lesquelles Henri Plantier bâtissait, à cette époque, l'édifice de sa vie spirituelle. Ce n'est pas sans un dessein profond de la Providence qu'elles nous ont été conservées. Nous les devons à l'heureuse habitude qu'il avait contractée d'écrire les impressions que la grâce produisait dans son âme pendant ses retraites. Ce qui le frappe à la veille de recevoir la tonsure, c'est la grandeur du saint état auquel elle sert d'initiation. Sur le seuil de la cléricature, il considère le sacerdoce qui en sera le terme, à l'exemple des grandes âmes qui jettent des regards attentifs sur l'avenir, et mesurent à l'avance l'étendue de leurs devoirs, plus encore que la hauteur où Dieu veut les faire monter. Un trouble profond s'empare de son cœur. Il est comme terrifié de la destinée qui lui sera faite, et la vue de sa faiblesse le ferait reculer en arrière, s'il ne sentait pas s'allumer dans son âme une grande ardeur pour se transformer en un homme nouveau.

« C'est donc à la purification et à l'ornement de mon cœur que je dois travailler désormais avec courage. Si je n'ai regardé le sacerdoce qu'avec des idées d'orgueil et d'ambition ; si je n'ai eu en vue que mon bien-être et des plans de repos et d'oisiveté ; si je me suis imaginé qu'avec le redoutable ministère qui me serait confié, je pourrais concilier l'attachement aux biens de la terre, l'affection trop vive pour mes parents et mes amis, l'amour même des plaisirs : voilà des préjugés condamnables à faire évanouir pour que mon cœur se purifie. Peut-être aussi ai-je vécu jusqu'à ce jour dans un éloignement complet de Dieu, ou bien dans la tiédeur, condition plus déplorable encore, puisque le Seigneur rejette le tiède de sa bouche ; peut-être la piété que j'ai fait paraître dans les séminaires n'a-t-elle été qu'un fantôme, plus monstrueux

encore que l'impiété, puisqu'à de grandes misères j'ajoutais l'hypocrisie : voilà des défauts immenses à détruire, pour créer en moi un esprit et un cœur nouveaux.

« Esprit divin, substantiel amour du Père et du Fils, purificateur des âmes, pénétrez par votre grâce puissante les replis de mon âme et les détours obscurs de ce labyrinthe, hélas ! abandonné à ses ennemis. Blessez en moi l'homme intérieur des flèches de la charité, et en me dévorant de ces feux sacrés, nourrissez-moi des fruits dont l'Eglise vous appelle le dispensateur (1) ! »

On voit que la vertu de l'abbé Plantier rencontre encore des entraves. Elle lutte, et souvent le combat la trouble, s'il n'épuise pas ses forces. Pourquoi s'étonner que le démon dispute à Dieu une âme qui pourrait mettre au service du mal des ressources si variées et si puissantes ?

Les pages qui suivent signalent cet antagonisme, quelquefois violent, toujours réel, entre les inspirations d'en haut qui sollicitent notre jeune séminariste au sacrifice, et les mouvements contraires entretenus dans son cœur par les illusions de la vanité et l'attrait des choses sensibles. Aussi va-t-il à la cérémonie de la tonsure avec la volonté de répondre à l'appel de Dieu, mais sans enthousiasme. Il obéit, et il espère ; mais son obéissance vient de la raison plutôt que du cœur, et son espérance est mêlée de crainte.

Tel est l'état de sa conscience le 13 juin 1832, trois jours avant qu'il dise : *Dominus pars hæreditatis meæ* (2).

Entré dans le sanctuaire sous l'impression de ces sentiments, il ne tarde pas à se laisser encore surprendre par ce qu'il appelle des vues opposées à sa vocation. L'étude

(1) *Notes de retraites.*

(2) Henri Plantier reçut la tonsure des mains de Mgr de Pins, dans la chapelle du grand séminaire de Lyon, le 16 juin 1832.

lui donne la conscience de ses talents, la louange réveille en lui les rêves de l'ambition. Peut-être l'orgueil paternel fait-il encore parvenir à ses oreilles quelques espérances trop intéressées. La retraite de la communauté l'oblige à se recueillir le 18 octobre suivant. Dès le premier jour, ses intentions lui paraissent indignes de l'état dans lequel il s'engage ; il s'accuse, il s'irrite contre lui-même ; il remplit quatre pages d'aveux pénibles et de larmes. C'est une seconde immolation de lui-même qu'il accomplit avec un élan plus vif encore vers Dieu, et un plus sensible mépris de lui-même. Nous ne voulons pas laisser ignorer au public le secret des angoisses intimes par lesquelles a passé cette âme. Elle s'y montre trop sincère et trop courageuse pour qu'une fausse idée du culte que nous devons à sa mémoire nous empêche d'emprunter, pour la peindre, les traits qu'elle s'est donnés elle-même :

« O mon créateur, lorsque je considère toute la vanité des fins que je m'étais proposées⁽¹⁾, l'état intérieur de mon âme a quelque chose qui m'effraie et qui m'indigne contre moi-même. Ah ! mon Dieu, je le confesse en toute humilité et tranquillité, je suis le plus grand de tous les pécheurs, parce que nul n'abusa de tant de grâces avec tant d'hypocrisie ; mais aujourd'hui que ma blessure me cause de si vives douleurs, je vais y passer une flamme purifiante qui brûlera toutes les parties menacées de la corruption. Si j'ai embrassé une règle peu sévère pour contenter mes goûts indépendants, je contrarierai ces goûts en m'imposant à moi-même certaines obligations que la règle ne

(1) Le P. Lacordaire s'adressait les mêmes reproches, en entrant à Saint-Sulpice : « Mon écueil, c'est le désir de faire parler de moi... Il faut sortir de cette vie naturelle et se consacrer tout entier au service de Celui qui ne sera ni jaloux, ni ingrat, ni vil ». (*Vie du R. P. Lacordaire*, par le P. Chocarne, chap. III, p. 72.)

prescrit pas ; compensant ainsi par de petits sacrifices l'indigne complaisance que j'ai eue pour l'homme de chair. Si j'ai formé le projet d'étudier pour ma gloire et mon utilité propre, dédaignant la gloire de Dieu et l'intérêt de mes frères, je ferai tendre tout mon travail vers ces fins que j'avais oubliées et qui sont les seules, d'ailleurs, que le prêtre doit tenir en vue. Car Dieu ne nous demandera compte ni de ce que nous avons appris, ni de ce que nous avons su, mais de l'emploi que nous aurons fait du talent qu'il nous avait confié, et son Évangile m'avertit du châtement réservé au serviteur paresseux et infidèle.... C'est là que me conduit inévitablement le triste plan d'avenir que j'ai conçu. Les hommes vanteront ma science, mon cœur s'enflera, et Dieu, indigné de mes hautes prétentions, me livrera à toutes les défaillances.

« Vous connaissez, mon divin Jésus, toutes les fautes dont mon âme est souillée ; laissez tomber sur elle une goutte de votre sang ; elle sera blanchie, purifiée et digne ensuite de vous servir. C'est là mon unique demande, mais elle renferme toutes celles que je pourrai vous adresser, car mon cœur, une fois affranchi, sera disposé, je l'espère, à exécuter en tout et pour tout votre volonté. Marie, obtenez cette grâce à votre fils Henri. » Un éclair de poésie passe alors au travers des ombres qui accablent son âme ; sa prière devient un chant :

Des projets de mon cœur trop grande est l'inconstance !
Ils vont comme des flots se pressant tour à tour :
Jésus ! que désormais, grâce à votre puissance,
Plus fixe en mes désirs, j'applique à chaque jour
Les beaux plans de vertu que j'ai conçus d'avance.

Une année s'écoule. C'est l'année mémorable où les erreurs de La Mennais provoquent les rigueurs du Saint-Siège, et où ce grand génie se révolte contre l'Église. Pendant que le fracas de cette chute épouvante le monde, Dieu

continue à préparer en silence des apologistes à la vérité catholique, qui viendront, à l'heure marquée, prendre la place de ceux que l'orgueil a perdus.

Henri Plantier est du nombre de ces âmes d'élite qui sont l'objet des complaisances divines. La lumière d'en haut pénètre plus avant dans ce jeune clerc, à peine âgé de 19 ans. Sa force spirituelle croît en proportion de la clarté divine, et quand il est appelé à recevoir les ordres mineurs, le progrès de sa vie intime éclate dans les trente-deux pages de réflexions qu'il écrit aux pieds de son crucifix. Il y a là l'image d'une âme encore inquiète comme un soldat sous les armes, encore enveloppée dans la poussière des combats qu'elle soutient, mais pouvant dire : *evacuavi quæ erant parvuli*. On sent qu'elle a plus d'empire sur elle-même, et que cette paix lui permet d'approfondir avec plus d'assurance la sublimité de l'état ecclésiastique auquel elle se prépare.

« O mon âme, entre dans la retraite, à la suite de ton dévoué Maître. N'entends-tu pas sa voix, douce comme celle de l'amitié, te dire : O ma bien-aimée ! tu veux t'unir à moi par des nœuds plus étroits ; ton envie est de faire un pas de plus dans mon amour, avant de le faire dans le sanctuaire. Je veux bien te recevoir ; ma soif de ton bonheur est si brûlante que je ne puis te refuser cette faveur. Mais sache-le bien ; il faut être ornée d'une vertu céleste. Que je te conduise dans la solitude ; là je parlerai à ton cœur. *Ducam in solitudinem, et ibi loquar ad cor*. Cède, ô mon âme, cède sans contrainte à cette voix qui t'invite !... C'est dans la solitude que Dieu te fortifiera pour l'avenir. Retrempée dans les eaux propices de la grâce, tu te rempliras d'une noble ardeur par la pensée que le secours d'en haut te sera toujours donné pour pouvoir combattre avec avantage. Médite donc, ô mon âme ! examine de plus près tes inclina-

tions ; fais choix des vertus dont tu veux t'embellir ! »

Ce touchant dialogue continue jusqu'à la fin de ces pieux exercices. La première vertu qui fixe les regards de notre retraitant, c'est la virginité. Il en approfondit la loi, il en fixe les limites, il en peint avec une sainte admiration les charmes et la gloire. C'est un véritable traité qu'il écrit, et l'on voit qu'il n'en a pas trouvé la matière dans un autre livre que son propre cœur. Il conclut dans ces termes : « Puisque la dignité sacerdotale est en quelque manière égale à l'honneur de la maternité divine, il faut se disposer à recevoir ce sacré caractère, comme le ciel prépara Marie à servir de demeure au Saint des Saints qui voulut prendre la forme d'un esclave. Plusieurs années ont été consacrées de Dieu à la construction et à l'embellissement de ce pieux édifice ; je dois donc m'appliquer, pendant les années qui me restent à parcourir jusqu'à l'âge fixé par les saints canons, à me composer un trésor de vertus qui fasse de mon âme un séjour digne du Tout-Puissant. Plus j'approche du terme, plus je dois m'enrichir, parce que la perfection me devient plus nécessaire à mesure que j'avance. Or, parmi toutes les autres vertus, la virginité m'étant indispensable, je dois, en raison des progrès que je fais dans la hiérarchie, rendre cette vertu plus active et plus brillante au fond de moi-même, afin que, lorsque l'heure de monter à l'autel aura sonné, j'aie cette pureté angélique qui en est l'honneur et le devoir. Du reste, l'Église exige que ses clercs même minorés, même tonsurés, soient tous d'une intégrité virginale. O mon âme, conforme-toi aux vœux de ta mère ; c'est le Saint-Esprit qui les lui inspire. Vierge Marie, secondez mon désir, je suis votre fils ! »

Le quatrième jour de sa retraite, il médite sur l'oraison. Cet exercice commence à lui devenir familier ; mais, pour en retirer plus de fruits, il s'applique à s'en démon-

trer à lui-même la nécessité et les avantages. L'homme spirituel se forme en lui, il cherche à grandir dans la vie intérieure. Les exemples qu'il a sous les yeux lui font comprendre l'importance de l'oraison : « Regarde autour de toi, ô mon âme ; quels sont les ecclésiastiques de nos jours dont le zèle est le plus soutenu et les travaux apostoliques les plus féconds ? Ne sont-ce pas les hommes d'oraison ? Interroge-les sur le temps qu'ils y consacrent ; tu verras qu'ils emploient tous les jours au moins une heure à s'entretenir avec Dieu, et très souvent un espace de temps plus considérable. Comme par là leur courage et leur piété ne manquent jamais de l'aliment qui doit les entretenir, il est naturel qu'ils y persévèrent. Les peines du ministère n'ont rien qui les effrayent. Bien loin de se présenter sous un point de vue défavorable, il se découvre à eux sous l'aspect le plus attrayant. Ils s'estiment heureux d'avoir des fatigues à soutenir pour la gloire de leur divin Maître, et plus ils en sont accablés, plus leur félicité augmente. N'espère donc pas, ô mon âme, que le Seigneur fasse exception pour toi. S'il faut, pour être serein et fort parmi les ennuis et les labeurs du ministère, faire assidûment oraison, je m'y appliquerai avec piété, avec persévérance.

« Après l'esprit d'oraison, je dois me revêtir de l'esprit d'humilité, ou plutôt faire marcher ces deux esprits de front, parce que Dieu résiste au superbe, tandis que la prière seule de celui qui s'humilie pénètre dans les cieux. Cette raison suffirait pour nous faire estimer l'humilité, car nous avons besoin de grâces ; les grâces ne s'accordent qu'à la prière ; la prière n'est efficace qu'autant qu'elle est humble. Donc l'humilité nous est d'une nécessité absolue. »

Puis notre jeune séminariste entre dans d'autres considérations, non moins élevées que pratiques, sur cette vertu.

C'est à sa raison qu'il s'adresse, c'est elle qui a peut-être besoin d'être convaincue, et pour dissiper ses doutes, il lui présente les enseignements et les exemples des saints. Il termine ainsi : « Enfin, comme l'âme a son humilité, le corps a aussi la sienne : c'est la modestie... Sois modeste, ô mon corps, et pare-toi de la dignité dont le concile de Trente veut faire l'ornement des actions même les plus ordinaires des clercs. O mon âme ! sois donc humble, appliquée à l'oraison, pure comme Marie, amie de la solitude, et tu plairas à Dieu, et tu seras appelée au service de son Eglise. Marie, ô ma mère ! bénissez ces résolutions. »

Telles furent les dispositions avec lesquelles Henri Plantier reçut les ordres mineurs le 1^{er} juin 1833. Il fut immédiatement appelé à faire usage des forces morales qu'ils lui avaient communiquées.

Homme de dévoûment et de charité par excellence, le professeur que nous connaissons lança ses élèves dans les œuvres de zèle, pendant les jours de promenade. La part qui échut à Henri Plantier, ce furent l'hôpital et les prisons militaires. « Mon lot, dit-il, m'était profondément antipathique, soit parce que j'avais les organes extrêmement délicats, soit parce qu'il y avait alors beaucoup de timidité dans mon caractère. Dieu voulut bien m'aider à me vaincre. Je visitai mes malades et mes prisonniers avec une constante exactitude. Mon cœur, je dois l'avouer à ma honte, était un peu froid, mais ma ponctualité fut inflexible. J'ose espérer que, devant le bon Maître, la persévérance que je m'imposai compensa l'élan et l'attrait qui me manquaient.

« Ce fut au travers de ce noviciat que j'atteignis l'âge du sous-diaconat. A ce moment, je ne sais quelle terreur me saisit. Comme si l'avenir s'était offert à mes regards avec la perspective de tentations ou de responsabilités redou-

tables, la pensée me vint de m'ensevelir dans le désert. Aucun écueil sérieux ne s'était rencontré sur ma route ; tout m'invitait à rester à mon poste, et cependant j'éprouvais l'irrésistible besoin de fuir. J'y succombai. Après la fête de Pâques, nous avions, chaque année, quinze jours de vacances. En 1834, pendant ma dernière année de théologie, j'en profitai pour m'en aller secrètement à la Grande-Chartreuse, où le Prieur Général, Dom Jean-Baptiste, m'avait écrit qu'il me donnerait une place. Le jour même où j'arrivai, on me fit entrer en cellule. J'y demurai trois semaines, très heureux de cœur, mais très éprouvé de corps par l'extrême rigueur du climat. Ma frêle constitution luttait péniblement contre l'intensité du froid, qui régnait encore dans ces montagnes, même au seuil du printemps. Qu'eût-elle fait en plein hiver ? J'étais forcé de me poser à moi-même cette question, sans pouvoir y répondre autrement que par de graves inquiétudes partagées par le Père Général.

« Arrivèrent alors les réclamations des Chartreux, qu'enfin j'avais informés de mon essai de vie monastique. Une lettre, commandée par Mgr de Pins et rédigée par M. l'abbé Mioland, supérieur, vint conjurer le Père Prieur de me renvoyer à Lyon. On m'y décernait, sans que j'y eusse aucun droit, de tels éloges, on prétendait fonder sur moi de telles espérances, on me disait, hélas ! tellement indispensable à je ne sais quelle réorganisation des études qu'on affirmait être à l'état de préparation, que Dom Jean-Baptiste ne crut pas devoir me retenir plus longtemps au noviciat et dans le cloître. Après quarante jours de douce et sainte captivité, je repris, la tristesse dans le cœur et les larmes dans les yeux, la route de Lyon (1).

(1) On sait que Fénelon, au moment de recevoir les ordres sacrés, conçut une résolution extraordinaire qui paraît avoir vive-

M. Plantier avait joint ses instances à celles des Chartreux pour obtenir le retour de son fils. La voix de la chair n'aurait pas ébranlé la volonté du jeune novice, si ses forces n'avaient pas trahi son courage. Cependant la douleur de son père l'avait ému, et quand il fut décidé qu'il quitterait le désert, il lui annonça cette nouvelle par une lettre où il ménage sa sensibilité en lui laissant croire qu'il renonce à la vie religieuse pour ne pas attrister le reste de ses jours :

« MON CHER PÈRE,

« La lettre du Révérend Père aura bien pu vous convaincre que je pouvais à la rigueur, sans dépasser mes droits, demeurer au couvent ; mais puisque l'usage que j'en ferais doit coûter si cher à votre tendresse, j'y renonce, et je me décide à reprendre le chemin du monde. Me voilà sorti de cellule et libre de partir. Si j'avais de l'argent, je me mettrais bien en route tout seul ; mais ma bourse est vide ; je n'avais pris en quittant Lyon que ce qu'il fallait exactement pour faire mon voyage. Je ne pensais pas alors devoir jamais plus en avoir besoin, tant était vif le désir que j'éprouvais de mourir séparé du siècle, tant était fortement arrêtée la résolution que j'avais prise de poursuivre, malgré toutes les difficultés, l'exécution de mon projet. Dieu en a disposé autrement, et comme mes prévisions ne s'étaient pas étendues à ce nouvel ordre de choses, mes finances se trouvent en défaut. Venez, cher Père, venez me tirer de l'embarras où je me trouve. Venez, non plus avec les sentiments de colère que vous manifes-

ment contrarié l'évêque de Sarlat, son oncle. On peut voir, sur cette particularité de sa vie, les éclaircissements qu'en donne le cardinal de Bausset, liv. I, n° 14.

tiez dans votre lettre, et que je ne pense pas avoir mérités, mais avec douceur et repos d'esprit. Oubliez tout ce que mon départ a pu avoir de pénible, pour ne plus songer qu'au plaisir que doit avoir votre cœur, au retour d'un fils que vous croyiez perdu...

« Adieu, je vous embrasse de cœur...

« Votre fils obéissant ,

« H. PLANTIER. »

Cette lettre est datée du 5 mai 1834. Henri Plantier, à peine arrivé à Lyon, fut appelé au sous-diaconat. Il sortait d'une retraite, il y rentre avec joie, et comme s'il n'avait pas songé, dans la solitude, aux ordres qu'il avait encore à recevoir, il s'excite lui-même au recueillement et à l'examen de sa vocation ecclésiastique.

« O mon Dieu ! j'ai déjà fait deux pas dans la cléricature, mais ils ne sont pas irrévocables ; maintenant encore je suis libre de revenir en arrière et de passer à des vœux séculiers ; si je reçois le nouvel ordre auquel mes supérieurs m'appellent, je ne le pourrai plus. Le serment que j'aurai prononcé de vous servir toujours, vous ne m'en délierez jamais. Qu'il est donc important d'y bien réfléchir ! Qu'il est nécessaire d'y être bien appelé ! Qu'il est indispensable d'en bien connaître les obligations ! »

Voilà l'objet de toutes ses pensées et de toutes ses prières, à ce moment décisif de sa vie. Avant de se prosterner dans le sanctuaire, il eut encore à soutenir de longues heures d'angoisse intérieure. Lui qui avait soupiré après une vie qui devait l'ensevelir à jamais dans l'ombre, le condamner à tous les sacrifices et le clouer pour ainsi dire sur la croix, tremble lorsqu'il doit rompre à jamais les liens du siècle. S'il n'alla pas jusqu'à dire : « Mon

Dieu, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! » du moins fut-il en proie à la peur, à l'ennui et à une mystérieuse tristesse. Mais l'obéissance le rendit victorieux, et nous le voyons se relever au pied de l'autel, avec toutes les marques de cette énergie morale qui va chaque jour éclater dans sa conduite, et substituera en lui, comme il l'écrivait, la veille de cette ordination, *l'homme de l'éternité à l'homme de la terre*.

Les résolutions que prend Henri Plantier, au moment de son sous-diaconat, ajoutent de nouveaux traits à sa physiologie morale, et elles complètent l'étude que nous avons essayé de faire de son âme :

« 1^o Je ferai tous mes efforts pour renoncer à ma volonté propre. Je ne cesserai de me combattre jusqu'à ce que je sois parvenu à cette vertu fondamentale de la perfection chrétienne, nécessaire encore plus à un clerc qu'au simple fidèle ; bien persuadé que, sans elle, je ne suis capable de rien, et qu'avec elle, au contraire, je pourrai faire les plus grandes choses ; car ce n'est qu'aux âmes qui se renoncent elles-mêmes que Dieu communique ses grâces ; ce n'est que dans les cœurs entièrement vides que le Saint-Esprit veut habiter. De cette vertu une fois acquise découleront comme naturellement l'humilité, qui me fera éviter les louanges et les tristes fumées de la vaine gloire ; la douceur, qui me rendra d'une humeur toujours égale et sereine envers tout le monde ; la charité, qui étouffera tous les mouvements d'envie que l'orgueil fera naître en mon âme.

« 2^o J'ai promis à Dieu une chasteté perpétuelle. Or, cette vertu ne consiste pas seulement dans l'éloignement des plaisirs défendus de la chair, mais encore dans le don absolu de toutes ses affections à Dieu seul : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei !* »

C'est le 24 mai 1834 qu'Henri Plantier reçut le sous-diaconat. Il avait vingt-deux ans à peine.

En rentrant aux Chartreux, il était redevenu, par droit d'ancienneté, l'élève doyen du cours de théologie ; mais ses études étaient achevées. Pendant le temps qu'il y avait consacré, une grande transformation s'était accomplie dans son âme. Il s'en émeut en y songeant, et il s'écrie dans ses Mémoires :

« O mon Dieu ! pendant ces trois années, vos bontés ont été bien grandes pour moi, et quoiqu'en ma vie les commencements de l'homme nouveau n'aient été que très médiocres, il me semble pourtant que vos insignes miséricordes à mon égard n'ont pas été totalement perdues. Vous m'avez fait trouver dans mes supérieurs et mes maîtres des conseils judicieux, dont la lumière subsiste encore en mon âme, et des modèles accomplis dont je vénère la mémoire. Je leur dois aussi l'amour de la science sacrée, l'habitude de réfléchir, et, dans une certaine mesure, l'art de discuter et de combattre. Quand, du point où je suis parvenu dans ma carrière, je reviens sur ces débuts déjà si lointains, j'y démêle avec gratitude les premiers linéaments d'un conseil qui ne me sera révélé que dans le progrès de l'âge. O mon Dieu, je sais bien que je n'ai pas alors, pas plus que maintenant, répondu pleinement à vos vues ; mais je bénis encore votre tendresse de ce qu'elle ne m'a pas permis d'être plus rebelle aux mystérieux desseins de votre grâce. »

Son cours de théologie terminé, l'abbé Plantier fut désigné par ses supérieurs pour professer l'Écriture sainte aux jeunes théologiens des Chartreux, dont plusieurs avaient été ses condisciples. Ces fonctions durèrent pour lui de l'âge de 23 ans à l'âge de 25 ans, du sous-diaconat à la prêtrise.

Voici comment il jugeait plus tard son enseignement :
« Assurément il était faible, puisque je n'y avais été préparé

par aucunes études spéciales et préliminaires. Mais si mes élèves y recueillirent peu de fruits, j'y trouvai pour ma part trois précieux avantages : avantage d'étudier l'hébreu pour mieux saisir le sens et apprécier la beauté de l'Ancien Testament, dans ceux de ses livres qui avaient été écrits dans cette langue ; avantage d'apprendre à savourer l'Écriture dans les moindres détails du texte sacré. Je ne saurais dire tout ce que ce résultat m'a causé de joies et procuré de ressources dans le cours de ma vie et l'exercice de mes divers ministères. Avantage enfin de me plonger dans la lecture des Pères de l'Église. Saint Basile, saint Jean Chrysostôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire, me devinrent familiers dans leurs homélies ou leurs traités se rapportant aux Livres Saints. Une fois engagé dans cette riche carrière, je poussai mes investigations par delà leurs écrits exégétiques ; je voulus connaître l'ensemble de leurs ouvrages, et je le fis avec autant de constance que d'application. Aux grands Docteurs que je viens de nommer, j'ajoutai presque tous ceux dont se compose la chaîne de la Tradition. Saint Justin et saint Irénée m'intéressèrent beaucoup ; Tertullien m'inspira une vraie passion ; Arnobe, Athénagore, Hermias, Origène, Clément d'Alexandrie, absorbaient mon admiration, plus encore que mon temps. Combien j'aimai, quoique à des titres divers, saint Cyprien et saint Grégoire de Nazianze ! Pourrai-je oublier mon attrait pour saint Jérôme, le commentateur des commentateurs, et mon goût pour l'austère éloquence de saint Hilaire et la majesté toute romaine de saint Léon ? Les deux saints Cyrille, saint Théophile d'Antioche, saint Méthodius de Patara, saint Epiphane de Salamine et saint Ephrem, l'illustre diacre d'Edesse, doivent à leur tour être cités par ma reconnaissance ; ils m'ont aussi fait passer bien des heures de délices. »

Dans ce champ immense de la tradition chrétienne, l'abbé Plantier moissonnait des deux mains. Le grain qu'il recueillit a presque suffi seul, jusqu'à la fin de sa vie, aux besoins cependant multipliés de son ministère, et, même à soixante ans, ce trésor de jeunesse n'était pas tellement épuisé, qu'il ne pût lui offrir des citations accommodées aux nécessités, aux erreurs, aux épreuves, aux périls des temps qu'il traversait.

Comme parmi les jeunes gens qui l'écoutaient, plusieurs devaient se vouer à la prédication, après avoir déterminé le sens naturel et substantiel des Livres Saints qu'il expliquait, l'abbé Plantier indiquait le parti oratoire qu'il était possible d'en tirer, tant au point de vue moral qu'au point de vue littéraire. Il s'acquittait de cette portion de sa tâche, comme de tout le reste, avec une fidélité pleine d'attraits pour lui. Il lui arrivait souvent d'écrire quelques pages destinées à montrer l'effet que certains textes pourraient produire dans un discours. « Pauvre novice ! s'écriait-il plus tard. Qui étais-je pour parler de la chaire, moi qui ne l'avais pas encore abordée ? Mais enfin je regardai cette témérité comme m'étant permise pour donner à mes leçons une utilité plus sérieuse ; et mes auditeurs s'en constituaient plus d'une fois solidaires et complices, en décernant des éloges immérités à ces médiocres essais de littérature. Je préluais ainsi, sans le savoir, à des compositions d'un genre analogue, mais beaucoup plus difficiles, plus élevées, plus importantes, auxquelles j'allais être bientôt invité par un changement imprévu de situation. »

L'abbé Plantier tenait, du reste, à inculquer, dès lors, dans l'esprit de ses élèves la conviction qu'on ne pouvait pas enseigner la doctrine chrétienne aux peuples avec une autre langue que celle des Livres Saints. Il leur disait :

« Pour être éloquent, il faut unir au talent naturel et à l'étude approfondie de la matière qu'on veut traiter les connaissances les plus analogues à l'objet de son discours ; autrement, la composition manquerait de la vie et des richesses qui lui sont propres. Ministres du Seigneur, nous en faisons la triste expérience ; pourquoi l'éloquence évangélique s'est-elle énervée dans la bouche de nos contemporains ? Parce que nous n'avons plus la science, et que nous avons perdu le langage de notre religion sainte. Reprenons cette langue abandonnée, et notre ministère retrouvera son lustre.

« Or, la science et le langage qui nous conviennent, nous les puiserons dans nos divines Ecritures. D'un côté, elles sont la source principale de la véritable doctrine ; de l'autre, on ne trouve qu'en elles cette langue de la piété, du zèle et de l'onction, qui mène si sûrement un prédicateur au but qu'il doit se proposer, c'est-à-dire à l'édification des peuples et à la conquête des âmes. Cet avantage, quand il serait seul, devrait lui faire chérir l'heureuse nécessité de mêler sans cesse le texte saint à ses compositions. »

On le voit, si le maître est jeune encore, c'est une haute raison qui l'inspire, et les élèves formés à son école font un apprentissage sérieux de la science sacrée.

A l'étude de l'hébreu, l'abbé Plantier joignit celle de l'anglais et de l'italien pour être en mesure de lire tous les ouvrages qui avaient paru dans ces langues sur les Livres saints. Plus tard, il apprendra l'allemand dans le même dessein. L'anglais et l'allemand lui étaient assez familiers, pour qu'il pût les lire couramment ; il parlait l'italien avec autant de correction que d'aisance.

Ces graves études n'arrêtaient pas l'avancement spirituel de notre jeune sous-diacre. M. l'abbé Mioland continuait à diriger les efforts qu'il faisait pour dompter les saillies

de son caractère, échapper aux tentations de l'orgueil, trop naturelles chez un séminariste transformé en professeur, et pénétrer plus avant dans la connaissance de la vie mystique.

C'est au mois de mars 1835 qu'il est appelé au diaconat. Affranchi par une fidèle correspondance à la grâce de tous les obstacles qui s'opposaient à son étroite union avec Dieu, il ne s'occupe plus que de se donner à son divin maître. Le sacerdoce se dépouille à ses yeux des avantages extérieurs sous lesquels il avait pu le considérer, sur le seuil de la carrière ecclésiastique. Il écrit le 13 mars 1835, la veille de son ordination : « Le grand-prêtre sous la loi mosaïque portait toujours sur le front une lame d'or où ces paroles étaient gravées : *Sanctus Domino*. Ainsi proclamait-il aux yeux des peuples que, séparé des choses du monde, il devait s'appliquer uniquement au culte du Seigneur et procurer sa gloire.

« Si le prêtre de la loi nouvelle ne porte pas cet ornement, il a dans son âme un signe particulier qui le remplace. Le sacerdoce imprime en lui un caractère sacré. C'est là comme un sceau de propriété gravé sur tout son être, qui l'attache au Seigneur ; c'est une consécration qui, le distinguant des créatures ordinaires, l'élève au-dessus d'elles et le dévoue exclusivement au ministère auguste de la religion.

« Les liens qui tombent sur lui, selon l'expression du prophète, n'ont pas qu'une force passagère. L'engagement est pris pour toujours, parce que, jusqu'à la fin, subsistera le caractère qu'il a reçu. L'offrande qu'il a faite aussi de lui-même a dû être sans réserve. Dieu est essentiellement jaloux : quand on se sacrifie à lui pour le servir, il lui faut la victime entière. Il rejetterait avec indignation une hostie mutilée, car il veut qu'on puisse dire de chacun de ses ministres : *Sanctus Domino*. Mais si le prêtre ne s'est

pas dévoué dans la plénitude de son être, comment osera-t-il porter le titre glorieux de possession du Seigneur ? Rien n'empêchera de placer sur son front en même temps : *Devotus mundo*. Dès lors, il apparaîtra comme un esclave soumis à deux maîtres ; par conséquent, il apparaitra tout au monde ; l'éternelle vérité le déclare. »

Comment ne pas admirer avec quel soin cette âme d'élite est préparée à la couronne sacerdotale presque égale, dit l'apôtre, à celle des anges (1) ! Voilà les traits déjà merveilleux d'une statue que Dieu taille pour un dessein évidemment extraordinaire. Le marbre est resplendissant, les proportions s'harmonisent entre elles ; cependant le Prêtre éternel emploiera encore plus de deux ans pour achever son ouvrage. Diacre le 15 mars 1835, l'abbé Plantier attendra, pour être promu au sacerdoce, l'âge marqué par les saints canons ; il sera ordonné prêtre le 20 mai 1837.

Voici en quels termes il a marqué cette date dans ses *Mémoires* :

« Avec une certitude sereine, confiante et tenant à je ne sais quelle pente naturelle de mon âme, je suis allé à cette dernière ordination comme au terme indubitable de ma destinée sur la terre. Aucun calcul ni aucun respect humain ne m'a conduit. Mon père m'a laissé libre : si j'avais reculé plus tôt devant les engagements définitifs, il m'aurait accueilli volontiers pour m'associer à son commerce. Le pas qui m'a définitivement fixé dans le sanctuaire, et celui qui m'a valu le droit de monter à l'autel pour y célébrer les saints mystères, je les ai faits avec la volonté la plus maîtresse d'elle-même. Ah ! si tous les autres détails de ce grand et solennel événement me donnaient autant de repos et de sécurité, je serais bien

(1) Héb., II. 7.

heureux ! Mais qui sait, ô mon Dieu, ce que nous révélera le formidable jour de vos justices (1) ? »

C'est l'humilité qui exprime ces doutes, à la fin d'une vie déjà longue et chargée de graves responsabilités ; nous ne leur donnons une place dans ce récit que pour signaler cette marque de similitude entre l'abbé Plantier et les grands serviteurs de Dieu. Le souvenir des grâces divines leur rend, chaque jour, plus amer le sentiment de leur propre misère, et plus ils remercient Dieu de ses bienfaits, plus ils se reprochent de n'en avoir pas été dignes.

(1) Mémoires.



CHAPITRE III

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LYON. — LEÇONS SUR LES *POÈTES BIBLIQUES.*

Reconstitution de la Faculté de Théologie de Lyon. — Scrupules de Mgr de Pins. — Choix de nouveaux titulaires. — L'abbé Pavy et l'abbé Plantier. — Belle résolution et plan d'études de ce dernier. — Labeur opiniâtre ; jouissances délicates. — Il se décide à publier ses leçons sur les poètes bibliques. — But de cet ouvrage. — Analyse de quelques portraits. — Etudes demeurées inachevées. — Mérite de ces premiers travaux. — Attitude de l'abbé Plantier au sein de la Faculté ; il se défie des influences universitaires. — Avantages qu'il trouve dans son cours d'hébreu. — Il est nommé membre de l'Académie de Lyon. — Ses derniers engagements dans la congrégation de Saint-Iréné.

L'année qui suivit l'ordination sacerdotale de l'abbé Plantier devait lui révéler les desseins de Dieu sur son avenir. Continuerait-il à être professeur dans un humble noviciat, ou allait-il être appelé à se produire au dehors ? Ils ne tarda pas à le savoir, et voici comment.

Des hommes considérables agissaient sur l'esprit de Mgr de Pins, pour le décider à la restauration de la Faculté de Théologie. Cette institution semblait à la veille de sa ruine en 1838 ; deux seuls professeurs la

représentaient : M. Pagès, professeur de morale et Doyen ; M. Arlac, professeur d'hébreu. Heureusement, un jeune et brillant auxiliaire y fut appelé pour enseigner l'histoire, comme professeur suppléant : ce fut M. l'abbé Pavy, qui devint plus tard évêque d'Alger. Bientôt après on y introduisit un autre ecclésiastique, dans les mêmes conditions, pour occuper la chaire de dogme : ce fut M. l'abbé Vincent, autrefois membre de la maison des Chartreux. Ces deux prêtres fort intelligents, concertant leur action avec M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, et M. Soulacroix, recteur de l'Académie de Lyon, firent entendre à Mgr de Pins que le cadre de la Faculté étant constitué, les chaires en étant reconnues et dotées par l'Etat, il serait précieux non seulement de ne pas laisser vaquer ces titres par eux-mêmes avantageux, mais encore de les confier à des prêtres distingués, laborieux, capables, après un certain temps, de faire honneur au clergé du diocèse et de rendre des services à l'Eglise. L'archevêque d'Amasie laissait transpirer des craintes et répliquait par des objections. C'était l'incorporation des professeurs à l'Université ; c'était l'immovibilité de leurs titres ; c'était la signature, non pas des Supérieurs ecclésiastiques, mais du Recteur, laïque ou simple prêtre, au bas de leur programme étalé dans des affiches publiques. A ces alarmes du prélat on répondait que le choix et la présentation des professeurs lui étant complètement dévolus, c'était une garantie, pour le moins égale à celle qui s'attachait à la nomination des chanoines titulaires et des curés inamovibles ; que, dans le cas où un professeur s'écarterait obstinément de la saine doctrine, le gouvernement n'hésiterait pas à s'entendre avec l'autorité diocésaine pour le déposséder de sa chaire ; qu'avant de recevoir la signature du Recteur, le programme passerait par le contrôle de l'Ordinaire, qui pourrait le modifier

à son gré et le ramener, s'il en était besoin, à la plus rigoureuse orthodoxie ; qu'avec tous ces droits attribués et toutes ces promesses faites à l'Archevêque, la Faculté rajeunie n'offrirait plus que des avantages considérables et de très faibles dangers. Non pas conquis, mais à peu près désarmé par ces assurances, Mgr de Pins consentit à ce qu'on réorganisât ce foyer d'enseignement supérieur.

Avant tout, on arrêta le nombre des chaires : dogme, morale, histoire, hébreu et Ecriture sainte, éloquence sacrée ; voilà le cadre dans lequel on se renferma pour commencer, en se promettant toutefois de faire détacher, dès qu'on le pourrait, l'enseignement de l'hébreu de celui de l'Ecriture sainte, et de provoquer la création de deux chaires distinctes pour ces deux branches de la science ecclésiastique. On dut ensuite, de concert avec l'administration diocésaine, s'occuper du personnel. L'histoire demeura l'apanage de l'abbé Pavy, et fit briller en lui les talents qui devaient le conduire aux honneurs de l'Église. Pour l'hébreu, la pensée de Mgr de Pins se porta sur l'abbé Plantier. Il avait entendu raconter en ville qu'il s'était occupé de cette langue, et qu'il en avait même donné des leçons aux Chartreux. Ses succès littéraires lui étaient connus, et la première fois qu'il l'avait vu, il avait conçu pour lui une sympathie toute particulière. Il fut donc heureux de le proposer pour la chaire d'hébreu.

Par certains côtés, cette nomination semblait faite pour réjouir l'abbé Plantier ; elle ouvrait, devant son avidité d'apprendre, une carrière féconde aussi bien pour les études philosophiques que pour la grande exégèse ; elle lui fournissait un moyen facile de se former, s'il le voulait, à l'exercice de la parole publique. Bien d'autres horizons lumineux s'ouvraient encore devant lui pour lui faire accueillir avec satisfaction le patrimoine inat-

tendu qui venait de lui échoir. Malgré cela, il ne prit rang dans la Faculté que sous le coup d'une insurmontable inquiétude. « Un pressentiment amer surtout me dominait, dit-il dans ses Mémoires, c'était que nos supérieurs ecclésiastiques ne nous témoigneraient jamais, par suite de la position fautive où nous allions être, qu'une bienveillance très réservée; et que, par le fait de cette apparente froideur, les professeurs, envahis par un malaise involontaire, seraient tentés, au détriment de l'esprit ecclésiastique, de chercher auprès de l'Université des compensations aux bonnes grâces que leurs chefs naturels paraîtraient leur refuser. Ce danger me semblait devoir se produire par la force des choses. Je l'affrontai, bien résolu à pencher toujours du côté de mes supérieurs plutôt que du côté de l'État; avec la grâce de Dieu, je ne me suis jamais départi de cette ligne de conduite. »

Sa promotion à la chaire d'hébreu ne fut pas accueillie avec faveur dans le clergé du diocèse. La plupart ne pouvaient pas lui pardonner sa jeunesse. D'autres attribuaient cette fortune prématurée à des intrigues trop envahissantes, et aux tendresses séniles de Mgr de Pins pour un jeune ecclésiastique qui, par hasard, avait eu le secret de lui plaire. L'abbé Plantier n'ignora pas ces rigueurs de l'opinion contre lui. Ce furent elles qui fixèrent le programme de son cours.

Puisqu'on se prévalait de sa nomination pour murmurer contre les amis trop intéressés qui, disait-on, l'avaient préparée, et contre Mgr d'Amasie qui l'avait faite, le jeune professeur devait, dans la mesure de ses humbles moyens, chercher à désarmer ces mécontentements, et prouver qu'il ne manquait pas d'une certaine aptitude pour les fonctions dont, malgré son âge, il venait d'être chargé. S'il s'était borné dans son enseignement à faire de la pure philologie, il aurait pu difficilement atteindre son but et

faire tomber les préventions. Qui serait venu l'entendre dans ses dissertations grammaticales ? qui les eût comprises ? qui les eût goûtées, avec l'aridité plus ou moins abstraite dont elles eussent été forcément empreintes ? Il lui eût été impossible par là de donner le moindre attrait à son cours. Alors l'idée lui vint de partager son enseignement en deux branches, l'une philologique et l'autre littéraire, répondant au double titre donné momentanément à la chaire qu'il devait occuper : *Hébreu et Ecriture sainte*. Par les leçons philologiques, il ferait connaître les éléments du mécanisme de la langue hébraïque, et, cette science une fois acquise, il expliquerait les livres de l'ancien Testament écrits dans cet idiome. Dans les leçons littéraires, il entreprendrait d'analyser et de mettre en lumière les beautés de la poésie sacrée, ou plutôt des poètes bibliques. Les premières ne seraient intéressantes que pour ceux qui seraient initiés à l'étude de la langue sainte ; mais les secondes seraient accessibles à tout le monde ; et, s'il avait le bonheur d'y réussir, elles montreraient qu'on ne s'était pas trompé, en le croyant digne à vingt-cinq ans d'être nommé professeur de Faculté.

Son projet approuvé par les divers juges dont il avait demandé les conseils, il se mit résolument à l'œuvre. Dès la première leçon, il obtint des suffrages qui le remplirent d'ardeur. C'était le 19 novembre 1838 (1). Le jeune professeur avait eu soin de rendre hommage

(1) Le décret qui nommait l'abbé Plantier professeur d'hébreu est du 12 octobre 1838. En le lui notifiant, M. Soulacroix, recteur de l'Académie de Lyon, lui disait : « Le choix que Mgr l'Archevêque avait déjà fait de vous a été pour M. le Ministre un sûr garant de l'excellence de l'enseignement dont vous êtes chargé et du succès qu'il doit obtenir pour le bien de la Religion et de l'Etat ». (25 octobre 1838.)

à la mémoire de son prédécesseur, prêtre vénérable, victime de la révolution de 1789, qui avait protesté par sa démission contre celle de 1830, et n'avait pas été encore remplacé. Il y avait quelque mérite à rappeler, pour en faire l'éloge dans une chaire de l'État, le souvenir d'un homme qui avait sacrifié sa carrière à un sentiment de noble indépendance. Ce courage était dans la nature de l'abbé Plantier.

Son cours prit vite un certain éclat. L'originalité de ses aperçus, l'abondance de ses développements et l'élégance de sa diction captivaient, non seulement les élèves accoutumés à suivre l'enseignement de la Faculté, mais les amis de la science et de la bonne littérature. Les dignitaires de l'Université eux-mêmes assistaient parfois à ses leçons. Mais si les maîtres de la science se montraient ravis du talent du jeune professeur, il n'en était pas toujours ainsi de tous les auditeurs. Une conférence sur les *Rapports de la cosmogonie de Moïse avec les sciences physiques* (1) n'eut pas le don de plaire à un libre penseur, qui manifesta sa désapprobation en termes fort incivils. Le fait fut rapporté à l'abbé Plantier. Dans la séance suivante, il improvisa la défense de la thèse attaquée. Des applaudissements lui donnèrent raison et couvrirent de honte son adversaire.

M. Plantier père était très assidu au cours d'Écriture sainte. Il recueillait les impressions de l'assemblée, et les communiquait ensuite à son fils, en y ajoutant ses propres observations. Incapable de juger le fond des idées, il en appréciait la forme avec la liberté qu'autorisait un amour-propre bien légitime, soutenu par une raison sûre et un goût délicat. L'abbé Plantier attachait un grand prix à ce contrôle. D'une rigueur inexorable pour ses composi-

(1) Encore inédite.

tions, il remettait sans cesse son travail sur le métier, cherchant toujours une expression plus exacte de sa pensée. On ne croirait pas à la torture qu'il s'imposait à lui même, si nous n'avions là-dessus son propre témoignage.

« Combien la rédaction de ces conférences esthétiques fut laborieuse, combien de temps je consacrai à leur préparation, c'est ce que je ne saurais assez dire. Au moment où je les entrepris, je n'avais rien composé. La lecture méditée des grands auteurs avait mis dans ma tête je ne sais quel idéal que je voulais à toute force atteindre, et comme mon inexpérience était profonde, je fis, pour réaliser cette perfection dont j'entrevois l'image, des efforts dans lesquels il entraît autant de violence que d'obstination. J'avais toujours eu, disait-on, quelque facilité naturelle ; mais elle semblait avoir totalement disparu devant la sévérité nouvelle qui s'était emparée de mon goût. L'enfantement de chaque phrase était aussi long que pénible, et quand il s'agissait, non plus de la traduction de quelque idée particulière, mais de toute une leçon, c'était des journées, et des journées de douze ou quinze heures de travail chacune, qu'il me fallait pour élever jusqu'au couronnement ce modeste édifice. Il y a, dans les deux volumes que j'ai fait paraître sur les beautés de la Bible, des conférences à la rédaction desquelles j'ai consacré une mesure de temps et parfois de veilles que tout le monde déclarerait invraisemblable, tant elle fut énorme. Ce labeur opiniâtre ne fut ni sans amertume ni sans découragement, au moins à l'état de tentation, ni sans une influence plus ou moins fâcheuse sur ma santé, mal remise encore des épreuves traversées par elle pendant mon cours de théologie. Mais, la grâce prêtant son concours, je ne me laissai vaincre par aucune difficulté, et, pendant cinq ou six ans, je poursuivis, avec

une fixité qui ne se démentit pas, mon enseignement volontaire d'esthétique sacrée (1). »

Du reste, si ces études étaient laborieuses, elles lui procuraient aussi des charmes ineffables. Il écrivait à un de ses amis : « Retiré, depuis quelque temps surtout, dans la solitude de mes pensées, je n'ai presque plus rien à démêler avec le monde ; le bruit des révolutions et des combats dont il est le théâtre n'arrivent à moi que comme des sons solennels, il est vrai, mais affaiblis par la distance, et jamais ils ne deviennent pour mon esprit une préoccupation qui l'absorbe. Au lieu du présent, c'est le passé que j'habite. Je me suis fait dans mes souvenirs comme une patrie idéale, et là j'ai pour société tout un peuple d'ombres sublimes. Moïse, David, Isaïe, voilà des hommes avec qui je converse ou plutôt que j'écoute ; à ma prière, ils se réveillent, ils reprennent leur lyre ; ils me font entendre un écho des célestes accords dont ils enchantèrent autrefois Israël, et je vous assure qu'au milieu de tels hommes et de telles harmonies, on oublie facilement et ses contemporains et tout le vain fracas dont ils remplissent l'univers (2) ».

Le pieux enthousiasme que le contact de ces hommes divins excitait dans l'âme de l'abbé Plantier lui imposait le devoir de faire connaître les beautés de leurs écrits, non seulement par des leçons fugitives devant une assemblée restreinte, mais par un ouvrage qui réunirait dans une suite de tableaux leurs portraits littéraires. Des jugements isolés et partiels, des ébauches inachevées, voilà le cercle dans lequel s'étaient renfermées jusqu'alors les observations de la critique sur les poètes bibliques ; nul auteur n'avait tenté pour eux ce que La Harpe avait fait, au dernier siècle, pour les grandes muses de la Grèce et de

(1) Mémoires.

(2) Lettre à M. l'abbé Crozet, 7 juillet 1842.

l'Italie, et par un étrange destin, les noms les plus glorieux dans les fastes de la poésie étaient ceux à qui le goût avait consacré le moins d'études.

Frappé de cette lacune, l'abbé Plantier crut opportun de la signaler à l'émulation de la science, et telle fut l'intention qui le porta à publier en 1842 son livre sur les *Poètes bibliques*. En l'annonçant, il disait que ces esquisses étaient moins, dans sa pensée, une appréciation de leur auguste objet qu'un appel à l'approfondir : « Je les lance sur l'abîme, ajoutait-il, comme des fleurs destinées, si Dieu le veut, à conduire d'autres navigateurs à l'exploration du monde où je les ai cueillies ».

Cependant l'ouvrage avait le mérite de la nouveauté. Lowth avait suivi une autre méthode, et donné à ses savantes recherches un objet différent. Le professeur d'Oxford s'était proposé de définir le caractère de la poésie biblique; celui de Lyon avait eu pour but de peindre les poètes hébreux; le premier n'aspirait qu'à déterminer des genres, le second voulut retracer des physionomies. Que suivait-il de là? C'est qu'à les envisager dans leur idée fondamentale, les *Etudes littéraires* étaient une création véritable. Elles avaient cela de commun avec les anciens commentaires qu'elles traitaient comme eux de la littérature biblique; mais elles se distinguaient de tout écrit analogue, en ce qu'elles considéraient la poésie sacrée non pas en elle-même, mais, si l'on peut ainsi parler, dans les génies inspirés qui la représentent; et c'est ici, on le sait, un travail que Lowth n'a réalisé qu'en passant, dans un chapitre où, par ébauches rapides, il a rassemblé les figures de nos principaux prophètes.

L'abbé Plantier a donc comblé un vide dans l'esthétique sacrée, et il l'a si bien fait, que personne, depuis quarante ans, n'a songé à reprendre son travail. Sa méthode consiste

à dessiner au trait les poètes sacrés ; il montre leur génie sous les faces qui le distinguent, laissant dans le silence les détails qui pouvaient leur appartenir en commun ; et, grâce à ce procédé, les redites s'évanouissent. Si, dans quelques parties, les figures qu'il esquisse se ressemblent, il se hâte de signaler au lecteur ces analogies, dont souvent il ne s'aperçoit pas lui-même, et alors l'indication qui lui est donnée prend à ses yeux l'intérêt d'un parallèle.

Arrêtons-nous devant quelques unes de ces figures que le savant professeur fait apparaître dans toute leur majesté. Voici Moïse : « J'étais un jour, dit l'auteur, dans une basilique de Rome ; assis en face de l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture italienne, le *Moïse* de Buonarotti, je contemplais avec enthousiasme les beautés mâles et sévères de ce monument fameux, lorsque soudain, rompant avec mon admiration pour faire de la philosophie, j'essayai de m'expliquer pourquoi Michel-Ange avait traduit ce thème avec tant de génie, et fait du marbre qui le représente la gloire de son ciseau. La solution de ce problème ne me parut pas difficile ; je me dis que, semblable à toutes les hautes intelligences, le statuaire toscan s'était inspiré de son sujet, et que, s'il avait reproduit avec tant de sublimité l'image de Moïse, c'est qu'il avait su trouver dans Moïse même, avec une poésie sans exemple, je ne sais quelle grandeur voisine de cet infini, dans lequel l'architecte de Saint-Pierre, le peintre du Jugement dernier, allait puiser le germe de toutes ses conceptions esthétiques. Ma pensée est encore aujourd'hui la même : plus je considère le législateur des Hébreux, plus je conçois qu'il a dû profondément frapper cette puissante imagination de Michel-Ange ; et Moïse porte, à mes yeux, dans la vérité de son histoire, une magnificence que nulle fiction ne saurait atteindre (1). » Après ce début, nous saluons, dans une res-

(1) *Etudes bibliques*, Leçon vi. — Moïse.

pectueuse admiration, le thaumaturge, le législateur, l'historien, le poète ; nous prêtons l'oreille à ce chant suprême dans lequel le prophète défaillant, à la veille de sa mort, répandit toute son âme, et nous y retrouvons la vigueur des pensées et l'éclat des images qu'il avait déployées sur les bords de la mer Rouge, dans le chant glorieux de la délivrance.

Les deux conférences sur Job respirent toute la mâle poésie de ce drame sublime « qu'on peut appeler l'effroi de l'exégète, mais qui fait en retour l'admiration du littérateur ». C'est le Prométhée biblique. Mais comme il dépasse le Prométhée d'Eschyle ! Ce n'est pas la grandeur factice et désordonnée du tragique grec ; c'est quelque chose de plus sublime, soit par la majesté de l'ensemble, soit par la magnificence des descriptions. Vous voyez se dérouler devant vous toutes les merveilles de la création, depuis le fier coursier à la mouvante crinière, qui creuse du pied la terre, s'élançe avec audace, affronte le glaive, de loin savoure l'ardeur des combats, la voix tonnante des chefs et le cri des armées, jusqu'à l'aigle suspendant son aire sur les abîmes, planant au haut des airs, considérant sa proie, et abreuvant de sang ses aiglons. C'est le poème de la nature, c'est aussi le poème de la douleur. Jamais la langue de l'homme n'a fait entendre des plaintes plus déchirantes que celles qui s'échappent des entrailles de Job. Jérémie a peut-être plus de sensibilité dans ses lamentations ; mais les cris douloureux de Job sont plus pénétrants, ses larmes plus brûlantes, sa tristesse plus amère et plus accablante.

David est le roi de la poésie lyrique. « Jamais, dit Lamartine, la fibre humaine n'a résonné d'accords si intimes, si pénétrants et si graves.... Tous les gémissements du cœur humain ont trouvé leur voix et leurs notes sur les lèvres et sur la harpe de cet homme.... Lisez de

l'Horace ou du Pindare après un psaume ! pour moi, je ne le peux plus. »

L'auteur des *Études bibliques* parle comme Lamartine. Il fait admirablement ressortir le lyrisme du Roi-Prophète, et après avoir lu les trois études qui lui sont consacrées, on n'hésite pas à dire, avec de Maistre, que lorsque l'aigle de Cédron prend son vol vers les nues, l'œil pourra mesurer, au-dessous de lui, plus d'air qu'Horace n'en voyait jadis sous le cygne de Dircé. Aussi, ses chants, « après avoir été répétés dans de lointains pays qui furent leur patrie, et dans des siècles qui sont bien loin de nous ; après avoir excité l'enthousiasme de mille générations Israélites, sous les voûtes des deux temples de Jérusalem ; après avoir passé sur les lèvres de tout ce que le Christianisme a produit de fidèles ; après avoir fait l'aliment, la consolation, l'appui, le bonheur, l'étude et l'admiration des plus sublimes génies et des âmes, les plus héroïques et les plus pures, dont s'honore le passé ; après avoir été non-seulement traduits dans toutes les langues connues, mais encore commentés, retentissent, à trois mille ans de leur naissance, dans les cathédrales de nos cités, comme dans nos villages, et sont redits aux quatre coins de l'univers, partout où il y a des sociétés. Connaissez-vous un poème qui soit entré aussi profondément et aussi universellement dans l'âme et la mémoire des hommes ? »

Si David est le roi des poètes, Isaïe est, à son tour, le roi des prophètes. Le ciel entr'ouvre devant lui l'avenir, et son regard inspiré, interrogeant les siècles, surprend le secret des grands événements qui vont s'accomplir. Des hauteurs sublimes où l'inspiration prophétique l'a fait monter, il contemple les empires florissants et les cités opulentes, Ninive, Babylone, Tyr et Sidon, ces deux filles orgueilleuses de la mer, l'Égypte, avec son grand

fleuve et ses palais somptueux. Pendant que ces royaumes se promettent dans leur orgueil une gloire impérissable, le prophète se rit de leurs espérances ; il connaît leur destinée, et il les voit, se brisant les uns contre les autres comme des vases d'argile, entre les mains du Très-Haut. Et pour nous peindre toutes ces ruines, Isaïe emploie les couleurs les plus énergiques et les images les plus saisissantes. Lisez la description émouvante du renversement de Babylone. N'y sentez-vous pas toute la majesté de la plus haute poésie ?

Le caractère de Jérémie est dessiné avec non moins de vigueur et d'élévation. Il est prophète, lui aussi ; il fait entendre d'effrayantes menaces contre les villes coupables, et il épanche sur les nations prévaricatrices cette coupe où le Seigneur a versé le vin de sa fureur. Mais il est surtout le poète de la douleur : ses accents sont les gémissements plaintifs du patriotisme en deuil. C'est Jérusalem qui est l'objet de ses lamentations, et cette Sion bien-aimée n'est pas pour lui un être abstrait ou inanimé. Ce ne sont point des pierres, c'est un être vivant : « Le poète la personnifie et lui donne des traits humains ; il l'appelle, dans son langage, par les noms les plus tendres ; c'est sa mère, et parce que ce fut une mère qu'il chérit d'un amour sans exemple, il consacre à la regretter d'incomparables douleurs : *Plorans ploravit.* » Le cri de son âme est une plainte immense ; il pleure les maux de sa patrie, comme n'a jamais pleuré une paupière humaine, et dans la touchante éloquence de ses élégies, il égale les lamentations aux douleurs.

Cette analyse suffit pour démontrer que l'abbé Plantier ne faisait pas une peinture idéale des nobles figures de l'Ancien Testament. Il en cherche les traits dans l'Écriture seule, et il sait leur donner tant de relief qu'ils se gravent dans l'âme en caractères ineffaçables. Il révèle

ainsi une rare puissance de pénétration et de fécondité. Tirant de soi ce qu'il écrit, il se distingue, dès ce moment, des intelligences qui sont toujours à l'emprunt, pour se ranger parmi les intelligences créatrices, appelées à éclairer leur époque, en même temps qu'à honorer la science. Son style est original et semble prédestiné aux triomphes de l'éloquence. Il est élégant, harmonieux, fleuri, quelquefois trop fleuri peut-être. Heureux l'écrivain à qui l'on ne peut reprocher que de n'être pas assez économique de ses richesses, et qui a seulement besoin, pour satisfaire les goûts les plus difficiles, d'être plus avare de ses couleurs ! L'abondance et la grâce des images décèlent en celui-ci un poète écrivant sur des poètes ; mais, sous cette forme si éblouissante, vous trouvez la structure d'une dissertation, d'une thèse complète, et vous ne pensez à l'éclat du coloris que pour observer qu'il est une convenance de plus, dans un ouvrage de ce genre.

Les critiques ne manquèrent pas aux *Etudes bibliques*, mais elles portaient plutôt sur les lacunes que sur les défauts de l'ouvrage. Pour se défendre, l'auteur n'eut qu'à rappeler la promesse qu'il avait faite, dans la préface de son livre, de consacrer une autre publication aux généralités de la poésie biblique. « Je me propose, avait-il dit, de suivre les muses bibliques, depuis le premier jusqu'au dernier anneau de la chaîne qu'elles composent ; et quand j'aurai pu toucher aux limites de cette carrière, je ferai succéder l'étude générale de la poésie hébraïque à l'étude personnelle des génies qui la représentent. D'illustres observateurs, je le sais, ont déjà pénétré dans cette seconde voie ; tout le monde connaît les savantes investigations de Lowth ; mais, ni ce docteur, ni ceux qui se sont engagés plus tard sur ses traces n'ont épuisé les découvertes, et par delà les solitudes

qu'ils ont interrogées, d'immenses régions nous restent encore à parcourir (1). »

Le temps lui a manqué pour réaliser le plan qu'il avait conçu. Il était divisé en trois parties. La première était comme une introduction générale à l'étude de la poésie biblique. L'auteur consacrait deux conférences à démontrer à ses auditeurs *l'utilité de l'étude des grands poètes*. Ce n'est pas lui qui aurait voulu, comme Platon et comme certains esprits exagérés de notre époque, proscrire les poètes en les couronnant de fleurs, et les envoyer, comme Apollon chassé du ciel, promener où ils pourraient la disgrâce de leur talent et les accords méprisés de leur lyre. Que ceux qui voudraient leur jeter le même arrêt d'ostracisme lisent ces deux belles leçons, et ils comprendront combien l'intelligence humaine peut gagner au contact de ces hommes sublimes. La lecture des grands poètes éveille l'enthousiasme, source des généreux élans de l'âme et des hautes inspirations. Qui ne sait que Bossuet ne saisissait jamais la plume sans avoir lu quelques pages d'Homère, et que c'était ainsi que le roi de la poésie profane communiquait les plus vifs transports au roi de l'éloquence chrétienne ? *L'étude des poètes agrandit la pensée, donne du mouvement à la sensibilité, de l'essor à l'imagination, apprend à colorer le style et perfectionne la langue*. Quand on fréquente ces hommes privilégiés, on parle et on écrit soi-même avec plus de richesse, « comme autrefois, dit Maury, la fable trouvait une voix plus mélodieuse aux oiseaux qui avaient voltigé sur la tombe d'Orphée ».

Ces deux conférences, dont l'objet était si attrayant, furent publiées dans la seconde édition des *Poètes bibliques* qui parut en 1865. Elles conduisaient leur auteur

(1) Préface de la première édition, 1842.

à une étude d'un intérêt encore plus piquant, celle de *l'alliance de la religion avec la poésie*. Il démontra d'abord que cette alliance a existé chez tous les peuples, et que la religion l'accepte et y apporte les richesses dont elle est seule en possession, c'est-à-dire le vrai, le beau et le bien. Il s'élevait ensuite contre la manière dont notre siècle l'a comprise. Durant les trente premières années de ce siècle, la haute influence de quelques hommes éminents avait su faire revenir notre pays à l'estime de la religion. La France intelligente de la Restauration se nourrissait des œuvres de M. de Maistre, de M. de Bonald, du *Génie du Christianisme*, et des *Conférences* de l'évêque d'Hermopolis. La poésie avait compris que, pour s'accréditer auprès de cette génération, elle devait mêler à ses vers quelque arôme de christianisme. Le nom de Dieu, le crucifix, la sainte Vierge même, apparaissaient çà et là dans ses créations, et la description de nos cathédrales gothiques s'enchaînait jusque dans les romans les plus immoraux. C'est dire que nos poètes n'étaient pas, au fond, chrétiens comme il faut l'être, quand on a reçu de Dieu un talent supérieur, et que l'on obtient, de la part des hommes, une admiration qui peut être pour eux un péril.

L'abbé Plantier comprit qu'il devait dénoncer, avec toute la vigueur de son talent, l'alliance singulière que les poètes modernes s'efforçaient de réaliser dans leurs œuvres, et il ne craignit pas de flétrir le sensualisme dans lequel tombait leur muse, tout en demandant des inspirations à la religion. La jeunesse française se passionnait encore, à cette heure, pour deux de nos poètes qui n'ont pas su mériter jusqu'au bout l'admiration accordée à leurs débuts littéraires. Il fallait combattre cet entraînement, en ôtant à des écrivains trop séduisants le masque trompeur dont ils se couvraient.

Après avoir traité ces questions, étrangères par elles-

mêmes à un cours d'Écriture sainte, mais que l'on aime à rencontrer au seuil d'une étude sur la poésie biblique, l'abbé Plantier cherchait à connaître le génie et les ressources de la langue hébraïque, en se livrant à de savantes théories sur la *métrique des Hébreux* (1). Il essayait ensuite de se rendre compte de l'influence qu'avaient exercée sur la poésie biblique le climat de la Palestine, le caractère et la religion du peuple juif. Bien qu'inachevées, les conférences qui roulent sur cette question nous ont paru si remarquables que nous n'avons pas hésité à les publier (2).

Pourquoi les forces de l'homme ne lui suffisent-elles pas pour mettre le dernier sceau à ses ouvrages, et pourquoi les hautes intelligences sont-elles assujetties à des missions extérieures qui les forcent à délaisser les travaux de la science ? C'est la plainte que nous ne pouvons pas retenir, en fouillant dans les notes recueillies par l'abbé Plantier sur la littérature hébraïque. Il y a là comme un amas immense de riches matériaux pour un monument grandiose sur la plus noble de toutes les langues, puisqu'elle a été la langue de Dieu lui-même, parlant à son peuple choisi, par des hommes inspirés, à travers quarante siècles. Le professeur de Lyon en eût marqué jusqu'à la moindre règle, et chanté les beautés dans toute leur magnificence, si la Providence lui en eût laissé le loisir.

Isaïe lui inspirait une véritable passion, et jusqu'à la fin de sa vie, il médita de consacrer un volume entier au commentaire de ce Prophète. Il avait entrepris ce travail pour les Psaumes, et l'on ne saurait dire toute la poésie et la piété qui débordaient de ses lèvres, quand il

(1) Ces deux conférences parurent dans la seconde édition des *Poètes bibliques* en 1865.

(2) Voir la troisième édition des *Poètes bibliques*, publiée par M. Gervais-Bedot, à Nîmes, éditeur des Œuvres complètes de Mgr Plantier.

donnait à une société d'élite une idée même fugitive des travaux qu'on pourrait encore entreprendre sur ces chants sublimes, après tout ce qu'en ont écrit les plus grands interprètes du texte sacré. Les *Poètes bibliques* faisaient sentir tous ces trésors dont leur auteur aurait pu enrichir à la fois l'exégèse sacrée et la langue française.

Dès leur apparition, ils attirèrent les regards d'un prélat dont les écrits faisaient alors autant d'honneur aux lettres qu'à la science ecclésiastique. Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, s'empressa d'écrire à l'abbé Plantier : « La lecture de votre livre m'a offert de bien belles et bien éloquentes pages. J'ai voulu faire partager ma jouissance aux professeurs de mon séminaire... Vous aviez à redouter un écueil : la critique et l'appréciation d'auteurs inspirés sous la forme appliquée à l'étude des auteurs profanes ; vous avez admirablement triomphé de cette difficulté (1) ».

Ozanam exprimait, de son côté, l'admiration qu'il avait éprouvée en lisant les *Études bibliques*. « J'avais déjà parcouru ce livre, écrivait-il à M. l'abbé Desgeorge, le 7 février 1847, ces dernières vacances, chez M. le Recteur, mon beau-père, où l'on en témoignait la plus grande estime. Je vous remercie de me l'avoir envoyé ; souvent j'aurai lieu, pour mes travaux littéraires, de consulter ces belles études, où la poésie des livres saints est jugée avec autant de science que d'élévation. Veuillez exprimer à M. l'abbé Plantier ma gratitude pour les jouissances que cette lecture me causera. »

Plus tard, quand la seconde édition parut, un critique, justement célèbre, disait : « C'est un livre grandiose, illuminé des clartés divines de l'Horeb et du Sinai, animé du souffle ardent des Écritures et des prophètes ; galerie

(1) Lettre du 21 octobre 1842.

monumentale, où les figures de Moïse et de Job, de David et d'Isaïe, de Jérémie et d'Ezéchiel, suspendues entre le ciel et la terre, semblent se pencher pour apercevoir les pygmées qui les imitent, les travestissent ou les rail- lent ; œuvre qui pourrait suffire à la gloire d'un penseur, d'un savant, d'un écrivain, et qui n'a été que le premier chapitre de cette belle vie, toute de travail, de dévouement, d'apostolat, de courageuse polémique et de luttes éloquentes (1). »

Ce que le brillant professeur de la Faculté de Lyon a dit de l'étude des poètes, nous devons le dire aussi de la lecture de son livre : elle convient à tous les âges et à toutes les conditions. Les prêtres y apprendront l'art d'exprimer les grands enseignements de la foi dans la langue des prophètes, les fidèles y seront touchés de l'éclat dont la parole de Dieu aime à se parer pour frapper l'attention du peuple. Que les hommes du monde, trop accoutumés, hélas ! à considérer la forme plutôt que le fond des ouvrages, étudient ces belles pages, ils verront qu'elles sont écrites pour faire goûter les merveilleuses richesses renfermées dans nos livres saints. Voilà le digne complément des études littéraires de nos collègues. La jeunesse chrétienne, qui a expliqué les poésies lyriques et les épopées de la Grèce et de Rome, ne doit pas rester étrangère aux sublimes inspirations poétiques de nos écrivains sacrés. Plusieurs siècles avant les poètes profanes, ils ont chanté, sur un ton bien plus éloquent, les grandes choses du ciel et de la terre, Dieu et sa puissance, la création et ses merveilles, l'homme, sa bassesse et sa grandeur, sa misère et sa gloire, ses déceptions et ses immuables espérances.

Ces dissertations littéraires sur la poésie des livres

(1) Armand de Pontmartin.

saints assurèrent jusqu'au bout une popularité exceptionnelle au cours de l'abbé Plantier. Après lui, celui qui réussit avec le plus d'éclat fut l'abbé Pavy. Beaucoup d'esprit, beaucoup de facilité et de grâce, voilà les mérites qui contribuèrent à rassembler autour de sa chaire des auditeurs qui devenaient tous ses amis. Huit années d'enseignement furent récompensées par l'évêché d'Alger, où Mgr Pavy prépara la résurrection de cette jeune Église d'Afrique, qui donne aujourd'hui de si belles espérances. Le professeur d'histoire se lia d'une étroite amitié avec le professeur d'Écriture sainte, et plus tard, revêtus de la même dignité, ils partagèrent la gloire de faire bénir et admirer en eux la noble fécondité de l'Église de Lyon.

Au sein de la Faculté, il y eut quelques tiraillements. Les uns voulaient aller un peu trop loin vers l'Université; d'autres tenaient, au contraire, à demeurer étroitement unis à l'Église. Une grâce particulière retint l'abbé Plantier parmi ces derniers, et ne permit jamais que, chez lui, le prêtre fût absorbé ni même dominé par l'universitaire. Ceux qui trouvaient quelques charmes au sourire de l'État, et l'État lui-même, surent parfaitement se rendre compte de cette attitude, qui ne fut jamais blessante, mais toujours réservée. On ne lui décerna point de faveurs, c'est à peine si on eut de l'équité. Titulaire le plus ancien, lorsque l'abbé Vincent, nommé recteur, eut laissé vacant le doyenné de la Faculté de Théologie, l'abbé Plantier avait quelque droit à en être investi; mais on le fit passer à un de ses confrères. Par ces procédés, on prétendait sans doute lui faire expier l'indépendance dont il n'avait cessé de donner l'exemple, et plus on semblait s'étudier à le punir de ce qu'il n'était pas universitaire, plus aussi on affermissait en lui la résolution de ne jamais l'être. « O mon Dieu! s'écriait-il plus tard, c'était là le germe de cette vive répulsion que j'ai, dans la suite, éprouvée pour

l'amitié du monde officiel et les contacts intimes du pouvoir. Heureuses impressions, instincts tutélaires, dont je bénis votre Providence d'avoir assuré la prépondérance en mon âme, pour me garantir contre la fascination des hommes et les entraînements de l'ambition (1). »

Les quelques malaises que l'abbé Plantier rencontra dans la Faculté de Théologie ne l'empêchèrent pas d'y recueillir des bienfaits éclatants. Par l'enseignement de l'hébreu, qui constituait la base de son professorat, il se vit, jusqu'à l'âge de quarante ans, affranchi de ces charges qui absorbent trop aujourd'hui la vie du jeune prêtre, et lui laissent si peu de loisir pour l'étude. Quand surtout sa chaire eut été dédoublée par la nomination de M. l'abbé Vernanges à l'Écriture sainte, et qu'il lui eut été permis alors de se renfermer exclusivement dans la philologie, il devint presque maître de tout son temps, et libre de l'appliquer, sans aucun détriment pour ses élèves, à des études fécondes. Par les leçons d'esthétique, ajoutées à l'objet normal de son cours, il s'exerça à la composition littéraire, mais plus spécialement à la manière oratoire. Ses conférences sur la poésie biblique l'initièrent à ce secret, au prix des tortures qu'il a fait connaître, et ce fut sans doute ce qui décida ses supérieurs à l'employer sous différentes formes, et sur divers théâtres, au ministère de la parole publique.

Les saints livres sont l'expression authentique et infaillible du vrai et du beau surnaturel. L'abbé Plantier le savait, c'est pourquoi, après avoir étudié leur incomparable poésie et leur mérite littéraire, il s'appliqua à y découvrir, comme il l'enseignera plus tard aux autres (2), un riche aliment pour sa piété, une source toujours jail-

(1) Mémoires.

(2) *Règles de la vie sacerdotale*, t. I, p. 377-400.

lissante de consolation pour ses peines, une précieuse ressource pour son talent. Il puisa, dans l'intimité des auteurs sacrés, une élévation habituelle d'esprit. Accoutumé à fréquenter les prophètes, heureux de se laisser emporter par leurs ailes de feu sur les hauteurs où les a placés l'inspiration, fidèle à prendre leurs écrits pour l'observatoire, d'où sa pensée interrogeait les champs ouverts à ses contemplations, il contracta, à un rare degré, le besoin de voir en grand.

L'Académie de Lyon ouvrit ses rangs à l'auteur des *Etudes bibliques*. En l'appelant dans son sein, en qualité d'académicien libre, elle lui faisait déclarer par son secrétaire qu'elle avait voulu rendre un juste hommage au mérite de son enseignement, à son talent d'écrivain et à la dignité de son caractère personnel (1). L'abbé Plantier répondit qu'il ne pouvait voir qu'une faveur imméritée dans la distinction dont il était l'objet, et qu'elle exciterait en lui une émulation plus active pour les fonctions qu'il remplissait à la Faculté de Théologie, puisqu'elles lui valaient l'honneur d'appartenir désormais à une royale et savante société. Toutefois il ne parut guère aux séances de l'Académie que pour faire sur le *Panorama du christianisme* par M. Rey, un rapport qui attira l'attention sur un livre oublié aujourd'hui (2). Des travaux plus importants absorbaient son temps, et il allait se donner d'une manière définitive à la congrégation de Saint-Irénée. Le rang distingué qu'il y occupait déjà faisait présager à ses confrères les services qu'il pourrait rendre à la communauté. Ce ne fut donc pas sans bonheur qu'ils l'admirent à y prendre ses derniers engagements au mois d'octobre 1838. Cet acte solennel fut précédé d'une

(1) Lettre du 6 décembre 1843, signée Grandperret.

(2) 28 janvier 1844.

retraite. L'abbé Plantier ne s'occupe, pendant ces pieux exercices, que des obligations qu'il est sur le point de contracter. L'obéissance va devenir plus étroitement sa règle, il veut se convaincre de l'importance de ce devoir ; et comme les résistances pourraient venir de son esprit, qui commence à mesurer ses forces, il emploie toutes les ressources de sa logique à se démontrer à lui-même la nécessité de porter, avec autant de sincérité que de courage, le joug qu'il va se donner. Voici les résolutions de sa retraite :

« 1° Vivre au jour le jour... Ne m'inquiéter ni de mon avenir ni de celui de la maison ; me reposer en paix sur les soins de la Providence et la prudente sollicitude de mes supérieurs ;

« 2° M'attacher uniquement à faire la volonté divine pour cette volonté elle-même ;

« 3° Me garder bien de m'attacher à quoi que ce soit. Aimer tout ce que voudra le bon Dieu et ce que m'imposera l'obéissance, mais ne me laisser prendre à rien.

« C'est tout un chemin de perfection, toute une théorie de bonheur.

« Mon Dieu ! on m'a admis à faire mes derniers engagements : je vais m'unir à la société des prêtres de Saint-Irénée, par un double vœu de stabilité et d'obéissance.

« Bénissez mes liens, imposez-moi vous-même la croix que je vais prendre. Que jamais je ne me repente de m'être ainsi fait votre captif, que jamais votre joug ne me devienne intolérable. Je ne demande pas des joies ; refusez-moi, si vous le voulez, vos consolations ; mais donnez-moi du courage, de la patience, du renoncement et de la persévérance. Appuyées sur ces vertus, fruits de votre grâce, mes promesses n'auront pas été vaines ; je ne reviendrai pas sur mon sacrifice ; je m'immolerai toute ma vie comme un holocauste d'obéissance. Les

anges, et mes confrères qui vont être témoins de mes serments, n'auront pas à pleurer sur mon retour.

« Marie, obtenez-moi ces grâces. Dieu seul ! »

La cérémonie d'admission eut lieu le 5 octobre 1838 et fut présidée par l'évêque d'Amiens. Ainsi le premier comme le dernier lien par lequel l'abbé Plantier s'attacha à la communauté des Chartreux fut béni par Mgr Mioland, et il n'oublia jamais la reconnaissance qu'il devait à ce vénérable prélat pour un si grand bienfait.

CHAPITRE IV



ŒUVRES DE ZÈLE. — COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Intérêt que prend l'abbé Plantier au grand catéchisme des Filles dans la chapelle de la Retraite. — Il est nommé confesseur des Sœurs de Saint-Joseph. — Situation de cette communauté. — La Révérende Mère du Sacré-Cœur. — Études Mystiques.— *Conseils à une Directrice de Noviciat.*—Incident relatif à la nomination de l'abbé Plantier comme supérieur de cette maison.—Il s'en retire, mais il continue à lui témoigner son dévouement. — Voyage de Mère du Sacré-Cœur à Nîmes. — Les Religieuses de Sainte-Elisabeth. — Abbaye de Pradines. — Attachement de l'abbé Plantier à ce Monastère. — Services qu'il lui a rendus.

A l'enseignement de l'hébreu, l'abbé Plantier dut joindre quelques fonctions du ministère pastoral. Ses supérieurs le mirent à la tête du grand catéchisme des jeunes filles, qui se faisait dans la chapelle dite de la Retraite. Il avait déjà prêté sa collaboration, l'année précédente, au prêtre chargé de cette œuvre. Maintenant il la dirige ; aussitôt il détermine l'objet de son enseignement, et il arrête la méthode qu'il veut suivre. Il parlera exactement, se tenant en garde tout ensemble contre le relâchement, qui cède trop à la nature en flattant la mollesse, et contre

le rigorisme, qui fausse les consciences et les étouffe. Il évitera tout apprêt, cherchant à être à la portée des plus humbles esprits, et revêtant pour cela les formes les plus familières. Parler ainsi, ce sera toujours au moins son désir, si ce n'est pas toujours son mérite. Habitué, par suite de ses occupations, à une parole grave, sérieuse et presque philosophique, il y reviendra peut-être de temps à autre, oubliant la langue naïve et sans art du catéchisme. Mais ces oublis seront rares, et quand il le fera, qu'on ne lui en sache pas mauvais gré ; ce sera à son insu. « Notre vœu le plus ardent, et qui ne se démentira jamais, c'est de nous faire tout à toutes dans nos instructions pour vous éclairer toutes, vous pénétrer des vrais principes de la morale chrétienne, et vous disposer ainsi à produire les vertus que, secondés par la grâce, ils font éclore dans les âmes (1). »

Avec quels égards l'abbé Plantier aborde une simple assemblée de jeunes filles ! Il ne prendrait pas plus au sérieux un auditoire de jeunes théologiens. Pour donner à son enseignement les caractères qu'il vient d'énumérer, il s'astreint à écrire en entier chacune de ses leçons. Il ne lui faut pas des mots, mais des choses ; il pourrait éblouir son auditoire, il aime mieux l'éclairer. Il veut développer l'attention, la réflexion, le jugement, ces facultés maîtresses qui font ordinairement défaut à la jeune fille, et compromettent son éducation morale, au grand détriment de son futur gouvernement domestique. A l'exposition raisonnée de la doctrine succéderont des homélies sur l'Évangile, étudiées avec le même soin et prononcées avec la même ardeur. Il mêlera ainsi l'onction à la lumière ; ses auditrices ne se contenteront pas d'écouter, elles devront répondre aux questions qui leur seront faites sur

(1) Manuscrits : Grand Catéchisme, 1^{re} Conférence.

l'évangile et sur le catéchisme : savoir l'un et l'autre, c'est posséder la science la plus utile, la seule nécessaire ; les réciter sans fausse honte, c'est donner le bon exemple.

Il ne lui suffit pas d'instruire ces âmes, pour qu'elles travaillent, au travers des séductions de leur âge, à pratiquer la vie chrétienne, il veut la leur rendre agréable, en donnant de l'éclat à certaines fêtes. Homme d'étude et de cabinet, il ne sent aucun goût pour ces pompes extérieures, mais l'intérêt du bien le commande ; il n'omettra aucune de ces petites solennités de famille qui rendent la vertu aimable et en sont la meilleure récompense.

Ç'a été le mérite de la plupart des hommes qui devaient être les lumières de l'Eglise de consacrer les prémices de leur ministère à instruire les enfants du peuple. Le prêtre de la nouvelle loi est d'abord, à l'exemple de son maître, l'évangéliste des petits et des ignorants.

N'allons pas chercher des exemples en dehors de l'Eglise de Nîmes : le premier emploi exercé par l'illustre Fléchier fut celui de catéchiste. Il apportait, dans cet enseignement, un amour de la vérité, une lucidité d'exposition, un charme de langage et un accent de piété qui ne permettaient ni à ses auditeurs de s'ennuyer, ni à lui-même de se dégoûter (1). L'historien de Mgr Cart nous a signalé le zèle qu'il déployait à instruire les enfants de la paroisse de la Madeleine, à Besançon, et le courage qu'il montra, dans une circonstance mémorable, à parler de l'Eglise, et de l'obéissance qu'on lui doit, devant ses jeunes auditeurs (2). Nous sommes heureux de faire cette comparaison entre l'abbé Plantier et les Pontifes dont il fut plus tard le successeur, et d'apprendre au public

(1) *Hist. de Fléchier*, par M. l'abbé Delacroix, chap. 11, p. 22-23.

(2) *Vie de Mgr Cart*, par Mgr Besson, chap. 11, pag. 29.

qu'à toutes les palmes qu'il a cueillies il faut ajouter celle du catéchiste.

Un ministère, plus caché et plus important, lui fut confié à la même époque ; il fut attaché comme confesseur au Noviciat des Religieuses de Saint-Joseph, aux Chartreux. En le nommant à ces fonctions, M. Mioland lui fit entendre que, suivant toute vraisemblance, il ne les exercerait pas très longtemps. Cette parole, au lieu de le porter à traiter superficiellement le nouvel emploi qui lui était assigné, lui inspira, au contraire, la résolution de s'en acquitter avec le soin le plus consciencieux, et de recueillir toutes les observations que pourrait faire sa naissante expérience.

Un événement considérable pour la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph venait de s'accomplir dans son sein. Cette immense famille avait pour supérieure générale une religieuse que ses années et ses vertus rendaient également vénérable ; on l'appelait Mère Saint-Jean. Au moment où elle entra dans l'Institut de Saint-Joseph, les différentes communautés portant le même nom et suivant la même règle étaient isolées les unes des autres, dans le diocèse de Lyon, comme elles l'étaient, il n'y a pas longtemps encore, dans le diocèse du Puy. Unies entre elles par des nœuds de charité, elles ne l'étaient par aucun lien de hiérarchie.

L'administration du cardinal Fesch eut la pensée de former un seul faisceau de ces maisons indépendantes et quelquefois rivales. On se hâta d'improviser quelques statuts pour les constituer en congrégation. La reconnaissance par l'État fut obtenue, et la Mère Saint-Jean prit en main les rênes de ce grand corps, nouvellement organisé. Cette transformation dont elle devint l'instrument, sans en avoir été l'auteur, produisit de sérieux avantages. Mais à ces avantages se mêlèrent de douloureux contre-

poids. Une foule de communautés s'abstinrent de se soumettre et de s'attacher intimement à la maison-mère. Celles surtout qui se trouvaient sur la lisière la plus éloignée du diocèse, aux frontières de l'Auvergne et de la Haute-Loire, s'étudièrent à garder et leurs libertés personnelles, et la disposition sans contrôle et sans redevance de leur petit patrimoine. A ce premier malheur s'ajouta celui des vocations trop sommairement examinées, et d'un noviciat fait trop à la hâte. Une réforme était nécessaire. Pour l'accomplir, la Providence suscita une âme d'élite, et lui donna pour guide l'abbé Plantier.

Ce fut une Religieuse qui s'appelait, en communauté, Sœur du Sacré-Cœur de Jésus. Dans le monde, elle s'était nommée Virginie Tézenas du Montcel. Née à Saint-Etienne en Forez, elle appartenait à une des familles les plus importantes de cette ville. A peine fut-elle entrée dans la congrégation de Saint-Joseph, qu'elle fut mise, à Saint-Etienne même, à la tête de la communauté de Micarême. Elle y trouva des dettes considérables, et les éteignit par la sagesse de son administration. Sa maison se développa dans des proportions immenses, et devint l'une des plus florissantes de la congrégation. C'est de là que M. Cholleton, vicaire général de Lyon, la fit venir à la maison-mère pour être assistante d'abord et puis supérieure générale.

Au moment où elle prit possession de cette dernière charge comme de la première, elle fut accueillie avec de froides préventions par presque tous les ecclésiastiques en contact avec la maison-mère de Saint-Joseph. Seul l'abbé Plantier se permit de penser qu'on était injuste pour elle. Fut-elle instruite de ces sentiments d'équité à son égard, fut-elle poussée par une secrète inspiration de la grâce, nous ne le savons. Mais ce qui est sûr, c'est que, malgré l'âge encore peu avancé de ce confesseur, puisqu'il

n'avait pas plus de vingt-cinq ans, ce fut à lui qu'elle s'adressa, pour obtenir les conseils dont elle avait besoin. « Dieu me vint en aide, dit l'abbé Plantier, et je pus la guider et la soutenir dans une tâche dont les débuts étaient hérissés d'obstacles inouïs. » Il y avait dans cette Supérieure une piété solide, un profond esprit religieux, un mépris extraordinaire pour la louange et les caprices de l'opinion. A cette vertu virile s'unissaient un jugement droit et sûr, une raison ferme et solide, un caractère inébranlable, accompagné d'une humeur douce et toujours sereine. Constamment maîtresse d'elle-même, elle ne se laissait ni abattre par les difficultés, ni aigrir par les contradictions et les épreuves. Nulle entreprise ne l'épouvantait, dès qu'elle la croyait opportune ; une fois en route, à quelques embarras ou résistances qu'elle pût se heurter, elle marchait à son but avec une persévérance que rien ne déconcertait. Grâce à cet esprit de sagesse, de force et de suite, son gouvernement fut aussi remarquable que salutaire. On peut dire, sans aucune exagération, qu'elle fut la véritable fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph.

Pendant quatorze ans, quoiqu'il ne fût que second aumônier, l'abbé Plantier put rendre à cette respectable Mère du Sacré-Cœur de notables services. Il lui fut donné, dans une certaine mesure, de remplacer les soutiens, les avis et les encouragements qui lui manquaient, et tant qu'il fut en rapport avec la congrégation qu'elle gouvernait, il entra pour une grande part dans les améliorations qu'elle s'efforça d'introduire. Son intervention n'était pas visible, parce qu'il savait rester à sa place. Mais, dans cet humble ministère, il se croyait autorisé à donner des conseils courageux, à prendre parfois une initiative résolue. Il parlait, et sa parole était considérée comme un oracle. Si la sagesse inspirait les avis du

jeune directeur, la vertu éclatait dans la déférence de sa fille spirituelle à ses moindres conseils.

L'abbé Plantier avait aussi gagné la confiance d'un grand nombre des religieuses les plus distinguées par leurs talents et surtout par leur piété. Pour aider ces âmes à remplir leurs devoirs et à se sanctifier, il s'applique, dès le premier jour, à bien connaître les secrets de la vie spirituelle et les règles de la vie religieuse. Il compose à son usage des méthodes de direction, où il recueille tout ce qu'ont écrit sur la conduite des âmes les mystiques les plus sages. Ce n'est pas sa doctrine propre qu'il veut enseigner, parce qu'il ne faut donner aux âmes que ce qui vient d'en haut ; il cherche cette science divine dans les maîtres de la vie spirituelle ; leur école sera celle de ses pénitentes, comme elle est devenue la sienne.

Pour mieux discerner les desseins de Dieu sur les religieuses qu'il guide vers la perfection, il s'attache à étudier leur intérieur dans le silence de ses oraisons. Ses observations varient comme les objets sur le quels elles tombent. Qu'y a-t-il de plus mobile que le cœur humain, même sous l'empire de la grâce ? L'abbé Plantier compare entre eux les mouvements qu'il a surpris dans les âmes qui viennent s'ouvrir à lui. Il en recherche la racine cachée, il en pressent les effets, il en marque les périls. C'est une série de tableaux qu'il peint pour lui-même, et quand ses regards s'arrêtent sur ces images qu'il est le seul à considérer avec Dieu, il s'afflige des taches qui les défigurent ou des traits qui manquent encore à leur beauté. Il fixe alors, dans des notes qu'il ne devra pas oublier, les conseils pratiques qu'il donnera le lendemain et les recommande à la miséricorde divine. Or, si l'on se souvient que ce directeur, si discret et si prévoyant, débutait ainsi à l'âge de 25 ans, on n'aura pas de peine à reconnaître les progrès

qu'il avait faits lui-même dans la vie intérieure. On n'enseigne bien que ce que l'on sait, et c'est parce qu'il avait beaucoup appris aux pieds de Jésus, que l'abbé Plantier devint ainsi une lumière vive et douce au sein de la communauté de Saint-Joseph.

Le prix que l'on attachait à ses avis porta la maîtresse des novices à lui demander une direction pour la conduite des jeunes filles qu'il s'agissait d'initier à la vie religieuse. L'abbé Plantier hésitait à condescendre à ce désir; mais, pressé par les instances qu'on lui faisait, il se souvint que saint Ambroise avait rédigé le *Livre des Vierges*, trois ans à peine après son ordination. Il se mit donc à l'œuvre et il composa les *Conseils à une directrice de Noviciat*. C'est le titre d'un opuscule qui aurait dû voir le jour depuis longtemps, tant il fait honneur à l'intelligence et à la piété de son auteur. Son premier mérite est de signaler à la maîtresse des novices l'importance de sa charge. Elle porte en mains l'avenir des personnes qu'elle éprouve et celui de la congrégation qu'elle recrute. C'est un grand honneur pour elle qu'on puisse dire qu'elle est établie, à l'exemple de son divin Maître, *comme un principe de vie ou de ruine pour plusieurs en Israël*. Indifférente peut-être autrefois à la solidité de l'édifice dont elle faisait partie, elle a cessé de l'être par sa nouvelle promotion. Elle était isolée, elle est maintenant pierre angulaire. La supérieure est la tête de la communauté, la maîtresse des novices en est le cœur; la première fait les positions, la seconde donne l'esprit; l'une confie les charges, l'autre apprend à les remplir...

Faut-il conclure de l'importance de ses devoirs, que la maîtresse des novices doit être dans de perpétuelles alarmes, et qu'il lui est permis de renoncer à sa charge? Non, ce serait aller contre la volonté de Dieu qui la lui impose. Qu'elle se mette à l'œuvre, qu'elle étudie le mi-

nistère qui lui est confié, et qu'elle travaille à s'élever à la hauteur des fonctions qu'elle doit exercer.

Il lui faut des vertus et des qualités. L'esprit intérieur lui est nécessaire avant tout. Qu'elle sache bien en quoi il consiste : sans lui, elle ne saurait ni être parfaite, ni rien faire de méritoire; sans lui, elle n'aura ni lumières pour agir, ni succès véritable dans ses entreprises. Cet esprit seul pourra lui donner cet air de conviction qui accrédite les conseils et les fait goûter. A cet esprit intérieur elle doit ajouter le détachement du cœur. Il n'est pas seulement question de ce détachement des créatures auquel toutes les religieuses sont appelées, mais de sacrifices plus étendus et plus difficiles encore. Elle devra se détacher de sa charge, de ses idées et de ses plans. Une fois morte à l'envie de trop multiplier les créations ou les réformes, elle devra mourir à l'entêtement de ses opinions, et finir par le détachement des personnes. Enfin, elle pratiquera une régularité édifiante, parce que la règle est faite pour elle plus encore que pour les autres, et qu'elle doit en être comme une image vivante.

Les qualités qu'elle doit acquérir consistent en certains traits d'esprit, de cœur ou de manières, qui, sans faire une âme plus sainte, rendent une personne plus aimable; sans rien ajouter à son prix devant Dieu, lui donnent plus de crédit devant les hommes; sans communiquer plus de mérite à sa vie, assurent plus de succès à son ministère. C'est le vernis humain de la vertu, la sensibilité plus ou moins haute du zèle, l'auxiliaire terrestre d'une mission divine. Ses fonctions demandent un grand et noble caractère, c'est-à-dire un ensemble d'idées et de goûts élevés, l'amour de ce qu'il y a de plus pur et de plus exquis dans le bien, une habitude de sentiments nobles, mais naturels une fuite exacte de ce qu'on appelle les petites bassesses, enfin un certain mélange, une juste propor-

tion de ces qualités distinguées qui font respecter et de ces qualités douces qui font chérir.

L'abbé Plantier, en exposant cette méthode de direction, marque l'ordre divin de la charité, qui consiste à se rendre d'abord digne soi-même des grâces de Dieu, avant d'apprendre aux autres le secret de les mériter. Toute maîtresse des novices qui lira cet ouvrage sera touchée de l'intérêt que l'auteur lui témoigne d'abord à elle-même, et, quand elle aura fait pour son propre avancement l'expérience de ces sages avis, elle sentira combien il lui importe de les suivre pour la conduite des autres.

Les novices se présentent pour être jugées et pour être formées : étudier en elles les marques de la vocation, c'est le premier soin à prendre de leur avenir. Mais combien cet examen est difficile ! C'est l'art des arts. Les attraits de grâce en fournissent le premier élément. Sont-ils nécessaires ? Quelles formes peuvent-ils prendre et quelles modifications subir ? Par quelles épreuves passent-ils d'ordinaire ? C'est une étude approfondie des opérations de la grâce dans l'âme, et des phénomènes étranges avec lesquels elles se confondent trop souvent. Les dispositions d'esprit et de cœur doivent être l'objet de l'examen le plus sérieux et le plus long possible. L'abbé Plantier passe en revue tous les défauts qui peuvent égarer le cœur et dénaturer ainsi le caractère. C'est la violence des sentiments, ou, ce qui leur est opposé, l'apathie et l'irrésolution, c'est l'hypocrisie, c'est le goût de l'adulation, c'est la bizarrerie d'humeur, c'est le penchant à l'indépendance, à l'irréflexion, à la frivolité. La nature humaine porte avec elle tous ces tristes fruits de sa corruption première. Mais on peut les détruire ; souvent ils ne sont qu'à l'état de germes, et ils deviendront plutôt les épreuves que les écueils de

la vertu. Une vocation solide peut s'élever sur ces ruines.

La novice est jugée et son admission décidée. Il reste à la former à sa nouvelle vie et à la destinée qui en sera le fruit. C'est à la vertu, à la science et au ministère qu'elle devra remplir qu'il faut la préparer. Ici éclate la connaissance que le jeune confesseur du couvent de Saint-Joseph a déjà su acquérir de l'état religieux et de ses devoirs. Il trace comme sans effort une voie lumineuse et sûre, au travers de tous les obstacles que rencontrent les âmes dans le sublime apprentissage de la vie religieuse, et il leur fait gravir, comme par une pente douce, les sommets de la perfection. Sa charité se révèle autant que la sagesse de son esprit dans ce directoire : on sent qu'il connaît le prix des âmes, qu'il en admire la beauté, et qu'il met au-dessus de tout le bonheur de réparer ou d'achever en elles la ressemblance divine (1).

L'abbé Plantier fit paraître, dans l'exercice de son ministère de confesseur, la ponctualité immuable qui devint la règle de toute sa vie. Il avait à passer de longues heures au saint tribunal, et souvent il devait employer à cet office un temps qui lui eût été nécessaire pour préparer ses classes, et achever des ouvrages importants. Il quittait tout, sans regret, sans ennui, et s'acquittait de sa tâche, comme s'il n'en avait pas eu d'autre à remplir. Il ne mettait aucune différence entre les soins spirituels qu'il donnait aux converses et ceux qu'il consacrait aux religieuses de chœur. Les converses étaient si touchées de sa condescendance à leur égard qu'elles s'adressaient à lui de préférence.

La révérende Mère du Sacré-Cœur, guidée et soutenue

(1) *Les Conseils à une directrice de noviciat* paraîtront dans le volume des œuvres complètes de Mgr Plantier intitulé : *Œuvres spirituelles*.

par un tel directeur, accomplit des réformes importantes, multiplia les fondations et donna autant de régularité que d'expansion à sa famille religieuse. L'abbé Plantier embrassait sans peine le cercle des graves décisions auxquelles s'applique, tous les jours, l'autorité de la supérieure. L'ascendant que son zèle et son talent avaient pris sur l'esprit de cette vénérable Mère s'étendit, tout naturellement au sein de la communauté. Un grand nombre de Sœurs, surtout parmi celles qui occupaient les premières charges, s'étaient accoutumées à lui exposer tantôt les perplexités de leur conscience, tantôt les difficultés extérieures qu'elles rencontraient dans l'exercice de leur emploi, et tantôt leurs plans d'études. Il ne recherchait pas ces confidences ; mais comment les éviter ? Il arriva ainsi que l'on fit des vœux pour qu'il fût nommé supérieur de l'Institut.

C'était un vieillard qui en avait le titre, mais son âge ne lui permettait plus d'en remplir les fonctions. Le cardinal de Bonald s'était aperçu depuis longtemps qu'il fallait le remplacer. Il connaissait les secrets désirs des Sœurs de Saint-Joseph, et il les trouvait bien légitimes. Mais habitué à tous les ménagements qu'impose la délicatesse, et plein d'estime pour un vénérable prêtre qui partageait le fardeau de son administration, l'archevêque de Lyon hésitait à prendre une décision. Une heureuse inspiration porta tout à coup ce bon vieillard à lui offrir sa démission ; le cardinal l'accepte, et désigne M. Plantier pour lui succéder. Le nouveau supérieur s'installe ; le lendemain, l'ancien déclare qu'il entend reprendre son poste, et il reparait dans la communauté. Voici comment l'auteur de la Vie de la révérende Mère du Sacré-Cœur parle de l'impression que ce dénouement singulier produisit au couvent de Saint-Joseph :

« A l'épreuve du choléra, qui menaçait plusieurs de ses

établissements, se joignit, pour la révérende Mère du Sacré-Cœur, une croix plantée près d'elle, dans sa Maison même, au sein de sa famille spirituelle. Cette famille, jusque-là si unie, se vit un instant sérieusement menacée par le démon de la discorde et de l'esprit de parti. Ce fut à l'occasion du respectable M. Grange, qui, déjà âgé et fortement atteint de surdité, avait donné sa démission de supérieur général de la congrégation, et avait été remplacé par M. l'abbé Plantier, confesseur depuis quatorze ans à la maison-mère. Le choix d'un prêtre aussi distingué fut regardé comme une faveur du ciel par la Mère du Sacré-Cœur, et par toute sa maison, à l'exception de quelques sujets dont l'esprit prévenu redoutait un peu trop le nouveau supérieur. Accoutumées à M. Grange, et plus à l'aise avec lui, quelques Sœurs le conjurèrent avec larmes de ne pas les abandonner. Touché de cette démonstration, le bon vieillard se laissa gagner, revint sur sa démission et pria le cardinal-archevêque de le rendre à son poste de supérieur général de la congrégation de Saint-Joseph. Son Eminence, comptant, comme elle disait, « sur la vertu de M. Plantier », consentit à ce revirement inattendu, lequel devait être, à son insu, une source d'intimes et sérieuses misères. La communauté en fut profondément affligée et affectée, pendant qu'une petite minorité se réjouissait, après avoir agi isolément et en dehors de la supérieure générale. Comme une étincelle peut allumer un incendie, « souvent, dit l'auteur de l'*Imitation*, un rien nous trouble, et la plus petite chose cause une grande épreuve (1). »

A partir de ce moment, l'abbé Plantier dut s'éloigner de Saint-Joseph. Ne gardant toutefois aucune froideur

(1) *Hist. de la Révérende Mère du Sacré-Cœur de Jésus*, par M. l'abbé Rivaux, p. 312.

vis-à-vis de cette maison, il ne souffrait pas qu'on eût l'air de regretter le coup qui l'avait frappé, ni qu'on blâmât la faiblesse qui en avait été la cause. C'est le silence qu'il réclamait de ses amis sur cet incident (1). On allait le voir, et il accueillait avec la même bienveillance; on lui écrivait, et il interrompait ses graves occupations pour répondre avec la même sérénité et la même obligeance.

L'Université ayant voulu confier à la communauté de Saint-Joseph l'école normale de filles du département du Rhône, les religieuses placées à la tête de cet établissement s'épouvantèrent de leur charge, et, pour en comprendre les devoirs, elles eurent la pensée de s'adresser à leur ancien directeur. Il prend aussitôt la plume et écrit pour elles, sur la formation des institutrices, un mémoire qui est malheureusement resté inachevé, mais qui renferme des vues très judicieuses et très pratiques sur le métier le plus difficile et le plus grave tout ensemble, celui de l'enseignement primaire.

Devenu évêque, l'abbé Plantier fut appelé à donner ses conseils pour la révision des constitutions de cet institut, et il le fit avec autant de sagesse que de charité. La Mère du Sacré-Cœur ne manquait aucune occasion de lui témoigner l'affection et la reconnaissance de sa communauté, et il la remerciait toujours de ces hommages, dans les termes les plus affectueux : « Jamais, lui disait-il, mon souvenir ne sera plus précieux à Saint-Joseph que celui de Saint-Joseph ne m'est précieux à moi-même. Le bien que j'ai fait dans votre maison a été fort modeste; mais ce court passage représente pour moi le printemps de mon sacerdoce : beaucoup de vocations déterminées, de grandes vertus que j'ai admirées, de

(1) Lettre à M. l'abbé Crozet, 3 décembre 1852.

saintes morts dont j'ai été témoin, de rudes épreuves que j'ai vu subir avec un noble courage. Ces réminiscences seront pour moi pleines de charmes, et ma mémoire se plaît à ramener devant mes regards ces douces et saintes images... (1) ».

En 1859, les devoirs de sa charge ayant obligé la Mère du Sacré-Cœur à faire une tournée dans le Midi, elle ne manqua point de rendre visite à son ancien directeur. « Arrivées à Nîmes, raconte son historien, après avoir déposé leurs petits sacs de voyage dans un hôtel, les voyageuses se rendirent auprès de Mgr Plantier, qui leur dit : « Tout ce que j'ai est à votre disposition; vous n'aurez « pas d'autre hôtel que mon palais »; et, à l'instant, le prélat envoya chercher leurs modestes bagages. « Il ne sera pas « dit, ajouta Sa Grandeur, que celle qui m'a reçu et traité, « pendant si longtemps, avec tant de bienveillance, aille « loger ailleurs que chez moi. » Le lendemain, il la présenta à ses vicaires généraux, en leur disant : « Voilà « la mère d'une grande et nombreuse famille que j'estime « et que je vénère singulièrement, et qui n'a pas craint, « bien que je ne fusse alors qu'un jeune abbé, de me « choisir pour directeur. »

« Le grand évêque fit de son hospitalité une vraie fête. De son côté, la Mère du Sacré-Cœur fut heureuse de recevoir les conseils de celui qui avait été son appui pendant plus de quinze ans. Cette entrevue eut quelque chose de celles de sainte Olympiade avec saint Jean-Chrysostôme (2). »

Ce n'est pas sans un secret dessein de la divine Providence que cette vénérable religieuse fut placée sur le

(1) Lettre à la Supérieure générale de Saint-Joseph, 30 décembre 1855.

(2) Rivaux, p. 341-342.

chemin de l'abbé Plantier, pendant les premières années de son sacerdoce. Auprès des hommes qui ont rendu des services signalés à l'Eglise, l'histoire nous montre des âmes de choix, prédestinées à leur donner de grands exemples, en même temps qu'elles en recevaient de sages conseils. C'était bien au-dessus de la terre que se formaient ces liens d'une mutuelle estime et d'une sainte affection, et ces images vénérables apparaissent aux yeux de la postérité entourées de la même auréole de grâce et de lumière. Mystère profond de la sagesse éternelle, qu'il est doux de constater en écrivant cette vie !

La révérende Mère du Sacré-Cœur célébra une dernière fois, en 1867, la fête de saint Joseph, au milieu de sa communauté. C'était sa dernière journée ; elle la consacra à prier, à souffrir et à édifier ses chères filles. « Quand elle fut finie, la sainte agonisante prit son vol vers les cieux. Sa mort fut si douce, qu'on ne s'aperçut pas du moment où elle quitta la terre. Son visage garda un reflet de la béatitude où elle venait d'entrer. La vénération qu'on avait pour elle était si profonde et si universelle, que, durant les jours où sa dépouille mortelle resta exposée dans la chapelle, on ne cessa de lui faire toucher des objets de piété. Tout ce qui lui avait appartenu fut enlevé comme des reliques... Bientôt même arrivèrent des témoignages de guérisons opérées par le crédit de la servante de Dieu. »

Mgr Plantier ayant été informé de sa mort par la Supérieure générale, Mère Marie-Louise, lui écrivit la lettre suivante :

« J'ai reçu, ma bonne Mère, les deux lettres, l'une manuscrite et l'autre imprimée, par lesquelles vous m'annoncez la mort de votre supérieure générale. Que de regrets auront dû suivre cette vénérable Mère au tombeau, mais aussi quel respect, quelle reconnaissance

doivent s'attacher à sa mémoire ! La Mère Saint-Jean avait créé la congrégation de Saint-Joseph une première fois, la Mère Tézenas a trouvé le secret de la créer à son tour, et la seconde création me paraît avoir été aussi difficile que la première.

« Dieu, pour l'exécution de ces grandes œuvres, l'avait douée d'un sens éminemment pratique. Elle voyait d'un coup d'œil, à la fois facile, juste et prompt, ce qu'il y avait à faire. Avec le but, elle voyait aussi les moyens de l'atteindre, et quand elle s'en était rendu compte, elle marchait à ses fins avec un esprit d'ordre, de constance et de suite dont on trouve peu d'exemples. Que de fois je l'ai vue sourire des censures ! que de fois je l'ai vue se résigner avec une sérénité merveilleuse aux plus cruels des isolements !... Que de fois, méconnue par ses supérieures, elle a su garder en elle-même le mystère de sa tristesse et l'a voilé sous le langage de l'humilité la plus aimable et du plus filial respect ! Dans une foule d'occasions, elle a dû boire le calice jusqu'à la lie, et elle en a savouré le fiel, avec autant de grâce que d'autres en auraient mis à s'abreuver d'une liqueur enivrante. En elle, les grandes vertus étaient aussi simples que les vertus ordinaires ; elle avait en tout je ne sais quoi d'égal et d'aisé qui donnait un charme infini à tous ses contacts, et révélait une union permanente avec le cœur de Jésus, pour lequel elle avait une si tendre dévotion. Puisse ce bon Maître l'avoir déjà reçue dans sa gloire ; c'est le bienfait que j'ai demandé ce matin pour elle au très saint sacrifice (1) ! »

L'illustre Prélat semblait vouloir se consoler lui-même de la mort de cette vénérable Mère en louant ses vertus. Il les exaltait dans deux autres lettres, adressées l'une à M^{lle} Fanny Tézenas du Montcel, nièce de la sainte défunte,

(1) Rivaux, p. 430 et suiv.

et l'autre à la Mère Emilie, supérieure de la communauté de Micarême, à Saint-Etienne. Après les avoir rapportées, le biographe de la révérende Mère du Sacré-Cœur s'écrie : « C'est un témoin irrécusable, il a tout considéré de près, et nous savons qu'il voyait avec un regard d'aigle (1)... »

Les limites que nous nous sommes tracées ne nous permettent pas de signaler ici à l'admiration d'autres religieuses, qui furent redevables à la direction de l'abbé Plantier d'une très haute perfection. Elles se placent, dans l'histoire de la communauté de Saint-Joseph, à côté de la révérende Mère du Sacré-Cœur et lui forment comme une brillante couronne. C'était l'élite de cette famille religieuse, et leurs vertus ont laissé dans son sein la semence d'une longue et glorieuse fécondité. L'une d'elles lui succéda immédiatement; elle avait rempli, pendant trente-sept ans, les fonctions d'assistante, et Mgr Plantier faisait d'elle ce magnifique éloge : « Elle a toujours été sur le calvaire, et elle n'a gouverné qu'avec la croix et par la croix (2) ». Une autre devint encore supérieure générale. Elle avait fondé et dirigé, avec une noble énergie, un grand établissement de son Ordre à Tarare (3). Celle-ci mourut le 13 septembre 1857, ayant enduré avec une patience inaltérable un mal horrible. « Quand la souffrance était intolérable, elle priait les Sœurs qui l'entouraient de lui chanter quelques cantiques sur le ciel. O mon Jésus ! s'écriait-elle une fois, ce n'est que là-haut que l'harmonie est parfaite, oh ! que c'est beau ! que c'est beau (4) ! » Et elle expira. Celle-là édifia la Tour-du-Pin, où elle

(1) Rivaux, p. 430 et suiv.

(2) Mère Marie-Louise. Rivaux, p. 455.

(3) Mère Alphonse. — p. 304.

(4) Sœur Saint-Louis. — p. 335.

était supérieure, et mérita en mourant cet hommage que lui rendit la Mère du Sacré-Cœur : « Son cœur débordait de charité... Elle vivait comme les anges... (1) ». Il y en eut en qui l'amour de la pauvreté accomplit des prodiges, et devint le prélude d'un sublime trépas (2). Celles qui vécurent presque jusqu'à l'heure où l'évêque de Nîmes quitta lui-même cette terre, firent éclater, jusqu'au bout, la virilité qu'il communiquait à ses filles spirituelles (3). Celles qui lui survivent bénissent sa mémoire, avec une piété filiale chaque jour plus vive, et doivent à son souvenir l'éminente vertu qui est l'ornement de leur vie, en même temps que la gloire de leur communauté (4). Nobles âmes qui suivront l'Agneau dans la Jérusalem céleste, et porteront la marque auguste du virginal héroïsme que sut leur donner l'abbé Plantier, pendant qu'il fut leur directeur !...

Cependant, affligé par les circonstances qui avaient éloigné l'abbé Plantier de la maison de Saint-Joseph, le cardinal de Bonald s'empressa de lui ouvrir la porte de deux autres monastères. Signalons d'abord celui des religieuses de Sainte-Elisabeth, à la Croix-Rousse. Il en fut nommé supérieur par une lettre datée du 12 août 1852. C'est un des couvents les plus anciens et les plus vénérables de Lyon. Les saintes âmes qui l'habitent savent associer la vie de recueillement et de mortification à l'éducation des jeunes filles. Les élèves qu'elles forment n'ont pas de peine à prendre un rang distingué dans la société lyonnaise. En échange du bien qu'elles font, elles ne demandent que l'oubli et le silence, sur cette colline

(1) Sœur Louis-Henri. Rivaux, p. 327.

(2) Sœur Saint-Gervais. — p. 346.

(3) Mère Emilienne. — p. 457.

(4) Mère Emilie. — p. 457.

de la Croix-Rousse que la Révolution choisit pour être le théâtre de ses fêtes démagogiques, et quelquefois de ses sanglantes colères. Rien ne fut plus aisé, pour l'abbé Plantier, que de gouverner cette famille religieuse. Son zèle y rencontra cette fidèle correspondance qu'entretient l'intelligence et le désir de la perfection. Elles l'avaient demandé pour supérieur ; elles lui firent bénir le jour où il était devenu leur père. Sa mémoire vit dans cet humble monastère sous la garde de la piété filiale, et si nous ne faisons que nommer en passant les religieuses qui l'occupent, c'est qu'il suffit à leur gloire d'avoir été les filles spirituelles de l'évêque de Nîmes.

Un autre monastère devait prendre une place d'honneur dans les affections de l'abbé Plantier : c'était l'abbaye des Bénédictines de Pradines. Elle occupe un vaste et élégant château, situé à quelques lieues de Roanne, et acheté, au commencement de ce siècle, par le cardinal Fesch pour recueillir, à l'ombre de ses paisibles murailles, les restes de la célèbre communauté des Bénédictines de Saint-Pierre de Lyon. Ce château est complètement isolé au milieu d'un vallon ravissant. Aux pieds de la terrasse, sur laquelle s'élèvent ses beaux pavillons couverts d'ardoises, coule une petite rivière, qui porte un nom quelque peu prétentieux : le Rhins, et vaise jeter dans la Loire, à travers des prairies émaillées de fleurs ; ses bords sont ombragés par de grands arbres, dont la verdure peut défier impunément les ardeurs du soleil. Les montagnes qui forment de tout côté l'horizon sont revêtues tantôt de bois touffus, tantôt de cultures variées. Quelques maisons se montrent çà et là sur les sommets ; mais nulle part on ne rencontre des ruines pour attrister les regards. C'est là que madame de Bavoz, secondée par madame Lœtitia, fonda, sous le premier Empire, un monastère, où près de cent religieuses vivent sous la maternelle autorité d'une abbesse,

chantant l'office nuit et jour, et se consacrant à l'éducation des jeunes filles. La famille religieuse qu'elles composent pratique, dans leur intégrité, les règles admirables sous le joug desquelles tant de vierges héroïques se sont sanctifiées dans les cloîtres du moyen âge. Image fidèle de ce qu'étaient parmi nous, avant la Révolution, les couvents de femmes, où la distinction de la naissance et de l'éducation s'unissait à une vertu également forte et aimable, on peut signaler ce monastère à l'attention de tous ceux qui aiment à étudier, dans l'histoire de notre temps, la résurrection des vieilles formes de la vie monastique.

Laissons ces saintes religieuses nous raconter elles-mêmes comment elles passèrent sous le gouvernement de l'abbé Plantier :

« Mais le Seigneur veille avec amour sur les âmes qui lui sont consacrées. Il avait préparé pour Pradines un autre Père, un Père incomparable (1). Au mois de juin 1853, Monseigneur de Bonald, notre archevêque, vint nous visiter ; il était accompagné de M. l'abbé Plantier, prêtre appartenant à la congrégation des Missionnaires du diocèse ; ce digne prêtre fut le supérieur qu'il nous donna.

« La renommée vantait sa science prodigieuse ; la chaire de Notre-Dame de Paris avait retenti de ses éloquents paroles ; mais à nous, il devait être donné d'apprécier son cœur, ce cœur si conforme à celui de Jésus-Christ. Un soir que nous n'avons jamais oublié, il monta en chaire ; et de son âme ardente s'exhala cette divine parole : *Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis !* Cette parole

(1) Elles venaient de perdre leur supérieur, M. l'abbé Cholleton, vicaire général de Lyon, pour lequel elles professaient une grande vénération.

seule révélait déjà tout le dévouement du Père le plus tendre; les commentaires qui nous en furent donnés nous apprirent que nous avions désormais un guide éclairé pour nous conduire au ciel. Ces protestations généreuses, deux années, hélas! trop courtes, passées sous la houlette bien-aimée de cet admirable Pasteur, nous ont appris qu'elles n'étaient point vaines. Les charges importantes dont S. E. le cardinal l'avait honoré ne lui faisaient point oublier l'humble famille de Pradines. L'intérêt avec lequel il daignait s'occuper de notre Monastère, et de la perfection de chacune de nos âmes en particulier, eût pu faire croire qu'aucune autre sollicitude ne partageait ses journées. Tous les mois, au moins, nous recevions, ou bien une de ses lettres remplies d'instructions salutaires et d'exhortations délicieuses, ou bien une visite plus salutaire et plus agréable encore... *Je suis venu*, avait-il dit, après Jésus-Christ, *pour qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient surabondamment.*

« En terminant une longue lettre, écrite des extrémités de la France, et toute pleine du suc le plus vivifiant des divines Ecritures, il disait : « Voilà, ma Révérende Mère, quelques réflexions qui pourront être utiles à vos pieuses filles. Elles leur prouveront, tout au moins, que, à près de deux cents lieues, je sais penser à elles, et que leurs intérêts spirituels me sont présents, même aux bords du golfe de Gascogne, et jusqu'aux frontières de l'Espagne ».

« Après chacune des visites qu'il voulait bien nous faire, notre Révérende Mère semblait porter plus allègrement le poids de sa charge, et reprenait visiblement une vigueur nouvelle. Quelle est celle d'entre nous qui n'ait pas senti la bienfaisante influence de la direction d'un pasteur aussi saint? Qui pourrait oublier ses bienfaits? Heureux ceux qui maintenant le possèdent! heureuses

nous-mêmes, si nous marchions dans la voie que nous ont tracée ses conseils !

« C'est à Mgr Plantier que Pradines doit l'immense bienfait d'avoir des constitutions et un cérémonial fixes et imprimés. Le travail nécessaire à une rédaction définitive, les détails minutieux, rien ne rebuta le zèle vraiment paternel de ce fidèle disciple de Notre-Seigneur ; et, grâce à lui, la communauté se vit enfin en possession de deux trésors que nous ne saurions trop apprécier.

« Grande fut la joie de la vertueuse Abbessse (1). Elle recommandait souvent à ses filles, depuis cette époque, la lecture assidue de ces précieuses constitutions. Chaque année, pendant le carême, elle les faisait lire publiquement, en entier, et deux fois par an, au réfectoire. Elle voulut aussi que l'étude du cérémonial fût une obligation pour les religieuses ; elle leur répétait souvent, dans ses exhortations, ce que notre supérieur nous disait lui-même, en nous envoyant le fruit de ses travaux : « Que ce qui est écrit sur le papier soit encore plus écrit dans votre cœur ; que les cérémonies dessinées dans ce livre, se dessinent et se déploient en traits vivants, dans les offices et les chants du sanctuaire (2). »

La suite de cette histoire nous apprendra combien les liens qui unissaient l'abbé Plantier à cette abbaye, allaient en se resserrant, et nous le rencontrerons dans cette solitude, toutes les fois qu'il se préparera à quelque grand dessein de la Providence.

En appelant l'abbé Plantier à exercer le saint ministère au sein de communautés religieuses, soit à titre de confesseur, soit à titre de supérieur, Dieu lui faisait une

(1) Madame Sainte-Justine.

(2) *Notice sur la vie de la Révèrende Mère Sainte-Justine, abbessse du Monastère des Bénédictines de Pradines*, p. 64-68.

part de choix dans la société des âmes. Il se plaisait à le mettre en contact avec celles qu'il distinguait lui-même de la foule, et qu'il ne séparait ainsi que pour en faire l'objet de ses complaisances. L'abbé Plantier comprit l'avantage que la Providence lui ménageait, et plus tard, fixant ses souvenirs sur cette époque déjà reculée de son existence, il traçait avec une visible émotion les notes suivantes :

« Je ne saurais trop bénir Dieu de certaines impressions élevées sous l'empire desquelles il me plaça, dès le début de ce ministère. Par un don privilégié de la grâce, avant même de l'entreprendre, je fus saisi d'une vénération profonde pour la vie religieuse. Ce qu'en avaient écrit saint Basile, saint Jean Chrysostôme, saint Ambroise et saint Augustin, était présent à ma pensée. Sous les formes les plus communes, j'entrevis constamment la dignité des Épouses de l'Agneau. Ce sentiment n'a pas un jour cessé de m'accompagner au confessionnal, du commencement à la fin de mon séjour à Saint-Joseph; et je lui dois d'avoir dirigé celles de ces pieuses filles qui s'adressèrent à moi, même les plus illettrées, même les converses les plus obscures, avec un intérêt composé de dévouement et d'honneur.

« Il ne me fallut pas non plus longtemps pour m'apercevoir de tout ce que ces âmes avaient de délicatesse. Leur attachement aux plus petites observances, leur attention soutenue à correspondre à la grâce, le mérite inappréciable d'éviter les plus légères fautes, voilà ce qui me remplissait d'admiration. D'autres pouvaient trouver cela puéril, insipide; moi, je le trouvais sublime, et je ne pouvais témoigner assez d'honneur à des âmes qui luttaient ainsi de blancheur et d'innocence avec les esprits angéliques.

« Cette part de ma vie, ô mon Dieu, fut sans contredit la plus cachée et la moins enviée des hommes, comme elle

en fut la moins remarquée. Mais elle ne fut pas la moins heureuse et la moins utile pour moi-même. Vous m'avez fait puiser dans ce long ministère l'estime des religieuses même les plus simples, souvent bien supérieures par leurs vertus au clergé qui les dirige, l'intelligence des grandeurs et des devoirs de leur saint état, le secret et la pratique de la direction, même dans ses applications les plus délicates, la certitude et l'expérience des communications extraordinaires et privilégiées de votre grâce aux vraies et parfaites Epouses de votre Fils, enfin l'inviolable résolution de ne jamais les traiter qu'avec respect dans mes actes, mes conversations et mes discours.

« C'était là comme le fruit naturel du parterre de l'Epoux à la culture duquel j'étais attaché. Combien je remercie votre grâce de m'en avoir, dès le commencement et toujours, fait apprécier la valeur ! Les impressions que je reçus alors ne se sont jamais démenties, et je me suis fait constamment un bonheur autant qu'une loi de marcher sur les traces de saint Cyprien, de saint Basile, de saint Ambroise, de saint Augustin et de tant d'autres Docteurs illustres, qui traitèrent avec tant d'honneur et de vénération les Vierges et la Virginité (1) ! »

(1) Mémoires.



CHAPITRE V



ÉTUDES LITTÉRAIRES. — DÉBUTS ORATOIRES.

L'abbé Plantier étudie les écrivains du grand siècle. — Son goût particulier pour Massillon. — Ses premières prédications. — Panégyriques ; genre de l'auteur. — Son style ; influences qu'il a subies. — Son talent merveilleux d'improvisation. — Sources auxquelles il a puisé son éloquence. — Son attrait pour saint Jean Chrysostôme. — Etudes sur Frayssinous. — Portraits tracés par lui du P. de Ravignan, de Lacordaire, de l'abbé Cœur. — Ses critiques de la Prédication contemporaine. — Ses retraites pastorales. — Premiers rapports avec Mgr Affre. — *Règles de la Vie sacerdotale.*

La carrière littéraire de l'abbé Plantier avait commencé en même temps que son cours à la Faculté de Théologie de Lyon. Par ses leçons sur les prophètes, il s'essayait à l'art d'écrire et de parler. Elève de l'Argentière, il avait eu dans les mains les chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine. Chateaubriand avait fait les délices de son imagination ; les écrivains, et surtout les orateurs de la Restauration, l'avaient séduit, et nous avons vu que son père les lui faisait apprendre par cœur. Un instant, ils'était passionné pour les ouvrages de Rousseau, dont le reflet apparaissait çà et là dans les ouvrages de Lamennais. Mais la langue de Télémaque lui

revenait à la mémoire, et le xvii^e siècle lui parut la grande et seule école où il dût chercher des maîtres en littérature et en éloquence.

« En achevant mon cours de théologie, je poussai plus loin, nous dit-il, la lecture et l'analyse des orateurs du dix-septième siècle. Ils ne m'avaient été connus jusque-là que par fragments ; à partir de cette date, je voulus les connaître en entier. Mon intelligence n'était en vérité ni assez mûre, ni assez forte pour les juger selon leur mérite ; mais j'en vis assez pour en concevoir une estime profonde et voisine de l'enthousiasme ; des contacts prolongés avec eux développèrent le fruit de cette première impression. »

Ces contacts consistaient à les apprendre par cœur. En peu de temps, il sut la plupart des œuvres oratoires de Bossuet, Fénelon, Bourdaloue et Massillon. Ce dernier lui servait de modèle pour ses premiers discours. Il aimait sa méthode ; sa manière de diviser les sujets convenait si bien à la nature de son esprit qu'il en fit la loi invariable de tous ses écrits. Pour découvrir les procédés intellectuels de cet auteur, et s'approprier son genre, il s'exerçait à recomposer tous ses discours, en ne conservant que le cadre général. Quand il en avait développé quelque partie, il comparait son essai au texte du modèle. Toujours humilié de ce parallèle, il recommençait son travail, et cette lutte ne lassait jamais son courage. Il ne s'arrêtait que lorsqu'il croyait remarquer que l'image n'était pas trop indigne du portrait qu'elle devait reproduire. Plus tard, il conseillait cette stratégie littéraire, disant qu'elle lui avait rendu des services signalés, et qu'il la recommencerait avec bonheur, s'il en avait le loisir.

Les Panégyriques qu'il a laissés remontent à cette époque de lente et laborieuse formation. Ce n'est guère par des discours de ce genre que débute un prédicateur. Ils exigent la puissance, déjà acquise, d'embrasser d'un seul

regard un vaste sujet, de coordonner les faits saillants d'une vie, de marquer les traits caractéristiques d'un Saint de manière à ce qu'il paraisse revivre, qu'on le voie, qu'on l'entende, qu'on l'aime et qu'on s'attache à son âme toute rayonnante de lumière, de beauté et d'amour. C'est là un des effets les plus difficiles de l'art oratoire. L'abbé Plantier n'aurait pas essayé de l'obtenir, dès son apparition dans la chaire, si l'obéissance ne lui en avait pas imposé le devoir.

Il fit entre autres les panégyriques de saint Eucher, de saint Nizier, de saint François de Sales, de saint Jean-Baptiste, de saint Bruno et de saint Anthelme. Il avait aussi composé celui de saint Vincent de Paul. La préparation avait été longue, et elle était restée incomplète, puisque, avant de le prononcer, il n'avait eu ni le temps de faire l'exorde et la péroraison, ni celui de revoir et d'apprendre ce qu'il avait écrit. Et cependant, Dieu lui accorda la grâce de débiter ce discours avec quelque assurance. L'auditoire en fut émerveillé, et Mgr de Pins, à la prière duquel il était monté dans la chaire redoutable de la Primatiale, put croire qu'en lui demandant cet acte de courage, il avait ouvert devant lui la carrière de l'éloquence, comme il lui avait assuré la célébrité littéraire, en le nommant professeur à la Faculté de théologie.

C'est particulièrement dans ses panégyriques que l'abbé Plantier se montre l'imitateur trop servile de Massillon ; comme lui, il donne peu de place à la légende des Saints ; les actions de leur vie n'y sont pas racontées avec suite, et leur figure n'y brille pas assez de sa propre lumière. La théologie y est plus approfondie que l'âme des Saints ; et Dieu, bien plus que son serviteur, se trouve être le héros du panégyrique. La leçon morale en fait le fond, et si l'attention de l'auditeur est tantôt

doucement entretenue par le développement de réflexions pieuses, tantôt violemment secouée par quelque mouvement oratoire, il est exposé à perdre de vue la figure du saint qu'il veut connaître et admirer. Des deux genres de panégyrique que distinguent les maîtres de l'art de la chaire, il adopte le genre moral ; c'est celui de Bourdaloue et de Massillon, qui avaient suivi en cela les traditions du grand siècle. Mais, comme l'écrivait naguère l'illustre successeur de Mgr Plantier, « les plus grands orateurs du xvii^e siècle sont demeurés dans le panégyrique bien au-dessous de leur réputation, à l'exception de Bossuet, qui a mis dans tous ses ouvrages la marque de son génie ».

Il s'en faut toutefois que les panégyriques prêchés par l'abbé Plantier soient des œuvres médiocres. S'ils ont les défauts de sa méthode, ils n'en furent pas moins très goûtés, et il dut les répéter bien des fois dans les mêmes églises. Ils tiendront un rang honorable dans la collection complète de ses œuvres. Le style n'est pas celui de Massillon ; il n'a ni la correction soutenue, ni la dignité grave, ni le naturel de ce modèle. Le jeune prédicateur de Lyon écrit trop tôt pour être simple et mesuré. D'où vient la forme que prend dès lors son langage ? C'est le moment de le dire, car entre les *Poètes bibliques*, que nous avons fait connaître sans en apprécier le style, et les ouvrages variés et importants qui les suivirent, se place nécessairement une étude approfondie sur la langue que parlait leur auteur. Par son style, l'abbé Plantier appartient-il à l'école du xvii^e siècle ? Il la connaissait à fond, il l'admirait, il l'aimait par-dessus toutes les autres, et cependant il a plus d'affinité avec l'école littéraire qui a prévalu en France, jusque vers le milieu de ce siècle, et sur laquelle la langue de Rousseau a exercé une immense influence, comme les idées de ce philosophe ont continué,

hélas ! à pénétrer dans la société sortie de la Révolution. On peut dire, de cette époque de notre littérature, ce que Fénelon a dit de celle de Rome, aux III^e et IV^e siècles : « Le goût commençait à se gâter à Rome, peu de temps après le siècle d'Auguste. Juvénal a moins de délicatesse qu'Horace ; Sénèque le tragique et Lucain ont une enflure choquante. Rome tombait ; les écoles d'Athènes même étaient déchues, quand saint Basile et saint Grégoire de Nazianze y allèrent. Les raffinements d'esprit avaient prévalu. Les Pères, instruits par les mauvais rhéteurs de leur temps, étaient entraînés dans le préjugé universel ; c'est à quoi les sages eux-mêmes ne résistent jamais : on ne croyait pas qu'il fût permis de parler d'une façon simple et naturelle. Le monde était, pour la parole, dans l'état où il était pour les habits, et personne n'osait paraître vêtu d'une belle étoffe sans la charger de la plus épaisse broderie. Suivant cette mode, il ne fallait pas parler, il fallait déclamer » (1).

Dans tous les écrivains de la première moitié de ce siècle, on sent l'effort, l'apprêt, l'exagération de la métaphore ; ni le goût n'est toujours sûr, ni l'idée toujours claire, ni les termes toujours justes ; la langue est tourmentée, et trahit l'état d'agitation dans lequel vivent les esprits. La littérature lyonnaise porte ce caractère, de Ballanche à Laprade, et l'abbé Plantier, qui y tient un rang si élevé, n'en fut pas exempt.

On peut assigner à sa manière d'écrire les causes suivantes. A partir de ses humanités jusqu'à son entrée aux Chartreux, il faisait, comme on le sait, tous ses devoirs envers. Pendant trois ans, pour exprimer sa pensée, il n'a employé que le rythme. Que cette forme marque les instincts poétiques de son âme et la prodigieuse facilité de

(1) *Lettre sur les occupations de l'Académie française.*

son esprit, on ne saurait en douter. Mais elle l'accoutumait à combiner les mots, et avec eux les pensées, selon les lois de la mesure ; à chercher la symétrie par la rime, la césure, l'hémistiche ; à distribuer les syllabes brèves et longues dans de certaines proportions ; à découper les formes de sa pensée en strophes, à les étendre comme des lignes parallèles par l'emploi du même mètre, ou à les construire en ligne brisée par la variation du mètre, de sorte que, si on veut y regarder de près, on reconnaîtra que son style, par le rythme, était une sorte de construction compliquée de sa pensée, où il entraît plus d'effort que de spontanéité et où l'art remplaçait trop la nature.

En outre, pendant les cinq premières années de ses prédications, il s'était astreint à montrer toutes ses compositions à l'un de ses amis. Il faisait alors de grands efforts pour se donner un style sobre et classique. Son ami avait des goûts tout différents ; il cherchait l'effet par le tableau, et les hardiesses d'imagination étaient à ses yeux des traits de génie. Les exigences mal éclairées de sa critique exercèrent un fâcheux empire sur le goût de l'abbé Plantier.

Enfin la lecture assidue des écrivains sacrés, l'étude passionnée de leur poésie et de leur éloquence, et, si nous pouvons ainsi parler, la décomposition grammaticale de leur langue devaient encore donner au style de l'abbé Plantier quelque chose de pompeux et d'éclatant comme le génie oriental. A force de vivre sous ce ciel, sa pensée arrivait à se teindre des rayons de son soleil. Ce reflet, sensible partout dans les *Poètes bibliques*, les *Règles de la Vie Sacerdotale* et les *Conférences de Notre-Dame*, donne au style de ces ouvrages un cachet d'originalité. Ce sont comme les nuances du coloris asiatique, si différent du coloris européen. Elles fatiguent à force d'éblouir, mais elles procurent aussi des jouissances ineffables.

Cette empreinte du génie oriental s'effacera insensiblement dans les œuvres pastorales de l'évêque de Nîmes, à mesure qu'il traitera les graves sujets que lui imposeront les besoins de son diocèse et les malheurs des temps. Ce fut surtout le résultat de sa célèbre controverse contre Renan. Dans cette seconde manière d'écrire de Mgr Plantier, il reste encore un peu de surabondance et de recherche ; le style n'est pas, comme chez les auteurs du dix-septième siècle, une sorte de vêtement simple et léger jeté sur la pensée, mais il est moins chargé d'ornements inutiles. L'ordre est plus naturel et plus caché ; la pensée coule comme un fleuve qui suit sa pente, et non comme un torrent qui se heurte contre ses bords et rejaillit de tous côtés. Le style a plus de précision sans cesser d'être toujours riche, élégant, et d'atteindre souvent à de grands effets d'éloquence. C'est alors surtout qu'il se rapproche de la langue classique de Bossuet et de Massillon, et les véritables amis des lettres n'hésiteront pas à reconnaître qu'il eût été un écrivain d'une grandeur plus simple et plus égale, s'il avait vécu dans un siècle plus heureux, et parmi des contemporains moins troublés par de douloureuses vicissitudes. Le mérite incontestable de son style, c'est une puissante originalité, alliée à une correction irréprochable. C'est par là que ses ouvrages firent toujours une immense sensation, et lui assignent un des premiers rangs dans l'Apologétique chrétienne du dix-neuvième siècle.

Autre était la parole écrite chez l'abbé Plantier, autre la parole parlée ; ce qui paraît un peu étudié à la lecture était merveilleux à l'audition, et dès ses débuts dans la chaire, le jeune professeur des Chartreux captiva les assemblées d'élite par le charme de sa diction. Quel ordre et quelle sensibilité ! Quel entraînement et quelle clarté ! Quelle chaleur de conviction et de sentiment !

Quelle science littéraire ! Quelle richesse d'images ! Que de fleurs jetées sur les idées les plus abstraites elles-mêmes !

Tel fut surtout le caractère de ses improvisations, et il a possédé ce talent à un degré incomparable. Non, ceux qui ne l'entendirent pas ne se feront jamais une idée de la prééminence qu'il aurait conquise par là sur tous les plus grands orateurs, s'il s'était mesuré avec leur éloquence.

Il s'appliqua d'abord à mettre ce don en exercice dans des assemblées restreintes et choisies. Il improvisait des allocutions dans la chapelle des sœurs de Saint-Joseph. Elles paraissaient toujours trop courtes, tant l'effet en était saisissant. « Je tombais dans une sorte d'ivresse, disait une religieuse fort distinguée, dès qu'il ouvrait la bouche, et quand il avait fini, je croyais encore l'entendre. »

Contrairement à l'avis de Fénelon, il avait l'usage de fonder tout un sermon sur un texte isolé de l'Écriture sainte (1). Il excellait à le creuser, et à lui faire produire tout un ensemble de considérations, qui se rattachaient naturellement les unes aux autres ; l'art ne paraissait pas intervenir pour ajuster ses pensées, elles prenaient leur rang comme d'elles-mêmes, sans rien perdre de leur éclat.

Fénelon condamne aussi les divisions et les sous-divisions généralement adoptées dans les sermons, et l'on doit convenir qu'elles peuvent surtout dessécher l'improvisation, en gêner la liberté et même en étouffer l'élan. Elles étaient, au contraire, pour l'abbé Plantier, comme autant d'appuis qu'il plaçait pour assurer la marche de son discours : c'étaient, si l'on veut, des barrières, mais pour circonscrire la pensée, et non point pour l'arrêter, pour épargner à l'imagination les écarts auxquels elle est

(1) *Dialogues sur l'éloquence.*

exposée dans le feu d'une improvisation, et non point pour en comprimer l'essor. Aussi pouvait-il réaliser le plus difficile de tous les problèmes, celui de garder l'ordre et la précision de ses idées, en s'abandonnant à l'inspiration du moment, et cette tactique savante aidait l'auditeur à ne rien oublier de ce qu'il avait entendu, quoiqu'il n'eût pas fait le moindre effort pour le retenir. Son talent d'improvisation n'avait pas été laborieusement acquis, comme son talent d'écrivain. Cependant, durant de longues années, l'abbé Plantier fit usage en chaire de sa prodigieuse mémoire. Ses discours de retraites pastorales, et ses conférences de Paris elles-mêmes, étaient écrits avant d'être prononcés, et si l'auteur laissait quelque liberté aux sublimes transports de l'éloquence, il s'assurait aussi, par la mémoire, une pleine possession de son sujet.

Il avait pris quelque soin de la déclamation, et la connaissance merveilleuse qu'il avait du chant lui avait rendu cet exercice facile. Il n'avait pas non plus négligé la gesticulation, qui tient beaucoup de la peinture, art pour lequel il avait tant de goût, mais, sous toutes ces précautions que justifie ou que réclame la dignité elle-même de la chaire chrétienne, si vous cherchez l'essence intime de l'éloquence de l'abbé Plantier, vous ne la trouvez plus que dans la doctrine et la piété dont son âme est remplie. Il y avait là comme un réservoir de sentiments, d'idées, d'émotions, dont les flots dormaient tranquilles tant qu'aucun souffle ne venait les agiter. Mais que l'amitié commande au missionnaire Chartreux de se présenter à un auditoire à la place d'un confrère malade ou absent; que les circonstances obligent l'évêque de Nîmes à prononcer, sans aucune préparation, le panégyrique de sainte Madeleine, à Saint-Maximin, pour remplacer le Père Lacordaire, arrêté en route par un mal soudain ;

qu'il ait à répondre, du haut de la chaire, aux besoins de la vie chrétienne, tels qu'ils lui seront signalés sur le seuil des temples en visite pastorale, l'inspiration sera là pour ébranler son âme, comme les vents soulèvent la haute mer, et l'on pourra appliquer à son éloquence le mot du prophète : « merveilleuse est la mer quand elle élève sa voix avec ses flots ».

On n'a pas oublié à Nîmes un des privilèges que Mgr Plantier accordait, chaque année, aux dames de la Miséricorde, à la clôture de leur retraite. Il assistait au dernier exercice, et après avoir laissé parler le prédicateur, il prenait en sous-œuvre son discours. Il y ajoutait des développements inattendus ; il en faisait jaillir des aperçus nouveaux ; il en tirait des conséquences irrésistibles, et cela dans une forme enchanteresse, délassant l'auditoire, tout en lui imposant un surcroît d'attention, et lui laissant à deviner lequel était le plus étonnant de celui qui avait porté en chaire le fruit savoureux d'une longue étude, ou de celui qui venait d'y faire éclater les prestiges de l'improvisation.

Enfin il avait le don d'approprier son enseignement à son auditoire ; il n'était jamais au-dessous, ni à côté de lui, et quand il s'élevait au-dessus, le vol de sa pensée était si lumineux que chacun pouvait le suivre sans peine.

Les sources extérieures de son éloquence furent principalement l'Écriture sainte et les Pères de l'Église. Nous avons vu qu'il enseignait à ses élèves les avantages qu'ils pourraient tirer de la méditation des Livres saints, et en particulier des *Poètes bibliques*. Prédicateur de retraites pastorales, il les signalait comme offrant des ressources infinies pour le talent. C'étaient la largeur de vues, l'essor et la règle donnés tout ensemble à l'imagination, la puis-

sance de faire d'un sujet une sorte de drame saisissant par la surprise dans les images, dans l'expression, dans la force du trait et la vigueur de l'élan (1). Il parlait ainsi d'après sa propre expérience, et il indiquait les eaux dans lesquelles il avait trempé le glaive de sa parole.

On a dit de lui : « il connaît à fond la patrologie et il a
« fait sur les œuvres des Pères les plus importants de si
« solides études que, sans préparation, il peut les com-
« parer les uns aux autres, ou esquisser les traits saillants
« du caractère et du mérite spécial de chacun d'entre eux,
« sans avoir recours à des notes, ni même à un temps fort
« court de recuilement » (2).

Il les prit pour maîtres en éloquence, comme l'ont fait, dans tous les temps, ceux qui ont eu le culte du génie et le sens du sublime. Les ouvrages de saint Jean Chrysostôme avaient pour lui un attrait particulier, parce qu'il y retrouvait les attributs du génie oriental, pour lesquels il avait appris à s'enthousiasmer, en étudiant les *Poètes bibliques*. Il résumait les impressions que le contact de ce prince de l'éloquence chrétienne au iv^e siècle laissait dans son esprit, et c'est pour nous un devoir de les reproduire, parce qu'elles jettent un grand jour sur sa préparation oratoire :

« J'ai lu dans la journée quelques homélies de saint Chrysostôme sur saint Paul. Je trouve ce Père admirable. Il possède une imagination vraiment royale. Elle lui fournit à flots les images les plus brillantes et les plus vraies, les comparaisons les plus heureuses et les plus sensibles ; il trace avec elles les tableaux les plus complets et les plus harmonieux. Il n'omet aucun des détails, et les distribue avec un ordre et une proportion merveilleux.

(1) *Règles de la vie sacerdotale*, t. 1, xiv^e Discours.

(2) Eugène Veillot, *Notice sur Mgr Plantier*, 1863, p. 4.

Ses vues sont grandes et larges, il offre des rapprochements de traits et d'idées pittoresques et frappants, des oppositions fortement contrastées. Il possède la doctrine dans ce qu'elle a de plus céleste et de plus dégagé ; la sagesse de la nature et du monde est en lui complètement détruite, et sur ses débris s'élève la sagesse d'en haut. On dirait vraiment une autre nature, un renversement absolu, que dis-je ? bien plutôt une refonte de l'homme par la grâce. Il est vrai qu'il ne fait que peindre, mais la vérité comme le détail avec lequel il saisit tous les traits de l'original, supposent qu'il est initié lui-même à tous les mystères de cette vie ascétique. Il ne les aurait pas découverts s'il ne les avait soupçonnés ; il ne les aurait jamais peints, s'il ne les avait par son expérience jugés possibles.

« Puis, quand il a dessiné les traits de son héros, il l'oppose à son peuple. Il rapproche les mœurs des Asiatiques des mœurs austères de l'apôtre : quel contraste entre sa foi si vive et leurs pensées toujours flottantes et superficielles ! Comme sa charité accuse l'insensibilité de leurs cœurs, et son abnégation, leur attachement aux biens et à la vie ! Qu'il y a loin des défauts ou des misérables vertus des fidèles d'Antioche aux vertus sublimes du divin Paul ! Enfin, il le leur propose pour modèle et il justifie avec évidence la possibilité de l'imitation ; il en démontre la facilité et il en découvre le bonheur. Il y a dans tout cela une telle empreinte de conviction, de zèle et de désir, une telle abondance de raisons lumineuses et décisives, une chaleur si vive et si pénétrante, qu'en vérité on se trouve saisi. L'âme est tentée de se rendre ; et si elle résiste, c'est par une inconséquence ou un attachement trop doux et trop cher à des passions tyranniques. Jean Chrysostôme est vraiment l'orateur modèle (1). »

(1) Fragments d'un Journal intitulé : *Diario*. 1830.

Plus près de lui, en dehors de ce dix-septième siècle qu'il avait tant étudié, et qui resta dans son esprit comme l'idéal de toutes les grandeurs humaines, l'abbé Plantier voulut connaître encore les hommes et les ouvrages qui faisaient honneur à l'éloquence sacrée. Les conférences de Frayssinous attirèrent d'abord son attention. Cette éloquence, qui restaura la gloire de la chaire chrétienne en France, le frappait par son accent de conviction, son ton loyal et distingué. Il en aimait l'harmonie et la précision. S'il y admirait une critique si judicieuse et si courtoise des mœurs, il était aussi captivé par l'élévation et l'enchaînement des idées. Cet enseignement, éclairé tout ensemble par les données de l'histoire, de la théologie et de la philosophie, soutenu par ces formes pures de langage qui rappelaient le dix-septième siècle, lui parut marquer le caractère que la controverse religieuse devait prendre à notre époque.

La Providence lui ménagea l'occasion de connaître, à Lyon même, les deux grands orateurs chrétiens entre lesquels devait plus tard se placer son propre nom.

C'est le P. de Ravignan qu'il entend le premier, et aussitôt il s'applique à se rendre compte de son genre.

« Le P. de Ravignan a fait entendre aujourd'hui ses derniers accents dans notre ville. Son discours m'a paru le chant du cygne. Jamais jusqu'ici je ne l'ai trouvé aussi bien. Malgré cela, je suis encore à me demander s'il avait rien de supérieur, et généralisant ma question, s'il a jamais empreint ses compositions d'un sceau de génie. Pour moi, je le confesse ingénument, je n'ai pas eu le bonheur de découvrir dans ses discours les traces du haut talent ; et je ne puis m'expliquer sa réputation que par la fascination irrésistible produite par ses qualités extérieures. Une voix douce, une articulation nette et franche, une prononciation agréable, un ton de bonne

société, des inflexions variées et naturelles, une proportion exacte de son débit aux sentiments qui l'animent, une chaleur peu ardente, il est vrai, qui jamais ne se communique à l'assistance et ne la dévore, mais continue ; un geste sec, parfois anguleux, crispé, convulsif, mais animé, instinctif, éloquent : tel est le premier secret de son succès. L'action fait son charme. Il dit ce qu'il dit avec tant de grâce qu'on se persuade, comme à son insu et malgré soi, que le discours est parfait. L'intelligence, d'accord ici avec les oreilles et les yeux, ne peut qu'admirer des paroles qui les flattent si doucement. Le célèbre jésuite m'a offert réalisée cette puissance que Démosthènes attribuait à l'action, qui peut faire passer pour transcendant un discours ordinaire, captiver les préoccupations d'une multitude curieuse et inquiète, surprendre même le goût des juges les plus éclairés. Mais sa plus grande puissance lui vient du dedans ; c'est un saint, et quel saint ! »

Une autre fois, c'est du P. Lacordaire qu'il est question, et notre fin critique dit avec une complaisance marquée :

« L'abbé Lacordaire met ordinairement à part l'Écriture sainte et la Tradition. Il se condamne à traiter ses sujets avec les seules ressources de la raison. Il discute, il argumente, il établit, il renverse, mais ce n'est pas par des raisonnements profonds, métaphysiques, infinis. Il en prend quelques-uns qui le frappent, il les étend, il les retourne sous vingt faces différentes et toujours neuves. Il ne prétend point composer un traité sur chaque vérité qu'il veut établir. Il se contente de la prouver assez sans vouloir la fonder sur toutes ses bases possibles. Ce n'est donc pas sur l'abondance de raisons croissantes qu'il fonde l'espoir de convaincre, c'est sur la manière dont il présente celles qu'il prétère. Il n'a jamais qu'un tour piquant et original, qui vous saisit et vous étonne. Son

expression est pittoresque et inégale. Tantôt il a le ton de la conversation, et alors sa parole est simple et familière ; tantôt il s'élève à la noblesse du langage de la chaire, et alors il a dans son élocution de la pompe et de la magnificence.

« Ses comparaisons prennent le caractère de l'ensemble du style, parfois brillantes et relevées, d'autres fois simples, trop simples peut-être. Il trouve dans cette inégalité un des attraits les plus puissants pour plaire. On aime à voir cette admirable mobilité de talent à qui tous les tons sont permis et faciles. Le ton de la conversation attache parce qu'il semble mettre l'auditeur en scène ; celui de l'élévation captive par sa noblesse, étonne par son énergie et son naturel, accable par sa hauteur.

« La plus grande puissance de Lacordaire repose dans son enthousiasme. Dès la première parole de son exorde, il vous surprend par un air modeste, mais pourtant animé ; sa chaleur peu à peu s'allume, s'enflamme. Elle se communique vite à l'auditoire ; il en est transporté ; son admiration se manifeste par des murmures qui lui échappent comme de doux soulagements à l'ardeur qui le dévore. Ces témoignages flatteurs d'approbation réagissent sur l'orateur, qui y puise comme un levier plus puissant encore pour soulever ceux qui l'écoutent ; alors plus encore qu'auparavant, son âme se mêle tout entière à ses paroles, son raisonnement devient tout chaleur et vie. Chacune de ses preuves est un trait brûlant, qui part de sa bouche pour aller frapper tous les cœurs et les consumer de ses feux. Cette chaleur se modifie et se manifeste sous différentes formes, suivant les diverses applications qu'il en fait. Une fois, c'est en indignation qu'il la répand ; une autre fois en compassion ; ici, c'est en poursuites acharnées et pressantes ; là c'est en tendres sollicitations ; tantôt, c'est dans l'expression d'un sentiment

noble et généreux ; tantôt, c'est dans celle d'un autre sentiment passionné, il est vrai, mais tendre ; souvent en tableaux hideux et pleins d'horreurs ; souvent aussi en peintures sensibles et déchirantes. En un mot, il n'est pas de sentiments, si variés qu'ils soient, dont il ne sache se pénétrer et enflammer son auditoire (1)... »

A-t-on fait un portrait plus exact, plus enthousiaste et plus complet de l'éloquence du célèbre Dominicain ? C'est un jeune prêtre de 28 ans qui le trace, mais il a, lui aussi, le génie oratoire.

Dans la maison des Chartreux, l'abbé Plantier rencontrait un homme dont le talent jetait alors un vif éclat : c'était l'abbé Cœur, devenu plus tard évêque de Troyes. Il ne tarda pas à se lier étroitement avec lui. Sa conversation le charmait. Il traitait avec la même aisance les sujets les plus variés de littérature et les questions les plus difficiles de théologie et de philosophie. Lyon faisait le plus grand cas de son éloquence, et les chaires les plus illustres de France lui étaient ouvertes. C'est là que l'abbé Plantier aimait à le suivre pour apprécier ses procédés oratoires. Il admirait l'art merveilleux avec lequel il pénétrait jusqu'aux entrailles d'un sujet. Son raisonnement lui paraissait vigoureux, suivi, progressif, concluant. Ses preuves s'enchaînaient si bien les unes aux autres que ses discours formaient des ouvrages d'un seul jet. Logicien comme par vocation, M. Cœur était encore à ses yeux philosophe dans son style. L'énergie et la concision le distinguaient. Mais il ne savait pas éviter l'obscurité, et il fallait attribuer le vague dans lequel flottait quelquefois sa pensée, soit à l'abus du langage métaphysique, soit au rôle excessif que l'imagination jouait dans ses compositions, soit à la pompe toujours solennelle de son

(1) *Ibidem.*

style. Il lui manquait d'appuyer ses démonstrations sur l'Écriture sainte, et sa chaleur allait rarement jusqu'à enflammer son auditoire. S'il arrivait à le remuer quelquefois, ce n'était que dans les sujets naturellement féconds en tableaux tristes et touchants. Alors ce n'était pas une émotion qui vous saisissait pour vous déchirer violemment, mais une sorte de mélancolie douce qui n'aboutissait qu'à l'attendrissement. Il n'abordait, du reste, de semblables matières que lorsqu'il pouvait mêler quelque raisonnement.

C'est ainsi que l'abbé Plantier apprécie les mérites des principaux orateurs de son temps, et s'applique à deviner les secrets de leur éloquence pour en faire usage lui-même. Il excelle à démêler exactement leur genre, à raisonner leur plan, à juger leurs idées, à disséquer leur style, et surtout à motiver le sentiment qu'il se hasarde à formuler sur leur prédication. Ajoutons, pour être complet, qu'il étudiait avec le même soin le genre des prédicateurs qui passaient à Lyon et y obtenaient quelque faveur. Bien des noms, plus ou moins effacés aujourd'hui, sont entourés dans son journal d'une certaine auréole par l'attention qu'il apporte à se rendre compte de leurs succès.

Naturellement il observait les hommes les plus distingués de la maison des Chartreux. L'éloquence austère que déployaient ceux qui prêchaient des missions, et les hardiesses d'idées et de langage de ceux qui montaient dans les chaires des cathédrales fournissaient une matière abondante à sa critique déjà si exercée et si exigeante. Il regardait au delà, et embrassant dans son ensemble la prédication de son temps, il se livrait à de graves considérations qu'il importe de faire connaître à nos lecteurs ; nous en trouvons la première trace dans une de ses leçons à la Faculté de Théologie.

« Vous confierai-je, dit-il, l'une de mes douleurs ?

C'est de penser qu'entraînés par de sublimes exemples qu'ils ne comprennent pas et qu'ils imitent mal, quelques jeunes orateurs chrétiens ont égaré leur parole. D'un genre qui peut être utile entre les mains de certains génies à part, et pour un auditoire d'exception, ils ont fait un abus, et la chaire les a vus détruire le vrai langage, et dénaturer l'objet de l'éloquence évangélique. Au lieu de se conformer aux traditions oratoires de nos pères, et de puiser ses inspirations aux mêmes sources ; au lieu d'annoncer, à leur imitation, les articles incontestables du symbole et de la pure doctrine de Jésus-Christ, sans aucun mélange de pensées personnelles et d'opinions incertaines ; au lieu de combattre, comme eux, les doctrines du mensonge plutôt par un exposé contradictoire, mais édifiant de la foi, que par une discussion toute profane de l'erreur même ; au lieu de développer, sur leur modèle, ces vérités imposantes du christianisme, dont l'effet serait si propre à rétablir l'énergie de la conscience, en lui donnant pour auxiliaires les espérances ou les terreurs de l'avenir ; au lieu de proclamer ces grandes règles des mœurs, dont le commentaire accuserait aujourd'hui tant de désordres dans le monde et pourrait dissiper tant d'illusions jusque dans la piété même : hélas ! par un écart étrange, la prédication dont je parle expose souvent des sentiments libres et douteux avec plus d'intolérance qu'elle n'exposerait des principes obligatoires et les définitions d'un concile. Elle substitue des théories sur le christianisme aux oracles du Sauveur, dont elle ose à peine prononcer le nom. Elle se mesure philosophiquement avec l'erreur, sans que l'Évangile entre pour rien dans la lutte, et disserte dans une chaire chrétienne, comme on l'eût fait dans une ancienne école de la Grèce. Elle abandonne enfin dédaigneusement à ce qu'elle appelle les orateurs vulgaires le soin de présenter la religion sous

un aspect pratique, se réservant, comme un privilège, l'habitude de la montrer sous une face toute artistique ou purement rationnelle ; et telle est son illusion, qu'à ses yeux un prêtre de génie comprendrait mal le but actuel de son ministère, s'il n'en trahissait la fin la plus réelle, et ne s'interdisait les salutaires leçons du moraliste et les saints élans de l'apôtre, pour s'enfermer dans les vagues spéculations du philosophe ou les frivoles tableaux du poète (1). »

Ce jugement ne fut pas accepté par tous ceux qui louèrent les *Études littéraires sur les Poètes bibliques*. Un journal de Nancy en fit une critique assez vive (2). Elle n'était pas assez motivée pour ébranler le sentiment de l'abbé Plantier. Il répondit :

« Vous parlez de ma critique contre la transformation qu'a subie de nos jours l'éloquence évangélique. Ah ! Monsieur, que je désirerais pouvoir entrer dans vos vues et comprendre que je dois déchirer ces pages qui vous déplaisent, non seulement comme digression, mais encore comme injustice. Je ne le puis cependant. Mon intention n'a pas été, veuillez bien le saisir, de jeter à notre prédication philosophique un anathème absolu ; j'ai fait dans mon article d'éclatantes exceptions. Ce que j'ai voulu blâmer, c'est l'abus de ce genre ; c'est l'usage qu'ont essayé d'en faire des esprits incapables de se mesurer avec ses difficultés ; c'est l'indiscrete application de sa manière métaphysique et de ses dissertations rationnelles à toute espèce d'auditoires, et même à des auditoires illettrés ; c'est enfin l'exclusion complète qu'il a trop longtemps donnée soit aux enseignements catholiques et aux moyens de réfutation qu'ils nous fournissent,

(1) *Les Poètes bibliques*, t. 1, p. 73-74.

(2) *L'Espérance*, n° du 4 octobre 1842.

soit au langage de l'Écriture et aux sublimes ressources dont il peut, par de sages emprunts, doter l'orateur apostolique. Tel fut, dans ma pensée, l'unique objet de mes censures ; et, je vous l'avoue sans détour, comme aussi sans prétention de changer vos vues, l'opinion qui n'a pu vous paraître légitime reste inébranlable en moi, parce qu'elle me semble fondée sur des motifs profondément logiques, parce que je l'ai vue trop souvent justifiée par les gémisséments des peuples, parce qu'enfin des prélats hautement vénérés en France ont daigné l'approuver, et l'approuver dans la forme même sous laquelle elle se présente dans mon ouvrage. »

Quelques années après, l'abbé Plantier fut appelé par la Providence à rappeler à ses frères dans le sacerdoce les devoirs de leur saint état. Il eut bien soin d'attirer leur attention sur l'enseignement pastoral. Ce ne fut pas assez pour lui de marquer ce qu'il avait de sacré, et les règles à suivre pour le remplir avec fruit. Avec une vigueur que son âge ne semblait pas autoriser, mais que justifiait l'intérêt de la vérité, il reprochait à la prédication moderne la « témérité de ses vues, » et il condamnait les esprits entraînés par une déplorable infatuation à flotter à l'aventure, sous prétexte de varier les aspects de la foi. « L'inexactitude des notions et de la doctrine » devait être le fruit naturel de cette prétention à tout innover, et c'est ainsi que l'on abaisse le dogme chrétien, en affectant de lui donner une élévation qu'il ne saurait tenir des élucubrations vagues et orgueilleuses d'un homme. « L'esprit de système porté dans le raisonnement » constituait enfin un péril plus redoutable encore, car il ne pouvait engendrer aucune conviction, ni détruire aucun préjugé. C'est ainsi que l'on fausse le but de l'apologétique chrétienne, et que l'on renie l'art de protéger la religion, tel que l'ont entendu et pratiqué les grands

controversistes depuis saint Augustin jusqu'à Bossuet (1).

Cette critique des tendances funestes de la chaire chrétienne rappelle la censure que Massillon portait sur les prédicateurs qu'il allait entendre à Paris : Je ne prêcherai pas comme ces hommes-là, disait le célèbre Oratorien. Il comprenait, mieux que les étranges discoureurs de la capitale, le rôle de la parole apostolique, et le souci qu'il faut avoir du salut des âmes. Ce sont les mêmes sentiments qui dominaient l'âme de l'abbé Plantier, au moment où il allait prendre son rang parmi les orateurs les plus remarquables de son siècle. Nous connaissons le mérite de son langage et la haute idée qu'il se fait de l'éloquence. Suivons-le maintenant dans la chaire chrétienne.

Ses devoirs de professeur de Faculté ne lui permettant de prêcher ni mission, ni Avent, ni carême, ses supérieurs songèrent à le consacrer au ministère des retraites ecclésiastiques. Il débuta par celle d'Amiens. Mgr Mioland n'avait pas cessé de voir en lui son fils spirituel. Pour jouir en quelque sorte des prémices de son sacerdoce, il l'avait attiré à Amiens dès l'année 1839, et il l'y avait comblé de bontés. « Me voici, écrivait l'abbé Plantier à un de ses amis, auprès de celui que nous aimions et que tous nous regrettons. Je l'ai trouvé pour me recevoir d'un épanchement et d'une vivacité qui m'ont touché jusqu'aux larmes. On dirait que son cœur d'Évêque a plus de feu et de sensibilité que son cœur de supérieur... C'est qu'il me recevait comme on embrasse un membre d'une famille qu'on aimait (2) ... »

Il aurait pu ajouter : « Comme un père embrasse son fils ». La joie de celui-ci n'était pas moins vive : « Il me sera impossible, à mon grand regret, ajoutait-il, de jouir

(1) *Règles de la Vie sacerdotale*, xxime discours.

(2) Lettre à M. l'abbé Crozet, 2 avril 1839.

de l'intimité de Monseigneur comme je l'aurais voulu. Sa retraite pastorale s'est ouverte le 30 juillet ; il s'est transporté au milieu de ses prêtres et il n'en sort plus. Il donne les conférences de deux heures. Elles roulent sur la discipline ecclésiastique. Il est toujours tel que nous l'avons connu ; il parle à ses prêtres comme il parlait à ses missionnaires. Précis dans l'exposé de la doctrine, décisif dans les motifs dont il l'appuie, sage dans les conseils qu'il suggère, simple et lumineux dans son style, qui est toujours celui d'une noble conversation, sublime par le point de vue où perpétuellement il se place, qui est celui de la foi, attachant par le ton qu'il tient toujours, qui est celui d'un père entretenant sa famille ».

L'abbé Plantier se faisait ici l'écho du témoignage que rendait plus tard à Mgr Mioland le meilleur prêtre de son diocèse le P. Provincial des Jésuites disait : « C'est vraiment le bon sens incarné », et le supérieur du grand séminaire ajoutait : « Cet évêque parle toujours comme l'Évangile » (1).

Après avoir entendu Mgr Mioland parler à ses prêtres, l'abbé Plantier eut l'honneur de le remplacer dans cet important ministère, au mois de septembre 1844. Il achevait sa trentième année. En lui confiant de si bonne heure une si grande tâche, Mgr Mioland donnait la mesure de l'estime qu'il avait pour lui, car il ne l'appela point pour le connaître, mais parce qu'il le connaissait. Le clergé de la Picardie, d'abord un peu surpris par la jeunesse du prédicateur, ne tarda pas à remarquer qu'il avait tout ce qu'il fallait pour enseigner ses collègues et mériter leur confiance.

La même année, l'abbé Plantier prêcha la retraite pastorale à Belley. Ce fut pour lui une joie bien délicate

(1) *Vie de Mgr Mioland*, par M. l'abbé Desgeorge, p. 245.

de payer ce premier tribut de reconnaissance au diocèse qui l'avait vu naître. Mgr Devie lui voua, dès lors, une tendresse extraordinaire.

Mgr Affre ayant conservé des relations étroites avec le diocèse d'Amiens, où il avait exercé les fonctions de vicaire général, connut l'impression produite par la parole de l'abbé Plantier sur les prêtres de ce pays. Il l'invita à venir le voir, le reçut avec une touchante cordialité et lui confia la retraite pastorale de Paris pour l'année suivante. Cette proposition jeta l'abbé Plantier dans le trouble ; la haute idée qu'il avait du clergé de la capitale s'unissait au sentiment de sa propre inexpérience pour lui faire décliner l'honneur trop redoutable qu'on lui offrait. Il voulut en référer à ses supérieurs, et sa réponse dut se faire attendre, car, le 5 janvier de l'année suivante, Mgr Affre lui écrit : « Avez-vous oublié mes propositions ? Vous ne m'en dites rien ; préparez-vous, je vous prie, à une mission que le bon Dieu bénira ! »

Dieu bénit, en effet, le premier ministère de l'abbé Plantier à Paris. En le voyant paraître au milieu d'eux avec tous les dehors de la jeunesse, les curés de Paris avaient dit : « Quelle idée singulière a donc Mgr l'archevêque de faire prêcher la retraite pastorale *par un enfant de chœur* ? » Le succès de l'enfant de chœur fut complet et lui gagna de nobles amitiés, au-dessus desquelles il fallait placer celle de l'archevêque (1).

Qui pourrait être surpris de la renommée qui s'attacha, dès ce moment, à son nom ? La plupart des diocèses de France voulurent l'entendre, et il y en eut plusieurs où il dut reparaitre plusieurs fois. Mgr de Bonald venait de monter sur le siège de Lyon. Impatient de témoigner à ce jeune prêtre l'estime qu'il faisait de ses mérites, il

(1) E. Veuillot, *Notice*, p. 6.

voulut que le clergé de Lyon entendît sa parole. C'était le donner pour maître à la famille sacerdotale au sein de laquelle il avait grandi ; mais l'archevêque savait que le talent et la vertu de l'abbé Plantier feraient taire toutes les préventions. Toutefois le jeune prédicateur, épuisé de fatigue, dut prier l'archevêque, trois jours avant la retraite, de le décharger d'une mission trop honorable, et de la confier à M. l'abbé Desgeorge, son ami, qui s'en acquitta noblement.

Les diocèses où l'abbé Plantier prêcha des retraites pastorales furent : en 1844, Amiens et Belley ; — en 1845, Paris ; — en 1846, Le Mans, Nevers ; — en 1847, Bordeaux, Rouen, Grenoble ; — en 1848, Evreux ; — en 1849, Montpellier, Rodez, Clermont, Pamiers ; — en 1850, Troyes, Nantes, Agen, Grenoble, Gap ; — en 1852, Angers, Bordeaux, Saint-Jean-de-Maurienne, Chambéry, Limoges ; — en 1853, Saint-Flour, Cahors, Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Montpellier. Il les avait interrompues en 1851 et en 1854 pour cause de maladie. Nommé évêque en 1855, il dut renoncer à reparaitre à Paris, où il était attendu, et rétracter un grand nombre d'autres engagements qu'il avait pris, pour les années suivantes.

Il fut dominé dans le choix de ses sujets par la pensée de faire ressortir aux yeux du prêtre, non seulement la dignité générale de son saint état, mais encore la grandeur particulière de chacune de ses obligations. La plupart des prédicateurs de retraites pastorales, consacrant les instructions principales du matin et du soir à des questions, aussi applicables aux chrétiens du monde qu'aux ministres du sanctuaire, réservaient tous les devoirs ecclésiastiques pour la conférence de deux heures, et les traitaient sous une forme beaucoup moins sérieuse. L'abbé Plantier voulut adopter une autre méthode. Il emprunta

au cercle des obligations du prêtre le cadre général de ses discours. Il mit en lumière les motifs et les gloires par lesquels chacun d'eux se recommandait au respect et à la fidélité de la conscience sacerdotale. Par voie de contraste, il exposait le désordre, les abaissements et les malheurs de ceux qui se permettaient d'y déroger ; à ces diverses considérations, il entremêlait des aperçus se rattachant aux temps et aux lieux où il prêchait, et, de tout cet ensemble, il faisait sortir un enseignement solennel, d'autant plus propre à relever le prêtre dans sa conduite qu'il le raffermissait davantage dans l'estime du sacerdoce et de ses obligations.

Comme tous les prédicateurs, l'abbé Plantier donnait, dans le milieu du jour, une conférence familière. Personne n'ignore que c'est là une heure d'épreuve pour celui qui parle et ceux qui l'écoutent. Il faut que le prédicateur réagisse contre la fatigue générale, non point par un discours qui mettrait le comble à l'accablement, mais par une causerie simple, spirituellement piquante, qui, comme un aiguillon, tienne l'auditoire éveillé. Pour l'abbé Plantier, cet entretien roulait dans un cadre très mobile ; chaque jour, dans chaque diocèse, il en arrêtait le plan, peu de temps avant de le développer, pour lui ménager tout l'à-propos dont il était susceptible. La forme des diverses idées sur lesquelles il portait était improvisée. C'était l'abandon et la variété de la conversation ; c'en était aussi l'intérêt. On ne traitait alors que les aspects secondaires de la vie ecclésiastique ; mais partout les retraitants se plaisaient à en voir dérouler les détails dans une langue sans apprêts, et cependant toujours merveilleuse. De toutes les instructions, c'était habituellement la plus goûtée ; on y venait avec un surcroît d'affluence et d'empressement, comme à un petit banquet de choix.

« J'ai pratiqué dix ans, écrit Mgr Plantier dans ses

Mémoires, ce grand apostolat des retraites pastorales. Il m'imposa jusqu'à la fin le plus rude labeur. Parlant dans tous les diocèses sur des notes identiques, il semblait que je dusse être toujours prêt à monter en chaire, et j'ai peine à croire qu'en réalité je ne le fusse pas. Mais Dieu ne me permit jamais d'avoir en fait cette consolante certitude. Il m'est arrivé de prêcher, dans les mêmes vacances, jusqu'à sept retraites consécutives, et, chose étrange, à la dernière, j'estimais avoir besoin de me recueillir autant qu'à la première ; je me livrais à la même préparation, préparation sérieuse et mêlée d'inquiétude. C'était accablant ; mes forces physiques se consumaient rapidement sous le feu de cette fièvre prolongée. Et pourtant je remerciais Dieu de me faire ainsi constamment douter de moi-même. Par là, j'ai pu garder, jusqu'au bout de ce genre de ministère, cet accent pénétré, cette vivacité d'impressions et de sentiments qu'on est tant exposé à perdre dans des discours et pour des sujets qu'on répète souvent.

« D'autres compensations conspiraient à me faire oublier l'âpreté de ma tâche. Quel beau spectacle que l'âme d'un saint prêtre ! Et ce tableau me fut souvent offert. Quel drame saisissant que celui d'un prêtre, plein de faiblesse et de foi, qui, tombé sous le poids de la première, se relève sous les remords de la seconde, et ballotté du repentir à la bonne volonté, de la honte à la confiance, essaye, au travers des soupirs et des larmes, de regagner les hauteurs d'où il est descendu ! C'est un baptême laborieux, mais consolant, auquel j'ai fréquemment assisté. Quel sujet de pitié, de terreur et de graves réflexions que le prêtre en qui, à force de chutes et de sacrilèges, la foi s'est éteinte, la pudeur évanouie, la conscience oblitérée ! Je ne connais pas d'exhortation plus décisive à la sainteté que la vue et les conséquences de ces horribles naufrages ! »

Par le ministère des retraites pastorales, Dieu préparait

l'abbé Plantier à sa destinée future. C'est là qu'il apprit à discerner les caractères, à sonder les consciences, à régler les volontés, à élever les esprits et les cœurs, ce qui est l'art divin de gouverner dans l'église du Christ. La bonté, qui est la base de ce gouvernement, fut encore pour lui le fruit de cet apostolat. Son âme, remplie par Jésus-Christ lui-même des grâces réparatrices qu'il devait épancher dans le sanctuaire, garda le parfum de cette céleste onction, comme le vase de Madeleine brisé aux pieds du Sauveur. Que de marques de condescendance et d'amitié obtenaient de lui, à travers la distance et le temps, les prêtres qu'il avait relevés de leurs ruines ou enrichis de vertus nouvelles ! Leur avancement spirituel lui suggérait des prières ferventes, et souvent des lettres où respire la plus tendre charité. Ces épîtres lui feraient grand honneur, si on pouvait les publier, et l'on y trouverait un écho fidèle des lettres de saint Cyprien, de saint Basile, de saint Grégoire le Grand, et surtout de saint Bernard.

Ce n'était pas assez pour lui de prendre cette place de conseiller dévoué et d'ami vigilant auprès des confrères auxquels il avait rendu l'intégrité ou la fécondité de la grâce sacerdotale ; il lui arrivait fréquemment de se faire leur protecteur vis-à-vis de leurs supérieurs ecclésiastiques, et ceux-ci continuaient à recueillir le secours de ses sages appréciations et de son zèle apostolique.

Les discours prononcés dans des retraites ecclésiastiques par l'abbé Plantier furent imprimés sous son épiscopat et portent le titre de : *Règles de la vie sacerdotale*. C'est M. l'abbé de Cabrières, alors vicaire général de Nîmes, aujourd'hui évêque de Montpellier, qui surveilla cette publication. On y remarque aisément l'empreinte de l'âge où ils ont été composés, mais ils présentent aussi les avantages que donne la jeunesse elle-même à la

parole publique, c'est-à-dire le mouvement, l'éclat et l'enthousiasme. Tout cela est contenu dans de sages limites, et il faut bien reconnaître qu'il y a ici plus que les qualités de la jeunesse, puisque l'on y découvre une grande dignité de ton et de forme, une parfaite justesse de vue, une modération toujours soutenue dans la doctrine. L'abbé Plantier sait qu'il n'est pas nécessaire d'outrer les vérités pour faire craindre à ceux qui l'écoutent d'être tombés dans l'erreur ou l'illusion. Ce qui l'occupe uniquement, c'est d'exposer sur chaque sujet les règles telles qu'il les trouve dans l'Écriture, dans les saints Docteurs de l'Église, dans la discipline ecclésiastique, telles qu'elles ont été pratiquées par tous les ministres fidèles que Dieu a toujours donnés à son Église pour y perpétuer la sainteté. C'est le motif qui lui fit choisir pour titre de ces discours : *Règles de la vie sacerdotale*. Il appuie ces saintes règles de raisons solides, exposées avec la force de dialectique qui va devenir dans ses mains une arme si puissante. Il aborde tous les prétextes que la faiblesse ou l'ignorance leur oppose. Ce n'est pas à convaincre ses vénérables auditeurs de leurs obligations qu'il doit s'appliquer, puisqu'ils sont instruits, mais à ranimer leur foi, à stimuler leur zèle, affaibli par la paresse ou la routine.

Nous avons parlé de sa modération. Elle éclate dans le discours où il signale les *écueils du zèle et de l'esprit ecclésiastiques*. « Soyons zélés, dit-il, mais que notre zèle s'interdise les discussions irritantes » ; et il s'étend sur les inconvénients auxquels les prêtres s'exposent, en se livrant à des débats sans but et à des contestations sans fruit. Il condamne l'exaltation sur des objets discutables ou contre des périls imaginaires.

« Est-ce là le but que Jésus-Christ et l'Évangile proposent à votre zèle ? Sommes-nous prêtres et devons-nous être apôtres pour proclamer et faire prévaloir des con-

jectures?... Il ne faut pas aborder indiscrètement et sans nécessité des points délicats, avancer ou combattre des opinions avec empire et d'un ton dogmatique ; c'est un moyen infaillible d'attirer la contradiction. Il est un sentiment qui ne doit jamais nous abandonner, même dans la plus fougueuse impétuosité du zèle ; je veux dire la douceur. Et pourquoi ? c'est qu'elle appartient essentiellement à cet esprit du christianisme qu'un prêtre, fût-il engagé dans la polémique, doit toujours posséder dans toute sa plénitude ; c'est que ceux qui nous attaquent y ont peut-être des droits sacrés, à raison d'une bonne foi dont nous ne saisissons pas les marques, mais qui n'en est pas moins profonde, et, selon le beau mot d'un orateur que vous avez tous admiré cent fois, transforme en coups d'épée ce que nous prenons pour des coups de poignard ; c'est que sans elle, et avec de la hauteur, on fait rarement triompher la vérité dans les esprits qui la repoussent, tandis qu'avec de la mesure et de la bonté l'on arrive souvent à la faire pénétrer dans les intelligences même les plus rebelles. « L'ardeur de celui qui dispute, dit Bossuet, peut naître du désir de vaincre, et ainsi elle est amère ; la compassion est plus agréable, qui montre le désir de sauver. Un homme peut s'aigrir contre vous, quand vous choquez ses pensées, mais il vous est toujours obligé que vous désiriez son salut ; il craint de servir de trophée à votre orgueil, mais il ne se fâche jamais d'être l'objet de votre charité. Entrez par cet abord favorable ; n'attaquez pas la place du côté de cette éminence où la présomption se retranche ; ce ne sont que des hauteurs immenses, et des précipices escarpés et ruineux ; approchez par l'endroit le plus accessible, et, par ce cœur qui s'ouvre à vous, tâchez de gagner l'esprit qui s'éloigne (1). »

(1) *Règles de la vie sacerdotale*, xxiv^m discours.

Mais, dès ce moment aussi, le courage s'alliait à la modération dans l'âme de l'abbé Plantier. Quand on est en chaire avec une mission partie de l'autorité légitime, on a le droit, même sans porter des cheveux blancs, de parler à qui que ce soit avec une sainte liberté. Notre prédicateur usa hardiment de cette prérogative. Dans tous les diocèses où il fut appelé, il ne reculait devant aucune leçon, dès qu'elle lui paraissait nécessaire. C'est ainsi qu'en 1848, il montre l'autorité du pouvoir abaissée parmi les peuples, l'incertitude et le vertige régnant partout, la Providence irritée contre les hommes qui n'ont fait aucun cas des droits de l'Eglise. Quelques prélats, plus timides que les autres, s'émurent de ces hardiesses de langage, mais l'abbé Plantier ne voulut point partager leur terreur.

Il ne terminait jamais ces pieux exercices sans parler à ses vénérés confrères de l'amour de l'Eglise. « Qui vous expliquera, leur disait-il, les nobles choses entreprises par les grandes âmes sacerdotales ? Quel ressort donna le branle aux luttes glorieuses d'Athanase, aux prodigieux écrits d'Augustin, aux conquêtes apostoliques de saint François-Xavier, aux prudentes réformes essayées par saint Vincent de Paul dans le clergé de France ? La cause de tant d'héroïques labeurs couronnés par de si étonnantes merveilles, c'est l'amour. L'Esprit-Saint a rendu compte de l'Incarnation du Verbe et de la Rédemption de l'humanité par cette parole : Dieu a tant aimé le monde ! Nous pouvons à notre tour rendre compte des œuvres miraculeuses accomplies par les saints, en disant : Ils ont tant aimé Jésus-Christ ! Et non seulement Jésus-Christ en lui-même, mais Jésus-Christ incarné dans son Eglise, montant, descendant, souffrant, triomphant avec son Eglise, partageant en un mot par la plus étroite et la plus indissoluble solidarité les destinées de son Eglise.

« Oui, amour de l'Eglise ! sentiment fécond ! Ame et

résumé de l'histoire chrétienne, envisagée dans ses pages les plus brillantes ! Sainte passion, d'où sont écloses comme de leur racine toutes les créations, tous les héroïsmes et toutes les gloires du pontificat et du sacerdoce ! Feu sacré dont il importe, à ce titre, de ne pas laisser le foyer s'éteindre ou s'appauvrir dans le monde (1) ! »

Il démontrait ensuite que penser constamment aux épreuves de cette mère et s'en émouvoir, vivre de sa vie et écouter pour ainsi dire battre son cœur, la consoler, l'honorer et la glorifier par son dévouement et ses vertus, c'est la sainte passion qui doit brûler dans toute âme sacerdotale ; et voilà comment elle vérifiera dans son obscurité la belle parole de l'apôtre saint Paul : *Instantia, mea quotidiana, sollicitudo omnium ecclesiarum* (2).

Qui ne découvre dans le langage de notre prédicateur de retraites ecclésiastiques le futur champion de l'Eglise et de la Papauté ? Et pour le louer après sa mort, ne suffira-t-il pas de reconnaître qu'en aimant l'Eglise comme il l'a fait, il a rempli la sainte obligation dont il marquait les caractères et les gloires, trente ans à l'avance, en évangélisant les divers diocèses de France ? Il ne faut donc pas s'étonner qu'en entendant un orateur d'un si rare mérite, les prêtres aient eu le pressentiment de son élévation à l'épiscopat. Son talent l'appelait à cet honneur ; sa manière de comprendre les devoirs du sacerdoce et de les enseigner le rendait digne d'en recevoir la plénitude.

Il consacrait à ce ministère tout le temps de ses vacances, car le gouvernement n'eût pas souffert qu'il interrompît son cours à la Faculté, pendant le reste de l'année. Ainsi l'heure du repos devenait pour lui l'heure du tra-

(1) *Règles de la vie sacerdotale*, discours xxv.

(2) II. Cor. xi, 28.

vail. Avec une santé délabrée, il s'en allait à travers la France, passant de longues nuits sans sommeil, ne pouvant quelquefois prendre aucune nourriture pour soutenir ses forces, n'ayant qu'un souffle sur les lèvres. Mais tandis que son corps se traînait péniblement, son âme était revêtue de la puissance d'en haut. Dieu le pénétrait de son esprit, et lui commandait ensuite, comme autrefois à son prophète, d'aller prononcer ses oracles, et susciter une ardeur nouvelle dans ces églises de France où les orages politiques jettent constamment leur poussière, sans y étouffer aucun germe de vie.

Il nous reste à dire un mot du mérite littéraire des *Règles de la vie sacerdotale*. Il ne paraît pas que leur auteur se soit inspiré des discours de Fléchier à son Chapitre, ni de ses discours synodaux. Dans les premiers, le panégyriste de Turenne s'adresse à une assemblée particulière, et ses remontrances paternelles n'avaient en dehors d'elle aucune application. L'objet des seconds est plus général, et peut fournir des observations aussi fines que sages, et des accents d'une noble fermeté aux prédicateurs de retraites ecclésiastiques.

Mais le maître que l'abbé Plantier a consulté, c'est Massillon, son modèle toujours préféré. Lisez dans les *Règles de la vie sacerdotale* les discours sur l'ambition, le désintéressement, le zèle, les rapports de piété avec le monde, vous y trouverez un reflet des pensées de l'évêque de Clermont dans ses conférences à ses curés sur les mêmes questions. L'analogie entre les deux orateurs se fait remarquer partout dans l'exposition des sujets et la censure des mœurs. Il y a plus de calme dans le célèbre Oratorien, mais aussi plus d'uniformité. Sa parole, soutenue par le caractère épiscopal et une longue suite de bienfaits, peut attaquer plus vivement les abus qui désolent le sanctuaire; mais il lui manque les tableaux saisissants que le profes-

seur de la Faculté de Lyon fait passer sous les yeux de ses auditeurs. L'Écriture sainte fournit à Massillon de graves considérations sur l'excellence du sacerdoce et sur la vocation ecclésiastique, sans donner à son éloquence les couleurs vives et la chaleur de sentiment que l'abbé Plantier emprunte à la Bible. Chez le maître, la raison tire ses conclusions de l'essence même des devoirs qu'il rappelle; chez le disciple, l'histoire ouvre ses annales pour qu'on y découvre les mêmes devoirs traduits en exemples. Les conférences adressées au clergé de l'Auvergne ne roulent que sur une partie assez restreinte des obligations ecclésiastiques; ce sont des chefs-d'œuvre, détachés sans doute d'une retraite dont la suite nous manque, et il est bien à désirer qu'elle soit complétée par les découvertes que pourront faire les deux historiens qui dégagent la grande figure de Massillon des ombres qui nous dérobent quelques-uns de ses traits (1).

Les Règles de la vie sacerdotale embrassent le ministère ecclésiastique tout entier. Qu'il y a de charmes à voir le jeune orateur se lever au milieu de l'assemblée la plus vénérable qu'on puisse imaginer, pour suivre pas à pas le pasteur dans la carrière de ses travaux, à la tribune sacrée, auprès des pauvres et des enfants, au chevet des malades, au tribunal où il justifie ceux qui pleurent, dans le silence du presbytère, où il partage son temps entre la prière et l'étude, à l'autel où il doit mêler son sang à celui de la victime eucharistique, dans les bras de la mort, si douce pour le serviteur fidèle, au jugement de Dieu, où le ministre prévaricateur ne peut alléguer aucune excuse et rencontrer aucune espérance. Quel drame sublime il déroule devant les saints tabernacles !

(1) Madame de Marcey, dans la *Revue d'Économie chrétienne*; M. l'abbé Blampignon : *Massillon, d'après des documents inédits*.

C'est toute la vie d'un homme, qui ne doit jamais agir en homme, puisqu'il est au sein de son troupeau l'image vivante et le continuateur de Jésus-Christ, obligé d'être toujours fort parmi les faibles, pur au milieu d'âmes souillées, portant une dignité sublime parmi toutes les révoltes des sens, les suggestions de l'orgueil et les défaillances du cœur. Non, il n'y a pas de mission plus haute et plus délicate que celle du pasteur. Il n'y en a pas qui impose plus de sacrifices, rencontre plus d'obstacles, s'accommode moins d'une vertu médiocre, exige un plus rare assemblage de prudence, de fermeté, de douceur, d'instruction, de dévouement, de courage et de sainteté ; et celui qui prêche les grandeurs de cette vocation fait par excellence l'œuvre de l'Évangéliste dans l'Église de Dieu. C'est l'honneur de l'abbé Plantier d'avoir rempli ce ministère pendant dix ans, et de l'avoir fini à l'âge où d'ordinaire on ose à peine le commencer.



CHAPITRE VI

PREMIERS VOYAGES. — VIE DE COMMUNAUTÉ AUX CHARTREUX. — QUELQUES TRAITS DE L'ÂME.

Voyages à Paris. — Course au Havre. — L'Océan. — Visite à M. de Chateaubriand. — Excursion en Belgique et sur les bords du Rhin. — Voyage en Corse. — Le golfe d'Ajaccio. — Pèlerinage à Rome. — Amour de la nature. — Attrait pour la solitude. — Vie d'intérieur aux Chartreux. — Régularité; énergie morale. — Ce qu'était l'abbé Plantier en amitié. — Élégie touchante. — Respect des traditions. — Immutabilité du dévouement. — Source élevée de ces dispositions.

L'esprit de l'homme est comme une terre ; après qu'on y a jeté une bonne semence, il faut laisser aux germes le temps de se développer et de croître. Celui qui ensemençait toujours ne récolterait jamais. C'est ainsi qu'après les graves et longs travaux dont nous venons de parler, l'abbé Plantier éprouvait le besoin du repos et de la distraction. Pour se délasser, il devait quitter sa cellule, car il y aurait retrouvé ses livres, et il n'eût pas résisté à la tentation de continuer ses entretiens avec les grands écrivains dont le commerce avait pour lui tant de charmes.

Sa santé n'était pas le seul motif qui le déterminât à entreprendre des voyages. Il savait que les hommes dont le génie a jeté tant d'éclat sur le quatrième siècle avaient

franchi d'énormes distances pour s'instruire. S'il avait vécu à cette époque, il se serait attaché à saint Basile pour parcourir l'Égypte, la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, écoutant les docteurs de la foi, discutant avec les philosophes, admirant les solitaires et se munissant d'enthousiasme et de foi par la contemplation des Lieux saints et de cette terre témoin de si grandes merveilles. Il n'avait ni de tels guides ni de tels chemins à suivre, mais ce n'est pas au hasard qu'il se met en route, et l'on sent qu'une inspiration supérieure dirige ses pas. A peine ordonné prêtre, il se rend à Paris dans le cours de l'été de 1837. Quelques notes tracées sur un carnet nous apprennent qu'il emploie son temps plutôt à étudier ce qu'il rencontre, qu'à beaucoup voir sans comprendre.

Saint-Sulpice l'attire particulièrement. Il se recueille avant d'entrer dans cet asile de la science et de la vertu, où vivaient encore des prêtres justement regardés comme les images vivantes de M. Olier et de M. Tronson. Une lettre de M. Mioland, qu'il avait à remettre à M. l'abbé Faillon, lui fit faire connaissance avec ce vénérable savant, qui lui témoigna la plus haute estime jusqu'à la fin de sa vie.

Il vit là MM. Garnier, Boyer, Carrière et d'autres encore, qui le touchèrent vivement par leur sainteté. Il voulut aller respirer, sous les ombrages d'Issy, ce qu'il appelle une odeur suave de piété et d'amour pour la sainte Vierge. Il pria sur la tombe de M. Emery, et après s'être reposé un instant dans le pavillon où Bossuet et Fénelon ont tenu, sous l'arbitrage de M. Tronson, leurs conférences sur le quiétisme, il se retira emportant dans son âme comme un souffle nouveau de l'esprit ecclésiastique qu'il venait de respirer, en quelque sorte, dans sa terre natale.

C'est dans ce premier voyage que l'abbé Plantier s'essaya à l'art de peindre la nature. Ses descriptions sont

ornées, rapides et saisissantes ; mais on sent qu'il est encore à cette époque de la vie où une imagination jeune, brillante et nourrie de toute la fleur de la littérature, se plaît à embellir les objets qui se présentent à elle, et à y répandre les couleurs vives et animées dont elle a reçu l'impression encore récente. Quelques pensées profondes se détachent çà et là, comme des traits de lumière, sur le vaste horizon qu'il embrasse du regard, et qu'il peuple de tableaux et de souvenirs. C'est ainsi qu'en sortant du cimetière du Père Lachaise, il s'écrie : « J'ai vu tous ces sépultures si renommés ; je me suis dit : Voilà donc à quoi est réduit ce grand homme ! Et puis j'ai passé. Que la gloire humaine est peu de chose, puisque c'est à cette misérable admiration et à cette fugitive stupeur qu'elle se termine ! ».

Le 23 juillet, il se met en route pour le Havre. Il veut voir l'Océan. Ce spectacle dépasse tout ce qu'il avait rêvé. Il ne peut contenir le transport de son âme. « C'est, dit-il, l'admiration, portée à sa plus haute puissance, qui s'empara de moi sur les bords de la mer. Je sentais mon âme comme balancée dans l'infini, et quand mon émotion se calma, je regrettais presque le retour de mes esprits, tellement cette sorte d'extase avait eu de charme pour moi... Mais l'Océan m'intéressait surtout par sa face emblématique.

« C'est l'image de l'infini par son lit sans mesure ; de l'éternité par son sein immense, où tout entre et d'où rien ne sort.

« C'est l'image d'une âme sans passions, par sa tranquillité, d'une âme bouleversée, par ses tempêtes.

« C'est l'image des séditions populaires, par ses agitations incessantes causées par mille vents contraires.

« L'Océan est l'ouvrage de Dieu : Job en a fait une peinture qui fait tressaillir même ceux qui ne l'ont jamais vu !

« L'Océan est le sujet de Dieu. Des limites lui ont été

tracées par sa main toute-puissante ; il les respecte, et sa lame obéissante brise sa fureur contre un grain de sable !

« L'Océan est le vengeur de Dieu. Il a inondé, englouti le monde ; il brise encore les navires de l'homme et dévore l'homme lui-même !

« L'Océan est un vaste tombeau qui rendra un jour vivant un peuple innombrable de victimes ! »

Réveillant ses souvenirs dans sa mémoire, notre jeune voyageur ne tardera pas à dire avec saint Basile : « Si l'Océan est beau et digne d'éloges devant Dieu, combien n'est pas plus beau le mouvement de cette assemblée chrétienne, où les voix des hommes, des enfants, des femmes, confondues et retentissantes comme les flots qui se brisent au rivage, s'élèvent, au milieu de nos prières, jusqu'à Dieu lui-même » !

L'abbé Plantier revint à Paris deux ans après. Les Chambres étant réunies, il a le plaisir d'entendre Berryer, et il en fait un éloge magnifique que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. C'est un portrait qui ne perdrait rien de son mérite à côté de ceux que l'on a faits de ce prince de l'éloquence parlementaire (1). Il entend aussi Dupin, et il le juge avec la même finesse. Un de ses amis le conduit chez le vicomte de Chateaubriand ; il se retire ébloui de l'accueil qu'il en reçoit. L'auteur des *Martyrs* a laissé échapper devant lui quelques éclairs de sa pensée ; son noble cœur s'est entr'ouvert un instant, et « le sentiment qui en a coulé était suave comme la poésie qui déborde dans ses livres ». L'abbé Plantier a toujours devant les yeux la figure du grand homme. « En vérité, dit-il, je l'aime beaucoup : ce front immense, ces cheveux rares et négligemment épars sur sa tête comme le lierre sur

(1) On y retrouve la plupart des traits sous lesquels M. le baron de Larcy a peint son illustre ami, lors de l'inauguration de sa statue au Palais de Justice, le 20 janvier 1879.

le frontispice d'un vieux temple, cette attitude noble sans fierté, ferme sans raideur, cet œil qui scintille comme une étoile aux feux vifs et doux, annoncent la présence du génie. C'est une des têtes les plus augustes et les plus inspirées que j'aie jamais vues. »

Quelques années plus tard, Chateaubriand lisait les premières pages que venait de publier le jeune prêtre auquel il avait témoigné tant de bienveillance, et il se plaisait à dire qu'il avait eu le pressentiment de sa vocation littéraire.

Pourquoi ne le dirions-nous pas ? Notre jeune voyageur voulait aborder un autre grand écrivain, dont la gloire était, hélas ! éclip­sée dans sa révolte. C'était Lamennais. Il voulait lui offrir une pièce de vers qu'il avait composée pour pleurer sa chute, le conjurant de consoler l'Eglise par une soumission que l'on osait encore attendre à cette époque. N'ayant pu l'approcher, l'abbé Plantier confia ses vers à la poste. Nous n'en citerons que quatre, moins pour leur mérite littéraire que pour révéler la pieuse intention qui les avait inspirés :

L'humble aveu d'une faute en efface la tache.
La chute vous grandit, quand on sait la pleurer.
Pour vieillir dans l'erreur il ne faut qu'être lâche.
Seul, un grand cœur peut l'abjurer.

L'avantage d'entendre quelques grands orateurs de ce temps, et d'aborder l'auteur du *Génie du Christianisme*, dédommageait l'abbé Plantier du dégoût profond que lui inspirait Paris dans ce second voyage. Cette ville de luxe, de cupidité, de plaisir et de corruption excite son mépris et fait tomber de sa plume des anathèmes où l'on croit entendre un écho de la voix de Bossuet condamnant les désordres de cette capitale (1). Cette atmosphère l'é-

(1) *Sermon sur la résurrection dernière.*

touffe, et il a besoin de respirer le parfum qui s'échappe de la cendre des saints :

« Je suis allé ce matin, écrit-il à un des confrères, célébrer la sainte messe chez les Prêtres de Saint-Lazare et sous la châsse de saint Vincent de Paul. Il m'a été bien doux de prier sur ses restes sacrés et de solliciter par son intercession, et en face du corps qu'anima sa belle âme, un peu de cet esprit de Dieu dont elle fut si abondamment remplie. »

De Paris, l'abbé Plantier se dirigea sur Amiens, où l'amitié de Mgr Mioland lui tenait en réserve les prévenances délicates que nous avons déjà signalées. Le Prélat, connaissant son goût pour les études sérieuses, le pressa de faire une excursion en Belgique. Afin de l'y déterminer, il lui donna des lettres de recommandation pour les évêques de ce pays. On eût dit un autre Paul adressant son cher Timothée aux Eglises où il devait approfondir l'état de la vie chrétienne. L'abbé Plantier s'appliqua à se rendre compte des doctrines et des mœurs, chez un peuple qui venait de reconquérir sa liberté nationale, et où des germes de division et d'impiété se manifestaient déjà, à côté d'une renaissance sociale et politique sur laquelle l'Europe entière avait les yeux fixés. Cette étude devait être complétée par une visite à l'Université de Louvain. Le jeune professeur d'hébreu de la Faculté de Lyon savait que, pour découvrir la vraie science, il faut remonter à sa source, et quelle source, justement enviée par les catholiques, que l'Université de Louvain !

Il termina ce voyage par une excursion sur les bords du Rhin.

« Je suis entré dans les provinces Rhénanes, écrit-il à un de ses amis, par Aix-la-Chapelle, où j'ai salué tous nos vieux souvenirs de catholicisme et de royauté. Puis,

après avoir vu Cologne, je me suis embarqué sur le Rhin, que j'ai remonté jusqu'à Strasbourg. Cette navigation n'a pas été assurément l'incident le moins intéressant de mon voyage. Rien n'est pittoresque comme les rives de ce grand fleuve, tour à tour bordé de grandes cités et de petits villages, de constructions fraîches et vivantes et de ruines noires et désertes, de collines sauvages et de coteaux cultivés, de forteresses effrayantes et de châteaux délicieux. Il y a une étonnante poésie dans ce mélange de doux et de sévère, de mort et de vie, de guerre et de plaisirs, dont ces bords vous présentent l'image. J'ai connu là, mieux que nulle part, la puissance du contraste; à l'aspect de ces tableaux, je n'ai pu m'empêcher de faire aussi un peu de philosophie. Je me suis peint le Rhin comme le temps, et je me suis dit : Voilà bien comment les années et les siècles s'écoulent; ce sont des flots qui passent. Sur la rive que ces vagues arrosent, l'homme établit sa demeure. Hôte passager ! séjour éphémère ! ils s'en vont avec les flots qui les a vus naître ! On ne reconnaît plus qu'à des décombres qu'ils ont existé, et le fleuve coule, coule, coule encore, toujours prêt à emporter pêle-mêle tout ce qui s'établira encore sur ses rivages, jusqu'à ce qu'enfin ses eaux se tarissent elles-mêmes, et que l'Océan seul existe. Je me disais tout cela, et je pensais tristement à la rapidité de la vie, à la caducité des œuvres humaines, à l'immobilité mystérieuse de l'éternité. »

L'année suivante, pour ranimer ses forces ébranlées par un excès de travail, ses supérieurs le forcèrent à partir pour la Corse; il y trouva l'un de ses meilleurs amis, M. l'abbé Crozet, de la maison des Chartreux de Lyon. Nous devons une mention spéciale dans ce livre à ce vénérable prêtre, doué d'un esprit distingué, d'un jugement sûr et ferme, d'un cœur dévoué et fidèle. Il fut, dès l'année 1840, l'un des confidents les plus éclairés et les plus

solides de l'abbé Plantier. Plus tard, sa longue expérience lui permit de le guider au travers de circonstances difficiles, et de le soutenir parmi certaines épreuves que lui créait la supériorité elle-même de son talent.

Pendant plus de trente ans, il a gouverné la nombreuse colonie des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, qui s'occupe de l'enseignement primaire en Corse, et il s'y est fait constamment estimer par la sagesse de ses vues et la bonté de son âme, en même temps que par son éminente piété.

C'était un des hôtes les plus fidèles de l'évêché de Nîmes. Il y était attiré par une affection dont il aimait à goûter les douceurs, sans jamais songer à s'en enorgueillir. En correspondance assez suivie avec l'abbé Plantier, il conservait, avec une sorte de pieuse vénération, jusqu'au moindre des billets qu'il en recevait. Nous emprunterons souvent à ce recueil des pages qui jetteront d'heureux traits de lumière sur la vie que nous écrivons, et nos lecteurs pourront les considérer comme autant de reflets de l'âme de M. l'abbé Plantier, car elle s'épanchait tout entière dans les lettres qu'il écrivait à ce confrère.

Les joies de l'amitié, le contact d'une riante nature, des promenades sur les bords d'un golfe superbe, animées par des entretiens sur l'art, sur la philosophie et l'histoire, une excursion jusqu'à Bastia, voilà pour les agréments de ce voyage. Une retraite prêchée aux religieuses de Saint-Joseph fut la part réservée à l'exercice du zèle. Dans cette île fameuse, l'abbé Plantier éprouvait, chaque jour, un attrait plus vif pour le Midi, où les teintes azurées du ciel, la douceur de la brise et la pâle verdure des arbres lui rappelaient les côtes de l'Attique. Un jour, cédant à une sorte d'ivresse, il partit avec un pilote sur un frêle esquif pour passer la nuit en mer, se laissant bercer par le mouvement des vagues, contemplant les

mille feux du firmament, et rêvant à toutes les beautés de la création, telles que les ont chantées ces poètes bibliques dont il venait de célébrer le génie.

La Providence lui ménagea, cette même année, des consolations plus hautes et plus durables que les impressions causées par les grands spectacles de la nature. Il fit le voyage de Rome, en compagnie d'un respectable missionnaire de la maison des Chartreux, le Père Crevat. Il l'avait pris pour directeur, depuis que M. Mioland était devenu évêque d'Amiens. C'était un homme de zèle, d'une parfaite régularité, d'une certaine distinction de manières, mais peu sensible aux choses de l'art. Il voyait son jeune confrère s'abandonner à de perpétuels transports, sans les partager lui-même. Il arrivait ainsi que la conversation languissait souvent entre les deux voyageurs ; mais l'abbé Plantier se dédommageait, en écrivant, tous les deux jours, aux Chartreux une lettre de vingt pages qui faisait les délices de toute la communauté. Ces lettres avaient fini par former un volume d'un charme inexprimable ; il a péri entre les mains d'un ami, et nous devons d'autant plus le regretter qu'il nous eût initié aux impressions que l'âme de l'abbé Plantier avait ressenties, dans cette première visite à l'Italie et surtout à la Ville Éternelle. Il disait plus tard que, par un effet de la bonté divine, le portrait de la Rome antique et de la Rome chrétienne s'était gravé profondément dans son esprit. Evidemment il lui avait été donné de considérer la cité matérielle par cet endroit où apparaissent les traits de la cité spirituelle.

C'est du reste la remarque générale que nous avons à faire sur ces premiers voyages de l'abbé Plantier. Dans les réalités visibles, il travaille à découvrir tout un ensemble d'idées appartenant à un ordre supérieur aux beautés de la nature ou aux ouvrages des hommes. Il cherche à

saisir les choses, moins dans le vif que dans le profond ; il voit, il sent, mais surtout il pense. La réflexion venant en aide à son imagination pour graver les objets dans sa mémoire, chacun d'eux y était à sa place, y avait son relief et ne s'y effaçait plus. A de longues années d'intervalle, si, dans un entretien, l'on ramenait le voyageur aux lieux qu'il avait parcourus, il les représentait avec tant d'exactitude et de facilité que l'on croyait les voir soi-même, et l'on ne pouvait se défendre d'une sorte de ravissement, en l'entendant exquisser un golfe ou un temple, avec autant de perfection qu'il traçait un portrait de mœurs ou qu'il exposait une définition théologique.

Sa verve poétique ne restait pas inactive en face des grands spectacles qui exaltaient son imagination. Elle remplissait de charmes les longues heures elles-mêmes qu'il devait passer dans le coupé d'une diligence. Il s'occupait alors à traduire en vers, tantôt les prières de l'Itinéraire, dont il disait qu'on pourrait faire un long poème, tantôt quelque psaume, ou quelque chapitre de Job sur les magnificences de la création. S'asseyait-il aux pieds d'un arbre, il lui prêtait une âme, lui donnait une histoire, et c'était une ode entière qu'il composait comme en se jouant. La vue d'un cap lui inspirait un chant ; les montagnes, les bois, les fleuves, les ruines, tout avait pour lui une voix, à l'heure surtout dont nous parlons.

Comme toutes les grandes âmes, il ressentait une sorte de passion pour la nature. Cette passion s'était éveillée en lui, dès l'âge le plus tendre, en présence de l'horizon incomparable qu'il lui fut donné alors de contempler, du haut des terrasses du château de Grammont. Laissons-le nous faire lui même cette confidence :

« J'ai toujours aimé, écrivait-il un jour, les grandes scènes de la nature. Jeune encore, à défaut de la raison, je ne sais quel instinct me les faisait rechercher. M'isoler

des lieux même enchantés où paraissait la main de l'homme, me retirer au sein de quelque séjour inculte et solitaire, c'était, aux premières époques de ma vie, ma plus douce habitude. Une rivière magnifique par ses eaux, mais plus belle encore par ses rivages, coulait non loin de l'habitation de mon père. Chaque jour, pendant mes vacances, j'allais me promener sur ses bords, rêver au bruit de ses flots, suivre d'un œil, enfantin mais heureux, les scènes variées que présentait la vague en passant sur sa mobile surface ; et jamais ma promenade n'était plus agréable, ma rêverie plus enivrante, mes observations plus appliquées et plus délicieuses, que lorsque l'égarement de mes pas m'avait conduit à quelque passage où le lit du fleuve, échappant aux embellissements de l'art, rentrait dans le charme de ses beautés naturelles, où la route battue s'écartait de la rive, où l'onde enfin ne roulait plus, au lieu de barques et de grands bateaux, que des fleurs ou des plantes détachées du rivage.

« Si j'allais ainsi porter ma mélancolie loin de la maison paternelle, ce n'était pas que celle-ci n'offrît rien d'inspirateur à ces esprits poétiques que je sentais bouillonner dans ma jeune tête. J'habitais, au contraire, avec ma famille, un petit manoir de campagne, aussi charmant qu'il était modeste. De grandes allées de tilleuls m'y prêtaient leur ombrage ; des bosquets, leurs chants et leurs mystérieux abris ; des bassins, leur fraîcheur et le spectacle du cygne voguant avec ses voiles d'argent aux surfaces de l'eau, tandis que dans les profondeurs le poisson rouge se jouait en sens divers, et faisait rayonner au soleil, porté jusqu'à lui par la transparence de l'onde, sa chatoyante écaille. Une admirable réunion d'orangers bien tenus, toujours verts et, quand venait le temps, chargés de fruits, eût fait rêver à l'Espagnol proscrit les bois embaumés de l'Andalousie. Enfin notre parterre était

comme un autre *Pæstum*. Mon père avait rassemblé dans ses massifs la plus riche collection de roses que réunit jamais aucun jardin dans le monde. Quelques-unes ne fleurissaient qu'une fois, il est vrai, dans les premiers jours du printemps, et je ne pouvais en jouir, éloigné que j'en étais par mes études; mais la plupart, remontantes, comme on les appelle, comptaient plusieurs floraisons dans l'année; et quand le retour de l'été me rendait à la liberté de la famille, j'avais le bonheur de les voir s'épanouir. C'était un tableau délicieux d'éclat et de variété. Rien aussi ne saurait être imaginé de plus suave que l'ensemble de leurs parfums. L'atmosphère en était toute pénétrée; et lorsque, vers le soir des beaux jours d'été, cette douce odeur se mêlait à la molle fraîcheur de la brise, on eût dit qu'on respirait un air céleste. Les anciens en eussent fait cet air embaumé des Dieux dont parlent leurs poètes.

« Avec une autre nature, j'aurais été satisfait de ces délices; mais, avec mes instincts, elles ne purent me suffire. Quelque chose de plus agreste et de plus grandiose allait mieux à mes goûts. Au milieu de ces charmes, effet de l'art, je me sentais l'âme heureuse, mais amollie; j'avais de l'enivrement, mais je n'étais ni transporté, ni recueilli. Il me fallait d'autres scènes plus larges et plus calmes. C'est à la nature, prise aux bords de ma belle rivière, que mon imagination, faculté par laquelle seule je vivais alors, me conduisait ordinairement à les demander.

« Plus âgé, je pus me transporter en des paysages plus pittoresques, et ménager à mes yeux avides d'émotions des tableaux plus frappants. Heureux jour que celui qui me vit aborder ces monts jusqu'alors inconnus pour moi! Quelle ravissante extase! Quelle douce oppression d'enthousiasme et de bonheur! Combien mon œil était enchanté, ma poitrine haletante, mon esprit terrassé! Je succombais, pour ainsi dire, avec délices sous le poids de

l'infini. Quiconque a visité ces chaînes gigantesques, et les forêts qui les couronnent, et les torrents qui les déchirent, n'a pu se défendre, au premier aspect, des impressions que j'ai moi-même éprouvées. Impossible que devant ce tableau l'âme ne se dilate, et ne se perde, par l'effet de l'admiration qui la saisit, dans je ne sais quel vague immense comme les accidents qui l'entourent.

« De nouvelles courses m'ont conduit à d'autres montagnes. Non moins sauvages et non moins majestueuses, elles ne m'ont pas moins ébranlé le cœur et l'imagination. Artiste, j'ai recueilli d'égales jouissances; mais prêtre, j'en ai reçu de plus douces émotions, j'en ai rapporté de plus touchants souvenirs. Me les rappeler est encore un des plus suaves plaisirs de ma vie (1). »

Ces pages étaient écrites à l'âge de vingt-huit ans, et cependant il y règne je ne sais quelle émotion naïve, tant avait été profonde la trace qu'avaient laissée dans l'âme de l'abbé Plantier, ses premiers contacts avec le monde extérieur. Elle ne s'effacera jamais. Devenu évêque, il s'arrêtera sur le bord d'un promontoire, pour chanter la mer bleue et profonde du Golfe de Salerne, et il trouvera, pour décrire le Mont Cassin ou Subiaco, les couleurs agréables sous lesquelles Basile célébrait, dans une lettre à Grégoire de Nazianze, la riante Thébàïde où il engageait son ami à venir goûter son bonheur (2).

C'était la tranquillité du désert qui captivait l'âme austère de saint Basile. C'est la même aspiration qui ne cessa de tourmenter l'âme de l'abbé Plantier. On connaît sa fuite à la Grande-Chartreuse, à l'âge de 17 ans. Vingt ans après, nous l'y trouvons faisant une retraite, et la seule

(1) *Mélanges*.

(2) S. Basilii oper. — Villemain: *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, p. 121. 122.

impression qu'il note dans son journal intime, c'est l'envie qu'il a portée aux moines qui habitent ce monastère. L'imagination n'y est pour rien ; il analyse leur vie, il se rend compte des sacrifices qu'ils ont faits, et il en voit le prix : c'est la paix et la liberté dans l'amour de Dieu. « Le monde ne comprend pas cette félicité, dit-il, mais le monde est aveugle ; il ne lui est pas donné de connaître le touchant mystère de la grâce, dans les cœurs qui se sont dépouillés de tout pour s'attacher uniquement à Dieu. Tout ce que le monde redoute, ces solitaires l'embrassent avec amour ; tout ce que le monde regarde comme un sujet de désolation, je les vois qui le bénissent comme une source de pur et complet bonheur (1). » Les réflexions qui suivent, très étendues et très éloqu岸tes, rappellent le traité de saint Jean Chrysostôme contre les détracteurs de la vie monastique.

Le charme de ce désert l'y ramène : « Il y a sept ans que je passai quelques jours à la Grande-Chartreuse ; mon séjour, quoique peu prolongé, me fut bien salubre. Cette année, il durera moins encore, cependant mes impressions se sont rajeunies, et avec elles mon bonheur s'est renouvelé (2). »

Cette fois, il chante les services que la solitude rend au talent autant qu'à la piété.

« O solitude ! Pourquoi ne m'est-il pas permis d'habiter toujours avec tes grandeurs, ta paix et ta silence ? Comme ma vie s'écoulerait et mieux remplie et plus pure ! Combien je jouirais mieux et du temps et de mon propre cœur ! Quel doux et continu commerce n'entretiendrais-je pas avec mon Dieu dans ces retraites, où tout me parle de lui, sans que jamais rien n'en détourne ! Vraiment, je

(1) *Mélanges*.

(2) *Ibidem*.

commencerais ici-bas l'heureuse et calme existence du ciel. J'en aurais les douces contemplations, puisque je verrais incessamment le Seigneur sous le voile transparent de la nature ; le repos, puisque j'aurais quitté le séjour des orages ; l'innocence, puisque toutes les passions expirent au désert ; enfin les illuminations saintes, puisque, dégagée de tout ce qui pourrait l'avilir, l'égarer ou la distraire, environnée d'objets aussi purs qu'inspirateurs, mon âme prendrait une raison plus saine, une verve plus ardente, une conception plus large, une marche plus libre et plus fière, un plus impétueux essor. Ah ! puisque la Providence ne veut pas que cette félicité compose le fond de ma vie, je veux au moins, chaque fois que cette liberté me sera permise, aller goûter, en passant, tes douceurs. L'essai que j'en ai fait déjà, m'a laissé la résolution d'y revenir. Quelques instants passés dans tes calmes asiles rafraîchissent le cœur, redressent la raison, renouvellent la vertu, retrempe l'esprit ; on en sort mieux disposé pour remplir ses devoirs et supporter ses peines, comme le matelot, après s'être un instant reposé sur la rive, retourne plus fort en mer et pour exécuter la manœuvre et pour soutenir la tempête (1). »

Ce goût pour la solitude attachait toujours davantage l'abbé Plantier à la maison des Chartreux. Sa cellule était pour lui l'image du désert, et s'il n'y trouvait pas le silence, qui règne autour des moines dans une vallée inaccessible, il avait le secret de s'y créer, par l'étude et la prière, cette solitude de l'âme qui est *la patrie des forts* (2). Quelquefois, comme pour s'éloigner davantage du commerce des vivants, il fermait portes et fenêtres, et demeurait de longues heures appliqué à la poursuite d'une

(1) *Mélanges*.

(2) Le P. de Ravignan, *De l'Institut des Jésuites*, p. 31.

idée, ou captivé par quelque grand sentiment. S'il avait à redouter une visite importune, il se réfugiait dans un abri inconnu. Il semblait ne pas voir à ses pieds cette grande cité lyonnaise, où son nom commençait à passer de bouche en bouche, et il ne voulait pas d'autre bonheur que celui de vivre dans le recueillement, à l'ombre du Dôme de saint Bruno.

Mais cet amour de la liberté et du silence n'interrompait jamais sa régularité. Il se rendait toujours le premier aux exercices de la communauté. A la Faculté de Théologie, au couvent de Saint-Joseph, à l'archevêché, quand il eut à remplir ses fonctions de grand-vicaire, il arrivait invariablement cinq minutes à l'avance, et il employait ce temps à lire un chapitre de l'Imitation, qu'il portait constamment avec lui. Qu'on ne se figure pas que cette ponctualité était une affaire de routine. Il considérait l'observation de la règle non seulement comme le lien nécessaire d'une communauté, mais encore comme une défense contre la faiblesse personnelle, et une heureuse réaction contre ce qui dérègle, et par cela même abaisse l'homme. Pour s'astreindre aux exigences de la vie commune, il faut renoncer à ses idées propres, triompher de ses penchants, et donner l'empire de soi aux forces les plus pures et aux instincts les plus généreux de la nature humaine. L'abbé Plantier savait que l'obéissance avait assuré cette supériorité morale aux grandes âmes qui acceptèrent des mains de l'Église le joug des observances monastiques, et si la règle de la maison des Chartreux était loin de ressembler à la discipline des anciens ordres religieux, il crut qu'elle pouvait néanmoins lui donner des habitudes d'ordre et de dignité, et lui rendre facile l'exercice permanent de l'énergie morale. Toute sa vie, il bénit Dieu de lui avoir ménagé ce bienfait.

Les Chartreux ne tardèrent pas à reconnaître que ce jeune confrère se distinguerait par la force de son caractère autant que par l'éclat de ses talents. Son cœur se trempait, chaque jour, pour la lutte contre le mal et contre l'erreur. Il y avait, à côté de lui, bien des âmes calmes et fières, droites et hautes, autant qu'humbles et ferventes ; la sienne prenait déjà un des premiers rangs dans cette société d'élite, et annonçait qu'elle appartenait à la race de ceux qui ont appris à se commander à eux-mêmes avant de commander aux autres.

Un des usages les plus étonnants que faisait l'abbé Plantier de sa force morale, c'était de ne tenir aucun compte de la faiblesse de sa santé. Condamner son esprit à des études acharnées, c'est assurément une gloire, mais on a, pour soutenir cet effort, les délices que procure la science ; exiger de débiles organes une activité, telle que n'osent pas se l'imposer les constitutions les plus robustes, c'est le propre des âmes que Pascal appelle *parfaitement héroïques*. C'était le mérite de l'abbé Plantier.

Ce mérite se transformait quelquefois en une sorte de cruelle extravagance. Un jour, il était attendu à Cordelles pour une retraite. C'était au cœur de l'hiver. Il descend à la gare de Saint-Cyr, le soir, et ne trouve pas de voiture pour le conduire à sa destination. Il se met en route à pied. La nuit survient ; la neige tombe, le vent souffle avec violence. Le parapluie est emporté en lambeaux, le froid est si intense, qu'un quart d'heure après, le voyageur est couvert d'un manteau de glace ; rien ne l'arrête. On désespérait de le voir arriver ; il apparaît à dix heures du soir, exténué de fatigue, de faim et de froid. Le lendemain, il ouvre la retraite de grand matin : la fièvre le dévore, il ne veut pas qu'on y pense, et il n'en prend aucun souci lui-même jusqu'à la fin de ces pieux exercices.

Au mois d'août 1853, il arrive à Saint-Flour pour

prêcher la retraite pastorale ; un long trajet avait abattu ses forces ; non seulement il ne pouvait prendre ni sommeil ni nourriture, mais il avait des nausées effroyables, et néanmoins il prêchait. L'évêque, M^{sr} Lyonnet, qui était son ami, voulait l'obliger au repos ; impossible de vaincre sa résistance, et, pendant quatre jours, il remplit ses fonctions, avalant à peine quelques gorgées d'eau de Seltz pour calmer son estomac. On pourrait citer mille traits de ce genre.

Il disait souvent qu'on obtient beaucoup de son corps par le courage. « On m'avait prédit, ajoutait-il, que je mourrais à 27 ans : la prophétie se serait certainement vérifiée, si j'avais cru qu'il fallait me traiter en malade. »

Il excitait tous ses amis à se soumettre à cette rude discipline. « Il n'y a là, disait-il, aucune forfanterie : c'est l'ordre, et l'ordre divin, car ce n'est pas l'âme qui doit être esclave, mais le corps, et cela est vrai au physique comme au moral. » Il mettait cette leçon en pratique tous les jours aux Chartreux, ne demandant aucune dispense, ne refusant aucun service, toujours souffrant et toujours actif.

Si la vie en commun lui fournit le moyen de s'exercer à la force de caractère, elle lui procura des jouissances que l'homme ne rencontre guère en ce monde, et qui sont pour lui une source de grandeur autant que de consolation. Il les puisa dans la vie du cœur, dans l'amitié de quelques confrères. Il a dit un jour qu'il avait pu s'enivrer, en grandissant, de l'odeur des lis et des roses. Nous savons qu'il lui avait manqué une émanation plus suave et plus nécessaire pendant sa jeunesse : c'était celle de l'affection. Privé de sa mère à l'âge de treize ans, élevé par un père qui voyait surtout en lui une intelligence à cultiver, il n'eut, pour ouvrir son cœur, aucun de ces épanchements qui sol-

licitent la tendresse et la nourrissent tout ensemble.

Au sein d'une communauté, il trouva des cœurs généreux, tendres, dévoués et fidèles, en un mot dignes du sien. Dieu lui offrait ainsi le bienfait de l'amitié humaine. Chose étrange ! Avant de se donner lui-même, l'abbé Plantier raisonne sur l'amitié, et l'on pourrait dire qu'il en fait la même étude que de la théologie, de la philosophie ou de l'histoire : « L'amitié, dit-il, se présente à mon esprit comme l'affection pure et mutuelle de deux cœurs qui se rapprochent l'un de l'autre, sans aliéner toutefois leur liberté ; c'est l'amour, moins sa dépendance. (1) » Il entend par là que l'amitié se fonde sur la réciprocité des sentiments, et qu'elle établit une sorte de parenté entre les âmes, sans les tyranniser comme cela arrive à l'amour ; elle lie , mais sans jamais assujétir. C'est pourquoi, si ce sentiment est l'un des plus doux du cœur humain, c'est aussi l'un des plus calmes, et s'il est plus tempéré que l'amour, il est aussi plus durable.

Avec ce principe, l'abbé Plantier devait se faire une loi de la réserve, et garder une certaine contrainte dans ses relations. Ajoutez à cela qu'il s'appliqua de très bonne heure à des efforts inouïs de réflexion, à des études qui se prolongeaient jusqu'à douze et quatorze heures. L'esprit y gagnait un développement précoce ; la raison, une maturité hâtive et extraordinaire ; mais l'âme s'épuisait, pour ainsi dire, dans ce travail, et ne laissait qu'un faible reste de vie à la sensibilité.

L'abbé Plantier constatait lui-même, peut-être sans la bien comprendre, cette disproportion entre ses facultés. Il écrit à un de ses amis : « Oui, je sens que mes lettres sont laconiques et sèches ; mais, croyez-le bien, ce

(1) *Mélanges.*

n'est pas au cœur que cela tient, c'est aux habitudes de l'esprit. Voilà tant d'années que je me roule dans des réflexions accablantes, que je me nourris de pensée et de raison, que je ne vis plus que de gravité ! Je ne sais plus être aimable ; avec mes allures philosophiques, je deviens raide et froid comme une statue de marbre (1). »

Ce fut là comme l'infirmité de cette riche nature. Ce qui dominait en elle, c'était moins le cœur que l'esprit. L'abbé Plantier le savait et s'en affligeait. « On se convertit plus volontiers, disait-il, à la raison qu'on ne se convertit au sentiment ; je ne l'ai appris que trop par moi-même. » Cette conversion, il l'entreprit, et il y travailla toute sa vie. Il ne comprenait pas que la charité pour les âmes, dont Dieu remplissait son cœur, ne se manifestât pas au dehors avec plus de facilité, de plénitude et d'attraits. Élevé à l'épiscopat, il craindra de paraître plutôt le maître que le père des âmes. Mais, dans l'exercice de l'autorité, sa tendresse devint plus expansive, sa dignité moins austère, son langage moins solennel. Nous signalerons cette transformation, et l'on verra avec quelle exactitude l'Évêque de Nîmes pourra écrire ces paroles profondément vraies : « plus j'avance dans la vie, plus je vieillis dans le maniement de l'autorité, et plus je me convaincs qu'on mène plus les hommes par le cœur que par la tête (2). »

Cependant, même à l'heure où nous sommes, cette âme, plus remplie de lumière que de chaleur, accordait quelquefois à l'amitié un grand empire sur ses sentiments, et souffrait des blessures délicates et profondes qu'elle lui portait. Qu'on en juge par cette page intime :

(1) Lettre à M. l'abbé Fougerat, 19 janvier 1841.

(2) Préface des *Œuvres spirituelles*, xvi.

« C'est le 19 janvier 1841 que la mort de mon pauvre et cher Burdet m'a été annoncée. Rien ne pouvait me la faire pressentir. Hélas ! naguère encore je m'occupais de lui, mais c'était toute autre chose que l'idée de sa perte qui me dominait. Notre amitié, le principe et les raisons qui la firent éclore, les fruits qu'elle a portés, les douces conversations qu'elle nous a ménagées, les heureux projets qu'elle nous a fait rêver quelquefois, voilà ce que je roulais dans ma tête. C'était dans mon âme, à sa pensée, un mélange de souvenir et d'espérance. Comment l'avenir s'est-il soudain dérobé sous les pas de mon ami, me ravissant l'espérance de revoir jamais ses traits, et ne me laissant pour consolation que d'embrasser sa mémoire et son image ? Le ciel était-il donc jaloux de l'intimité de nos liens et du charme de notre amitié ? Serait-ce que mon ami fût d'une trop belle nature et d'une vertu trop parfaite pour habiter la terre ? O mon Dieu ! j'ignore les desseins de votre Providence, et je ne veux pas les sonder ; mais puis-je ne pas souffrir de ce coup si imprévu et si cruel ?

« Pauvre ami ! Ta mort ne me cause pas moins d'amertume que ton amitié ne me causa de charme. Mon chagrin répond à la mesure de ton mérite et de mon affection, c'est-à-dire qu'il est sans borne... Mes larmes les plus brûlantes couleront sur ta tombe.. Pieux et saint prêtre, compte sur ton ami. Au même autel, où je te portais vivant, je te porterai quand tu n'es plus. La foi nous rapprochera du temps à l'éternité, comme elle nous rapprochait de ta demeure à la mienne. Les supplications de mon amitié changeront d'objet, mais ne perdront rien de leur force ni de leur persévérance. Je priais Dieu pour qu'il te conservât ; je prierai désormais pour qu'il te délivre !... »

La main qui a tracé ces lignes obéit à un sentiment

vrai autant que profond, et, en les lisant, nous rêvons à ces hymnes d'amour et de regrets que les grands évêques du quatrième siècle composaient sur le trépas de leurs amis. Peut-être est-il plus exact d'y chercher un écho des discours de saint Bernard, dont l'abbé Plantier feuilletait les ouvrages avec un attrait si judicieux, et qui savait si bien parler cette langue divine de l'amour « qui n'est comprise que par ceux qui aiment » (1).

L'abbé Plantier montrait dans ses rapports avec ses amis une grande droiture d'âme. En lisant ses correspondances, on admire la simplicité avec laquelle il les consulte, la franchise qu'il met à répondre à leurs critiques, et les vues toujours nobles et désintéressées que lui inspirent les événements. Telles étaient surtout les dispositions qu'il portait dans une société plus intime, qu'il avait formée avec deux de ses confrères auxquels il ouvrait son cœur tout entier. L'un a rendu des services impérissables à l'*Œuvre de la Propagation de la foi* (2). L'abbé Plantier avait pour lui une sorte de prédilection à cause de la modestie et de la candeur de son âme. L'autre, doué de toutes les qualités qui pouvaient faire de lui un brillant écrivain, a consumé sa vie dans l'exercice de la charité et la direction des âmes (3). Ce dernier, ayant quitté la maison des Chartreux, fut remplacé dans ce petit groupe d'amis par un prêtre (4) qui a composé des ouvrages justement appréciés, et fut honoré de l'estime particulière de l'un des plus profonds penseurs de ce temps (5).

(1) *Serm. 79, in Cantic.*

(2) M. l'abbé Bérode.

(3) M. l'abbé Gillier, ancien aumônier du Refuge, à Saint-Etienne, fondateur et directeur d'un Tiers-Ordre.

(4) M. l'abbé Luquet, auteur des livres intitulés : *la Vie chrétienne dans le monde ; Coup d'œil sur la controverse au XIX^e siècle.*

(5) Blanc de Saint-Bonnet.

La Providence devait appeler plus tard à l'Épiscopat des confrères dont l'abbé Plantier signalait partout les mérites, et qui rendirent toujours hommage à son talent (1). Elevé lui-même à cette dignité, il fut heureux d'en faire rejaillir l'éclat sur ceux de ses confrères qui avaient des titres particuliers à sa gratitude (2). Il continuait à voir en eux des frères, et son palais épiscopal fut pour eux un asile toujours hospitalier.

Simple missionnaire, il mettait à leur service les dons que Dieu lui avait accordés, suggérant aux uns des sujets d'étude, composant pour d'autres des discours et jusqu'à des ouvrages dont il leur abandonnait toute la gloire devant le public.

Il s'associait avec un véritable élan aux fêtes de famille de la communauté, et se faisait volontiers le poète des réunions où l'amitié apportait ses douceurs, l'esprit sa verve piquante et la gaîté ses utiles délassements. Ses confrères savaient reconnaître les jouissances délicates que leur offraient son entretien, ses éclaircs d'intelligence ou ses traits de fraternelle obligeance. Quand l'occasion se présentait, ils en faisaient le héros de quelque mémorable journée, et l'on a longtemps raconté aux Chartreux la gracieuse surprise que leur amitié lui ménagea pendant un voyage en Suisse. La caravane était arrivée au sommet du Grimsel, le 15 juil-

(1) Mgr Cœur, évêque de Troyes, Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, et Mgr Callot, évêque d'Oran.

(2) MM. Bissardon, Desgeorge, Gorand, Granger, Tisseur, Berod, Gillier, Raspilaire, de la maison des Chartreux, nommés chanoines honoraires de Nîmes.

Dans le clergé de Lyon, Mgr Plantier accorda la même distinction à M. l'abbé Christophe, auteur de *l'Histoire de la Papauté au xiv^e et au xv^e siècle*, aujourd'hui vicaire général, chanoine titulaire de la Primatiale et secrétaire général de l'Archevêché.

let 1849. C'était la fête de saint Henri, patron de l'abbé Plantier. On improvisa une cantate pour lui offrir des vœux et lui prédire une glorieuse destinée, en face de ces belles Alpes au pied desquelles la Providence avait placé son berceau.

Le journal intime de l'abbé Plantier atteste qu'il tenait à honneur de se rapprocher des anciens de la maison. Parce qu'ils avaient vieilli dans le ministère le plus laborieux et le plus honorable, il recherchait leur commerce, interrogeant leur sagesse, admirant leur foi, s'attendrissant au récit de toutes les merveilles que la grâce avait accomplies par leur zèle, s'excitant lui-même à l'amour des âmes par l'exemple de leur ferveur apostolique. Restes précieux des premières générations sacerdotales recrutées après la Révolution, ces hommes relevaient encore l'éclat de leurs cheveux blancs par une exquise politesse, un ton mesuré, une diction agréable. Quand l'abbé Plantier trace leurs portraits dans ses notes, on croirait qu'il peint une vision céleste, tant il s'applique à donner à ces têtes vénérables un air de majesté et de grâce. Nous devons une mention spéciale au P. Furnion, fondateur et premier supérieur des *Religieuses de l'adoration perpétuelle du Sacré-Cœur*. Ce digne prêtre estima sa piété autant que son talent, dès son ordination sacerdotale. Il le faisait prêcher à son cher couvent de Grandris, à l'âge de 25 ans, et pleurait en écoutant ses *beaux sermons*. De son côté, l'abbé Plantier aimait en lui un père et vénérait un saint.

Ces hommes de Dieu étaient à ses yeux des modèles achevés de vertus sacerdotales, et en même temps les témoins du passé. Avec de si rares talents, avec une renommée qui grandissait tous les jours, on s'imaginerait que l'abbé Plantier devait souhaiter la nouveauté et rêver, pour ses confrères comme pour lui-même, un certain

entraînement vers les idées et les mœurs de son temps. Il n'en était rien. Ce qu'il préconise, ce sont les vieilles méthodes adoptées pour les missions ; c'est la prédication simple et grave des anciens jours ; c'est l'homélie, le catéchisme. Les écueils vers lesquels il lui semble que la parole évangélique se laisse emporter, il les redoute surtout pour cette armée d'apôtres qui l'entoure, et il s'afflige de la stérilité où viendrait aboutir leur infatigable dévouement, s'ils ne savaient pas les éviter. Qui sait même si la prétention de rompre avec les formes anti-ques de la prédication ne risquerait pas d'ôter à la vérité quelque chose de sa force et de son charme naturels ?

Quelle touchante jalousie pour la stabilité de sa famille spirituelle il fit éclater en 1853, quand il fut question de reviser la règle des Chartreux ! Trois tendances se manifestèrent au sein de la commission chargée de ce soin. Les uns voulaient une règle calquée sur celle des Jésuites, avec le supérieurat à vie ; les autres demandaient une mitigation qui eût presque laissé la maison sans liens. Les plus sages tenaient au maintien des traditions, jugeant qu'il n'y avait qu'à éclaircir les points obscurs et à combler les lacunes. L'abbé Plantier défendit chaleureusement cette opinion, et eut la joie de la voir confirmer par l'autorité du cardinal de Bonald.

Si l'abbé Plantier se préoccupait de la persévérance de sa communauté dans l'esprit qui l'avait fondée et en avait fécondé les travaux, il était heureux de la servir avec le plus absolu désintéressement. Il lui rapportait fidèlement tout ce qu'il recevait dans les ministères qui lui étaient confiés, et jamais il ne songea à réclamer la plus légère part dans le traitement qu'il touchait en qualité de professeur à la Faculté de théologie.

Les années, en s'écoulant, rajeunissaient son attachement à la vie commune, au lieu de l'affaiblir. Pour donner

une idée exacte des dispositions de son âme à cet égard, nous devons emprunter un passage de sa correspondance inédite. Trois ans après son départ, il écrivait au supérieur des Chartreux, au moment de la retraite annuelle de la Congrégation... : « Un des écueils que nous avons le plus à craindre dans le travail de notre perfection personnelle, c'est la lassitude. Il est bien plus à craindre encore pour la persévérance de notre vocation comme hommes de communauté, comme ouvriers apostoliques. Après un certain nombre d'années passées dans un ministère même utile et glorieux, le poids de l'âge qui commence à se faire sentir à l'imagination, si ce n'est pas aux organes, l'amour d'une vie sédentaire qui en est le résultat, un certain désir de devenir le maître de ses déterminations et de sa liberté, parfois l'affaiblissement des succès obtenus ou l'amertume d'espérances trompées, quelquefois enfin le parallèle entre ce qu'on est et ce que sont quelques amis, quelques membres même de la communauté qui n'y sont plus, toutes ces causes contribuent ou du moins conspirent à détendre les liens qui nous attachent à la société. L'amour que nous éprouvons pour elle n'a plus rien de vif et de profond. Si nous nous portons à ses œuvres, ce n'est plus qu'avec une résignation douloureuse ; de sa règle nous ne suivons plus que ce qu'il est impossible de secouer ; le peu même que nous retenons nous devient chaque jour plus pesant, et le moment ne tarde pas à venir où nous allons chercher, dans une position différente, un remède au malaise qui nous travaille.

« Ainsi succombent les vocations qui semblaient les plus inébranlables ; ainsi s'annulent les hommes les plus utiles ; ainsi se compromettent les caractères les plus généreux, et les carrières qui paraissaient destinées à la gloire d'une invariable unité ! Oh ! qu'une retraite est

bonne pour prévenir ce malheur ! Oh ! comme il est sage de consacrer chacune de celles que nous faisons à relever notre énergie, à retremper notre estime pour le grand apostolat auquel Dieu a daigné nous appeler, à resserrer les nœuds de l'alliance que nous avons contractée avec une famille choisie au sein de la grande famille sacerdotale ! Tant que j'ai eu le bonheur de rester aux Chartreux, mes retraites n'ont pas eu d'autre but, et je m'en suis immensément félicité. J'ai puisé là pour notre maison le germe d'une affection qui n'a fait que grandir avec le temps, et qui n'avait jamais été plus ardente qu'au moment où la Providence est venue m'exiler : affection bénie qui, en retenant ma vie dans sa véritable voie, a maintenu aussi mon cœur, vingt-quatre ans, en possession d'une paix et d'une joie presque sans mélange. »

Voilà donc la source où l'abbé Plantier puisait un attachement immuable à la société de Saint-Irénée ; voilà le secret du bonheur qu'il goûte au sein de la vie commune. C'est la grâce qui resserre ses chaînes et en allège le poids. Nous devons plonger nos regards dans cette modeste cellule des Chartreux, puisqu'elle avait à nous révéler un des côtés les plus suaves et les plus touchants de la vie que nous écrivons. Nous n'aurons pas perdu notre temps à prêter l'oreille aux échos qui s'en échappent encore, à travers l'espace et le temps. Ne sont-ils pas les échos d'une âme forte et généreuse, agrandie et attendrie par son union avec Dieu, et avec d'autres âmes vivant comme elle dans la prière, l'étude, l'abandon de soi, l'enthousiasme du bien, en un mot tout ce qui élève l'homme au-dessus de lui-même et du monde ?



CHAPITRE VII

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS.

Eclectisme ; sa puissance à cette époque : Cousin, Saisset, Jacques, Jules Simon. — Scepticisme : Jouffroy. — Panthéisme : Lherminier, Pierre Leroux. — Positivismes : A. Comte. — Leçons philosophiques de l'abbé Plantier à la Faculté de Théologie de Lyon. — Il est appelé à la chaire de Notre-Dame de Paris. — Conseils de Mgr Affre. — Encouragements de Mgr Devic, évêque de Belley ; il nomme l'abbé Plantier chanoine honoraire. — Carême de 1847. — *Erreurs du Rationalisme*. — Susceptibilité universitaire. — Communion pascale. — L'abbé Plantier est nommé chanoine honoraire de Paris. — Avent de 1847. — *Autorité doctrinale de l'Eglise*. — Révolution de Février 1848. — Avent de 1848. — *Objections contre l'état présent de l'Eglise*. — Parallèle entre l'abbé Plantier à Notre-Dame et ses devanciers. — Mérite spécial de ses conférences. — Ce qu'en ont pensé des juges compétents ; ce qu'il en pensait lui-même.

Au fond de sa cellule des Chartreux, l'abbé Plantier suivait d'un œil attentif le mouvement des idées de son temps. L'éclectisme était alors dans toute sa puissance. Inspiré par le panthéisme d'Outre-Rhin, ce système conduisait au déisme et à la révolte de la philosophie contre l'Eglise. L'Université était son sanctuaire, M. Cousin en fut le premier interprète. Il disait tout haut : « La philosophie consiste dans la liberté de penser ; un cercle

imposé, contînt-il toute vérité, exclut la philosophie (1). » M. Saisset, un de ses élèves, ajoutait : « La religion, comme culte et symbole, ne peut avoir le caractère de la science.... Elle ne peut être à la fois une Église et une philosophie ; aucun mariage n'est possible entre la science et la religion (2). » Ailleurs il s'exprimait encore plus clairement : « La philosophie ne peut souffrir qu'on la limite en vertu d'une autorité étrangère... Il ne faut pas que le philosophe reçoive des lois, mais qu'il en donne (3). » C'était peu d'obtenir ce qu'ils appelaient la *sécularisation de la raison*, les éclectiques voulaient arriver à la *sécularisation du christianisme*. « La religion, écrivaient-ils dans leurs revues, livre les vérités sans les discuter et comme enseignement reçu ; elle ne s'en rend pas compte elle-même et n'exige pas que le fidèle s'en rende compte, mais qu'il les adopte de confiance et aveuglément.... ; tandis que la philosophie sollicite la défense et le libre examen, pénètre la vérité, la dégage des voiles du symbole et la montre dans sa pureté idéale sous la forme scientifique (4). Le christianisme n'est qu'une œuvre humaine, un développement de la civilisation, un produit des facultés naturelles de l'homme. La religion a toujours été pour lui un ensemble d'images et de symboles, recouvrant autant de vérités philosophiques que la réflexion doit dégager et montrer sous leur forme rationnelle (5). » Pour donner le change, l'éclectisme mêlait à ses blasphèmes d'hypocrites éloges : « Le christianisme est à nos yeux le chef-d'œuvre de la raison, l'honneur du genre humain. Oui,

(1) Cousin, *Cours de* 1828.

(2) Saisset, *École d'Alexandrie*, p. 184, 187.

(3) Jacques, Simon et Saisset : *Manuel de philosophie*, p. 4 et 5.

(4) *Ibidem*, p. 15. — Cousin, *passim*. — Saisset, *passim*.

(5) Cousin, *Fragments philosophiques*. — *Introduction à l'histoire de la philosophie*, l. 1.

l'idée chrétienne, l'idée de l'homme-Dieu avec ses développements naturels est la plus magnifique conquête de l'esprit humain (1). »

Cousin eut pour successeur dans l'enseignement de la philosophie officielle Théodore Jouffroy. Celui-ci avait été son élève et son suppléant, il ne fut pas son continuateur. La philosophie de son maître ne l'avait pas satisfait; il voulait quelque chose de plus précis, de mieux démontré, de moins mobile. Ayant perdu la foi de ses premières années, il se mit à chercher, avec les seules forces de sa pensée, la solution des grands problèmes de la vie. Son existence se consuma dans ce travail, et quand la mort lui apporta ses suprêmes clartés, il n'était arrivé qu'à un scepticisme désespérant qui le remplit d'effroi, et tira de ses lèvres expirantes des accents de douleur où se mêlait un dernier cri de foi. Ses amis ne lui attribuèrent que le mérite d'avoir fait à peine une philosophie d'introduction.

Au scepticisme de Jouffroy succède le panthéisme dans l'enseignement des chaires de l'État. Lherminier et Pierre Leroux formulent ce système et le défendent : « Croyez à tout ce qui est, disait le premier, à Dieu comme à l'homme, à la terre comme au ciel... Alors, par un effet naturel, vous serez délivrés du scepticisme, vous croirez à ce que la science et ses développements, à ce que l'humanité et ses destinées ont d'infini (2). » Ce panthéisme philosophique n'était autre chose que la domination intellectuelle de l'homme substituée à celle de Dieu. C'est le règne de la raison hautement proclamé. Tout est réduit au niveau d'une stricte égalité. Selon la formule d'Hégel : « l'être et le néant sont la même chose ». Le fini est le

(1) Saisset, *Christianisme et philosophie*, p. 320.

(2) Lherminier, *Etudes de philosophie et d'histoire*.

développement de l'infini, la créature est une émanation du Créateur... la vie de l'humanité et le mouvement de la nature sont la vie même de Dieu. Il n'y a qu'une substance dont les existences individuelles ne sont qu'une modification particulière.

En confondant tout, le panthéisme amena la ruine de tout. Auguste Comte arrive avec ses doctrines positives; il écarte *a priori* toutes les questions qui ne peuvent être démontrées par la méthode scientifique, c'est-à-dire à l'aide d'une observation aboutissant à une précision mathématique. Il supprime toute étude sur l'origine et la fin de l'homme, sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme, sur l'existence et les attributs de Dieu, sur les rapports de la créature avec son Créateur; il explique la marche de l'humanité par la fatalité.

Frappé de cet excès d'aberration où se laissait entraîner la philosophie, l'abbé Plantier conçut le dessein d'entremêler à ses leçons d'Écriture sainte et d'Hébreu quelques conférences sur les erreurs contemporaines. C'était tout près de lui que la fausse science rendait ses oracles; l'écho en arrivait aux oreilles de ses auditeurs, et menaçait de corrompre la pureté de leur foi. Il fallait signaler ce péril à la jeunesse qui suivait les cours de la Faculté de théologie.

Avant d'aborder la discussion des erreurs, le savant professeur crut devoir convier l'esprit de ses élèves à étudier la vérité en elle-même. Elle est immuable, indépendante, éternelle, une dans son éternité. Elle est nécessaire à l'homme, dont l'intelligence aspire sans cesse à la lumière; elle ne l'est pas moins à la société, qui, sans elle, demeure ou retombe dans la barbarie (1).

(1) Conférence inédite.

Le besoin de la vérité conduit à la recherche de la vraie religion. Cette recherche ne doit pas se faire au hasard. Ceux qui n'y sont conduits que par la curiosité ou l'orgueil s'égareront ; il faut y porter une grande indépendance d'esprit, vis-à-vis de l'opinion, vis-à-vis de ses propres idées, et une application sérieuse, puisque rien n'est plus important que la religion (1).

Après ce préambule, l'abbé Plantier envisageait le catholicisme sous l'aspect qui passionnait alors les esprits. Peut-il progresser ? En quoi consiste le progrès du siècle ? L'Eglise peut-elle progresser avec lui ? Il démontrait l'immutabilité du catholicisme dans le dogme et la morale, et il réfutait cette assertion que le catholicisme doit marcher avec l'humanité, s'il ne veut pas finir (2). Mais, sans progresser, le catholicisme peut-il faire le bonheur de l'homme ? Oui, il l'a fait autrefois, il peut le faire encore, et il n'est pas vrai que le monde se dégoûte de son influence (3). Ce que l'on veut substituer au catholicisme, ce sont des formes nouvelles de christianisme, et entre autres ce que l'on appelle le *christianisme de sentiment*. Religion absurde, qui détruit le caractère véritable du christianisme et dégrade sa mission (4). C'est ainsi que la juge l'Eglise ; la philosophie ne la condamne pas avec moins de rigueur (5).

L'abbé Plantier attaquait ensuite le rationalisme, base de tous les systèmes de philosophie, si multipliés dans notre siècle. La révolte de la raison contre l'autorité enseignante est un fait aussi ancien que le monde ; ce qui est

(1) Conférence inédite.

(2) Conférence publiée par la *Revue des sciences ecclésiastiques*, janvier 1879.

(3) *Ibidem*, février 1879.

(4) *Ibidem*, mars —

(5) *Ibidem*, mai —

nouveau, c'est cette révolte érigée en système, proclamée comme un droit ; la cause logique en est dans l'orgueil, la cause historique dans le protestantisme (1). Il terminait cette étude par des considérations élevées sur la ruine politique et morale à laquelle ne saurait manquer d'aboutir une théorie si extravagante.

Il ne craignait pas d'aborder ensuite deux questions sur lesquelles il devait heurter les préjugés de l'opinion publique : l'une avait pour objet les *avantages* et les *torts* de la *philosophie* (2) ; l'autre, la *liberté de penser* (3).

Ces leçons annonçaient un esprit exercé à démêler les sophismes de la vérité, à méditer profondément un sujet, et à l'exposer avec une grande précision, tout en donnant à cette exposition la forme oratoire. L'abbé Plantier s'essayait, à son insu, au rôle d'apologiste, qu'il devait remplir bientôt avec tant d'honneur et de courage. On ne trouve pas sans doute dans ces conférences les qualités maîtresses qu'il révélera plus tard ; si elles ont les charmes, elles ont aussi les défauts de la jeunesse ; mais elles permettent déjà de pressentir les services que leur auteur rendra un jour à la controverse catholique.

Voilà donc l'abbé Plantier en éveil contre les entreprises de la philosophie rationaliste. Il prête l'oreille aux oracles que jette dans le monde cette école hautaine qui a l'ambition de faire de l'Université une *Église laïque* (4). En suivant cet enseignement dans toutes les

(1) *Revue des sciences ecclésiastiques*, juin 1879.

(2) *Ibidem*, juillet —

(3) *Ibidem*, août —

(4) C'est l'expression même de M. Lherminier. Elle n'est que la traduction fidèle des prétentions de M. Saisset, qui réclame sans cesse, pour le professeur de philosophie, l'*honneur d'exercer le ministère spirituel, comme l'Église l'exerce depuis dix-huit siècles*. — *Essais*, p. 242, 287.

phases de son évolution, il s'indigne qu'on ose l'appeler (ce sont les termes de M. Saisset) « *aussi pur qu'élevé, large comme l'esprit de l'homme et profond comme son cœur* ».

S'il est outré de l'audace des philosophes, qui étendent les prétentions de la science humaine au delà de ses droits et des limites de sa puissance, il remarque les écueils auxquels on est venu se briser en combattant l'orgueil de la raison. Pour l'humilier, on a dépassé le but, en l'abaissant au-dessous de ce qu'elle doit être. Lamennais l'a accusée d'être frappée d'une impuissance radicale, et a soutenu qu'on ne pouvait arriver à quelque certitude que par le témoignage du genre humain. Rome l'a condamné. L'école qui retient quelques-uns de ses principes dans la démonstration de la vérité demeure embarrassée et suspecte, malgré le savoir et la vertu de ses partisans. La libre-pensée exagérant, comme elle en a l'habitude, cette défiance de quelques apologistes catholiques vis-à-vis de la raison, continue à s'écrier : « il est clair qu'on n'en veut pas à ce fantôme qu'on appelle *rationalisme*, mais à la raison et à la liberté » (1).

Dans ce combat de la philosophie moderne et de la philosophie chrétienne, Guizot veut faire entendre un cri de pacification. Son livre sur l'*Harmonie du catholicisme, du protestantisme et de la philosophie* reste sans résultat. Rêve d'un grand esprit, qui reconnaissait trop aisément les mêmes droits à la vérité et à ce qui en est l'ombre ou même la négation ! Il appelait cela l'harmonie dans la liberté, et il disait que la paix entre les croyances religieuses était imposée par l'état social. « Je ne crains pas le sort de faux prophète en prédisant que la religion y gagnera autant que la société », comme si la religion consistait

(1) Saisset : *Essais sur la philosophie et la Religion*.

dans un vague immense, où toutes les opinions peuvent flotter sans se heurter.

La vérité n'est pas restée sans défense. Lacordaire, dans la chaire de Notre-Dame, a parlé de l'Eglise, de sa doctrine, des effets qu'elle produit sur l'esprit, sur l'âme, sur la société. Il a consacré à l'étude de Jésus-Christ de magnifiques conférences dont l'éloquence retentira à jamais dans les profondeurs de l'âme humaine. Le but de sa parole singulière, « moitié religieuse, moitié philosophique, qui affirme et qui débat, et qui semble se jouer sur les confins du ciel et de la terre, c'est de préparer les âmes à la foi (1) ».

Le sujet choisi par le P. de Ravignan, qui lui succède, est d'abord une sorte de philosophie catholique de l'histoire, présentant à grands traits la lutte de l'erreur et de la vérité. Cette idée est continuée, dans les stations qui suivent, par l'étude des dogmes fondamentaux du christianisme. S'il touche aux rapports de la raison et de la foi (2), c'est moins pour réfuter les erreurs contemporaines, que pour exposer la doctrine catholique.

L'heure est venue d'attaquer directement, dans la chaire chrétienne, le rationalisme enseigné par Cousin et ses disciples. Des évêques célèbres ont soulevé un coin du voile sous lequel se cachent les périls qu'il prépare (3). L'abbé de Valroger s'est signalé par un ouvrage qui est bientôt devenu la réfutation classique de l'éclectisme (4). L'éloquence chrétienne doit se mesurer avec cet ennemi de la raison autant que de la foi, et le frapper enfin de

(1) Lacordaire, Préface des Conférences.

(2) *Vie du P. de Ravignan*, tome 1, p. 196.

(3) L'évêque de Chartres : *Lettre à son clergé*. — L'évêque de Langres : *des Gouvernements rationalistes et de la religion révélée*.

(4) *Etudes critiques sur le rationalisme contemporain*.

ses foudres. C'est la mission que la Providence a réservée à l'abbé Plantier.

La chaire de Notre-Dame était vacante. L'épuisement de ses forces avait déterminé le P. de Ravignan à prier l'archevêque de Paris de lui accorder un repos, hélas ! trop nécessaire. Pris à l'improviste, Mgr Affre se souvient de l'abbé Plantier. Il lui propose la redoutable succession du célèbre Jésuite. Le professeur de la Faculté de Lyon hésite ; ce genre de prédication ne lui convient pas, il l'a jugé sévèrement dans certaines circonstances ; il ne se croit pas d'ailleurs à la hauteur de cette tâche. Ses supérieurs parlent, il obéit ; et, dans son mandement pour le Carême et le Jubilé de 1847, l'archevêque de Paris annonce, en ces termes, le nouveau conférencier de Notre-Dame : « L'orateur éminent qui, pendant dix ans, a donné des conférences avec tant de succès, mais dont le zèle et le dévouement ont épuisé les forces, sera remplacé, cette année, par M. l'abbé Plantier, de Lyon, dont le clergé de Paris a apprécié le remarquable talent à la retraite pastorale de 1845 ».

Ce qu'il nous importe de dire ici, c'est qu'en appelant l'abbé Plantier à la chaire de Notre-Dame, Mgr Affre lui avait indiqué le fond de l'enseignement qu'il devait y prêcher, et la méthode qu'il y devait adopter.

Il venait de publier l'*Introduction philosophique à l'étude du Christianisme*. Dans cet ouvrage, il proposait aux penseurs du siècle une nouvelle marche dans l'étude de la vérité. Il partait de la considération des lois morales, admises de tous et dans tous les temps, pour démontrer, avec autant de sagesse que d'énergie, que ces lois n'ont de raison d'être, de sanction et de puissance, que dans les dogmes de la foi chrétienne et catholique. Il voulut retrouver dans les conférences de Paris l'esprit de sérieuse démonstration qu'il avait mis dans son travail, et il le

fait entendre à l'abbé Plantier, en lui écrivant en ces termes :

« Je pense que vous ferez une innovation heureuse en traitant des sujets bien déterminés, bien limités, *de véritables thèses*, en vous rapprochant pour la forme, c'est-à-dire pour les plans, les divisions, le choix des sujets, surtout pour la solidité des preuves, de la méthode de l'évêque d'Hermopolis ; en étudiant, dans les mille manifestations qui nous sont faites des préjugés de notre temps, les erreurs que vous aurez à combattre, et les applications nouvelles qui donneront de l'attrait à vos discours. Ce qu'a écrit le P. Lacordaire et les analyses du P. de Ravignan, tout cela est bon à étudier. Mais je crois que vous devez éviter ce que le premier a de trop subtil dans ses aperçus ; ils ne peuvent réussir qu'à lui. En général, gardez votre manière, qui est parfaite ; évitez soigneusement toute expression nouvelle. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, votre style est excellent, vous n'avez à vous défendre que contre la disposition à employer quelques expressions trop poétiques ; encore est-il bon de ne pas pousser trop loin le scrupule sur ce point... Vous me pardonnerez tous ces détails, et ces observations minutieuses que je vous fais en toute simplicité, et *parce que vous l'avez désiré* (1).

« Tout à vous bien affectueusement.

« † DENIS, *archevêque de Paris* ».

L'abbé Plantier ne tenait donc pas à exercer, sans contrôle, le ministère auquel il était appelé. Bien loin de redouter la direction de Mgr Affre, comme l'avait fait le P. Lacordaire, il y attache le plus grand prix, et la

(1) Lettre du 5 mai 1846.

sollicite humblement; c'est pour ainsi dire la première préparation à laquelle il veut se livrer. Il n'avait pas de temps à perdre. Heureusement, comme on vient de le voir, il avait déjà traité à la Faculté de théologie quelques-uns des graves problèmes qu'il était invité à étudier devant la plus belle assemblée du monde. Il revient sur ses traces, il approfondit l'objet de ses premières méditations. De nouvelles clartés ont jailli depuis lors de la discussion publique, il les recueille avec soin. Son esprit, aguerrri par la controverse, envisage mieux les sujets. Ils s'élargissent, ils s'élèvent sous sa plume. C'est à la hâte, et comme en courant, qu'il rédige ses conférences, mais un souffle puissant l'anime et le soutient; au jour marqué, il apportera dans la chaire de Notre-Dame la réfutation des *Erreurs du rationalisme contemporain sur la Religion*.

Cependant, au moment de quitter Lyon pour aller remplir ce grave apostolat, l'abbé Plantier tremble pour sa faiblesse, et sollicite, avec larmes, les prières de ses amis. Il écrit, le 11 février, à M. l'abbé Crozet :

« Si jamais les prières de mes amis, si jamais celles des âmes pieuses qui s'intéressent aux grands apostolats me furent nécessaires, c'est bien dans cette circonstance, la plus solennelle, pour ne pas dire la plus effrayante de ma vie. A l'âge de trente-trois ans, sans réputation préalablement établie, avoir à porter la parole devant l'auditoire le plus éclairé du monde, en face de l'univers catholique tout entier, dont les yeux sont fixés sur Notre-Dame, à la suite des Frayssinous, des Lacordaire, des Ravignan, c'est-à-dire, des trois plus hautes illustrations de la chaire à notre époque; être chargé de continuer et les traditions de leur gloire, et le genre de leurs discours, et les conquêtes de leur zèle, quelle terrible mission! Et que suis-je, pour y répondre, si des cœurs religieux et dévoués ne me secondent pas de leurs vœux, et n'implorant

pas pour moi l'assistance de Celui à qui seul il appartient de rendre la langue des enfants éloquente, et de confondre la puissance par les mains de la faiblesse ! »

Quelques jours après l'inauguration des conférences, il écrit au même confrère :

« Soyez mille fois béni et remercié de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma redoutable station ! J'ai bien besoin de penser que mes amis songent à moi, s'occupent de ma faiblesse, et prient Dieu de me donner des forces proportionnées à la hauteur de mon ministère. Si je me voyais seul au monde, je serais écrasé ; mais en rassemblant autour de moi les noms et les images de ceux qui m'ont voué leurs affections et l'appui de leur piété, je me sens plus fort, et ma mission, toute sublime qu'elle soit, me paraît moins accablante. »

La Providence choisit pour allumer un grand courage dans le cœur de l'abbé Plantier un prélat pour lequel il professait une véritable vénération, et qu'il aimait à appeler son père. Nous devons citer en entier les belles et fortes paroles que l'évêque de Belley lui adressa dans cette mémorable circonstance (1) :

« J'apprends avec grand plaisir qu'on a changé l'époque de votre apparition dans la chaire de la métropole de Paris, mon cher M. Plantier. L'intervalle qui s'écoule entre l'Avant et le Carême est un temps de plaisir et de dissipation qui vous aurait laissé sans auditeurs du genre de ceux qu'il est si essentiel d'atteindre. Dans le Carême, au contraire, un peu par habitude et un peu par curiosité, on y viendra avec empressement. Vous ne terez pas oublier M. de Ravignan, et ce n'est pas votre ambition ; mais on retrouvera en vous la pureté et l'élégance du style, la jus-

(1) Lettre du 22 mars 1847.

tesse et la force des raisonnements, la nouveauté et la finesse des pensées, la clarté, l'érudition, la piété qui distinguent cet excellent orateur ou plutôt cet apôtre. Comme lui, vous ne serez occupé qu'à faire passer dans l'âme de vos auditeurs les convictions dont vous êtes pénétré ; comme lui, vous n'éclairerez l'esprit que pour arriver au cœur et à la conscience, pour lui faire aimer et pratiquer les vertus qui conduisent au ciel. Mes vœux vous accompagnent à Paris ainsi que mes prières. »

Mgr Devie ne se borna pas à lui adresser des conseils et des encouragements, il voulut lui accorder une haute marque d'estime, au moment où il allait se présenter au plus célèbre des auditoires. Quoique les secrets desseins de Dieu eussent séparé l'abbé Plantier du diocèse de Belley, le saint prélat tint à honneur de reconnaître en lui un fils, et de lui donner comme une nouvelle adoption, en le nommant chanoine honoraire de sa cathédrale.

Soutenu par les prières de ses amis, honoré d'un témoignage éclatant d'estime par l'évêque de Belley, guidé par la haute science de l'archevêque de Paris, l'abbé Plantier parut dans la chaire de Notre-Dame le premier dimanche du Carême, 21 février 1847. Ses débuts sont ainsi racontés dans une feuille du temps : « M. l'abbé Plantier a prononcé sa première conférence en présence d'un auditoire nombreux et choisi. Le ministère de la parole sacrée, dans cette chaire, et devant cet auditoire naguère ému par les accents de deux illustres conférenciers, était un héritage aussi glorieux que difficile à porter. On peut dire cependant que l'orateur, déjà si bien apprécié à la Faculté de Lyon et dans la retraite ecclésiastique du clergé de Paris, ne s'est point montré au-dessous de ce qu'on pouvait attendre de lui, en cette solennelle circonstance. M. l'abbé Plantier, en effet, apporte dans la chaire de Notre-Dame les qualités essentielles aux apolo-

gistes de la religion : une grande exactitude de doctrine, une méthode parfaitement accusée, un langage très pur et toujours orné, enfin une largeur de polémique qui ne pourra que lui concilier l'entière estime, sinon l'assentiment des adversaires qu'il combat. Si le geste et le ton de sa voix rappellent encore trop le professeur de la Faculté de théologie, il n'y a pas à s'alarmer cependant pour le succès de cette noble et savante parole. Nous nous rappelons encore les premiers débuts de M. Lacordaire à Saint-Roch et de M. de Ravignan à Saint-Thomas-d'Aquin. Alors, comme aujourd'hui, l'*Ami de la Religion* saluait ces essais, qui ont été bientôt suivis dans la chaire chrétienne par des succès, dont l'éclat a justifié, sinon dépassé, toute espérance. »

« L'abbé Plantier commence par payer un juste tribut d'éloges à ses deux illustres devanciers. « Vous me pardonnez sans peine, dit-il, de ne pas porter, dans la lice où je vais descendre, la puissance et la distinction des deux orateurs qui m'y ont précédé. Les merveilleux éclairs de celui qui vous électrisait hier encore, la vigoureuse logique de celui qui s'en retire comme accablé par dix ans de triomphes ; ce je ne sais quoi de surprenant qui donne à chaque pensée du premier un air de découverte, et ce je ne sais quoi de décisif qui de chaque raisonnement du second faisait une victoire, ce sont là des gloires que tout le monde n'est pas admis à partager. » Il demande ensuite à Dieu la grâce de répondre, sans trop de mécompte, aux espérances du prélat qui lui a confié cette tâche trop honorable et trop difficile tout ensemble ; c'est, ajoute-t-il, « le vœu d'une reconnaissance, qui ne peut être égalée que par notre haute et légitime admiration pour la sagesse, le savoir et les écrits de celui qui nous l'inspire ».

« Il a exposé ensuite nettement, continue le même journal, le sujet de ses conférences, c'est-à-dire la défense

de la religion contre la philosophie moderne. Mais, à l'exemple des plus illustres apologistes de notre foi, il a déclaré qu'il voulait prendre à tâche de rendre toujours complète justice à ceux qu'il venait combattre. En conséquence, l'orateur a divisé ainsi son premier discours : 1° Quels sont les mérites des philosophes modernes ? 2° Quels sont les reproches que le catholicisme a malheureusement trop le droit de leur adresser ?

« Nous devons tenir compte à la philosophie moderne : 1° de ses travaux et de ses découvertes ; 2° de l'introduction du spiritualisme dans les nouveaux systèmes philosophiques...

« Quant aux reproches qu'on peut lui faire, ils sont, hélas ! trop nombreux, et bien autrement fondés. Le premier, c'est la confusion et la perturbation introduites dans le langage philosophique ; le second, c'est le vague des définitions ; le troisième, c'est l'exaltation de la raison aux dépens de la révélation ; et le quatrième, enfin, c'est cette audace téméraire avec laquelle on jette l'esprit des jeunes gens qui débute dans l'étude philosophique, sur les questions les plus ardues, les plus difficiles et les plus nécessaires pour la vie intellectuelle et morale. De là cette fluctuation d'idées, cette incertitude de tout principe incontesté, qui livre notre génération au vent de toute doctrine, au relâchement de toute morale, et par conséquent à l'inconsistance de toute société politique et religieuse. Toutes ces démonstrations, nettement énoncées à l'avance et développées avec l'antique et forte méthode, merveilleusement secondée par un style pur, toujours brillant, et par des traits d'éloquence vive, mais contenue, ont produit sur cet auditoire, d'abord incertain, mais parfaitement attentif, l'effet le plus rassurant pour cette belle et si religieuse institution des conférences, fondées et inaugurées avec tant de bonheur par l'illustre et vénérable Mgr de Quelen,

dans cette antique métropole de Notre-Dame de Paris.

« La seconde conférence roule sur cette question : la Religion en général est-elle le résultat d'un progrès humanitaire ? Cette théorie ne peut être admise, ni comme principe, ni comme fait. Comme principe, elle est inadmissible, parce qu'elle dément l'humanité, parce qu'elle la désespère, parce qu'elle l'avilit et la déprave. Comme fait, elle est en opposition avec l'histoire religieuse du monde.

« Avant de commencer, dit l'orateur, permettez-moi, Messieurs, quelques observations :

« 1^o Une semblable discussion, je le sens, paraît bien profane et presque déplacée dans la chaire évangélique ; mais vous me la pardonnerez, parce qu'elle est nécessaire pour abriter le fait de la révélation que la doctrine du progrès a, je ne dis pas pour intention, mais pour effet d'anéantir.

« 2^o Il est des circonstances où le ministère de l'apologiste est bien pénible : c'est quand il doit réfuter des systèmes qui d'un côté sont faux, et de l'autre pourtant paraissent raisonnables à l'humanité. Il semble alors, en combattant l'erreur, qu'il prenne plaisir à déprécier la dignité de notre nature ; mais je compte sur votre sagesse pour me protéger contre ce soupçon. Vous comprendrez, j'en ai l'assurance, qu'on n'abaisse pas l'humanité quand on se borne à la dépouiller d'une grandeur imaginaire, surtout si cette grandeur idéale qu'on lui prête n'a pour objet que de la débarrasser du christianisme et de Dieu (1). »

« Il définit ensuite avec une rare lucidité ce que les contemporains entendent par le progrès, et, après avoir démontré en quoi la théorie qu'il combat est absurde, il signale avec une grande éloquence un de ses plus odieux résultats, qui serait d'opprimer l'humanité. »

(1) II^e Conférence, p. 35, 36.

« Dans sa première conférence, dit la même feuille, M. l'abbé Plantier avait fait concevoir l'espérance bien fondée que ce haut enseignement continuerait d'être digne, par son élévation et par son éloquence, des hommes d'élite qui vont le recueillir. Dans son second discours, il a pleinement justifié cet espoir. En louant la manière, brillante et forte à la fois, dont il a traité le sujet de cette nouvelle conférence, nous ne faisons qu'exprimer faiblement l'assentiment très marqué qu'il a reçu de cet auditoire choisi (1). »

Même hommage rendu à la troisième conférence : « A mesure qu'il fait un pas dans l'exposé de son sujet, si éminent et si opportun, M. l'abbé Plantier découvre à son auditoire, de plus en plus nombreux, toute la perfection et toute la solidité de l'enseignement catholique, comparé aux erreurs et aux rêves plus ou moins ingénieux de la philosophie antique et moderne. Les horizons de notre foi sont assurément magnifiques par le talent qui les révèle ; mais ce qui ajoute un caractère spécial et propre à ce haut enseignement de l'apologiste, c'est qu'il est définitif et péremptoire pour le chrétien soumis, comme pour le jugement impartial de tout philosophe sincère (2) ».

Le christianisme est-il, comme doctrine, un épanouissement ou un résumé de la philosophie antique, et, comme Eglise, une copie de l'organisation romaine ? Les dogmes, en général ; et ceux du catholicisme en particulier, ne sont-ils qu'un symbolisme poétique ? — La morale peut-elle se séparer du dogme ? — Quels sont les droits de la raison en matière de Religion ? — La Religion est-elle supérieure à la raison ? — Tels furent

(1) *Ami de la Religion*, 1847, p. 522.

(2) *Id.* 1847, p. 561.

encore les sujets portés dans la chaire de Notre-Dame par l'abbé Plantier. Leur énoncé prouve à quel point ils répondaient aux besoins de cette époque. Ils sont exposés avec une grande franchise, et l'on dirait que l'orateur craint toujours de ne pas donner assez de relief aux objections qu'il va réfuter. Appelé à juger la liberté de conscience et la liberté d'opinion (1), il témoigne hautement du respect qu'il professe pour la bonne foi, et il ouvre une large voie aux esprits incertains et prévenus, pour revenir à la vérité.

« Exactitude, impartialité, modération, voilà ce que je me borne à vous promettre », avait-il dit, en abordant son auditoire. Il avait tenu parole. La hauteur de ses vues, son ton mesuré, l'accent de loyauté qu'il portait dans la discussion, donnaient à sa parole le droit d'être écoutée. L'Université pouvait même s'enorgueillir d'avoir préparé, dans une de ses Facultés, un orateur de ce mérite ; mais ses philosophes, comme les faux sages de l'Évangile (2), craignirent que le conférencier de Notre-Dame, en réfutant leurs doctrines, ne ruinât leur crédit ou leur renommée, et ils firent des démarches pour l'obliger à quitter sa chaire d'hébreu. La Révolution, qui approchait, devait heureusement déjouer cette intrigue.

En dehors des esprits, hélas ! séparés de la vérité par les sophismes de la philosophie rationaliste, quelle fut l'influence de l'enseignement de l'abbé Plantier, pendant cette première station à Notre-Dame ? Nous n'osons pas affirmer qu'il ait obtenu, dans l'ordre des idées, le succès auquel il pouvait prétendre. Il avait cependant trouvé le remède du mal auquel on était en proie sous le gouvernement de Juillet. Mettre en regard

(1) VI^e Conférence.

(2) Saint Matth., chap. xxi, 45.

les droits et les devoirs de la raison, traiter avec respect les uns et les autres, c'était l'unique solution vraiment philosophique et théologique qui pouvait éclairer et clore le débat. Aujourd'hui, il n'y aurait pas grand mérite à choisir un tel genre d'apologie. Les idées scolastiques, dont il représente le point capital, ont tellement fait de progrès, elles ont si bien pénétré dans l'enseignement de la théologie, elles ont été tant de fois recommandées par les papes, et en particulier par Léon XIII, qu'elles sont devenues la base de toute philosophie chrétienne. A l'époque dont nous parlons, cette manière de discuter était une véritable innovation.

Nous verrons, plus tard, l'évêque de Nîmes revenir sur ce grave sujet, et jusqu'au concile du Vatican, tremblant, en quelque sorte, sur la destinée de la raison humaine, poursuivre l'accord de l'esprit de l'homme et de l'autorité de Dieu. C'est la permanente sollicitude de l'Eglise, qui ne se lasse pas de reconnaître des droits à la raison, malgré les extravagances, de jour en jour plus effroyables, où celle-ci se laisse entraîner.

L'abbé Plantier n'eut qu'un seul confident de l'effet que produisait sa parole à Notre-Dame; ce fut son père. Le jardinier de Saint-Cyr continuait à cultiver les roses, et les variétés qu'il avait obtenues par son génie lui avaient fait une sorte de célébrité. Quand son fils dut succéder au P. de Ravignan, il vit toutes ses espérances dépassées par la gloire qui allait s'attacher à son nom. L'orgueil du père était légitime, la piété du fils prend le caractère le plus touchant. Il écrit à son père, après sa seconde conférence : « L'auditoire a plus fait que se maintenir, il a grandi, malgré le froid sévère qui régnait hier dans notre ville; son attention n'a pas été moins profonde et moins bienveillante que le premier jour... Deux évêques assistaient à la conférence : l'archevêque

de Paris et l'évêque de Troyes ; le premier a été plus encourageant que jamais ; le second, que je suis allé voir ce matin, s'est montré délicieux : il est impossible d'être plus aimable et plus rassurant... (1) ».

Quelques jours après, il écrit encore à son père : « J'ai prononcé hier ma cinquième conférence. La veille et l'avant-veille, j'avais eu un mal de gorge épouvantable. J'en gardais encore un reste dimanche matin, et j'appréhendais fort de n'avoir qu'une voix rauque et gênée au moment de mon discours. Mais, au contraire, mon organe a été parfaitement libre, et jamais je n'avais été mieux entendu... Il ne me reste que deux conférences à donner ; mais, en retour, j'ai la retraite de la Semaine Sainte à prêcher. Depuis le lundi des Rameaux jusqu'à Pâques, je parlerai tous les jours ; ce sera très pénible, mais, je l'espère aussi, bien consolant... Vendredi dernier, j'ai parlé pour le noviciat des Frères des écoles chrétiennes, en présence de la plus haute noblesse de Paris ; Monseigneur assistait à la cérémonie. Je n'ai pas été magnifique ; mais enfin la quête a été assez abondante : on a ramassé, à peu près, huit mille francs... (2) ».

Enfin, le jour de Pâques, l'abbé Plantier s'empresse de verser, dans le sein de son père, la joie qui remplit son cœur :

« Me voici dégagé d'une pénible semaine ; le travail a été sérieux, mais les consolations ont été abondantes. La retraite d'hommes que j'ai donnée a été fort belle, et ce matin, nous l'avons terminée par une communion plus belle encore ; Monseigneur et moi, nous sommes restés une heure et quart pour communier les hommes réunis à

(1) Lettre du 1^{er} mars 1847.

(2) Lettre du 22 mars 1847.

Notre-Dame... Jamais je n'avais vu une cérémonie plus imposante (1) ».

Un journal du temps rend ainsi compte de cette cérémonie : « Les salutaires effets de la retraite et de la communion pascale à Notre-Dame avaient dépassé toutes les espérances ; chaque soir de la semaine, principalement le Jeudi Saint et le Vendredi Saint, l'affluence des auditeurs, plus considérable encore que celle des conférences elles-mêmes, était énorme. Dieu visiblement comblait de ses bénédictions les travaux du prédicateur. Le jour de Pâques, à la messe de communion générale qui a été célébrée par M. l'abbé Plantier, le spectacle de la métropole a été des plus touchants ; cette vaste enceinte de l'antique basilique était presque entièrement remplie d'hommes de tous les âges et de tous les rangs de la société, qui venaient en flots pressés recevoir le Saint des Saints. On peut dire, sans se tromper, que le nombre des communicants a dépassé deux mille ; et l'on croit même que ç'a été la communion la plus nombreuse de toutes celles qui ont eu lieu jusqu'alors en pareille solennité. Ce qui est certain, c'est que tout a été admirable de recueillement, d'ordre et de profonde piété (2) ».

Mgr Affre n'avait cessé de témoigner à l'abbé Plantier une grande bienveillance. Les efforts de celui-ci pour être méthodique, lumineux, moins avide de choses saisissantes que d'idées raisonnables, avaient eu le bonheur de lui plaire. Il allait jusqu'à lui répéter souvent qu'il préférait son genre à celui de tous les autres. Autant sa critique était affectueuse, autant elle était éclairée. Pas un raisonnement inexact ou inopportun qu'il ne

(1) 4 avril 1847.

(2) *Ami de la Religion*, 1847, tome 11, pages 48-49.

lui fit remarquer ; pas une tache littéraire, si légère fût-elle, qu'il ne saisît et ne lui signalât avec un discernement plein de sagacité ; pas un défaut de plan dans la disposition du sujet dont il ne se montrât frappé. On sait, du reste , qu'il possédait une finesse exquise d'appréciation, que ne laissaient soupçonner ni le caractère de sa physionomie, ni l'habituelle indécision de sa parole. Dès qu'il voulait appliquer à un discours quelconque son admirable esprit d'analyse, il séparait, mieux que personne, le froment pur du mauvais grain. Il ravit mille fois l'abbé Plantier, par la sagesse des jugements dont il le faisait le confident ou l'objet.

Il ne suffisait pas à l'archevêque de Paris d'encourager le nouveau conférencier de Notre-Dame ; il voulut lui donner une haute marque de l'estime qu'il faisait de son talent et de son zèle, en le nommant chanoine honoraire de sa métropole. L'installation eut lieu le 10 avril 1847. En présidant cette cérémonie, M. l'abbé Jacquemet , archidiacre et doyen du chapitre métropolitain, eut le bon goût et la délicate attention de dire à l'éloquent récipiendaire qu'il tenait à honneur de lui répéter, en cette circonstance , les paroles si remarquables que l'illustre Mgr de Quelen avait adressées à M. l'abbé Lacordaire, lorsqu'il l'avait fait aussi chanoine de Notre-Dame, à l'issue de sa première et si célèbre station : « Après avoir occupé la chaire et rempli la nef avec tant d'éclat, il est bien juste que vous veniez prendre place dans le chœur de N.-D. de Paris (1) ».

L'abbé Plantier reparut dans la chaire de Notre-Dame à l'Avent de 1847. En combattant le rationalisme au Carême précédent, il avait écarté les obstacles qui fermaient l'entrée de l'Église aux aveugles partisans de ces erreurs.

(1) *Ami de la Religion*, 1847, tome II, page 106.

Il fallait maintenant leur faire reconnaître l'Église elle-même... Et voici le point de vue auquel l'orateur croyait devoir se placer :

« Une chose frappe avant tout l'observateur : c'est que l'Église ne se donne pas seulement pour une société, elle se proclame une puissance. Sa mission, comme son bonheur, c'est bien d'unir les âmes ; mais son droit à ce qu'elle affirme, c'est de les dominer, sans toutefois les asservir. Pour lui plaire, il ne suffirait pas de dire : *Je crois en Dieu* ; avec cela on pourrait être atteint d'un rationalisme qu'elle condamne. Il ne suffirait pas même de dire : *Je crois en Jésus-Christ* ; avec ce langage on pourrait appartenir à des sectes qu'elle réprouve. Il faut ajouter qu'on croit en elle, et qu'on se repose sur sa parole comme sur la parole de la vérité même : *Credo in Ecclesiam*. Prétention capitale autant qu'elle est surprenante : prétention qui renferme en soi les garanties et le sort de tout le catholicisme ; prétention dont il importe, à ce titre, de discuter la valeur, disons mieux, de démontrer l'éclatante justice. C'est ce que nous ferons dans les conférences de la station qui s'entr'ouvre. Ainsi, nous ne traiterons pas de l'Église comme source de grâces pour le monde, comme principe de moralité pour les peuples, comme foyer de force, de grandeur, de civilisation, de félicité pour les empires. Nous nous bornerons à l'examiner dans l'autorité doctrinale qu'elle s'attribue. Ce pouvoir et l'authenticité qui le consacre, ce pouvoir et le degré de certitude qui lui est propre, ce pouvoir et les droits qui forment son apanage, ce pouvoir enfin et les dépositaires qui le représentent et l'exercent, telles sont les questions que nous débattons tour à tour. Elles auront d'autant plus d'à-propos que l'excès de l'indépendance a tristement décomposé de nos jours le monde religieux, et que les intelligences, dépourvues

de régulateur et de lien, s'en vont comme les atomes d'une terre pulvérisée, tourbillonnant au souffle de chaque idée qui les agite (1) ».

La démonstration de l'infaillibilité de l'Église amenait le conférencier à répondre au reproche qu'on lui fait de vouloir s'imposer à l'intelligence humaine, brutalement et sans aucune liberté de discussion. « Non, répondait l'abbé Plantier, l'Église ne porte l'intolérance ni dans les efforts de prosélytisme auxquels elle se livre pour convertir ou remuer les peuples, ni dans la discussion de la vérité, puisqu'elle autorise et accepte la controverse écrite, la controverse orale et même la controverse publique. Depuis sa fondation jusqu'à nos jours, elle a compris et accordé ces libertés, plus que toutes les religions ne l'ont jamais fait. Mais n'a-t-elle pas proféré des anathèmes, et ne sont-ils pas la marque de son intolérance? Non, on ne saurait lui faire un crime d'avoir lancé des foudres, car elle en avait le droit, et elle n'a usé de ce droit qu'avec une discrétion que les violences des hérétiques eux-mêmes ont mise en relief. »

Ici l'orateur rencontrait deux nouvelles accusations contre l'Église; c'était, d'un côté, l'*Inquisition*, et de l'autre cette effrayante maxime: *Hors de l'Église, point de salut*. Déjà l'évêque d'Hermopolis avait expliqué dans ses conférences de Notre-Dame le sens qu'il faut attribuer à cette maxime. L'abbé Plantier reprend cette thèse, parce que son sujet semblerait incomplet, s'il négligeait de la traiter. Il l'élève, du reste, et il l'éclaire d'un jour nouveau. Ce n'était pas une chose facile de parler de l'*Inquisition* devant un auditoire tel que celui de Notre-Dame. L'orateur le fait avec cette assurance que donne la vérité, et il dégage sans peine l'autorité de l'Église des abus qu'on

(1) Avent de 1847, 1^{re} Conférence.

a eu quelquefois à reprocher à l'Inquisition. La critique historique a prononcé aujourd'hui son jugement sur cette grave question, dont la mauvaise foi fera toujours une arme contre l'Église ; l'éloquence chrétienne avait déjà donné le sien, et il sera désormais irréformable pour les esprits sincères.

Citons en passant un trait, assez curieux, relatif à cette conférence. L'abbé Plantier le raconte ainsi à son père : « Ma conférence a roulé sur l'Inquisition d'Espagne ; c'était un sujet très difficile ; aucun orateur n'avait osé jusqu'à ce jour l'aborder de front et l'approfondir ; on tremblait pour moi, plusieurs m'accusaient d'imprudence ; moi-même, je me trouvais un peu téméraire ; mais enfin il paraît que je m'en suis tiré, et ceux qui, avant que j'eusse commencé, avaient les plus grandes frayeurs, sont venus à la fin m'adresser, non plus seulement des éloges, mais des remerciements ; j'ai fait là une très bonne affaire ».

La tâche que l'abbé Plantier s'est imposée de répondre à tous les préjugés que les revues de ce temps propagent contre l'Église, l'oblige à traiter un des plus redoutables problèmes qui ont agité les temps modernes : l'Église, comme pouvoir dogmatique, est-elle indépendante des puissances temporelles ? Quelles que soient les opinions personnelles de l'orateur, il ne saurait lui convenir maintenant d'établir un parallèle entre les droits de la puissance spirituelle et les privilèges du pouvoir royal. S'il reste dans les assemblées politiques et dans les bureaux de l'État quelques partisans de la déclaration de 1682, ce n'est plus le temps de les retirer de leur ignorance volontaire. La question est posée vis-à-vis de la société moderne tout entière, à laquelle il faut dire hautement que l'Église est née libre, et ne saurait renoncer à ce privilège de son origine. Les preuves de l'indépendance de l'Église qu'invoque l'abbé Plantier sont surtout des faits et les leçons

de l'expérience. Qui songe aujourd'hui à confondre les deux pouvoirs? Cette distinction est déposée par le catholicisme dans l'esprit des temps et des sociétés modernes, comme le dit M. Guizot lui-même (1). L'intérêt de la dignité humaine l'exige, et vous étoufferiez infailliblement la liberté de conscience, si vous faisiez dépendre l'Église des pouvoirs civils. Son indépendance lui donne des droits « d'extension, de définition, de protestation, de persistance et d'abstention » dont l'exercice fut toujours la sauvegarde de la vie morale des peuples.

Après avoir établi l'autorité doctrinale de l'Église, l'abbé Plantier avait annoncé qu'il parlerait du Chef auguste en qui elle réside principalement. Voilà pourquoi la dernière conférence de cette station fut consacrée à la Papauté. Il ne songe pas à démontrer qu'elle est dépositaire infaillible du pouvoir d'enseigner les peuples, et que l'Église n'exerce ce pouvoir que sous sa direction et son contrôle. Son esprit est encore en garde contre cette doctrine, et peut-être redoute-t-il à cette heure de saisir l'esprit public d'une pareille discussion. L'objet de son étude, ce sont les grandeurs de la Papauté en général. Si ce n'est pas là le couronnement naturel de ses conférences, c'est néanmoins une grande question, envisagée sous l'aspect le plus large et le plus élevé.

A ce moment, Pie IX étonnait le monde par des réformes qui lui attiraient les applaudissements des hommes politiques, et surtout de M. Thiers. L'abbé Plantier ne semble pas prêter l'oreille aux cris d'enthousiasme qui viennent de l'Italie. Sa clairvoyance l'a-t-elle averti des périls qui se cachent sous les ovations prodiguées au Saint-Père? Peut-être. Plus tard, devenu Evêque, il reconnaîtra dans Pie IX, captif de la révolution, les grandeurs

(1) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*.

qu'il signalait en 1847 dans la Papauté, et il consacra à les louer des pages admirables, qui ne seront que le commentaire de la conférence dont nous donnons l'idée et le caractère.

Mais pendant que l'abbé Plantier prêchait à Notre-Dame l'Avent de 1847, le trouble et l'agitation étaient partout dans notre pays. Le gouvernement, qui ne voulait pas tenir compte des justes réclamations de l'Eglise, au sujet de la liberté d'enseignement, était esclave de l'opinion publique, et faisait toutes sortes de concessions à l'esprit révolutionnaire, dont le souffle l'avait porté au pouvoir dans un jour d'émeute. Puis, quand il pense à s'arrêter sur cette pente fatale, le voilà, pour parler la langue de Bossuet, comme abandonné par sa fausse sagesse. Elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piège. Dieu, qui juge le moment venu d'écarter cet obstacle, lâche la bride aux passions ; elles se chargent, en une heure que personne n'attend et ne sait prévoir, d'exécuter ses jugements redoutables, et de renverser un trône qui ne s'appuie que sur le rationalisme.

Pendant le carême qui suivit cette révolution, la grande voix du P. Lacordaire essaya de dominer les violentes commotions auxquelles Paris était en proie ; mais la sédition ne tarda pas à remettre en péril la fortune de la France ; le sang coula dans les rues de la capitale, et une noble victime tomba frappée sur les barricades, au moment où elle venait prêcher la paix. La force rétablit l'ordre dans les rues. Mais les esprits continuèrent à subir l'influence des erreurs qui se déchaînent de tout côté, à l'heure des crises politiques. Un peuple qui renverse tout, et croit que le monde va changer en un jour de forme sociale, sera tenté d'accuser de décrépitude l'Eglise qui reste immobile au milieu des bouleverse-

ments publics. Il ira jusqu'à parler de sa mort prochaine, en disant que les fausses religions l'emportent sur elle par leur longévité, parce qu'elles lui sont supérieures par leurs doctrines. Après l'avoir accusée de décadence, on la déclarera impuissante à guérir les plaies sociales. Les ordres religieux, sur l'action desquels elle fonde tant d'espérances, ne l'aideront à rien restaurer. Que pourraient attendre les institutions modernes d'une telle société religieuse ? Elle est fatalement incompatible avec l'esprit qui les a fait naître et les pousse vers l'avenir.

C'est à réfuter ces objections de circonstance, ces paradoxes et ces blasphèmes, que l'abbé Plantier eut la pensée de consacrer son talent, lorsque Mgr Sibour l'appela à prêcher l'Avent de 1848. Il approfondit ces graves questions avec une grande indépendance. Nulle part, il ne se montre préoccupé de flatter les illusions du moment. Si la vérité doit toujours rester sans mélange et sans réticence, c'est particulièrement alors qu'elle s'adresse aux foules agitées par les passions politiques. Il faut d'autant plus leur parler le langage austère de la raison aux pieds des autels, que c'est là seulement qu'elles l'entendent aux jours d'orages populaires. La parole de notre conférencier, si sûre dans ses jugements, si courageuse dans ses conclusions, aurait porté des fruits, si l'oreille du peuple qui l'écoutait n'avait pas été troublée par le tonnerre de l'émeute, qui retentissait partout en Europe. Mais les brûlants problèmes qu'elle mit en lumière sont de ceux que le temps assoupit quelquefois, sans jamais les éteindre tout à fait, et quiconque ignore la solution que leur donne le catholicisme, fera bien de ne pas attendre l'effervescence des passions, et la mêlée des partis, pour l'étudier dans les conférences dont nous venons de parler.

L'archevêque de Paris, d'abord prévenu contre l'abbé Plantier, ne cessa de lui témoigner la plus haute estime,

après l'avoir connu. Il lui faisait écrire, le 28 octobre 1848, par M. l'abbé Jacquemet, depuis évêque de Nantes : « Je suis chargé par notre nouvel archevêque de vous rappeler que la chaire de Notre-Dame vous attend pour l'Avent prochain. Nous aurons donc encore la consolation de vous entendre, et j'espère que le besoin de calme, après tant de tempêtes, conduira de nombreux auditeurs auprès de vous, pour recueillir cette parole si sage, si onctueuse, si profonde et en même temps si brillante que Dieu vous a donnée. »

Ses conférences à Notre-Dame de Paris donnent à l'abbé Plantier un rang glorieux parmi les apologistes de la doctrine catholique au XIX^e siècle. Son nom se place à côté de ceux de Lacordaire et de Ravignan. On connaît son admiration pour ces deux orateurs. Il avait trop de goût, et il sentait trop bien sa force personnelle pour vouloir leur emprunter quelque chose. Il laissa donc aux nombreux disciples de l'illustre Dominicain et ces vues ingénieuses qui affrontent tous les écueils, et cette marche hardie, où il entrerait quelque recherche, s'il y avait moins d'inspiration, et ces rapprochements imprévus, qui donnent le frisson à l'auditoire, et ce geste dramatique qui doit toujours captiver, sous peine de ressembler à la pose, et cette intonation élevée, soutenue, lyrique, qui a besoin d'être l'expression de l'éloquence pour ne pas toucher à l'emphase. Il ne songea pas non plus à se parer de la majesté, dont le P. de Ravignan se revêtait, si naturellement et si saintement, sous les voûtes de Notre-Dame ; sa petite taille, sa condition un peu mondaine d'universitaire, sa nature d'artiste et de poète, que la théologie ne devait jamais absorber, ne se seraient pas prêtées à cette contrefaçon de la manière du grand religieux.

Pour être l'abbé Plantier, avec tout ce que ce nom aura

d'éclat, même avant les honneurs, notre conférencier n'avait besoin de s'inspirer que de lui-même. Sa doctrine était profonde, et elle embrassait tout le cercle des connaissances humaines. Pour l'exposer, il avait à son service une vigueur de dialectique, à laquelle ses contradicteurs ont été forcés de rendre hommage, reconnaissant que, sous ce rapport du moins, il avait égalé tous ceux qui l'ont précédé ou suivi dans ce genre d'apostolat (1). Cette faculté dominait en lui toutes les autres, et nous devons observer qu'elle lui faisait sacrifier quelquefois l'effet oratoire à la rigueur du raisonnement. C'est ainsi que dans la sixième conférence sur le rationalisme, il arrête tout à coup l'élan de sa pensée, pour exposer une série de principes réglant le droit de discussion qu'il reconnaît à la philosophie. L'orateur a disparu, et c'est le professeur qui a pris sa place. Peut-être avons-nous là l'explication de l'impassibilité qu'on observait sur le visage de l'orateur, pendant qu'il occupait la chaire de Notre-Dame. Il gardait une pâleur extraordinaire, même quand il essayait de produire ses plus beaux mouvements. La passion oratoire ne s'éveillait qu'à demi, et semblait pressée de céder le pas à la raison.

Telle est la marque distinctive de ces discours : ce sont des thèses larges, savantes, développées avec un art merveilleux et un grand talent de style, antiques par leur forme classique, neuves par le choix des sujets. Si la flamme de l'éloquence ne s'y montre pas d'une manière continue, la vérité y étale toute la grandeur que donnent l'exactitude, la clarté et l'à-propos. Ces qualités valurent à l'abbé Plantier l'estime de tous et l'admiration de plusieurs. Le clergé surtout parut frappé de son argu-

(1) Emile Ollivier : *l'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*, t. 1, p. 145.

mentation serrée, de la maturité de ses jugements, et de la sagesse de ses plans. De ce côté, on se demanda même, un instant, si les deux religieux qui s'étaient attiré jusque-là l'admiration de la France, n'étaient pas à la veille d'avoir trouvé leur maître. C'était le sentiment de Mgr Affre, heureux de voir comment l'abbé Plantier avait mis ses conseils en pratique.

Il fut partagé par un autre Prélat, à qui l'on ne saurait contester un esprit supérieur. Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, a dit dans son oraison funèbre de Mgr de Salinis : « Depuis que M. Frayssinous a inauguré, avec tant de succès, le discours polémique, les orateurs chrétiens qui lui ont succédé se sont partagé des mérites divers. Les uns se sont attachés à la clarté d'exposition, à la puissance de la méthode, à la vigueur du raisonnement, à un langage contenu et sévère. Chez les autres, on a trouvé plus de véhémence, d'éclat, de traits nouveaux et l'art de faire servir au triomphe de l'éloquence chrétienne des ornements pleins d'effet, quoique empruntés à une source un peu étrangère... (1) ».

On peut appliquer à l'abbé Plantier les mérites qu'un si bon juge attribue à la première catégorie des conférenciers de Notre-Dame, et nous osons croire que c'était bien lui, en effet, que Mgr Gerbet voulait désigner, car il faisait le plus grand cas des conférences de notre orateur sur l'autorité doctrinale de l'Eglise, et il s'en est visiblement inspiré, dans les sujets d'études qu'il proposait à son clergé, en 1857.

Enfin, il faut attribuer une grande part du mérite de ces conférences à la puissance qu'avait donnée à leur auteur, le culte spécial qu'il avait pour la scolastique. C'est l'appréciation d'un homme qui fut le disciple de

(1) Œuvres, t. II, p. 356.

Mgr Plantier, mais qui ne savait pas moins juger son maître que l'admirer. Il dit, à propos de la méthode dont nous parlons :

« Ouvrez dans toute son étendue l'œuvre polémique de Mgr Plantier, si riche de sujets, si variée de style, si émouvante d'éloquence et d'entraînement. Écartez cette magnificence oratoire : sous ce manteau royal, vous sentirez la cuirasse de fer qu'il emprunte à la scolastique. Regardez, au fond des doctrines, cet art de greffer sur la tradition la plus pure les sujets et les arguments les plus nouveaux. Regardez, dans la forme, ces définitions exactes, ces divisions nettes et articulées, ces distinctions où le terme de l'école est à peine dissimulé, et quelquefois même s'accroît avec énergie, cette rigueur de développement qui craint, pour ainsi dire, de dépasser d'une ligne le cadre du raisonnement ; vous reconnaîtrez à ces traits un des disciples de la scolastique dans le grand maître de la controverse contemporaine (1). »

Il plut à la Providence de marquer l'apostolat de l'abbé Plantier à Notre-Dame de Paris du sceau qui ne manqua, presque jamais, aux grandes œuvres qu'il entreprit : le sceau de la souffrance. Il fut malade presque tout le temps. Il le raconte lui-même à son père, dans une lettre du 29 novembre 1847 : « J'ai horriblement souffert la semaine dernière ; un rhume affreux m'avait saisi ; il s'y est mêlé une fièvre violente ; et ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est que l'un et l'autre étaient tenaces. Impossible, malgré les soins, de les faire partir ; c'était une triste préparation à mon premier discours. Mais enfin, à force de toux, ou plutôt à force d'énergie, je suis venu à bout de surmonter mon enrrouement. »

(1) M. l'abbé Luquet : *Coup d'œil sur la controverse catholique au XIX^e siècle*, page 95.

L'abbé Plantier publia, plus tard, ses conférences à Notre-Dame de Paris; c'était son plus beau titre de gloire, et rien n'est touchant comme le peu de prix qu'il y attache :

« Je le confesse, sans fausse humilité : la gravité des sujets n'aura pas fait disparaître la faiblesse de l'auteur, et le fruit ne peut que ressembler à l'arbre qui l'a formé de sa substance. Malgré cela, je laisse partir mon travail, et j'espère en Dieu, pour qui seul je le publie. Ou bien si l'espérance doit être une témérité, j'y renonce, pour me renfermer dans la prière. Je ne demande pas pour ce livre un éclatant apostolat; ce serait tenter le ciel, en invoquant un miracle auquel je n'ai pas de titres. Mes vœux sont modestes, comme le trésor que je suis chargé de faire valoir.

« On dit que des feux allumés par les pâtres, sur des côtes orageuses, ont parfois rendu la vie et signalé, sans le savoir, des ports de refuge à quelque navire également dépourvu d'étoiles et de boussole. C'est là que se bornent mes désirs. Que dans ce grand mouvement du siècle, où tant d'hommes roulent au hasard, et dans une nuit profonde, ces quelques pages s'en aillent frapper les yeux d'une intelligence aveuglée; qu'elles soient pour elle comme un premier éclair de vérité, comme un rayon de salut, comme un feu qui lui fasse entrevoir l'Eglise, ce port béni, préparé par la miséricorde suprême aux esprits égarés et souffrants, voilà tout ce que j'implore du bon maître. S'il veut que ce bienfait me reste inconnu, j'y consens avec amour.

« Pourvu qu'une âme le retrouve et se sauve, cela me suffit. Qu'il jouisse seul des consolations de ce retour! J'attendrai volontiers, pour l'apprendre, cette dernière heure de la journée, où le père de famille donnera le dernier promis à ses ouvriers, même les plus obscurs, non

seulement pour les gerbes tombées sous leur faucille, mais encore pour l'épi solitaire qu'aura fait germer, à leur insu, la semence emportée loin d'eux par le tourbillon des choses humaines et le souffle de la grâce » (1).

(1) Préface des Conférences de Notre-Dame de Paris.



CHAPITRE VIII

PRÉDICATIONS DE CARÊME. — CONCILE PROVINCIAL DE LYON. — L'ABBÉ PLANTIER NOMMÉ VICAIRE GÉNÉRAL DE MGR DE BONALD. — SON ÉLÉVATION A L'ÉPISCOPAT.

Idées de l'abbé Plantier sur la situation politique, après la révolution de 1848. — Sa candidature à l'Assemblée nationale. — Voyage en Angleterre. — Carême de Nantes en 1849. — Carême de Toulouse en 1850 et 1854. — Concile Provincial de Lyon ; rapports avec Mgr Parisi. — Jubilé prêché à Tarare ; grave maladie. — Carême de Metz en 1852. — Voyage en Allemagne. — Entrevue avec Mgr Mislin et Dœllinger. — L'abbé Plantier refuse le doyenné de Sainte-Geneviève et une chaire à la Sorbonne. — Il décline les fonctions de supérieur de la maison des Chartreux. — Confiance que lui témoigne Mgr de Bonald ; il est nommé Vicaire Général titulaire de Lyon, — Mort de Mgr Cart. — Remarquable prophétie de ce saint Prélat. — Il est remplacé par l'abbé Plantier.

Le contre-coup des grands événements se fait sentir surtout aux âmes élevées. Il leur est plus facile qu'à d'autres de découvrir les desseins de Dieu, là où la foule ne voit que le hasard, car elles sont accoutumées à rechercher, dans les rencontres soudaines et particulières, « ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tient en suspens les destinées des peuples ». C'est ce que faisait l'abbé Plantier, après la Révolution de 1848. « Que d'événements accomplis sous nos yeux, écrivait-il à un

de ses amis ! La monarchie renversée, une dynastie, qui croyait tenir à notre sol par des racines vivantes et indestructibles, jetée comme une feuille morte au delà des mers, une forme de gouvernement dont le nom seul faisait frissonner toutes les âmes, établie presque sans secousses, et acceptée d'un bout à l'autre de la France, avec la plus prompte et la plus complète unanimité, la religion respectée au milieu de ces formidables bouleversements, et poursuivant, le lendemain même du jour où le trône est brisé, le cours de ses prédications et de son ministère, avec autant de paix que si rien n'avait été changé dans l'organisation sociale, quelle révolution prodigieuse ! Quelle route immense parcourue en quelques heures ! Vraiment le doigt de la Providence est là ! Il n'y a que sa main qui fasse marcher les choses si bien et si vite !... (1). »

L'abbé Plantier exprime ici le sentiment public à cette époque. La révolution du 24 février était regardée comme l'affranchissement de l'Eglise. On ne se demandait pas encore si cette République, acclamée par des cris unanimes d'espérance, était bien l'état naturel de la nation, ou si elle ne serait qu'une transition, plus ou moins longue et maladroite, au despotisme ; si elle trouverait, pour la servir ou la représenter, des chefs qui feraient respecter son autorité avec désintéressement, ou s'il ne suffirait pas bientôt d'un coup de main pour la renverser. C'étaient là les secrets de l'avenir, qui se dérobaient derrière des illusions auxquelles les plus grands esprits ne surent pas se soustraire.

La persuasion que chacun devait se dévouer à la chose publique, et apporter sa part de vertu et d'influence au succès d'une entreprise pleine de promesses, fit pren-

(1) Lettre à M. Crozet, 22 mai 1848.

dre à l'abbé Plantier une détermination, dont peu de personnes ont gardé aujourd'hui le souvenir, et que l'impartialité de l'histoire nous défend de passer sous silence. Il se présenta comme candidat à l'Assemblée nationale, dans la Loire. La vie publique était contraire à ses goûts, et sur le grand théâtre où il venait de se faire un nom, il n'avait ni ressenti le moindre sentiment d'ambition, ni songé à se créer aucune relation capable d'élever plus haut sa fortune. Qu'on en juge par ce qu'il écrivait de Paris, le 1^{er} mars 1847, à son père : « Ici ma vie est extrêmement retirée ; je sors peu ; je vois peu ; quelques visites de laïques ou d'ecclésiastiques qui viennent chez moi, voilà toutes mes distractions ; une fois par semaine, je dîne chez l'archevêque ; et, après cela, je mets tout mon temps à revoir mes instructions ; je trouve à y remanier jusqu'au moment de monter en chaire. »

Il est plus explicite encore, dans une autre lettre à son cher ami de la Corse, M. l'abbé Crozet :

« Oh ! que je suis tenté mille fois de vous porter envie ! me voici maintenant sur le théâtre oratoire le plus solennel qui soit au monde ; et cependant, à proprement parler, malgré que tout s'empresse de m'y sourire, je n'y suis pas pleinement heureux. Vivre obscur, ignoré, dans votre île lointaine, m'occuper d'un bien modeste mais sûr, me sanctifier sous l'œil de Dieu, et dans la douce société de quelques amis, voilà quelle serait ma félicité. Au moins alors, je me posséderais moi-même, tandis que, dans les hautes positions et les grands ministères, on ne jouit pas de son cœur ; la vie se passe dans un tourbillon, continu et toujours fatigant, de préoccupations et d'inquiétudes (1) ! »

Il eut donc à faire effort sur lui-même pour descendre

(1) Lettre du 21 mai 1848.

dans l'arène électorale. On ne manquait pas de lui dire, comme on le faisait, à ce moment même, pour le P. Laccordaire, qu'il ne fallait pas se rendre hostile au régime nouvellement inauguré en France, en le tenant pour indifférent, et que la religion était intéressée à créer et à régler un ordre de choses, d'où pouvaient sortir les libertés que les gouvernements antérieurs lui avaient impitoyablement refusées. Il céda, et son nom fut mis en avant.

Le suffrage universel ne lui fut point favorable. Il n'eut pas de peine à s'en consoler : « Je ne suis nullement au regret d'être demeuré ce que je suis, écrivait-il le lendemain de l'élection ; la députation ne devait pas m'effrayer par ses périls, car il faut aimer les dangers du dévouement. Mais elle m'eût épouvanté par la responsabilité, et les grands intérêts qu'elle eût fait reposer dans mes mains ; j'aurais fléchi sous ce poids redoutable ; il vaut mieux que je n'en sois pas chargé » (1).

Assuré de sa liberté, l'abbé Plantier en profita pour faire un voyage à Londres, à la suite d'une retraite prêchée à Evreux. Le peuple anglais, qu'il voit de près pour la première fois, lui paraît bien plus grand que ses beaux fleuves, ses lacs immenses, ses montagnes illustrées par les héros dont Tacite a loué la noble indépendance. Mais ce qui le ravit particulièrement, ce sont les retours à la foi, dont ce pays était déjà le témoin. Il écrit à l'abbé Crozet : « Mgr Wisemann, que j'ai eu le bonheur de voir, m'a dit que le branle de conversion, dont l'Europe s'était étonnée les années dernières, persévère encore, et que l'Eglise nourrit pour l'avenir des espérances au moins égales à ses précédentes conquêtes » (2).

Sous le charme de cette consolante perspective, l'abbé

(1) Lettre du 10 mars 1847.

(2) Lettre du 5 octobre 1848.

Plantier, à peine de retour à Lyon, se plonge dans les salutaires exercices d'une retraite. Il considère la destinée que lui ont faite les dernières années qui viennent de s'écouler. La renommée, qui s'attache à ses travaux, l'épouvante. Il craint que la vanité ne lui en dérobe le mérite, et qu'il n'entre quelque calcul d'amour-propre, là où les vues de la foi et le désir du salut des âmes doivent uniquement lui servir de mobile et de règle. Il va jusqu'à se plaindre du bonheur de sa vie, et il ne veut pas que cette douceur, après tout si fragile, amollisse son âme ; sa résolution est de fuir, avec toute l'énergie dont il sera capable, et « l'orgueil qui voudrait se prévaloir du succès, et l'ambition qui voudrait y ajouter ».

De la considération de lui-même, il passe à celle de son temps. Les événements commencent à porter leur lumière. Il écrit : « Nous sommes à une des époques les plus orageuses et les plus incertaines de l'histoire. La France est en travail ; pour elle un laborieux enfantement se prépare. Quel fruit sortira de ses entrailles tourmentées ? Au dedans, rien ne le fait pressentir avec certitude ; l'observateur qui la considère flotte entre mille craintes et mille espérances, sans savoir à laquelle il doit s'arrêter. J'espère que Dieu mettra un terme à cette cruelle incertitude. Mais ce n'est là qu'une espérance ; les événements peuvent lui jeter le plus sanglant démenti ; on peut très bien aujourd'hui, sans mériter de passer pour une imagination faible et peureuse, s'attendre à subir de cruelles épreuves, avant de rentrer dans l'équilibre rompu par nos derniers événements politiques. O mon Dieu ! s'il est possible, que le calice s'éloigne à jamais de l'Eglise de France ! Mais, après tout, que votre volonté soit faite ! Pour ma part, arbitre souverain des temps et des empires, je m'abandonne aveuglément aux libres dispositions de vos décrets éternels.

Faites tourner le monde, comme il vous plaira ! Bouleversez de fond en comble la société civile et religieuse, à laquelle j'appartiens, si ce jeu redoutable sourit à votre main toute-puissante ! Au milieu de toutes les secousses que vous jugerez à propos de nous imprimer, je veux rester amoureuxment soumis aux épreuves de votre justice, si jamais les contre-coups des événements viennent retentir jusqu'à moi. Dès aujourd'hui, je les accepte, non pas comme une vraisemblance, mais au moins comme une probabilité. Si, par vos ordres, ce qui n'est que possible devient réel, je désire ne pas l'accepter avec une volonté moins courageuse. Je ne me borne même pas à la désirer ; j'en forme la résolution. Me voici dans vos bras, à la vie, à la mort. *In manus tuas commendo spiritum meum* » (1).

Une âme soutenue par la confiance en Dieu est prête à l'action. Celle de l'abbé Plantier, s'abandonnant à la conduite de la Providence, entra vaillamment dans la lice, au carême de l'année suivante. C'est à Nantes que l'avait appelé l'amitié de Mgr Jacquemet. Il avait connu ce prélat, alors qu'il était vicaire général de Mgr Affre, et il ne cessa d'entretenir avec lui les rapports de la plus douce intimité.

Cette station eut un grand succès. Nous en trouvons la preuve dans les journaux de ce pays. L'un deux, l'*Alliance*, écrivait, à la date du 16 mars 1849 :

« L'auditoire de M. l'abbé Plantier était innombrable ; le spectacle qu'offrait notre cathédrale nous rappelait les jours de ses plus solennelles assemblées. L'orateur a prouvé qu'il était parfait appréciateur de notre époque. Il a été vif et spirituel dans sa critique ; mais son éloquence n'a jamais plus d'éclat que lorsque, s'élevant sur

(1) Notes de Retraite, 5 octobre 1848.

les sommets du dogme chrétien, il embrasse de là son sujet et en déroule les grands aspects. Son exposition prend alors de larges proportions, sa pensée devient profonde, son expression grave, lumineuse, saisissante. Ainsi, après avoir évoqué les gloires cachées de la vie monastique, et révélé les vertus pleines d'héroïsme et de charme qui s'y pratiquent, pour la venger des injustes préjugés du monde, il s'est écrié : « Et quand, publiciste ou romancier, on élève des doutes sur ce noble état, malgré toutes les formules de respect et d'éloge dont on entoure ces insinuations, on ne peut échapper à cette odieuse alternative : ou bien l'on calomnie ce que l'on connaît, ou bien l'on blasphème ce que l'on ignore ! » L'auditoire s'est ému sous le coup de cette conclusion irrésistible, et un long murmure approbateur a circulé dans l'assemblée. »

L'abbé Plantier exprimait lui-même à l'un de ses amis les consolations que cet apostolat lui avait données : « Nantes est une bonne et pieuse ville. Son commerce est en décadence ; sur plus d'un point, ses édifices présentent un caractère de ruine, de solitude et de silence, qui annonce un appauvrissement de vie et un abaissement de gloire. Cette cité a vu passer, je crois, au Havre une grande partie de son activité et de sa splendeur antiques. Mais sa foi lui reste. Ce n'est pas que, même sous ce point de vue, elle n'ait subi quelque altération ; mais enfin la religion s'y est précipitée, d'une chute moins rapide et moins profonde que dans la plupart des grandes villes. Il peut y avoir une certaine mesure d'insouciance pratique : il y a fort peu d'hostilité flagrante, et de cette impiété qui fait faste d'elle-même. J'ai été, pour ma part, on ne peut plus enchanté du ministère que j'y ai rempli. Six conférences, une chaque semaine, ont été données pour les hommes ; ils encombraient la cathédrale. Non seulement ils étaient innombrables,

mais encore ils étaient parfaitement sympathiques. Je n'ai pas trouvé d'auditoire qui montrât plus de cœur. Nul souvenir ne me sera plus doux que celui de cette bonne cité. »

Une conversion, accomplie dans des circonstances fort extraordinaires, lui confia pour de longues années la conduite d'une âme sortie des ténèbres du protestantisme, et qui passa par les épreuves les plus redoutables. Il ne nous reste rien de la correspondance qui fut échangée entre cette brebis revenue au bercail, mais encore poursuivie par l'orage, et celui qui soutenait sa persévérance. Mais nous savons que le conférencier de Nantes, devenu évêque de Nîmes, ne cessait de veiller et de prier pour le salut de cette âme.

L'abbé Plantier avait fait de la controverse dans la cathédrale de Nantes. C'était l'enseignement qu'on lui avait demandé. Tel fut aussi le caractère de sa prédication à Toulouse, au carême de l'année suivante ; là aussi son ministère fut béni de Dieu, et Mgr Mioland, qui arrivait à peine dans ce diocèse, en qualité de coadjuteur de Mgr d'Astros, eut à s'enorgueillir des succès d'un orateur qu'il présentait comme son disciple et son ami (1).

Devant cet auditoire, à qui il a été donné d'entendre les maîtres de l'éloquence dans notre siècle, l'abbé Plantier entreprit de combattre les préjugés, de confondre les sophismes, de venger les enseignements de l'Église, de glorifier ses bienfaits, faisant tomber les répugnances et les prétextes qui en séparent, et s'efforçant de lui ramener les esprits par le sentiment de la vérité en même temps que par celui de l'amour. Ce fut l'honneur de sa parole de dissiper dans les intelligences ces ténèbres qu'y entretient

(1) Quelques-uns des discours prononcés à Toulouse se trouvent à la suite du second volume des Conférences de Paris.

trop souvent l'ignorance, et de recruter de nouveaux soldats pour la défense de la vérité, dans une cité à qui la Providence a confié le chef glorieux de saint Thomas d'Aquin, comme pour en faire une des citadelles de la Foi catholique.

Il est permis aux apôtres de se réjouir de la bénédiction que Dieu accorde à leurs sueurs, car la moisson qu'ils recueillent est celle de Dieu lui-même. L'abbé Plantier goûta cette légitime consolation à Toulouse. Écrivant à son fidèle ami, il fait des vœux pour que les hautes classes de la société imitent partout l'exemple de cette ville. « Nous pourrions alors, dit-il, espérer de l'avenir. Commencée par la tête, la guérison de notre corps social aurait chance de se généraliser. La première conversion des peuples se fait de bas en haut ; mais leur régénération suit une loi contraire : elle se fait de haut en bas. Il va sans dire que Mgr le Coadjuteur a été merveilleusement paternel pour moi. Je me suis appliqué, par reconnaissance et par conviction, à profiter de toutes les conjonctures pour lui rendre hommage, dans ses qualités comme dans ses vertus. L'estime générale lui sera bientôt acquise. La facilité de son abord, son humeur douce, simple, expansive, la sagesse et la largeur de ses principes, la sûreté de ses décisions, toujours judicieuses, nettes, catégoriques, tout cela lui prépare un épiscopat fécond et consolant (1). »

L'abbé Plantier laissa, dans le clergé de cette ville, des admirateurs de son talent, qui voulurent être, en même temps, ses amis ; la plupart étaient des orateurs dont la carrière devait s'achever parmi les marques les plus glorieuses de l'estime et de la reconnaissance publique. Il reparut, quelques années plus tard, dans la chaire de

(1) Lettre à M. Crozet, 12 avril 1850.

cette métropole, mais les dispositions des esprits lui furent moins favorables ; encore sous le charme des fameuses conférences du P. Lacordaire, ils ne rendirent pas à son successeur toute la justice qu'il méritait.

Avons-nous besoin de dire que ses prédications sur divers points de la France n'empêchaient pas l'abbé Plantier de se faire entendre à Lyon ? Toutes les paroisses l'appellent, et il n'y porte pas d'autre prétention que celle d'y honorer la maison des Chartreux, en travaillant au salut des âmes. Les succès de ses confrères n'excitent chez lui aucune jalousie ; s'il le faut, il fera volontiers avec eux des conférences, et nul auditoire ne lui paraîtra au-dessous de sa renommée. Aux retraites d'hommes, il ajoute les retraites de Dames. On analyse ses sermons, on signale de tout côté l'enthousiasme qu'ils produisent. La Faculté de Théologie, fière de la gloire qu'il fait rejaillir sur elle, lui adresse des félicitations publiques par la bouche de son doyen.

Son talent jette trop d'éclat pour ne pas le recommander à la faveur particulière de l'archevêque de Lyon. Le cardinal de Bonald avait hérité des sentiments d'estime et d'affection que Mgr de Pins portait au professeur d'hébreu de la Faculté de Théologie. La bienveillance qu'il lui témoigna, dès son arrivée dans le diocèse, tempérerait l'amertume dont la perte de cet éminent protecteur remplissait l'âme de l'abbé Plantier. L'heure est venue où le Primat des Gaules va offrir des compensations, plus considérables encore, à un prêtre d'une si rare distinction. Un Concile provincial est convoqué à Lyon. Le cardinal de Bonald en soumet le programme à l'abbé Plantier. Le 26 avril, il lui écrit de Villefranche, où il est en tournée pastorale, d'étudier les questions à traiter, et de les discuter avec MM. Cattet, Lyonnet, Duplay, de Verclos et ses grands vicaires.

L'abbé Plantier voit un ordre dans l'expression de ce désir, et aussitôt il se met à l'œuvre. En quelques jours, il a recueilli tout l'enseignement des saints canons et de la tradition, sur les questions qui seront débattues dans la prochaine assemblée. Toutes les solutions qu'il proposera reposent sur mille autorités, qu'il a pris la peine de citer et de contrôler. Ce qu'il s'applique particulièrement à mettre en relief, ce sont les avantages que l'on peut retirer du Concile annoncé. Ici il faut le citer lui-même, afin de permettre à nos lecteurs de voir avec quelle noble indépendance et quelle sûreté de vues, il jugeait alors des besoins et des droits de l'Église de France :

« Actuellement pour l'Église de France, le grand bienfait des conciles provinciaux, c'est qu'ils font ressaisir à notre Episcopat l'exercice d'un droit, depuis soixante ans nié ou du moins entravé par une législation despotique, succédant à des persécutions violentes, ou tout au moins à des révolutions effroyables. On permettait aux ministres protestants de se rassembler en consistoires et en synodes; on refusait cette liberté aux Evêques catholiques. On s'appuyait, pour la leur interdire, sur l'article IV des lois organiques, ainsi conçu : « Aucun concile provincial ou métropolitain, aucun synode diocésain, aucune assemblée délibérante n'aura lieu sans la permission expresse du gouvernement ». Ce décret n'est pas seulement absurde, il est usurpatoire. Le pouvoir temporel l'a porté, sans le concours du pouvoir spirituel. Il y a plus; Rome l'a formellement désavoué, flétri, comme une indigne oppression. N'importe, on s'en est toujours armé, comme d'un titre péremptoire et sacré, contre les réunions épiscopales. N'est-on pas allé jusqu'à s'en prévaloir pour défendre même ce qu'on appela *les Conciles par écrits*? Voilà jusqu'à quel point on eut confiance et l'on accorda la liberté à l'Église; voilà sous quel régime, depuis le

milieu du dernier siècle, elle s'est vue placée en Europe. La France n'a pas été seule à faire peser sur l'Église l'iniquité de cette interdiction; c'était la même servitude en Autriche; je n'ai pas de ma vie entendu parler d'aucun Concile en Espagne. Partout on tenait les évêques séparés, comme si le cénacle qui en eût réuni cinq ou six eût risqué de devenir pour le monde un foyer de tempêtes.

« Après tant de contrainte subie et de silence gardé, il est extrêmement précieux à l'épiscopat de pouvoir de nouveau se rassembler, se voir à l'aise, délibérer, sous l'œil de Dieu, sur les grands et formidables intérêts dont il est dépositaire. Renouer la chaîne, si tristement et si longtemps interrompue, de ces comices sacrés, c'est pour lui un fait d'une portée immense. C'est rompre avec un passé qui, à raison de cette rupture même et de l'acte de liberté qu'elle contient, aura peine à renaître avec son despotisme et ses ombrages. Autrefois il n'était qu'injuste; si l'on y revenait maintenant, on serait rétrograde, ce qui est mille fois pire.

« Et puis rien n'est plus avantageux pour l'Eglise que l'entente des évêques, que l'unité de vues et de conduite déployée par eux, même dans les choses secondaires. Toute division qui les partage, ne fût-ce que sur des questions subalternes, surprend les peuples et déconsidère les pasteurs. On ne saurait trop chercher à prévenir jusqu'aux moindres traces de ces dissentiments. Précisément les conciles provinciaux auront pour effet de les éteindre, dans une certaine mesure. En se voyant, en discutant, les évêques d'une même métropole commenceront par s'entendre; puis les avis auxquels ils se seront arrêtés, les décisions qu'ils auront prises, communiquées mutuellement, universellement échangées entre les divers membres de l'épiscopat, les conduiront beaucoup plus efficacement à l'unifor-

mité d'appréciations, d'idées et de mesures, que ne le pouvaient ces correspondances solitaires, brisées, auxquelles, jusqu'à ce jour, nos prélats avaient été contraints de se borner.

« Enfin, si le Concile provincial doit trouver peu de réformes à faire, il aura beaucoup d'améliorations à introduire. Sur une foule de points, il existe, dans l'Église de France, des besoins réels et profondément sentis. Il faudrait, pour y répondre, ou des initiatives hardies, ou des ressources d'une certaine étendue. Ces initiatives, nos évêques isolés n'osent les prendre; ces ressources, ils en sont dépourvus. Réunis, ils auront à la fois et plus de courage et plus de puissance; ils concevront et réaliseront, par la combinaison de leurs lumières et de leurs moyens, bien des plans et des institutions qu'aucun d'eux en particulier n'aurait jamais imaginés peut-être et jamais entrepris. »

L'abbé Plantier arriva au Concile, dont il se faisait une idée si haute et si juste tout ensemble, avec des connaissances approfondies sur les objets principaux qui allaient être mis en délibération. Nous avons sous les yeux de longues pages classées sous les titres suivants : *de Deo, de Jesu Christo, de Ecclesia, de Summo Pontifice, de verbi divini Prædicatione, de Cura divini cultus, de Seminariis, de Parochis*. En comparant ce texte à celui du Concile, et au commentaire qui en fut fait par les Pères eux-mêmes dans leur *Lettre synodique*, nous constatons que la plupart des idées de l'abbé Plantier furent acceptées par la vénérable assemblée. Chose digne de remarque! Le conférencier de Notre-Dame inspire souvent chez lui le théologien; les réfutations qu'il a faites des erreurs modernes, relativement aux droits de la raison, à la personne de Notre-Seigneur, à sa doctrine, à son œuvre qui est l'Église, à la prétendue incompatibilité de celle-ci avec les temps

actuels, deviennent des sujets de décisions au sein du Concile. Entre les études préparatoires de l'abbé Plantier et l'exposé doctrinal de cette assemblée, la parenté est manifeste. C'est le même fond de doctrine, et souvent le même style ; ce qui ne peut surprendre personne, puisqu'il fut choisi pour être l'un des secrétaires du Concile, après l'avoir été d'abord de la Commission du dogme, présidée par Mgr Parisi, évêque de Langres.

En faisant cette observation, nous n'entendons nullement attribuer à l'abbé Plantier un rôle plus important qu'il ne l'eut en réalité au sein de cette assemblée. S'il y porta de rares lumières, il eut la joie d'y rencontrer des pontifes illustres, des théologiens éminents, des prêtres aussi recommandables par leur savoir que par leur expérience. C'était en un mot l'Église de saint Irénée, toujours digne de la prééminence que lui ont assurée les saints canons et ses glorieuses annales. Chacun des Pères du Concile apportait des vues sages, des connaissances étendues, un langage distingué. Aussi, de ces réunions, éclairées par la lumière d'en haut et dirigées par la charité, sortit une œuvre qui mérite une place de choix parmi tous les travaux des Conciles contemporains.

Nous avons nommé l'évêque de Langres. Il avait alors une grande situation dans l'Église de France, et c'était la juste récompense de l'ardeur qu'il avait déployée en revendiquant les droits de l'Église, et notamment la liberté de l'enseignement. Malgré tant de mérites et de services rendus, ce prélat n'était pas sans contradicteurs. Certains gens le trouvaient violent, prétentieux, embarrassant par son zèle lui-même. L'abbé Plantier fut averti d'avoir à se défier de ce prélat, en entrant au Concile de Lyon. « Vous aurez là, lui disait-on, un homme qu'on ne voudrait pas juger trop sévèrement, mais qu'il faut bien regarder comme ayant mis le feu dans l'Église de France ; faites vos

efforts et préparez ceux des autres pour qu'il n'impose pas certaines de ses pensées... Cet homme est inquiet, jaloux de bruit, d'influence. On était assez romain pour le salut avant lui ; il veut maintenant qu'on le soit pour sa renommée... Heureux les diocèses qui ont su se maintenir en possession de leurs usages, et résister à l'envahissement de l'esprit qui souffle de ce côté !... »

Frappé de ce jugement, l'abbé Plantier aborde Mgr Parisi avec une certaine terreur. Mais, après l'avoir vu et entendu, il reconnaît combien est calomnieuse la réputation qu'on lui fait, et il ne peut s'empêcher de l'admirer et de le dire. C'est le sentiment qu'il exprime à l'abbé Crozet. Nous citons le passage intégralement, parce qu'il renferme un récit touchant du Concile, en même temps qu'une appréciation sur l'évêque de Langres :

« Depuis que je ne vous ai pas écrit, que de grandes choses se sont accomplies ! Nous avons eu un Concile provincial ; vous savez son histoire... Vous avez aussi vraisemblablement appris les fonctions que j'y ai exercées. Qu'il me suffise de vous dire que ces jours ont été beaux et doux par la bonté des Prélats, par la sagesse des conclusions énoncées et acceptées, par la magnificence, la dignité, souvent même le saint enthousiasme des solennités publiques ! Je bénis Dieu de m'avoir rendu témoin de ce spectacle. Comme œuvre, comme monument, comme décrets, cette assemblée n'aura pas d'autre mérite que la plus modeste des gloires, je veux dire la modération. Mais comme tenue, comme sentiment, comme appareil, elle aura été superbe. Jusqu'à présent, c'est mon plus beau souvenir.

« J'y ai vu de très près Mgr de Langres ; attaché à une congrégation dont il était président, j'ai passé, tous les jours, neuf ou dix heures avec lui. Il a été tout autre, comme caractère et comme rapports, que de fâcheuses

confidences ne me le faisaient pressentir. On le croirait, à en juger sur certaines données, intolérant, absolu, ne sachant ni souffrir une discussion, ni faire le sacrifice d'une idée. Au contraire, il laisse à ceux qui l'approchent la liberté la plus entière de s'exprimer et de lui répondre. Il raisonne vivement ; mais ensuite il écoute ; il permet de le réfuter tout à l'aise ; et si la démonstration lui paraît bonne, il capitule, il se rend sans vaine chicane, comme sans mauvaise humeur. C'est un excellent assemblage de simplicité, de tolérance et de bonne foi. Il y a toujours aussi de la politesse dans sa parole. De temps en temps même, il s'y mêle du cœur. On ne peut trouver un président de congrégation plus aimable (1). »

Si l'abbé Plantier rendait justice à l'évêque de Langres, cet illustre prélat gardait le meilleur souvenir des rapports qu'il avait eus avec lui au Concile de Lyon. Chargés de se concerter pour revoir le texte des actes du Concile, et en surveiller l'impression, ils échangèrent des correspondances, pendant quelques mois, sur cet important sujet. Nous extrayons d'une lettre de Mgr Parisi quelques lignes, qui durent toucher vivement l'abbé Plantier. Elles sont écrites de Paris, le 14 février 1851 : « Je me rappelle avec bonheur, lui dit l'évêque de Langres, nos rudes travaux de la congrégation des décrets. Nos jours se passent ici dans un tel désert en fait de vérité, que nos séances de Lyon ont été pour moi de véritables banquets spirituels, et j'aime à dire que vous avez apporté largement votre part de cette précieuse nourriture. Agréez donc la sincère expression de ma très haute et très affectueuse estime. »

Cette aimable réponse vint trouver l'abbé Plantier à Tarare, où il prêchait le jubilé avec M. Bissardon, supé-

(1) Lettre du 12 août 1850.

rieur de la maison des Chartreux. Il avait porté dans ce ministère des sentiments que nous devons faire connaître, parce qu'ils honorent sa modestie :

« Tout à l'heure je pars pour Tarare ; M. le supérieur et moi, nous allons prêcher le jubilé dans la paroisse du Château. Que ferai-je dans cette mission tout apostolique, moi qui, en matière de prédication, n'ai jamais essayé, devant les fidèles, d'autre genre que celui de la controverse ? Priez pour que Dieu nous inspire, sur les lieux et dans les moments, des paroles opportunes et toutes-puissantes. Nous faisons actuellement d'innombrables jubilés ; jamais hiver plus laborieux. Le bon maître récompense les travaux de ses ouvriers ; la saison des frimas ne laisse pas d'être pour nous une saison d'abondantes récoltes (1). » La moisson fut magnifique à Tarare, et les deux missionnaires partirent suivis des acclamations que la reconnaissance jetait sur leur passage. Mais des prédications trop souvent renouvelées, et toujours improvisées, de longues stations au confessionnal et un froid excessif avaient atteint profondément la santé de l'abbé Plantier. A peine rentré aux Chartreux, il dut se mettre au lit, et fit une maladie très grave, qui ne dura pas moins de trois mois. C'a été une des plus rudes épreuves de sa santé, et il disait souvent qu'il en ressentirait le contre-coup jusqu'à la fin de sa vie. Son dévouement l'avait conduit à cette extrémité. A Tarare, on le pressait de se ménager, mais l'intérêt des âmes le rendait insensible à ces instances.

Les craintes sérieuses qu'inspirait son état furent bientôt connues à Lyon, et y provoquèrent une sorte de stupeur. Quelle perte pour l'Eglise, s'il venait à succomber à cette maladie ! N'était-il pas prédestiné à briller au pre-

(1) Lettre à M. Crozet, 1^{er} février 1850.

mier jour parmi les Pontifes de l'Église de France ? C'était le vœu de ses amis, et la conviction de tous ceux qui le connaissaient. Nous pourrions citer des lettres touchantes des évêques de Belley, de Troyes, de Nantes, de Saint-Flour, de Carcassonne, de l'archevêque de Toulouse, qui se plaignent de ce qu'il n'a pas ménagé ses forces, et ne pourra pas tenir l'engagement qu'il avait pris de prêcher dans leur diocèse.

A Tarare, la nouvelle de sa maladie fut accueillie comme un deuil public. M. l'abbé Giraud, curé de la paroisse Saint-André, qu'il avait évangélisée, lui avait écrit, quelques jours après la clôture de la mission, pour le remercier du bien qu'il avait fait à ses ouailles :

« Interprète des sentiments de la paroisse de Saint-André, et je puis dire de toute la ville, je me proposais, de jour en jour, d'aller vous offrir de vive voix notre commune reconnaissance, mais des obstacles continuels ne me l'ont pas permis. Veuillez en recevoir ici l'expression. Les souvenirs précieux et ineffaçables que vous avez laissés parmi nous la rendent aussi vive que sincère. Nous avons pu apprécier les bénédictions abondantes que Dieu a répandues sur votre ministère, par rapport à un grand nombre d'âmes, et le germe que vous avez jeté dans les autres se développera en son temps. Votre séjour à Tarare est une des plus grandes consolations de ma vie pastorale (1). »

Dès qu'il fut instruit de la gravité de l'état de l'abbé Plantier, M. Giraud invita ses paroissiens à des prières publiques, pour la guérison de leur cher prédicateur ; et c'était une chose qui faisait verser des larmes, dit un témoin oculaire, que de voir tous les cierges que l'on faisait brûler, à cette intention, à l'autel de la Très Sainte Vierge.

(1) Lettre du 28 février 1851.

La Providence daignait adoucir les douleurs de notre malade par les témoignages de gratitude que lui offraient les âmes qu'il avait ramenées à Dieu. Elles s'empressaient de l'assurer de leur persévérance, et du bonheur qu'elles avaient trouvé en suivant ses conseils. Des pécheurs qui avaient résisté à la grâce, apprenant que sa vie était en danger, lui exprimaient leur regret de n'avoir pas su profiter de son ministère, et lui promettaient de ne plus différer leur conversion. De pareilles confidences allégeaient le poids de ses cruelles souffrances.

La reconnaissance avait amené au pied de son lit de douleur les Religieuses de saint Joseph. Chacune d'elles ambitionnait l'honneur de lui donner des soins, pour en recevoir des leçons de courage, et des exemples de patience et de résignation. On apprendra par ses œuvres spirituelles qu'il connaissait à fond la science de la croix, et qu'il n'en voulait pas enseigner d'autre aux âmes qu'il dirigeait. Celles qui l'entouraient alors s'édifiaient en voyant que ce qui leur avait paru austère dans ses conseils lui était si facile à lui-même, durant sa maladie, et elles rougissaient d'avoir pensé qu'il demandait trop quelquefois aux forces de la nature. Pour lui, soumis à la volonté de Dieu, il restait calme et serein sous l'étreinte du mal. Tous ses projets pour le reste de l'année s'évanouissaient comme une ombre; mais il lui restait d'avoir souffert, et il estimait que c'était un gain considérable. C'était aussi le gage des bénédictions de Dieu pour les œuvres plus importantes encore qu'il était appelé à accomplir. A la même époque, le P. de Ravignan luttait contre la mort, et trouvait dans la souffrance la suprême consécration de sa vertu.

Dès qu'il fut en convalescence, l'abbé Plantier reprit ses livres et sa plume. Pour ranimer son intelligence, et lui procurer, en même temps, une distraction littéraire, il

traduisit en quelques jours la *Vie d'Agricola*. Ce travail lui prouva que ses facultés n'avaient pas été trop affaiblies par l'inaction à laquelle il avait dû les condamner, car, après avoir traduit les belles pages de Tacite, il les savait par cœur.

A peine remis, il se souvient de la promesse qu'il avait faite de prêcher le carême à Metz en 1852. Le cardinal de Bonald voulait le délier de son engagement (1) ; il insista pour obtenir la liberté d'aller évangéliser une ville où Bossuet avait laissé des souvenirs glorieux de son éloquence, et où l'attirait l'espoir de grouper autour de la chaire ce que l'armée, la magistrature, le barreau, l'aristocratie et la bourgeoisie comptaient de plus distingué. Cette ville ne se laissait prendre alors que par l'éloquence ; l'abbé Plantier y remporta ce triomphe, qui honore autant les vaincus que le vainqueur. De toutes les palmes qu'il avait cueillies dans la chaire, celles-ci lui furent toujours les plus précieuses, et quand l'armée française capitula sous les murs de Metz, laissant tomber dans les mains de l'Allemagne une proie si riche et si longtemps convoitée, le prédicateur de 1852, devenu évêque de Nîmes, ne pouvait pas se consoler de cette perte.

Il quitta Metz, au commencement de mai, pour faire, en Allemagne, un voyage que les médecins lui conseillaient. Il visita, après les villes des bords du Rhin, Berlin, Dresde, Prague, Vienne, Munich, Constance... C'était la première fois qu'il étudiait de près les résultats des luttes religieuses du seizième siècle. Le protestantisme lui parut avoir enfanté, en politique, un état redoutable sur les bords de la Sprée : dans les Universités, des tendances socialistes, plus dangereuses que les systèmes philosophiques, pour lesquels se passionnait la jeunesse alle-

(1) Lettre du 3 janvier 1852.

mande ; dans les sphères gouvernementales, des défiances vis-à-vis de l'Église, qui n'étaient égalées que par le ressentiment vis-à-vis de la France. Ces tristes impressions de voyage étaient tempérées par les jouissances artistiques, que lui ménageaient ses visites aux musées et aux bibliothèques. C'est là qu'il eut l'avantage de rencontrer, à Vienne, Mgr Mislin, auteur d'un livre justement estimé sur *les Lieux Saints*, et à Munich, le fameux Prévôt Doellinger. Il échangea avec le premier des conversations sur l'Orient, qui lui avaient laissé le désir de faire un pèlerinage à Jérusalem. Le second le traita avec une grande courtoisie, lui parla de l'Église, sans lui faire présenter l'obstination superbe qui devait le jeter dans de si malheureuses intrigues, pendant le Concile du Vatican, et, plus tard, dans une apostasie dont il n'a pas su encore remarquer le déshonneur. M. Doellinger garda un souvenir agréable de son entrevue avec l'abbé Plantier. Voyageant en France avec sir Acton, pendant l'hiver de 1855, il s'arrêta tout exprès à Lyon pour le voir. Ces marques d'estime rendirent bien amère à l'évêque de Nîmes la défection du savant docteur, après la définition de l'Infaillibilité Pontificale.

Mais, si les grandes cités étaient avides d'entendre la parole de l'abbé Plantier, Paris n'oubliait pas le conférencier de Notre-Dame. Mgr Sibour lui offrit le titre de Doyen de Sainte-Geneviève (1), quand cette église fut rendue au culte, et plus tard une chaire à la Sorbonne. Ses amis le pressaient d'accepter ces postes. Un prélat distingué lui représentait que « c'était l'intérêt de son avenir, de l'Église et de la civilisation elle-même, que certains hommes mettaient en péril par leurs étranges doctrines et leurs violentes polémiques ». Se défiant de lui-même, et nulle-

(1) Lettre du 31 mai 1852. — Eugène Vuillot : Notice.

ment alarmé sur les dangers que son refus ferait courir à la civilisation, l'abbé Plantier s'en rapporta à la décision de son archevêque. Mgr de Bonald lui répondit de Milhau : « Je crois que vous pouvez faire plus de bien à Lyon que vous n'en feriez à Paris. Je pense avoir besoin de vous d'un moment à l'autre. Tout vieillit autour de moi, et moi avec les autres..... » (1).

Ce conseil retint l'abbé Plantier à Lyon. Qu'on nous permette de dire qu'il n'était pas fait pour habiter la capitale. Durant les stations qu'il y avait prêchées, il n'était pas sorti de sa cellule de Saint-Sulpice. Les relations avec le monde contrariaient son amour pour l'étude, l'austérité de ses habitudes et la timidité de son caractère. Il avait paru une fois dans les salons de M. de Falloux et de M^{me} Swetchine; ni l'accueil empressé qu'il y avait reçu, ni la société d'élite qu'il y avait rencontrée, n'avaient pu triompher de sa préférence pour le silence et l'obscurité. Quoique profondément attaché à son pays et à son temps, il avait les goûts d'un autre âge; la vie moderne, avec les assujettissements qu'elle s'est donnés et l'agitation qui est son partage, n'exerçait sur lui aucune séduction.

L'archevêque de Lyon poursuivit son dessein. Mettant à profit les dons privilégiés que Dieu avait accordés à l'abbé Plantier, il l'appela à faire partie de son conseil privé : « Vos lumières, lui écrivait-il, nous seront d'une grande utilité, et votre présence à nos réunions aura l'assentiment général du clergé, *qui vous estime et vous aime* » (2). Cette distinction semblait le désigner à ses collègues de la maison des Chartreux comme le futur supérieur de leur communauté. Les élections approchant, sa

(1) Lettre du 20 août 1853.

(2) Lettre du 17 janvier 1852.

candidature se pose comme d'elle-même, et la majorité des suffrages lui est assurée d'avance; mais il apprend que son nom excite des préoccupations chez quelques-uns, parce qu'on le représente comme devant inaugurer une ère de réforme. D'autres rappellent les droits acquis et les services rendus; un certain nombre se laissent bercer par l'espérance de surprendre à la hâte ses faveurs. Cette agitation se dissimule, mais elle gagne tous les jours du terrain; n'aboutira-t-elle pas à diviser des esprits dont l'union est si nécessaire? Cette appréhension suffit pour déterminer l'abbé Plantier à décliner l'honneur qu'on lui tient en réserve. Dès le 2 juillet, il écrit à l'abbé Crozet : « Quant à nos affaires, je vous dirai que j'ai fait une démarche destinée à en faciliter le dénouement. La candidature qu'on me préparait pouvait devenir un grave embarras; j'y ai renoncé par un désistement officiellement soumis au cardinal. Son Eminence a daigné l'accepter. Je serai mis par Elle en dehors de la lutte; les choses ne manqueront pas de se simplifier par cette élimination ».

Cette résolution surprit et affligea ceux de ses amis qui croyaient le moment venu de lui confier l'avenir de la maison. Leur mécontentement l'aurait peut-être fait douter de la sagesse de ses intentions, si elles n'avaient pas été approuvées par le cardinal de Bonald. Mais, dès le 16 juillet, Son Eminence lui écrivait à Saint-Flour, où il prêchait la retraite pastorale :

« Je comprends parfaitement, Monsieur, les raisons que vous avez de ne point accepter une candidature à l'élection prochaine du Supérieur des Chartreux. J'entre dans vos vues, et je ferai ce que vous désirez. Avant tout, il faut conserver l'union et la paix, dans une congrégation qui peut rendre, et qui a rendu tant de services à la religion. Il était digne de vous de concourir à ce but par un acte

d'abnégation tout à fait sacerdotale. Il ne me surprend pas de votre part. »

Mgr de Bonald comprenait, du reste, que l'heure était venue de mettre en relief un prêtre, si visiblement marqué pour être l'homme de sa droite. La voix publique s'unissait au discernement de son esprit et à l'inclination de son cœur, pour le pousser à lui confier les missions les plus délicates. Il l'emmena avec lui en visite pastorale, dans la Loire, et il aimait à dire qu'il allait lui faire faire l'apprentissage de cette fonction épiscopale. L'abbé Plantier fut moins sensible à l'honneur d'accompagner un Prince de l'Église dans les paroisses de son diocèse, qu'attentif à observer les vertus dont il donnait l'exemple, dans l'exercice de ce ministère. Il recueillait, chaque jour, ses impressions sur l'esprit de foi et de zèle que le cardinal de Bonald portait dans ses rapports avec le peuple, sur la condescendance paternelle qu'il témoignait à ses prêtres, et sur la dignité qu'il faisait paraître dans les cérémonies les plus ordinaires.

Au retour de cette visite, l'archevêque de Lyon lui demanda un autre genre de service. La loi de 1850 réglait la manière dont l'inspection des établissements d'instruction devait être exercée. Toutes ces dispositions étaient applicables aux écoles de l'un et de l'autre sexe. Cependant un décret était intervenu, le 9 décembre 1853, pour déterminer le mode d'examen, de surveillance et d'instruction des écoles de filles. Le gouvernement tenait, par une exigence difficile à comprendre, à ce que l'œil de ses inspecteurs pût pénétrer jusque dans l'intérieur des cloîtres ; il faisait appel pour cela à la coopération de l'autorité ecclésiastique. Invité à désigner un prêtre pour cette fonction, l'archevêque de Lyon choisit l'abbé Plantier, et le 15 janvier 1855, il lui envoie le décret qui l'investit de cette charge.

L'abbé Plantier adressa au ministère un rapport très consciencieux sur les pensionnats qu'il avait dû visiter, et il trouva moyen, sans sortir des limites qui lui étaient tracées, de faire un éloge, justement mérité, de l'éducation que l'on donne derrière les grilles du cloître, accusées par les partisans des lycées de filles d'être les remparts de l'ignorance et de la superstition.

Son nom allait bientôt reparaitre au ministère des cultes. M. l'abbé Barou, vicaire général de Lyon, venait de terminer sa longue et édifiante carrière. Le cardinal de Bonald s'empressa de lui donner pour successeur l'abbé Plantier. Cette nomination, agréée par le gouvernement le 28 avril 1855, fut accueillie avec une grande joie dans le diocèse, et parut à tous le signal d'une prochaine élévation, plus glorieuse encore. Celui qui en était l'objet ne songea qu'à se rendre capable de remplir, avec autant de compétence que de zèle, l'emploi qui lui était confié. Étranger à toute connaissance pratique du droit civil ecclésiastique, il s'astreignit à lire les ouvrages qui s'y rapportent, et, en quelques jours, il avait composé comme un manuel, où, sous des titres précis et dans un ordre admirable, il réunissait des décisions sur tous les points qu'il pourrait être appelé à juger. La législation des fabriques lui devint ainsi non moins familière que la théologie.

Il connaissait la grande Église dont il allait partager la direction. Le clergé savait d'avance qu'il trouverait en lui la largeur et la droiture d'esprit, la discrétion dans les paroles, la bienveillance dans le jugement, et cet oubli de soi-même, qui est le caractère de toute vertu, mais qui est surtout nécessaire à ceux que Dieu appelle à gouverner un diocèse. Cette assurance amenait à lui les prêtres qui avaient besoin de conseil et d'appui. Aussi, dès le premier jour, la confiance générale l'enchaîne à sa situation nouvelle, et il écrit à l'abbé Crozet :

« C'est toujours un pauvre prisonnier que vous trouverez en moi. Précédemment, j'étais le captif de l'étude ; maintenant je suis l'esclave des affaires. Les chaînes ont changé ; mais la servitude reste. Servitude bénie, puisque c'est la Providence et le devoir qui me l'imposent ! Je me garderais bien d'en mutiler ou d'en adoucir le joug. Dès le principe, je me suis prescrit pour loi d'être ce que je dois être. C'est parfois amer et toujours gênant ; mais Dieu sait placer à côté de ces contraintes, auxquelles on se condamne pour lui, de riches compensations. Il dédommage surabondamment des quelques satisfactions dont on se prive, et du peu de santé qu'on lui sacrifie. Je ne suis plus aux Chartreux en résidence ; mon domicile est auprès de la Primatiale. Vous honorerez, je l'espère, mon petit palais d'une visite, et j'aime à supposer que vous n'en serez pas trop mécontent (1). »

Son père l'avait suivi dans ce petit palais. Il venait de perdre la compagne qu'il s'était donnée après son second veuvage. C'était une femme de mérite, qui professait une estime sincère pour le prêtre qui avait rendu si honorable le nom qu'elle portait. Elle s'éteignit au moment où l'abbé Plantier allait être nommé évêque de Nîmes, lui laissant son modeste héritage et la mémoire d'un réel dévouement à ses intérêts. Il nous a dit lui-même qu'il avait rencontré la mort, au commencement de toutes ses voies. Le deuil dont nous parlons couvrit, quelques instants, les bruits qui annonçaient sa prochaine élévation à l'épiscopat.

Il y avait longtemps que ses amis souhaitaient pour lui une dignité qui devait, selon leur sentiment, emprunter autant d'éclat à ses talents que donner d'autorité à son zèle pour le service de l'Église. L'un d'eux, M. le baron de Lan-

(1) Lettre du 20 août 1855,

glade, sénateur de l'Empire, lui avait fait proposer d'user de son crédit à la cour, pour le faire nommer à un évêché vacant. C'était celui de Verdun. Il avait répondu que « la charge pastorale imposait une trop grande responsabilité, pour qu'il consentît à la recevoir des mains de l'amitié, et que la volonté de Dieu pourrait seule la lui faire accepter ». En même temps, un grand nombre d'évêques avaient signalé sa candidature au gouvernement, et nous devons citer Mgr Mioland, archevêque de Toulouse ; Mgr Sibour, archevêque de Paris ; Mgr Cœur, évêque de Troyes, et Mgr Lyonnet, évêque de Saint-Flour, parmi les prélats qui faisaient le plus d'instances pour le faire agréer à Rome et à Paris (1).

Et voilà qu'un évêque, vénéré comme un saint par son peuple, et regardé par la Franche-Comté comme un autre François de Sales, achevait, sur le siège épiscopal de Nîmes, une vie à laquelle une maladie terrible, héroïquement supportée, avait donné le sceau de la perfection et du sacrifice. « Ce pontife bien-aimé de Dieu et des hommes avait laissé tomber de ses lèvres mourantes ces prophétiques paroles : « Je suis au terme de ma course, et je vais entrer dans la maison de mon éternité. J'ai travaillé à combattre le bon combat, avec les armes de la douceur et de la prière. Un autre viendra après moi, qui combattra victorieusement, avec les armes de la doctrine et de l'éloquence ». La prophétie de l'évêque mourant allait bientôt s'accomplir, et dix-sept jours après la mort de Mgr Cart, le 30 août 1855, un successeur lui était donné. Il était éminent par la doctrine et l'éloquence. C'était le savant professeur de la Faculté de théologie de Lyon, l'illustre conférencier de No-

(1) « Vous voilà vicaire général de cette glorieuse, antique et incomparable Eglise de Lyon, lui écrivait Mgr Cœur, le 28 avril 1855. Ce n'est pas encore tout à fait votre place, mais c'est néanmoins un échelon qui en est assez proche. »

tre-Dame de Paris. Ainsi se vérifiait la prophétie de Mgr Cart, et ce qui est encore plus admirable, c'est que le nouvel élu avait été personnellement discerné par ce pieux prélat, comme appelé du Ciel à la dignité dont il allait être revêtu. En 1846, Mgr Cart visitait, à Lyon, la communauté des Chartreux. On l'accueillit avec l'empressement et la vénération qu'inspiraient ses hautes vertus, et son arrivée devint l'objet d'une fête pour cette maison hospitalière. Un des prêtres de cette congrégation, jeune encore, et dont le talent promettait à la chaire un grand orateur, fut chargé de complimenter le prélat, et composa en son honneur une cantate, où la délicatesse du sentiment égalait l'exquise beauté de la forme.

« Monseigneur remarqua les rares qualités du jeune ecclésiastique. Il s'entretint plusieurs fois avec lui, fut frappé de sa simplicité et de sa modestie, autant que de son intelligence et de sa parole facile et élégante, et le considérant d'un regard à la fois affectueux et prophétique, il lui dit que Dieu avait sur lui des desseins, et qu'il servirait un jour utilement l'Église. Or, ce prêtre était M. l'abbé Plautier. Mgr Cart, en le bénissant, semblait le préparer de loin pour recueillir son héritage et être son successeur. Rencontre touchante, où le regard de l'évêque s'arrêtait avec complaisance sur celui qui devait être un jour appelé à le remplacer, et saluait par avance sa dignité future ! Ainsi saint Eone, évêque d'Arles, en accueillant avec une affection paternelle Césaire, sorti du monastère de Lérins, lui préparait les voies pour monter sur le siège de saint Trophime, et le rendre à jamais illustre par son éloquence et ses vertus (1). »

« Tels furent les auspices sous lesquels le nouveau pontife se présentait, pour recueillir et augmenter toutes

(1) *Vie de Mgr Cart*, par M. l'abbé d'Azais, p. 144.

les gloires passées de l'antique siège de notre cité, et nous saluâmes avec amour Claude-Henri-Augustin Plantier, évêque de Nîmes. Il portait le nom d'un grand patriarche de la vie cénobitique, d'un grand empereur et d'un illustre docteur; noms vraiment prophétiques. Le nouvel élu devait avoir la pieuse régularité du saint religieux de la Franche-Comté, l'autorité débonnaire et paternelle du pieux souverain du moyen âge, la science de l'illustre évêque d'Hippone » (1).

Le décret qui nommait l'abbé Plantier évêque de Nîmes portait la date du 30 août, et avait été rendu quelques jours à peine après la mort de Mgr Cart. « On eût dit que ce saint prélat n'avait pris que le temps d'aller au ciel et de présenter sa prière au Prince des pasteurs (2). » Le ministre des cultes, annonçant au Chapitre cette nomination, rappelait les qualités éminentes du nouvel élu, et félicitait le diocèse de Nîmes d'être gouverné au XIX^e siècle, comme il le fut au XVII^e, par un des princes de l'éloquence sacrée (3).

(1) M. l'abbé Azais, *Rapport lu à la distribution des prix des Écoles chrétiennes de Nîmes*, août 1875.

Voici les armes du prélat :

D'azur, à la bande d'argent accostée d'une ruche d'abeilles et d'un lion passant, le tout d'or.

Devise : *Dulcius melle, fortius leone.*

(2) Mgr Besson, *Oraison funèbre de Mgr Plantier*, p. 14.

(3) *Opinion du Midi*, 5 septembre 1855.

CHAPITRE IX

NOBLESSE DE L'ÉGLISE DE NIMES. — SACRE DE Mgr PLANTIER. — PREMIERS TRAVAUX. — ÉPREUVES.

Passé glorieux de l'Église de Nîmes. — Retraite de Mgr Plantier, avant sa consécration épiscopale ; saintes résolutions. — Cérémonie du sacre. — Préventions contre le nouveau prélat dans son diocèse. — Son intronisation. — Harangue du doyen du Chapitre. — Belle déclaration de l'évêque. — Souhais de bienvenue du Consistoire. — Mandement de prise de possession ; l'Évêque se place sous la protection de Marie Immaculée. — Autorité qu'il prend dans ses premières instructions pastorales, au dedans et au dehors de son diocèse. — Choix de ses vicaires généraux : M. Boucarut, le P. d'Alzon. — Première visite pastorale. — État du diocèse. — Circulaire relative à la naissance du Prince Impérial, surprise de l'opinion ; douleur de l'évêque. Il refuse d'abord d'assister au baptême du Prince Impérial. — Nouvelle épreuve : inondation du Rhône. — Visite à Vallabrègues. — Mandement sur les *calamités publiques*. — Refus d'un carême aux Tuileries. — Conduite et sentiments politiques du Prélat. — Voyage aux Eaux-Bonnes. — Tombeau de Mgr Cart. — Ses historiens.

L'Église qui devait unir sa destinée à celle d'un pasteur si éminent était bien digne de lui. La Providence a imprimé dans l'âme de chaque peuple des traits particuliers, qui forment, pour ainsi dire, sa physionomie intellectuelle et morale. Ces dons naturels, se combinant avec ceux de la grâce, favorisent la mission surnaturelle à laquelle il est appelé. L'action de ces causes, les unes visibles, les autres cachées, font la grandeur de son histoire, et il convient d'étudier rapidement cette loi divine par rapport à ce diocèse. La semence évangélique lui fut

apportée par saint Saturnin, disciple de saint Paul et apôtre du midi de la France. Arrosée par le sang des martyrs immolés dans son amphithéâtre, et surtout par le sang de saint Baudile, martyrisé au second siècle, sur l'une de nos sept collines, cette semence grandit peu à peu, au pied des monuments superbes, dont les Antonins se plaisaient à orner une cité qui se glorifiait d'être leur mère. A la fin du quatrième siècle, la jeune chrétienté fut assez importante pour que vingt évêques y tinssent un Concile, justement célèbre, avant de sceller de leur sang la foi qu'ils enseignaient (1). L'Orient avait envoyé à la Provence les amis du Christ. Ils y prêchèrent son nom, et leurs tombes sont devenues les plus illustres de l'univers, après le Saint-Sépulcre et la *Confession* des saints apôtres. Au septième siècle, marchant sur ces traces, deux jeunes Grecs, illustres par leur naissance et leur éducation, vinrent étonner nos déserts par le spectacle de leurs vertus. L'un d'eux, saint Gilles, s'éteignit aux bords de cette Camargue, que domine de loin l'église bâtie en l'honneur de Marie Jacobé et Marie Salomé. L'autre, saint Vérédème, alla dormir son dernier sommeil sur les rives du Rhône, à quelques pas du lieu où repose sainte Marthe. Quand la paix de la vallée Flavienne sera troublée par les irruptions des Sarrasins, et qu'ils croiront avoir planté, pour toujours, l'étendard du Prophète sur les ruines de nos premiers temples, Charles Martel assiègera ces fameuses *Arènes*, dont ils avaient fait une forteresse, et les mutilations glorieuses que subira cet édifice attesteront le soin que prit la Providence de défendre notre foi, et d'affranchir nos pères par le glaive d'un héros.

Que l'hérésie Albigeoise s'avance, derrière les sol-

(1) Voir le *Concile de Nîmes et Saint-Félix*, par M. l'abbé Lévêque, professeur d'histoire au collège Saint-Stanislas, à Nîmes, 1870. — Héféclé, *Histoire des Conciles*, t. II, p. 249.

dates des comtes de Toulouse, le sang de Pierre de Castelnau coulera pour flétrir leur drapeau d'une tache qui appellera sur lui la vengeance de Dieu. C'est Simon de Montfort qui en sera l'instrument, et sous les remparts de Muret, parmi les évêques qui sont à ses côtés, l'histoire nomme ceux de Nîmes et d'Uzès. Les armes des Albigeois sont mises en pièces, mais l'astuce répare ce qu'a perdu la valeur, et la domination des comtes de Toulouse, en se rétablissant dans notre pays, y laisse des traces des doctrines perverses que l'Église a voulu détruire. Il appartiendra à un autre héros de les effacer. Voici les soldats de saint Louis, à Sommières, à Vauvert, à Saint-Gilles, à Aiguesmortes. Deux fois une armée se forme et s'embarque sur nos rivages, avec l'espoir de rendre à l'empire de la foi catholique cette terre sainte, pour la liberté de laquelle les peuples chrétiens du moyen âge ont versé tant de larmes et tant de sang. Quel dessein mystérieux de la Providence ! Les fils des Phocéens, qui avaient fondé la colonie nîmoise, étaient conduits aux ports d'où partirent leurs ancêtres pour s'établir dans nos contrées. Ce n'étaient plus le génie du commerce, et je ne sais quel instinct secret de civilisation, qui les faisaient naviguer sur ces eaux de la Méditerranée, témoins de tant de fortunes contraires : ils se dévouaient à une plus noble cause, à la cause de la liberté des âmes et du triomphe de l'Évangile.

Ce monarque, qui prit deux fois le chemin de la Terre Sainte, avait commencé par restaurer la religion dans la vallée Flavienne, et notre Église jouit, durant de longs siècles, de la paix qu'il lui avait rendue. L'amphithéâtre nimois vit s'élever, dans son enceinte, un sanctuaire en l'honneur de saint Martin; la *Maison carrée* fut dédiée à la sainte Trinité, et le *temple de Diane* devint la chapelle de l'abbaye de Saint-Sauveur.

Mais la foi a besoin de se retremper dans l'épreuve, car elle paraît être tombée dans la langueur et la stérilité. L'épreuve sera terrible. C'est encore l'hérésie, appuyée d'abord sur des sophismes et raisonneuse, ensuite armée des piques et d'arquebuses, et poussant devant elle des bandes égarées. Que de sang a coulé, à la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e, dans notre pays, depuis le jour où Bernard d'Elbène, évêque de Nîmes, à peine revenu du concile de Trente, fut arraché par un miracle au massacre de la *Michelade*, jusqu'à la nuit terrible où Fléchier verra, du haut de la tour de son palais, la lumière des flammes qui dévorent un quartier de sa ville épiscopale. Parmi tous les diocèses de France, celui de Nîmes a eu certainement le plus de martyrs. Nous ne pouvons faire un pas sans rencontrer les ruines sous lesquelles leurs cendres reposent, ignorées des hommes, mais vénérées par les anges. Dieu sait que nous ne rappelons pas ces souvenirs, pour le vain plaisir de marquer une date lugubre dans notre histoire, mais pour nous écrier avec l'Église primitive : *Sanguis martyrum, semen christianorum*. Oui, de cette source découlent l'ardeur, la générosité, le désintéressement de notre peuple, et la fécondité de la foi dans toutes les classes de notre société. C'est ainsi que s'explique le privilège dont jouit l'Église de Nîmes, d'avoir toujours à sa tête des évêques éminents, les uns par les succès de leur zèle, les autres par l'éclat de leur sainteté; ceux-ci par leur éloquence, ceux-là par leur caractère. Noble destinée, loi sublime qui assure à une Eglise, tant de fois purifiée et sanctifiée par le martyre, une lignée de pasteurs dignes de la soutenir parmi les malheurs des temps !

Tel était le peuple que Mgr Plantier fut appelé à conduire, sous un ciel sans nuages, et dans un pays que la civilisation païenne et la civilisation chrétienne ont rempli des monuments de leur génie et de leur histoire. Pour

que rien ne manquât à cette gloire du passé, « Nîmes rassemble aujourd'hui dans sa couronne épiscopale les rayons autrefois répandus sur la tête de trois Eglises (1) ».

C'est aux pieds de Dieu que nous devons d'abord suivre le nouveau pasteur, pour apprendre de lui-même ce qu'il pense de la mission qu'il va remplir. Les travaux auxquels il avait mis la main, en devenant vicaire général, absorbèrent son temps, jusqu'à l'heure où il dut se recueillir pour se disposer à son sacre. Chacun voulait avoir sa part des dernières condescendances de son zèle. Ces empressements, un peu trop indiscrets, épuisaient ses forces; mais son âme fut récompensée de cette héroïque abnégation, par les lumières surnaturelles dont elle fut inondée dans les exercices d'une retraite.

Ici tout est à citer, parce que tout porte le sceau des opérations divines.

« Pendant cette retraite, Dieu m'a fait la grâce de trouver, dans les deux épîtres de saint Paul à Timothée, une saveur aussi douce qu'inépuisable. Je n'ai pas eu la pensée de chercher ailleurs le sujet de mes méditations, tant les conseils de l'Apôtre à son disciple bien-aimé m'ont offert d'attrait, de sagesse et de profondeur! Tant la vie épiscopale s'y résume parfaitement, avec la diversité de ses gloires, de ses obligations, de ses épreuves, de ses périls et de ses espérances! Tant la règle de mon avenir y est admirablement tracée par le maître des maîtres, l'Esprit-Saint, et par son plus noble interprète sur la terre! C'est à cette règle sainte que je veux toujours me conformer : voilà toutes mes résolutions.

« Ma vie intérieure et privée s'inspirera de ces conseils :
« Que l'évêque soit irrépréhensible, sobre, prudent,

(1) Nîmes, Uzès et Alais. Mgr Plantier : 1^{re} *Instruction pastorale*, p. 25.

grave et modeste, chaste, aimant à exercer l'hospitalité, capable d'instruire, désintéressé, et qu'il gouverne bien sa maison » (1).

« Dans ma vie extérieure, je me souviendrai de cette recommandation : « Que personne ne vous méprise à cause de votre jeunesse, mais rendez-vous l'exemple et le modèle des fidèles, dans les entretiens, dans la manière d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté » (2).

« Mon ministère ne saurait être agréable à Dieu et utile aux âmes, qu'à la condition pour moi de vaquer sérieusement à la lecture, à l'exhortation, à l'instruction (3). Il faudra prêcher la parole sainte et faire l'œuvre de l'évangéliste (4). Loin de moi le goût de la contestation; être modéré envers tout le monde, capable d'éclairer les âmes, patient envers les méchants, reprenant avec douceur ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu leur donnera un jour l'esprit de pénitence pour la leur faire connaître, et qu'ainsi revenant de leurs erreurs, ils briseront les liens par lesquels la ruse du démon les entraîne à l'exécution de ses desseins (5), voilà mon ambition !

« Mais, par-dessus tout, que ma langue s'attache à mon palais, si, au lieu de garder le dépôt qui m'est confié, je suis tenté de m'attacher aux profanes nouveautés de paroles, et à toute doctrine qui se pare faussement du nom de science (6) !

« Quelle sera ma récompense, ô mon Dieu ? Je n'en veux pas d'autre que la joie de pouvoir dire, à mon

(1) 1. Tim. III, 4, 3.

(2) — — IV, 12.

(3) — — — 13.

(4) II. Tim. IV, 2, 5.

(5) — — II, 24-26.

(6) I. Tim. VI, 20.

dernier soupir : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course selon le dessein de Dieu, j'ai gardé la foi dans mon âme, et dans les âmes dont j'ai été le père. C'est de vous seul que j'attends la couronne que vous tenez en réserve à vos serviteurs, ô vous, mon Seigneur et mon Juge » !

« Je méditerai ces paroles ; j'en ferai comme l'asile habituel de mes pensées. Ah ! puisse la lumière que j'y puiserai faire resplendir au dehors ce progrès spirituel, qui est la loi de tous les chrétiens et le devoir plus sacré encore des évêques (1) !

« Lyon, 16 novembre, fête de saint Eucher, saint Pontife dont j'ai prêché deux fois le panégyrique. Puissé-je, après les avoir glorifiées, imiter ses vertus ! *Amen ! amen ! Fiat ! fiat !* »

Le prélat qui se livrait, avec une si touchante docilité, à l'action de la grâce, avait été préconisé dans le consistoire du 28 septembre 1855. Il fut sacré dans la Primatiale de Lyon, le 18 novembre suivant, en la solennité de la Dédicace des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, au milieu d'un concours immense de prêtres et de fidèles. Il avait 42 ans, 8 mois et 15 jours. Le pontife consacrateur fut S. E. Mgr le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon et Vienne. Il était assisté de Mgr Lyonnet, évêque de Saint-Flour, et de Mgr Cœur, évêque de Troyes. Le vénérable archevêque de Turin, Mgr Frasoni, alors exilé, était dans l'assemblée. On y remarquait encore Mgr Sibour, archevêque de Paris, et Mgr Mioland, archevêque de Toulouse. Le premier y représentait tout ensemble le clergé de Nîmes, dont il fut longtemps un des membres les plus distingués, et l'Église de Paris, où Mgr Plantier avait fait entendre son éloquente parole. Le

(1) 1. Tim. iv, 15.

second venait recueillir les fruits des conseils qu'il avait donnés au jeune Henri Plantier, dans la maison des Chartreux, et bénir Dieu de la réalisation des espérances qu'il avait fondées sur ce cher disciple. Le R. P. d'Alzon, MM. Privat et Couderc de Latour-Lisside, chanoines délégués du Chapitre de Nîmes, M. Gareiso, supérieur du grand séminaire, M. Hébrard, curé d'Alais, M. Nicolas, curé de Beaucaire, et un grand nombre de prêtres du diocèse occupaient des places réservées dans le sanctuaire. Rien n'avait été négligé pour donner à cette cérémonie un incomparable éclat, et toutes les autorités civiles et militaires y avaient été suivies par l'élite de la société Lyonnaise.

Le cardinal de Bonald éprouvait une grande joie. L'Église de Nîmes, qui lui était si chère à tant de titres, allait recevoir de ses mains un nouveau pasteur, et ce pasteur avait été son grand vicaire et son ami ! Le nouvel évêque de Nîmes appréciait, à son tour, l'honneur d'être oint de l'huile sainte par un Pontife « en qui le mérite le plus éminemment épiscopal s'unissait à l'éclat du plus beau nom (1) ». « J'ai eu le bonheur, disait-il souvent, d'être sacré par un saint ; tant que j'ai vécu dans son intimité, il m'a été impossible de surprendre chez lui un sentiment naturel, une vue humaine. Je ne doute pas qu'il ne m'ait bien donné le Saint-Esprit. »

Le lendemain de cette cérémonie, le jeune Prélat consacra l'église de Saint-Louis de la Guillotière, à Lyon. Le curé de cette paroisse était M. l'abbé Chapuis, qu'il avait eu pour professeur de philosophie au séminaire de l'Argentière, et qui lui avait inspiré tant d'attrait pour la scolastique. L'élève, ceint de la couronne épiscopale, était heureux d'en faire hommage à son maître ; il se réjouis-

1) Mgr Plantier : 1^{re} lettre pastor., p. 27.

sait, en même temps, de répandre l'huile sainte sur les murailles d'un temple où il avait prononcé son premier discours, et à l'ombre duquel son père s'était acquis une honnête aisance, au prix de longues épreuves et d'un labeur opiniâtre.

Le diocèse de Nîmes attendait avec impatience son nouveau Pontife. Dès que la nouvelle de sa nomination s'y était répandue, elle y avait provoqué un légitime orgueil. Les vicaires capitulaires ayant ordonné des prières pour la consécration épiscopale, le 11 novembre, les églises s'étaient remplies d'une foule empressée de répondre à cet appel (1). Faut-il le dire toutefois ? Des appréhensions s'étaient mêlées, chez quelques-uns, au bonheur de voir cesser le veuvage de leur Église. « On se croyait autorisé à mettre en doute les tendances doctrinales du nouveau Pontife, à cause des maîtres qu'il avait eus et des prélats qui s'étaient déclarés ses amis. Les instances qu'on avait faites pour l'attirer à Paris le rendaient en quelque sorte suspect. On savait bien que, s'il était gallican, son gallicanisme ne pouvait être que celui d'un prêtre zélé, soumis à l'Église, tenant à Rome par les liens du cœur et de la raison. Néanmoins, même dans ces limites, les doctrines du nouveau prélat pouvaient avoir une action dont on croyait avoir le droit de s'inquiéter (2). »

N'eût-il pas été plus équitable d'attendre, pour le juger, d'avoir lu dans son âme, et de s'être convaincu de la pureté de ses sentiments ? Les esprits sincères ne sont-ils pas dignes de respect, même lorsqu'ils se trompent, et leur erreur peut-elle être de longue durée ? Appréciant ces dispositions à la lumière qui s'est dégagée des événements, nous devons convenir qu'au lieu de se laiss-

(1) *Opinion du Midi*, 10 octobre, 14 novembre.

(2) Eugène Veuillot, *Notice*, p. 6.

ser surprendre par de fâcheuses rumeurs, il aurait mieux valu les ensevelir dans le sein de la *charité*, *qui est le lien de la perfection, et le gage de tout bien* (1).

C'est le jeudi matin, 29 novembre 1855, que Mgr Plantier fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Le Prélat fut reçu devant la gare, sous un arc de triomphe richement décoré. M. Pérouse, maire de Nîmes, lui offrit les hommages de la cité, dans un langage qui faisait honneur à sa foi autant qu'à sa charge. Les vicaires capitulaires s'approchèrent ensuite pour remettre dans ses mains l'administration du diocèse. La procession commença; le nombre des prêtres et des fidèles qui la suivaient était si considérable qu'on ne put arriver à la cathédrale que deux heures après. L'évêque s'avancait sous un dais magnifique, bénissant la population, dont les rangs se pressaient le long des boulevards; l'escorte d'honneur était formée par la cour en robe, les autorités civiles et militaires, et une masse compacte d'hommes appartenant à toutes les classes de la société.

Sur le seuil de la cathédrale, le doyen du Chapitre, M. le chanoine de Tissan, se fit l'interprète des vœux du clergé et des fidèles... « Vous prenez possession d'un troupeau que vous connaissez à peine, dit-il au nouveau Pontife, et volontiers vous demanderiez, comme le divin Maître à ses apôtres : qu'est-ce que les hommes de ce diocèse disent de moi ? *Quem dicunt homines esse Filium hominis ?* Eh bien ! Monseigneur, je ne pourrais vous donner une autre réponse que celle que firent les disciples à Notre-Seigneur : *alii Joannem Baptistam* : les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste par l'esprit de retraite et de pénitence. *Alii Eliam* : d'autres disent que vous êtes un Elie par le don de prière et le zèle pour la

(1) Coloss. III, 14.

gloire de Dieu. *Alii Jeremiam* : ceux-ci que vous êtes un Jérémie par l'amour de vos frères. *Aut unum ex Prophetis* : ceux-là enfin que vous êtes un de ces hommes voués à la contemplation des choses divines, puissants en œuvres et en paroles, éclairés sur l'avenir, et qu'on appelle Prophètes... Et si vous me demandez, toujours à l'exemple de ce bon Sauveur : mais vous, prêtres de l'Église de Nîmes, qui dites-vous que je suis : *vos autem quem me esse dicitis* ? Au nom de tous mes frères dans le sacerdoce, je n'hésiterai pas à vous répondre, comme saint Pierre : *Tu es Christus* : vous êtes le Christ. C'est le Christ qui vous a choisi ; c'est en son nom que vous avez été consacré par l'huile sainte ; c'est lui qui vous envoie pour nous évangéliser. Vous serez dépositaire de son autorité parmi nous, et nous vous obéirons en vous aimant... »

Le Pontife répondit à ce noble langage, avec cette élévation et cet à-propos qui devaient être la marque habituelle de ses discours. Mais le peuple attendait avec impatience ses premières paroles ; on avait salué en lui un orateur estimé de la France entière ; on allait entendre un évêque, apprenant à son peuple qu'il mettrait au service de l'Église quelque chose de meilleur que l'éloquence. Écoutons-le :

« A une époque où le vent du scepticisme agite et dessèche la société, il faut à un évêque, pour accomplir l'œuvre de Dieu, trois sortes de forces : la force de caractère, la force de tendresse, la force d'immolation.

« La force de caractère ! c'est celle que fit éclater Basile le Grand, lorsqu'il résista aux menaces du préfet Modeste, et le confondit en lui disant : vous n'avez donc jamais rencontré un évêque ? Ce genre de force nous sera sans doute inutile du côté de nos ouailles, mais les malheurs des temps ne nous en feront-ils pas un devoir ?

« La force de tendresse ! Je la demande à Dieu de toute la puissance de mon âme, pour veiller à la garde de mon

troupeau, et j'ose espérer qu'en échangeant les uns avec les autres nos sentiments de foi et de charité, il s'établira entre nous comme un flux et reflux de confiance et d'amour, courant sacré et divin qui unit le père à ses enfants sous le regard de Jésus-Christ.

« La force d'immolation ! Dans le développement de cette pensée, Mgr Plantier rendit hommage à la mémoire de Mgr Cart, son prédécesseur, et déclara n'avoir pas d'autre ambition que de marcher sur ses traces, et de mériter un jour comme lui la plus touchante des oraisons funèbres : les larmes unanimes d'un peuple chrétien (1). »

Ce n'était pas ici un épanchement de cœur, provoqué par une émotion passagère, et faisant dire au prélat plus qu'il ne sentait ou qu'il ne voulait exprimer. Tout était pesé dans ses paroles, parce qu'elles devaient être dans sa pensée le programme de son épiscopat. Lorsque, dans quelques années, il se rangera parmi les plus intrépides défenseurs du Saint-Siège, il ne faudra pas attribuer cette ardeur à l'influence de son entourage, car alors il ne fera que tenir un engagement solennel, pris devant les saints tabernacles, le jour de son intronisation, avant d'avoir senti battre le cœur de son peuple.

Un pareil langage fit tressaillir l'assemblée qui l'écoutait ; l'émotion fut à son comble, lorsque le Prélat, prenant en mains sa première lettre pastorale, en lut la dernière page :

« Et toi surtout, cité de Nîmes, toi qui décores de ton nom l'ensemble du patrimoine que Dieu nous donne, toi dans l'enceinte de laquelle nous devons avoir une demeure fixe, tandis qu'ailleurs nous devons habiter comme sous la tente, fais monter pour nous vers l'Auteur de tout don parfait des demandes plus embrasées.

(1) *Opinion du Midi*, 30 novembre 1855.

Le but de notre amour, comme celui de notre ministère, est d'ajouter chaque jour, si nous le pouvons, à la plus noble de tes gloires. Tes antiquités sans doute sont magnifiques, et c'est avec raison qu'on accourt des extrémités de l'Europe pour les contempler; tes monuments modernes sont dignes des restes incomparables que t'a légués la civilisation romaine. Dans ton sein, l'industrie et le commerce ne sont pas moins actifs que l'art n'est brillant et noblement compris. Autant a fait pour toi le génie de l'homme, autant a fait la nature ou plutôt Dieu même. De riches métaux se cachent dans les montagnes qui sont tes tributaires. Quoi de plus fécond que le sol qui t'environne et dont tu es la reine? Rien n'est limpide comme l'azur de ton ciel; ton soleil le dispute en éclat à celui de l'Orient. Tous ces avantages t'honorent, nous nous plaisons à le dire avec l'admiration générale.

« Mais la vivacité de ta foi, à laquelle les orages mêmes ont donné plus de sève, tes vertus antiques, tes œuvres de charité sans nombre, ton amour pour le sacerdoce, ton empressement et ta libéralité pour élever de nouveaux et glorieux sanctuaires : voilà sans contestation ton mérite le plus excellent et ton ornement principal. C'est à lui surtout que nous voulons imprimer un essor toujours croissant. Fais une sainte violence au ciel pour que nos vœux s'accomplissent! Insiste auprès de Dieu pour qu'ouvrier béni dans nos labours, nous puissions, à côté de tes édifices matériels si justement renommés, construire avec succès un autre édifice mille fois plus précieux : édifice dont tes enfants soient les pierres vivantes, dont Jésus-Christ soit le fondement, l'Église l'architecte, la charité le lien, et qui soit ici-bas l'image de la Jérusalem immortelle, jusqu'à ce qu'un jour il aille en faire partie dans la gloire. »

Parmi tous ceux qui se présentèrent ensuite au Prélat

dans les salons de l'évêché, nous devons une mention spéciale aux membres du consistoire de l'Église réformée. Son président prononça une harangue « empreinte d'une charité tout évangélique, » à laquelle Sa Grandeur s'empessa de répondre : « Je me réjouis et je vous suis reconnaissant de la démarche que vous faites auprès de moi ; elle témoigne d'un esprit de conciliation et de tolérance dont je veux m'inspirer moi-même, pour marcher sur les traces des deux prélats qui m'ont précédé sur le siège épiscopal de Nîmes (1) ». Ces sentiments ne s'éteignirent jamais dans le cœur de Mgr Plantier, et nous n'aurons pas de peine à le prouver.

Le consistoire Israélite fut introduit à son tour, et le rabbin, se souvenant qu'il était en présence de l'auteur des *Études littéraires sur les Poètes Bibliques*, lui fit une harangue en hébreu. L'évêque fut sensible à cette délicate flatterie, et répondit dans la même langue, avec une aisance et un à-propos qui émerveillèrent l'assistance.

Toutefois les premiers égards du nouveau pontife furent pour les malades, les pauvres et les élèves de son séminaire ; ce sont eux qu'il visita le jour même de son installation, *parce qu'ils avaient, disait-il, la première place dans son cœur.*

Quelques jours après, il voulut célébrer un service pour le repos de l'âme de Mgr Cart. Afin de lui donner une grande solennité, il prend soin d'y inviter toutes les autorités de la ville et il officie lui-même. Dans son mandement de prise de possession, il avait parlé de son prédécesseur, comme on a coutume de le faire d'un saint : « Vous savez, avait-il dit, en finissant cet éloge, si ce n'est pas le feu dévorant de la charité qui, usant, avant l'heure de la nature, les forces et l'existence de celui

(1) *Courrier du Gard*, 2 décembre 1855.

que vous pleurez encore, l'a fait remonter à Dieu comme les parfums de l'encens qu'une flamme trop vive se presse de consumer sur l'autel : *Quasi thus ardens in igne* (1) ». C'était maintenant pour lui . au pied des tabernacles, une douce consolation de penser que Mgr Cart était allé continuer au ciel, sous une forme plus pure, les services qu'il rendait sur la terre à l'Eglise de Nîmes. Il invoquait son concours et celui de tous ses devanciers, en même temps qu'il priait pour eux. « Le concours des saints à l'œuvre de Dieu ne cesse pas quand ils disparaissent à nos yeux ; il se transforme, il s'élève : de serviteurs qu'ils étaient, ils deviennent protecteurs. Leur mort est donc une perte qui se répare elle-même, ou plutôt c'est un dommage fortuné ; ce qu'une Eglise perd en activité, elle le gagne en puissance céleste (2). »

Si Mgr Plantier élève les yeux au ciel pour découvrir des auxiliaires, en la personne de ses prédécesseurs, il cherche en même temps des modèles, dans cette hiérarchie sacrée dont Dieu daigne lui ouvrir les rangs. Pour se faire une idée de la mission à laquelle il va se dévouer, il étudie celle qui a été remplie dans les temps actuels par l'épiscopat catholique. Il observe que les deux grandes maladies de la société contemporaine sont l'esprit d'erreur et l'esprit d'imprévoyance ; les évêques leur ont opposé des condamnations sages et courageuses dans les derniers conciles provinciaux, et leurs instructions pastorales ne cessent pas de prodiguer à la France des avertissements salutaires. Dépositaires de la doctrine chrétienne, ils se sont faits pareillement les tuteurs et au besoin les vengeurs de la vraie philosophie, réprouvant tout ensemble et ceux qui élèvent trop haut la raison et la liberté

(1) Eccle. 1-9.

(2) Mgr Gerbet, *Œuvres pastorales*, t. 1, p. 51.

de l'homme, et ceux qui n'en font pas assez de cas. Voilà donc les juges dont il faut respecter les arrêts ; voilà les maîtres dont il faut suivre l'enseignement.

Ils donnent l'exemple de l'humilité et de la subordination. A l'heure où l'homme adore sa propre sagesse et croit à son infaillibilité, ils se sont inclinés devant l'autorité du Pontife romain, en lui soumettant les décisions qu'ils avaient portées dans leurs conciles. A la vérité, c'était pour eux une obligation ; et ils ne faisaient que marcher sur les traces de toute l'antiquité ecclésiastique. « Mais ils ont rempli ce devoir et continué ces traditions, avec un empressement de déférence, de modestie et d'abnégation qui rappelle les plus beaux siècles de l'Épiscopat. Ni l'âge, ni le génie, ni la longue expérience, ni la dignité de leurs sièges, ne les ont empêchés d'imiter la conduite respectueuse de leurs Pères de tous les temps, d'invoquer la décision suprême du Vicaire de Jésus-Christ. Maîtres et docteurs dans leurs diocèses, ils se sont faits disciples et enfants vis-à-vis du Siège Apostolique ; brebis par rapport à leurs peuples, agneaux à l'égard du Pasteur universel ; et quand ils auraient été d'autres Paul, on les aurait vus se mettre avec amour, comme le premier, à l'école de Pierre (1). »

Dans cette soumission de l'Épiscopat au Saint-Siège, il faut voir plus qu'un exemple d'humilité : il y a la reconnaissance de la suprématie spirituelle de la Papauté, et les évêques de France, en proclamant cette haute prérogative avec une si touchante unanimité, se sont plus honorés que ne l'avaient fait nos armées « en allant restituer au Vicaire de Jésus-Christ la puissance temporelle dont l'avaient dépouillé d'ingrates et hypocrites passions (2). »

(1) *Première Instr. pastor.*, p. 17.

(2) *Ibid.* p. 18.

Ces considérations sur les services rendus à la cause de la vérité par l'enseignement des évêques, étaient une belle page de l'histoire ecclésiastique contemporaine. Elles révélaient une des grandes fins que se proposait Mgr Plantier, et qui était d'employer son talent et ses forces à des travaux de controverse. Un apologiste nouveau prenait la parole, et l'on devinait qu'il rivaliserait d'à-propos, d'élévation, d'indépendance et de courage avec les membres les plus éloquents de l'Episcopat. Rome apparaissait au seuil de sa carrière comme l'arbitre de ses pensées, et cet esprit qui faisait éclater tant de supériorité, ne permettait pas de mettre en doute sa docilité aux enseignements de Pierre.

On avait donc eu raison d'inscrire sur l'arc de triomphe que lui avait dressé la ville de Beaucaire, au moment où il allait prendre possession de son siège, ces mots prophétiques : « *Ipse tanquam imbres mittet eloquia sapientiæ suæ* (1) ». Le nouvel évêque possédait de riches trésors de doctrine et d'humilité, et Dieu lui avait donné pour les répandre un merveilleux langage.

Cette opinion fut partagée au dehors, comme au dedans du diocèse de Nîmes. Des Prélats, que la majesté de leur âge et de leurs vertus recommandait à la vénération publique, s'empressèrent de féliciter ce jeune frère d'armes, et se consolèrent des tristesses, qui accablaient leur cœur plus encore que leur vieillesse, en voyant se lever à côté d'eux un jeune athlète redoutable aux ennemis de l'Eglise. Leurs espérances furent confirmées par une nouvelle instruction pastorale que Mgr Plantier publia, quinze jours après son sacre, sur le dogme de l'Immaculée-Conception. On allait célébrer le premier anniversaire de cette définition à jamais célèbre. Rien n'avait manqué

(1) Eccle. xxxix, 9.

à la joie qu'elle avait provoquée dans le monde catholique, et particulièrement dans le diocèse de Nîmes ; mais l'ignorance, sinon la mauvaise foi, avait accusé l'Église d'humilier la raison humaine, en lui *imposant ce dogme nouveau* : n'était-il pas nécessaire, pour combattre ce préjugé, d'établir que cette vérité avait sa racine dans la foi traditionnelle de l'Église, et n'en était que le légitime épanouissement ? La Providence ne fait rien au hasard, et puisqu'elle dégageait ce dogme des dernières ombres qui l'avaient enveloppé dans le cours des siècles, ne voulait-elle pas confondre ainsi une erreur qui flatte l'orgueil de ce siècle, mais qui sape la base elle-même de la doctrine catholique, à savoir la négation du péché originel et la déchéance dont elle a frappé l'humanité ?

L'évêque de Nîmes approfondissait ces questions avec autant d'érudition que de logique. L'exposition qu'il faisait du progrès dont la foi est susceptible dans sa manifestation, tout en restant immuable dans son objet, était de nature à éclairer tous ceux qui n'avaient pas compris l'acte mémorable du 8 décembre 1854. On ne pouvait plus dire que c'était une sorte de défi imprudent jeté à une société sceptique, pour laquelle il ne convenait pas d'aggraver le joug de la foi. Il apparaissait, au contraire, comme donnant une force nouvelle à la raison humaine, par cela seul qu'il la désabusait sur les causes de sa faiblesse. C'est le propre des véritables docteurs de la foi, non seulement de mettre en lumière ses divers enseignements, mais encore de les faire aimer. Par l'instruction pastorale dont nous parlons, Mgr Plantier se rangeait au nombre des intelligences supérieures qui devaient avoir ce mérite, à notre époque. On peut dire que sa belle étude sur l'Immaculée Conception eut un long retentissement dans la chaire chrétienne, car les prédicateurs, même les plus renommés, lui empruntèrent les idées

qu'il avait développées sur ce gracieux sujet, et nous en avons entendu un grand nombre lui rapporter le bien que leur parole avait produit dans les âmes, en se faisant l'écho de la sienne (1).

Le premier mandement du nouveau Prélat renfermait un hommage d'obéissance et d'amour envers le Saint-Siège ; le second nommait Pie IX, pour en faire en quelques mots un admirable éloge. Mgr Plantier s'inclinait devant cet immortel Pontife, exilé sur le rocher de Gaëte, et oubliant ses revers pour entretenir les évêques du monde catholique du désir qu'il avait de glorifier la Mère de Dieu, en proclamant sa conception immaculée : « tranquillité magnifique, ajoutait-il, générosité merveilleuse, qui nous montre, au-dessus de tant d'âmes aigries ou découragées par le malheur, la plus grande des infortunes toujours maîtresse d'elle-même ». Voilà le trait qui le séduit tout d'abord dans cet incomparable pontificat : la fermeté au sein des orages ; voilà ce que nous le verrons courtiser dans ce grand Pape : la disgrâce que lui inflige un siècle qui lui devra pourtant ses plus beaux jours de gloire.

Cette lettre pastorale se terminait par une hymne à la très sainte Vierge, où la tendresse filiale se mêlait au langage de la poésie :

« Salut, ô Marie, auguste Vierge ! Temple béni où le Seigneur réside avec amour ! Vase brillant et pur que remplit son onction sainte ! Perle la plus précieuse qui soit au monde ! Colombe immaculée ! Lampe dont nulle

(1) L'évêque de Nîmes jugeait avec une grande simplicité l'effet attribué à ses deux premières publications. Dans un billet adressé à M. l'abbé Crozet, le 10 décembre, il disait : « Dieu a daigné donner quelque succès à ces lettres ; les protestants eux-mêmes les ont lues avec avidité, et l'impression qu'elles ont faite sur tout le monde n'a pas été défavorable... »

fumée ne ternit la flamme toujours radieuse ! Salut, ô céleste Mère, qui, remplie de grâce, avez donné naissance à la grâce substantielle et incarnée, c'est-à-dire à Celui dont l'apôtre saint Paul a dit : « La grâce de Dieu a voulu apparaître aux hommes pour les sauver ! Salut, astre glorieux, qui de votre lumière avez vu sortir la vraie lumière, Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a dit de lui-même dans l'Évangile : « Je suis la lumière du monde (1) ! » Salut, ô Mère du grand Roi, Reine vous-même, Médiatrice d'autant plus puissante que vous fûtes par privilège ce que votre Fils était par nature, innocente, immaculée, séparée totalement de la masse des pécheurs. Salut, honneur, louange et bénédiction ! »

Après avoir fait éclater son enthousiasme, le pieux prélat sollicite les grâces dont il a besoin, et les bénédictions que mérite son peuple : « Ah ! que vos mains s'ouvrent avec ampleur pour épancher sur nous les faveurs surnaturelles dont vous êtes la dispensatrice. Répandez-les sur le Pasteur ! Il est heureux, au début de son Épiscopat, de célébrer, à la face des cieux et de la terre, l'une de vos plus brillantes prérogatives ; c'est avec délices qu'il mêle sa voix à tant de voix vénérées, qui déjà vous en ont félicitée dans de communs concerts. Mais il serait bien plus heureux encore, s'il pouvait vous plaire par une ressemblance parfaite avec votre adorable Fils, Pontife suprême de la loi nouvelle, Prince et Modèle des Pasteurs, Évêque souverain de nos âmes. Obtenez-lui cette conformité précieuse, qui fait l'objet le plus ardent de ses vœux, et qui doit être, en même temps, la recommandation la plus haute et la force la plus féconde de son ministère. Avec le Pasteur bénissez le troupeau ! Ceux dont il se compose, et qui sont vos enfants, ont à

(1) *Œuvres pastorales*, t. 1, p. 70.

lutter contre des orages qui vous furent inconnus... Le lion rugit et rôde autour d'eux pour les dévorer. Protégez-les avec efficacité contre sa rage qui fut impuissante à vous atteindre (1) !... »

Quel esprit de foi dans ces vœux, et quelle paternelle sollicitude à l'égard du diocèse de Nîmes ! Parmi tous les augures favorables qu'on aimait à recueillir sur le nouvel épiscopat, il n'y en avait pas évidemment de plus sûr et de plus consolant que la protection de Marie, invoquée avec une si touchante humilité. Si le professeur de la Faculté de Lyon avait habité la colline des Chartreux, on voyait que son cœur avait une secrète prédilection pour celle de Fourvière, parce que là régnait Marie, l'objet de son amour filial. Il arrivait dans un diocèse où l'antique serpent retient un grand nombre d'âmes sous le joug de l'hérésie ; mais pour vaincre cet ennemi, il implorait le secours de celle qui lui a écrasé la tête. Il devait donc attendre des victoires spirituelles, et son peuple pouvait s'associer à cette confiance. Ainsi, dans les débuts de cet épiscopat, tout porte à l'espérance. L'Eglise, qui devient l'épouse du nouveau Pontife, est parée de l'aurole du martyr et de la fidélité ; le Pontife est un docteur, et il a mesuré toute la hauteur de sa tâche ; il s'appuie sur le concours des saints qui l'ont précédé sur le siège de Nîmes, il invoque la Vierge sans tache et il lui dédie son ministère. Il lui faut maintenant organiser le gouvernement de son Eglise. Quels seront les hommes appelés à porter avec lui le fardeau de l'autorité ? Voici comment il les annonce à son clergé :

« MM. Boucarut et d'Alzon sont nos deux vicaires généraux agréés par le gouvernement. Ce choix est un éloge que nous nous sommes fait un devoir de déposer sur la

(1) *Loco citato*, p. 75.

tombe de notre vénérable prédécesseur. C'est une justice rendue à des vertus éminentes, à un mérite incontesté de science, de sagesse et d'expérience, à de longs et honorables services inscrits dans la reconnaissance de tout le diocèse ; c'est une légitime satisfaction donnée aux vœux unanimes du clergé, qui tenait à voir rester aux affaires ceux qui depuis longtemps en avaient manié tous les fils et en possédaient tous les secrets. Enfin, c'est un témoignage de respect pour l'esprit de l'Église qui, vivant de traditions dans son ensemble, aime à voir les diocèses vivre aussi de cet esprit traditionnel, et, sans repousser les innovations salutaires, faire autant que possible, pour les personnes et les choses, du présent un prolongement du passé. A ces auxiliaires nous en avons joint deux autres pour nous aider dans le gouvernement du diocèse ; ce sont : MM. de Tessan, doyen du chapitre, et Privat, chanoine ; noms depuis longtemps respectés par le clergé nîmois, prêtres dignes à tous égards de posséder la confiance de leur évêque, et d'être admis à le seconder dans son administration. Il va sans dire que tout partira du centre, que tout doit y revenir, et qu'il n'est pas une affaire, à quelque branche de l'administration qu'elle appartienne, sur laquelle MM. les ecclésiastiques ne soient libres de prendre notre avis ou nos décisions (1). »

Ces mesures furent accueillies avec une grande joie par le clergé ; c'était une autorité, douce autant que forte, qui se constituait, et la devise du nouveau prélat ne serait pas vaine : *dulcius melle, fortius leone*.

M. Boucarut demeurait l'hôte du palais épiscopal. « C'est vous, lui écrivait Mgr Plantier, qui m'en ferez les honneurs, lorsque j'arriverai à Nîmes, et j'espère que nous pourrons y vivre toujours ensemble dans une fraternité

(1) Circulaire n° 3, p. 6 et 7.

qui nous sera mutuellement chère. (1) » Ce commerce durera de longues années. L'évêque y apportera autant de respect que d'abandon, le vicaire général s'y montrera invariable dans sa régularité et son dévouement. Ce vénérable prêtre, baptisé dans un grenier de Sommières, par un religieux qui s'exposa mille fois à la mort pour sauver quelques âmes, fut élevé par une mère pieuse, qui lui mettait, de temps en temps, sur la tête une relique de la vraie croix, arrachée par ses mains à la profanation des révolutionnaires. Instruit par un vétéran du sacerdoce, revenu de l'exil pour se faire l'instituteur des premières recrues du sanctuaire, il s'était condamné à suivre, pendant deux ans, les cours de la Faculté des lettres de Montpellier pour y apprendre le grec, que l'on n'enseignait pas encore dans nos séminaires. « Là, parmi tous les dangers, disait-il en pleurant, Dieu me fit la grâce de conserver mon innocence. » Dieu avait fait davantage ; il l'avait prédestiné à recevoir, des lèvres d'un saint, M. Sollier, supérieur du grand séminaire d'Avignon, le secret de posséder la sagesse des vieillards et l'esprit des temps anciens, dès son élévation au sacerdoce. Mgr de Chaffoy, l'ayant aperçu sur le seuil de la basilique de Saint-Gilles, où il était vicaire, l'honora de son affection et de son estime, l'appelant à gouverner, à l'âge de trente ans, le grand séminaire qu'il venait de fonder. Mgr Cart lui confia la direction de son âme, l'âme d'un saint !...

L'érudition de cet homme de Dieu charme Mgr Plantier, dès la première heure. N'ayant plus le temps de lire les Pères de l'Eglise, il est heureux d'en retrouver l'écho sur les lèvres de son grand vicaire. Avec lui il s'entretient de saint Jean Chrysostôme, de saint Basile, de saint Jérôme, de saint Augustin. C'est la tradition entière qui

(1) Lettre du 13 septembre 1855.

leur fournit des sujets de conversation, et par cela même des délassements aussi utiles qu'agréables. Le bon vieillard restera toujours calme parmi les agitations du temps, et les affaires administratives ne lui ôteront jamais la pensée de Dieu. « Sa vue me recueille, disait l'évêque : il est toujours en présence de Dieu ; sa vieillesse m'excite au travail : elle est sans repos comme sans déclin. » C'est aux lumières de ce sage qu'il remet le soin de sa vie spirituelle ; c'est à l'ombre de cette existence, dans laquelle semble s'être incorporée la discipline ecclésiastique elle-même, qu'il place son administration épiscopale. Et voyez avec quelle humilité il implore, pour ainsi dire, son patronage ! « Dieu a permis, lui écrit-il avant d'arriver à Nîmes, que mon nom fît quelque bruit ; mais cela ne m'a point abusé sur ma faiblesse. Je sens que par moi-même je serais incapable de continuer le bien commencé et accompli par mon vénérable prédécesseur. Mais je compte sur l'assistance de celui qui, après m'avoir tiré du néant pour me confier la conduite d'une grande Eglise, se doit à lui-même de m'accompagner de sa grâce dans l'exercice de ce redoutable gouvernement. J'ose espérer que vous voudrez bien m'éclairer de vos conseils et de votre expérience. »

Le collègue que Mgr Plantier donne à M. Boucarut porte une toute autre marque. Issu de l'une de ces vieilles races de nos Cévennes, où l'ardeur guerrière était inséparable de l'esprit chrétien, il renonce aux espérances qu'autorisent son nom, sa fortune et son talent, pour entrer dans l'état ecclésiastique, au moment où cette carrière était devenue odieuse à la France égarée. Son grand cœur lui gagne des amis, dès la première heure, et ce sont les Combalot, les Gerbet, les Salinis, et Lamennais, leur maître, si séduisant, si coupable, si regretté. Il entre à Saint-Sulpice, et de là court à Rome, cherchant partout la pleine lumière, et l'air sain et fortifiant

des grandes écoles de philosophie et de théologie. Gentilhomme, savant, orateur, il est, à 25 ans, le vicaire des pauvres, l'instituteur des savoyards, le confesseur des plus humbles servantes. Il se cache, mais son mérite le signale à l'estime particulière de son évêque et il est nommé vicaire général, à l'âge de 27 ans. La sympathie publique s'attache à ses pas, sans qu'il la recherche ; sa fière nature l'entraîne vers l'indépendance, mais il en a peur, et il se fait moine, pour jouir de la vraie liberté dans une continuelle obéissance.

A l'époque où nous sommes, il recueille le prix de dix ans de luttes et de sacrifices pour la liberté d'enseignement : il est à la tête d'un beau collège, et il y travaille à faire des consciences vaillamment chrétiennes et françaises. C'est avec ce prestige qu'il se présente à Mgr Plantier. « Mais étant dans le diocèse l'expression énergique de l'esprit romain, il pense que son nouvel évêque pourrait ne pas s'accommoder de ses doctrines, et que peut-être aussi, par délicatesse, il ne voudrait pas le mettre à l'écart. Il tranche tout de suite la difficulté, en annonçant sa résolution de s'éloigner de l'administration diocésaine, pour se vouer entièrement à ses œuvres particulières, d'ailleurs nombreuses, importantes et de nature à l'absorber. Mgr Plantier n'accepte pas cette retraite. Il trouve que, par sa position de fortune et de famille, par ses lumières et son caractère, son dévouement et son zèle, M. l'abbé d'Alzon doit être le premier auxiliaire de l'évêque ; il lui demande de rester, et le fait de telle sorte que le refus devient impossible (1) ».

Cet acte honorait l'évêque, chez qui il signalait un caractère ferme, et un esprit élevé au-dessus des querelles de parti. Il honorait aussi le grand vicaire, qui gardait tous

(1) Eugène Veuillot : *Notice*.

ses sentiments, mais savait respecter ceux de son évêque, et mettait à son service un dévouement loyal et sincère. Notre devoir est de rapporter que la sagesse de M. Plantier père ne fut pas étrangère au choix de M. d'Alzon pour les fonctions du grand vicariat. Il avait appris que son fils recevait des conseils contraires, et il crut pouvoir le conjurer d'éviter, au commencement de son épiscopat, ce qu'il considérait comme une faute irrémédiable. Le jardinier de Saint-Cyr disait en parlant du Père d'Alzon : « Cet homme a trop de noblesse dans l'esprit et dans le cœur pour ne pas comprendre son évêque et ne pas le seconder ». Le fils partagea l'avis de son père et ne s'en repentit jamais.

Voilà les principaux auxiliaires que se donne Mgr Plantier. Il les reçoit des mains de l'Eglise, et ils sont au niveau de son âme. Que ne pouvait-on pas attendre d'une pareille administration ?

Hâtons-nous de le dire ; le sort de l'Eglise de Nîmes, après la Révolution, fut plus heureux que celui d'un grand nombre de diocèses de France. On a reproché à la Restauration d'avoir appelé des vieillards à relever les ruines amoncelées par la fin du dernier siècle. C'était bien un vieillard qui monta en 1821 sur le siège de Fléchier, mais l'esprit de Dieu était avec lui, et rien ne porta le caractère de la sénilité dans son gouvernement. Il réveilla la foi par les missions, recruta un clergé pieux, grâce à ses nobles sacrifices, fonda un grand et un petit séminaire, subit sans faiblesse le renversement de nos croix en 1830, réconcilia avec l'Eglise les restes d'une noblesse plus ou moins gâtée par les blasphèmes de Voltaire, et fit respecter son autorité par cette bourgeoisie, sceptique et railleuse, qui mettait le trône plus haut que l'autel, après la Révolution de Juillet.

Le fardeau de l'épiscopat fut plus facile à porter pour

Mgr Cart, parce qu'il n'était pas aggravé du poids de tant de désastres. Sous l'impulsion ardente de son zèle, on vit se continuer et s'étendre l'œuvre de la réparation. Apôtre infatigable, il se précipita dans toutes les paroisses que son prédécesseur n'avait pas visitées ; l'éloquence de sa parole se mêlait aux effusions de sa charité pour féconder toute terre encore stérile. Il fit à Nîmes, après la loi de 1850, d'une humble maîtrise, un beau collège libre : le collège Saint-Stanislas ; et il donna mille témoignages de sa libéralité au collège de Sommières. Il obtint la création d'un grand nombre de succursales. Le Concile d'Avignon, auquel il assista, lui laissa des réformes à opérer ; il ne négligea rien pour mettre en vigueur ses décrets, et ses mains défaillantes avaient signé les ordonnances qui établissaient dans le diocèse la vie commune parmi les prêtres des paroisses, et nous rendaient la liturgie romaine.

Mais qu'est-ce qu'un labeur de dix-sept ans, même fécondé par l'héroïsme du zèle et du martyre, pour combler tous les vides qu'avaient faits en tombant les institutions fondées par les évêques de Nîmes, après les guerres de religion ? Ces créations elles-mêmes étaient-elles autre chose que des édifices imparfaits, élevés à la hâte sur des décombres ? Mgr Cart devait donc laisser à son successeur de grands travaux à exécuter, comme il arrivera à Mgr Plantier lui-même de léguer des œuvres inachevées à l'héritier de sa charge pastorale.

Avant même d'avoir reçu la consécration épiscopale, le nouveau prélat s'était informé de l'état des âmes qu'il devait cultiver dans le champ du Seigneur. M. Boucarut lui adressa, le 5 novembre, un rapport détaillé qui répondait à ses premières sollicitudes pastorales (1).

(1) Nous extrayons de ce rapport le relevé des élèves des séminaires et collèges : Grand Séminaire, 57, y compris la philoso-

Mais, pour mieux connaître son troupeau, Mgr Plantier tint, selon le langage de l'Écriture, à l'approcher et à considérer son *visage* (1).

Dès les premiers jours de l'année 1856, après une visite faite au lycée de Nîmes, où l'Université le reçoit avec les plus grands honneurs (2), il part pour Alais, et y fait une entrée triomphale. Le Maire lui avait dit : « En venant visiter nos Cévennes, vous trouverez peut-être que tout y est bien changé, depuis l'époque où le plus éloquent de vos prédécesseurs occupait le siège de Nîmes, que son nom a rendu célèbre à l'égal de ceux de Meaux et de Cambrai ». Mgr Plantier répond qu'en effet ce pays est redevable à l'industrie de grandes transformations, mais que la foi y a fait aussi des conquêtes, et qu'il vient les admirer. « Je suis plus heureux que Fléchier, ajoute-t-il ; il a cessé d'être votre évêque, et moi j'arrive pour vous apporter une première bénédiction de pasteur !... » Le lendemain eut lieu un office pontifical, et à l'issue des vêpres, l'évêque fit un magnifique panégyrique des Mages dont l'Église célébrait la fête.

Le 26 janvier suivant, il est l'objet d'une ovation semblable à Uzès, officie pontificalement à la cathédrale et prononce encore un grand discours, le même jour, à l'église Saint-Etienne.

Le 2 février, c'est le tour de Beaucaire. Sur les bords de ce Rhône qui lui rappelle Lyon, il est témoin d'une fête, comme il n'en avait jamais peut-être contemplé du haut de la colline des Chartreux. L'enthousiasme méridional avait donné aux préparatifs de la cérémonie un caractère grandiose. L'évêque bénit, salue, remercie du regard,

hic ; Petit Séminaire : 125 ; Collège Saint-Stanislas, 133 ; Collège de Sommières, 140 ; Assomption, 135 (internes).

(1) Proverbes, xxvii, 13.

(2) *Opinion du Midi*, 28 décembre 1855, *id.* 16 janvier 1856,

du sourire, de la main ; puis il monte en chaire, et il s'attendrit, en rappelant un souvenir délicat :

« Il y a seize ans, dit-il, un jeune prêtre, allant en pèlerinage au tombeau des saints apôtres, s'arrêta dans cette ville. C'était vers la fin du mois de juillet ; les rues étaient encombrées d'hommes venus de toutes les parties du monde ; on se pressait, on s'agitait dans tous les sens. Au milieu de ce mouvement et de ce bruit des affaires, pour trouver un lieu de repos, il vint s'agenouiller là, dans un coin de cette église, alors déserte, et il disait : Hélas ! Seigneur, qui pense à vous ?... Et le jeune prêtre prenait la résolution de ne pas oublier les Beaucairois au tombeau des saints apôtres. Ce jeune prêtre, c'est moi, c'est votre évêque. Le pieux recueillement de l'auditoire, l'élan de la population, son empressement à recevoir les bénédictions de son évêque disaient bien haut que la prière du jeune prêtre avait été exaucée (1).

Le 16 février, le Vigan tressaille à l'arrivée du nouveau Pontife, et entend de sa bouche des paroles qui n'y sont pas encore oubliées. Le 1^{er} mars, il arrive à Saint-Gilles, et les grands souvenirs dont la cité de Clément IV est remplie, lui inspirent des considérations éloquentes sur le caractère du chrétien : « Le chrétien doit donner, s'il le faut, son sang pour la vérité, comme le fit Pierre de Castelnau, ce martyr qui repose dans votre crypte fameuse ; il doit se revêtir de vaillance pour combattre les nobles combats, à l'exemple de saint Louis, dont le nom est gravé sur une des colonnes de votre basilique, chef-d'œuvre incomparable de l'architecture romane dans le midi de la France (2) ».

Mais c'est particulièrement à Aiguemortes que, le 8

(1) *Opinion du Midi*, 16 février.

(2) *Ibid*, 27 février.

mars suivant, le prélat salue la grande ombre de saint Louis ; « ne semble-t-elle pas errer sur les murailles et les tours de cette cité, et les parer, au sein des eaux, de je ne sais quelle royale grandeur » (1) ?

Ces courses étaient faites malgré l'inclémence de la saison, et le Prélat ne s'arrêta que lorsqu'il eut visité toutes les principales paroisses de son diocèse, afin d'en avoir une image fidèle devant ses yeux ou plutôt dans son cœur. Partout la foule admirait son courage. Sa figure portait l'empreinte de la souffrance, son corps était exténué ; ses yeux brillaient, mais la fièvre y mêlait son feu à la flamme de l'intelligence. Cependant il ne ménageait pas ses forces, ne ralentissant jamais sa marche, n'abrégeant aucune cérémonie, ne demandant ni trêve, ni repos, et voulant d'abord prêcher par l'exemple. Sa parole étonnait et ravissait les foules. On s'attendait à entendre un orateur. C'était bien un orateur qui parlait, mais il n'accordait aucune vaine satisfaction à la curiosité ; il instruisait, il touchait. Et, d'un bout à l'autre du diocèse, on se répétait les graves enseignements que l'on avait recueillis de sa bouche.

La vive impression que produisaient ses discours se manifesta surtout à la suite de trois conférences qu'il fit à la cathédrale, à la fin du carême. Jamais, depuis la grande mission prêchée à Nîmes en 1825 par l'abbé de Rauzan et ses collaborateurs, on n'avait vu une telle affluence. L'enthousiasme dépassait tout ce qu'on peut imaginer, et l'ombre de Fléchier pouvait tressaillir dans sa tombe, car l'éloquence de son successeur rappelait ses propres accents.

De la chaire de sa cathédrale, le zélé prélat passe à celle de la modeste chapelle de l'Hôtel-Dieu. Il y vient clôturer

(1) *Opinion du Midi*, 9 mars.

une retraite prêchée aux militaires. Cet auditoire est plus restreint, mais le pontife lui parle avec la même élévation d'idées et la même ardeur, et ajoute au don de sa parole celui de la sainte Eucharistie qu'il tient à distribuer aux soldats de sa propre main (1).

Ces premiers travaux apostoliques de Mgr Plantier signalent au loin l'empressement de son peuple autour de lui et l'amour qu'il lui témoigne. Le cardinal de Bonald s'en réjouit et l'en félicite : « Je vois avec un grand plaisir, lui dit-il, que Dieu a béni votre entrée dans votre diocèse. Le peuple et le clergé sont heureux de vous avoir pour pasteur et pour père. La suite répondra à de tels commencements (2) ».

C'est l'opinion que l'on trouve consignée dans tous les journaux du pays à cette époque. Il ne faut donc pas s'étonner que l'écho en vienne jusqu'aux pieds de Notre-Dame de Fourvière, et que la *Gazette de Lyon* écrive : « La première tournée pastorale que Mgr Plantier vient de faire, a été une suite d'ovations. La parole du nouveau prélat, sa bonté, son affabilité lui ont gagné tous ceux de ses diocésains qui ont eu le bonheur de le voir et de l'entendre ».

Quant à l'évêque, il était heureux de l'accueil enthousiaste qu'on lui faisait, mais c'était parce que la religion en était elle-même honorée. « Dieu soit béni, s'écriait-il, de toutes ces manifestations ! Il y trouve sa gloire, parce que c'est une foi vraie, sincère, qui les inspire. Il est peu de diocèses où le catholicisme tienne à l'esprit général par des racines plus vigoureuses (3). »

Les consolations que Mgr Plantier avait goûtées à l'en-

(1) *Opinion du Midi*, 30 mars.

(2) Lettre du 2 février 1856.

(3) Lettre à M. Crozet, 26 janvier 1856.

trée de sa carrière épiscopale ne tardèrent pas à être mélangées d'amertume.

L'Empire ayant terminé avec honneur la guerre de Crimée, des chants de triomphe avaient célébré dans nos églises la prise de Sébastopol, et l'Europe avait envoyé à Paris des plénipotentiaires, chargés d'assurer, du moins en apparence, une paix durable et universelle. C'est alors que naquit le Prince Impérial.

Cet événement comblait de joie le chef de l'État, et lui faisait espérer pour sa dynastie un long et glorieux avenir. Les évêques furent invités à faire chanter un *Te Deum* en action de grâces. En appelant les fidèles à s'associer à la joie de l'Empereur, Mgr Plantier voulut marquer les circonstances qui avaient pu attirer la protection du ciel sur la dynastie napoléonienne. « Dans les triomphes remportés par l'Empereur, disait-il, la part de la religion n'est pas moins grande que celle de la patrie. L'expression de la foi se montre avec une simplicité courageuse dans la langue du Pouvoir. Dans toutes les circonstances solennelles, Dieu reçoit d'éclatants témoignages de reconnaissance ou d'invocation. L'image de Marie couvre nos escadres de son ombre tutélaire. L'Église a reconquis la liberté d'action qu'elle réclama longtemps en vain.... A Rome, dont elles l'ont remis en possession, la piété de nos troupes forme autour du Vicaire de Jésus-Christ une garde de respect et de sécurité; Jérusalem respire par notre influence...; le pavillon de nos consulats et de nos vaisseaux protège nos missions lointaines; et d'un pôle à l'autre, on dirait que Dieu nous a choisis, comme nos aïeux, pour ses *chargés d'affaires* dans le monde.

« Oui, son doigt est visiblement marqué dans ces faits étonnants. Personne ne le reconnaît avec plus de sincérité, personne ne le proclame avec plus d'insistance et d'éclat, que le Prince dont la Providence a fait son instrument

pour de si nobles desseins. Il saisit chaque occasion pour déclarer que sa force vient tout entière d'en haut, aussi bien que sa mission. Et c'est sans doute pour bénir la générosité de cet aveu, jointe au mérite des actions accomplies, que celui dont le souffle dessèche ou féconde les tiges royales, lui donne de renaître dans une image de lui-même, et lui permet de croire à la stabilité de son sceptre et de sa fortune. »

Cette dernière phrase blessa les sentiments du peuple nîmois. Il y vit une allusion à la stérilité qui frappait la branche aînée des Bourbons, et il s'offensa de ce que son évêque, en attribuant la naissance du Prince Impérial à une attention particulière de la Providence, semblait dire que la main de Dieu pesait sur la Maison de France. Ce contraste malheureux allait encore heurter l'espérance dans laquelle vivaient toujours les Nimois, que Dieu donnerait un descendant à Henri V. N'était-ce pas condamner les prières, si chrétiennes et si patriotiques, qui montaient chaque jour vers le Ciel, dans notre pays, de la cabane du pauvre et de l'hôtel du riche, pour obtenir cette faveur ? La douleur fut générale parmi les catholiques. Quelques-uns allaient jusqu'à reprocher au prélat d'être lié, vis-à-vis du Pouvoir, par des engagements qui l'auraient condamné au servilisme ; et c'était une allégation d'autant plus injuste que, dans son mandement de prise de possession, il n'avait pas dit un seul mot d'éloge ou de gratitude à l'adresse de l'Empereur.

L'évêque, informé de l'impression que ses paroles avaient produite, s'affligea de l'intention qu'on lui avait prêtée, d'avoir voulu jeter, du fond de son néant, un outrage immérité à une royale infortune. Il se hâta de prier le chef de l'une des plus honorables familles du pays, qui était le représentant du comte de Chambord, de faire agréer au Roi l'explication de sa pensée, et le regret

qu'il éprouvait, de voir qu'on donnait à ce qui n'était sous sa plume qu'une image biblique, un sens que le respect lui aurait interdit. La susceptibilité du peuple nîmois ne devait pas tarder à se calmer.

Il y avait, hélas ! dans la circulaire que nous avons citée, d'autres appréciations que l'histoire ne devait pas confirmer. Cette sollicitude pour l'indépendance et la sécurité de la Papauté, dont l'évêque de Nîmes faisait un mérite pour l'Empire, était moins sincère qu'il ne le supposait, puisque l'Empereur allait profiter du congrès de Paris pour mettre dans la bouche de M. de Cavour, son futur complice, et de M. Walewski, son ministre, des critiques sur le gouvernement pontifical, qui furent justement regardées comme des menaces, bientôt exécutées par la guerre d'Italie. Et fallait-il proclamer que les troupes françaises veillaient à Rome à la garde du Vicaire de Jésus-Christ, alors qu'en réalité elles y préparaient l'œuvre que la Révolution devait y accomplir ? Mais c'étaient là encore les mystères de l'avenir, qu'il n'est pas toujours donné aux sages eux-mêmes de pénétrer ; et si l'évêque de Nîmes se trompait sur les desseins de la politique impériale, on verra bientôt que son erreur fut noblement réparée (1).

A cette douleur intime vint s'ajouter un deuil public. Dans les derniers jours du mois de mai, le Rhône envahissait l'immense plaine de Beaucaire, et les eaux menaçaient d'engloutir le village entier de Vallabrègues. Par sa situation topographique, ce village est exposé aux désastres des inondations ; mais, de mémoire d'homme, jamais le Rhône n'avait débordé avec autant de violence

(1) Mgr Plantier ne fut pas le seul évêque de France à qui l'on put reprocher de célébrer, avec trop d'enthousiasme, la naissance du Prince Impérial. Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, publia une lettre de quinze pages, où débordait une joie indescriptible. Il voyait, autour de ce berceau, *tous les signes qui semblent dessiner le plus magnifique avenir !* — V. Œuvres pastorales, p. 360-376.

que le 31 mai 1856. Les eaux s'élevaient à 1 mètre 15 au-dessus du niveau de 1840.

« La terreur, dit un journal de l'époque, s'emparait des habitants de Vallabrègues; le fleuve, brisant ses dernières barrières, changeait les rues en torrents, renversait des maisons, engloutissant mobilier, vivres, richesses, et quelquefois même des familles entières.

« A ces désolantes nouvelles, Mgr Plantier quitte précipitamment Alais, arrive à Beaucaire, monte sur une frêle embarcation, et, à travers les flots menaçants, se dirige sur la paroisse de Vallabrègues. MM. les curés de Beaucaire, M. Aillaud, adjoint à la mairie, M. d'Anthoine, juge de paix, accompagnent notre saint prélat, qui se dévouait pour son peuple, comme autrefois les Borromée et les Belzunce. C'était le 8 juin 1856. Sa Grandeur n'était pas attendue; à son arrivée, les cloches s'ébranlent, les femmes, les enfants, les hommes, toute la population accourt dans l'église, à travers l'eau et la boue, et offre le triste spectacle de la souffrance et de la misère. L'évêque monte en chaire; son cœur s'épanche en paroles d'amour et de compassion; l'attendrissement et la reconnaissance des fidèles éclatent par des sanglots. Au sortir de l'église, le prélat se rend au cimetière. Là, le plus navrant spectacle s'offrit à ses regards et déchira son âme. On l'entendait souvent répéter ces mots : « C'est horrible...! pauvre peuple ! infortunée population ! » Il déposa entre les mains du curé de la paroisse un secours considérable ; et lorsqu'il quitta Vallabrègues et affronta, pour la seconde fois, la fureur des flots, toute la population, témoin du courage et de la générosité de son premier pasteur, s'écria : « Vive Monseigneur ! vive notre père ! vive notre courageux évêque ! »

« De retour dans sa ville épiscopale, Mgr Plantier organisa des comités de souscription pour venir en aide aux

victimes de l'inondation. Les élèves des établissements diocésains renoncèrent à leurs prix pour contribuer au soulagement de ces infortunés (1). »

Le chagrin qui remplissait le cœur du prélat trouva un adoucissement dans les sacrifices que s'imposèrent ses diocésains pour réparer ces désastres. Il eut encore la consolation de recevoir d'abondantes aumônes de la main de quelques-uns de ses vénérables collègues. L'évêque de Rennes lui offrit mille francs, celui de Metz, cinq cents, et celui du Mans, autant. Le cardinal Wiseman, qui lui avait fait un accueil si flatteur à Londres, lui écrivit une lettre de consolation, en lui adressant une somme de deux mille francs. Dans une lettre, datée du 19 février de l'année suivante, Mgr Pie, évêque de Poitiers, s'excusait du retard qu'il avait mis à lui faire parvenir une part de la quête faite dans son diocèse en faveur des inondés ; mais il se réjouissait de pouvoir, par cela même, le féliciter de la belle lettre pastorale qu'il avait publiée sur les *calamités publiques*.

En effet, comme les Pères de l'Église en ont toujours donné l'exemple, l'évêque de Nîmes avait regardé plus haut que tous les ravages de l'inondation. Essayant de pénétrer dans les secrets de cette Providence qui se montrait si rigoureuse, il disait à ses fidèles :

« Si tristes que soient nos malheurs, il y a quelque chose de plus triste encore : c'est que nous ne savons plus en comprendre le caractère et le sens providentiel. Nos aïeux ont passé plus d'une fois par des tribulations égales, si ce n'est pas plus terribles ; mais leur foi s'en expliquait le mystère ; ils savaient quel bras les avait frappés, ils sentaient et avouaient les torts qui l'avaient armé contre eux ; ils recouraient aux moyens propres à calmer son

(1) *Opinion du Midi*, 9 juin 1856.

courroux et à détourner son tonnerre. Mais nous, meurtris de plaies par la colère divine, nous ne voulons ni reconnaître le glaive qui nous a blessés, ni chercher à le fléchir.... Quand l'Église, par la voix de ses pontifes ou de ses prêtres, nous a crié : Humiliez-vous sous les malheurs qui vous accablent; c'est Dieu qui vous châtie; il est une fausse sagesse qui s'est demandé ce que Dieu avait à faire dans ces calamités. Quand nous avons ajouté que les iniquités des peuples étaient la raison des désastres dont ils avaient à gémir, on nous a trouvés téméraires de fixer ainsi le poids dont les désordres publics pesaient dans les balances de la justice éternelle, comme si celui qui préside au gouvernement du monde nous avait initiés aux secrets de ses rigueurs et de ses vengeances! A ceux qui nous défendent de signaler les désordres qui attirent ces calamités sur nos têtes, nous répondrons : Il nous est impossible de ne pas crier sur les toits, avec l'Esprit-Saint, que c'est le péché qui fait tous les malheurs des peuples (1). »

Après avoir lu ce beau travail, où circulait quelque chose du souffle puissant que l'âme de saint Augustin a fait passer dans sa *Cité de Dieu*, et où retentissait l'écho de l'éloquence prophétique de Salvien, l'évêque de Poitiers disait à son nouveau collègue : « Le fond, la forme, l'opportunité, tout m'a également fait sentir le besoin de remercier Dieu, qui a si bien inspiré Votre Grandeur. »

Ces calamités fournissaient à l'évêque de Nîmes un motif pour ne pas assister au baptême du Prince Impérial. Il s'empessa d'en profiter. Le cardinal Patrizi était envoyé en France pour représenter Pie IX à cette cérémonie. Il eut l'heureuse pensée de s'arrêter à Nîmes.

(1) *Miseros... facit populos peccatum*, Prov. xiv, 34. Œuvres pastorales, t. 1, p. 229.

L'évêque lui fit remarquer le déplorable état de sa cathédrale, et le pria de demander à l'Empereur un secours suffisant pour la reconstruction de cet édifice. Ce serait là comme un cadeau de joyeux avènement que ferait à Nîmes le filleul de Pie IX ; et cette ville, dont le Saint-Père avait loué deux fois l'attachement à l'Eglise, dans des circonstances mémorables, serait heureuse d'être redevable à la Papauté d'un monument digne de sa foi.

Le Légat du Pape accepta cette mission délicate avec la plus aimable courtoisie ; et l'évêque s'empressa d'écrire à l'Empereur, pour lui exposer la raison qui l'empêcherait de se rendre à Paris. Voici cette lettre, datée du 7 juin 1856 :

« SIRE,

« L'évêque de Nîmes, s'associant aux joies et aux espérances de Votre Majesté, serait heureux de pouvoir assister au baptême de S. A. le Prince Impérial. Il le ferait avec d'autant plus de bonheur que Rome, par un représentant du Saint-Père, doit être présente à cet acte solennel. Mais Votre Majesté, qui vient de voir et de mesurer par elle-même les désolations du midi de l'Empire, connaît l'immense part faite à mon diocèse dans ces effrayantes calamités. Et nous ne sommes pas encore au terme de nos douleurs. L'atmosphère s'obstine à être menaçante, et, d'un instant à l'autre, nous craignons que de nouveaux désastres n'éclatent sur nos provinces si tristement affligées. Dans cette situation, Votre Majesté daignera m'excuser, si la conviction que mon diocèse a besoin de ma présence, me tient éloigné de la cérémonie auguste à laquelle elle me convie... »

Ces excuses ne furent pas agréées ; le ministre insista : la présence de l'évêque était une condition indispen-

sable pour le succès de l'affaire de la cathédrale. Des prélats qui affectionnaient l'évêque de Nîmes, lui firent un devoir de ne pas se séparer, dans cette circonstance, du reste de l'épiscopat français. Il partit, obtint une promesse de quatre millions pour la reconstruction de la cathédrale, fut contristé de l'accueil que les évêques avaient reçu aux Tuileries, et revint à Nîmes, en disant qu'il ne reparaitrait plus à la cour. Ce fut, en effet, sa dernière visite.

Il est vrai que ses rapports avec le Pouvoir furent encore très convenables, tout en cessant d'être intimes comme au début de son épiscopat. Il reçut la croix de la Légion d'honneur, le 13 février 1857. « La voix publique le marquait, comme un autre Bossuet, pour présider à l'éducation de celui qui ceindrait un jour la première couronne de l'univers (1). » Ce dessein entra-t-il jamais dans l'esprit de l'Empereur, et fut-il manifesté au successeur de Fléchier ? Nous ne le pensons pas. Jamais Mgr Plantier n'a fait là-dessus la moindre confiance à ses amis. On dira plus tard qu'ils s'était cru prédestiné à cet honneur, et que, trompé dans cette orgueilleuse espérance, il n'avait suivi qu'un secret mouvement de dépit pour combattre l'Empire. C'est une pure calomnie. Non, la rupture de l'évêque de Nîmes avec l'Empire ne fut pas déterminée par une déception personnelle. Les causes en sont connues, honorables, indiscutables, et nous ne les voile-rons pas, quand l'heure sera venue de les dire. Ce n'est qu'à partir de 1859 que sa disgrâce se fit pressentir, et le Prince Impérial n'avait encore que trois ans ! Un tel maître pouvait-il alors redouter la perte d'un tel élève et s'en offenser ?

Ce qui est certain, c'est que l'évêque de Nîmes refusa

(1) Mgr Besson, *Oraison fun.*, p. 14.

de prêcher un carême à la cour. La proposition lui en avait été faite, avant sa nomination à l'épiscopat, par M. l'abbé Delalle, alors vicaire général de Mgr Menjaud, évêque de Nancy et grand aumônier de l'Empereur.

« Je n'ai pas à vous déduire, lui écrivait M. Delalle, les motifs sur lesquels je fonde la conviction où je suis que vous rempliriez parfaitement cette mission. Mais, puisque je veux épargner votre modestie, j'espère que vous voudrez bien n'établir aucune discussion sur ce terrain brûlant. Je désire donc qu'écartant la question personnelle, vous examiniez la chose en elle-même. Mais je désire surtout qu'aucun obstacle sérieux ne vous empêche de me faire espérer votre acceptation (1). »

L'obstacle fut d'abord la servitude que l'épiscopat était venu imposer à Mgr Plantier. La défiance, sinon la désaffection, fit le reste ; et c'est ainsi que la postérité sera privée d'une série de discours que l'on aurait pu comparer peut-être au *Petit Carême* de Massillon. Assurément ils auraient eu le mérite de l'opportunité et du courage, car l'évêque en aurait choisi les sujets parmi les vertus qu'il souhaitait au Prince Impérial, à la fin de la circulaire relative à sa naissance. Il y aurait enseigné « le secret d'unir la pratique de la religion et l'exercice de la puissance, l'amour de l'Église et le dévouement à ses peuples, l'humilité et la grandeur, la modération et la gloire, la clémence et la force, la justice et la bonté : noble mélange des vertus qui font les princes chrétiens, les monarques illustres et les grandes nations. »

Que si l'on veut rechercher comment l'évêque de Nîmes s'était rallié à l'Empire, on sera persuadé qu'à l'instar de tant d'autres esprits, à qui il ne manquait ni sagesse ni dignité, il fut séduit par les premiers actes de Louis-Napoléon Bonaparte. Il le crut appelé à faire le bonheur de

(1) Lettre datée du 10^r juin 1855.

la France sans l'asservir, parce qu'il semblait n'avoir pris le pouvoir, le 2 décembre, que pour empêcher l'explosion du socialisme. Toutefois le futur évêque de Nîmes avait fait des réserves sur les conséquences du coup d'Etat : « Le second 18 Brumaire, écrivait-il, le 9 janvier 1852, efface le premier. Mais qu'en sera-t-il pour l'avenir ? Je l'ignore. Il ne serait pas impossible toutefois que l'auteur de ce fait fût frappé du même vertige qui a fait tomber tant de puissances. Puisse-t-il être toujours sous la main de Dieu (1) ! »

Mgr Plantier ne voyait donc qu'une affaire de circonstance dans l'établissement de l'Empire, et il avait pour lui les égards dont l'Eglise s'est toujours fait une loi vis-à-vis des dépositaires de l'autorité.

Il avait eu l'occasion, dans ses conférences de Paris, de traiter cette délicate question : « L'Eglise est-elle incompatible avec l'esprit et les institutions des temps modernes ? » Il parlait au milieu du fracas effroyable que produisaient, en se heurtant les unes contre les autres, les théories émises sur les différentes formes de gouvernement, et il disait : « L'Eglise a su s'accommoder à toutes, sans s'identifier avec aucune. On l'a vue se plier également et aux plus absolues et aux plus libérales. N'a-t-elle pas vécu sous les Césars romains, désavouant leurs erreurs, gémissant de leur dépravation, mais respectueuse pour leur pouvoir, alors même qu'il était pour elle persécuteur et barbare ? D'un autre côté, elle a rencontré sur sa route les républiques italiennes du moyen âge, et n'y a-t-elle pas aussi régné, bienfaisante, tutélaire, modératrice, en même temps que respectée et bénie ?.... Tant il est vrai que l'Eglise n'est radicalement hostile à aucune forme de gouvernement, si ce n'est à la forme anarchique... (2). »

(1) Lettre à M. l'abbé Crozet.

(2) Avent de 1848. V. Confér.

Le pape Léon XIII a donné à cette doctrine la haute sanction de sa propre autorité, dans une récente conjoncture. Ecrivant à Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, pour justifier la fameuse déclaration souscrite par les Congrégations religieuses à propos des décrets du 29 mars 1879, il lui disait : « L'Église ne blâme et ne repousse aucune forme de gouvernement, et les institutions établies par elle, pour le bien général, peuvent prospérer, que l'administration de la chose publique soit confiée à la puissance et à la justice d'un seul ou de plusieurs... *Sive unius, sive plurium potestate et justitia regatur respublica* (1). »

Il y a loin de cette doctrine au dogme de la souveraineté du peuple, si nettement condamné dans cette proposition (LXI) du Syllabus : « *L'autorité* n'est pas autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles » ; et à la maxime *des faits accomplis*, si justement flétrie sous cette formule : « Tous les faits humains ont la force du droit (LX) ». Il n'y a aussi rien de commun entre la déférence que l'Église témoigne aux autorités constituées, et l'indifférentisme politique. Rien ne défend à ses ministres de préjuger la forme de gouvernement qui, en raison des temps et des lieux, peut le mieux convenir à la prospérité et au salut d'un peuple ; et nous verrons l'évêque de Nîmes, après la douloureuse expérience que la France aura faite des excès du despotisme et de la démagogie, souhaiter le rétablissement de la Monarchie héréditaire, et gémir amèrement des entraves qui s'opposaient à la réalisation de ses espérances.

Hélas ! les courses multipliées et les épreuves avaient épuisé les forces de notre prélat. Il dut renoncer à prêcher la retraite pastorale de Paris. Quoi de plus ai-

(1) Lettre du 22 octobre 1880.

mable que la manière dont Mgr Sibour le dégagea de sa parole!

« En promettant de prêcher la retraite ecclésiastique de Paris, après les travaux d'une première année d'épiscopat, vous n'aviez consulté que votre cœur. C'est aussi en consultant le mien que je vous délie de votre promesse. Permettez-moi d'y mettre une condition : c'est que vous suivrez scrupuleusement les prescriptions de la science. Vous ne vous appartenez pas ; vous appartenez à Dieu et à l'Église de Nîmes. Or, vous ne pouvez pas, consciencieusement, compromettre la chose de Dieu et de l'Église... (1). »

C'est uniquement pour obéir à cette voix de la conscience, que Mgr Plântier se décida à aller aux Eaux-Bonnes. Là, il retrouva sa *cellule des Chartreux*, et, autant que possible, il vécut « loin du bruit, du pêle-mêle et des hasards inséparables d'un séjour aux Pyrénées (2). » Il ne cessa pas néanmoins de s'occuper de son diocèse, et il n'y eut pas un détail d'administration qu'il tînt pour indifférent.

Une noble sollicitude le suivit aux Pyrénées : il fallait achever au plus tôt le tombeau dans lequel reposait son vénérable prédécesseur devant la chapelle du cimetière. L'humilité avait fait choisir cette place à Mgr Cart : il voulait être foulé aux pieds par tous ceux qui visiteraient ce sanctuaire. Mais la reconnaissance publique lui érigea un sépulcre digne de ses vertus, et c'est le gracieux monument que l'on admire au cimetière de Saint-Baudile. La souscription ouverte par l'initiative du R. P. d'Alzon n'étant pas encore close, Mgr Plantier fut heureux de s'y associer pour une somme importante.

(1) Lettre du 12 mai 1856.

(2) Lettre à M. Boucarut, 13 juillet 1856.

Un autre monument venait d'être élevé à la mémoire de Mgr Cart. M. l'abbé Besson, supérieur du collège Saint-François-Xavier, à Besançon, n'avait pas eu besoin d'une année pour écrire la vie de ce saint compatriote, et signaler ses nobles exemples à l'admiration de la postérité, avant de venir lui-même les reproduire au milieu de nous. Qu'il veuille bien nous permettre d'insérer ici la lettre qu'il adressait à Mgr Plantier, pour lui faire hommage de son livre :

« MONSEIGNEUR,

« Votre prédécesseur, de si douce mémoire, a laissé en Franche-Comté tant de souvenirs qu'un de ses compatriotes n'a pu résister au plaisir de dire ce qu'il en avait appris. Tel est l'objet du livre que j'ai l'honneur de vous offrir. Je souhaite qu'il vous soit agréable, et que le chef du clergé nîmois y trouve une preuve de l'estime que nous avons conçue, dans notre diocèse, pour les prêtres de Mgr Cart. C'est aussi pour moi un véritable honneur que de trouver l'occasion d'offrir à l'un des princes de l'éloquence chrétienne le tribut de ma sincère admiration. En le déposant aux pieds de Votre Grandeur, je la prie d'agréer mes remerciements pour le plaisir que j'ai éprouvé, en lisant ses conférences et ses instructions pastorales. Ce sont des jouissances dont le prêtre et l'homme de lettres sentent également le prix, parce qu'ils y trouvent un égal profit pour l'intelligence et pour le cœur. Je suis, avec une vénération profonde,

« Monseigneur,

« de Votre Grandeur

« Le très humble et très obéissant serviteur.

« L. BESSON, prêtre (1). »

(1) Lettre du 10 mai 1856.

Plus heureux que Mgr Plantier, Mgr Cart allait revivre dans des pages immortelles. Une autre plume devait encore se faire un devoir de raconter l'histoire de ce saint prélat, et l'on pouvait être assuré qu'elle trouverait des accents d'éloquence, puisqu'elle voulait « se tremper dans les larmes » (1).

(1) *Vie de Mgr Cart*, par M. l'abbé Azaïs. Ces derniers mots furent dits par ce digne prêtre au saint évêque, quelques jours avant sa mort.

CHAPITRE X



CLERGÉ DIOCÉSAIN. — PIÉTÉ ET SCIENCE ECCLÉSIASTIQUES. — LETTRE PASTORALE SUR LA PHILOSOPHIE. — ÉTUDES DU GRAND SÉMINAIRE.

Soins que prend Mgr Plantier des progrès de la piété parmi ses prêtres. — Retraites pastorales : exemples qu'il y donne ; commerce intime avec les retraits. — Prix qu'il attache à la science. — Conférences ecclésiastiques. — Conseils de l'évêque : Il faut savoir, savoir ce qu'il faut, savoir comme il le faut. — La science des temps. — Mgr Plantier traite lui-même les sujets des conférences pour exciter le zèle de son clergé. — Noble émulation. — Examens des jeunes prêtres. L'évêque les préside et y recueille des notes. — Mandement sur cette question : *Sommes-nous ennemis de la philosophie ?* — Importance capitale de cet écrit. — Comment il fut apprécié par l'Épiscopat. — Joie qu'en ressentit le P. Gratry. — *Le grand siècle philosophique.* — Les études au grand séminaire de Nîmes. — Surveillance exercée par Mgr Plantier. — Dominicales. — Examens semestriels. — Vocations ecclésiastiques.

Le premier objet de la sollicitude épiscopale doit être, sans contredit, le clergé diocésain. L'évêque en est le père : il doit en être le guide et l'exemple. La science fleurit-elle dans ses rangs ? La piété y est-elle en honneur ? Le zèle y est-il éclairé, pratique, persévérant ? Les abus n'y font-ils pas quelquefois oublier les règles, et les choses extérieures, les obligations intimes ? Mgr Plantier ne cesse point de se poser ces questions, et ses premières circulaires administratives nous apprennent comment il entend les résoudre.

Des retraites pastorales annuelles auront pour fin de ranimer ou d'entretenir l'esprit ecclésiastique. Là, l'évêque donnera l'exemple du recueillement, de la gravité, de la ponctualité aux exercices ; les soins de sa santé ne lui feront omettre ni l'examen particulier, ni la récréation commune. Si le prédicateur ne se charge pas de la méditation, c'est lui qui la fera, et la journée commencera dans une sainte ferveur, qui s'écoulera du cœur de l'évêque dans celui de ses prêtres. La conférence de deux heures lui fournira l'occasion de donner des règles d'administration, auxquelles viendront s'ajouter des vues élevées sur la dignité sacerdotale ou sur la situation de l'Église. Pour faire pratiquer les choses les plus ordinaires, il aura soin de rappeler qu'elles sont l'accomplissement de grands devoirs; car tout est noble dans le service sacerdotal, et la beauté de l'Église dépend de la perfection que l'on porte dans les moindres détails du saint ministère.

Ces assemblées donnaient à Mgr Plantier l'occasion de voir ses prêtres dans l'intimité. Sous l'influence de la prière, il y a dans le cœur je ne sais quelle inclination à s'ouvrir avec plus d'abandon et de sincérité. De là un échange touchant de confidences entre le bon prélat et ses coopérateurs. Ceux-ci lui exposaient les entraves que rencontrait leur zèle, les mécomptes que l'ingratitude semait sur leurs pas, et quelquefois les blessures secrètes que la faiblesse ou la surprise avait faites à leur vertu. A ces récits, souvent mêlés de larmes, l'évêque répondait par des décisions sages, des encouragements paternels, et la plus miséricordieuse tendresse.

Séparé de ses fils en Notre-Seigneur, Mgr Plantier ne pouvait s'empêcher de leur communiquer les sentiments qu'il avait éprouvés, en s'unissant à eux dans la méditation des choses saintes. Ce qu'il a ressenti au début de son épis-

copat, il le ressentira jusqu'à la fin, et, pour connaître ses dernières impressions, il suffit de savoir en quels termes il exprimait les premières. Il écrivait le 27 octobre 1856 :

« Le jugement, a dit l'Esprit-Saint, habite dans la solitude, et le silence fait éclore le culte et l'amour de la justice (1). Nous avons fait l'expérience et recueilli le fruit de cette grande promesse, dans la retraite ecclésiastique d'où nous sortons à peine. Au sein du recueillement où nous étions plongés, nous avons senti nos illusions s'évanouir, nos idées se rectifier, toutes choses s'éclairer d'un jour plus pur, si ce n'est pas entièrement nouveau, Dieu devenir enfin le soleil de nos âmes, et nous parler intérieurement, comme il parlait autrefois aux prophètes, dans les muettes profondeurs des déserts. Sa lumière, en éclatant avec plus de vivacité dans nos esprits, nous a fait mieux comprendre et la beauté de la perfection qui nous est prescrite, et la distance plus ou moins considérable qui nous en sépare ; sa beauté nous a saisis, la distance qui nous en sépare nous a comme aiguillonnés, et, sous cette double impression d'attrait et de sainte émulation, nous nous sommes pris à marcher d'un pas plus résolu vers ce faite de vertu où nous devons atteindre, et où Dieu lui-même nous attend : *Cultus justitiæ silentium*.

« Avec l'amour de la justice, nous avons trouvé dans la retraite les plus suaves délices de la charité. Nos âmes ne s'étaient réunies en Dieu que pour mieux se verser les unes dans les autres. Il nous a semblé que nous lisions dans la vôtre, devenue comme un livre sans voile ; nous vous avons ouvert la nôtre sans réserve, et, grâce à la sincérité de ces effusions mutuelles, grâce à la simplicité, si transparente et si affectueuse, qu'elles ont fait présider à nos communications réciproques, nous avons largement

(1) Isai. xxxii, 16 ; xxii, 17.

goûté pour notre part cette douceur que le Psalmiste suppose attachée pour des frères au bonheur de se trouver ensemble. Une rosée mystérieuse est descendue sur notre cœur pour le rafraîchir; je ne sais quel parfum secret l'a pour ainsi dire embaumé, et dans la joie que nous causait l'intimité de nos contacts avec notre grande famille sacerdotale, nous avons puisé comme un surcroît de vie et le germe d'une bénédiction qui nous semble devoir être éternelle (1).

« Nous aimons à rappeler ces impressions, nos vénérés coopérateurs, parce qu'en évoquant leur souvenir, nous croyons voir renaître les jours trop tôt évanouis que nous avons passés avec vous dans notre grand séminaire, asile béni, où vous étiez venus en si grand nombre renouveler la ferveur de votre âme comme l'aigle renouvelle sa propre jeunesse (2). »

C'est, en effet, à ces retraites annuelles qu'il faut attribuer la régularité et le courage dont le clergé de Nîmes donna l'exemple, parmi les graves épreuves que l'Eglise eut à subir à cette époque. Tous les prêtres ne venaient pas, chaque année, se retremper dans de doux épanchements avec leur Dieu et avec leur évêque, car le séminaire ne pouvait en abriter qu'une partie, et l'intérêt du recueillement et du silence commandait de leur offrir à tous une cellule. Mais ceux qui avaient assisté aux pieux exercices, s'en allaient, sur les divers points du diocèse, communiquer à leurs confrères la ferveur qu'ils y avaient puisée, et leur porter la devise que ne manquait pas de donner l'évêque : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum ; — In spem contra spem.*

Mgr Plantier veillait à ce que pas un de ses prêtres ne se

(1) Psal. cxxxiii.

(2) Circulaire du 27 octobre 1856.

crût dispensé de ces saintes réunions. Il se faisait présenter les listes des retraits, et, quand il remarquait des absences, il adressait de sa propre main les plus tendres reproches aux retardataires et les convoquait pour l'année suivante.

Afin de continuer en quelque sorte ses entretiens spirituels avec son clergé, il eut alors la pensée de publier ses discours de retraites ecclésiastiques. Ainsi l'évêque était loin, mais le maître de la vie surnaturelle, le docteur de l'esprit sacerdotal, était toujours près, avec la sûreté de ses maximes et l'onction de ses conseils.

L'apôtre saint Paul ne se bornait pas à recommander à son disciple Timothée de s'exercer à la piété (1), il lui faisait encore un devoir pressant de la *lecture*, de l'*exhortation* et de l'*instruction* (2). C'est le soin que prend Mgr Plantier, dès son arrivée dans son diocèse. Il veut un clergé savant. Si l'on se passionne difficilement pour l'étude, dans un pays où l'intelligence est vive, la parole facile, et l'âme naturellement éloquente, il faut y vaquer pour faire fructifier les dons de Dieu et répondre aux besoins des temps. Au dix-neuvième siècle les connaissances d'un prêtre doivent étendre leur cercle : l'Écriture sainte, la théologie, le droit canonique ne lui suffisent pas ; il a une large part à faire à l'histoire et à la philosophie, que l'on accuse l'Église de mépriser et de proscrire de son enseignement.

Comme l'évêque de Nîmes pressent le caractère particulier que va prendre la guerre de l'impiété contre l'Église ! Comme il prévoit l'abus qu'on fera bientôt du prestige de la *science* contre la vérité catholique ! C'est la pensée qui lui dicte les graves conseils qu'il donne à

(1) Tim. iv, 7.

(2) Ibid. 13.

ses prêtres, en leur adressant le programme des conférences ecclésiastiques de l'année 1856. Il s'agit pour eux de savoir, mais il importe encore davantage de savoir ce qu'il faut... Leur vocation les oblige d'éclairer et de secourir tous les infortunés qui s'égarèrent ou qui périrent. Il faut avertir ceux que de funestes théories menacent de séduire; mais ce n'est pas assez, il faut pouvoir justifier le cri d'alarme que l'on a poussé. Un prêtre ne peut être utile qu'autant qu'il unit la *science des temps à celle de la doctrine*. Son savoir est une lumière, qui doit guider ou rectifier la marche des peuples, et, pour y réussir, il est indispensable qu'il possède et qu'il expose la vérité, dans une mesure proportionnée à leurs aberrations ou leurs besoins.

« C'est ainsi que saint Athanase approfondit le dogme capital de la divinité du Verbe, pour réfuter plus victorieusement les sacrilèges nouveautés d'Arius. C'est ainsi que, plus tard, le grand évêque d'Hippone, afin de confondre le Pélagianisme, étudie dans ses plus mystérieuses délicatesses la conciliation de la grâce et du libre arbitre. C'est ainsi que, pour accabler la Réforme, Bossuet rassemble tous les témoignages par lesquels l'Écriture et l'antiquité chrétienne établissent l'autorité de l'Église et son inviolable unité. Tous ces docteurs ont été des hommes, disons mieux, des athlètes de circonstance. Ils avaient sans doute appris et savaient la théologie dans ce qu'elle a d'éternel et d'invariable; mais ils l'avaient creusée surtout dans les questions où leur époque avait altéré ou méconnu les enseignements traditionnels; ils parlaient à leurs contemporains un langage propre et spécial; et, grâce à la variété des monuments qu'ils ont élevés sur leur route, on peut suivre une à une les transformations que l'ancien serpent, ce monstre toujours

changeant et toujours immuable, a subies au soleil de chaque siècle.

« Appuyé sur cette conduite, qui pour nous est une règle, nous nous sommes appliqué à toucher, dans les diverses branches du programme, aux questions actuelles. Par exemple, pour le *Traité des Péchés*, nous vous appelons à discuter les rêves désastreux de notre temps sur la nature de l'homme. On a nié sa chute primitive et son état de misère ; on a nié l'existence en lui d'un foyer de convoitises désordonnées. Si quelques instincts mauvais éclatent dans son être, ils n'en germent pas comme un fruit spontané ; la responsabilité de cette dépravation retombe tout entière sur le vice de l'organisation sociale ; qu'on refasse le monde, et l'homme est un dieu. Doctrine aussi stupide qu'elle est périlleuse ! Mais doctrine à laquelle les prosélytes n'ont pas manqué de nos jours ; et ce n'est pas certes leur faute si la société ne s'est pas plongée dans le chaos, pour y revêtir une autre forme, et prouver ensuite que l'homme est complètement bon par essence. Si absurde qu'elle soit, il est à propos de discuter cette théorie, qui sommeille, il est vrai, mais qui peut un jour renaître d'autant plus terrible, qu'elle voudra nous faire expier ses premiers mécomptes. Il en est de même pour d'autres questions que nous avons introduites : elles sont sorties en quelque manière des entrailles de notre époque. Rien de plus sage que de prévoir et de se préparer à combattre les chimères qu'on risque de rencontrer en son chemin.

« Et quand même ces erreurs ne se trouveraient point dans les paroisses qu'on habite, quand même elles n'y pénétreraient jamais, qu'importe ? Il suffit qu'elles existent, il suffit qu'elles outragent la vérité, quelque part que ce puisse être, il suffit qu'elles suscitent des luttes à l'Eglise, sur un point quelconque de ses domaines, pour

que nous devions nous en préoccuper, au fond même des postes les plus obscurs et sur les montagnes les plus inaccessibles à leur contagion. Emprisonner son zèle dans les limites d'un intérêt local, c'est une petitesse indigne d'un prêtre. Rien de ce qui touche l'Église ne doit nous être indifférent ou étranger. Si loin de nous qu'on l'insulte ou qu'on la blesse, chacun des coups dont on la meurtrit, doit retentir en nous-mêmes; et lors même qu'une doctrine de mensonge n'a pas atteint notre troupeau, nous devons encore chercher un plaisir généreux à la broyer, à la pulvériser, ne fût-ce que pour l'offrir ainsi, comme un holocauste de dédommagement et d'honneur, soit à l'auguste épouse de Jésus-Christ, soit à la vérité dont elle est l'incorruptible dépositaire et l'infailible interprète (1). »

L'éminent prélat ne se bornait pas à signaler à l'attention de ses prêtres l'importance et l'opportunité des études qu'il allait leur demander. Il leur indiquait à quelles sources ils devaient puiser leur science; même pour réfuter les erreurs contemporaines, il les engageait à remonter aux auteurs anciens. Il esquissait d'autant mieux leur portrait qu'il était habitué à vivre dans leur commerce, et à s'inspirer de leur méthode, en même temps qu'à s'enrichir des productions de leur génie. Il signalait chez eux une qualité rare aujourd'hui: la mesure.

« Nous avons eu le tort des époques de médiocrité. Nous avons faussé le caractère des doctrines, en même temps que nous avons abaissé l'objet de nos préoccupations; au lieu d'agiter avec calme les questions, nous les avons débattues avec violence, et dans l'emportement de notre zèle, nous avons essayé de changer leur nature. De l'état d'opinion, nous les aurions volontiers fait passer à l'état de dogme; plutôt que de laisser à leur égard une

(1) Circulaire sur les conférences ecclésiastiques, 25 mars 1865.

liberté de refus ou d'acceptation que Rome et l'Église tolèrent, si elles ne la consacrent pas, nous les avons presque données pour aussi obligatoires et inviolables qu'un article de foi, si bien qu'on ne pût les admettre sans remplir un devoir de conscience ni les repousser sans mériter l'anathème. »

Ces conseils de prudence, ce respect pour les opinions, cette réserve dans la controverse n'étaient pas une nouveauté sous la plume de Mgr Plantier. Nous avons vu qu'il en faisait la matière de pressantes recommandations dans ses retraites pastorales, et qu'il les avait pratiqués dans la chaire de Notre-Dame.

Le clergé du diocèse se mit à l'œuvre avec autant d'intelligence que de docilité. Les questions proposées devinrent l'objet de toutes les conversations ecclésiastiques. Il y eut dans les presbytères moins d'heures perdues, et moins de livres poudreux. La charge de secrétaire des conférences, écartée jusqu'alors comme un fardeau, fut briguée en beaucoup d'endroits comme un honneur. Cette émulation bien légitime contribua à former une élite de prêtres studieux et instruits, qui portèrent dans leur enseignement pastoral les connaissances qu'ils avaient acquises, et surent parler la langue de la controverse catholique en même temps que celle de l'Évangile.

Aussi, l'année suivante, Mgr Plantier eut le bonheur de constater que son appel avait été entendu, et que les conférences avaient pleinement réalisé ses vœux. « Quand il s'agit de nobles choses, disait-il, on n'a jamais trop de confiance en vous... Vous avez noblement accompli votre tâche. »

Pour récompenser ses prêtres de leur obéissance, et leur prouver qu'il savait joindre l'exemple à la parole, il traita lui-même toutes les questions des conférences de

l'année 1856, dans une lettre pastorale qui avait près de cent pages. Il abordait les questions les plus difficiles avec une aisance de discussion, une sûreté de doctrine, une clarté d'exposition et une plénitude de lumière, telles qu'on en trouve rarement chez les meilleurs théologiens. Ce travail donna au clergé une haute idée de la science de son évêque. Il ne savait pas seulement dire, il avait encore le secret de penser, et la langue de saint Thomas ne lui était pas moins familière que celle de Bossuet et de Massillon.

On ne manqua pas d'observer que cet énorme travail n'avait pu être composé qu'après une longue et accablante tournée pastorale, au milieu des chaleurs tropicales, qui étaient une épreuve redoutable pour la santé du nouveau prélat. Il accomplissait donc la résolution qu'il avait prise au moment de son sacre, de veiller à l'honneur de la doctrine sainte (1).

L'année suivante, Mgr Plantier revient sur ce grave sujet. L'élan vers la science ecclésiastique ne s'est pas assez soutenu. Il ne faut pas laisser croire que les occupations du ministère soient incompatibles avec l'habitude de l'étude, comme si elles avaient manqué à ces grands docteurs, à ces hommes éminents. qui nous ont laissé, dans leurs volumineux écrits, les témoignages d'une érudition variée, fruit impérissable d'un travail opiniâtre. On ne peut pas oublier que, si les *lèvres du prêtre doivent être depositaires de la science* (2), cela est vrai surtout dans les siècles d'erreur, et dans un diocèse où l'hérésie s'est introduite à la faveur de l'ignorance.

Aussi l'évêque ne craint pas, pour stimuler le zèle de son clergé, de signaler les procès-verbaux en retard, et d'expri-

(1) V. Circulaire n. 16, 14 juillet 1857.

(2) Malach., 11-7.

mer l'espoir que les oublis seront bientôt réparés d'une manière éclatante (1). Il faut que la persévérance entre dans l'amour de l'étude, et que la première ardeur ne soit pas une étincelle passagère, mais un feu durable. Le savant prélat reprend, au mois de juillet 1858, l'examen des travaux de l'année précédente. Il les a lus en entier, au milieu de ses immenses occupations, pour se rendre compte du genre adopté par les secrétaires ; il insiste sur la méthode dans l'exposé des questions, et il fait un magnifique éloge du *syllogisme* et de l'*enthymème* : ces *grandes armes* de la dialectique, ces magnifiques et fécondes formules qui résument les lois du raisonnement, comme les découvertes de Képler et de Newton résument la mécanique du monde. On a étendu le cercle des démonstrations, et on a rencontré le secret de s'approprier les éléments d'apologétique, fournis par les récentes découvertes de la science dans ce qu'elle a de sérieux et de positif. C'était comprendre cette auguste souveraineté que le moyen âge attribuait si justement à la théologie, et qui subordonnait à ses enseignements comme à ses besoins toutes les branches des connaissances humaines (2); mais le style laisse à désirer dans le développement de l'idée et la propriété de l'expression. Le savant prélat insiste sur les soins qu'il faut donner à son style ; il connaît l'art d'écrire et sait par sa propre expérience ce qu'il coûte d'efforts aux plus grands esprits (3).

Cette critique est suivie d'un volumineux travail sur toutes les questions du programme des conférences. Mgr Plantier les approfondit et les expose comme il ferait une leçon de théologie. Nous signalerons en particulier

(1) Circulaire du 21 mars 1858.

(2) Lettre pastorale du 3 juillet 1858.

(3) Ces idées ont été récemment développées dans l'immortel e *Encyclique Æterni Patris*.

l'étude qu'il fait des vertus naturelles : ce sont des principes de grandeur pour l'homme ; mais qu'est-ce, en vérité, que cette noblesse à côté de celle dont il est redevable aux vertus surnaturelles ? Pour établir cette prééminence de la grâce, l'évêque n'écrit pas une simple page de théologie, il fait un véritable discours où déborde l'éloquence. Remarquons enfin que parmi les questions soumises à l'étude des prêtres, les unes ont un intérêt général, les autres, un intérêt en quelque sorte diocésain. Ainsi il faut examiner si un protestant peut faire un acte de foi divine à l'autorité de l'Écriture, la première fois qu'on la lui présente.

Pourquoi avons-nous tant insisté sur cette matière ? C'est que l'évêque de Nîmes lui reconnaissait la plus grande importance : « Oui, disait-il à ses prêtres, à la fin de la circulaire que nous avons déjà citée, un de nos vœux les plus chers, c'est que vous soyez saintement jaloux de la gloire de vos conférences, parce que les conférences elles-mêmes sont une gloire de l'Église... C'est un aiguillon saintement opiniâtre, qui s'attache à chacun de vous jusqu'à la tombe, pour vous presser de multiplier sans cesse vos lumières, afin d'agrandir et de féconder sans cesse votre influence. C'est un moyen efficace de fixer un objet d'étude à notre esprit. Laissé à lui-même, il éparpillera son attention et, par cela même, ses forces en pure perte. Soumis au programme des conférences, il suivra une marche sûre, régulière, embrassant, sous la conduite de l'obéissance, le cercle entier des connaissances ecclésiastiques. Les études du clergé sont appauvries par la fantaisie et le caprice ; elles seront soutenues par la discipline. Au milieu d'un siècle dont l'orgueil essaie en vain de couvrir la médiocrité, mais qui va tout peser, tout juger au nom de la science, il faut restaurer cette forte science, dont nos pères eurent le secret, et dont la chaîne est

rompue. Toutes les routes qui peuvent nous conduire à ce résultat, doivent nous être chères; et, puisque les conférences sont capables d'y contribuer, allons-y chercher cette étendue de connaissances, cette formule de doctrines, cette noblesse scientifique, dont nos aînés furent en possession, pour le triomphe de l'Église et l'honneur de Dieu (1). »

Jusqu'à la fin de sa vie, le docte prélat fit des conférences ecclésiastiques un des devoirs les plus importants de son clergé, et une des sources de la science sacerdotale. Plus de vingt circulaires eurent pour objet tantôt de féliciter les prêtres de leur fidélité à l'étude, et tantôt de ranimer leur zèle par des considérations de conscience, et par la vue des graves périls que leur suscitaient la diffusion des erreurs et l'affaiblissement de la foi.

Plein de sollicitude pour faire observer les règlements relatifs aux conférences, et entretenir dans son clergé une ardeur unanime pour l'étude, Mgr Plantier fit des examens annuels des jeunes prêtres une épreuve capitale. Ils avaient lieu d'ordinaire au mois de juillet, et, malgré les chaleurs qui règnent dans notre pays à cette époque, il ne manquait jamais de les présider lui-même. C'était dans son palais épiscopal que les jeunes prêtres étaient appelés à les passer. Le prélat ne souffrait pas qu'ils parussent oublier ni la méthode scolastique, ni l'usage de la langue latine, ni l'exercice si salutaire de l'argumentation. Il aimait à se rendre compte des progrès de leur esprit, et s'il rencontrait dans leurs réponses la trace de recherches courageuses, entreprises dans les ouvrages des grands théologiens, et particulièrement dans saint Thomas, il applaudissait à ces efforts, et portait la condescendance jusqu'à donner aux

(1) Loco citato, *passim*.

jeunes prêtres des conseils détaillés de direction, autant pour assurer le fruit de leurs veilles que pour les encourager.

Il portait une attention particulière à l'exercice de la prédication. Les notes qu'il prenait sur le mérite littéraire des jeunes prêtres et leur science ecclésiastique, déterminaient les choix qu'il faisait ensuite pour les postes élevés du diocèse. Ce fut la sanction ordinaire des examens. La présence de l'évêque ne contribuait pas peu à rendre leur préparation sérieuse, et, par cela même, à provoquer l'amour du travail parmi les jeunes prêtres, trop enclins à enfouir dans la paresse des talents capables de rendre à l'Église les services les plus signalés.

C'est au grand séminaire que le prêtre commence à s'instruire, c'est là qu'il fait un apprentissage sérieux de la réflexion. Mgr Plantier le savait d'autant mieux qu'il avait enseigné, pendant de longues années, l'Écriture Sainte aux jeunes théologiens de la maison des Chartreux. Aussi, dès son arrivée à Nîmes, quel empressement à s'informer de l'état des études à son grand séminaire, des auteurs qu'on y suit, des divers moyens adoptés pour élever l'enseignement au niveau des besoins actuels ! Il se fait présenter le programme des leçons de chaque professeur, et il exige qu'on introduise dans l'enseignement la méthode scolastique, qu'il vient de recommander à tout le clergé, et que l'on accorde une grande place à l'argumentation.

Le cours d'Écriture Sainte était réuni au cours d'Histoire ecclésiastique. Ils seront désormais séparés, et on ajoutera au premier un cours d'Hébreu, qui en est le complément, sinon la base nécessaire. Le professeur qui sera chargé de ce cours, le fera selon les méthodes et avec la science qu'il apporte de Rome, où son évêque lui a ménagé tout ensemble les faveurs de l'État et la bienveillance

des savants les plus considérables de la Ville Éternelle. S'il faut procurer au séminaire une bibliothèque de livres rares et coûteux pour cet enseignement nouveau, la générosité de l'évêque y pourvoira.

Ce n'est pas assez d'étendre et de préciser le cercle des études, il importe de pouvoir juger de leurs progrès ; on a des maîtres capables, a-t-on aussi des élèves laborieux ? Pour s'en convaincre, Mgr Plantier allait, tous les dimanches, présider un examen au grand séminaire. Quel que fût le temps, et quel que fût aussi l'état de sa santé, il sortait à pied de son palais, à six heures moins un quart, et traversait une grande partie de la ville, accompagné de son seul secrétaire. Arrivé à la salle des conférences, il interrogeait, écoutait, discutait, argumentait, et cette trop courte séance faisait briller la science de l'évêque, si elle ne mettait pas toujours en relief celle des élèves. La réponse faite par le prélat à quelque difficulté était la solution définitive, que chacun s'empressait de recueillir pour la substituer à celle de l'auteur, moins complète ou moins claire. Cet exercice ne laissait pas que de fatiguer Mgr Plantier, surtout pendant les rigueurs de l'hiver ; mais il n'y a renoncé que dans les dernières années de sa vie et avec la plus grande peine.

Il n'a jamais manqué de présider les examens semestriels, et d'exiger qu'ils fussent suivis de la soutenance de deux thèses. Ces épreuves avaient toujours pour lui le plus vif intérêt, et il intervenait dans l'argumentation, avec une sorte d'élan, qui faisait éclater la subtilité de son esprit et son talent à parler la langue latine. Rome sera toujours la source de la science sacrée, en même temps que celle du véritable esprit ecclésiastique. Aussi Mgr Plantier secondait les ecclésiastiques disposés à suivre les cours du collège romain, et il leur ouvrait volontiers les portes de Saint-Louis des Français ou du séminaire de Sainte-

Claire. La mort ne lui a pas permis de fonder des bourses dans ce dernier établissement, mais il en avait le dessein.

Grâce à ces mesures et à ces exemples, le séminaire de Nîmes devint comme une ruche laborieuse. Chaque chaire entendit des leçons approfondies, plus étendues et plus autorisées que celles que les élèves trouvaient dans leurs livres. Les recueillir et en garder soigneusement le texte, ce fut leur premier soin. Mais ils eurent bientôt l'avantage de les lire, dans des ouvrages justement estimés, et le diocèse tout entier s'associa à cette joie bien légitime (1).

L'évêque de Nîmes n'avait pas seulement à relever les études dans son grand séminaire, il lui fallait surtout le remplir. Nous avons vu qu'il n'y avait trouvé en arrivant que 57 élèves, y compris les élèves de philosophie. Il avait gémi de cette disette, comme s'en affligera plus tard, avec tant de cœur et de raison, son illustre successeur. A quelles causes tenait-elle? C'est un mystère que la sagesse humaine ne pourra jamais expliquer à fond. On en aurait peut-être quelque idée en observant, avec un illustre penseur, que si, « dans l'ancienne loi, la tribu sacerdotale se perpétuait par la

(1) Voici les ouvrages publiés par les directeurs du grand séminaire, pendant l'épiscopat de Mgr Plantier :

1° *L'Archéologue chrétien*, ou Cours élémentaire d'archéologie catholique, par M. l'abbé Gareiso, supérieur du grand séminaire de Nîmes, 2 volumes in-8°.

2° *Compendium theologiæ dogmaticæ*, auctore Teissonnier, Theol. dogm. Prof., 4 vol. in-12.

3° *Précis d'Introduction à l'étude de l'Écriture Sainte*, par M. l'abbé Gilly, prof. d'Écriture Sainte, 3 vol. in-12.

4° *Cours d'Histoire ecclésiastique*, par M. l'abbé Rivière, prof. d'Hist. ecclés., 4 vol. in-8°.

5° *Le Guide du jeune prêtre au tribunal de la Pénitence*, par M. l'abbé Léger, 1 vol. in-12.

6° *Le Guide du prêtre dans l'administration spirituelle et temporelle de la paroisse*, par le même auteur, 1 vol. in-12.

voie de la naissance charnelle, elle se perpétue, sous la loi de grâce, par une naissance spirituelle qui se nomme vocation... Il faut donc, avant tout, que Dieu choisisse, dans chaque pays, un certain nombre d'enfants, et qu'il les marque du sceau de leur sacerdoce futur, pour que chaque diocèse fournisse, proportionnellement à sa population, le contingent qui lui est assigné, dans les décrets de Dieu, pour le recrutement de cette milice universelle qui combat en tous lieux pour la conquête des âmes (1)».

Quoi qu'il en soit, Mgr Plantier dut presser son clergé de former des élèves pour les séminaires, et leur donner à cet égard des conseils qu'il est utile de rappeler, parce qu'ils sont de tous les temps et de tous les pays. Dans la circulaire mentionnée ci-dessus, après avoir rétabli la caisse de retraite pour les prêtres âgés et infirmes, il ajoute :

« Si nous devons préparer avec sollicitude des secours pour les prêtres que les années ou les souffrances contraignent à se retirer du ministère, nous ne devons pas travailler avec moins d'intérêt à susciter et à former des successeurs, qui puissent les remplacer dans les postes qu'ils auront laissés vacants, et y continuer le bien accompli par leur zèle. Tel est précisément le but de nos séminaires : c'est la pépinière où se recrute le sacerdoce. Mais nos séminaires eux-mêmes, pour se peupler, ont besoin que MM. les Ecclésiastiques de paroisses veuillent bien leur envoyer des élèves, après les avoir dégrossis et façonnés pour les premières études. Beaucoup de curés ou succursalistes ont du temps dont ils peuvent disposer. Qu'ils prennent, pour remplir ce vide de leurs journées, des enfants de choix et pour l'intelligence et pour la piété, et même, s'il est possible, pour la position de leur famille ;

(1) Mgr Gerbet, *Œuvres pastorales*, t. 1, p. 161.

qu'ils examinent s'il existe en eux quelques signes annonçant qu'ils sont appelés au sacerdoce. S'ils en découvrent, ils leur enseigneront les éléments du latin, du grec et des diverses connaissances qui, dans l'instruction secondaire, sont l'objet des classes inférieures. Nous autorisons même leurs maîtres à les pousser jusqu'en quatrième inclusivement. Alors on pourra les présenter dans nos maisons ecclésiastiques, qui les recevront avec reconnaissance, tandis que les parents se réjouiront par là d'une économie considérable faite sur l'éducation de leurs fils.

« Un fait consolant d'expérience nous détermine à conjurer, avec un redoublement d'ardeur, MM. les Ecclésiastiques de nous rendre ce service : c'est que les jeunes gens formés ainsi par MM. les Curés ou Vicaires sont ordinairement les meilleurs séminaristes : les meilleurs par la régularité de leur conduite, les meilleurs par la fermeté de la vocation, les meilleurs enfin par le talent et les succès. Le plus souvent ils commencent par être la joie de leurs maîtres, l'ornement de nos séminaires, et plus tard ils sont comme la fleur du clergé de tout un diocèse.

« Vous-mêmes qui les formerez, N. T. Chers Coopérateurs, avant ces dédommagements lointains, vous trouverez avec ces jeunes élèves des compensations immédiates de vos peines. Par là vous ferez disparaître l'ennui de la solitude et les périls de l'inaction ; par là vous vous procurerez des enfants de chœur pour vous servir à l'autel, et mêler quelque éclat de plus au culte divin dans vos paroisses ; par là vous entretiendrez ou vous ressusciterez en vous une certaine mesure de connaissances, qui trop souvent s'effacent devant le double tourbillon du temps et des affaires ; par là vous attirerez sur vous et vos peuples, non seulement les bénédictions de votre évêque, mais celles même de Dieu : il vous

récompensera tous, pasteurs et fidèles, des efforts que vous aurez tentés en commun pour faire présent de quelques prêtres à son Église. »

Nous avons remarqué l'importance que l'évêque de Nîmes donnait à la philosophie, dans les programmes d'études qu'il adressait à son clergé. Il voulait ainsi le rendre attentif aux graves vicissitudes par lesquelles passait la controverse catholique.

Dix années s'étaient écoulées depuis qu'il avait dénoncé les erreurs du rationalisme dans la chaire de Notre-Dame. On a vu qu'il avait soigneusement distingué la dignité de la raison humaine des abus commis en son nom par l'école éclectique. La polémique religieuse s'était exercée sur le même objet. Elle avait rendu hommage à la force de la philosophie, et signalé les services que son usage bien réglé peut rendre à la cause de la foi. Il est vrai que l'école traditionaliste continuait à s'agiter pour opposer aux démonstrations rationnelles l'autorité du *sens commun*. Née à une époque d'exagération, elle sapait le fondement de la foi elle-même, sous prétexte d'abaisser l'orgueil de l'esprit humain. Les écrivains qui la représentaient, possédaient les qualités des grands philosophes ; mais ils avaient le tort de se séparer de tout l'enseignement scolastique du moyen âge ; et c'est bien d'eux qu'on pouvait dire que, dédaignant le patrimoine de la sagesse antique, ils aimèrent mieux édifier à neuf qu'accroître et perfectionner le vieil édifice, projet certes peu prudent, et qui ne s'exécuta qu'au grand détriment des sciences.

En effet, sans parler de la funeste influence que ce système exerça sur l'enseignement de la philosophie et de la théologie dans nos séminaires, il fournissait un prétexte aux récriminations des libres-penseurs contre l'Église. Ce n'était pas assurément l'amour de la vraie philosophie qui inspirait à ceux-ci un zèle si admirable

pour revendiquer les privilèges de la raison. Au fond de leurs plaintes, se cachait assez mal le dépit qu'ils ressentaient, de ce que leurs utopies avaient été signalées par l'Église à la juste dérision des véritables philosophes. Voilà le motif du reproche qu'ils adressaient aux catholiques d'être *les ennemis de la philosophie* !

Mgr Plantier crut devoir le relever dans une lettre pastorale demeurée célèbre. L'évêque complétera ainsi l'œuvre du conférencier de Notre-Dame. Sa parole aura plus d'autorité, et elle arrive bien à propos. La lutte va devenir plus sérieuse et plus générale entre la libre-pensée et l'Église; elle se portera sur le terrain philosophique : c'est là qu'il faut la suivre.

L'évêque de Nîmes ne veut pas que l'on confonde sous une même dénomination tous les efforts de la pensée humaine. Toute philosophie ne mérite pas nos hommages : il y a une philosophie qui fausse son objet et conduit à des conclusions odieuses; mais il en est une qui dirige l'homme vers la vérité. Les grands écrivains de l'Église, les Pères et les docteurs lui ont donné une large place dans leurs écrits; ils l'ont étudiée par eux-mêmes, et quel respect n'accordent-ils pas aux philosophes qui avaient professé les mêmes doctrines qu'eux au sein du paganisme !

« S'il est dans l'histoire de l'Église des noms illustres, ce sont indubitablement ceux de saint Justin, d'Athénagore, de Clément d'Alexandrie, de saint Augustin, de saint Thomas, de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche. Les uns, nés en dehors du christianisme, étaient, avant d'y entrer, philosophes de profession; ils en portaient le manteau, ils en fréquentaient les écoles, quand ils n'en tenaient pas eux-mêmes les chaires. Après le baptême, ils ne cessèrent pas de l'être; mais, au contraire, ils le devinrent avec plus d'éclat, parce qu'ils enseignèrent des doc-

trines plus vraies et plus élevées. Les autres, nés au sein de l'Église, ne s'appliquèrent pas moins à l'étude de la philosophie qu'à celle de la foi. Tous furent, à leur époque, les maîtres de cette science, et nous ne craignons pas d'ajouter qu'ils le sont encore. Saint Augustin nous étonne par la facilité merveilleuse avec laquelle il monte, descend, plane et se joue dans toutes les sphères de la pensée ; c'est dans saint Thomas une façon de procéder géométrique, mais sublime, à force de précision ; Bossuet porte là, comme partout, cette intuition sereine de la vérité et cette simplicité solennelle de langage qui le caractérisent ; Fénelon revêt les abstractions même les plus arides des charmes de la poésie. Mais en tous éclatent la vigueur de la méthode, la fermeté et la suite de la déduction, l'habitude et le besoin de penser par soi-même, la puissance de s'élever des idées de détail à des principes généraux, la sûreté de la logique, la plénitude du bon sens et cette clarté permanente d'expressions qui, dans ces matières, constitue l'attrait principal d'un ouvrage et révèle toujours une intelligence supérieure.

« Autant ces hommes honorent la philosophie par leurs goûts et leurs travaux, autant ils l'honorent en dehors d'eux par leurs sympathies et leurs respects. S'ils rencontrent à leurs côtés des philosophes sérieux et raisonnables, ils les approuvent, les encouragent et les glorifient. C'est ainsi que Descartes fut soutenu par le suffrage et la bienveillance des plus grands évêques de son époque. L'hérésie et les sophistes le persécutèrent, et l'Église le protégea (1). Il n'est pas jusqu'aux philosophes païens que ces maîtres de la sagesse n'aient traités avec égards. Sans

(1) Il n'entrera dans la pensée de personne que Mgr Plantier ait eu, au sujet de Descartes, un autre jugement que celui de l'Église. L'Église honora et défendit l'homme et le savant ; mais elle combattit les conséquences funestes de quelques parties du système.

doute ils en ont compris les erreurs ; ils les ont fait ressortir avec plus de force que personne. Mais, tout en reconnaissant les effroyables naufrages dont les sages antiques ont été victimes, tout en mesurant la profondeur des abîmes où ils sont descendus, on rend justice à leur génie ; on se plaît à signaler et à mettre en lumière les débris qu'ils ont sauvés de la ruine générale où se sont englouties la vérité et la règle des mœurs ; on les félicite des réflexions, des études, des veilles, des voyages qu'ils ont consacrés à la solution des vastes problèmes du devoir et de la destinée, et, tout en témoignant une compassion douloureuse pour les écarts de leur philosophie, on leur sait gré d'avoir été philosophes. On va plus loin, les Docteurs même de la sainteté la plus haute et de l'orthodoxie la plus sévère les invoquent presque comme une autorité. Qui ne sait que saint Thomas, l'Ange de l'École, cet oracle si sûr que l'infaillibilité semble avoir été son privilège, a tiré d'Aristote un immense parti ? A chaque instant, il le cite avec honneur et lui décerne une sorte de royauté (1). Avant lui, saint Augustin n'avait-il pas donné de glorieux éloges à Platon ? Il n'en dissimule pas les aberrations, mais il en rappelle aussi quelques nobles paroles ; il dévoile combien le disciple de Socrate est inférieur au Christ, mais en même temps il montre en lui comme de lointains pressentiments de l'Évangile, réunissant ainsi, dans ses jugements sur ce grand homme, une équité généreuse au courageux et incorruptible amour de la vérité (2). Bossuet, l'admirateur par excellence du grand évêque d'Hippone, nous dirions presque son émule comme génie, si ce n'est pas comme autorité, Bossuet parle à son tour de Platon dans les termes les plus hono-

(1) S. Thom., passim. *Summa theol. Summa contra gentes*, cap. III, 3.

(2) S. Aug., *De civit. Dei*, lib. VIII, c. I, VIII, IX.

rables, et lui qui met ordinairement tant de mesure dans ses expressions, tant de sobriété dans ses louanges, ne craint pas d'appeler l'auteur du *Timée* et de la *République*, « ce divin philosophe (1). »

Ainsi, tout le passé de l'Eglise la justifie de l'accusation que l'on porte contre elle, d'être ennemie de la philosophie; et, plus de vingt ans avant la Bulle *Æterni Patris*, l'évêque de Nîmes exalte dans la suite des siècles les Apologistes chrétiens, et les appelle les véritables ancêtres de la philosophie.

Mais, dans le présent, ne peut-on pas reprocher à l'Eglise de dénaturer l'objet essentiel de la philosophie dans son enseignement? Cet objet s'étend à toutes les questions qui intéressent l'homme dans son origine, dans les conditions de sa vie présente et dans ses futures destinées. L'enseignement de l'Eglise n'a pas restreint son domaine: elle le parcourt dans tous les sens et en pénètre tous les secrets dans les études qu'elle impose à ses séminaires.

« S'il est une étude à laquelle l'Eglise attache de l'importance, s'il en est une qu'elle recommande avec instance aux jeunes lévites qu'elle élève à l'ombre du sanctuaire, c'est la bonne philosophie. Là, elle ne l'ignore pas, l'esprit de réflexion commence à se former; là, le jugement s'exerce, s'aiguise et s'affermi; là, par un travail précieux de démonstration, la raison donne des racines plus profondes et des bases plus assurées à ces vérités fondamentales qu'elle a crues jusqu'à ce jour de confiance, et qui doivent être à jamais pour elle ce que sont le lest, le gouvernail et la boussole pour le navire lancé sur l'Océan. Là, enfin, l'intelligence fait l'apprentissage de cette grande stratégie de la logique qui, bien comprise, bien pratiquée,

(1) Bossuet, *Logique*, liv. I, chap. xxxvii. Mgr Plantier, *Lettre pastorale sur la philosophie*, p. 6 et suiv.

communiqué à l'esprit tant de fermeté dans le vrai, tant de solidité dans le bon sens; tandis que, mal apprise, elle le dévoue par avance, comme une proie désarmée, à toutes les fascinations du sophisme et de l'erreur.

« A ces titres et à mille autres encore, l'Église exige impérieusement que ses ministres futurs passent, pour arriver à la théologie, par cette préparation philosophique. Il est plus d'un diocèse où cette sorte de noviciat dure deux années successives, et encore, après ces épreuves, chacun de ceux qui l'ont fait, doit-il subir des examens sévères, avant d'être admis à poursuivre ses études ultérieures. S'il répond avec succès, il franchit le seuil; s'il ne sait pas, ou bien il est renvoyé dans le monde, ou bien il reprendra, jusqu'à ce qu'il les possède, ces questions sur lesquelles il n'a pu satisfaire (1). »

L'Église protège donc la véritable philosophie, en la faisant entrer dans l'objet des graves études de ses clercs, et la proposant à ses prêtres comme un flambeau. Si vous prenez l'enseignement de l'Église dans une expression plus haute, la voix de l'épiscopat et de Rome, vous reconnaîtrez encore sa sollicitude à l'égard de cette science. Ces deux grandes autorités se sont élevées contre tous les systèmes modernes qui prétendaient être la philosophie, mais qui n'en étaient réellement que le renversement et la négation.

Si de l'objet de la philosophie vous passez à son instrument, c'est-à-dire à la raison, la conduite de l'Église n'est pas moins admirable. Quand il s'agit de la raison, « la question la plus grave qui puisse se poser, est de savoir si par elle-même, par ses seules forces, elle est impuissante, oui ou non, à connaître quelques vérités avec certitude: si elle le peut, la science et la foi sont possibles;

(1) *Ibidem.*

si elle ne le peut pas, elles sont impossibles. Quelle liqueur ferez-vous tenir dans un vase qui tombe en pièces ?

« Pénétrée de l'importance du problème, l'Eglise a protesté contre ceux qui le résolvaient au détriment de la raison, et, pour accomplir cet acte d'énergie, elle a dû faire violence quelquefois à sa plus affectueuse tendresse. Un apologiste avait conquis par d'incomparables triomphes des droits éclatants à son amour. D'un œil sûr, il avait deviné la grande plaie de notre époque, l'indifférence religieuse, et surtout l'indifférence dogmatique ; à l'aspect de cet épouvantable ulcère et de la corruption qu'il introduisait dans le corps social, son zèle de néophyte s'était ému jusqu'à l'exaltation, et sa main s'arma d'un fer à deux tranchants, c'est-à-dire de la philosophie et de la foi, pour arracher la lèpre dont nous étions atteints. Le contre-coup de sa parole fut immense. Jamais peut-être, depuis Bossuet, aucun athlète de la vérité n'avait porté dans la polémique des qualités plus frappantes. Son raisonnement était concis et vigoureux ; à la force de l'idée s'y mêlait souvent, trop souvent peut-être, la puissance d'une incomparable ironie ; chacune de ses argumentations se terminait par un de ces traits écrasants qui font involontairement songer à Pascal. Au lieu de se produire sous des formes arides, cette logique parlait un langage où l'éclat le disputait à la vigueur. Quand surtout elle allait emprunter ses démonstrations à des tableaux de passions ou d'histoire, au caractère d'un homme ou aux ruines d'un peuple, sans que la pensée perdît rien de sa précision, ni la preuve de son énergie ou de sa netteté, le style s'élevait jusqu'à la poésie la plus éblouissante. C'était un génie, dans les œuvres duquel soleil, éclairs, foudres, tempêtes, tout se réunissait dans une solennelle harmonie ; et la France, au bruit de cette voix qui lui semblait un écho

du grand siècle, secoua pour un moment la léthargie qui l'enveloppait comme un suaire.

« Mais bientôt qu'arriva-t-il ? Frappé des écarts où s'est jetée la raison individuelle, depuis l'émancipation protestante aggravée par l'émancipation philosophique, cet autre Tertullien se prend à en désespérer ; des extravagances dont la convainc l'histoire, il conclut qu'elle est frappée d'une impuissance radicale ; qu'elle ne trouve en soi-même ni fondement ni germe de certitude, et qu'elle ne peut savoir avec assurance quelque chose que par le témoignage du genre humain. Ainsi, avant lui, l'on avait divinisé la raison personnelle, et lui, par réaction, l'avait réduite à néant. A l'apparition de cette doctrine, l'épiscopat français s'effraye, parce qu'au-dessous de ce système philosophique, il découvre l'anéantissement de la foi. L'auteur, surpris d'une conséquence qui n'est pas dans ses intentions, et qu'il prétend n'être pas dans ses principes, en appelle des premières défiances qui l'accueillent, au jugement suprême de Rome. Et Rome, après avoir étudié la question, donne droit aux appréciations des évêques ; bientôt un acte solennel annonce ce résultat au monde, et la raison est vengée. Il en coûtait au Saint-Siège de frapper ce coup sur un front orné d'une gloire si légitime, et de proclamer qu'à force d'avoir été vigoureux dans sa lutte en faveur de la vérité, le grand apologiste était allé donner lui-même sur l'écueil d'une fausse théorie, victime en quelque manière de sa bonne volonté. Mais la raison compromise entraînait la ruine de toute certitude ; l'univers était replongé dans le chaos, et, pour prévenir cette catastrophe, l'Eglise, fermant l'oreille aux cris de son amour, dut ne se souvenir que des droits de la vérité, et restituer à l'intelligence humaine ces prérogatives dont la négation devait nous conduire à d'incurables ténèbres (1). »

(1) *Ibidem.*

Quelle juste rigueur, mais quelle affectueuse compassion dans ce regard jeté en passant sur la tombe de Lamennais ! L'Église n'a pas été plus indulgente vis-à-vis d'une autre école, qui avait des affinités avec celle de Lamennais, ni à l'égard des autres écrivains contemporains, que la bonne foi pouvait excuser, mais contre lesquels il fallait défendre jusqu'aux instruments secondaires de la philosophie, c'est-à-dire la méthode.

Mais, dans le cercle immense où peut se jouer notre esprit, quelle liberté l'Église laisse-t-elle au génie humain ? Ici, le savant prélat parle en termes magnifiques des écrivains de talent, prêtres ou laïques, qui ont publié des livres de haute philosophie ; il cite Rosmini, Balmès, Mgr Maret, le P. Gratry ; il fait allusion à MM. de Bonald, de Maistre, Nicolas, et il rappelle, mais avec trop de modestie, les conférenciers qui se sont succédé à Notre-Dame de Paris.

Après avoir vengé l'Église par l'exposition de son enseignement et de sa conduite à l'égard de la véritable philosophie, il convenait de mettre dans tout leur jour les abus de doctrine et les prétentions coupables de ceux qui se donnent comme les tuteurs de la philosophie indépendante. Mgr Plantier les accuse de déshonorer la philosophie par l'idée qu'ils s'en forment, et la généalogie qu'ils lui attribuent ; d'interpréter et d'éluder la religion ; d'en travestir l'action dans les âmes ; d'abolir le caractère obligatoire de la religion ; de falsifier et de mépriser l'histoire : l'histoire de Jésus-Christ, l'histoire de l'homme, l'histoire de l'Église, et, enfin, d'exagérer les services de la philosophie.

C'est une critique, ferme, claire et complète, de toutes les prétentions de la philosophie rationaliste, qui, puisant ses inspirations dans l'idéalisme allemand, a prétendu imposer aux dogmes révélés les formules de sa vaine

sagesse ; du naturalisme qui, enlevant à la religion l'élément surnaturel, prépare les voies au panthéisme et au matérialisme ; du spiritualisme universitaire, qui a toujours essayé de prendre sa place entre ces exagérations, ne voulant pas se soumettre entièrement au joug de la révélation, et se flattant, néanmoins, de maintenir la raison dans les voies du respect. C'est de ce côté qu'au jugement de l'évêque de Nîmes, la véritable philosophie peut redouter de graves périls. Ses vrais ennemis sont là, et non point dans le sein de l'Église.

Ainsi Mgr Plantier ne répond pas par un plaidoyer timide à cette question : *Sommes-nous ennemis de la philosophie ?* Il ne réclame pas de circonstances atténuantes ; il ne veut pas de compromis. Aux adversaires du catholicisme, il dit : Vous êtes la philosophie de l'erreur ! Vos principes sont une honte pour la raison, que vous prétendez glorifier ; c'est donc un devoir pour nous de vous combattre. Nous le ferons dans l'intérêt même de la philosophie, qui prendra dans nos études le rang et le caractère qui lui appartiennent : celui d'une science libre, la première et la plus noble des sciences humaines, apportant à la science de Dieu le tribut de ses découvertes et l'hommage de sa soumission.

Ce mandement est une date dans les études philosophiques en France. Il marque la transition d'un enseignement vague, incomplet, hésitant, à cette initiative courageuse qui nous a fait remonter le cours des siècles, pour renouer notre chaîne philosophique aux grands anneaux dont elle s'était détachée depuis trop longtemps. Les professeurs de nos séminaires qui lurent cet ouvrage, se dirent que le moment était venu de tenter une grande restauration philosophique. Dans les pages savantes de l'évêque de Nîmes, les uns puisèrent le courage de suivre de vieilles convictions raffermies par leurs études ; les autres trou-

vèrent la lumière, ou tout au moins cette inquiétude qui met en garde contre des erreurs paisiblement acceptées et prépare le triomphe de la vérité.

L'épiscopat fut sensible à l'honneur que faisait rejaillir sur lui cette magnifique apologie de la vraie philosophie par l'évêque de Nîmes. Plusieurs prélats s'empressèrent de lui adresser de chaleureuses félicitations. Nous aimons à reproduire l'appréciation de deux d'entre eux ; elle avait à ses yeux une grande autorité.

Mgr l'évêque de Dijon lui écrivait :

« Laissez-moi vous dire, tout fraternellement, combien je suis satisfait de votre écrit : *Sommes-nous ennemis de la philosophie ?* Vous avez si bien défini et posé la question ; vous avez développé avec tant de lucidité, de franchise et de force, les sentiments de l'Eglise sur ce point important, que tout homme de bonne foi, philosophe catholique ou protestant, doit conclure avec vous qu'en effet l'Eglise a toujours respecté, plus que personne, les droits de la raison humaine et son emploi même dans les matières de la foi. Votre parole est un glaive à deux tranchants, comme celle qui s'échappait des lèvres du Fils de Dieu. Elle frappe et blesse ceux qui nient la raison et ceux qui l'exagèrent.

« J'apprends de temps en temps tous les triomphes que le bon Dieu vous accorde dans votre diocèse, et j'entrevois ceux, bien plus nombreux encore, qu'il vous y prépare. Je l'en remercie du plus profond de mon cœur. Votre tâche est grande et difficile ; mais Dieu, qui vous y destinait, vous a donné tout ce qu'elle réclame : l'élévation de l'esprit, le don d'une parole facile, brillante et solide, et cette bonté, cette tendresse du cœur plus nécessaire encore : *Miscuit utile dulci*. Daigne sa bonté pour l'Eglise de Nîmes vous conserver de bien longues années, et vous

accorder d'y faire tout le bien que vous' désirez (1) !... »

Mgr Landriot, évêque de la Rochelle, ne tint pas à son collègue de Nîmes un langage moins flatteur : « Je descends de chaire, lui écrit-il, et, *pour me délasser*, je viens de lire tout d'un trait votre belle lettre pastorale, que j'ai reçue ce matin. Je vous en remercie, et pour le plaisir qu'elle m'a procuré, et pour les services que vous nous rendez à tous les points de vue. Il était temps de faire entendre la vérité. Vous avez suffisamment touché les imprévoyances et les erreurs de certains catholiques ; peut-être, à côté de ces pages si étincelantes de vie contre le philosophisme moderne, eussé-je désiré quelques traits de plus pour nous dégager de toute solidarité avec quelques-uns des nôtres (2). »

Le P. Gratry avait été très frappé de cette grave publication de l'évêque de Nîmes. « Je viens de lire, lui écrivait-il, le 1^{er} mai 1857, l'importante lettre pastorale sur la philosophie, où vous vengez si décisivement l'Eglise des reproches dénués de sens que lui adresse le rationalisme. C'est vous qui faites la guerre à la philosophie ! Voilà la réponse profondément vraie qu'après vous, Monseigneur, nous devrions tous répéter partout. » Puis le célèbre Oratorien se confond en remerciements sur l'éloge que Mgr Plantier a daigné faire de ses ouvrages. « C'est le plus grand honneur qui m'ait été fait de ma vie, ajoute-t-il. Ce prix académique que vous voulez bien rappeler, n'est rien, comparé aux deux lignes de votre lettre, lignes dont je reste comme ébloui de joie. Je prends une nouvelle résolution de travailler avec un zèle croissant et aussi avec une intention toujours plus pure. »

Quelques jours après, il lui envoie ses deux

(1) Lettre du 13 juin 1857.

(2) Lettre du 12 avril 1857.

volumes sur la *Connaissance de l'âme*, et il lui dit : « Votre travail sur la philosophie, Monseigneur, est un encouragement et une exhortation pour tout le clergé ; comme vous le dites, l'Eglise a créé la bonne et vraie philosophie dans le monde ; après l'avoir créée, elle l'a toujours enseignée. Nous devrions tous nous appuyer de toutes nos forces sur cette conviction, et parvenir à opérer un nouveau siècle philosophique. Si nous le voulions bien, il y aurait un mouvement plus important que celui de Descartes, lequel, au fond, a été un effort pour s'emparer des sciences par la philosophie, en laissant la théologie de côté. Eh bien ! il faut aujourd'hui un effort pour s'emparer de toutes les sciences par la philosophie chrétienne. C'est ce qui constituera le prochain grand siècle intellectuel. Aussi je ne tiens qu'à deux idées, savoir : *la philosophie séparée n'est pas complète ; il faut la philosophie chrétienne, la seule complète ; puis, c'est par la science comparée, par la comparaison de toutes les vérités, que l'homme arrive à la vérité.* Peu à peu, tous les écrivains et penseurs catholiques s'uniront dans ces vérités, et prépareront le prochain grand siècle philosophique. On s'emparera des sciences par la philosophie chrétienne, et ce sera là la grande apologétique nécessaire aujourd'hui. J'espère, Monseigneur, que votre travail sur la philosophie poussera dans cette voie une partie des écrivains catholiques.... (1). »

Le pressentiment du P. Gratry est en train de se vérifier. Nous arrivons à une grande époque philosophique, et c'est le retour à la doctrine des scolastiques, et particulièrement à celle de saint Thomas, qui va élever si haut la science catholique, et faire du XIX^e siècle le siècle des vrais philosophes, tandis que le XVIII^e siècle ne fut que le

(1) Lettre du 20 avril 1857.

siècle des faux sages, dont le seul but était de railler la vérité et de blasphémer contre l'Église, qui en garde le dépôt.

Est-ce en suivant la voie ouverte par l'Encyclique de Léon XIII, que le P. Gratry croyait arriver au grand siècle intellectuel ? N'est-il pas du nombre de ces savants ingénieux qui ont employé à la culture de la philosophie leur induction, leur érudition, ainsi que les richesses des inventions nouvelles ? C'est de leur système que Léon XIII a dit : « Nous comprenons parfaitement que tous ces éléments concourent au progrès de la science ; mais il faut se garder, avec le plus grand soin, de faire de cette induction et de cette érudition le seul ou même le principal objet de son application. On doit en juger de même pour la théologie : il est bon de lui apporter le secours et la lumière d'une érudition variée ; mais il est absolument nécessaire de la traiter à la manière grave des scolastiques, afin que, grâce aux forces réunies de la révélation et de la raison, elle ne cesse pas d'être le *rempart inexpugnable de la foi*. »

Quoi qu'il en soit, il nous est doux d'associer ici au triomphe d'une cause si sacrée deux hommes qui ont eu le mérite d'y travailler à un point de vue différent, mais avec une égale conviction : l'évêque de Nîmes et le P. Gratry.

Vienne au plus tôt le moment où la philosophie française s'orientera vers le port que lui ont montré ces grands penseurs, et que leur ouvre en ce moment, si large, si profond et si sûr, le pape Léon XIII, par son immortelle Encyclique ! Qu'elle ne se contente pas d'être spiritualiste, qu'elle redevienne scolastique pour être pleinement chrétienne. Alors, élevée, agrandie, vivifiée par cette méthode incomparable, elle reprendra sa place dans l'éducation de la société laïque, comme elle la reprend dans la haute édu-

cation ecclésiastique. Elle ne restera plus au rang d'étude purement facultative; elle ne sera plus reléguée parmi les branches mortes, ou tout au moins superflues, des connaissances humaines. On réapprendra l'art de raisonner pour arriver au bonheur de croire. Dieu apparaîtra plus visible, plus maître, plus adorable, dans la magnifique unité de ses œuvres, et l'on verra les intelligences dévoyées remonter vers leur auteur; chaque homme voudra faire dans la société la restauration qui se sera accomplie dans son propre esprit.

Ainsi sera vérifiée la parole prophétique prononcée, au début de notre âge, par un intrépide chrétien, qui fut aussi un vrai philosophe :

« Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, écrivait M. de Maistre, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre à l'édifice auguste dont les plans sont visiblement arrêtés. Comme au temps où les populations tout entières, où les générations successives travaillaient de concert à bâtir leurs cathédrales, maintenant les petits et les grands, les forts et les faibles, les vieux et les jeunes sont appelés à devenir les ouvriers du temple intellectuel. Chaque esprit, chaque science doit la dîme à la religion. La médiocrité des talents ne doit effrayer personne. L'indigent qui ne sème dans son étroit jardin que la *menthe*, l'*aneth* et le *cumin*, peut élever avec confiance la première tige vers le ciel, sûr d'être agréé autant que l'homme opulent qui, du milieu de ses vastes campagnes, verse à flots, dans les parvis du temple, la *puissance du froment* et le *sang de la vigne* (1). »

(1) Ps. CIV, 16; Isaïe, III, 1. *Du Pape*, préface.

CHAPITRE XI

MISSIONS DIOCÉSAINES. — FONDATIONS IMPORTANTES. — PREMIÈRE VISITE GÉNÉRALE DU DIOCÈSE.

Impulsion donnée à la prédication, surtout à la cathédrale. Belle lettre du P. Lacordaire. — Mgr Plantier fait prêcher des missions dans les paroisses importantes, et les clôture lui-même. — Il relève l'éclat du chant et des cérémonies par la fondation d'une maîtrise, justement renommée. — Soins qu'il donnait lui-même aux élèves de cet établissement. — Une fête musicale à Arles. — Première visite générale du diocèse : sujets et forme de ses prédications dans ses tournées. — Images empruntées à la nature : le Pont du Gard. — Leçons fournies par l'histoire. — Les Patrons des églises. — Les vieilles mœurs. — Un seul christianisme vrai. — Le catéchisme. — Sévérité du prélat. — Réponse d'un curé. — Visites à domicile. — Conversation avec les gens du peuple. — Dignité de l'évêque pendant les cérémonies. — Ouations populaires, leur sens et leur utilité. — Rapports avec les prêtres. — Trois ordonnances mémorables. — L'Église souffrante : érection de la célèbre confrérie de Notre-Dame du Suffrage.

La science que Mgr Plantier demandait à son clergé, devait être consacrée à l'instruction des peuples. La vie spirituelle d'un diocèse dépend essentiellement de la manière dont l'enseignement y est donné. Plus la prédication éclaire, touche et ravit les foules, plus les croyances s'affermissent dans les âmes, et plus les mœurs s'élèvent.

C'est dans la chaire de sa cathédrale que l'évêque de Nîmes voulut d'abord faire éclater la puissance de l'Évangile. A peine intronisé, il invite à paraître, au milieu de son troupeau, l'orateur dont l'incomparable éloquence avait un peu fait oublier la sienne, à Paris et à Toulouse.

L'amour-propre n'aurait pas fait ce choix : le désir du bien l'inspira. Voici la belle réponse du P. Lacordaire :

« Sorèze, 19 janvier 1856.

« MONSEIGNEUR,

« Je suis on ne peut plus sensible à votre bon souvenir, et à l'invitation que vous m'adressez par votre lettre du 18 de ce mois. Il me serait très agréable de l'accepter. Mais les fonctions que je remplis actuellement à l'école de Sorèze, et qui ont, à la fois, pour but, la régénération de cette école et la fondation du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique, ne me laissent aucun moyen ni de m'absenter, ni de préparer une station. Il n'est pas même probable que cet état cesse avant de longues années, et, d'ici là, le peu qui me reste de forces aura disparu. Aussi, ma pensée est-elle que j'en ai fini avec la chaire, et que Dieu me veut pour le reste de mes jours dans les emplois obscurs où la Providence m'a placé. Je n'en suis pas moins aux regrets, Monseigneur, de manquer cette occasion de vous obéir et de participer aux mérites de votre apostolat. Du moins, je puis vous féliciter de votre avènement, et vous dire la part sincère que j'y ai prise.

« Dieu, qui vous a conduit, vous soutiendra, et il m'accordera la grâce de vous avoir longtemps pour voisin, après vous avoir eu pour compagnon d'armes dans la chaire de Notre-Dame de Paris.

« Veuillez agréer mes excuses, et l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels je suis,

« Monseigneur,

« de Votre Grandeur,

« Le très humble et très obéissant serviteur,

« F. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,

« des Frères-Prêcheurs. »

Le maître ne vint pas, mais il envoya ses meilleurs disciples; et Nîmes tressaillit sous le charme de cet enseignement qui sondait les plaies de la société moderne, et désignait les remèdes qui pouvaient la guérir. L'abbé Deplace entremêla sa parole, plus classique, plus mesurée, mais non moins éloquente, à celle des Dominicains; le P. Caussette sut les égarer tous, et le P. Félix fit admirer aux Nîmois ce talent d'exposition doctrinale, cet accent de sincère conviction et cette plénitude d'esprit évangélique qui ont signalé son passage dans la chaire de Notre-Dame.

La cathédrale était ainsi, en toute vérité, l'Église mère et maîtresse de toute les paroisses de la ville et du diocèse. Il s'y formait des auditoires qui rappelaient ceux de la mission de 1825. Bien des protestants se glissaient dans les rangs de la foule, pour y recueillir leur part d'édification, sinon pour y laisser leurs préjugés et leurs erreurs. Je ne sais quelle chaude et pure atmosphère de foi et de courage chrétien parut alors envelopper la ville entière, et retremper les convictions du peuple.

Pendant que les maîtres de l'éloquence évangélisaient le peuple de Nîmes, d'autres ouvriers obtenaient des triomphes, non moins méritoires, et peut-être plus durables encore, dans la plupart des villes importantes du diocèse. Nous parlons des missions qui furent prêchées par l'ordre et aux frais de Mgr Plantier, à partir de l'année 1857. Roquemaure commence; Villeneuve, Aramon, Beaucaire, Saint-Gilles, Aiguesmortes, Aimargues, Marguerittes, Remoulins, Sernhac, le Vigan, Bagnols, Orsan, Laudun, Garons, Générac, Milhaud et un grand nombre d'autres paroisses viennent après. L'évêque allait clôturer lui-même ces pieux exercices, donner la communion à des populations entières, et confirmer par l'autorité de ses conseils les enseignements qui avaient renouvelé leur fer-

veur. Les missionnaires Chartreux de Lyon se distinguèrent entre tous les autres par des talents très variés, mis au service du même zèle ; et beaucoup de nos paroisses ont gravé, sur le piédestal de croix monumentales, des noms que le temps effacera, sans pouvoir détruire l'œuvre de régénération spirituelle qu'ont accomplie, pour la gloire de Dieu, ceux qui les portaient.

L'expérience avait appris à Mgr Plantier que les missions donnent un nouvel essor à la vie chrétienne. La nature humaine est ainsi faite, que l'habitude émousse les meilleures impressions : la voix du pasteur le plus vénéré n'est plus, à la longue, aussi pénétrante qu'elle l'avait été d'abord ; il faut que des voix inconnues, qui ont l'attrait de la nouveauté, viennent réveiller ceux que les prênes et les catéchismes eux-mêmes laissent dans un état de torpeur et d'assoupissement. Aussi l'Église s'est-elle attachée à favoriser l'emploi de ce moyen de salut. Les évêques d'Alais se faisaient précéder dans leurs visites pastorales par des Jésuites, qui convertissaient des milliers d'âmes dans nos Cévennes. Cet exemple était constamment présent à la pensée de notre zélé prélat, et l'entretenait dans le dessein d'établir à Nîmes, sur le modèle des Chartreux de Lyon, une maison de prêtres, vivant en communauté, et qui se seraient spécialement consacrés aux missions diocésaines. Une pauvre femme du peuple lui avait remis pour cela une aumône, qui était le fruit de longues années de privations. Puisse ce projet, si cher à son successeur, et si digne de s'ajouter aux créations que multiplie sa sage initiative, être favorisé par d'heureuses circonstances, et aboutir à une prochaine réalisation !

C'est aux premiers jours de l'épiscopat de Mgr Plantier que remonte une fondation inspirée par l'intérêt général de la foi. Habitué aux pompes incomparables du rit

lyonnais, il était humilié du modeste appareil de nos fêtes et de la tenue un peu trop primitive du chœur de sa cathédrale. Il fallait prendre soin du chant liturgique, de la musique religieuse et des cérémonies.

L'antiquité chrétienne lui fournissait à cet égard de beaux exemples. Parmi tous les mérites qu'il admirait avec Bossuet (1) en saint Grégoire le Grand, il distinguait celui d'avoir ouvert une école de chant à côté du trône pontifical, et de s'être fait lui-même le maître des petits enfants qu'il y rassemblait.

« A la suite de ce noble modèle, disait-il, le 16 août 1857, nous avons voulu que la création d'une maîtrise signalât les premiers jours de notre épiscopat, et si, comme saint Grégoire, nous n'avons pu présider aux leçons de cette école naissante, nous en avons suivi les premiers pas avec la plus vigilante tendresse. C'est qu'à nos yeux, ces chers petits enfants avaient à remplir une grande mission par le chant et les cérémonies. »

Cette mission était de porter le peuple au recueillement et à la prière, par la dignité simple et facile avec laquelle ils serviraient à l'autel, par le charme de la candeur empreinte sur leur front. Ils devront plaire, toucher et édifier. On comprendra que leurs anges voient le Seigneur, tant ils seront eux-mêmes bien placés auprès du tabernacle ! En eux, comme dans le jeune Samuel, il y aura du lévite et du prophète, et l'humble part qu'ils prendront au sacrifice, atteindra presque à la hauteur d'un apostolat. Avec quelle suave poésie le prélat exprimait cette idée !

« Le chant achève ce que les cérémonies ont commencé. Il nous souvient qu'un jour, obscur pèlerin, nous étions agenouillé dans la vaste église de Notre-Dame des Ermites, la merveille de ce vieux canton de Schwitz,

(1) Hist. univ., III^e part.

d'où la Suisse entière a tiré son nom. L'office des religieux venait de s'ouvrir, quand une voix d'enfant, mêlant ses mélodies aux accents de l'orgue, se fit entendre sous les voûtes sacrées, qui semblèrent se faire plus silencieuses pour l'écouter : voix céleste, dont l'écho n'a plus cessé de retentir à notre oreille, et dont l'impression, quoique lointaine, laisse notre âme encore tout embaumée d'un parfum qui n'est pas de la terre. C'est que rien ne pénètre comme ces voix d'enfants s'unissant aux harmonies du sanctuaire. Celle d'un grand artiste peut vous ravir, elle ne vous recueille pas ; elle arrache vos applaudissements, elle ne vous rapproche pas de Dieu, parce que, derrière les sentiments artificiels qu'elle exprime, vous croyez souvent entendre gronder des orages et des passions qui les démentent.

« Ce chant, bien des fois, n'est pas sincère, et vous y cherchez en vain ce je ne sais quoi d'onctueux et de virginal qu'on appelle l'accent d'une âme pieuse. Dans la voix d'un enfant de chœur, c'est plus que l'accent de la piété, c'est celui de l'innocence ; au fond de ce timbre si limpide, et dont chaque note est comme une perle de cristal qui tombe, vous apercevez le reflet d'une âme sans tache ; ce qu'elle chante, répond, soit à ce qu'elle est, soit à ce qu'elle éprouve ; on sent que Dieu doit aimer cet hymne s'échappant d'une bouche immaculée ; on y trouve pour soi-même un attrait mystérieux, qui porte à redevenir aussi pur que ce petit ange, et vous rencontrerez bien peu de personnes qui ne rattachent ainsi à la voix d'un enfant, entendue dans quelque une de nos cérémonies saintes, les émotions les plus religieuses qu'elles aient éprouvées dans leur vie.

« Ainsi, mes chers enfants, disait Mgr Plantier aux élèves de sa maîtrise, par votre vocation, vous n'êtes rien et vous êtes beaucoup à la fois ; en officiant, vous évangé-

lisez ; vos chants contiennent une sorte d'éloquence, et nous devons dire que, dès votre première année, vous avez rempli cette grande tâche avec un consolant succès. Vous avez glorifié la cathédrale, en jetant un éclat inusité sur les offices dont elle est le théâtre ; on vous doit d'avoir presque doublé l'affluence des fidèles qui la fréquentent ; de votre exemple est parti comme un branle salutaire, qui s'en va réveiller le zèle pour la splendeur du culte sacré jusqu'aux extrémités du diocèse. »

Ces avantages n'étaient pas achetés trop cher, dans un pays où la Réforme s'efforce de représenter le culte extérieur comme inutile. Ni chant, ni cérémonies, ni parures dans le lieu saint : c'est la marque d'une religion qui n'a tenu compte ni de l'honneur dû à Dieu, ni des nobles inclinations du cœur de l'homme. Elle prétend que le culte doit se renfermer dans la conscience. Ce spiritualisme orgueilleux, qui aboutirait à supprimer les manifestations extérieures de la foi et la majesté des prières publiques, risquait trop de favoriser l'incrédulité et l'indifférence, pour que Mgr Plantier ne songeât point à lui opposer l'éclat des solennités religieuses. Tel fut le but principal de la fondation de la maîtrise.

Afin d'assurer son avenir, l'évêque acheta de ses deniers la maison qu'elle occupe, rue Trélis, et la donna plus tard à la Fabrique de la cathédrale. Celle-ci, du reste, lui avait prêté le concours le plus empressé. « Elle fait preuve, écrivait-il à son vicaire général, d'une admirable délicatesse ; c'est presque trop, vraiment, tant elle est généreuse. Dites à MM. les Fabriciens combien j'ai été sensible à la noblesse de leurs procédés (1). » Il importait de composer un riche répertoire de musique ; il le choisit lui-même, le paya et le fit renouveler vingt fois. Sa bourse

(1) Lettre à M. Boucarut, Eau-Bonnes, 20 juillet 1856.

pourvoyait à toutes les dépenses extraordinaires de l'établissement, et au solde des chantres supplémentaires. Il ne reculait pas devant des sacrifices plus onéreux, pour conserver au chœur de la cathédrale une voix remarquable ou un homme dévoué.

Il mit le directeur de la maîtrise en rapport avec les maîtres de chapelle les plus éminents, à Lyon, à Paris et à Rome ; sa bonté pour les professeurs fut inépuisable. Rien ne coûtait à ces maîtres ; ils se dévouaient avec tant de bonheur au succès de leur œuvre, que bientôt les fêtes religieuses firent briller le talent de leurs élèves, et attirèrent à la cathédrale des foules que son enceinte ne pouvait pas contenir. C'étaient de grands jours pour la ville entière ; nul n'en était plus heureux que l'évêque à qui on les devait ; et s'il est vrai, comme nous aimons à le dire, qu'il y voyait un succès pour l'art religieux, il commençait à s'en réjouir comme d'un profit pour la foi.

Aussi les jeunes écoliers de la maîtrise étaient-ils l'objet de sa paternelle sollicitude. Il les connaissait tous par leurs noms. Y en avait-il parmi eux qui montrassent des dispositions pour l'état ecclésiastique, il bénissait leur vocation, et leur ménageait le moyen de la suivre. Il recommandait de cultiver le talent de ceux qui avaient du goût pour l'orgue, et c'est là que nos principales églises trouvèrent plus tard des maîtres de chapelle non moins habiles que chrétiens. Pour juger du mérite des voix et en modifier quelquefois le caractère, il faisait venir les enfants dans son palais, et se condamnait à les exercer au chant pendant des heures entières. On doit lui appliquer ce qu'il a dit lui-même à la louange de saint Grégoire le Grand : « Rien ne l'empêchait de se livrer à cet obscur ministère, pas plus les douleurs dont il était accablé, que la majesté dont il était revêtu (1). »

(1) *Disc. de circonstance*, 13 août 1851.

Le prélat qui donnait des leçons aux enfants de sa maîtrise, comme le plus humble répétiteur, tenait à leur communiquer aussi le sentiment du beau, autant que cela était compatible avec leur âge. Un jour, il les conduisit à Arles, sous le cloître de Saint-Trophime, et, après leur en avoir fait admirer les beautés, il les réunit aux pieds des autels pour chanter une messe solennelle. La *Rome des Gaules* secoua un instant la poussière où les siècles l'ensevelissent, pour s'associer à cette fête d'un caractère singulier. Elle s'émut en écoutant cet essaim d'enfants de chœur, et, quand le pontife qui les avait amenés, monta en chaire pour mêler les accents de l'éloquence chrétienne à ces voix angéliques, l'immense auditoire frémit, et crut entendre un écho fidèle de la voix des Césaire, des Hilaire et des Honorat (1).

Mais cette grâce de lumière et d'onction que la parole apostolique sème dans les âmes, et à laquelle la solennité du culte extérieur fait porter des fruits, est le principal bienfait que l'évêque doit lui-même à son peuple, et il le répand sur son passage en visitant une à une les églises qui lui sont confiées. Pour remplir ce devoir, Mgr Plantier consacrait, chaque année, deux mois à parcourir son diocèse, et, au bout de quatre ans, il n'y avait pas un seul troupeau, si obscur et si éloigné fût-il, qui n'eût déjà reçu ses paternelles bénédictions. A l'exemple du divin pasteur, il pouvait dire : « Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent (2). »

En évangélisant son diocèse, Mgr Cart avait laissé partout une haute idée de ses vertus ; sa figure était gravée dans la mémoire du peuple avec l'auréole de la sainteté, seule gloire de l'homme que le temps est impuissant à

(1) *Revue catholique du Languedoc*, 11 juin 1861, t. 111, 71.

(2) Joan. x, 14.

effacer. Son successeur était précédé par la renommée de son éloquence. Les foules étaient avides de l'entendre, et partout, auprès de la chaire de vérité, les hommes irréligieux se mêlaient aux hommes fervents, et les protestants aux catholiques. La parole du pontife avait, en effet, des accents qu'on ne connaissait pas encore. Tantôt elle abordait les plus hautes vérités, et les intelligences d'élite, frappées par la clarté qu'il en faisait jaillir, admiraient les enseignements de la foi et sentaient l'honneur qu'il y a pour l'homme à porter ce joug. Tantôt elle exposait les éléments les plus simples de la doctrine, et c'était alors un commentaire entraînant du catéchisme. Ici, le bon Pasteur expliquait une parabole de l'Évangile, et en tirait des conclusions touchantes. Là, il interprétait un des divins commandements, et montrait la grandeur et la félicité inséparables de l'observation de la loi chrétienne. Il s'appliquait toujours à montrer dans la foi et la morale ce qu'elles ont de noble et d'aimable, plutôt que ce qu'elles renferment d'austère et de difficile.

L'histoire de Notre-Seigneur lui fournissait des sujets d'allocutions autant que sa doctrine. Tous ses discours étaient divisés en deux ou trois parties, qu'il énonçait en commençant, et qu'il rappelait à la fin pour fixer dans l'esprit de ses auditeurs les idées qu'il venait de développer. Mais ce procédé, en apparence un peu mécanique, n'ôtait rien à la véhémence du discours. L'évêque parlait avec autant de chaleur que d'autorité, et, si l'éclat du style éblouissait l'auditoire, ce n'était point pour l'empêcher de sentir la tendresse paternelle qui s'échappait, sans effort comme sans mesure, du cœur du pontife. Les peuples étaient ravis, et leur enthousiasme, loin d'être le triomphe éphémère de l'éloquence, donnait partout une impulsion nouvelle et continue à la vie chrétienne.

Avons-nous besoin de dire que tous ces discours étaient improvisés? Ce qui l'indiquait, c'était le choix lui-même des sujets. La nature et la grâce, s'il est permis de parler ainsi, concouraient à les offrir. Le prélat gravissait-il une montagne, il rappelait à la population qui l'attendait ces hauteurs invisibles de la sainteté qu'il faut atteindre, au prix de tous les sacrifices, et où le chrétien rencontre la lumière, la paix et la félicité. Était-il reçu sur la rive de quelque fleuve, il le comparait tantôt à la vie humaine qui s'écoule comme un flot rapide, tantôt à la grâce qui s'épanche du sein du Verbe incarné et va porter dans l'Église la fraîcheur et la fécondité. Un orage éclatait-il soudainement au-dessus des arcs de triomphe élevés sur son passage, l'envoyé de Dieu profitait de cet incident pour faire remarquer la puissance du Très-Haut, et le peu de cas qu'il convient de faire des honneurs terrestres, quel que soit le titre que l'on ait à les recevoir. Le printemps lui suggérait les plus gracieuses images, pour peindre la beauté des jeunes âmes qu'il marquait du saint chrême, et la croissance fortunée qu'il en attendait. Le soleil de l'automne, avec les teintes si variées et si poétiques que lui donne le ciel du Midi, était le symbole de ce soleil de justice dont la douce lumière éclaire les dernières années de la vie de l'homme, et lui rend la paix et l'espérance, quand il les a perdues. Il prêtait une voix à tous les sites, à tous les monuments, à chaque pierre du chemin.

On croirait peut-être que ce n'étaient là que de vains amusements de son esprit, et une satisfaction délicate donnée à son imagination. Il n'en était rien. A l'exemple de son divin Maître, il s'efforçait de rendre les vérités de l'Évangile sensibles aux foules qui l'entouraient, en les leur présentant sous les images qu'elles avaient constamment sous les yeux. Que de fois nous avons entendu

des hommes du peuple raconter que leur évêque, à sa dernière tournée, avait rappelé une vérité importante, en leur faisant la description d'un arbre de la route ou d'un rocher suspendu au flanc d'une colline ! L'arbre et le rocher étaient restés là comme les témoins de sa prédication. Nous n'en citerons qu'un exemple. C'était dans une paroisse voisine du fameux Pont du Gard. L'évêque parlait de la grandeur et de la puissance de l'âme en état de grâce. C'est un monument superbe que les anges admirent et que Dieu s'est plu à élever de ses propres mains, selon le plan merveilleux de sa sagesse et de son amour. Le péché mortel survient ; quel est le sort de cette âme ? Sa vie naturelle lui demeure ; c'est encore un noble ouvrage, et pourtant ce n'est qu'une ruine. La grâce qui s'écoulait en elle du sein de Dieu, et par elle, comme par un canal sacré, allait peut-être porter la vie à une multitude d'autres âmes, lui manquera désormais, parce qu'elle est séparée de sa source divine. Voulez-vous une image de cette vérité ? Regardez le Pont du Gard. C'était un aqueduc grandiose, et il lui reste une majesté que le temps semble redouter. Mais, parce qu'il est rompu à ses deux extrémités, et séparé de la fameuse fontaine qui lui donnait ses eaux, il ne sert plus à alimenter la vieille cité des Antonins ; et l'on a beau admirer sa noble structure, c'est une ruine sans utilité et bientôt peut-être sans nom.

L'histoire ouvrait aussi ses annales à l'éloquent orateur. Il rappelait le souvenir des Saints dont le patronage était cher aux populations, et tâchait de ranimer leur dévotion envers ces nobles amis du ciel. Si leur culte avait marqué, à certaines époques, l'empire qu'il exerçait sur les âmes, par la construction de quelque chapelle, l'établissement de quelque pèlerinage ou quelque fondation pieuse, il ne suffisait pas au premier pasteur d'en rechercher la

trace sur le marbre ou le parchemin ; il tenait à la graver lui-même par sa parole dans le cœur des fidèles. Cette antiquité de la foi était un de ses plus agréables sujets d'études pendant ses tournées, et, en la glorifiant, il la faisait estimer par les peuples. Les Saints devenaient ainsi comme ses précurseurs dans les paroisses, et ils demeuraient les gardiens de ses enseignements. Les générations couchées dans la poussière semblaient se lever à son approche, comme pour rendre témoignage de ce qu'elles avaient aimé, et faire admirer l'éternelle fécondité de cette Église qui les avait nourries dans son sein, et, comme une mère toujours généreuse, offrait encore à leurs enfants le lait pur de sa doctrine.

Mgr Plantier n'évoquait ainsi la mémoire du passé que pour faire remarquer la déchéance du présent. « Il ne saurait y avoir deux sortes de christianisme, disait-il. Celui des pères est en opposition avec celui des fils. Il était cependant vrai et bon, puisqu'il a maintenu dans le foyer domestique l'intégrité des croyances et des mœurs chrétiennes, et qu'il y a fait régner une tranquillité dont le secret est, hélas ! perdu. Le christianisme prêché aujourd'hui par la presse impie, les mauvais livres, les philosophes de village et les docteurs de cabarets, n'est donc pas le véritable ; et s'y attacher, ce serait se condamner à l'incrédulité et à la dépravation. » Par ce courage à flétrir les erreurs et les passions de son siècle, quel que fût le masque dont elles se couvraient, Mgr Plantier tenait son peuple en garde contre leur séduction. Si le diocèse de Nîmes a eu, pendant toute la durée des épreuves de l'Église, une si noble unanimité de sentiments et une si ferme attitude, il ne faut pas en chercher la cause, après le secours de Dieu, ailleurs que dans l'enseignement de son évêque, qu'il lui fût apporté par des mandements, ou qu'il s'écoulât de sa bouche pendant ses tournées pastorales.

Selon les prescriptions des saints canons, pour étudier en détail les besoins des églises et des sacristies, il ne manquait pas de procéder à la visite canonique du lieu saint. Mais le catéchisme était une des fonctions de la visite qu'il se réservait plus particulièrement. Au moment venu, on le voyait s'avancer dans l'église, avec une dignité qui commandait le silence et l'obtenait sans peine, même au sein des plus nombreuses assemblées. Il s'approchait des enfants et les interrogeait à haute voix ; les réponses devaient se faire de façon que tout l'auditoire pût les entendre et les juger. Les enfants étaient sous le regard immédiat de leur évêque, mais sa bonté les encourageait. Quand la timidité les troublait, il mettait les mains sur leur tête pour les rassurer, et alors s'établissaient des dialogues, aussi instructifs que touchants, entre le pontife et l'enfant du peuple.

Mgr Plantier déploya une grande sévérité dans ces sortes d'examens, durant les premières années de son épiscopat. On cite encore les paroisses où un certain nombre d'enfants furent renvoyés sans avoir reçu la confirmation, à cause de l'insuffisance des réponses qu'ils avaient faites. Dans le canton de Roquemaure, un enfant venait d'être refusé. Son curé, vieillard vénérable, mais un peu raide, insiste pour qu'il soit confirmé : « Répondez-vous de son instruction ? lui dit l'évêque. — Oui, Monseigneur, jecrois que je puis en répondre devant vous, puisque j'en répondrai devant Dieu ! » La déclaration aurait dû être faite en d'autres termes ; mais l'évêque se contenta de sourire et admit l'enfant.

Ce n'était pas assez de répondre, il fallait encore justifier son dire, par une discussion sérieuse des termes du catéchisme. Dans les pays mixtes surtout, il fallait être capable de raisonner sa foi, et l'on était sûr d'être particulièrement interrogé sur toutes les objections dont

les protestants se font des armes de guerre contre l'Église catholique. C'était comme une théologie de controverse, qui était exigée des jeunes confirmands. S'il est donc certain que l'instruction religieuse est la base nécessaire de la vie chrétienne, nul de ceux qui ont vu Mgr Plantier faire le catéchisme pendant des mois entiers, malgré des toux opiniâtres, qui lui permettaient à peine de respirer et excitaient la compassion publique, ne pourra mettre en doute son zèle pour enseigner les jeunes générations. Nous aurons souvent l'occasion de signaler l'importance de son œuvre doctrinale, à mesure que paraîtront ses lettres pastorales ; notre devoir est de remarquer ici, en passant, que le docteur n'exclut jamais en lui le catéchiste.

Parmi les enfants de la confirmation, le prélat s'appliquait à discerner ceux qui unissaient une intelligence de choix à une vraie piété. « Voilà le signe de Dieu gravé sur leur front, disait-il ; il faut en faire des prêtres ; » et il leur facilitait le moyen d'entrer dans l'état ecclésiastique. Que de prêtres ont dû leur élévation au sacerdoce à quelque regard particulier que le saint prélat avait jeté sur eux, et qui était devenu comme le sceau de leur élection !

Mgr Plantier ne manquait jamais de se rendre aux écoles, quel que fût leur nombre. On abusait souvent de sa patience à entendre les compliments, mais il ne se dispensait néanmoins jamais d'y répondre ; et ses allocutions dans les écoles, comme ses discours dans les temples, roulaient toujours sur un sujet déterminé, emprunté à la harangue qu'on venait de lui débiter, et divisé en deux ou trois points, développés avec autant de précision dans les idées que de correction littéraire dans la forme. C'étaient le plus souvent de vrais morceaux d'éloquence.

L'excès de sa fatigue ne le faisait reculer devant aucune complaisance. Fallait-il voir des maires, des adjoints, des

présidents de conseils de Fabriques et des notables de toutes sortes, on peut dire qu'il était absolument à la merci de ses curés. Il arrivait dans les humbles foyers de campagne, le sourire sur les lèvres et dans le regard ; s'asseyait au milieu de la famille accrue de tous les habitants du voisinage, demandait les petits enfants, les caressait, les bénissait et les recommandait aux soins de leurs parents. Il parlait à ces bonnes gens de leurs intérêts temporels, autant que de leurs intérêts religieux ; et ils ne pouvaient revenir de leur surprise, quand leur évêque leur avait appris quelque secret de la culture maraîchère ou les causes de la maladie des mûriers et de la vigne. Tous admiraient sa conversation et ne croyaient pas qu'on pût joindre tant de condescendance à tant de supériorité d'esprit. Pour lui, c'était un plaisir toujours plus délicat d'approcher ces âmes naïves, et de respirer sous leur toit le parfum des vertus antiques. Le fils du jardinier, devenu évêque, se souvenait alors de son humble origine, et, reconnaissant l'image de sa mère sous les traits de quelque pieuse ménagère, il sentait monter des larmes à ses yeux.

Les joies si douces que procuraient ces visites particulières, étaient réservées à quelques privilégiés, mais tout le monde partageait l'impression religieuse que produisait son seul aspect. Son air grave, recueilli et austère, saisissait tous les assistants. Son regard était plein de flamme ; il faisait briller la vie sous les traits pâles et amaigris de son visage ; sa mitre paraissait alors un casque étincelant sur la tête d'un saint !

Mais quelle majesté douce et imposante l'accompagnait dans les cérémonies ! Soit qu'il officiat pontificalement dans sa cathédrale, soit qu'il administrât le sacrement de confirmation, soit qu'il allât en procession faire l'absoute dans les cimetières de campagne, il édifiait les

foules et les portait à la prière par la dignité de sa démarche. On eût dit qu'il rendait la présence de Dieu plus sensible, quand il s'avancait dans le lieu saint. On a vu que, dès son entrée dans la cléricature, il s'était attaché à connaître les cérémonies ; il les observa toujours avec une attention scrupuleuse. Jamais il ne procédait à une ordination, à un office pontifical, et même à une simple bénédiction, sans consulter les manuels de cérémonies, et prendre des notes, s'il le fallait.

On peut dire de lui, comme on l'a fait de Bossuet : « Sa piété, aussi sincère qu'éclairée, aimait à se recueillir dans cette sainte gravité que les ministres des autels doivent toujours apporter dans les fonctions qu'ils exercent. Lorsqu'il célébrait les saints mystères, il était tout entier à l'action sublime qu'il remplissait. Cette disposition n'était pas chez lui seulement l'accomplissement d'un devoir, mais l'expression d'un sentiment profond. C'est ce qu'il était facile d'apercevoir dans les éloges qu'il donnait à tous les ecclésiastiques qu'il voyait remplir leur ministère avec le recueillement et la dignité convenables. C'est en conformité de ces principes et de ces sentiments, qu'il voulut que le clergé de son diocèse fût élevé dans le même esprit. Il recommandait sans cesse aux supérieurs de ses séminaires et aux pasteurs des paroisses, de veiller attentivement à ce que toutes les parties du culte divin fussent remplies avec l'exactitude, la décence et la dignité que demande le respect et que prescrivent les lois de l'Église (1). »

C'est aussi pour cela que Mgr Plantier confiait au prêtre qui l'accompagnait en tournée pastorale, le soin de diriger les cérémonies et de tout régler à l'avance, afin qu'elles s'accomplissent avec autant d'ordre que de recueillement.

(1) Vie de Bossuet, livre I, c. xxvii.

L'accueil qu'il recevait partout était vraiment triomphal. On allait jusqu'à transformer les rues et les places publiques en bosquets de verdure, et les murailles des maisons disparaissaient, en quelque sorte, sous les décorations de tout genre qui les ornaient. Là, de brillantes cavalcades venaient au-devant de lui, et lui faisaient escorte, au retour, jusque dans la cour de son palais. Nous savons déjà ce qu'il pensait de ces ovations populaires ; mais il importe de remarquer que les honneurs dont la piété se plaît à environner les évêques, dans ces occasions solennelles, donnent au peuple une plus haute idée de leur mission et impriment à leur autorité un caractère plus imposant. Tant que notre pays n'aura pas d'autres excès à se reprocher, nous serons loin de la décadence, et si quelque chose est compromis par ces pieuses manifestations, ce ne sera ni la dignité de l'homme, ni l'intérêt de la vérité.

Rien n'était plus incompatible que les visites pastorales avec la délicatesse du tempérament de Mgr Plantier, avec ses habitudes de régularité et son goût pour l'étude. Tout le monde le remarquait, et seul il ne paraissait pas s'en apercevoir. Incommodé par des infirmités qui lui permettaient difficilement de se tenir debout, il n'abrégeait pas d'une minute un office religieux, et il ne reculait jamais, dans les montagnes, devant une longue marche à pied. Il monta un jour ainsi de Vissec à Blandas, au milieu d'une pluie torrentielle, pour ne pas manquer d'ouvrir, le soir même, les exercices du mois de Marie au Vigan. Le surlendemain, il crachait du sang en abondance, ce qui ne l'empêcha point d'achever sa course dans les cantons d'Alzon et de Trèves.

A peine rentré à la cure, après la confirmation, il se mettait au travail, composait des mandements ou faisait des correspondances. Beaucoup de ses ouvrages sont

sortis de pays fort obscurs. Son premier soin était de visiter la bibliothèque de ses chers curés, et il devinait vite par cette rapide inspection s'ils aimaient l'étude, et surtout les études en rapport avec leur saint état. Il n'était pas fâché que les chefs-d'œuvre de la littérature latine et française y eussent un rang d'honneur. Donnant l'exemple de ce culte des anciens, il se faisait toujours suivre de quelques livres classiques, et Cicéron, Virgile, Horace lui-même se promenaient à travers son diocèse, en compagnie de Tertullien, de saint Bernard et des écrivains du xvii^e siècle.

Il mêlait ainsi dans ses lectures l'antique et le moderne, le sacré et le profane ; mais sa grande intelligence, qui embrassait tout, se tournait d'abord vers le Dieu des lumières. Il se levait toujours à cinq heures du matin, et la lueur de sa lampe avertissait les fidèles que, si la fête ne commençait pas encore, l'évêque était déjà en prière et leur préparait ainsi les joies d'une sainte journée.

Il y a dans les visites pastorales un but qui échappe à la curiosité de la foule, et auquel un évêque attache avec raison une grande importance : c'est l'étude particulière de ses prêtres. « Ce qu'un sage général doit le mieux connaître, a dit Bossuet (1), ce sont ses soldats et ses chefs, car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture (2), comme un seul homme : *Egressus est Israel tanquam vir unus*. Pourquoi comme un seul homme ? parce que sous un même chef qui connaît et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains, tout est également vit et mesuré ; c'est ce qui donne la victoire ». Convaincu de

(1) Oraison funèbre de Condé.

(2) I Reg. xi, 7.

cette vérité, Mgr Plantier continua, pendant la première visite générale de son diocèse, l'œuvre qu'il s'était imposée durant les retraites ecclésiastiques : il chercha à pénétrer profondément dans l'âme de ses prêtres. Pour s'ouvrir à lui, ils n'avaient qu'à suivre ses exemples. Il usait à leur égard d'une sincérité absolue, qui permettait à tous de juger de ses opinions et de ses sentiments. Les prêtres répondirent à ces franches ouvertures par l'expression, respectueuse mais complète, de leurs idées et de leurs désirs. Leur attachement à Rome était unanime autant que profond ; mais sachant bien que l'évêque est, dans chaque Eglise particulière, l'anneau visible et sacré qui relie le clergé et les fidèles à la chaire de Pierre, ils n'étaient pas enclins à mesurer leur vénération et leur docilité envers leur premier Pasteur. Les voiles s'abaissaient chaque jour davantage : une vue plus claire du fond des cœurs dissipait les incertitudes pour le présent, et la perspective des graves devoirs qu'allait imposer l'avenir faisait sentir à tous le besoin de la confiance et de l'amour. Le concert était établi ; la lutte le raffermira encore, et toute l'armée combattra bientôt comme un seul homme, pour la défense des droits de l'Eglise et de la Papauté.

De toutes les ordonnances que rendait Mgr Plantier, en parcourant les paroisses de son diocèse, notre devoir est d'en signaler trois, qui se rapportent à des objets importants.

La première exigeait impérieusement une distinction, très marquée et très apparente, entre les sépultures catholiques et les sépultures protestantes. Pas plus de confusion dans la poussière après la mort, que dans la croyance pendant la vie. Ici, le grain que sème l'Eglise pour la moisson du dernier jour ; là, le grain que sème l'hérésie. Puisse, toutefois, ce froment ne former

qu'une gerbe dans les mains du père de famille !

L'activité de Mgr Plantier se déploya, avec la même énergie, en faveur de la conservation des monuments religieux, et des objets précieux appartenant au trésor des églises. Les mutilations qu'avaient subies certains sanctuaires, des ventes imposées, des échanges ruineux lui furent dénoncés, et provoquèrent de sa part des mesures sévères. Le peu que l'archéologue aime encore à signaler, dans notre pays, à l'admiration des hommes de l'art, a été sauvé par cette rigueur.

Plein de respect pour la mémoire de ses prédécesseurs, il s'attristait de ne rencontrer nulle part, dans les sacristies ou les presbytères, la collection de leurs œuvres pastorales. Comment les prêtres pouvaient-ils rappeler aux peuples, en temps opportun, les enseignements de ces vénérables évêques, puisqu'ils n'en avaient plus le texte sous les yeux ? Pourquoi imposer un silence éternel à ces apôtres, qui avaient mêlé tant d'amour à leur prédication ? Chaque évêque n'est qu'un témoin du passé dans son diocèse ; il vient répéter ce qu'ont dit la veille ses prédécesseurs, et sa parole a d'autant plus d'autorité, qu'elle paraît être l'écho de la doctrine venue jusqu'à lui, en passant par les lèvres de tous les pontifes auxquels il succède. Mais où sera la tradition, si vous interrompez le canal qui la renferme et doit la perpétuer ? Mgr Plantier prit des mesures pour que ces trésors d'éloquence fussent conservés dans les archives des paroisses, et si les pasteurs ont à veiller sur ces dépôts, ils auront l'avantage d'y puiser d'utiles inspirations pour leurs homélies ou leurs catéchismes.

Par les institutions diverses et les courses apostoliques que nous venons de faire connaître, Mgr Plantier travaillait à la prospérité spirituelle de ses ouailles. Il montrait qu'il n'avait pas eu besoin de longues années pour

apprécier leur situation religieuse, suppléer à ce qui pouvait manquer au bien, fortifier les moyens d'action dont la religion dispose, et prévenir partout l'affaiblissement de la foi ou la stérilité des âmes.

C'était la partie militante de son Église qui devait recueillir le bénéfice d'une sollicitude si intelligente et si active, mais il regardait au delà. Derrière le voile qui s'étend entre les deux mondes, il apercevait d'autres enfants, une autre famille diocésaine, à laquelle il devait témoigner le même dévouement : c'étaient les âmes du Purgatoire. Pour leur venir en aide, il eut la pensée d'ériger une confrérie sous le titre de *Notre-Dame du Suffrage*. C'est là un des plus grands actes de son épiscopat. Nous aurons plus tard à parler de ses merveilleuses conséquences ; marquons aujourd'hui les circonstances qui lui donnèrent un caractère si manifestement providentiel.


Un prêtre selon le cœur de Dieu vient, un jour, lui confier les sollicitations intérieures par lesquelles il est pressé de travailler au soulagement des âmes abandonnées du Purgatoire. Dans ces ouvertures, dictées par le zèle et accompagnées des larmes de la charité, l'évêque découvre un rapport mystérieux avec les angoisses que son propre cœur ressent, en songeant au sort de ces pauvres âmes. C'est la voix de Dieu qui parle au prêtre, c'est la voix de Dieu qui inspire l'évêque. Il ne faut pas hésiter, et, le 1^{er} novembre 1857, le diocèse est doté de la confrérie de Notre-Dame du Suffrage.

Voici comment Mgr Plantier explique l'opportunité de cette fondation :

« La négation du Purgatoire, proclamée par l'hérésie qui nous entoure, a produit, dans l'âme même des catholiques qui la réprouvent, une fâcheuse indifférence pour les morts. Ils croient à l'utilité des prières faites pour ceux qui ne sont plus, et ils agissent comme s'ils n'y croyaient

pas ; leur foi ne se manifeste point par la charité, et c'est pour nous un objet de confusion de voir que cet empressement à soulager les justes qui achèvent de se purifier, dans les expiations de l'autre vie, est presque éteint dans notre diocèse, tandis qu'il est si ardent et si généreux dans quelques diocèses qui nous environnent. Aussi, comme la confrérie de Notre-Dame du Suffrage est destinée à guérir cette langueur déplorable, et à réveiller parmi les fidèles cette pensée de prier pour les morts, que l'Esprit divin lui-même appelle sainte et salutaire, nous approuvons hautement cette association ; nous formons les vœux les plus sincères pour qu'elle se répande, et nous permettons que ses statuts et règlements, dont on nous a dit les meilleures choses, soient livrés à l'impression. »

Cette pièce est du 15 août 1858. Ainsi, comme toutes les œuvres de Dieu, la confrérie de Notre-Dame du Suffrage vient à son heure, et, sous l'action de la grâce, elle ne tardera pas à prendre des développements, devant lesquels la sagesse humaine restera confondue. Rome l'entourera de ses prédilections ; la catholicité tout entière en bénira la salutaire influence, et, pour la louer dignement, il faudra la comparer à un fleuve dont les eaux portent le rafraîchissement et la consolation dans cette cité de la douleur, qui est aussi la cité de Dieu, puisqu'elle a été créée tout ensemble par sa bonté et sa justice. Mais n'anticipons pas sur l'ordre des temps, et bornons-nous à dire que c'est là un des plus beaux diamants que l'histoire doive attacher à la couronne épiscopale de Mgr Plantier.



CHAPITRE XII

PREMIER VOYAGE EN ITALIE.

Sentiments avec lesquels l'évêque de Nîmes entreprend ce voyage. — Turin : le Saint-Suaire ; tombe de Joseph de Maistre ; jugement politique ; musée égyptien. — Milan : saint Ambroise. — Pavie : Reliques de saint Augustin. — Les Arènes de Vérone. — Venise : l'école vénitienne ; le cœur de saint François de Sales. — Padoue. — Bologne : le cardinal Viale-Prela. — Ravenne. — Lorette. — Assise : — *Sagro Conventu* ; aspirations touchantes vers la solitude. — Rome : audience du Saint-Père ; entrevues avec l'ambassadeur français ; les Facultés de Théologie en France. — Bienveillance de Pie IX : l'évêque de Nîmes est nommé assistant au trône pontifical ; impressions que laisse dans son esprit son dernier entretien avec le Pape. — Présages politiques. — Quelques savants. — Appréciations d'art. — Départ pour la Sicile. — Ruines de Pœstum. — Mémorable pèlerinage à Salerne.

Nous allons suivre l'évêque de Nîmes sur un théâtre bien différent de celui où nous avons étudié les premiers actes de son épiscopat. Il entreprend un voyage en Italie. Sa santé réclame un repos absolu, et l'heure est venue pour lui de rendre compte au Saint-Père de son administration. Deux compagnons de route le suivent, outre François Laffin, son fidèle serviteur : l'un est M. l'abbé Serre, secrétaire général de l'évêché, prêtre pieux et discret, qui a bien mérité, par ses longs et utiles services, d'aller recueillir les bénédictions du Vicaire de Jésus-Christ ; l'autre est M. Pleindoux, médecin justement renommé. Il

a donné ses soins à Mgr Cart, et le spectacle des vertus de ce saint prélat l'a ramené à Dieu ; l'élévation d'esprit et de cœur qu'il admire en Mgr Plantier achève, à ce moment, de dissiper ses préjugés contre la religion.

L'itinéraire de ce voyage comprit toute l'Italie, sans excepter la Sicile. L'évêque de Nîmes en a laissé une relation manuscrite, qui n'a pas moins de cent vingt-six pages. Ne pouvant la publier en entier, nous nous sommes demandé dans quelle mesure il convenait d'y faire des emprunts. C'est la tentation habituelle de l'historien d'un évêque de ne s'attacher qu'aux traits de son héros qui reproduisent quelque chose du divin modèle, et, par cela même, ont seuls droit à ne pas rester dans l'ombre. Ces traits sont assez nombreux dans la vie de Mgr Plantier, pour qu'il soit inutile, ce semble, de s'arrêter à d'autres aspects moins nobles de sa grande âme. Cependant, afin de tracer une image fidèle, nous avons déjà essayé de montrer en lui le poète, d'esquisser rapidement son talent pour peindre la nature, et d'insinuer qu'il possédait ce sens exquis et rare qui pénètre les choses de l'art, en saisit les beautés secrètes et sait les rendre, en quelque sorte, visibles aux regards. Ces qualités vont briller d'un nouvel éclat dans le récit que nous allons faire, et ce qui n'excitera pas moins notre admiration, ce sont les vues judicieuses qui décèleront en lui un observateur politique d'une étonnante sagacité. Mais l'âme de l'évêque sera partout, pour tout élever, tout sanctifier et tout agrandir.

C'est aux Chartreux de Lyon que nos voyageurs invoquent le secours de Dieu, le 18 octobre 1858. A peine arrivé à Turin, Mgr Plantier recueille les premiers sentiments qui dirigent ses pas :

« A diverses époques, j'ai franchi les Alpes ou traversé la Méditerranée pour visiter l'Italie. Mais c'était alors en simple explorateur, ou en pèlerin obscur, que je

parcourais cette terre de grandes bénédictions et de grands souvenirs. Si je viens aujourd'hui la revoir, c'est avec de plus hautes intentions, commandées par un plus auguste caractère. Je suis évêque, et non plus simple prêtre. Ce n'est plus, comme autrefois, seulement un besoin de cœur ou une impulsion de curiosité qui me conduit à Rome, à travers la péninsule dont elle est le centre vénéré ; je remplis un devoir de piété filiale, en allant me prosterner aux pieds du Souverain Pontife. Une promesse solennellement exprimée le jour de mon sacre me mène au tombeau des Saints Apôtres. Au premier je vais soumettre humblement un mémoire sur l'état de mon diocèse ; aux seconds je vais demander avec instance un écoulement de leurs lumières et de leur esprit, afin que je tienne un rang honorable dans cette chaîne de l'épiscopat dont ils sont le premier et le plus glorieux anneau. Si différent par son but et ses conditions de ceux que j'ai faits précédemment, ce voyage doit l'être aussi par les sentiments qui m'y domineront. Jadis j'ai pu, sans trop de désordre, donner une part prépondérante aux préoccupations de l'étude et de l'art ; maintenant je dois être, avant tout, par-dessus tout, *l'homme de l'Eglise et de la foi*. J'espère cependant que Dieu me pardonnera d'esquisser quelques vues, et de tracer quelques pages, sur tant de chefs-d'œuvre que je dois trouver sur mon passage. »

La petite caravane salue à Turin la chapelle du Saint-Suaire ; celle des Jésuites lui ménage une surprise et une leçon : « Nous avons rencontré là, écrit Mgr Plantier, la tombe de l'illustre de Maistre. Elle est placée à gauche de la porte d'entrée, dans un coin très obscur, où rien ne fait soupçonner que tant de gloire repose. Un bas-relief représente un ange prenant une âme sous la forme humaine et l'invitant à monter au ciel. Au-dessous de ce symbole

on lit pour toute épitaphe : Joseph-Marie de Maistre ! C'est simple et grand ; on ne devrait jamais écrire autre chose sur le sépulcre des hommes illustres que le nom qu'ils ont porté.

« Les églises de Turin sont ordinairement très fréquentées. Un curé nous a dit que les révolutions dernières du Piémont n'avaient pas atteint la religion du peuple, et qu'il reste, après comme avant ces secousses, éminemment catholique et pieux. Le déisme n'a frappé que la classe des avocats et des petits lettrés ; eux déjà, même avant les commotions dont le contre-coup se fait encore sentir, étaient atteints de rationalisme. C'est par son impulsion qu'ils ont lancé leur patrie dans ces orages politiques dont elle ne sait plus sortir. Mais, chose étonnante et précieuse ! c'est en eux que s'est concentré le venin de leurs mauvaises doctrines : la masse populaire est toujours, pour le bonheur du pays, maintenue dans le respect de l'ordre par l'esprit de sa vieille foi dont elle est encore animée. »

Tel fut, en effet, le caractère des événements politiques qui s'accomplirent en Italie, l'année suivante. Ces réflexions avaient le mérite du discernement ; celles qui suivent respirent la grandeur. Mgr Plantier a visité le musée égyptien, et après l'avoir décrit en détail, il ajoute : « Nul peuple n'est descendu plus bas, dans les abjections de l'idolâtrie, que le peuple égyptien ; mais, au sein de ses abaissements, il se distingue encore par trois glorieux caractères : c'est une frappante gravité d'esprit, qui lui fait écrire partout et jusque sur les objets les plus futiles des sentences pleines de toute la sagesse que pouvait avoir une nation païenne ; c'est ensuite l'instinct du grand : tous ses monuments en portent l'empreinte ; c'est enfin la passion de l'immortalité : ses momies et la solidité prodigieuse de ses ouvrages publics en sont un éclatant témoignage. »

Après Turin, on s'arrête à Milan. Tout y est plein de majesté dans les monuments et les souvenirs.

« On ne saurait décrire la splendeur de la cathédrale. Il semble que ce soit une montagne de marbre, aux flancs et au sein de laquelle la main même de l'art s'est plu à tailler d'admirables et solennelles fantaisies. Ces flèches, aussi nombreuses qu'élégantes, ces statues qui les décorent et les couronnent, ces contre-forts, pareils aux voûtes formées dans les forêts par les rameaux des arbres séculaires, ces guirlandes de saints, jetées autour des vastes croisées ogivales, par lesquelles descend le jour dans l'enceinte du temple : tout cet ensemble de merveilles produit je ne sais quel mélange d'enchantement et de stupéfaction, qui vous transporte d'abord et puis vous écrase. Les prodiges du dedans ne vous confondent pas moins que ceux du dehors. Le premier aspect est plus saisissant que celui de Saint-Pierre. Mais Saint-Pierre grandit à l'étude ; plus on le mesure, plus on l'interroge, plus on le compare, et plus il paraît sans rival. La cathédrale de Milan n'en est pas là ; mais elle n'en est pas moins un des monuments attestant avec le plus d'éclat la puissance du génie inspiré par la foi. »

Mais l'évêque de Nîmes trouve là des jouissances plus douces que celles de l'art : il a le bonheur de contempler de près les reliques de saint Charles Borromée, et de célébrer la sainte messe sur son tombeau. « Il est impossible, dit-il, de rendre ce que j'ai ressenti dans ce moment auguste, l'un des plus précieux de ma vie. Ce qui m'a surtout dominé, c'est un sentiment de confusion. J'ai l'âge où saint Charles est mort. Qu'avait-il fait, et qu'ai-je fait moi-même ? Ce contraste est accablant. Il pousserait au désespoir, si l'on n'avait pour se fortifier les exemples mêmes de ce grand pontife, et le sang de l'adorable victime qui coule en présence de sa dépouille sacrée.

« Avec quelle émotion profonde aussi, j'ai vu la vieille basilique de Saint-Ambroise. Saint-Ambroise, l'un des plus nobles génies de la tradition, l'un des plus grands caractères de l'épiscopat catholique ! C'est dans le temple dont j'ai pieusement visité les restes, qu'il a fait entendre ces belles homélie où mon âme a trouvé une nourriture si fortifiante ; il me semble que les échos de ces vieux murs frémissent encore de sa parole ; c'est là que le rhéteur Augustin venait l'écouter, et trouvait à ses discours plus de douceur qu'il n'en avait rencontré dans ceux des orateurs romains de cette époque. C'est là aussi que d'Augustin devenu catéchumène, il fit un chrétien qui plus tard, transformé en évêque, devait être l'oracle de l'Afrique et du monde. C'est là enfin que, dans un élan de courage magnanime, il arrêta Théodose, et l'empêcha d'entrer dans le sanctuaire du Dieu de clémence, souillé qu'il était encore du sang des habitants de Thessalonique, injustement égorgés. Souvenirs incomparables pour un évêque ! Je me serais volontiers collé au pavé de ce temple, pour aspirer le parfum de tant de grandeur et de vertu dont il me semble qu'il est encore imprégné. Je me suis, au moins, donné la consolation de m'asseoir sur le siège épiscopal de cet immortel pontife, et de me prosterner sur la tombe où il repose avec saint Gervais et saint Protais, ces deux martyrs dont il s'estima si heureux d'avoir découvert les reliques, pour en doter, comme d'un bouclier et d'un trésor, sa ville de Milan. Pour moi, tout languit auprès de ces hauts et religieux souvenirs ; à mes yeux et pour mon cœur, Milan, c'est saint Ambroise et saint Charles. »

Ce n'est pas assez pour l'évêque de Nîmes d'invoquer le souvenir de saint Augustin, il court à Pavie pour baiser ses reliques, et il s'écrie : « J'ai eu l'inappréciable bonheur de les voir. La noble poussière qu'habita

l'âme de ce saint illustre, de cet incomparable génie, a été là sous mes yeux, pendant près de six minutes : un cristal transparent me séparait seul des ossements qu'animèrent la plus haute intelligence qui fut peut-être dans le monde, et la plus éclatante vertu qu'enfanta l'Église. Il est impossible de dire ce qui se passa, dans ce moment solennel, en dedans de moi-même. Je n'ai eu ni pensées ni sentiments précis, il ne me restait que des larmes ; mais dans ces quelques pleurs, il y avait une immensité d'impressions et d'idées ; ce sont là de ces heures qui valent à elles seules plus qu'une longue vie. Que Dieu daigne m'en donner de temps en temps, et j'ose espérer que je finirai par être un évêque moins indigne de l'auguste caractère dont il m'a revêtu ! »

Vérone procure à notre prélat un sentiment de légitime orgueil : « Une vive et patriotique curiosité me portait à visiter les arènes de Vérone, pour les comparer à celles de Nîmes. Celles de Vérone sont mieux conservées à l'intérieur, mais celles de Nîmes sont beaucoup plus importantes. Les galeries sont plus larges et plus élevées dans les nôtres ; la distribution des vomitoires est plus intelligente ; les constructions sont faites avec un appareil plus brillant et des blocs de pierre plus majestueux. Enfin, nous avons des parements extérieurs ornés et libres de toute espèce d'adjonction parasite, tandis qu'à Vérone, la circonférence extérieure de l'amphithéâtre est sans décoration, et déshonorée par la présence, dans les arceaux, d'une foule de misérables échoppes. On rencontre encore sur le *Corso* de Vérone une porte antique, dont le mérite ne dépasse pas celle qu'à Nîmes nous appelons *Porte d'Auguste*. Rome apparaît plus grande chez nous que sur les bords de l'Adige ! »

Venise appelle nos voyageurs. Ce qu'ils y admirent le plus, ce sont les chefs-d'œuvre du musée : « Venise, écrit

Mgr Plantier, a pu se suffire à elle seule pour composer une admirable galerie. Il faut signaler, particulièrement, l'Assomption du Titien et la Cène de Jésus chez Lévi par Paul Véronèse. Entre ces deux grandes œuvres se rangent une foule de compositions moins élevées, quoique très belles encore. Ce qui les caractérise, c'est la fécondité de la composition, la vie et le mouvement des personnages, le lustre, la vigueur et la solidité du coloris. Aucune école n'a réuni ces qualités au degré où les a fait monter l'école vénitienne. Mais à côté de ce mérite se placent, comme contre-poids, le défaut de goût et de netteté dans l'ordonnance, peu de correspondance dans la diversité des plans, de flagrantes inexactitudes dans le dessin, l'absence de ciel et de perspective. Il y a toutes les gloires spontanées de l'inspiration; on y trouve peu les qualités réfléchies. N'importe; c'est là une des plus grandes écoles de l'art. »

Voici encore des joies plus enivrantes, parce qu'elles tiennent à un ordre plus élevé « Nous sommes allés ensuite, ajoute Mgr Plantier, vénérer le cœur de saint François de Sales. Ce sont les Dames de la Visitation qui possèdent ce trésor. Au moment de la Révolution française, les Visitandines de Lyon furent obligées de s'exiler, comme toutes les autres religieuses. Elles emportèrent avec elles le cœur de leur saint fondateur et père, qu'elles avaient depuis son embaumement. C'était bien Lyon, ville où le saint était mort, qui devait à jamais retenir cet inestimable dépôt; mais les révolutions ne connaissent pas de droits inviolables; leur souffle a jeté dans les lagunes de l'Adriatique cette relique du grand évêque, avec la destinée de celles de ces filles qui en avaient hérité. Cette autre patrie, qui l'a sauvée des profanations de notre impiété, mérite de la retenir. Puisse-t-elle rester éternellement digne de la garder, sans qu'aucune nouvelle tempête

vienne l'anéantir ou la prendre pour l'emporter sur une autre terre plus heureuse ! »

Visitons à Padoue cette Université qu'ont honorée tant de maîtres fameux, et où l'on a vu saint François de Sales se montrer plus admirable encore par sa vertu que par son intelligence. Hélas ! ce n'est qu'une ombre d'elle-même. Il faut passer à Ferrare sans s'arrêter, malgré les souvenirs du Tasse et de Dante.

A Bologne, Mgr Plantier fait la plus heureuse rencontre : c'est celle de S. E. Mgr le cardinal Viale-Prela, archevêque de cette ville. Il l'avait connu à Vienne en Autriche, en 1852. Mgr Viale y était alors nonce apostolique. L'évêque de Nîmes est heureux de rappeler ce souvenir. « J'avais reconnu en lui, à cette époque, dit-il, à côté de ses qualités aimables d'homme de société, ses qualités supérieures de diplomate et d'homme public. Un esprit juste et net, des idées arrêtées, lumineuses et concises, une parole serrée et discrète, un abandon plein de mesure et de finesse : voilà ce que je pus observer. Aidé depuis de ces facultés heureuses et de son dévouement à l'Eglise, il a préparé et conclu le concordat autrichien, le plus beau peut-être qui se soit fait dans aucun siècle. Cette œuvre magnifique ne pouvait être accomplie que par une grande intelligence ; le nom de celui qui l'a conduite à terme ne saurait tomber dans l'oubli. Son Éminence a daigné renouveler à mon égard les politesses dont elle m'avait comblé à Vienne. Nous avons tous dîné chez elle, avec quelques ecclésiastiques de choix. La dignité douce et simple avec laquelle elle nous a traités, nous a ravis. »

Charmé de l'accueil de l'archevêque de Bologne, Mgr Plantier ne conçoit que de la défiance et de la répulsion pour cette cité. « C'est une ville d'études et de beaux-arts ; à ce double point de vue, elle est admirable. Mais, au

point de vue politique, au lieu de se rattacher légalement au Saint-Père, elle rêve je ne sais quelle indépendance. C'est un songe dont la vérification lui serait fatale. Mais n'importe, elle le caresse. Chaque fois que le temps se met à l'orage, elle se précipite dans les révolutions, à la tête de toutes les villes d'Italie. Il n'en résulte que des inconvénients pour elle ; néanmoins elle ne se corrige pas. Au sein même de la paix, et sous les apparences de la soumission, son orgueil subit le frein avec une amère inquiétude, malgré tous les ménagements avec lesquels la traitent les pontifes romains ; et ce malaise, aussi stupide qu'il est injuste, paralyse les ressources d'intelligence dont elle est en possession. Tout le feu de son ancien génie a passé dans sa manie d'indépendance.

« Ravenne semble descendre mélancoliquement dans la tombe, avec les derniers rayons de gloire dont l'histoire l'a parée. Mais quelle vénérable antiquité dans quelques-unes de ses églises, et quel reflet de l'Orient dans leur architecture Byzantine ! Théodoric mérite-t-il le colossal tombeau où repose sa cendre ? Et pourquoi la mémoire de Cassiodore n'est-elle gravée ni sur le marbre des édifices publics, ni dans le cœur des hommes ? Ce fut lui, cependant, qui fit la grandeur du règne de Théodoric. Perfidie et caducité de la gloire humaine ! Ingratitude des peuples et des cités ! Dante est venu mourir à Ravenne. Il fallait pour mausolée à cette grande dépouille une cité qui est elle-même la sépulture d'un empire ! »

En traversant Imola, notre caravane salue le souvenir de Pie IX, évêque de cette ville au moment où il fut porté sur le trône de saint Pierre. Elle passe une nuit à Césène, patrie de Pie VI et de Pie VII, et s'arrête à Pesaro, patrie de Rossini. Là, Mgr Plantier trouve pour évêque Mgr Farès, qui avait fait, comme auditeur de nonciature, ses informations pour l'épiscopat. Son palais

lui servit d'hôtel, et il y occupa la chambre et le lit où avait reposé pendant sa jeunesse, sous la tutelle d'un oncle vénéré, évêque de cette ville, celui qui fut plus tard Pie IX. Ancône attriste notre prélat par la présence des soldats autrichiens. Lorette le console : il y célèbre la messe et il s'écrie : « C'a été l'un des moments les plus doux de ma vie. Faire descendre le Fils de Dieu sur l'autel, sous le même toit et en présence des mêmes murs qui le virent s'incarner dans le sein de Marie ; penser que ces pierres, dont on est entouré, furent témoins des actions et sont, pour ainsi dire, encore dépositaires des paroles de la sainte famille, dont Joseph était le chef apparent et Jésus le maître réel ; se dire, enfin, que cette humble cabane est le foyer d'où est parti le branle de la révolution faite par le christianisme, et que c'est là comme le centre autour duquel s'agite le monde : quel ensemble d'émotions profondes, inexprimables, pour un cœur épiscopal ! On aime aussi à rencontrer ce monument au sein des Etats Pontificaux. Le trésor des mystères de la foi annoncés par Jésus-Christ à l'humanité repose sous la garde suprême de Rome ; c'était aussi sous la même tutelle que devait s'abriter la maison sainte où cette foi merveilleuse a pris naissance. Dieu a permis que Bethléem fût représenté auprès du Vatican par la présence de la sainte crèche ; le calvaire y est aussi par l'inscription de la croix. Comment Nazareth eût-il manqué à ce rendez-vous sublime ? »

Tolentino garde le souvenir du traité de paix qu'y signa Bonaparte et de la défaite de Murat. La neige y ménageait quelques épreuves à nos voyageurs ; mais ils descendirent rapidement vers les riantes vallées de l'Ombrie. Quelle route admirable a ouverte et entretient dans ce pays ce gouvernement pontifical que l'on accuse de n'attacher aucun prix à la prospérité matérielle de ses sujets ! Laissons Foligno, et arrêtons-nous

à Assise, pour y vénérer la tombe de saint François. Quelle basilique ! « Nous parcourûmes, écrit Mgr Plantier, le vaste poème écrit par Cimabüe et Giotto sur la voûte et les murs de l'église supérieure. Giotto, dans cette œuvre immense, se révèle véritablement comme un grand artiste chrétien. La profondeur de la conception générale, la haute philosophie et l'ingénieuse justesse du symbolisme, l'accent pieux de toutes les physionomies, la noblesse et la simplicité de toutes les poses : voilà l'ensemble des caractères qui le distinguent. Il y a sans doute en lui de graves défauts. Le temps avait besoin de passer sur la peinture pour rectifier certaines imperfections de ce maître immortel ; mais il n'en reste pas moins en possession de nobles, je dirais même d'incomparables qualités, et quiconque s'occupe de peinture religieuse, peut beaucoup apprendre dans les pages où il a retracé la vie du grand prophète et thaumaturge d'Assise.

« La basilique, placée au-dessous de la précédente, est saisissante par le jour mystérieux qui l'éclaire, ou plutôt qui la laisse à demi plongée dans l'ombre. Le saisissement devient plus intime et plus pénétrant encore, lorsqu'on arrive au sépulcre même de saint François. Quand on est là, près de la dépouille de cet homme qui porta si loin l'auguste folie de la croix, de cet homme qui aima Dieu jusqu'au plus admirable délire, de cet homme qui fit avec la pauvreté et l'humilité des noces si éclatantes ; de cet homme qui, saintement épris de la souffrance et de l'abjection, fit partager ce goût étrange à des milliers d'âmes généreuses et fait encore s'y associer des légions de héros ; de cet homme qui, sans lettres, posa les fondements d'une règle qui, au lieu d'être abolie par le temps ou éternuée, est encore, après plus de cinq siècles, la loi vivante d'une vivante famille ; de cet homme qui, pour être mis en possession de tant de sagesse, de puissance et d'immor-

talité sur la terre, vit le ciel l'admettre à des contacts familiers et de tous les instants, Marie lui apparaît, Jésus-Christ lui communiquer des indulgences directes et solennelles, les anges lui imprimer les stigmates du crucifiement, la Trinité tout entière l'attirer jusqu'à elle dans de perpétuelles extases ; quand on célèbre devant la pierre où repose le corps, instrument, objet, témoin de toutes ces merveilles, on fléchit sous le poids des impressions qu'on éprouve. Qu'on se fait petit, et que ce saint paraît grand ! Rien de plus naturel que de voir sa tombe servir de base et de soutien à trois églises magnifiques. Sur son nom s'appuie un édifice bien plus gigantesque encore, celui de la gloire que ses vertus ont acquise, et des institutions que sa sagesse a fondées. O Dieu ! votre bras serait-il raccourci ? Pourquoi ne nous envoyez-vous plus de pareils saints ? Pourquoi ne me faites-vous pas saint moi-même suivant cette grande manière ? »

On voit que l'âme de l'évêque de Nîmes est saisie jusque dans ses dernières profondeurs, auprès du sépulcre du séraphique patriarche d'Assise. Aussi, au moment de quitter ce lieu béni, il ne peut s'empêcher de verser dans l'âme de l'humble religieux qui le lui fait visiter la confiance d'un vœu inspiré par ce pieux enthousiasme :

« J'ai dit, en mauvais italien, au R. P. Salto : Quand je serai vieux et que je ne pourrai plus travailler, je viendrai vous demander une retraite pour mes derniers jours. Qu'arrivera-t-il ? Je l'ignore. Mais j'exprimais au moins, par ces paroles, un sentiment qui me dominait : c'est qu'Assise est une ville admirablement faite pour servir d'asile au déclin d'une existence agitée. Tout y porte un caractère de paix et d'ineffable mélancolie. Les pentes sur lesquelles elle est posée, ne connaissent d'autre verdure que celle de l'olivier, arbre dont les teintes cendrées et grisâtres invitent plus au calme du recueil-

lement qu'à la dissipation. Le petit nombre des habitants ajoute, par le peu de mouvement qu'il excite, au charme tranquille de la situation; on dirait une sorte de pieuse solitude, et presque un tombeau. Assise paraît enseveli dans la gloire de ses souvenirs. Ses grandes basiliques ne sont, pour ainsi parler, que des mausolées élevés à la mémoire de ses propres enfants. Les deux images de saint François et de sainte Claire représentent, l'une, l'ardeur de l'extase, l'autre, la sérénité douce comme l'atmosphère au sein de laquelle on est plongé. C'est le passé de la vertu qui vous enveloppe; ce sont les parfums du ciel qui vous embaument. On est là comme l'oiseau placé sur un point d'appui sublime, et qui n'a qu'un coup d'aile à donner pour s'élever aux plus hautes régions du firmament, sa véritable patrie. L'âme s'y laisse emporter d'autant plus aisément, que, des hauteurs où l'on est placé, l'on voit la plaine à une plus grande profondeur. Il y a tout un abîme entre soi et le monde; on le méprise, et l'on s'en détache lorsqu'on le découvre de si loin. Il n'est pas jusqu'à l'immense horizon de la vallée, qui ne fasse songer aux horizons plus riants et plus beaux encore du monde à venir. Ainsi, tout se réunit dans ce délicieux coin de terre, le présent et le passé, la vie et la mort, le bruit et le silence, pour déposer dans le cœur cette religieuse tristesse à laquelle nous convie l'Évangile, et le faire soupirer après des destinées plus hautes et moins passagères que celles de la terre et du temps. »

Cette douce vision d'un grand saint n'empêche pas l'évêque de Nîmes de saluer en passant à Terni l'ombre de Tacite et d'en tracer dans ses notes un beau portrait que nous regrettons de ne pas reproduire; à cette peinture de caractère, sa plume, exercée à tous les genres, ajoute une ravissante description de la fameuse cascade du Velino,

œuvre commune de la nature et de l'homme, et à laquelle conduit une route faite par Léon XII. Nos voyageurs escaladent, le lendemain, les hauteurs de Narni. « Là, le pays a offert à nos regards, raconte notre prélat, une apparence plus sévère que la Romagne et l'Ombrie : ce ne sont plus ces vallées aimables et ces riantes cultures que notre œil a pour ainsi dire admirées jusqu'à la lassitude ; c'est un ton plus uniforme, une nature moins féconde. Les arbres deviennent plus rares ; on rencontre moins de terres ensemencées. De vastes pâturages enfermés dans des parcs, des chevaux qu'on y élève, des troupeaux qui s'y promènent ou s'y reposent, des pâtres un peu sauvages qui les surveillent : voilà sur quels domaines le Tibre passe en silence, avant de baigner les murs de la Ville Éternelle. On souffre, au premier coup d'œil, par le contraste frappant qui s'établit entre ce que l'on rencontre et ce que l'on vient de quitter. Mais insensiblement on s'y accoutume, et l'on finit par trouver à cette espèce de désert que l'on traverse, un attrait mystérieux qui vous saisit ; je ne sais quelle ravissante harmonie semble unir ce que l'on voit et ce que l'on attend. Moins distraite par les grâces du paysage, l'âme se replie en elle-même ; elle se recueille avant d'arriver à Rome, comme on le fait avant de pénétrer dans un temple. Et certes, après tout, Rome n'est-elle pas un temple sublime, où Dieu réside plus intimement qu'ailleurs, et où il épanche plus de grâces ? « Rome ! Rome ! encore un jour, et nous franchirons tes portes ! »

Ce fut le 17 novembre 1858 que nos voyageurs arrivèrent dans la capitale du monde catholique. L'illustre prélat nous a déjà fourni les principaux récits de son voyage. C'est à lui seul qu'il appartiendra maintenant de nous parler, et c'est d'abord au Vatican qu'il va nous conduire :

« Dès mon arrivée, j'ai sollicité l'honneur d'être admis auprès du Souverain Pontife. Le 22, j'avais une audience, à dix heures et demie du matin ; Mgr Pacca et Mgr de Mérode furent mes introducteurs.

« Après les trois génuflexions prescrites par l'usage, je me suis jeté aux pieds du Saint-Père, qui s'est empressé de me faire baiser son anneau et de me relever, accompagnant ce double témoignage de sa bonté de ces douces paroles : *Dio vi benedica !* Sur son invitation, je me suis assis en face de lui. Les premiers mots qu'il a prononcés ont été empreints d'une paternelle bienveillance : — J'ai appris tout le bien que vous avez fait par votre maîtrise, les conférences ecclésiastiques, et vos savants écrits. Je ne puis m'empêcher de vous en féliciter et de vous en bénir ; oui, je vous en donne volontiers ma bénédiction.— Touché et presque confus de ces encouragements, j'ai répondu que le bien attribué à mes efforts a été très modeste, et qu'il est loin d'avoir rempli la mesure de mes désirs. — Mais il y a si peu de temps que vous êtes à Nîmes, a repris le Saint-Père : il n'y a que trois ans, je me le rappelle très bien ; je vous ai préconisé en même temps que l'évêque de Laval. — La conversation s'est successivement prolongée sur divers objets : mon diocèse en général, le grand séminaire, les études ecclésiastiques, le clergé, les mariages mixtes, le partage du diocèse de Lyon et l'état d'esprit de M. Cousin, voilà autant de questions dont il m'a été permis de causer avec Sa Sainteté. Sa bonté m'a mis à l'aise, et j'ai pu dire toute chose avec une respectueuse liberté. L'entretien terminé, je me suis agenouillé pour réclamer une nouvelle bénédiction, qui, suivant la parole du Saint-Père lui-même, a été donnée non seulement au pasteur, mais encore au troupeau. »

Cette première entrevue avec Pie IX laissa dans l'esprit de Mgr Plantier une haute idée de ce grand Pape. Pour

en juger, il suffit de connaître le portrait qu'il en trace au sortir de cette audience :

« Pie IX est d'une taille imposante et d'une riche constitution. Sa tête, régulière dans les traits, noble dans son ensemble, se distingue surtout par un visage plein de douceur et respirant la plus suave bonté. Rien n'est limpide et bienveillant comme son regard ; rien n'est paternel et gracieux comme son sourire. Dans sa voix, qui ne manque pas de puissance, il entre un accent de tendresse admirable ; on sent à sa parole, comme à l'aspect de sa figure, qu'il porte dans le cœur un immense trésor d'amour.

« On m'avait dit, sur les bords de l'Adriatique, qu'un des traits les plus caractéristiques du Saint-Père, c'était le don de l'à-propos. J'ignore ce qu'il peut être pour d'autres ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il a fait vis-à-vis de moi plus qu'il ne fallait pour justifier cet éloge. Des renseignements sans doute lui avaient été transmis : on lui avait fait savoir, je ne sais par quel intermédiaire, le peu de bien qu'il m'a été donné d'opérer dans mon diocèse. Il m'en a parlé dès l'abord ; au lieu de formules générales, il s'est servi d'expressions toutes personnelles, ce qui ajoute un prix immense aux encouragements de l'autorité. »

En même temps qu'il avait l'honneur d'être reçu par le Saint-Père, l'évêque de Nîmes remplissait les autres obligations que lui imposait sa visite *ad Limina*. « Le jour de mon sacre, a-t-il soin de remarquer, j'avais promis de visiter les tombeaux des Saints Apôtres après trois ans d'épiscopat. Le jour même où cet intervalle expirait, presque à l'heure précise où le chapitre chantait pour son évêque une messe solennelle, je m'agenouillais successivement sur le sépulcre de saint Pierre, au Vatican, et sur celui de saint Paul, dans la basilique Ostienne. J'ai dé-

posé mon nom dans le registre ouvert à cette fin, auprès de l'une et de l'autre église. Une attestation de visite personnelle m'a été délivrée, et j'ai remis ce double certificat dans les mains du Saint-Père avec mon mémoire sur l'état de mon diocèse. Lorsque j'ai dit au Souverain Pontife que mon pèlerinage *ad Limina Apostolorum* coïncidait mathématiquement avec la fin de mes trois premières années d'épiscopat, il a daigné sourire et m'assurer que ce fait s'était rarement présenté. Je ne l'avais point calculé pour ma part ; mais quand j'ai vu que la Providence, par une combinaison délicate, avait bien voulu rapprocher ainsi la date de la promesse et celle de l'exécution, je m'en suis réjoui dans le plus profond de mon âme.

« Autre coïncidence précieuse. Le 18 novembre était l'anniversaire de mon sacre. Le 18 aussi tombait l'anniversaire de la consécration de Saint-Pierre. C'était fête solennelle à la basilique. Je me suis rendu à la messe du chapitre. Pour la première fois, j'ai entendu la grande musique romaine. J'en ai été profondément frappé. Il y avait là plus que des voix magnifiques et une admirable exécution : il y avait surtout une composition éminemment religieuse. A certains moments, lorsque les paroles le commandaient, on y trouvait une suavité céleste, une ineffable harmonie ; j'ai compris alors combien est légitime la réputation faite à la chapelle de Saint-Pierre. »

L'art vient de faire, pour ainsi dire, ses premières caresses à l'âme de Mgr Plantier, dans la Ville Éternelle. Son instinct du beau est éveillé, et il ne faudra pas s'étonner qu'il mêle aux saintes impressions de la foi les jouissances que procure l'audition d'une belle musique ou la visite d'un musée. Écoutons-le :

« A quelques jours de là, j'ai pu m'associer à une solennité musicale peut-être plus ravissante encore. C'était dans l'église de Sainte-Cécile. Le jour où l'on honore la

mémoire de cette sainte patronne des musiciens, ceux-ci se réunissent dans la chapelle qui porte son nom pour célébrer sa fête. Tous les artistes les plus éminents y prennent part. Nous les avons entendus aux premières vêpres, présidées par le cardinal Reisach, ancien archevêque de Munich, et maintenant retiré à Rome. On ne peut rien imaginer de plus merveilleux que cet office. Une antienne précédée d'un duo de flûte et de harpe, puis chantée tour à tour en duo, trio, quatuor et chœur, m'a paru l'un des plus attendrissants motifs que j'aie jamais rencontrés ; c'était je ne sais quoi de frais et de virginal, comme la céleste héroïne qui en était l'objet. Il s'y mêlait une douce mélancolie. Les voix qui ont interprété les phrases les plus importantes avaient, de leur côté, un accent pur, limpide et presque enfantin. Tout avait la même grâce et la même couleur. Le *Laudate pueri Dominum* a présenté à son tour un charmant caractère de composition. Un ténor débutait, chantant seul le premier verset comme une invitation ; les enfants répondaient ; puis enfants et ténor reprenaient tous ensemble, formant le trio le plus ravissant.... Le docteur Pleindoux me disait, après toutes ces merveilles : — Vraiment, si la sainte Cécile de Raphaël était là, elle tomberait encore en extase. — Il avait raison. Que n'ai-je une pareille musique dans mon église cathédrale ! »

Mgr Plantier n'eut pas à exprimer longtemps ce regret, car il s'empessa d'enrichir le répertoire de sa maîtrise du *Laudate pueri* de maître Capocci, et la ville de Nîmes, enthousiasmée de ce chef-d'œuvre, ne cessait pas de le réclamer à nos grandes solennités.

Tous les jours de ce voyage apportent à notre prélat leurs enseignements ou leurs plaisirs.

Le 21 novembre, il est reçu en audience par le cardinal Antonelli ; il observe la netteté d'esprit et la sobriété de

langage de cet homme d'Etat, qui savait rendre l'Europe attentive à ses paroles. Invité à la table du cardinal Villecourt, il profite de cette occasion pour lui faire quelques confidences sur les querelles religieuses qui agitent le clergé de France. Mais Son Eminence détourne la conversation. Il rencontre la plus exquise politesse à l'ambassade française. Le duc de Gramont le consulte sur le rétablissement des facultés de théologie en France, et lui remet le projet d'une Bulle qui devait amener sur cette question délicate une entente entre le Saint-Siège et le gouvernement impérial. Mgr Plantier examine avec la plus grande attention le document qui lui est soumis, et s'empresse de porter ses réflexions à l'ambassadeur. Elles tendaient à écarter soigneusement les sujets de conflit dans l'avenir, et à marquer les garanties qu'il importait de stipuler tout ensemble en faveur de Rome, du gouvernement et de l'épiscopat, dans l'exécution de ce projet. Mais l'ancien professeur de la faculté de théologie de Lyon parlait ici plus que l'évêque de Nîmes, et, dès le lendemain, il put voir que l'institution dont s'occupait l'Empire n'avait aucune chance d'aboutir. C'est au Vatican qu'il va l'apprendre.

Le Pape l'avait nommé *assistant au trône pontifical*. La manière dont cette distinction lui avait été accordée en relevait encore le prix. Le second dimanche de l'Avent, il s'était rendu à la chapelle Sixtine, et avait pris place en cape au banc des simples évêques ; à l'offertoire, un des cérémoniaires s'approche de lui, et l'invite à passer au rang des évêques assistants, ajoutant que le Saint-Père a daigné le choisir pour leur être associé. Il s'étonne, il s'émeut, mais il faut se lever et aller s'asseoir entre Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, et Mgr Marinelli, sacriste.

Il avait hâte de remercier le Saint-Père d'une si touchante marque de bonté. Le 6 décembre, il se prosterna à ses pieds. « Je le conjurai, dit-il, d'agréer ma double reconnaissance pour le présent admirable qu'il avait daigné m'envoyer (1) et pour la dignité d'évêque assistant dont il avait bien voulu m'investir. — Oh ! m'a-t-il répondu avec l'accent le plus affectueux, j'ai fait tout cela avec autant d'empressement que de plaisir. — La conversation s'est engagée sur divers objets. J'ai dit à Sa Sainteté que j'avais été le disciple de Mgr l'archevêque de Toulouse, pendant qu'il était à la tête de la maison des Chartreux. L'occasion se présentait ici naturellement de dire un mot dans l'intérêt de notre communauté de Lyon ; je l'ai saisie au passage, et le Saint-Père a bien accueilli les paroles que je me suis permis de lui faire entendre. Puis je me suis avancé jusqu'à lui déclarer que rien n'était plus injuste que la qualification de gallicans, jetée aveuglément à certains hommes et à certaines institutions ; que la question aujourd'hui n'est plus là, mais qu'elle se pose entre la modération et l'emportement, entre la douceur et la violence ; qu'enfin la majorité de l'épiscopat, appartenant aujourd'hui à la première de ces nuances, n'en est pas moins dévouée corps et âme au Saint-Siège. Nous avons ensuite effleuré la question des facultés de théologie. Le Saint-Pères'est hâté de me dire que l'une des premières conditions mises en avant par le gouvernement français ayant été la conservation de tout le personnel existant, il a dû balancer, certains hommes lui paraissant suspects. Un nom est prononcé, et je m'applique à détruire le jugement peu favorable que l'on en porte au Vatican. L'entretien fini, je me suis jeté

(1) Le Saint-Père lui avait fait cadeau d'une belle statue en marbre de l'Immaculée Conception.

une dernière fois aux pieds du Saint-Père. J'ai imploré une bénédiction pour mes grands vicaires, pour le clergé, les séminaires, toutes les communautés religieuses, tout le diocèse enfin, et le Saint-Père a daigné me l'accorder avec l'accent le plus affectueux. Je me suis retiré, touché jusqu'aux larmes. Non, rien n'égale la bienveillance et l'onction de Pie IX. »

Nous ne retranchons rien au récit de ces premiers rapports de Mgr Plantier avec un Pontife dont il devait bientôt défendre la cause si vaillamment, et qui l'honora d'une affection privilégiée. On voit qu'il n'hésite pas à lui faire la confiance de ses attaches à l'école gallicane.

Le Pape n'avait pas besoin de ces ouvertures du prélat. Il connaissait déjà le fond de ses sentiments ; mais l'estime qu'il faisait de son caractère l'avait porté à l'accueillir avec une bonté toute particulière. Il ne répondit rien à ses réflexions sur l'état des esprits dans le clergé de France ; il y retrouvait l'écho des plaintes que beaucoup d'autres prélats, obéissant à la même impulsion, lui avaient souvent répétées. Ce qui le charmait, c'était la sincérité de ce jeune évêque ; il parlait à cœur ouvert, et il était facile de voir qu'il entraînait plus d'abandon filial que de témérité dans son langage.

De son côté, Mgr Plantier demeura frappé de la manière dont Pie IX avait écouté ses dernières observations, et il resta dans son cœur une certaine tristesse. Il ne faudrait pas la confondre avec le malaise qui suit une déception : elle prenait sa source dans un sentiment plus élevé et plus digne de lui. Il commencera bientôt à se demander s'il ne s'est pas trompé, et, comme sa foi va plus loin que son intelligence, quelque pénétrante qu'elle soit, il arrivera à se dépouiller des idées qu'il s'est faites sur le mouvement qui emporte vers Rome les esprits

vraiment sages et affranchis de toute prévention. Ce mouvement avait pu donner lieu à des agitations regrettables, où éclatait la faiblesse plus encore que la malice humaine. Mais on avait fait trop d'honneur à quelques écrivains en attribuant à leur influence une action déterminée par cette sagesse souveraine qui mène l'Eglise et dissipe, quand il lui plaît, les vaines pensées des hommes.

Notre devoir est de dire que partout, dans ce voyage, l'évêque de Nîmes s'applique à se rendre un compte exact et approfondi de l'administration temporelle des Etats de l'Eglise. Il constate, sur les lieux mêmes, combien sont injustes les attaques dont elle est l'objet de la part de la mauvaise presse et de la diplomatie rationaliste et révolutionnaire. Si nous avons cité tous les passages qu'il consacre à cette apologie, nous aurions paru faire par anticipation un emprunt à la lettre pastorale qu'il publiera plus tard sur *Pie IX, défenseur et vengeur de la vraie civilisation*. C'est la même sagesse dans le jugement, et la même chaleur dans la défense. Or, si l'on veut bien observer que ces notes de voyage n'étaient écrites que pour recueillir les épanchements intimes de leur auteur, et qu'il ne les a jamais montrées à personne, on conviendra que l'évêque de Nîmes cherche la lumière avec la plus grande droiture, et qu'il n'aura pas une grande distance à franchir pour reconnaître et soutenir toutes les prérogatives doctrinales de la Papauté, comme il s'étudie à faire l'apologie de son gouvernement temporel.

La situation politique du Saint-Siège ne lui parut pas sans dangers. « Le sol si profondément ébranlé par la révolution de 1848 ne s'est pas raffermi. Que les Français et les Autrichiens se retirent, le lendemain les abîmes se rouvriront sous l'effort de nouvelles secousses, et le maître couronné du Vatican pourra redevenir l'auguste

fugitif de Gaëte et l'exilé vénérable de Portici. Toutes les tentatives de réformes, essayées à diverses époques et sur différents objets, ont échoué ; je ne sais quelles forces de résistance, mystérieuses et insurmontables, les ont rendues impossibles. »

Ces choses étaient écrites presque à la veille de la guerre qui devait amener un changement, si triste et si menaçant, dans la situation de la Papauté. Une année ne s'écoulera pas sans que l'évêque de Nîmes proteste contre ces premiers attentats ; aujourd'hui il les pressent et il s'en inquiète : c'est un cri d'alarme qui précède un cri d'indignation et de douleur.

Il voulut profiter de ce premier voyage à Rome pour se mettre en rapports avec la plupart des hommes distingués dont elle s'honorait alors. Ce fut le P. Passaglia, « riche d'érudition, hardi de pensée, indépendant d'opinion, capable de recevoir des exaltations inattendues ou d'être entièrement brisé par l'orgueil ». Ce fut le P. Marchi, « qui peut être appelé le *Christophe Colomb* des catacombes, comme M. de Rossi, son élève, peut être appelé le *Cuvier* de l'épigraphie » ; ce fut le commandeur Visconti, qui disait ensuite n'avoir pas vu de prélat plus aimable et d'artiste plus savant que l'évêque de Nîmes. Mgr Plantier s'estima heureux d'aborder, entre tous les autres personnages, le R. P. Beckx, supérieur général des Jésuites. « Sa figure, pleine d'une sérénité douce, est en même temps empreinte d'un caractère frappant de gravité et de réflexion. C'est un saint, et un saint parfaitement judicieux. » A côté de lui, ilsalue avec respect les Pères rédacteurs de la *Civiltà cattolica*, « publication non seulement importante, mais nécessaire à la cause catholique ».

Ces jugements suffirent pour révéler chez leur auteur ce don de discernement qui lui permettra toujours de

savoir ce que valent les hommes et le degré de confiance qu'ils méritent. Nous pourrions insérer ici une étude particulière sur le cardinal Antonelli. Il était alors dans tout l'éclat de sa gloire, mais l'évêque de Nîmes en est si peu ébloui qu'il présage le silence dans lequel tombera la mémoire de ce célèbre homme d'État, quand il ira dormir son dernier sommeil dans un tombeau qui rappelle trop la pompe païenne de celui de Cœcilia Metella.

Habile à juger les hommes, notre prélat n'appréciait pas avec moins de sagacité les traits sous lesquels la sculpture ou la peinture ont transmis leur image à la postérité. Ces esquisses sont faites au vol de la plume, mais quelle justesse y éclate !

« C'est avec désolation sans doute que dans ces immenses réunions de statues antiques, rassemblées par l'esprit éminemment conservateur des Souverains Pontifes, on rencontre l'expression de tant d'erreurs et le spectacle de tant d'infamies. Mais on voit en même temps, avec une admiration mêlée de stupeur, à quel degré sublime le sentiment de l'art était porté chez les anciens. Le ciseau grec se signale par quatre caractères incomparables : la distinction du type, le naturel des poses, la justesse et l'élégance des formes et de l'anatomie, la grâce et la simplicité de la draperie ; on pourrait ajouter ce mérite dont parlait si justement Virgile : *spirantia mollius æra*. Que les sculpteurs de cette grande école hellénique travaillent le marbre ou qu'ils opèrent avec le bronze, peu importe ; ils font vivre et respirer la pierre et le métal. Ces yeux vous regardent ; sous ce front, on sent frémir la pensée ; ces lèvres vont s'ouvrir pour vous faire entendre un écho de l'agora ; ce dieu ailé décidément s'apprête à prendre son essor ; au-dessous de toutes ces formes, vous croyez entrevoir un feu secret qui circule.

« Dans la statuaire romaine, vous trouvez, à certaines

époques, une empreinte marquée de l'art grec; mais habituellement elle a son caractère. C'est un type moins élevé, mais plus grave et plus sérieux. Au lieu de représenter les personnages qu'elle reproduit dans une attitude légère, élancée, elle leur donne une expression de repos pleine de calme et de solidité. Il en résulte ordinairement je ne sais quoi d'un peu lourd. C'est surtout dans la draperie qu'elle est inférieure à la sculpture grecque, son aînée et son modèle. Elle multiplie les plis, petits ou grands, sans raison ni mesure; on reconnaît, au premier coup d'œil, qu'elle s'écarte du vrai, tandis que les Grecs savent s'y renfermer avec une modération sans reproche et une dignité sans exemple.

« Je suis loin d'être une autorité sur cet objet, aussi bien que sur tant d'autres choses; mais il me semble que les modernes ne sont pas à la hauteur des anciens. Je n'en excepte pas Michel-Ange lui-même; encore moins faut-il en excepter Canova. Le *Moïse*, sublime par tant de côtés, a d'inexcusables défauts. Le *Persée* s'est inspiré de l'*Apollon du Belvédère*; mais à quelle distance il demeure de ce chef-d'œuvre! Les *Lutteurs* de ce statuaire sont aussi incontestablement l'œuvre d'un maître; mais ils ont dans leur attitude je ne sais quoi d'exagéré, que les Grecs ne se seraient jamais permis. L'évidence nous commande, à mon sens, de nous humilier; nous sommes vaincus.

« Quant à la peinture, nous avons l'avantage. Les loges de Raphaël, ses chambres du Vatican et ses toiles sublimes; la chapelle Sixtine et l'immense épopée qu'y a jetée Michel-Ange avec l'ample vigueur de son génie: ce sont là des merveilles que le passé n'égalerait pas sans doute, quand même il nous serait donné de connaître toutes les œuvres sorties de son pinceau. Malgré cela, je me suis fait, sur le degré de mérite où s'était élevé chez

les anciens l'art de la peinture des idées mieux arrêtées et surtout plus avantageuses que celles que j'en avais eues jusqu'à ce jour. A en juger par les restes de fresques et de décorations que j'en ai vus, ils avaient un admirable talent pour l'arabesque. Ils la font toujours légère, élégante, délicieusement fantastique ; s'ils représentent quelques personnages, on y retrouve les formes simples et dignes de la sculpture. On doit avouer aussi qu'ils entendirent très bien le paysage, et qu'ils possédèrent dans une certaine mesure la science de la perspective. Sur tous ces points, ou je n'avais pas d'idées, ou j'avais des préventions injustes ; je suis heureux d'avoir éclairé mon ignorance et rectifié mes erreurs. »

Enrichi de connaissances nouvelles, fortifié par des impressions de foi, muni des bénédictions du Saint-Père, Mgr Plantier quitta Rome, le 9 décembre 1858, « avec ce sentiment de tristesse qu'on éprouve en se séparant de sa famille et de sa patrie ». Il se rendit à Naples pour y voir le cardinal Riario Sforza, qui le reçut comme un frère, et s'entretint longuement avec lui des épreuves qu'il prévoyait pour la dynastie des Bourbons. La fermentation grandissait dans les esprits au midi de l'Italie, et le pouvoir était sans appuis, en face de la Révolution, qui s'organisait partout à l'ombre, sous la direction des loges maçonniques. Bientôt il ne sera plus temps pour un évêque de visiter cette partie de la Péninsule, et d'y prier en liberté auprès des grandes reliques dont elle est dépositaire. Cette considération détermine Mgr Plantier à s'embarquer pour la Sicile, et à visiter les principales cités de cette île, « éclairée de la lumière de l'Orient, embaumée par les fleurs des orangers et des lauriers-roses, et où l'art grec, la civilisation romaine et le génie du christianisme ont laissé partout leur empreinte sur tant de monuments célèbres ». A Ségeste, à Taormina, à Séli-

nonte, il admire les ruines de temples ou de théâtres antiques, tels que Rome n'en possède pas. Syracuse le frappe par ses latomies et ses catacombes. Il y vénère les reliques de sainte Lucie, comme il avait prié sur celles de sainte Rosalie à Palerme. Partout les consuls de France et les évêques siciliens lui font l'accueil le plus flatteur. Il se sépare à regret de cette terre hospitalière, où commence à se faire sentir le souffle de l'ingratitude et de la trahison, et il revient à Naples, pour courir à Pœstum et à Salerne.

Pœstum avait un attrait particulier pour lui : « J'éprouvais un très grand désir, dit-il, de visiter ces ruines. Je me rappelais que Pœstum avait été le théâtre d'une grande culture de roses. C'est de là que les vieux Romains tiraient celles dont ils se couronnaient dans leurs fêtes. Inspiré par ce souvenir, j'avais un jour conseillé à mon père d'appeler un de ses semis les plus brillants la *Reine de Pœstum*. Il n'en fallait pas tant pour m'attirer vers un lieu environné pour moi d'une auréole si poétique, et où devait m'apparaître une image lointaine des travaux paternels.

« La plaine n'est plus parée de roses comme autrefois ; mais, à l'aspect des cultures qui commencent à l'enrichir, on sent qu'il serait facile de faire refleurir ce désert. Là où mes yeux cherchaient des bouquets de roses, je trouvais les restes de trois temples, justement signalés comme des monuments magnifiques. Le temple dit de Neptune surtout est d'une grandeur extrêmement imposante. Ce qu'on nomme la basilique et le temple de Cérès, sans trop savoir pourquoi, est moins heureux de proportions, moins frappant d'effet. De tous les débris transmis par l'Italie ancienne à l'Italie contemporaine, c'est ce que nous avons trouvé de plus intact et de plus solennel. Lorsque ces ruines s'élevaient autrefois au milieu des champs arides, quand la majesté du vide et du silence

régnait autour d'elles, l'impression qu'elles devaient produire était sans doute plus profonde. Elles étaient là comme la grande ombre d'un peuple qui n'est plus, et leur grandeur croissait avec la solitude. Aujourd'hui qu'on recommence à labourer et à planter le sol qui les entoure, on dirait qu'elles s'abaissent. Les sépulcres des nations devraient être à jamais sacrés; si vous leur enlevez l'austérité de l'isolement, vous les dépouillez de ce qu'ils ont de plus auguste. »

Mais il n'appartenait pas à la mélancolie de mettre le dernier sceau aux impressions de ce beau voyage. Voici l'évêque de Nîmes à Salerne. Il vient y vénérer le corps de saint Grégoire VII, qui y mourut exilé, et celui de saint Matthieu, qui y fut apporté de l'Orient: « Je me suis prosterné, dit-il, sur le tombeau de l'un et de l'autre. Au premier j'ai demandé qu'il m'obtînt pour la défense de l'Eglise, de ses droits et de sa liberté, cette sainte passion qui fut son tourment et sa gloire. Au second j'ai demandé qu'il m'obtînt la grâce d'être le digne interprète et l'incorruptible apôtre de cette révélation dont il nous a transmis le dépôt dans son Évangile inspiré. C'est une date éclatante dans une vie que le jour où l'on peut s'agenouiller devant des reliques aussi respectables et aussi fécondes en grands enseignements.

« Disciples du divin Maître, saint Matthieu et saint André ont voulu en quelque sorte dormir dans le même tombeau. Salerne possède saint Matthieu; Amalfi se glorifie d'avoir saint André, André, cet amant passionné de la croix, André, qui, en voyant celle où il devait être étendu, prononça les paroles si touchantes que lui prête la tradition. Quel nom! Quel souvenir! Il m'était impossible de ne pas aller répandre une prière sur le marbre qui renferme les restes sacrés de cet apôtre, afin qu'il daignât m'obtenir à son tour la grâce de ne savoir autre

chose que Jésus et Jésus crucifié, scandale des Juifs, mais sagesse toute-puissante de Dieu. »

En quittant Salerne, Mgr Plantier prit le chemin de la France. Mais comment n'être pas frappé de cette coïncidence ? Son voyage se termina par une prière à saint Grégoire VII, comme sa vie finira par le souvenir et l'invocation de ce grand pape, le 25 mai, jour où l'Eglise célèbre sa fête.

Non, le hasard ne l'avait pas conduit à Salerne. Par un dessein mystérieux, la Providence voulut lui faire respirer, auprès de tombes chères à l'Eglise, un esprit qu'il n'avait pas encore sans doute dans la mesure où il allait en avoir besoin pour remplir des devoirs bien au-dessus des lumières et des forces de l'homme. Il a dit que c'était là une grande date dans son existence ; jamais pressentiment ne fut vérifié d'une manière plus éclatante, ainsi que nous l'apprendra la suite de cette histoire.

CHAPITRE XIII

PRÉSAGES DE LA CRISE RELIGIEUSE EN ITALIE. LA PUISSANCE SPIRITUELLE ET LE POUVOIR TEMPOREL DU SAINT-SIÈGE.

Résultats du premier voyage à Rome. — *Lettre pastorale sur la Puissance spirituelle de la Papauté* : réflexions sur l'esprit de cette lettre ; critiques qu'elle provoque. — Appel aux dissidents. — Secrets desseins de la politique impériale. — Ils déterminent l'évêque de Nîmes à écrire sur le *Pouvoir temporel du Saint-Siège*. — Origine, raison et grandeurs de la souveraineté pontificale. — Réponse aux critiques dont elle est l'objet. — Remarquable pronostic. — Ombrage qu'en prend le Gouvernement. — Satisfaction unanime du clergé et du peuple nîmois. — La controverse religieuse. — *Lettre à l'Ami de la Religion*. — Rôle de la presse. — Règles de la polémique chrétienne.

Il n'est pas d'époque plus solennelle dans la vie d'un évêque que celle de son premier voyage au seuil des Saints Apôtres. Il accomplit un pèlerinage dont saint Paul a donné *la forme aux siècles futurs*, une obligation qui demeure établie à jamais par l'exemple du grand apôtre (1). « Comme Paul, il vient voir Pierre, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée ; il vient *le contempler, l'étudier*, dit saint Jean Chrysostome, *et le voir comme plus grand aussi bien que plus ancien que lui* (2). » Pierre, en recevant ses frères, incline

(1) I. Corinth., II, 2.

(2) Bossuet, *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*.

vers eux son cœur, les affermit dans la foi, le respect, l'obéissance et l'amour à l'égard de sa chaire sacrée. Pendant de longues années, l'esprit apostolique qu'il a puisé à sa source divine remplit l'âme d'un évêque et anime ses paroles et ses actions.

Une première visite *ad Limina* est aussi un événement considérable dans les fastes d'une Eglise. C'est une époque de grâces signalées qui resserrent les liens par lesquels les brebis et les agneaux sont unis au souverain Pasteur.

L'histoire ne nous a pas conservé le souvenir d'un voyage à Rome entrepris par un évêque de Nîmes depuis le seizième siècle. Après la Révolution, ni Mgr de Chaffoy ni Mgr Cart n'étaient allés se prosterner aux pieds du vicaire de Jésus-Christ ; ils avaient dû se borner, l'un à cause de son âge avancé, l'autre en raison de sa maladie, à lui faire parvenir le compte-rendu de leur administration. Le 31 novembre 1858 renouait donc pour l'Eglise de Nîmes une chaîne interrompue depuis de longs siècles, et l'un des plus grands papes avait à ses pieds un des évêques de France déjà regardé comme une lumière, et destiné à paraître bientôt au premier rang parmi les champions les plus intrépides des droits de l'Eglise.

Dès sa rentrée à Nîmes, Mgr Plantier éprouve le besoin de parler de cette ville sainte où il a ressenti tant de bonheur. Mais quand son cœur s'ouvre pour laisser échapper les sentiments dont il est rempli, c'est d'abord pour demander à son peuple de partager ses transports d'enthousiasme et de reconnaissance.

« Dieu nous a donné de revoir, comme évêque, cette grande cité de Rome que nous avons eu déjà le bonheur de visiter, n'étant que simple prêtre. Le jour où l'huile sainte avait coulé sur notre front, pour le marquer du sceau des pontifes malgré notre néant et notre indignité,

nous avons promis d'aller au tombeau des Saints Apôtres, après trois ans de séjour et de travail dans notre diocèse. Au moment précis où ce temps expirait, nous étions agenouillé sur le pavé des deux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, baisant avec autant de respect que d'amour le marbre sous lequel reposent tant de vertus et de gloire, et conjurant le Seigneur d'allumer dans notre cœur une étincelle de ce feu sacré dont brûlent sans doute encore les cendres augustes que nous vénérions.

« Bientôt après le Vatican daignait nous ouvrir ses portes, et nous pénétrions au sein de ce palais, objet dans le monde de tant de terreur et de tant de confiance, de tant de haine et de tant d'amour. C'est là que réside la royauté la plus auguste et la plus accessible. Quand vous traversez d'un pas ému les longues galeries qui mènent à sa demeure, il vous semble voir planer sur votre tête les ombres vénérables des deux cents pontifes qui, depuis dix-huit cents ans, se sont assis sur le siège de Pierre ; vous vous dites que celui de leurs successeurs aux pieds duquel vous serez tout à l'heure prosterné est le chef spirituel de deux cents millions d'âmes : vous sentez votre admiration fléchir sous le poids de tant de majesté. Mais vous vous rappelez en même temps que ce Prince des Princes est aussi le Père des Pères ; que son gouvernement, au lieu d'être fondé sur la force, est fondé sur la tendresse ; qu'à ses yeux il n'est point de distinction de riche et de pauvre, de Grec et de barbare, mais qu'en tous il ne voit que des enfants qui lui sont également chers ; et, dans cette conviction que tant de faits justifient, la grandeur dont on est environné s'efface, le cœur se rassure, et l'on s'avance sans crainte jusqu'aux marches de ce trône où siège ici-bas le représentant suprême de la Vérité, de la Justice et de la Miséricorde éternelles.

« Voilà ce que nous avons vu, voilà aussi ce que nous

avons ressenti nous-même au moment où le Souverain Pontife a bien voulu nous permettre de déposer devant lui le tribut de notre vénération, et d'implorer sa bénédiction apostolique pour notre diocèse.... Il nous a offert de baisser cette main qui a versé sur le monde tant de pardons généreux et de faveurs privilégiées ; il nous a souri de ces mêmes lèvres qui, sous les voûtes frémissantes de Saint-Pierre, ont proclamé le dogme pour jamais défini de l'Immaculée Conception de Marie ; il nous a prodigué enfin les doux regards de cet œil au fond duquel se réfléchit la limpidité du ciel lui-même, et dans les quelques minutes où nous avons été si près de son cœur, nous avons compris qu'à force de consolations, certaines heures valent plus que des siècles. »

Mais cette bonté qui touche si profondément Mgr Plantier découle d'une source divine. C'est la suite naturelle de l'autorité dont le Pape est dépositaire. Jésus-Christ en a fait son vicaire : il gouverne les âmes en son nom, non seulement à Rome, mais en tous lieux. On travaille à persuader aux peuples modernes que cette souveraineté spirituelle est une illusion dont les siècles d'ignorance ont pu s'accommoder, mais qui ne saurait plus en imposer à la société actuelle. En la dépouillant de son caractère divin, on veut la réduire à être considérée comme une faiblesse, qui ne mérite aucun égard et dont la ruine est prochaine. L'évêque de Nîmes se croit donc obligé de rappeler l'institution divine de la Papauté. C'est une puissance légitime, suprême, immortelle, puisqu'elle a été fondée par Jésus-Christ, et qu'elle doit durer autant que le christianisme. Faire sentir cette vérité aux fidèles, n'est-ce pas les rassurer contre l'affreuse tempête qui va bientôt assaillir la barque de Pierre ? Ainsi, après ce premier voyage au tombeau des Saints Apôtres, l'Eglise de Nîmes aura les regards fixés sur la pierre angulaire de

l'édifice bâti par le Christ, et ne craindra rien pour sa solidité.

Le savant prélat établit d'abord que saint Pierre, le chef des apôtres, est allé à Rome, et aucun document fourni par la tradition ou les controverses les plus récentes sur ce sujet ne manque à la démonstration de sa thèse. La présence de Pierre à Rome est un fait historiquement indubitable. Mais Pierre a-t-il eu des prérogatives qu'il ait transmises à ses successeurs sur le siège de Rome ?

Le rationalisme de notre époque a sur cette question une étrange manière de voir. L'incomparable pouvoir des Pontifes de Rome, l'immense respect dont ils se voient entourés depuis tant de siècles, l'unanimité d'obéissance avec laquelle d'un pôle à l'autre l'univers catholique s'incline sous leur autorité, voilà des faits palpables, et dont on essaie de donner l'explication. La foi les trouve fort simples ; tout cela pour elle prend sa source dans l'institution surhumaine et les droits divins de la Papauté. Mais la fausse philosophie de notre temps résout autrement le problème. Si les papes sont devenus ce qu'ils sont, c'est grâce à l'habileté de leur politique. Dans le principe, ils étaient loin d'avoir autant de puissance. Mais, fixés à Rome, ils ont trouvé dans cette ville les traditions de patience et de ruse avec lesquelles elle avait conquis et soumis le monde ; ils se les sont appropriées, et pendant qu'ils brisaient d'une main les idoles qu'elle avait adorées, ils étendaient de l'autre le cercle de leur influence par ces moyens secrets, par ces ressorts mystérieux qui l'avaient aidée elle-même plus que le fer à s'assujettir tous les peuples. Voilà tout le mystère (1). C'est-à-

(1) Lettre pastorale pour le carême de 1859, sur la *Puissance spirituelle de la Papauté*, 16 février 1859.

dire que c'est là la plus inacceptable des suppositions et la plus grossière des erreurs. Mais c'est une erreur accréditée, et en dehors des hommes vraiment et pleinement chrétiens, vous ne rencontrerez ni philosophe, ni publiciste, ni littérateur, ni même journaliste qui n'attribue aux augustes prérogatives de la Papauté cette misérable origine. Quelle puérilité pourtant dans des écrivains qui se prétendent sérieux ! L'Évangile nous donne avec plus de grandeur la véritable clef de l'histoire. Il nous apprend que dans ce grand fait Jésus-Christ est pour tout et l'habileté pour rien.

Pierre n'a pas seulement reçu le droit et la mission suprême d'enseigner et de définir la foi ; il a encore reçu, et reçu tout seul, dans sa plénitude, le pouvoir de gouverner l'Église universelle. Pierre, ce sublime gardien des cieux, suivant le mot de saint Hilaire, n'aura pas seulement des fonctions passives à remplir, comme une simple sentinelle, comme un porte-clef mercenaire. Il a le droit de lier, c'est-à-dire d'imposer des obligations et au besoin des peines, puisqu'il ne peut lier autrement ; il a aussi le droit de délier, c'est-à-dire de délivrer de certaines prescriptions et de certains châtimens : délier ne peut pas dire autre chose. Ne sont-ce pas là des prérogatives d'autorité et de juridiction ? Qui reçoit la mission ou plutôt le pouvoir d'en faire usage, ne reçoit-il pas par là même le pouvoir et la mission de gouverner ? Ouvrir ou fermer à son gré l'avenue des cieux, est-il domination plus caractérisée que celle-là ?

Et ce n'est pas une domination restreinte dans un cercle étroit de temps et de lieux. Pierre peut tout lier ou délier ; qui dit tout n'excepte rien. Partout où il y a possibilité de lier ou délier, là s'étend la juridiction de Pierre. Et d'autant mieux que le but suprême de son pouvoir demande qu'il soit sans limites. Pierre a les clefs

du Royaume des Cieux ; il l'ouvre, et personne ne le ferme ; il le ferme, et nul ne peut l'ouvrir ; pour y parvenir, il faut nécessairement, inévitablement passer par ses mains, et puisque le Royaume des Cieux est de tous les pays et de tous les siècles, puisque toutes les créatures humaines sont destinées à le conquérir, toutes sont soumises à Pierre, qui seul a reçu les clefs pour leur en ouvrir la porte.

Les prérogatives de Pierre ont-elles été léguées à ses successeurs ? La raison dit qu'elles n'ont pas pu être passagères et s'éteindre avec celui qui les avait reçues. Suivant la belle sentence de Bossuet, celui qui doit servir de soutien à une Eglise éternelle ne devra jamais avoir de fin (1). Mais c'est là une question de fait, et l'histoire établit par des preuves irréfragables tout ensemble l'exercice de ces prérogatives de la part des successeurs de Pierre et l'obéissance des Eglises. Bossuet rapporte jusqu'au témoignage de la croyance de Luther à la primauté des Pontifes romains (2).

Ainsi ne parlons plus de ruse et de savoir-faire pour expliquer la primauté des papes. Ni la vertu des premiers Pontifes romains ne leur aurait permis d'élever des prétentions illégitimes ; ni la sévère orthodoxie des siècles primitifs ne les aurait acceptées ; ni la fierté jalouse de certains peuples ne les aurait subies ; ni l'état de faiblesse où les persécutions incessantes de ces époques orageuses réduisaient l'Eglise ne laissaient assez de puissance et de liberté d'action pour les faire prévaloir. L'institution de Jésus-Christ et le secours de sa grâce, unis à la foi des nations, voilà tout le nœud de ce grand fait ; l'institution de Jésus-Christ a fait le droit des Evêques de Rome à régir

(1) *Ut supra.*

(2) *Histoire des Variations*, liv. 1, 21.

l'Église ; le secours de la grâce et la foi des nations ont traduit le fait en réalité ; c'est encore cette double et divine force qui tient immuablement fixé dans leurs mains le gouvernail du monde.

Mais tous les successeurs de saint Pierre n'ont pas été ses imitateurs ? C'est vrai, quelques ombres ont voilé, dans le cours des siècles, l'honneur de cette dynastie ; la plus auguste de l'univers. Mais il est un fait remarquable : c'est que les Pontifes de Rome, au moment même où ils outrageaient la loi par leur conduite, la défendaient par leur enseignement. Dans d'autres pays, on a vu de royales corruptions s'autoriser de principes pervers, et dépraver ainsi doublement les peuples par le désordre des mœurs et celui des doctrines. A Rome, au contraire, l'Évangile put être transgressé, sa lumière ne fut jamais éteinte ; et si le trône du Vatican plongeait parfois ses racines dans un sol où les orages avaient apporté du limon, les fidèles ont toujours aperçu briller au faite un astre sûr pour les conduire.

A la fin de cette lettre que nous analysons rapidement, Mgr Plantier flétrit les injures vomies par les philosophes du dernier siècle et les rationalistes contemporains contre les prétendus emportements des papes au moyen âge, les excommunications dont ils frappaient les souverains, la liberté qu'ils se donnaient de les déposer, et toutes ces violences qui ont si souvent troublé les peuples, au dire de la libre pensée. Il démontre par le témoignage des auteurs les moins suspects, que l'autorité de la Papauté a été une autorité tutélaire au moyen âge. « Il est vrai de dire, ajoute-t-il, qu'avec les idées de notre temps on est tenté de trouver cet ordre de choses étrange. Mais parce que nous ne sommes plus assez chrétiens pour le comprendre, s'ensuit-il que la foi de nos pères avait eu tort de l'établir ? Comme nous ils avaient senti que le pouvoir tem-

porel avait besoin de contre-poids et de frein. Seulement ils avaient placé l'un et l'autre dans l'intervention du Pape, tandis que nous les avons cherchés dans la révolte et la guerre civile, préparées par la licence de la tribune et celle de la presse. Certes, serait-il bien absurde de prétendre que le tempérament qu'ils avaient choisi valait au moins celui que nous avons adopté? Et après tout, cette manie d'apprécier ce qui fut par les éphémères théories du moment n'a rien de logique, et M. de Maistre a mille fois eu raison de la flétrir par ces énergiques paroles : « Le plus grand de tous les sophismes, c'est celui de transporter un système moderne dans les temps passés, et de juger sur cette règle les choses et les hommes de ces époques plus ou moins reculées. Avec ce principe, on bouleverserait l'univers (1). »

Mais comment parler du Pasteur légitime sans se souvenir qu'il y a dans le bercail un grand nombre de brebis qui ne reconnaissent pas son autorité, et ne pas les conjurer de revenir à lui et d'accepter son joug si doux et si honorable ?

« Et vous, ô nos frères égarés par des erreurs héréditaires, disait l'évêque de Nîmes aux protestants, vous que vos aïeux ont détachés du fondement de l'Église et du centre de l'unité, ah ! sachez comprendre enfin les désastreux contre-coups de cette rupture ! Par cette séparation faite au nom de l'Évangile, l'Évangile est devenu pour vous un livre irrémédiablement fermé. Avant le seizième siècle, confondus avec nos pères, vous saviez vous l'expliquer sous l'autorité de l'Église Romaine, et, grâce à ses lumières, l'unité d'interprétation vous conduisait à l'unité de foi. Mais depuis le moment où cette terrible bulle fut brûlée à Wittemberg, depuis que vous

(1) De Maistre, *Du Pape*, liv. 11, 16.

avez dit au Vatican : Je ne te connais plus et je me ris de tes foudres, vous avez vu tomber sur vous les anathèmes réservés à ceux qui désavouent et maudissent leurs pères. Vous avez déchiré la doctrine de Jésus-Christ en mille pièces ; la plus effroyable division a pénétré dans vos Églises ; la clef de voûte supprimée, l'édifice est tombé en poussière. Ayez enfin le courage de vous signaler à vous-mêmes et la cause du mal qui vous dévore, et le remède qui doit le guérir. Revenez à cette chaire principale, à cette chaire unique d'où partent à la fois le rayon de la vérité et celui du gouvernement !... »

Hélas ! cette prière demeura sans écho, mais la charité renouvelle ses appels, bien qu'on lui ferme l'oreille, et bientôt Mgr Plantier fera encore entendre la voix de l'Église aux dissidents de son diocèse.

Ainsi l'évêque de Nîmes envisage sans détour et sans réticence ce grave sujet de la puissance spirituelle de la Papauté. Après avoir posé les fondements sur lesquels elle s'appuie, il répond aux objections formulées contre elle par la mauvaise foi et l'ignorance. Avant lui, Mgr Pie, au retour de son premier voyage *ad Limina*, avait fait une instruction synodale sur *Rome considérée comme centre de la Papauté*. Il y exposait la croyance catholique sur le choix providentiel de la Ville Éternelle comme siège de la souveraineté de Jésus-Christ, et comme centre de son action et de son gouvernement, plutôt qu'il ne démontrait le dogme lui-même de l'autorité spirituelle conférée par Notre-Seigneur à Pierre et à ses successeurs. L'évêque de Poitiers entraît ensuite dans l'examen des accusations portées contre l'esprit dominateur de Rome, et contre tous les prétendus vices du gouvernement pontifical. Il justifiait le pouvoir temporel des papes des calomnies dont il est l'objet, mais il ne rappelait pas les titres sur lesquels repose l'origine elle-même de ce

pouvoir, comme le fera bientôt l'évêque de Nîmes :

Mgr Pie signalait avec joie l'élan des esprits vers Rome, et le regardait comme un mouvement vers la source de la vie, de la dignité et de la liberté : « la vérité, la gloire de notre temps sera, disait-il, un retour intelligent et opportun vers toutes les diverses formes de l'unité dont Rome est le centre ». Mgr Plantier ne touche pas à l'appréciation des tendances qui se manifestaient dans la société chrétienne par rapport à la Papauté ; établir la doctrine, voilà son unique but.

Mais, en portant la lumière dans les autres esprits, il raffermir ses propres pensées sur les prérogatives du souverain pontificat. Son impartialité ne recule pas devant une manière d'envisager ce sujet, qui n'est pas tout à fait celle de l'école gallicane.

Veut-il prouver que Pierre a reçu le droit et la mission suprême d'*enseigner* et de *définir* la vérité, son langage est d'une clarté souveraine, et, sauf le mot qui doit plus tard l'exprimer, le dogme de l'infailibilité pontificale est établi dans sa lettre pastorale par les mêmes arguments que l'on invoquera un jour pour le proposer à la foi du monde. « Pierre, avant de prendre possession de son pouvoir, sera faible ; mais, une fois relevé, ce sera pour ne *plus fléchir*, et son privilège comme son devoir sera de fortifier en l'éclairant, en la réglant, en la *définissant*, la croyance de ses frères, c'est-à-dire du monde même, dont ses frères sont ici le résumé et l'image.

« On pourra chicaner, ajoute le docte prélat, sur le sens que nous attribuons ici aux paroles du Sauveur ; mais on ne saurait susciter que de misérables querelles. Les expressions employées par Jésus-Christ crient d'elles-mêmes avec tant d'éclat que la Tradition tout entière y a vu ce que nous y voyons nous-mêmes, et qu'elle a, dès les premiers temps et toujours, salué le prince des apôtres comme le

vrai fondement de l'Église, comme le rocher *solide*, comme le *granit immuable* sur lequel elle doit reposer avec l'inviolabilité de ses doctrines. On ne commente pas les paroles dont le Sauveur s'est servi pour donner à Pierre cette grande investiture ; on les répète. Il est impossible d'y rien ajouter, tant elles sont lumineuses, tant la raison que la passion n'aveugle pas est incapable de ne pas les entendre dans la rigueur de la lettre ! »

Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ait terminé cette lettre pastorale par cette touchante déclaration :

« O Sainte Eglise Romaine ! vous êtes pour nous, suivant le beau langage de la Tradition, l'Eglise mère et maîtresse, et nous sommes vos enfants. C'est à vous de nous guider, et non pas à nous de vous conduire. Nous sommes voyageurs et vous êtes notre flambeau. Parlez, et vous serez écoutée ; prononcez, et nous vous croirons ; commandez, et nous marcherons ; défendez, et nous vous obéirons. Notre soumission sera notre bonheur comme elle est votre droit. Pierre, nous le savons, revit et se perpétue dans la succession de vos Pontifes ; c'est lui qui s'exprime par leur bouche ; c'est lui qui tranche par leur autorité ; c'est lui qui décide par leur sagesse. Ah ! c'est assez pour que nous acceptions, avec une aveugle confiance, tous les actes émanés de leur puissance, et nous irons en paix vers l'avenir sous leur tutelle mille fois bénie. »

Quelques esprits émus de ce langage ne voulurent pas dissimuler leur surprise au courageux prélat. Ne pouvant refuser des éloges « à la grandeur de ses vues, à l'accent de sa foi, à sa science et à l'éclat de son style », ils faisaient, avec un grand air d'autorité, des réserves sur ses conclusions ; « il y avait bien des passages dans sa lettre qu'il fallait traiter autrement ».

On devine d'où partaient ces critiques. La presse

officieuse fut loin de le ménager. On l'accusait d'*avoir fait de la controverse* à propos d'un sujet délicat où la diplomatie pouvait avoir sa manière de juger comme la théologie. La presse révolutionnaire alla jusqu'à voir une injure pour l'Italie dans le soin qu'il avait mis à prouver que la puissance spirituelle de la Papauté n'était nullement ennemie du progrès et de la liberté de conscience.

Ces attaques n'intimidèrent point Mgr Plantier. Bien loin de craindre d'avoir parlé avec trop de franchise, et de revenir en arrière, il composa, au travers des fatigues d'une tournée, une lettre pastorale sur le *Pouvoir temporel du Saint-Siège*.

Nous avons vu que, pendant son voyage en Italie, il n'était nullement rassuré sur l'avenir politique de ce pays. Tremblant pour la paix de l'Église, il appréhendait qu'elle ne fût troublée tantôt d'en haut, et tantôt d'en bas : à Turin, par une monarchie ambitieuse, livrée à la domination des légistes révolutionnaires ; dans les Etats pontificaux, par des factions organisées dans l'ombre par le Carbonarisme.

Ces craintes furent entretenues par les paroles que l'empereur Napoléon III adressa au baron Hübner, le 1^{er} janvier 1859. Les politiques y virent une menace de guerre ; les évêques se demandèrent avec anxiété si elle n'aurait pas de tristes conséquences pour la Papauté. Depuis 1831, la diplomatie accusait le gouvernement pontifical d'être rétrograde, et de faire peser sur son peuple la pire des tyrannies en le condamnant à l'ignorance, en excluant les laïques des diverses branches de l'administration, en étouffant l'essor du progrès matériel avec la liberté des âmes, et réduisant ainsi à l'immobilité la destinée politique des plus belles provinces de l'Italie. Les loges répétaient ces calomnies, se conformant ainsi au fameux programme arrêté par la société secrète formée en Italie,

dans la première moitié de ce siècle, sous le nom de *Vente Suprême* (1), et qui consistait dans le renversement de la Papauté elle-même. La presse anticatholique redoublait d'invectives contre les abus du gouvernement pontifical, et la presse officieuse, sans être complice de ces injures, accusait d'emportement les journaux et les publicistes dévoués aux intérêts de Rome.

L'Empire avait multiplié ses déclarations de respect et d'amour pour le Saint-Père, et revendiquait comme une marque de ses dispositions bienveillantes la présence du drapeau français à Rome. Mais on jetait dans le public certaines idées dites napoléoniennes ; on remettait sur le tapis la modification et même la lacération des traités de Vienne, et le souvenir de la lettre à Edgard Ney se présentait forcément à la mémoire des évêques.

« L'incertitude ne fut pas longue, et la brochure *Napoléon III et l'Italie* expliqua et commenta le sens des paroles adressées à l'ambassadeur autrichien. On allait faire la guerre à l'Autriche, pour la chasser de l'Italie, et constituer une fédération italienne ; mais on admettait en même temps, comme possible et rationnelle, la diminution des États de l'Église.

« Cette brochure aurait dû éclairer tous les esprits : il n'en fut rien. En France, comme à l'étranger, les hommes d'État, comme les simples publicistes ne devinèrent qu'en partie ce qui allait se passer. Les événements une fois accomplis, les journaux et les brochures furent inondés de prédictions posthumes écrites par les prophètes du lendemain. Seul peut-être, l'évêque de Nîmes eut de suite l'intuition de ce qui allait survenir, et quinze jours avant la révolution qui chassa de Florence le nouveau

(1) *L'Église Romaine en face de la Révolution*, par M. Créteineau-Joly, t. II, p. 82.

père du peuple, deux mois avant la guerre d'Italie, huit mois avant l'apparition de la brochure *le Pape et le Congrès*, il fortifiait la place qu'on allait attaquer, et dans un admirable mandement sur le pouvoir du Saint-Siège, il réfutait toutes les accusations passées et toutes les accusations futures (1). »

Ce beau travail exposait l'origine providentielle du pouvoir temporel, les raisons et les grandeurs de ce pouvoir, et l'injustice des agressions dirigées contre lui (2).

Avant d'entrer en matière, Mgr Plantier se plaint d'être contraint à traiter ce sujet par des circonstances douloureuses qu'il ne pouvait pas prévoir. Il les signale dans une page émue, où l'on remarquera cependant que, par un ménagement dont on ne lui tiendra pas compte, il ne fait aucune allusion aux secrets desseins qu'on pouvait déjà prêter à la politique impériale :

« Depuis quelques mois, dit-il à ses prêtres, sans aucune cause apparente, il s'est produit, parmi nous, dans la presse, un déchaînement effroyable d'impiétés et de colères contre ce pouvoir aussi vénérable qu'il est légitime (le pouvoir pontifical). Que cette explosion se fût faite au sein des peuples séparés de l'unité, ce serait tout naturel. Mais que l'iniquité de ces emportements trouve un écho dans notre patrie, dans ce pays de France dont les anciens monarques ont fondé le royaume des papes et dont les armées le défendent encore, après l'avoir tout récemment délivré de l'anarchie ; dans ce pays de France que les Souverains Pontifes ont toujours honoré d'un amour spécial et qu'ils ont comblé de tant de marques de leur paternelle bienveillance ; dans ce pays de France enfin qui, à défaut de la foi, devrait rester encore la terre privilégiée

(1) Henry de Valory, *Etude sur Mgr Plantier*, p. 12. Paris, chez Douniol, 1861.

(2) *Œuvres pastor.*, t. II, p. 235-299.

de la délicatesse, on ne peut comprendre tant de vertige et d'ingratitude. C'est pour tempérer notre commune douleur, pour relever notre âme affaissée sous le poids de tant de honte et de blasphèmes, que nous allons rechercher et contempler ensemble les grandeurs incomparables de cette auguste Royauté qu'outragent à l'envi tant de plumes sacrilèges. »

L'illustre écrivain raconte ensuite l'origine du pouvoir temporel ; à sa racine, il voit ce qui manque à la plupart des pouvoirs : l'ascendant de la sainteté, de l'héroïsme, de la bonté éclatant à travers les persécutions dont l'Empire romain accable l'Église. Malgré la longueur du chemin qui nous reste à parcourir, nous ne pouvons pas résister au plaisir de citer cette page, digne du *Discours de Bossuet sur l'histoire universelle*.

« La plupart des pouvoirs humains sont nés brusquement dans le monde. Au sein du peuple juif, les enfants de Samuel s'écartent des voies de leur père. Lui jugeait avec conscience et désintéressement ; mais eux, emportés par l'avarice, se laissaient pervertir par des présents et vendaient la justice. Dégoûtée de ce gouvernement vénal, la nation demande un roi. Le vieux prophète dont elle répudiait les fils, l'invite à réfléchir ; mais elle insiste, malgré les droits formidables que s'arrogera le futur monarque, et Dieu lui donne Saül pour premier souverain. Ainsi germe tout d'un coup la dynastie royale de Juda (1). Il en est de même parmi les autres nations. Rome est déchirée par des ambitions rivales ; Octave triomphe d'Antoine au combat d'Actium, et le lendemain le vainqueur, ceignant le diadème, se fait nommer Auguste. D'autres fois un peuple est au désespoir ; l'usage aveugle qu'il a fait de ses libertés l'a conduit aux bords d'un abîme dont

(1) I Reg., viii, ix, x.

il s'épouvante, et, pour échapper au gouffre qui va le dévorer, il se jette dans les bras d'un dictateur qui le sauve et pose, sur les débris de l'anarchie mise en poudre, les fondements d'une famille souveraine. Voilà l'origine ordinaire des grandes races qui portent un sceptre quelconque dans l'histoire. Partout et toujours c'est un homme se couronnant lui-même par un coup d'heureuse audace, ou recevant l'autorité tantôt du caprice d'une armée, tantôt du suffrage d'une nation, dans un moment de reconnaissance ou d'effroi. Sa puissance est un éclair soudain qui jaillit d'un choc de nuages qui passent, et si le temps réserve à son sang un long avenir de règne et de gloire, quand il monte sur le trône, ses titres et son passé datent de la veille.

« C'est d'une préparation plus grave et plus solennelle qu'est sorti le pouvoir temporel du Saint-Siège. Huit siècles ont contribué successivement à le faire éclore, en donnant aux Pontifes de Rome, sans eux et malgré eux, une influence chaque jour croissante sur les affaires civiles et politiques de l'Italie et du monde. Dès le berceau même de l'Église, et pendant l'époque des persécutions, alors que les papes, à la tête du troupeau du Christ, ne désertaient les catacombes que pour aller mourir dans l'amphithéâtre, les peuples durent être déjà saisis à l'aspect de ce pouvoir étrange et de l'atmosphère de grandeur qui l'entourait, sans qu'on pût l'expliquer par aucune cause humaine (1). En regardant les Césars, ces pontifes du paganisme, ils n'apercevaient que démence, même parmi ceux qui se piquaient de philosophie; dans les pontifes chrétiens, au contraire, ils voyaient éclater une sagesse jusqu'à ce jour inouïe. Avec une fermeté de doctrine et de raison sans exemples, ces nouveaux doc-

(1) De Maistre, *Du Pape*.

teurs condamnaient, à la face de l'humanité, les extravagances abritées sous la pourpre impériale. Ceux-là, malgré l'immensité du pouvoir qu'ils avaient dans les mains et l'effroyable tyrannie avec laquelle ils l'exerçaient, étaient incapables de se faire respecter ; à tout instant, sur divers points de l'empire, c'étaient des séditions parmi les peuples et des révoltes dans les armées. Ceux-ci n'avaient aucune force à leur disposition ; les bûchers et les bêtes féroces les dévoraient l'un après l'autre ; et cependant le palais, le sénat, les troupes, les cités, les campagnes, étaient remplis d'hommes qui leur obéissaient avec une vénération filiale, dût leur soumission les exposer à la haine des Néron et des Caligula. Les premiers, engraisés de la substance de tout l'univers, avaient à leur service une fabuleuse opulence ; et leur corruption ne savait en user que pour se plonger, avec plus d'ivresse et de fureur, dans de monstrueuses débauches. Aux seconds, quoique proscrits et pouvant à peine avoir leur part au soleil, des richesses abondantes arrivaient aussi par des voies mystérieuses. Mais, au lieu de les prostituer au vice, leur vertu les consacrait au soulagement du malheur.

« Quand le préfet de Rome demande à voir les trésors de l'Église, saint Laurent, diacre privilégié du pape saint Sixte, montre au tyran des milliers de pauvres qu'il a rassemblés de tous les coins de la ville, et lui dit : « Voilà les trésors que je vous avais promis. J'y ajoute les perles et les pierreries ! Vous voyez ces vierges et ces veuves, c'est la couronne de l'Église (1) ». De la capitale, la sollicitude de cette nouvelle Providence s'étendait aux extrémités de l'empire. Vers le milieu du second siècle, Denys, évêque de Corinthe, écrivait aux Romains ces

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. vii, t. 1, p. 595.

frappantes paroles : « Telle a été votre coutume, dès l'origine du christianisme, que vous combliez vos frères de toute espèce de bienfaits, et qu'à une foule d'Églises établies dans diverses cités, vous transmettiez les choses nécessaires à la vie. Ainsi soulagez-vous les pauvres et fournissez-vous aux besoins des fidèles condamnés aux mines; et en cela, descendants des Romains et Romains vous-mêmes, vous perpétuez par une effusion de générosité des usages qui furent la gloire de vos ancêtres. Ces nobles traditions, au lieu de dépérir entre les mains de Soter, votre évêque actuel, prennent au contraire plus d'essor; il multiplie les secours destinés aux saints, et quand des frères proscrits arrivent auprès de lui, de quelque pays lointain, il a pour les consoler des paroles plus douces que celles que le père le plus tendre adresserait à ses enfants (1) ». Plus on marche, plus ces libéralités deviennent magnifiques. Environ cent ans après Soter, un autre Denys, non plus de Corinthe, mais d'Alexandrie, remercie le pape Étienne des dons par lesquels il a fait respirer les provinces de la Syrie et de l'Arabie (2), et lorsque, vers le déclin du troisième siècle, Dioclétien déchaîne sa dernière persécution, Eusèbe nous apprend que la charité romaine ne tarit point à travers ces horribles tempêtes (3).

« Tant de lumière, de sainteté, de grandeur et de bonté dans les successeurs de Pierre formant un contraste solennel avec les délires, l'abjection sans mesure et l'épouvantable cruauté des successeurs d'Auguste, il était naturel que les premiers conquissent l'estime et la confiance que perdaient ou plutôt que n'avaient jamais eues les se-

(1) Euseb., lib. vii, 4.

(2) Id., lib. iv, 23.

(3) Bossuet, *Lettre sur la Comm. pasc.*, n° iv. — De Maistre, *Du Pape*.

conds. A mesure que la gloire des Césars pâliissait, celle de la Papauté devenait plus radieuse. C'était au point que les maîtres du monde en prenaient de l'ombrage. « On lisait sur le front de ce pouvoir naissant à peine le caractère d'un sacerdoce si éminent que l'Empereur, qui portait parmi ses titres celui de Souverain Pontife, le souffrait dans Rome avec plus d'impatience qu'il ne souffrait dans les armées un César qui lui disputait l'empire (1). » Rome, de son côté, Rome sur les collines de laquelle se levait l'astre nouveau, lui décernait une part de respect et de déférence d'autant plus large qu'elle en sentait de plus près la vertu bienfaisante. Et lorsque Constantin fit monter sur le trône la religion si longtemps vouée au martyre, quand il eut fait placer sur les aigles impériales cette croix dont la miraculeuse apparition lui avait annoncé la victoire, quoique la capitale fût encore loin d'être tout entière chrétienne, la place occupée par le Vicaire de Jésus-Christ dans la considération publique était immense même auprès de ceux qui ne croyaient pas, et déjà l'autorité du Prince commençait à pénétrer dans celle du Pontife. Cet ascendant, premier germe d'une royauté future, grandit bien plus sérieusement encore après la translation du centre de l'empire à Byzance. A ce moment, l'un des plus graves de l'histoire, les Empereurs, poussés par la Providence qui se cache sous les inspirations de leur foi, se plaisent à se dépouiller vis-à-vis de l'Occident de certaines grandes fonctions de leur magistrature, pour en investir non pas un Pape en particulier, mais la Papauté même. »

Ici, avec une rare érudition, Mgr Plantier nous montre les Évêques de Rome à la tête d'une magistrature sublime, où tribuns, censeurs et questeurs à la fois, ils

(1) Henry de Valory, p. 14.

rendent la justice, surveillent la police de la cité, maintiennent l'ordre public, administrent le denier de l'État au nom de Celui qui a dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ! » Cette magistrature de justice, de surveillance, d'ordre public et d'administration est un grand pas fait vers la royauté. La royauté est définitivement consacrée lorsque Charlemagne, vengeur de la signature outragée de Pépin, passe les Alpes, triomphe de Didier, et dépose sur l'autel de Saint-Pierre le diplôme qui engage sa dynastie et la France à la défense héréditaire du patrimoine de saint Pierre et de l'Église romaine.

Les papes n'ont pas ambitionné ce pouvoir temporel, et n'ont jamais agi pour le conquérir au détriment des empereurs. Il n'y a rien de plus juste dans son origine que leur souveraineté. C'est une œuvre manifestement providentielle : les siècles l'ont élaborée avec lenteur, mais avec un progrès continu ; elle est sortie de causes contradictoires, et une vertu mystérieuse a contraint à la fonder des forces ennemies, conjurées pour l'empêcher d'éclorre ; enfin, nul homme ne peut dire qu'il fut le créateur de cette royauté sans égale et sans exemple. Des conquérants ont mis le couronnement à l'édifice ; mais les mains de Dieu même avaient jeté les fondements.

Quelle sagesse profonde dans ce dessein de la Providence ! Et quelles magnifiques raisons pour nous l'expliquer ! L'éminent écrivain les expose avec autant de précision que d'art oratoire ; il cite Bossuet, Fleury, de Maistre, Napoléon sur le témoignage de M. Thiers (1).

Il faut au Pape une souveraineté temporelle pour que l'Église, la mère commune de tous les royaumes, ne soit

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire, Du Concordat.*

dépendante d'aucun autre dans le temporel, comme l'a dit Bossuet (1).

La majesté n'est pas moins nécessaire à ce pouvoir que l'indépendance. « Certains hommes qui ne croient pas à la divinité de Jésus-Christ se constituent pourtant les tuteurs de l'esprit évangélique, et se permettent de rappeler les Pontifes de Rome à l'intelligence de leur véritable grandeur. Ils nous disent : Quand la Papauté pros-crite était condamnée à se cacher dans des tombeaux, quand elle n'avait d'autre pourpre que celle de son sang, et d'autre trône que les bûchers et les gibets, où chaque jour elle montait comme sur un autre Calvaire ; quand elle n'avait d'autre richesse que ses vertus, et d'autre majesté que l'autorité morale qu'elle exerçait dans le monde, alors elle était véritablement auguste et digne de vénération. Et pourquoi ne reviendrait-elle pas aujourd'hui, les persécutions exceptées, à cette obscurité qui lui fut si glorieuse ? Au lieu de l'agrandir, sa puissance temporelle l'abaisse. On ne sait pas reconnaître dans ces nouveaux Césars les Vicaires de Jésus-Christ et les successeurs du pauvre Pêcheur de Galilée ; au Vatican, nous sommes loin de l'étable de Bethléem et des cabanes du lac de Tibériade.

« Eh bien ! oui, nous en sommes loin, non pas pour l'esprit et la doctrine qui sont toujours les mêmes, mais pour la position sociale, et Dieu, qui voyait l'avenir, a permis cette transformation pour faciliter le respect des souverains et des peuples. Sans doute, la dignité spirituelle des papes est sublime, et quiconque a la foi vive sait tomber comme anéanti devant cette Royauté qui n'est pas de la terre. Mais cette foi, si générale dans les premiers temps, devait-elle toujours rester aussi com-

(1) Bossuet, *Sermon sur l'Unité de l'Église*, 1^{re} partie.

mune parmi les chrétiens ? A l'époque même de sa plus grande ardeur, n'était-il pas aisé de prévoir que, sans s'éteindre, elle s'affaiblirait, un jour, dans une masse immense de fidèles ? Et alors comment ces âmes émoussées auraient-elles considéré des Pontifes sans honneur et sans éclat ?....

« Nous n'entendons nullement nier la grandeur attachée à l'humble condition de la Papauté primitive, condition relevée par la splendeur de hautes vertus jointes à la majesté du martyr. Les papes eux-mêmes se gardent bien de répudier au Vatican les traditions du Janicule, et Pie IX ne disait-il pas naguère, dans une parole sublime, qu'il serait prêt à reprendre, s'il le fallait, le chemin des Catacombes ? Mais chaque chose a son heure. Au lustre du martyr Dieu a fait succéder, sur le trône de saint Pierre, le lustre de la royauté. Le premier avait son opportunité ; le second n'a pas moins d'à-propos, et devant cette triple couronne qui repose sur la tête autrefois meurtrie, maintenant glorifiée, des Pontifes romains, il n'est pas de genou mortel qui ne se sente pressé de fléchir sous le poids d'une involontaire vénération. »

A côté des raisons qui appelaient la constitution de ce pouvoir, il y a les grandeurs qui l'entourent à travers les siècles. Tout est prévu pour que sa transmission se fasse sans secousse, et que la main de Dieu ajoute seule de nouveaux anneaux à cette chaîne. »

L'atmosphère au sein de laquelle il s'exerce est non seulement purifiée par le christianisme, mais embaumée des parfums de la sainteté et de l'arôme divin de la virginité. Lié par les mêmes vœux que le sacerdoce dont il est le chef suprême, le prince temporel de Rome a pris la virginité du Christ pour son partage. Sa politique est réglée par l'esprit et les principes de la religion. Elle respecte le droit de l'humanité et la dignité de notre nature ;

à force d'être morale, elle est prévoyante. Les œuvres de la Papauté, considérée comme pouvoir temporel, plus encore que les œuvres de Rome païenne, éveillent l'idée de la grandeur. Que n'a-t-elle pas fait, après l'art et la science, dans l'intérêt de la charité ?

Mais le gouvernement est clérical et par là même condamné à l'immobilité, comme le droit canonique dont il s'inspire et qui lui sert de règle suprême. Il faut le séculariser !

En attendant que Mgr Dupanloup compare cette glorieuse immobilité à celle du soleil, *fixe au centre du monde, autour duquel la lumière marche sans que la lumière reste jamais en arrière* (1), Mgr Plantier prend les calomniateurs en flagrant délit de mensonge, et, les pièces en mains, il prouve que cette infériorité de la civilisation dans les États pontificaux est une détestable invention. On voit qu'il vient de les parcourir en observateur attentif et impartial, et Dieu semble l'avoir conduit au travers de l'Italie pour lui permettre de juger avec compétence tous les griefs articulés contre le pouvoir temporel. Il ne faut donc pas s'étonner que l'on ait dit de cette partie de son travail : « C'est une remarquable étude que celle que l'évêque de Nîmes a faite sur la législation romaine et sur le projet de sécularisation du gouvernement romain ; M. Sauzet, dans son livre sur *Rome devant l'Europe*, n'a fait que compléter le travail du savant prélat (2) ».

Quelle puissance d'intuition décèle la fin de ce mandement ! On le dirait écrit à la lumière des événements qui ne tardèrent pas à se dérouler.

« Et maintenant, à quelle conclusion nous arrêter ?

(1) Première lettre à un Catholique.

(2) Henry de Valory, *loco citato*.

A la résolution de la prière. Quand Pierre était à Jérusalem, dans les prisons, l'Église pria avec autant d'ardeur que d'unanimité pour la délivrance du Prince des Pasteurs. Aujourd'hui le successeur de Pierre n'est pas dans les fers, mais il est dans les angoisses; il peut dire, comme le Prophète, qu'il a trouvé dans la paix ses anxiétés les plus amères (1). Peut-être comme Pontife a-t-il des raisons de se réjouir; les destinées générales de l'Église, à l'heure qu'il est, ne sont pas sans éclat et sans triomphes. Mais c'est comme Prince temporel qu'il se voit abreuvé des plus inexplicables insultes. Nulle âme de souverain ne fut plus suave, plus clémente, plus généreuse.... Et malgré tant de titres qui le recommandent à la vénération de tous, il est une foule d'esprits aveugles et d'écrivains sans délicatesse qui l'outragent, dénigrent avec la plus criante injustice et son gouvernement et la situation de ses États, travaillent à déchaîner contre son trône des ouragans par lesquels ils seraient heureux de le voir emporter. Ces attentats parricides sont connus du Pontife auguste contre lequel ils sont dirigés, et sans doute il en ressent la plus accablante affliction. Ah! conjurons le Seigneur de répandre sur lui des consolations proportionnées à ses douleurs, et d'écarter de cette tête sacrée les tempêtes que des haines impies voudraient faire éclater sur elle.

« Prions encore, si vous vous sentez la force de solliciter le plus grand des miracles, prions pour que Dieu daigne éclairer les ennemis du Saint-Siège. Les plus aveuglés de tous ne sont pas les anarchistes, ce sont les rationalistes soi-disant honnêtes. Hommes inconséquents, ils se prétendent catholiques; ils écrivent même parfois des livres de dévotion, et puis ils ne rougiront pas d'envoyer au

(1) Isaï. xxxviii.

Pape des leçons de tolérance et de droit canonique
Ils ont une peur immense des révolutions, parce qu'ils sont essentiellement conservateurs, et de tous leurs efforts, tantôt par de méchants sarcasmes, tantôt par de puérides indignations, ils poussent les États pontificaux à des agitations qui ne manqueraient pas d'envahir l'Europe entière. Si ce malheur, fruit de leur imprudence, éclate, ils se réfugieront épouvantés dans les bras de l'Église pour lui demander son appui, et quand le calme sera revenu, vous les verrez encore se retourner contre leur bienfaitrice et provoquer contre Rome une nouvelle explosion de ces orages qui les avaient désespérés. Il n'est pas dans le monde d'aveuglement comparable à celui de ces prétendus sages ; il n'en est pas non plus que Dieu prenne moins en pitié. Mais enfin prions malgré cela ; peut-être le Seigneur fera-t-il violence aux règles ordinaires de sa justice pour restituer à ces yeux malades la lumière dont ils sont si profondément indignes. Prions surtout à la vue des complications qui paraissent se préparer pour ceux que la Providence a placés à la tête des peuples. Sans doute, en ce moment, ils n'ont tous envers le Saint-Siège et sa puissance temporelle que des pensées de dévouement et de respect. Mais quand on s'engage dans les hasards d'une grande lutte, on ne peut se répondre qu'on saura perpétuellement se commander à soi-même. Souvent on est emporté plus loin qu'on ne le croyait en débutant. Un enivrement, une irritation, une apparente nécessité vous égare et vous jette à des extrémités désavouées auparavant par la raison comme par la conscience. Ah ! conjurons Celui qui commande aux événements et dirige la pente des cœurs comme le cours des fleuves, de soustraire à cet entraînement fatal ceux entre les mains de qui reposent les destinées de l'Europe Implorons pour eux la grâce de pou-

voir se contenir, de laisser Rome étrangère à des débats avec lesquels elle n'a rien à démêler, *et de se rappeler toujours qu'on ne touche jamais à ce rocher du Capitole, sur lequel repose aujourd'hui le trône pontifical, sans y briser souvent son sceptre et toujours son glaive et l'honneur de son nom.* »

Cet oracle ne devait s'accomplir que dix ans plus tard ; mais avec quelle rigueur la justice de Dieu s'est chargée de le vérifier ! Au moment où il fut prononcé, il était la marque de cette « *sagesse que le monde ne connaît pas ; cette sagesse qui vient d'en haut, qui descend du Père des lumières (1), et dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs (2).* » C'est le don réservé aux grands évêques, aux voyants de la loi nouvelle.

La politique impériale s'émut de cette fermeté de langage. Pourquoi cette apologie si ardente du pouvoir temporel, sous le voile de laquelle se dissimulaient des défiances et des alarmes intempestives ? Le reproche adressé à l'évêque de Nîmes n'était encore qu'un secret de cour ; mais il ne fut pas sans influence sur le choix du nouvel archevêque de Toulouse. Mgr Mioland étant mort dans les premiers jours de juillet 1859, il fut question de le remplacer par Mgr Plantier. Le clergé, connaissant son talent et plein d'admiration pour ses lettres pastorales, eût vivement désiré l'avoir à sa tête.

Mais ses derniers mandements avaient déplu en haut lieu, et il dut pour cela être écarté. Mgr Plantier fait allusion à cet incident, le 27 juillet 1859, en écrivant à M. l'abbé Desgeorge, supérieur des Chartreux : « Vous avez eu raison de le dire, mon cher Père, la *délicatesse* seule a pu m'empêcher d'aller assister aux funérailles du vénérable archevêque de Toulouse. Le cœur, s'il eût été

(1) Jac., 111, 15.

(2) Bossuet, *Oraison funèbre de Le Tellier.*

libre, m'eût donné des ailes pour aller rendre au père que nous avons perdu, le suprême devoir de la piété filiale. »

Ce n'était pas seulement la divulgation indiscreète des desseins formés qui était gênante et importune ; on s'inquiétait de la plupart des appréciations faites par Mgr Plantier sur la politique du gouvernement pontifical. Il avait dit :

« Prise en elle même, la politique est grande par son objet, puisqu'elle s'occupe du secret de gouverner les peuples ; mais telle qu'elle a été pratiquée par les pouvoirs humains, elle est descendue bien des fois des hauteurs de sa nature à de tristes abaissements. Suivez-la dans l'histoire. Tantôt elle est sceptique ; elle se moque de la religion comme d'une bagatelle, ou l'emploie seulement avec un sérieux hypocrite comme un instrument de règne. Tantôt elle est égoïste, et serait prête à sacrifier ou à dévorer le monde pour faire prévaloir les intérêts plus ou moins grossiers dont elle poursuit le triomphe. Tantôt elle est déloyale ; elle n'use du langage que pour dissimuler sa pensée ou ses desseins. Si elle affecte certains sentiments, c'est pour tendre un piège. Si elle fait telles ou telles promesses, c'est avec la secrète intention de ne pās les tenir. Tantôt enfin elle est matérialiste et par là même barbare ; elle ne croit ni à la puissance des bonnes doctrines, ni à l'efficacité de la conscience ; elle n'a foi qu'à la vertu de la ruse, de la corruption ou de la force.

« Dans la politique du Saint-Siège, au contraire, les préoccupations et la conduite du Prince temporel sont réglées par l'esprit et les principes du chef de l'Église, et tout y porte le sceau de la plus pure et de la plus haute moralité. Ici, au lieu de placer la Religion au-dessous de la politique, on subordonne la politique à la Religion. Autant on abhorre le scepticisme, autant on fuit la délo-

yauté. Sans doute la politique romaine est habile, et la diplomatie qui la représente est estimée avec raison la première diplomatie du monde. Elle est calme, maîtresse d'elle-même, étrangère à tout emportement comme à toute précipitation. Comme toute autre, et mieux que toute autre, elle sait attendre, se contenir, se taire et parler quand il le faut. Mais sa discrétion n'est jamais de l'hypocrisie ; sa prudence et son adresse n'ont rien de commun avec la ruse et la duplicité. L'art de tromper n'entre pas dans ses expédients. Les traités et les stipulations qu'elle a signés sont pour elle inviolables. Au lieu de recourir à des paradoxes érigés en principes ou à des subtilités de mauvaise foi pour se soustraire à sa parole, elle marche avec la probité la plus délicate par la grande voie de ses engagements. C'est qu'elle sait s'abstenir des passions qui poussent à ces détestables finesses. Vous supportez, vous protégez même certaines associations infernales dont le but immédiat est de détruire la moralité de leurs adeptes, et dont le résultat définitif sera de bouleverser la société, tandis que mille fois vous proscrivez ces corporations religieuses dont la fin directe est de faire des saints et dont l'effet ultérieur est de sauver les peuples. Du Vatican, mieux inspiré que votre politique, il n'est sorti que des anathèmes pour les premières, des encouragements pour les secondes ; et si l'Europe avait suivi les mêmes principes, elle eût évité les sanglants désastres d'une foule de révolutions. Vous permettez à des écrivains audacieux et corrupteurs d'outrager tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré dans le monde ; vous irez même jusqu'à les combler d'honneurs pour récompenser l'éclatante dépravation de leur génie, et vous ne remarquez pas qu'en les glorifiant vous payez les instruments de votre ruine. Rome ne connaît pour le talent d'autre droit que celui de faire le bien ;

au lieu d'en couronner les dépravations, elle les voue à l'ignominie, et dans sa pensée, qui est celle du bon sens, on ne peut, sans la plus insigne démente, exalter comme salutaire ce qui doit être inévitablement funeste pour les nations. Enfin vous attendez votre solidité de l'habileté ou de la force, et l'habileté vous est souvent un piège, et la force est fréquemment paralysée au moment où vous comptez sur son appui. Rome entend mieux les choses, et, sans mépriser les soutiens extérieurs, elle croit et proclame que le vrai fondement des trônes et des États, c'est la conscience des peuples.

« Aussi Rome a-t-elle eu l'incomparable gloire de présager à presque tous les empires les secousses qui les ont agités, les catastrophes qui les ont plongés dans le chaos. Tandis que les gouvernements s'endormaient ou se jouaient de ses oracles, elle leur montrait la cause assurée de ces futurs orages dans les théories ou les immoralités auxquelles on laissait libre carrière, et les faits ont prouvé qu'elle avait raison. Elle, à son tour, a passé, il est vrai, par des épreuves formidables. Mais aucune n'avait été préparée ni justifiée d'avance par les doctrines du Vatican; aucune n'a eu pour instruments des passions et des désordres qu'il eût glorifiés. »

Comment un jugement si exact et si courageux sur la politique révolutionnaire aurait-il pu être agréable à ceux qui allaient, sous de trompeuses apparences, s'en faire les instruments en Italie ?

Cette lettre pastorale n'était adressée qu'au clergé du diocèse. Mais, sans être lue en chaire, elle pénétra bien vite dans les plus humbles foyers nîmois. Il y a là tant de dévouement à l'Église et à son chef et, par cela même, tant de promptitude à discerner les périls qui menacent les intérêts religieux ! Il y a aussi tant de sincérité dans l'attachement que l'on voue à ceux qui travaillent à con-

jurer les artifices des méchants ! Ce sont les élus de ce peuple qui, en 1849 et 1850, faisaient parvenir à Pie IX, par les mains de Mgr Cart, de douce et sainte mémoire, leurs protestations contre l'invasion de Rome. Ce sont les élus de ce peuple qui, tant de fois, ont prié Mgr Besson de renouveler au Souverain-Pontife l'hommage de fidélité de la ville de Nîmes.

La cité fut donc reconnaissante à son premier pasteur de l'acte qu'il venait d'accomplir. Prêtres et fidèles surent que sa conscience ne capitulerait pas avec le devoir, et que les sentiments dont leurs cœurs étaient pleins auraient dans leur évêque un organe éloquent et incorruptible, quand l'heure serait venue de faire entendre de justes protestations. Leur attente ne fut pas trompée.

Cependant le prélat, en qui la vue des périls de l'Église allumait un si grand courage, était ennemi de la polémique qui, se laissant entraîner aux récriminations violentes, menaçait de jeter dans des camps opposés des hommes considérables par leur situation politique, leur talent et leur caractère. Entre les journaux religieux de cette époque s'étaient ouvertes des discussions où les susceptibilités personnelles n'avaient pas tardé à se mêler aux questions de doctrine. Telle fut en particulier la question des classiques : ceux qui les défendirent et ceux qui les attaquèrent se donnèrent également des torts de polémique. On vit éclater au sein de la controverse religieuse deux esprits bien différents. Quels étaient les provocateurs et quels furent les provoqués ? Hélas ! les uns et les autres eurent recours à des violences que la bonne foi excusait sans doute (1), mais qu'il convient de laisser dans l'oubli de l'histoire.

Mgr Plantier était un vieux lecteur de l'*Ami de la*

(1) V. *le Correspondant*, janvier 1858.

Religion. Quand cette feuille, obéissant aux désirs d'un certain nombre d'évêques français, voulut acquérir une plus grande importance en devenant quotidienne, il s'imposa des sacrifices pour l'aider à réaliser ce dessein qu'il regardait comme une œuvre d'utile propagande. Donner son argent, ce n'était pas assez, il tint à donner encore des avertissements et des conseils. Ce fut le sujet d'une longue lettre qu'il écrivit au rédacteur en chef, M. l'abbé Sisson.

En faisant l'éloge du journal, il marquait habilement les qualités nécessaires à la presse catholique pour remplir efficacement le rôle qui lui est réservé dans la société moderne. « C'est l'exactitude de la doctrine, qu'il ne faut jamais sacrifier au goût de piquer la curiosité, de frapper l'imagination, et de paraître dramatique. La propriété d'expression, la limpidité permanente du style, qui forment le vêtement naturel de la doctrine sainte, valent mieux, quand on touche à des questions philosophiques ou religieuses, que tous les artifices de l'éloquence... Le grand malheur de la controverse chrétienne à notre époque, c'est le vague des idées se traduisant par le vague de la parole. Nos pères avaient des principes arrêtés et, pour les exprimer, une précision mathématique. Aussi leur polémique était toujours triomphante à force d'être nette et lumineuse. »

Mgr Plantier avait bien raison de réclamer des polémistes une grande attention à ne pas amoindrir la vérité, en s'éloignant de la langue de l'Église, sous prétexte de plaire aux foules « par un coloris plus chaud et plus éblouissant » ; mais que d'études suppose cet art d'exposer la vérité sans ombre et sans mélange ! Et comment se défendre de quelque exagération dans l'ardeur d'une lutte qui recommence chaque jour ? Il n'entraît donc pas dans sa pensée que la presse religieuse pouvait porter dans les controverses l'infailibilité qui n'appartient qu'à l'Église ;

mais il estimait qu'elle devait se tenir en garde contre cette hardiesse de langage sous laquelle s'étaient dissimulés les paradoxes et les erreurs de l'*Avenir*, de l'*Ère Nouvelle* et de toute l'*École traditionnelle*. Il redoutait qu'on en vînt à croire que l'unique genre d'apologétique chrétienne qui sied à notre temps, c'est la polémique animée, sinon passionnée, par la verve de l'esprit et l'éclat de la diction.

Il exigeait un autre mérite pour le journalisme : c'était l'équité et l'impartialité. « Les athlètes voués à la défense du bien peuvent se diviser sur quelques questions secondaires ; mais, à quelque nuance qu'ils appartiennent, il faut en reconnaître les services, et, s'il en est besoin, en glorifier le talent. Que votre feuille soit comme un foyer généreux où tout le monde ait un accueil hospitalier. Vos amis font de bons articles, citez-en des passages ; vos adversaires en font de remarquables aussi, donnez-leur également une large part dans vos colonnes. C'est un ouvrage utile qui paraît ; au lieu de regarder le nom qui l'a signé, songez plutôt au bien qu'il peut faire, et mettez vos lecteurs à même d'en retirer quelque profit. Cette largeur de sentiment est la révélation d'un noble caractère et le signe d'un zèle véritablement chrétien. Agir autrement, ne trouver de l'esprit et de l'autorité que dans un cercle plus ou moins étroit, réduire à deux ou trois noms la grande armée qui lutte dans l'intérêt de la vérité, ce serait égoïsme, petitesse et misère. »

Le vénérable prélat terminait cet exposé des devoirs de la presse religieuse par un conseil qui témoignait encore davantage de la grandeur de son âme. Il disait : « L'équité prescrite vis-à-vis des défenseurs de la foi n'est pas moins nécessaire vis-à-vis de ses agresseurs. Que vous ayez des foudres inexorables pour leurs mauvaises doctrines, rien de mieux ; en matière de principes, il n'est pas de

concession ni de transaction. Il n'est pas même de silence possible : se taire serait une trahison, pour ne pas dire une apostasie ; mais quand il s'agit de toucher aux intentions, on ne saurait être d'une réserve trop discrète, et jamais il n'est permis de crier à la mauvaise foi, quand on n'en a pas dans les mains d'éclatants témoignages. Dieu permet aussi de temps en temps qu'aux écrivains les plus hostiles l'évidence de la vérité arrache certains aveux qui l'honorent, ou commande certains travaux qui la servent. On doit accueillir les uns et les autres avec politesse, si ce n'est avec reconnaissance. Qu'on fasse comprendre que tout n'est pas là, et que Dieu et l'Église attendent quelque chose encore, je le veux bien ; mais il faut, en appelant mieux, tenir compte de ce qui s'est fait. Cet acte d'équité déterminera peut-être la plénitude d'un retour, et liera par la réflexion au culte de la vérité un talent qui travaille aujourd'hui pour elle sans le savoir (1). »

Ces sages conseils étaient ceux de l'épiscopat français. Ils furent exposés, à la même époque, dans une lettre écrite au même journal par Mgr Guibert, archevêque de Tours (2), avec cette netteté et cette énergie qui a toujours donné tant d'autorité à sa parole. L'épiscopat connaissait trop les tendances de l'esprit public pour ne pas comprendre le rôle, chaque jour plus important, que la presse allait remplir dans les temps modernes. Il voulait en faire une arme aux mains de l'Église, mais il entendait que l'art si difficile de la manier fût réglé par la discrétion et la charité autant que par le zèle de la vérité et du droit. En traçant le programme de polémique chrétienne

(1) *L'Ami de la Religion*, n° du 29 mars 1859.

(2) Lettre du 15 mars 1859.

que nous venons de faire connaître, Mgr Plantier révélait d'avance à quelle source il puiserait l'esprit qu'il allait porter lui-même dans des controverses à jamais mémorables.



CHAPITRE XIV

PREMIÈRES CONTROVERSES AVEC LES PROTESTANTS.

Catholiques et Protestants à Nîmes. — État des esprits en 1859. — Jubilé séculaire en mémoire du synode de 1559. — Première lettre pastorale de l'évêque de Nîmes aux Protestants du Gard. — Irritation qu'elle provoque. — Premières réponses des pasteurs et premières réfutations publiées par la *Revue catholique du Languedoc*. — Réponse du pasteur Dardier. — Nouvelle lettre pastorale aux Protestants du Gard. — Conclusions douloureuses que tire son auteur. — Ce qu'il faut penser de cette controverse. — Raisons véritables du mécontentement des Protestants. — Jugements portés en dehors du diocèse. — Lettres des évêques de Belley et de Montauban et de l'archevêque de Gênes. — Premiers ouvrages inédits sur le Protestantisme.

Il y a cent mille protestants dans le diocèse de Nîmes, et plus de quinze mille dans la ville elle-même. Depuis la perte de l'Alsace, c'est parmi nous que se trouve le principal foyer de la Réforme en France. Ce fait impose à l'apostolat catholique des devoirs particuliers dans notre pays. La plupart des prêtres placés à la tête des paroisses ont à se dire tous les jours : « J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail ; il faut que je les amène, et qu'elles entendent ma voix, en sorte qu'il n'y ait plus qu'un seul bercail et un seul pasteur (1) ». Cette parole

(1) Joann., x, 16.

retentit avec plus de force encore dans le cœur du premier pasteur, et, nuit et jour, son désir est d'aller vers ces brebis, éloignées de lui, mais incorporées à l'Église par le baptême.

Quelle forme peut adopter le ministère légitime pour leur faire accepter la doctrine véritable et la grâce de Dieu ? Les évêques qui se succédèrent au xvi^e siècle sur le siège de Nîmes vécurent dans le deuil et parmi des ruines. Fléchier lui-même subit cette triste destinée. Les prélats qui le suivirent s'occupèrent activement de la restauration du catholicisme sur les bords du Gardon et du Vidourle et dans les vallées de nos Cévennes. Que de temples à relever ! Que de presbytères détruits ! Que de troupeaux dispersés ! La Révolution vint arrêter cette réorganisation religieuse, et faire plus de mal à l'Église catholique que ne lui en avait fait la Réforme. Il fallut remettre la main à l'œuvre, et réédifier avec des débris qui tombaient en poudre, dès qu'on essayait de les toucher, parce qu'ils avaient été secoués deux fois par la tempête. Comment songer alors à discuter avec les dissidents ? On avait à relever et à consolider les murailles de la maison, avant d'inviter ces chers absents à y prendre leur place sous l'œil du Père de famille.

Les circonstances n'étaient plus les mêmes en 1859. Nous avons vu que l'Église de Nîmes, grâce au zèle de deux saints prélats, avait recouvré sa fertilité et sa vigueur. Le temps s'était chargé de rétablir le calme dans les esprits. La société catholique et la société protestante vivaient toujours séparées ; mais, si elles ne se rapprochaient pas l'une de l'autre sur le terrain du dogme et du culte, elles gardaient cet accord que le respect mutuel commande, et qui est un effet des bienséances, non moins que de la sympathie.

C'est alors que les protestants du Gard eurent la pensée

de célébrer le troisième centenaire du synode tenu, en 1559, à Paris, à l'instigation de Théodore de Bèze. Ils voulaient donner à cette fête un éclat incomparable, et, durant les mois qui la précédèrent, tout le Midi fut informé, par des prédications et des brochures de tout genre, du caractère qu'elle devait avoir et des fruits qu'on en attendait. Les catholiques se demandaient quel avait été le but de ce fameux synode, et à quel titre son souvenir méritait les honneurs que la reconnaissance de leurs frères séparés allait lui décerner. Il était même assez naturel pour eux de chercher à connaître ce que l'Eglise pouvait penser d'un événement si extraordinaire. Cette grande réunion au *désert* était bien faite, on en conviendra, pour évoquer dans les masses l'image d'un temps douloureux qui n'est plus, et qui, grâce à Dieu, ne saurait reparaître.

Mgr Plantier observait tous ces mouvements de l'opinion publique. Il n'avait pas oublié que le doyen de son chapitre lui avait recommandé, sur le seuil de sa cathédrale, le jour de son intronisation, de veiller sur les brebis égarées, et de les attirer au sein de leur mère, l'Eglise catholique. Juge de la vérité et docteur de la foi dans ce pays, il crut qu'il avait des avertissements à donner, et, pressé par ce sentiment qui a fait dire à saint Paul : « le Verbe de Dieu ne doit jamais renoncer à sa liberté (1) », il adressa une première *lettre aux protestants du Gard, à l'occasion de leur jubilé séculaire en mémoire du synode de 1559*. Il s'attachait d'abord à leur expliquer le motif qui le déterminait à élever la voix :

« Ne vous étonnez pas, Nos Très Chers Frères, si nous vous adressons aujourd'hui directement la parole ; nous n'avons pas plus le droit de vous laisser éternellement en

(1) I Cor., ix, 16.

dehors de notre apostolat que nous n'avons celui de vous oublier dans nos prières. Chaque jour, notre conscience, autant que notre cœur, nous fait une loi de penser à vous au saint Autel; il est temps d'obéir à cette autre inspiration qui, depuis quatre ans, nous crie de vous faire entendre notre voix. Si nous différions encore, il nous semblerait que Dieu ferait gronder à nos oreilles ce terrible anathème : « Malheur à moi, si je n'évangélise ». Qui que vous soyez, vous avez à notre sollicitude des titres qu'il vous est possible de nier, mais qu'il ne nous est pas permis de méconnaître. Quoique séparés de l'Église, vous n'en êtes pas moins une portion de son héritage; le sceau de l'erreur n'a pas effacé sur vos fronts celui de votre mère; parce que, dès le lendemain de votre naissance, vous avez été jetés loin du bercail, le bercail n'a rien perdu de ses droits sur vous, et nous qui en sommes ici le pasteur, nous avons reçu le précepte et la mission de courir après les brebis errantes de la maison d'Israël (1). »

Ces considérations avaient porté, trois ans auparavant Mgr Pie, évêque de Poitiers, à faire une *première lettre pastorale aux dissidents de la petite Église, dans son diocèse* (2). Il rappelait le même ordre du Seigneur, et il remplissait le même devoir; l'acte de l'évêque de Nîmes n'était donc pas sans exemple.

Après l'exorde qu'on vient de lire, le savant prélat démontrait que les protestants n'avaient aucun motif de glorifier le synode de 1559; cette assemblée avait renié les principes et les promesses de la Réforme. D'après Théodore de Bèze, qui en fut l'âme et en a écrit l'histoire, elle s'était réunie pour dresser une confession

(1) Matth., xv, 24.

(2) *Œuvres pastorales*, t. 1, p. 409-410.

de foi et une discipline ecclésiastique, pour éviter ainsi « les grands maux qui pourraient survenir et divisions tant en la doctrine qu'en la discipline, les Églises n'étant liées ensemble et rangées sous un même joug d'ordre et de police ecclésiastique (1). » Mais qui avait pu donner un mandat à ses membres? Ce n'était pas le peuple, puisqu'il ne reconnaissait d'autre maître que l'Esprit-Saint, et d'autre règle de foi que le libre examen. Ils étaient d'ailleurs peu nombreux, et ne représentaient nullement toutes les *Églises réformées*. Ils ont prétendu qu'ils avaient une mission extraordinaire; mais où en sont les preuves? Et pouvaient-ils songer à imposer leur symbole, sans se mettre en contradiction avec la liberté que la Réforme attribue à tous ses membres de s'affranchir des décrets et des dogmes synodaux, et sans reconstituer, au sein du protestantisme, cette tyrannie de l'autorité dont on fait un si grand crime à l'Église romaine?

Rien n'était plus juste que ces arguments contre la compétence du synode de 1559, et, chose singulière, ceux qui trouvèrent mauvais qu'on les mit en avant en 1859 furent les premiers à les invoquer en 1872, pour décliner l'autorité du fameux synode protestant de cette époque.

Sans compétence, l'assemblée de 1559 fut aussi sans lumière. Sa confession de foi ne s'exprime nettement sur aucun article. Il ne faut pas en excepter celui de la Cène, où l'on semble reconnaître la présence réelle et l'union substantielle de Jésus-Christ à l'homme, et où, en vérité, on nie cette doctrine. Quel contraste entre ces formules équivoques, embarrassées, incertaines, et les décisions doctrinales que l'Église catholique portait à la même heure au concile de Trente! Le synode de 1559 est allé

(1) Théodore de Bèze, *Hist. ecclés.*, t. 1, 172.

plus loin, et, sur la prédestination, sur la justification, sur le mérite, sur les sacrements, sur la nature de l'homme, il a fait entrer dans sa confession de foi des articles condamnés par l'Écriture et le bon sens, pleins de blasphèmes, de contradictions, d'impossibilités, de maximes tour à tour honteuses et désespérantes. Ses décrets organiques sont remarquables par leurs inconséquences. Ils créent une hiérarchie sans avoir le droit de lui conférer aucune attribution. Pourquoi imposer, par exemple, aux ministres « l'obligation de signer la confession de foi arrêtée tant aux Églises auxquelles ils auront été élus, que autres auxquelles ils seront envoyés (1) » ? C'est là encore le reproche que l'on fera au synode de 1872, et qui amènera, au sein de cette assemblée, une scission si bruyante et si incurable.

Les pénalités édictées dans la discipline du synode de 1559 n'étaient pas moins inconséquentes que les exigences et les prescriptions. Il ordonnait la déposition des ministres rebelles à ses règlements ; il admettait « l'excommunication pour hérésie, schisme, trahison contre l'Église, rébellion à icelle (2) ». Pourquoi donc accuser l'Église Romaine de cruauté et d'intolérance ? Et n'était-ce pas décréter des peines contre des crimes impossibles, puisque, d'après les principes protestants, on ne dépend d'aucune autorité dans sa foi et son culte ?

Mais quoi qu'il en soit des mérites ou des torts de ce synode, ce qui est certain, c'est que le protestantisme français, au dix-neuvième siècle, n'en tient aucun compte. Il n'en a conservé ni la doctrine ni les règlements, au dire des pasteurs les plus en renom, et tout protestant sincère peut dire de cette confession de foi

(1) Théodore de Bèze, *Hist. ecclés.*, t. 1, 186, n. 8.

(2) Id., *Ibid.*, p. 188, art. 87.

ce qu'un des plus fameux ministres a écrit de celle de la Rochelle : « vieux drapeau de guerre, c'est avec respect que nous le déposons dans l'arsenal, d'où nous croyons impossible de le tirer de nouveau (1) ». Célébrer le centenaire d'une assemblée dont on répudie les traditions et dont on méconnaît les enseignements, quoi de plus vain et de plus illogique ?

Cette fête jubilaire n'était sans doute qu'un incident passager dans la vie religieuse des dissidents ; mais les inconséquences où elle les entraînait leur commandaient de réfléchir sur le caractère général du protestantisme. C'est le devoir que Mgr Plantier leur rappelait, à la fin de sa lettre pastorale, avec autant de charité que de raison :

« Remontez à l'essence même de la Réforme et regardez combien elle est triste, indigne des éloges pleins d'emphase que vous lui décernez, et peu propre à vous donner le calme de la conscience. Qu'est-ce qu'une Religion dont le premier Synode a proclamé tant de doctrines monstrueuses ou contradictoires ? Quel fleuve peut sortir d'une semblable source ? Quel temple peut rester établi sur un pareil fondement ? A peine était-il posé, que vos pères, le trouvant ruineux, l'ont déserté pour bâtir sur un autre sol l'édifice de leur droit et de leurs Eglises. Depuis cette première déviation, vous n'avez cessé de varier. A travers ces changements successifs et perpétuels, l'Évangile est tombé en poussière, vous n'en reprenez presque plus un atome. En même temps, la division la plus effrayante s'est établie dans vos rangs. Ainsi que saint Augustin le disait autrefois aux Donatistes, le couteau qui vous a séparés de l'unité est resté dans vos mains ; vous vous en êtes servis pour vous partager vous-

(1) Athanase Coquerel, *l'Orthodoxie moderne*, Introd., p. 64.

mêmes en mille et mille morceaux, et, pour sauver, au milieu de ce fractionnement infini, les promesses de perpétuité faites à l'Église, vous avez enseigné qu'elle était la confédération de cette foule de sectes qui sont comme autant de lambeaux de vous-mêmes (1). Mais « est-ce donc là, nous écrierons-nous avec Fénelon, le corps de Jésus-Christ ? Quoi ! ce corps monstrueux composé de tant de membres disproportionnés, divisés entre eux et si défigurés ! Ce corps qui ne fait pas même un corps, puisque tous ses membres, bien loin d'être liés, d'agir de concert et de se mouvoir avec subordination, ne font que s'abhorrer, que se déchirer, que se condamner à mort et que se livrer à Satan !

« Osera-t-on dire que cette Babel, où il ne paraît qu'orgueil et confusion de langues, soit la cité pacifique où règne la sainte unité ? Dira-t-on que tous ces hommes composent la famille du Père céleste, eux qui regardent réciproquement la table où leurs frères célèbrent la Cène comme la table des démons, à laquelle ils ne peuvent participer sans renoncer à Jésus-Christ ? La prière que Jésus-Christ fit à son Père pour unir ses enfants entre eux comme il est uni avec lui, ses promesses mêmes si magnifiques, n'aboutiront-elles donc qu'à ce triste et scandaleux accomplissement ? Le fruit de ces grandes promesses pour l'unité et pour la pureté de la foi dans l'Église ne consistera-t-il que dans une lâche dissimulation et dans une tolérance mutuelle et politique sur un nombre prodigieux d'erreurs ? Que dis-je ? On ne se tolère pas même. Ainsi il faut encore, suivant ce système, que l'unité et la vérité se trouvent jusqu'au milieu de la dissension et d'un amas d'erreurs où l'on se réproche les

(1) Aug. *Serm.*, iv, n° 33.

uns les autres (1). » Toutes ces plaies dont parlait le grand archevêque de Cambrai dévorent encore en ce moment vos Églises. Chaque jour nous le voyons avec plus d'évidence et de certitude dans les divers groupes que vous formez dans notre diocèse. Ah ! sachez comprendre que la véritable Église de Jésus-Christ n'est pas dans le chaos et le tumulte de ces fractionnements et de ces hostilités. Revenez pour la trouver dans le sein de cette Église Romaine aux divins embrassements de laquelle vous ont arrachés vos aïeux ! Là vous reverrez intacte et dix-huit fois séculaire cette sainte unité que vous avez mise en dix mille pièces. Là vous entendrez interpréter dans un sens unique et véritable cet Évangile du Christ auquel vous faites chaque jour outrage par tant d'interprétations impies et contradictoires. Là vous participerez à la vraie Cène du corps et du sang de Jésus-Christ, dont votre communion n'est qu'un simulacre vide et sacrilège. Là vous rencontrerez logique et douce cette autorité religieuse qui est restée chez vous malgré vous, et y est restée inconséquente et despotique. Là vous aurez une part de liberté suffisante pour que votre foi soit raisonnable, tandis que parmi vous la liberté peut vous conduire jusqu'à l'athéisme, sans abuser du droit que lui donne votre principe fondamental. Là vous verrez régner une paix réelle, prenant sa racine dans l'unité de foi qui enfante l'unité du cœur, tandis qu'à présent vous n'avez qu'un calme factice, une concorde apparente, servant de voile à des divisions innombrables. Là enfin s'ouvrira devant vous la route certaine du salut (2)... »

Hélas ! bien loin d'être touchés par cette prière, les pro-

(1) Fénelon, *Traité du ministère des Pasteurs*.

(2) 1^{re} Lettre aux Protestants, p. 44.

testants s'en offensèrent. Ne reconnaissant pas à l'évêque de Nîmes le droit de les avertir, encore moins pouvaient-ils avouer que ses critiques du synode de 1559 et de leur jubilé séculaire étaient fondées sur l'histoire, soutenues par leurs propres écrivains, et démontrées avec une logique inexorable. Le fond de sa lettre pastorale était inattaquable ; on s'indigna contre la forme. Chaque temple rentit de protestations qui se réduisaient à des injures, mais se renouvelaient sans cesse. Les journaux protestants, et entre autres le *Lien* et l'*Eglise réformée*, rivalisèrent de zèle et d'élan dans ce concert de récriminations (1). Une *Adresse des pasteurs de Nîmes aux fidèles de leur Eglise*, délibérée en consistoire secret, affecta cependant de montrer quelque modération. Mais, afin de ne pas aborder le sujet, elle se retranchait dans une sorte de dédain pour ce qu'elle appelait des *arguments vieillis et cent fois réfutés* (2).

Il fut ensuite résolu que l'on ferait la conjuration du silence autour de la lettre de Mgr Henri (c'est ainsi qu'on appelait l'évêque de Nîmes). Mais quelques pasteurs, plus zélés ou moins timides, se décidèrent à faire des réponses. La première n'avait guère l'importance que d'un article de journal. L'auteur (3), aumônier protestant du lycée de Nîmes, prenait à tâche de réhabiliter la mémoire de Théodore de Bèze, à qui Mgr Plantier avait refusé le titre de *pieux* ; le ministre oubliait qu'un de ses confrères, Antoine Faye, avait appelé Théodore de Bèze « un simoniaque, un odieux débauché. » Il n'était pas plus juste, quand il prétendait trouver, dans une conférence prêchée à Notre-Dame par l'abbé Plantier, la glorification de cette

(1) *Le Lien*, 23 juillet 1859. — *L'Eglise réformée*, 16 juin et les jours suivants.

(2) *Les pasteurs de Nîmes aux fidèles de leur Eglise*, p. 4 — signé Tachard. — V. seconde lettre aux Protestants du Gard, p. 1-2.

(3) M. Cazaux,

Réforme si sévèrement traitée dans *la Lettre aux Protestants*. Avec un peu plus de bonne foi dans la citation qu'il en faisait, M. le ministre eût permis à ses lecteurs de voir que, loin de justifier la Réforme, le célèbre conférencier l'avait flétrie comme fatale « à la religion, à la morale et à la civilisation » (1).

Un autre pasteur (2) publia avec quelque fracas une réfutation de l'évêque de Nîmes sous le titre bizarre de *Vraie question*.

Il parut aussitôt, dans la *Revue catholique du Languedoc*, des critiques diverses de cette brochure. Dans l'une, on fait observer à son auteur, avec autant d'esprit que de raison, qu'il ne fait pas autre chose que déplacer le débat. « Nos frères séparés ayant jugé à propos de célébrer l'anniversaire du synode de 1559, la question qu'il fallait leur faire, pour leur montrer qu'ils avaient eu tort d'exhumer un pareil souvenir, était bien celle-ci : *Le synode de 1559 ne fut-il pas une inconséquence ? La célébration de l'anniversaire de ce synode n'en est-elle pas une autre ?* Evidemment cela saute aux yeux. M. le ministre trouve que la *vraie question* est : *Les protestants ont-ils des raisons suffisantes de se faire catholiques ?* ce qui n'est pas du tout la même chose. On comprend que M. le ministre ait quelque intérêt à franchir les limites d'une controverse insoutenable pour lui, et dont, en effet, il ne dit pas un mot. Il reproche à l'adversaire qu'il prend à partie de se permettre des *passes d'armes* (3). Voudrait-il nous dire comment nous devons qualifier son procédé, et comment les hommes sérieux le jugeront (4) ? »

Quelques jours après, la *Revue catholique du Lan-*

(1) Conférences, tome II, p. 315 à 355.

(2) M. Puaux.

(3) *Vraie question*, p. 4.

(4) *Revue cath.* t. 1, p. 254-255, art. signé Emm. d'Alzon.

guedoc annonçait une brochure intitulée : *Un mot à l'occasion de la révolte de quelques esprits aveugles contre les lettres pastorales de Mgr l'évêque de Nîmes*. Dans la première partie de son travail, le vénérable auteur disait (1) : « L'enseignement de Mgr Plantier est imposant ; il est plein de vérité comme d'éloquence ; il ne laisse aucune prise à la réplique. Qu'a-t-on fait quand cet enseignement s'est fait entendre ? Une immense colère a saisi quelques hommes ; on a fui devant le fond de la doctrine, comme on fuit devant un abîme béant qui menace d'engloutir. On s'est armé de quelques tournures de phrases, de quelques épithètes, plus ou moins sévères, que renferme la lettre pastorale de Mgr de Nîmes, dont on a même changé et altéré le sens. Pourquoi oublie-t-on ce passage terrible de *l'Histoire des Variations* ? « Que dirai-je des bouffonneries aussi plates que scandaleuses dont Luther remplissait ses écrits ? Je voudrais qu'un de ses sectateurs des plus prévenus prit la peine de lire seulement un discours qu'il composa, du temps de Paul III, contre la Papauté ; je suis certain qu'il rougirait pour Luther, tant il y trouverait partout, je ne dirai pas de fureur et d'emportement, mais de froides équivoques, de basses plaisanteries, de saletés. »

Bien connu par son indulgence et sa charité, l'auteur de cette réfutation allait cependant jusqu'à dire aux protestants : « Les dispositions de vos cœurs, celles du moins que vous venez de montrer, annoncent que vous n'êtes plus désireux de la vérité... »

Un savant professeur du grand séminaire de Nîmes prit à son tour la plume pour convaincre l'auteur de la *Vraie question* de fausseté et d'inconséquence (2).

(1) M. le chanoine Couderc de Latour-Lisside.

(2) *Fausseté de la vraie question*, par M. l'abbé Léger.

L'évêque de Nîmes était en tournée dans l'arrondissement d'Alais, quand un nouveau personnage parut sur la scène. C'était encore un pasteur de l'Eglise réformée de Nîmes (1). Mgr Plantier crut à la sincérité de cet adversaire; il le lut attentivement, et, au travers de toutes les fatigues de sa visite pastorale, dans des presbytères froids et humides, tels que ceux de Malons, Pontails, Bonnevaux, Aujac et Chamborigaud, il composa, sans autre secours que son intelligence et sa mémoire, une *Nouvelle Lettre aux protestants du Gard*, qui était une réponse au ministre nîmois.

L'évêque rappelait tous les reproches de violence dont on l'avait poursuivi, depuis sa première lettre, et il montrait de quel côté était la loyauté et l'emportement. Puis, suivant pas à pas son adversaire, d'après la méthode de Bossuet dans ses discussions avec Claude, il signalait la fausseté et la supercherie de chacun des raisonnements qu'il lui avait opposés. Cette réfutation est aussi animée qu'elle est serrée et précise. L'histoire y intervient pour rétablir la vérité des faits et rendre à chaque personnage son véritable rôle; l'évêque a soin d'invoquer surtout le témoignage des auteurs protestants.

Cependant, malgré la force de ses démonstrations, on sent que Mgr Plantier, éclairé par cette discussion sur les sentiments des Eglises réformées du Gard, n'espère guère que leurs sectateurs ouvriront les yeux à la lumière, et seront épouvantés de la décomposition doctrinale dont elles sont travaillées. Quel grave sujet de crainte et de douleur pour un évêque! « Le protestantisme ne restera-t-il pas pour faire ressortir par de frappants contrastes les gloires de l'Eglise catholique? L'Eglise est la gardienne du bon sens parmi les peuples; ceux qui l'écou-

(1) M. Dardier.

tent conservent, à l'ombre de leur foi, la plénitude de leur raison. Par le protestantisme, au contraire, l'inconséquence devient, surtout en matière religieuse, l'état permanent et régulier de l'intelligence humaine. L'Eglise élève et soutient le sens moral des peuples, soit par la noblesse des doctrines qu'elle enseigne, soit par la sublimité des exemples qu'elle propose; par la doctrine du protestantisme, le sens moral tend à s'abaisser; le dogme de *la prédestination absolue* qui anéantit le libre arbitre, celui de *l'inamissibilité de la justice* qui laisse subsister l'état de grâce même dans l'abjection, et plusieurs autres du même genre conduisent au moins à une déchéance inévitable. Ajoutez à cela que, par la libre interprétation de l'Évangile, chacun peut se faire à soi-même sa morale aussi large qu'il lui plaît. Enfin, à la place des saints qu'on insulte et qu'on détrône, on présente à l'imitation des fidèles les grandes physionomies de Luther, de Calvin et d'Henri VIII : Luther, moine débauché; Calvin, qu'on dit avoir été marqué par le bûcher; Henri VIII, qui révolta l'Anglicanisme lui-même par l'effroyable cynisme de ses passions adultères. N'est-ce pas là pour la Réforme sa raison d'être? Dieu ne permettra-t-il pas qu'elle subsiste encore pour faire toucher de la main ce que l'erreur peut produire d'aveuglement et de déviation morale au sein de l'humanité?»

Voilà certainement des perspectives lugubres; mais sont-elles imaginaires? Les paroles qui suivent étaient dictées par le zèle plus encore que par la logique :

« Pasteurs de cette part errante du troupeau du Seigneur, puissiez-vous comprendre enfin à quelle cause vous consacrez votre dévouement et votre ministère? Vous parlez du Christ? Mais qu'est-il pour vous? De l'Évangile? Mais vous le mettez en pièces. De votre foi? Mais quels en sont les dogmes? De vos martyrs? Mais,

avec saint Augustin, nous vous dirons : « Par quel principe ont-ils souffert ? Par orgueil ou par charité (1) ? » De votre unité ? Mais n'est-elle pas une fiction ? De votre synode ? Mais qu'est-il autre chose qu'une contradiction dont vous avez rougi vous-mêmes ? Ah ! faites sur tous ces objets des réflexions salutaires, et, si la lumière brille à vos yeux, ayez, comme tant de ministres anglicans, le courage de la suivre. Adoptez-la généreusement pour le flambeau de votre vie, et, prenant pour vous l'exhortation que le grand évêque d'Hippone adressait autrefois aux Donatistes, dites à vos adeptes : « Nous nous sommes égarés ensemble ; abandonnons ensemble de communes erreurs ; nous vous avons menés à l'abîme et vous nous y avez suivis, maintenant nous vous conduisons à l'Eglise, venez avec nous vous réunir à elle. Peut-être ces paroles seraient-elles d'abord accueillies avec étonnement et courroux ; mais un peu plus tôt, un peu plus tard, l'indignation tomberait, et l'on se réconcilierait avec l'unité qu'on aurait appris à chérir (2).

« Quant à vous, Nos Très Chers Frères, simples enfants de l'erreur, vous devez avoir compris la faiblesse des doctrines protestantes à la discussion que nous venons d'en faire. Qu'ont répondu vos ministres aux questions que nous leur avons posées ? Se sont-ils sérieusement dégagés du réseau de démonstrations dans lequel notre *Lettre* les avait enfermés ? S'ils ont fait effort pour rompre violemment ce filet, qu'ont-ils dit pour eux et contre nous ? Presque tout ce qu'ils ont essayé de raisonnement a fini par nous être favorable (3). Toutes les pages divines de l'Ecriture, toutes les prophéties, tout l'Evangile, toutes

(1) Aug. In Joan. Tract. vi, n° 23.

(2) Aug. Serm. cx. xiv, n. x.

(3) Aug., *ibid.*, n. ix.

les lettres apostoliques, tous les gémissements de l'Esprit-Saint s'élèvent contre eux et les condamnent (1). Eveillez-vous, nous vous en conjurons, et revenez à l'Epouse de Jésus-Christ, au bruit de tant de voix qui vous rappellent.

« Et vous, nos enfants bien-aimés en Jésus-Christ, bons catholiques de ce grand diocèse, qu'avez-vous à faire ? Ah ! pendant que l'Eglise, elle que l'Ecriture appelle la Colombe divine, s'exhale en gémissements, gémissons, attendons, espérons nous-mêmes ; la miséricorde de Dieu permettra que, dans la simplicité de votre cœur et de votre foi, le feu de l'Esprit-Saint s'allume et s'embrace, et nos confrères égarés reviendront attirés par sa douce chaleur. Ne nous décourageons pas. Priez, évangélisez, aimez : le Seigneur est assez puissant pour opérer le prodige que sollicitera votre charité. Déjà plusieurs ont reconnu le sceau d'erreur dont leur front est marqué, et ils en ont rougi. Touché par vos instances, le Christ fera que d'autres le reconnaissent à leur tour ; tout le bon grain sera recueilli, nous nous plaisons à le penser, et sur l'aire il ne restera que la paille destinée à être emportée par la tempête ou consumée par le feu vengeur du monde à venir (2). »

Les protestants ne firent aucune réplique à cette nouvelle lettre, et la controverse fut close. Les deux ouvrages de l'évêque de Nîmes portent des traits frappants de res-

(1) Aug., *In Joann.* Tract. vi, n. 24.

(2) Il parut deux autres réponses à la première lettre de Mgr Plantier, auxquelles il ne jugea pas à propos de répondre ; elles étaient intitulées : *Réponse à la Lettre de l'évêque de Nîmes aux Protestants du Gard*, par Frédéric Desmons, pasteur de l'Eglise réformée de Saint-Geniès (Gard) ; *Réponse à la Lettre de Monseigneur l'évêque de Nîmes adressée aux Protestants du Gard*, par ARBOUSSE-BASTIDE, pasteur à Puylaurens (Tarn).

semblance avec les livres que les Pères de l'Eglise ont consacrés à réfuter les hérétiques de leur temps. Ces grands docteurs ne se laissaient arrêter ni par l'obstination de leurs adversaires, ni par leurs sophismes, ni par leurs injures. On serait tenté de dire, en lisant leurs écrits, que leur science s'épuisait en vains efforts, puisque les hérétiques fermaient l'oreille à leurs enseignements, et que la plupart d'entre eux mouraient dans leurs erreurs. Mais si l'aveuglement des hommes n'a pas su profiter de leurs leçons, la vérité y a trouvé sa victoire, car elle triomphe non pas en contraignant les esprits à la foi, qui est essentiellement un acte libre, mais en leur proposant la lumière. Le rayon de clarté brille : il trace un sentier par où l'on peut marcher sûrement. Malheur à ceux qui ne veulent pas le suivre, et préfèrent rester dans les ténèbres (1) ! Quelques-uns des premiers apologistes chrétiens déployèrent une plus grande rigueur contre les faux apôtres de leur temps. Mgr Plantier a marché parfois sur leurs traces, et peut-être, remontant plus haut que la Tradition chrétienne, s'est-il souvenu qu'il avait attribué l'ironie au prophète Isaïe comme un des caractères dominants de sa parole inspirée. C'est la remarque que firent, même parmi les catholiques, ceux qui ne considéraient pas que les sévérités de son langage tombaient sur des excès d'aberration bien propres à révolter l'inflexible rectitude de son jugement et la dignité de son âme.

Quoi qu'il en soit, pour juger le mécontentement que cette controverse produisit parmi ceux qui ne professent pas à Nîmes la religion catholique, il faut tenir compte de quelques circonstances particulières. Il se rattachait à un principe et à des faits. Le principe est qu'il faut

(1) II. Petr, 1-19.

toujours mettre à l'écart la question de doctrine entre les catholiques et leurs frères séparés, et que la religion des uns et des autres doit se réduire à la charité. Croyez ce que vous voudrez, mais n'en parlez pas, et, sur cette liberté absolue de pensées, faites régner une entente absolue des cœurs : c'est là le vrai christianisme, le seul christianisme.

Rien n'est plus absurde que cette conclusion, et il serait facile de prouver comment on s'isole du christianisme, lorsqu'on réduit son essence à la loi de la charité fraternelle. L'Église catholique est loin de repousser le devoir de l'amour mutuel, mais elle ne peut pas lui donner pour fondement l'indifférence dogmatique, car cette indifférence mène fatalement à l'incrédulité. Et dans l'incrédulité, il n'y a plus de charité chrétienne, puisqu'il n'y a plus de religion. La logique démontre donc que le principe invoqué par les protestants pour éloigner toute controverse est absolument faux. Mais ils l'ont toujours mis en avant, et c'est pour cela que chaque fois que, du haut de la chaire catholique, on a essayé de discuter le symbole de la Réforme, elle s'est exhalée en gémissements. Le public nîmois n'a pas oublié l'émotion extraordinaire que provoquèrent parmi nos frères séparés quelques conférences données sur le protestantisme à la cathédrale de Nîmes, vers la fin de l'épiscopat de Mgr Cart.

De l'examen des principes, il faut passer à celui des faits.

La nomination de Mgr Plantier au siège de Nîmes n'avait pas été très agréable aux dissidents du Gard. On se souvenait des deux conférences qu'il avait faites à Notre-Dame de Paris sur le protestantisme. Dans l'une d'elles, il établissait qu'au lieu d'être favorable au progrès, la Réforme avait détruit toute religion et toute morale, non seulement en principe, mais en fait. Dans l'autre, il signalait son influence meurtrière sur le pouvoir ; elle

le rend impossible et tyrannique. Ces idées étaient développées avec une grande vigueur et appuyées sur d'éloquents témoignages. Comment ne pas conserver une secrète défiance contre un prélat qui connaissait si bien le Protestantisme, tel que l'a fait l'histoire, et qui était si capable de dire ce qu'il savait ?

La lettre pastorale publiée, le 11 décembre 1857, à l'occasion du nouveau Jubilé accordé par Pie IX, avait accru ces appréhensions. On n'aime guère à entendre parler des Indulgences parmi nos frères séparés. N'est-ce pas le péché originel de leur religion ? Or, l'évêque de Nîmes, pour la première fois dans ce pays depuis la Réforme, prouvait que l'Église Romaine a le pouvoir d'accorder des Indulgences. Il établissait l'objet sur lequel porte ce pouvoir, la légitimité de ses titres et l'injustice des reproches dont on le poursuit ; c'était un traité complet sur la matière. Naturellement, le courageux prélat avait eu l'occasion de dire, en quelques endroits, ce que pense l'hérésie des Indulgences, et, bien qu'il eût invoqué pour la contredire Bourdaloue et Bossuet, cette leçon avait dû paraître au moins inopportune. C'est ainsi qu'on avait encore jugé la fin de sa lettre pastorale *sur la Puissance spirituelle de la Papauté*. Nous avons vu qu'il y faisait appel à la bonne foi de ses fils égarés, et qu'il les conjurait de reconnaître la houlette de Pierre et de ses successeurs.

De ces défiances contre la doctrine, on passait à des interprétations de fait qui n'étaient pas moins regrettables. L'évêque avait exigé que les processions générales fissent le tour entier des boulevards, et, malgré le conseil de la Préfecture, il avait passé par le quartier de la Bouquerie, que les protestants regardaient comme un asile inviolable. C'était une question de justice et de liberté, car cette partie des boulevards est ouverte aux catholiques

comme à leurs frères séparés; on avait crié à l'intolérance. Un peu plus tard (1), il était allé inaugurer une nouvelle église à Aiguesvives. Les feuilles protestantes l'accusèrent de continuer sa *guerre contre leur religion et de s'amuser à prédire sa fin prochaine*. Parce qu'il s'était arrêté sur la place pour y bénir la foule, il était coupable d'une bravade (2).

C'était notre devoir de consigner ici le témoignage véridique de l'histoire sur ces premiers rapports entre l'évêque de Nîmes et les dissidents de son diocèse; il importe aussi de signaler le jugement qui fut porté au dehors sur cette controverse.

L'*Ami de la religion* lui consacrait une longue étude qui commençait par ces mots :

« Les deux lettres adressées par l'évêque de Nîmes aux protestants du Gard continuent dignement les traditions des grands évêques français qui ont enrichi de tant de chefs-d'œuvre la controverse catholique. On y retrouve cet enchaînement logique de preuves, cette netteté de style et cette précision à laquelle nous ont habitués les écrits polémiques de Bossuet et de Fénelon. » Parmi les prélats qui félicitèrent l'évêque de Nîmes du talent et du courage qu'il avait montré dans cette circonstance, nous mentionnerons l'évêque de Belley (3) et l'évêque de Montauban (4). Le premier lui écrivait : « Je vous remercie de votre belle et forte lettre sur le Jubilé des protestants. Cette prétendue fête religieuse a été célébrée dans mon diocèse avec beaucoup d'éclat et de bruit.

(1) Le 10 novembre 1859.

(2) V. la *Revue catholique du Languedoc*, tom. 1, p. 317-318-319-365.

(3) Mgr de Langalerie, aujourd'hui archevêque d'Auch.

(4) Mgr Doney.

Je veux que mon excellent curé de Ferney lise votre lettre, et je la lui envoie... (1). »

Le second lui disait: « Vous voulez bien que je vous remercie de la bonne lettre pastorale que vous venez d'adresser aux dissidents de votre diocèse ? Je ne doute pas que vos diocésains catholiques et tout le clergé n'en soient eux-mêmes très reconnaissants. Assurément il serait inutile et peut-être imprudent d'entretenir avec eux une polémique habituelle, et de répondre à toutes les appréciations qu'ils ne cessent de faire contre nous. Je reconnais aussi que là où le protestantisme languit et meurt, il est bon de le laisser tranquille... Mais quand il se remue et s'agite, quand il attaque et calomnie publiquement, encore est-il bon de le rappeler quelquefois, comme vous le faites, Monseigneur, à la vérité, à la raison et à la logique. Il est très à propos de ne pas laisser les catholiques s'accoutumer à l'idée que toutes les religions sont bonnes ; car il n'y a pas loin de là à l'indifférence et au relâchement (2). »

Le vénérable archevêque de Gênes écrivit à son tour à Mgr Plantier pour lui demander ses deux lettres pastorales, « bien persuadé qu'elles auraient un rang d'honneur parmi les grandes œuvres de controverse de ce siècle (3) ». On sait que cet éminent prélat, étant évêque de Pignerol, avait fait une étude fort remarquable sur les Vaudois où il les dénonçait comme les ancêtres du protestantisme.

Des suffrages si bien autorisés par le zèle, l'expérience et le savoir dédommagèrent l'évêque de Nîmes de l'accueil que les dissidents avaient fait à ses lettres. Il y trouva un encouragement à étudier encore plus à fond l'histoire

(1) Lettre du 22 juin 1859.

(2) Lettre du 4 juin 1859,

(3) Lettre du 10 décembre 1859.

de la Réforme, et surtout à observer l'extinction de la foi qui s'opérait dans son sein. En remontant vers le passé, il fut amené à faire des recherches sur les *martyrs protestants* et sur *la révocation de l'Edit de Nantes*. Il a laissé une étude très importante sur le premier sujet, et des notes étendues sur le second. Par rapport aux martyrs protestants, il établit que les personnages honorés comme tels par la Réforme ne peuvent pas prétendre à cette gloire, parce qu'il a manqué à leur mort les caractères que saint Augustin requiert pour le véritable martyr, c'est-à-dire la sainteté du but et l'unité de la foi. Il prouve qu'ils ne sont morts ni pour une doctrine déterminée, ni pour la liberté de conscience elle-même. C'étaient des hérétiques aux yeux de l'Eglise et des factieux par rapport à l'État. L'histoire a consigné dans ses annales la mémoire de leurs violences et de leurs profanations. Quelle différence entre eux et les premiers chrétiens immolés par la persécution ! Et qui ne sait que Calvin, dans ses lettres aux persécutés, ne leur recommandait la résignation que jusqu'au jour où la résistance à main armée leur serait possible !

Cet ouvrage se termine par un beau passage qu'il n'est pas inutile de méditer, dans une contrée et en un temps où l'on ne cesse de reprocher à l'Eglise d'avoir troublé et de troubler encore la paix publique. Ceux qui vivront jusqu'à la fin de ce siècle auront appris, par ce qui se passe maintenant, de quel côté furent la modération et la justice. Caractérisons aujourd'hui, avec Mgr Plantier, l'œuvre accomplie au seizième siècle par ceux qui déchirèrent l'unité religieuse, et pour lesquels l'Eglise gardera toujours des entrailles de mère.

« Ceux-là, dit saint Augustin, n'ont pas souffert pour la justice qui ont divisé l'Eglise, et qui, sous l'inspiration d'une feinte sévérité, s'efforçant de séparer, avant le temps, le grain de la paille, et poursuivant le froment

choisi d'injustes accusations, se séparent bien plutôt eux-mêmes comme une paille légère et se laissent entraîner au souffle de leurs caprices (1). Voilà ce qu'ont fait vos pères. Ils ont divisé l'Église ; sous prétexte de réforme, ils ont voulu séparer le froment de l'ivraie, et, pour se donner le droit d'accomplir cette rupture, ils ont accusé le bon grain. Ils n'ont pas vu que le froment est resté dans l'aire et qu'eux seuls en sont sortis, emportés comme une feuille inutile par l'excès d'un zèle trompeur. Dès lors, en souffrant, ils n'ont été que de faux martyrs. Au lieu d'être persécutés pour la justice, ils ne l'ont été que pour des écarts coupables, et leur sang, au lieu d'être versé dans le champ du Seigneur, a coulé sur une terre étrangère. Ah ! si vous voulez retrouver la maison paternelle et le domaine fécondé par le sang des anciens martyrs, nos aïeux communs, revenez à l'Église : c'est là véritablement votre antique et véritable patrimoine ; c'est là et là seulement que la noblesse de votre origine vous sera restituée. Et si ces avantages n'ont pas assez de charmes pour vous attirer, si vous nous dites, avec les Réformés du dix-septième siècle : « Pourquoi venez-vous m'importuner ? Laissez-moi tranquille dans ma religion ! » nous vous répondrons, avec le clergé français de cette époque, par ces touchantes paroles de saint Augustin : « Quoi ! ne pas vous chercher ! Ah ! c'est là le vœu de l'aveuglement qui vous a détachés de nous, ce n'est pas celui de la charité, qui m'apprend que nous sommes frères. Je ne serais pas coupable si je rappelais un serviteur, et je serais répréhensible quand je rappelle un frère qui m'a fui ! Non, qu'il s'irrite, s'il le veut, je ne l'en poursuivrai pas moins, convaincu que si je le retrouve, il sera par là même apaisé. Je le poursui-

(1) S. Aug. *Contra epist.* Parem. xv.

vrai, et, au lieu de m'emporter contre lui, j'invoquerai pour lui les bontés du Seigneur. Je ne dirai pas à Dieu : Seigneur, partagez votre héritage entre mon frère et moi ; je lui dirai plutôt : Faites que mon frère et moi nous jouissions en commun de votre héritage (1). »

Cette étude sur les martyrs protestants était destinée à répondre aux déclamations contre le fanatisme de l'Église auxquelles s'étaient livrés les écrivains qui avaient célébré le centenaire du Synode de 1559. Tel fut aussi le but d'un travail sur la révocation de l'Edit de Nantes que Mgr Plantier composa à la même époque. Il y établissait que Louis XIV ne fut pas l'instrument, mais l'auteur, très libre et très conscient, de cet édit célèbre ; que l'opinion publique en fut complice par religion et par patriotisme, et qu'enfin le clergé le jugea nécessaire sans le provoquer et y intervenir. On sait notamment que Bossuet et Fléchier approuvèrent cette mesure ; et si M. de Nîmes entendait autrement que M. de Meaux les applications qu'on devait en faire dans le Midi, il n'est pas sans intérêt de voir que Mgr Plantier était uni à son illustre prédécesseur par le concours des mêmes pensées.

Ces regards jetés sur le passé n'empêchaient pas l'évêque de Nîmes d'observer les évolutions des communions chrétiennes qui l'entouraient. Une réunion solennelle de pasteurs a lieu à Nîmes. Athanase Coquerel y nie la divinité de Jésus-Christ, et ses collègues se séparent sans l'avoir condamné. Mgr Plantier en est informé ; il reçoit le compte-rendu authentique de cette séance, et aussitôt il prend la plume pour juger cet acte de faiblesse et prédire en tremblant ses désastreuses conséquences.

Mais ce travail, comme les deux autres que nous venons

(1) *Mémoires du clergé de France*, tom. 1. De la foi catholique, ch. II, p. 41.

de faire connaître, ne sortit pas des mains du savant prelat; ce sont là des monuments, encore cachés mais immortels, de son zèle pour la vérité, de sa sollicitude pour les âmes et en même temps de sa modération. Il ne cherchait pas témérairement à soulever les discussions irritantes, ne descendant dans l'arène que lorsqu'il croyait y être appelé pour le salut de son peuple. De longues années vont s'écouler sans que la voix du pasteur légitime se fasse entendre aux brebis errantes, mais il ne passera pas un jour sans penser à elles, demandant à Dieu de les bénir, et se souvenant qu'il a été dit : *C'est un autre qui sème et un autre qui moissonne* (1). Nous reviendrons sur ce sujet, et les confidences que nous aurons à faire montreront combien les protestants se trompaient, en se persuadant que Mgr Plantier portait, dans l'habitude de sa vie, dans le commerce de la société, dans l'influence de ses conseils, le caractère aigri et hautain qu'ils lui ont prêté. Ils verront que cet homme, qu'ils se représentaient si ardent, si animé, si disposé à lancer des foudres contre eux, était uniquement préoccupé de leur retour à la vraie lumière et au véritable bonheur.

(1) Saint Jean, ch. iv, 37.



CHAPITRE X V

MGR PLANTIER ET L'INDUSTRIE, L'AGRICULTURE, LES LETTRES ET LES ARTS.

Grand mouvement industriel dans le diocèse de Nîmes ; pose de la première pierre de l'église de la Grand'Combe ; consécration de l'église de Tamaris. — *Lettre pastorale sur les grandeurs et les abus de l'Industrie contemporaine* ; opportunité et importance de cet écrit. — Comice agricole d'Alais ; prix offert par l'évêque pour une exposition de fleurs ; *discours sur la bienveillance de l'Eglise pour l'agriculture* ; le prélat y rappelle sa modeste origine ; *discours sur l'utilité morale des expositions de fleurs* ; bel éloge des anciens évêques d'Alais ; souvenir délicat du jardinier de Gramont ; *discours sur les encouragements à donner à la culture des fleurs*. — Trait de ressemblance avec saint Ambroise : l'Hexaméron, la nouvelle apologie de la création. — Renaissance intellectuelle : *Revue catholique du Languedoc* ; mérites et services de ce recueil. — Renaissance artistique : l'architecture romane ; création d'un musée à Villeneuve-lez-Avignon et au grand séminaire de Nîmes. — Unité du but dans les divers encouragements donnés par l'évêque de Nîmes à tous les travaux.

L'ordre des temps nous amène à raconter ce qu'a fait le savant prélat pour le bien des agglomérations ouvrières, qui occupent aujourd'hui une place si considérable dans le diocèse de Nîmes.

A l'époque dont nous parlons, nos belles cités industrielles faisaient présager leur grandeur future. La Grand'Combe était connue dans les deux mondes ; Ta-

maris se développait chaque jour aux portes d'Alais (1), Rochebelle participait à cet essor; Salindres inquiétait déjà par ses accroissements les paisibles agriculteurs, dont son usine de produits chimiques menaçait les cultures; Bessèges aspirait à la domination qu'elle devait exercer bientôt dans la vallée de la Cèze; Rochesadoule et la Vernarède donnaient de belles espérances. L'industrie faisait invasion de toute part; mais la religion marquait ses premiers pas. Les compagnies qui se formaient pour extraire la houille des flancs de nos riches montagnes, fabriquer le fer et l'acier, multiplier parmi nous les inventions de la science, et diriger le travail de l'homme dans toutes les voies que lui ouvraient les découvertes modernes, étaient animées dans leur ensemble du véritable esprit chrétien. Les hommes placés à la tête de ces divers établissements se regardaient comme investis d'une espèce de sacerdoce, et ils faisaient de leur gouvernement un véritable apostolat. Dès qu'ils ouvraient un chantier nouveau, ils bâtissaient à côté de lui une église, appelaient un prêtre, et établissaient des écoles confiées à des congrégations religieuses. On essayait de tout combiner pour que les ouvriers pussent s'acquitter de leurs obligations de chrétiens; pour les encourager, en même temps que pour obéir à sa propre conscience, l'administration donnait l'exemple. « Au lieu de ne faire de la religion que le frein du peuple, elle en faisait la règle de sa propre vie (2). »

Ces heureuses dispositions valurent à Mgr Plantier la joie de poser la première pierre de l'église de la Grand'-

(1) A la tête de cette compagnie se trouvait alors M. le comte Benoit-d'Azy, qui s'est fait un nom dans les Chambres françaises et dans les entreprises charitables, aussi bien que dans l'industrie.

(2) Lettre pastorale de Mgr Plantier pour le carême de 1860 sur l'Industrie contemporaine, VIII.

Combe, le 4 octobre 1857. La cérémonie avait réuni les plus hauts représentants de cette fameuse compagnie et de l'autorité départementale ; les ouvriers y étaient convoqués, et il n'y en avait pas moins de huit mille. L'évêque comprit que la circonstance était favorable pour marquer le rôle de la religion au sein des agglomérations ouvrières, et signaler les bienfaits que la construction du nouveau temple leur tenait en réserve. Il eut des remerciements et des bénédictions pour l'administration qui le faisait bâtir, et qui ne devait pas y consacrer moins de six cent mille francs ; mais, avec toute l'indépendance qu'autorisait son ministère, il mêla des conseils aux éloges.

« Nous vous félicitons, parce qu'en élevant ce pieux édifice dont vous jetez les bases, vous faites un acte honorable de reconnaissance, ou plutôt de justice envers Dieu... C'est vous qui creusez ces montagnes, mais c'est Dieu qui les a faites. Vous récoltez la moisson, mais c'est lui, non seulement qui l'a semée, mais qui l'a fait mûrir ; et, quand vous élevez un sanctuaire à sa gloire, vous ne faites que lui payer une dîme, mille fois méritée, pour les trésors immenses qu'il vous a préparés dès l'origine des temps.

« Noble témoignage de gratitude pour Dieu, ce temple contient aussi un hommage glorieux pour l'Église catholique. Il n'y a pas quarante ans encore, rien n'était plus ordinaire que d'entendre représenter l'Église comme impuissante à régulariser et à féconder les grands établissements industriels ; on ne voulait pas admettre que des compagnies utilisant des forces chrétiennes pussent être des associations florissantes, et que leurs entreprises pussent aboutir à un autre terme qu'une stérilité complète ou d'inévitables catastrophes. Aujourd'hui ce langage est tombé devant d'irréfutables expériences. Bien loin que la

religion catholique, en pénétrant dans les grandes exploitations, en ait compromis les intérêts, elle leur a valu des succès sans exemple ; plus son influence s'est exercée sur les instruments du travail, plus on a vu monter le chiffre des bénéfices. Vous-mêmes vous avez eu le bonheur d'en trouver, dans ce qu'elle a fait ici, la démonstration pratique et palpable, et nous sommes heureux à notre tour que vous le proclamiez tout haut, en substituant une sorte de basilique aux catacombes où, jusqu'à ce jour, elle est restée prisonnière.

« En même temps que vous honorez l'Église, vous faites un acte de haut et intelligent intérêt pour cette population de travailleurs que vous mettez en œuvre. La religion leur paraîtra désormais plus auguste, parce qu'au lieu de la voir ensevelie dans une crypte sans honneur, ils en goûteront le culte avec plus de charme ; ils en rechercheront les cérémonies avec plus d'empressement, parce qu'elles se déploieront avec plus de décence et d'éclat sous les voûtes qui vont bientôt en protéger le mystère.

« Ainsi, l'entreprise que vous commencez, et sur laquelle nous appelons les bénédictions du Ciel, est le noble couronnement des grandes œuvres que vous avez déjà faites. Vous nous comblez d'une joie sans mesure, parce que, dans une noble inspiration de sens chrétien, et avec la magnificence qui convient à une grande compagnie, vous appelez Jésus-Christ, représenté par cette église naissante, à être le fondement et la pierre angulaire de votre vaste colonie industrielle. C'est un noble exemple pour le pays, et en même temps un acte solennel de prévoyance et de sagesse pour vous-mêmes. »

L'année suivante, Mgr Plantier consacrait l'église bâtie à Tamaris par la *Compagnie des fonderies et forges d'Alais*. Là il apportait le jugement de l'Église sur les travaux de la métallurgie. Si l'ouvrier mineur est rap-

pelé à la pensée de Dieu par les richesses qu'il trouve dans le sein de la terre, et que la bonté divine a seule mises à sa disposition, il n'en est pas ainsi du forgeron. Ce n'est pas la puissance de Dieu, c'est celle de l'homme qui peut l'éblouir et le tromper. L'évêque signalait en termes magnifiques le danger de cette séduction :

« L'industrie a cela de distinctif qu'elle fait éclater d'une manière étonnante la puissance de l'homme. Quand la pénétration de son regard a surpris à la nature le secret de ses forces, il les utilise avec une grandeur qui semble l'élever au-dessus de lui-même. Ces moteurs formidables auxquels il communique assez d'énergie pour remuer un monde, ces immenses machines, sorte de monstres aux cent bras, qui se chargent pour ainsi dire, à elles seules, de faire autant de travail qu'un peuple, ces fournaises aussi vastes et non moins brûlantes que le cratère des volcans, et d'où les métaux en fusion s'échappent comme des torrents de flammes, cette domination souveraine exercée sur l'air, le feu, l'eau, la terre, tous les éléments, en un mot, pour leur révéler, en quelque façon, des vertus dont ils ne se doutaient pas, et les contraindre à se prêter à des usages qui les étonnent, tant ils sont gigantesques et paraissent impossibles, tous ces prodiges enivrent leur auteur de sa propre excellence. En voyant la majesté de ses œuvres, il est tenté d'oublier le Dieu qui a créé le monde et de se faire dieu lui-même, c'est-à-dire que l'industrie fait pour lui le contraire de l'agriculture. L'agriculture rappelle sans cesse l'homme au sentiment de son impuissance, tandis que l'industrie le porte constamment à s'exagérer sa force. A chaque pas, dans l'agriculture, il voit, à ne pas s'y méprendre, qu'il doit compter avec Dieu ; s'il sème le grain, n'est-ce pas Dieu qui le fait lever dans le sillon ? et quand les moissons couvrent ses champs, quel autre que Dieu peut les

abriter et contre la désolation des sécheresses et contre les ravages des tempêtes ? Dieu se trouve inévitablement ramené devant lui par la crainte comme par l'espérance. Dans la haute industrie, il semble, par un effet opposé, que Dieu s'efface pour ne laisser paraître dans les résultats obtenus que l'activité de l'homme ; tout part des balanciers qu'il a mis en mouvement, des creusets qu'il a préparés, des cylindres et des divers rouages dont il a déterminé les évolutions, et, dans cet immense tourbillon de forces qu'il a créées, disciplinées et fécondées lui-même, il se dira volontiers comme ce roi de l'Égypte dont parle l'Écriture : « Ce fleuve est bien mon ouvrage ; « Dieu n'est pour rien dans tout cela, c'est moi qui a « tout fait ». Ce danger est si réel que nous avons vu sous nos yeux, en France, une foule de grands industriels cesser de croire en Dieu pour ne croire qu'en eux-mêmes, et mettre la Providence en dehors du monde, parce qu'ils ne la voyaient pas intervenir avec éclat dans le jeu de leurs machines.

« Assez heureux pour échapper à cet écueil, vous avez voulu précautionner encore contre ses surprises les ouvriers attachés à ce vaste chantier de Tamaris, et, pour le faire avec succès, vous avez appelé la pensée de Dieu à planer sur l'immensité de vos usines du haut de ce sanctuaire, magnifique création du talent inspiré par le souffle chrétien. Cette église rappellera sans cesse à vos travailleurs que les premiers éléments des substances sur lesquels ils opèrent ont été créés de Dieu, et déposés par lui seul dans les entrailles du globe qu'ils déchirent. Elle leur dira que ces forces dont ils disposent ne sont qu'une application restreinte ou une faible imitation de celles que l'Architecte des mondes a semées comme en se jouant dans l'univers. Elle leur commandera enfin de se souvenir qu'avec tous les instruments qui

les peuplent, avec les ouvrages qui sortent de leurs fourneaux ou de leurs moules immenses, leurs ateliers ne sont qu'une ruche d'abeilles auprès des énormes laboratoires de la nature ; que le bruit de leurs marteaux n'égale point la sinistre majesté du tonnerre ; que leurs ruisseaux de fonte ne sauraient se comparer aux torrents de lave qui roulent sur les flancs du Vésuve irrité ; que l'effroyable respiration des soufflets de leurs forges reste infiniment au-dessous des violences de la tempête ; que les produits de leurs exploitations ne sont que des atomes auprès de ceux qui se forment chaque jour dans le sein de la terre ou les abîmes de l'Océan ; et qu'ainsi, Dieu demeurant toujours le maître et le désespoir de l'homme, l'homme ne peut, sans une ridicule impiété, s'élever en son estime au-dessus de la puissance de Dieu. Tel est le principal enseignement et ce qu'on pourrait appeler la grande mission de cette église : à travers ces vapeurs et ces poussières de l'industrie, où s'éclipsent tant de nobles pensées et tant de brillants soleils, elle rappellera, sous des formes monumentales, ce souvenir de Dieu qui fait la vie du monde.

« Ainsi, Messieurs, vous avez noblement rempli votre devoir envers Dieu, dont vous vous êtes constitués les apôtres en consacrant ses droits ; envers le pays, auquel vous venez de donner un grand exemple de sagesse et de foi ; envers vos ouvriers, en leur prodiguant les moyens d'assurer leurs destinées immortelles. C'est là pour vous une gloire dont nous aimons à vous témoigner notre reconnaissance, au nom de la religion dont vous servez si dignement les intérêts, au nom de notre épiscopat dont vous secondez si magnifiquement la mission, au nom de notre diocèse à la haute industrie duquel vous conservez son caractère éminemment catholique... »

La leçon s'adressait tout ensemble aux maîtres et aux

ouvriers ; à Tamaris, comme à la Grand'Combe, l'éloquence chrétienne s'élevait au-dessus de tout l'appareil d'une fête magnifique. Le triomphe était à Dieu, et ces journées comptaient pour le salut des âmes.

Mais il parut nécessaire à l'évêque de Nîmes de faire entendre à toute sa famille diocésaine les enseignements qu'il donnait aux populations industrielles. Parmi tous les progrès que notre siècle se vante d'avoir accomplis, il en est beaucoup qui peuvent être contestés. Si l'on disait qu'en fait de doctrine, de bon sens, de vertu, de caractère, d'art et de littérature, au lieu de dépasser nos pères, nous sommes restés au-dessous de leurs œuvres, on n'aurait ni le tort de contester notre mérite, ni celui de calomnier notre siècle ; sous ces divers aspects, qui constituent les grands côtés de la civilisation, le présent est certainement inférieur au passé. Mais ce qui nous donne sur les temps écoulés une supériorité incontestable, c'est l'industrie. Ce n'est là, il est vrai, qu'un progrès matériel, et par conséquent d'un ordre secondaire. Mais quelle importance il faut lui reconnaître !

«... C'est tout un monde nouveau créé dans le vieux monde ; c'est un surcroît incalculable d'activité et de vie introduit dans les veines de l'humanité ; c'est une puissance redoutable ajoutée aux autres puissances sous lesquelles était déjà courbé l'univers, et nul ne peut dire jusqu'où doivent aller les prodiges, les conquêtes et les influences « de ce géant de la force matérielle », ainsi que le nomme justement un illustre orateur de notre époque (1). »

C'est ainsi que Mgr Plantier jugeait le rôle de l'industrie dans son diocèse. Il la voyait apportant le pain

(1) Lettre pastorale sur l'Industrie. — Le R. P. Félix, *Conférences de 1856*.

de chaque jour à des multitudes immenses ; son influence allait pénétrer partout au sein de la famille spirituelle dont il était le Père. Il voulut donc faire une étude approfondie de ce grave sujet, et dire à ses ouailles ce qu'en pensait la religion. C'est là un problème social qui exerce l'intelligence des plus grands économistes ; c'est aussi un problème religieux qui s'impose à l'Église, puisque, de la solution qu'il recevra, dépend l'avenir de la foi dans la société moderne. En fallait-il davantage pour que l'évêque de Nîmes se crût obligé d'apprendre à ses fidèles comment ils devaient « sanctifier cette industrie dont les labeurs absorbent presque en entier l'activité de tant de bras et les heures de tant de vies ? »

Ce fut l'objet de son mandement pour le carême de l'année 1860. Il indiquait ainsi le point de vue auquel il allait se placer :

« Parce que l'industrie contemporaine se présente à nous avec des grandeurs et des abus, nous vous entretiendrons des uns et des autres avec une égale franchise. Nous vous parlerons de ses grandeurs, afin de montrer que nous savons être juste, et que nous sommes heureux d'applaudir aux progrès de la société moderne. Mais nous vous parlerons aussi de ses abus, afin de remplir notre apostolat d'évêque, et d'empêcher qu'une grande puissance ne devienne parmi nous une grande calamité. La première grandeur de l'industrie, c'est d'honorer Dieu par ses découvertes... L'homme qui les fait ne prétend peut-être que travailler à sa fortune ; qu'il y pense, ou qu'il n'y pense pas, il ajoute un rayon de plus à la gloire de l'Ouvrier suprême, et l'œuvre qu'il enfante, au lieu d'être simplement un trésor, devient une révélation. L'industrie honore Dieu par les forces immenses qu'elle utilise. Entendez-vous ces fournaies qui grondent sous l'action d'un souffle orageux qui les attise : on dirait

les mugissements entrecoupés d'un volcan. Remarquez-vous les fardeaux effroyables que soulève cette vapeur qui s'échappe par explosions intermittentes du cachot qui la retient captive ? Elle est plus transparente que ces transparentes évaporations de rosée qui s'élèvent à l'aube du jour, et, en même temps, elle est plus terrible que la vague des mers irritée par l'ouragan. Voilà l'industrie ! D'une atmosphère paisible elle sait tirer la tempête ; et, par elle, une fumée légère devient à la fois le plus puissant et le plus redoutable des moteurs. Oui, voilà l'industrie ! Mais ajoutez : voilà Dieu ! Qui donc a donné à l'air la faculté de se condenser, de s'animer au souffle de vos propres œuvres, qui ne sont que le miroir des siennes ? Tout ce que vous faites de plus brillant n'est qu'une copie de la nature, et de vos tissus, des roses, des arbres, des lions ou des glaciers dont ils portent l'image, il nous semble entendre partir, comme de la création même, ce cri des trois enfants de Babylone : « Ouvrages du Seigneur, bénissez celui qui vous a faits ; louez et glorifiez sa puissance jusque par delà les siècles (1) ».

L'industrie honore Dieu par les modèles qu'elle copie, puisque c'est Dieu qui les a déposés dans la nature ; elle lui rend hommage par les limites mêmes auxquelles elle est contrainte de s'arrêter. Ces limites, que la main de Dieu a tracées, laissent encore à l'homme une véritable royauté sur la matière, qu'il assujettit à tous ses besoins et même à tous ses caprices, et qu'il fait passer par des transformations qui semblent la spiritualiser. Elle ennoblit ainsi l'homme, et cette noblesse rejaillit sur les peuples eux-mêmes... Faut-il s'étonner après cela que l'Esprit-Saint ait voulu la glorifier, en signalant son origine dans le livre même qui raconte l'origine de

(1) Daniel, III, 57.

l'homme ? Il dit à Moïse qu'il « a appelé par son nom Béséléel, fils d'Uri, de la tribu de Juda, et qu'il lui a donné la sagesse, l'intelligence et des aptitudes variées, afin qu'il puisse inventer et exécuter tous les ouvrages auxquels peuvent se prêter l'or, l'argent, le marbre, les diamants et tous les bois capables d'être travaillés ! » Voilà les grandeurs de l'industrie ! L'évêque de Nîmes les proclame en termes magnifiques. Rien ne manque à ce tableau pour qu'il paraisse inspiré, car l'éloquent prélat y parle la langue des Prophètes.

Il expose ensuite, avec un noble courage, les abus dont l'industrie est coupable et les périls qu'elle prépare. On sent qu'il a vécu au sein d'une grande ville industrielle, et que, dans la modeste cellule qu'il occupait aux Chartreux, il a étudié autre chose que l'Hébreu, la Philosophie et la Théologie. Il reproche à l'industrie d'avoir créé toute une race d'économistes qui proscrivent Dieu du gouvernement des choses humaines. Athées dans leurs idées, athées dans leur conduite, ils ont organisé les établissements qui dépendent d'eux sur le pied de l'athéisme. La religion n'y est comptée pour rien. Aussi le matérialisme est allé du maître à l'ouvrier ; c'est un instrument de tyrannie pour le premier et une cause de ruine pour le foyer du second. L'avenir repose surtout pour l'ouvrier dans les dispositions de ses enfants ; s'ils sont chrétiens, ils auront l'amour du travail, leurs mœurs seront pures, et ils honoreront la vieillesse de leurs parents. Mais comment seront-ils chrétiens, s'ils n'ont aucune instruction religieuse ? Et quel souci l'industrie prend-elle de la leur donner ?

Voici d'autres périls. D'où viennent les divisions sociales ? Quel est le principe de l'appauvrissement de certaines branches de la fortune publique, par exemple de l'agriculture ? Il ne faut pas craindre de toucher du

doigt les plaies sociales qui renferment des germes de mort, ni détourner les yeux, pour ne pas voir une des lois que s'est imposées la Providence, et qui est de faire tomber ses foudres sur les grandes nations industrielles.

« Soit qu'elles l'irritent par plus d'orgueil, soit qu'elles le soulèvent par plus d'immoralité, soit qu'elles l'indignent par plus d'insensibilité pour le pauvre, plus de mépris pour l'homme, plus d'impiété vis-à-vis de lui-même, on dirait, quand il en parle dans les Livres saints, que Dieu ait hâte d'en finir avec leur faste et leurs crimes. Il précipite l'heure des vengeances, lui qui, en toute occasion, se montre comme n'étant pas pressé ; et, lorsqu'il se met à l'œuvre, il prend une sorte de plaisir à en décrire la ruine avec autant de détails que de solennité. « O Tyr ! s'écrie-t-il par la bouche d'Ézéchiël, tu t'es glorifiée de ce que tes navires, tes marchands et ton abondance t'avaient faite la reine des grandes eaux. Mais voilà que le souffle des tempêtes t'a couchée dans le cœur de la mer. Tes richesses, tes trésors, tes monuments et tes entrepôts, tes matelots et tes pilotes, tes guerriers et le peuple immense qui s'agitait dans ton sein, sont descendus dans le même gouffre au moment de ta ruine. Et voilà qu'aux cris de tes nautoniers éperdus, les flottes au loin seront troublées ; tous ceux qui tenaient dans leurs mains la rame ou le gouvernail quitteront leurs vaisseaux pour visiter tes rivages devenus déserts. Et, entonnant un hymne funèbre sur ta chute, ils diront d'une voix émue : Qu'y a-t-il de semblable à Tyr, qui vient de se taire au milieu des eaux ! Cité tout à l'heure encore glorieuse, tu encombrais les nations des produits de ton industrie, et tu enrichissais tes fils à l'égal des rois. Et maintenant les marchands des peuples vont siffler sur ta tombe, et le néant t'a dévorée pour ne plus te laisser renaître. — Telle est la destinée réservée à tous les peuples qui pas-

seront comme Tyr par la voie de l'industrie pour arriver au vice et à l'idolâtrie d'eux-mêmes. Un instant Dieu permettra que tout leur réussisse ; à force de succès, ils se regarderont comme les maîtres du monde et traiteront tout le reste avec le dédain le plus insultant ; et c'est précisément quand ils auront atteint ce double faite de l'orgueil et de la gloire, c'est quand le cèdre ira braver ainsi le Ciel, dont les rosées et peut-être les orages mêmes l'auront fait grandir, que le Seigneur chargera son tonnerre de l'abattre et d'en consumer les débris, de manière à ce que l'œil humain ne sache plus en découvrir les vestiges (1). »

Si Mgr Plantier emprunte aux prophètes des accents lugubres pour dénoncer les maux que peuvent attirer sur le monde actuel les abus de l'industrie, c'est qu'il est jaloux du bonheur de son peuple. Ce sentiment éclate dans les prières qu'il adresse aux maîtres et aux ouvriers à la fin de cette lettre pastorale. Il dit aux premiers : « Soyez les pères de ceux qui dépendent de votre autorité ! Soyez leurs modèles par la vertu ! Soyez leurs tuteurs par les saintes et fermes précautions de votre vigilance ! » Il dit aux seconds : « Fuyez toujours l'esprit d'irréligion... Fuyez les débordements et les hontes païennes, par lesquelles l'industrie a compromis tant d'établissements, déshonoré tant de familles et perverti tant de provinces ! Fuyez ces besoins artificiels qu'elle fait très souvent éclore, et qui, bien loin d'être un *progrès*, ainsi qu'on ose le dire, ne sont pour vous que des gouffres dévorants où vont s'engloutir à la fois le fruit de vos sueurs et votre bonheur domestique ! Fuyez enfin cet esprit de jalousie, de haine et de révolte que des doctrines aussi impies qu'absurdes ont éveillé de nos jours dans les classes laborieuses, et

(1) *Œuvres past.*, tome III, p. 42.

qui, en les poussant à bouleverser la hiérarchie sociale, n'a produit d'autre résultat que d'aggraver le poids et l'amertume de leur destinée ! Ce n'est pas des agitations de l'anarchie que vous pouvez attendre l'adoucissement de votre sort ; elles n'aboutiront jamais qu'à le rendre plus lourd. La religion seule en allégera le fardeau, parce que seule elle aura le secret de donner du cœur à vos maîtres, et de vous enseigner efficacement à vous-mêmes l'amour du travail, la modération des désirs, la patience dans les épreuves et le respect pour l'autorité ».

Plus de vingt ans se sont écoulés, depuis que l'évêque de Nîmes appréciait avec tant de sagesse la destinée de l'industrie et faisait entendre de si utiles conseils. Ses remontrances et ses prières ont eu jusqu'à ce jour l'effet qu'il pouvait en attendre, et son illustre successeur, se réjouissant de l'esprit chrétien qui anime encore les cités ouvrières de son diocèse, a pu dire qu'elles étaient toujours « de glorieuses exceptions en France ».

Mais ce privilège durera-t-il longtemps encore ? C'est surtout aux ouvriers que l'on représente la religion comme ayant fait le malheur de la France, en étouffant la liberté et propageant l'ignorance. C'est à eux qu'on montre dans le prêtre un ennemi né du progrès et du bien-être ; c'est à eux que l'on donne des fêtes où Dieu ne paraît plus et où la prière est remplacée par des hymnes révolutionnaires. Que sortira-t-il pour l'industrie de toutes ces agressions aussi périlleuses qu'injustes ? La voix de l'évêque de Nîmes ne provoquerait-elle pas des huées et des blasphèmes, si elle retentissait parmi ces travailleurs qu'une presse, sans patriotisme comme sans religion, égare d'un bout à l'autre de la France ? Ne paraîtrait-elle pas un peu barbare à toute cette haute société industrielle qui se recrute dans des écoles où il est de mode de devenir sceptique après avoir abjuré sa foi ? Quoi qu'il en soit,

cette œuvre fait le plus grand honneur au zèle éclairé et courageux du prélat. S'il fallait y relever les mérites de l'écrivain, nous souscrivions volontiers à cette appréciation de la *Revue catholique du Languedoc* : « Vérité et magnificence », tel nous paraît être le caractère littéraire du *Mandement sur l'Industrie*, un des plus beaux de l'auteur (1) ».

C'était pour donner à son peuple une idée chrétienne de l'industrie, et élever le trône de Dieu au milieu, ou plutôt au-dessus des ouvrages des hommes, que l'évêque de Nîmes avait publié sa lettre pastorale sur les *Grandeurs et les abus de l'Industrie contemporaine*. Le même dessein le fait intervenir, à Alais, dans des fêtes qui avaient eu jusqu'alors un caractère exclusivement profane, et dans lesquelles il sut donner le premier rang à la religion. Il s'agit des réunions du *Comice agricole*. Pour honorer tout ensemble l'humble profession de son père et encourager dans notre pays la culture des fleurs, Mgr Plantier avait offert à M. de Lachadenède, président de ce comice, de donner un prix de *cinq cents francs* au jardinier qui aurait exposé la plus riche collection de fleurs. Cette proposition fut agréée avec reconnaissance. La ville d'Alais y vit une marque d'honneur et de bienveillance, et, pour témoigner sa gratitude, la municipalité déclara par un vote unanime qu'elle s'associerait à cette fête agricole.

La présence de l'évêque lui donna un éclat incomparable. Sous les châtaigniers séculaires de sa magnifique prairie, le peuple d'Alais tout entier venait goûter des jouissances d'autant plus pures que la politique, qui divise tout, n'y était pour rien, et que les héros acclamés par la foule étaient des hommes des champs, issus de cette race de jardiniers Cévennols dont la foi est profonde et les

(1) Tome 1, p. 450.

mœurs antiques. Mais le plaisir dont tout le monde était avide, et que l'on savourait encore longtemps après la fête, c'était d'entendre les discours prononcés par Mgr Plantier.

Le sujet du premier fut *la Bienveillance de l'Église pour l'Agriculture*. Le titre seul expliquait le concours de l'évêque à cette solennité.

« Si j'avais écouté mon attrait, disait-il, je vous aurais entretenu, comme un évêque doit le faire, des parterres et des fleurs. Fils d'un humble jardinier, nous sommes né pour ainsi dire et nous avons grandi parmi les orangers, les œillets et les roses, et nous trouvons toujours d'inexprimables délices à savourer ces parfums qu'il nous fut donné de respirer, depuis le berceau jusqu'à l'automne déjà commencé de notre vie. Mais c'est assez qu'il nous ait été permis d'offrir de modestes encouragements à cette branche de la culture, pour que nous devions nous interdire de vous en parler. En la glorifiant, nous paraîtrions nous glorifier nous-même. Nous vous dirons plutôt quelques mots de l'agriculture, quoique nous y soyons plus étranger (1). »

Le prélat indiquait ensuite les motifs de cet intérêt séculaire et profond de l'Église pour l'agriculture. L'agriculture affermit ou plutôt restaure la royauté de l'homme sur le monde matériel; elle alimente et elle protège en lui ces nobles instincts dont l'ensemble constitue sa royauté morale; elle est ainsi le vrai fondement de la prospérité des États. Quel délicieux tableau il traçait de l'influence que le contact de la nature exerce sur les pensées de l'homme, sur ses mœurs, sur toute sa vie intime ! Il y voyait une sorte d'apostolat sublime, et, pour le célébrer, il empruntait à l'Écriture sainte les

(1) Discours de circonstance, p. 2.

images les plus gracieuses, et à la sagesse antique, des maximes d'une haute philosophie.

L'année suivante, il parla sur l'*Utilité morale des expositions de fleurs* :

« Alais, disait-il, ne doit pas seulement à ses évêques l'esprit éminemment catholique dont il est animé ; il leur doit aussi la plupart des grands avantages matériels dont il est en possession. Les belles promenades où vous respirez la fraîcheur du soir, les quais qui vous protègent contre les caprices du Gardon, les principaux édifices qui font l'ornement de la cité, les larges routes qui la mettent en contact avec la province dont elle est entourée, voilà les bienfaits dont leur intelligente initiative vous a légué l'héritage... Successeur de ces pontifes, nous avons essayé d'en renouer les traditions. Il est vrai que nous n'avons ni la même position ni les mêmes ressources ; la sécularisation, se constituant le mystique interprète de l'Évangile, s'est chargée de nous appauvrir pour que nous fissions plus de bien, comme elle donne à entendre à Pie IX que, pour être souverain plus grand, il doit avoir un territoire plus petit. Mais, sans avoir et surtout sans regretter la fortune de nos prédécesseurs, nous nous sommes inspiré de leur esprit, en contribuant à fonder ici l'usage des expositions florales, et nous l'avons fait d'autant plus volontiers qu'en stimulant la culture des fleurs, ces expositions touchent par leurs résultats aux intérêts de l'ordre le plus élevé. »

L'assemblée achevait cet éloge des évêques d'Alais, en reconnaissant que leur successeur n'était ni moins soucieux des intérêts du pays, ni moins généreux que les d'Avejan, les Montclus, les Balore et les Bausset.

Le discours roulait ensuite sur les bienfaits de l'horticulture, à laquelle on doit, grâce à l'émulation créée par les expositions florales, non seulement l'avantage de jouir

de la vue des plantes étrangères, mais de véritables créations opérées par le génie de quelques jardiniers. Ici le prélat s'émut jusqu'aux larmes, en rappelant un souvenir personnel :

« Il y a quarante ans, enfant inconnu, j'habitais avec ma famille, inconnue comme moi, sur les bords de la Saône. L'humble jardin de mon père eut le bonheur d'inaugurer sur ces rives la grande culture de la rose. Les variétés étaient peu nombreuses alors, et quand nous vîmes apparaître la première rose *Thé*, il me souvient encore de l'ivresse ingénue avec laquelle nous nous penchions tour à tour sur sa corolle odorante. Mais grâce à d'heureux hasards, grâce aussi peut-être à d'ingénieuses combinaisons, les choses ont noblement marché, depuis cette époque, que je suis tenté d'appeler primitive. Chaque année, nous avons pu sourire à de brillantes découvertes, et, dans une circonstance mémorable surtout, j'ai dû, pendant mes vacances de collège, non seulement épuiser ma mémoire d'humaniste, mais encore tourmenter mes dictionnaires historiques pour donner des noms aux fleurs nouvellement écloses dans nos pépinières (1). »

On aime à voir l'évêque de Nîmes respirer le parfum de ces lointains souvenirs, et honorer ainsi les travaux de son père. Il n'obéit, en le faisant, à aucun sentiment d'orgueil, car, après avoir rappelé les découvertes de son père, il se hâte d'ajouter : « D'autres ont obtenu des succès encore plus éclatants, et vous savez combien les progrès de ce genre ont été magnifiques ».

Et qu'on ne se figure pas que sa parole n'exposera, sur un pareil théâtre, que des idées poétiques sans doute, mais plus ou moins profanes. Voyez quelle belle

(1) Discours de circonstance, p. 24.

destinée il attribue aux fleurs, « ce luxe embaumé, si cher au cœur de saint François de Sales », et de quel éclat, en quelque sorte surnaturel, il sait ainsi les parer !

« Entre les fleurs et le cœur de l'homme il existe l'affinité la plus intime. Il n'est pas un sentiment qui ne les emploie pour symbole et pour interprète. Cette jeune enfant veut-elle montrer son amour à Dieu et sa tendresse à Marie ? fleur virginale elle-même, elle en décore les autels de bouquets et de guirlandes. Fait-elle des souhaits de fête à sa mère ? ces vœux n'ont pas de prix, même à ses propres yeux, s'ils ne sont pas accompagnés de l'hommage de quelques fleurs. Allons-nous pleurer sur une tombe qui nous est chère ? notre main respectueuse suspend une couronne d'immortelles à la croix funéraire, ou sème des plantes de deuil autour du mausolée. De même que les fleurs ont une langue pour exprimer nos douleurs, elles en ont une pour les consoler. Vous êtes prisonnier dans une tour solitaire : le geôlier vous permet d'avoir et d'arroser sur l'étroite fenêtre de votre cachot une tige de *Geranium* ou de *Pensée* ; cette aimable société vous rend la captivité moins amère. Le souffle des révolutions ou la tyrannie du commerce vous exile sur des bords lointains : votre œil y rencontre une de ces fleurs que vous aimiez à cultiver sur le sol natal ; à l'instant même, vous pleurez de bonheur, comme si, dans cette humble corolle, vous aviez retrouvé votre patrie elle-même. Que l'injustice des hommes ou la mobilité de l'opinion vous ait précipité des hauteurs du pouvoir ou de la popularité dans la disgrâce ou dans l'oubli : si vous avez un parterre, le sourire toujours gracieux de ses fleurs vous dédommagera doucement des gloires perdues et des persécutions éprouvées. D'où vient aux fleurs ce charme mystérieux ? Comment peuvent-elles ainsi prêter une voix à notre cœur et verser un baume onctueux sur ses blessures ? Je

l'ignore, mais telle en est la vertu, et quand, braves jardiniers, vous en multipliez les genres et les variétés par vos semis, vous ressemblez à cet artiste qui ajoute quelques gammes à son clavier pour traduire plus largement ses inspirations et mieux enchanter ses tristesses (1). »

Ailleurs Mgr Plantier révèle aux horticulteurs la portée divine de leurs travaux : « Plus vous enrichissez nos parterres, plus aussi vous fournissez de sujets de réflexions chrétiennes et salutaires à la piété qui contemple vos trésors ; chacune de vos fleurs est comme un miroir où se réfléchit, pour le juste qui médite, un rayon de la divine beauté ! » Le développement de cette idée surabonde en explications suaves, comme celles que l'on trouve dans certaines parties de l'*Hexaméron* de saint Ambroise. On dirait un chapitre détaché de ce beau livre, et destiné à montrer à quel point la création matérielle est comme le voile transparent du monde moral.

Mgr Plantier ne parut qu'une fois encore aux fêtes agricoles d'Alais, pour faire un discours sur *les Encouragements à donner à la culture des fleurs*. Il élevait le sujet, en montrant que la profession du jardinier est digne de la sympathie et des sacrifices des peuples chrétiens et des grands États. Nous n'emprunterons à ce nouveau chef-d'œuvre que cette pensée, infiniment juste et délicate : « Il nous sera précieux de vous voir favoriser le plus pur et le plus innocent de tous les arts. A chaque instant, la peinture se déshonore par d'ignobles productions ; la sculpture est encore plus facile à souiller son ciseau par des ignominies ; on ne saurait dire à quelles passions abjectes la musique prête chaque jour le charme profane de ses mélodies. La culture des plantes ne connaît pas ces déviations sacrilèges ; de ses progrès, il sort

(1) Discours de circonstance., p. 28.

toujours un hymne sans tache à la gloire de celui qui, selon le mot de Racine, « *donne aux fleurs leur aimable peinture* » ; et, quand l'œil contemple nos parterres, il ne porte à l'âme d'autre impression que celle d'une admiration sereine et religieuse ».

Le *Bulletin du Comice agricole* d'Alais, rendant compte de la fête, disait :

« De vifs applaudissements ont suivi ce magnifique discours. Chacun s'étonnait que l'orateur, après une remarquable étude qu'il avait consacrée, l'an dernier, à la culture des fleurs, eût pu traiter le même sujet sous des aspects nouveaux et intéresser non moins vivement son auditoire. C'est là le privilège des orateurs qui unissent la science au goût et au sentiment ; c'est le privilège surtout des hommes supérieurs, qui envisagent ce sujet du haut point de vue des grandeurs et des magnificences de la création (1). »

La politique vint chasser l'évêque de Nîmes de ces réunions. N'eut-on pas la sottise de craindre qu'à propos de fleurs, il ne poussât les peuples au mépris de l'État et à l'amour de Rome, crimes alors également irrémissibles ? Les fêtes d'Alais furent interrompues par cela-même et elles n'ont pas été rétablies encore. C'est un véritable malheur dans un pays où l'agriculture avait d'autant plus besoin d'être encouragée qu'elle doit lutter contre une rivale terrible : l'industrie.

Nous avons nommé tout à l'heure l'*Hexaméron* de saint Ambroise. Comment ne pas remarquer un certain rapprochement entre le soin qu'ont pris quelques Pères de l'Église d'expliquer à leur peuple les merveilles de la création du monde et le zèle qu'ont déployé, de nos jours, les évêques, héritiers de leur science, pour

(1) Année 1861, p. 331.

découvrir les attributs de Dieu parmi les grandeurs de l'industrie et les travaux de l'agriculture ? C'est un plaisir délicat que de voir saint Ambroise choisir, à la suite d'Origène et de saint Basile, les premiers chapitres de la Genèse pour sujets de ses instructions. Il captivait des foules immenses, pendant des journées entières, par des commentaires, qui se ressentaient sans doute des erreurs de la physique ancienne, mais qui apprenaient aux fidèles à voir la main de Dieu dans le monde matériel, et à reconnaître derrière les grandeurs de l'œuvre créée l'infinie majesté de son auteur.

Dans la société qui l'écoutait un luxe effréné entretenait les restes des mœurs païennes parmi les pratiques de la foi. Cette nature, si prodigue envers l'homme de ses richesses, semblait n'être faite que pour se rendre complice des fastes de l'opulence et des excès du sensualisme. Ambroise s'appliquait à montrer le sceau divin sur le monde matériel, pour avoir le droit de condamner l'abus que faisaient de leurs biens les privilégiés de la fortune. Ce n'était pas sans doute son unique dessein, car il n'y a qu'à lire son livre pour voir qu'il embrasse un ensemble de questions plus hautes, sur lesquelles il fallait éclairer le monde romain, sorti à peine des ténèbres de la philosophie païenne. Mais combien il était nécessaire alors de rappeler que Dieu est l'auteur de la nature, comme il est l'auteur de la grâce, et qu'il ne sied pas moins à l'homme de l'adorer sous le voile des choses créées que sous le voile de sa parole et de ses sacrements (1) !

C'est la prédication réservée au sacerdoce et à l'épiscopat dans les temps que nous traversons. La foi, en s'éteignant parmi les peuples modernes, effacera l'image de Dieu

(1) V. *l'Histoire de saint Ambroise*, par M. l'abbé Baunard. — Liv. VII., ch. 1.

dans le monde physique ; après avoir cessé de croire au Dieu rédempteur, on en arrivera bientôt à ne plus croire au Dieu créateur. L'obscurité qui enveloppera les âmes sera plus épaisse que la fumée sous laquelle disparaissent si souvent nos usines. Cet évangile des œuvres matérielles qui pouvait aider, selon le mot de saint Paul, à découvrir « les choses invisibles par les choses visibles », restera comme un livre fermé dont nous aurons à briser le sceau aux générations futures. L'Église saura proportionner son enseignement aux lamentables besoins des peuples. Elle est de son temps, quoi qu'on en dise ; elle a toujours parlé aux hommes le langage qui leur convenait, et nous venons de voir avec quelle éloquence, par la bouche de l'évêque de Nîmes, elle révélait aux populations du Gard ce que sont à ses yeux l'industrie et l'agriculture.

Mais la sollicitude de Mgr Plantier s'élevait encore plus haut. Nous avons déjà cité la *Revue catholique du Languedoc*. Cette publication fut le fruit de l'essor que les écrits du prélat donnaient aux esprits, dans notre contrée. C'était partout comme une renaissance intellectuelle. On disait que Nîmes ne saurait être ni un foyer de science ni un centre littéraire, et c'est le préjugé que partagent encore à cette heure des écrivains trop oublieux de la renommée qu'ils doivent à la sympathie de leurs concitoyens. La *Revue* dont nous parlons suffirait à dissiper ce préjugé. Elle fut soutenue par un grand nombre d'hommes distingués, qui mettaient au service du vrai et du bien l'autorité de leur nom, de leur position, de leur expérience, de leur savoir et de leur talent. Histoire, littérature, philosophie, théologie, archéologie, rien ne lui était étranger. Ses études de controverse inspiraient une véritable terreur à l'hérésie qui nous entoure, et contribuaient au triomphe de la foi. Elles donnèrent une activité nouvelle à l'ardeur pour l'étude qu'avait

allumée dans le clergé le zèle déployé par l'évêque pour le développement de la science ecclésiastique.

Mgr Plantier couvrit cette *Revue* de son haut et puissant patronage. Fléchier avait relevé l'éclat de l'Académie de Nîmes, en la faisant agréger à l'Académie française. Son successeur en 1859 n'avait rien à faire dans cette Société, aux trois quarts protestante. Mais il eut le mérite d'avoir créé par une *Revue* sérieuse l'amour de la science et de la littérature, au sein de toute une génération justement fière de la gloire de son épiscopat. C'est ainsi que le prestige de l'Eglise catholique s'est accru parmi nous : n'a-t-elle pas tout à gagner à la diffusion des lumières et au progrès de la science ?

Les rédacteurs de la *Revue* se faisaient un devoir de consulter un prélat dont le grand esprit pouvait si bien diriger leurs travaux. A ceux-ci il représentait les mérites ou les défauts de leurs compositions ; à ceux-là il suggérait des sujets d'étude ; à tous il donnait des encouragements avec la plus aimable condescendance. Il voulut que l'exemple partît de ceux qui l'approchaient de plus près, et l'un des collaborateurs les plus actifs et les plus distingués de la *Revue* fut M. l'abbé de Cabrières, aujourd'hui évêque de Montpellier. Il venait d'entrer au palais épiscopal, en qualité de secrétaire particulier de l'éminent prélat.

Mgr Plantier avait gémi de l'oubli dans lequel semblait être tombée la mémoire de ses prédécesseurs, et surtout du plus illustre d'entre eux, l'immortel panégyriste de Turenne. Il distingua parmi les écrivains de la *Revue* un prêtre jeune encore ; persuadé que son talent littéraire n'était pas au-dessous de cette tâche, il lui confia l'honneur d'écrire l'*Histoire de Fléchier*, et lui mit pour cela dans les mains toutes les archives de l'évêché.

La noble figure d'un autre évêque de Nîmes, avec

lequel il a eu des caractères singuliers de ressemblance, attira aussi l'attention de Mgr Plantier, et c'est à son inspiration que des pages d'un grand intérêt furent consacrées un peu plus tard à l'épiscopat de Mgr Cohon (1).

Quand la *Revue catholique* eut sombré, au milieu des violentes épreuves que subit la presse religieuse au début de la question romaine, Mgr Plantier s'affligea de cette perte, et c'est à sa prière que le recueil reparut, deux ans après, sous le titre d'*Annales catholiques de Nîmes*. Le réveil fut glorieux : une grande part de cet honneur revenait à un jeune avocat, destiné plus tard à une grande carrière politique (2).

A côté de la renaissance littéraire, on admirait, dès lors, une renaissance artistique, dont l'essor heureusement ne s'est pas arrêté encore. Un architecte illustre avait bâti à Nîmes une belle église dans le style romano-byzantin (3). Un grand peintre en avait décoré magnifiquement le sanctuaire et les chapelles (4). Cet exemple séduisait les villes et les bourgades. Dès que l'ordre public parut assuré en France, on vit une multitude de sanctuaires s'élever de tous côtés, depuis les bords du Rhône et de la mer jusqu'au sommet des Cévennes.

Mgr Plantier favorisait cet élan, et chacune de ses tournées pastorales était une sorte de croisade en faveur de la construction ou de la restauration de nos temples autant qu'en faveur de la foi. Il veillait à ce que l'empreinte de l'art s'unît à la correction du style, dans le plus humble de ces édifices. Ne se lassant jamais d'admirer le beau portail et

(1) V. dans les *Annales catholiques de Nîmes* les articles de M. l'abbé Prouvèze sur Mgr Anthime Denys Cohon, t. 1, page 33 et suiv.

(2) M. Baragnon, ancien sous-secrétaire d'Etat, sénateur inamovible.

(3) M. Questel.

(4) Hippolyte Flandrin.

l'incomparable crypte de Saint-Gilles, il travailla à remettre en honneur au milieu de nous l'architecture romane, à laquelle un savant architecte, son ami, allait élever un monument véritable par la publication d'un grand ouvrage justement estimé (1). L'évêque connaissait la préparation de ce travail, et exposait volontiers à l'auteur les idées qu'il s'était formées sur son objet. On le voit, Mgr Plantier réparait parmi nous les ruines des guerres religieuses et des révolutions sociales. Il aimait la gloire de la maison de Dieu, et, non content de relever, à l'ombre des autels, la majesté des cérémonies et du chant liturgique, il eut le mérite de restaurer et d'agrandir la beauté du temple lui-même. Il se consolait par là, comme il le dira plus tard, de la pauvreté dans laquelle il avait trouvé sa cathédrale, et de l'état humiliant où il devait la laisser. La rancune du gouvernement lui infligea cette douleur. En effet, dès qu'il eut publié ses mandements sur la Papauté en 1857, l'Empire lui retira la promesse qu'il lui avait faite de consacrer quatre millions à la construction de cet édifice.

C'est ici qu'il convient de mentionner deux créations qui marquèrent la fin de l'épiscopat de l'illustre prélat, mais qui furent inspirées, l'une et l'autre, par son amour pour les arts et par la protection qu'il leur accordait.

Il est une ville, près des bords du Rhône, sur laquelle la Papauté a projeté, au quatorzième siècle, les rayons de sa gloire. Un illustre cardinal y fonda une riche collégiale ; Innocent VI y bâtit une chartreuse monumentale, qui avait fait nommer cette vallée la *vallée de bénédiction*. Philippe le Bel y construisit une forteresse dont les tours dominant le cours de Rhône, et semblent défier le Palais des Papes. Dans l'enceinte de cette forteresse, à

(1) M. Henry Revoil.

l'ombre d'un sanctuaire roman du ix^e siècle, on montre le tombeau de sainte Casarie, auquel était venue s'adosser, au moyen âge, pour le garder et y trouver tout ensemble une protection, la célèbre abbaye de Saint-André.

Ces grands souvenirs attachaient à Villeneuve le cœur de Mgr Plantier. C'était à ses yeux comme un sanctuaire préparé à recueillir les débris des arts, si nombreux encore et si riches dans ce pays, bien que de vrais trésors aient été, depuis cinquante ans, dissipés aux quatre vents du ciel par des mains indiscrètes. Il y provoqua la fondation d'un musée. Là devaient être réunis en particulier la plupart des tableaux de l'église paroissiale, chefs-d'œuvre de différents maîtres. Toutes les mesures furent prises pour constater les droits de la fabrique sur ces toiles précieuses, et l'on nomma une commission pour veiller à leur conservation. L'inauguration du musée fut le sujet d'une fête artistique et littéraire, comme on en voyait à Avignon, au temps des papes. M. Henri de Pontmartin, le fils du célèbre critique, lut un rapport des plus remarquables.

Mgr Plantier prit ensuite la parole pour rappeler l'influence que l'Église a toujours exercée sur les arts. Cette influence, disait-il, s'est d'abord révélée par les inspirations dont les arts ont été redevables à l'Église, et les encouragements qu'elle leur a donnés. Sa main est partout dans les édifices religieux qui font l'ornement des cités ; son souffle a suscité les créations de la sculpture et de la peinture. Avignon et Villeneuve tiennent d'elle l'éclat de leurs temples et de leurs palais. L'Église a veillé sur la conservation des arts, en même temps qu'elle les a inspirés. La sécularisation a beau l'appauvrir, elle sait encore faire des sacrifices pour préserver de la ruine les édifices ou les chefs-d'œuvre confiés à sa garde, et c'est pour obéir à cet intérêt glorieux qu'elle vient à Villeneuve, abriter à l'ombre d'un musée des tableaux flétris par la poussière

ou rongés par l'humidité. Encore une fois, elle se déclare la protectrice des arts et la bienfaitrice de cette cité (1).

Ces considérations amenèrent plus tard l'illustre prélat à créer un autre musée, au grand séminaire de Nîmes. Cédant à ses instances, M. l'abbé Gareiso, supérieur de cet établissement, consacra les soins de sa science et de son zèle à cette honorable entreprise. Mgr Plantier ne craignit pas de la recommander par une circulaire à MM. les curés du diocèse : « Nous espérons, leur disait-il, que chacun de vous s'efforcera de secourir M. le supérieur du grand séminaire dans l'exécution de ce dessein. Il existe, dans la paroisse, une foule d'objets touchant à l'archéologie sacrée, et qui, négligés ou dédaignés, menacent de disparaître ou de tomber en poussière... Qu'on adresse ces restes précieux au grand séminaire... ; dans l'écrin où ils seront placés, ils vivront entourés de l'honneur qu'ils méritent et contribueront, pour une certaine part, à étendre l'instruction des jeunes élèves du diocèse (2). » Cet appel fut entendu ; les collections s'enrichirent, et le musée est devenu un véritable trésor pour la science sacrée et profane. La Ville de Nîmes l'envie et le *Comité de l'art chrétien*, fondé par Mgr Besson, y trouvera un sujet inépuisable de travaux aussi variés qu'utiles et intéressants.

Enfin Mgr Plantier, comme l'Église, dont il était parmi nous le plus haut représentant, et comme Pie IX, dont il exaltera un jour l'influence sur la civilisation, avait des lois à indiquer à toutes les entreprises par lesquelles se signale l'activité humaine, des encouragements à donner à tous les efforts, une sainte ardeur à communiquer à toutes les volontés. Nous le verrons jusqu'à la fin de sa vie remplir ce rôle glorieux. Cette variété de con-

(1) Discours du 27 octobre 1868 ; *Semaine Religieuse*, t. iv, p. 454 et suiv.

(2) Circulaire du 4 novembre 1875.

cours se réduisait à un but unique : soumettre toute chose à l'autorité maîtresse de la foi. Ce fut la préoccupation des plus saints et des plus grands penseurs des âges chrétiens. Ceux qui sourient au seul nom du *Trivium* et du *Quadrivium* ne comprennent pas assez le magnifique effort caché sous cette nomenclature arbitraire et en apparence barbare ; la scolastique voulait exprimer, par des formules rigoureuses et des divisions artificielles, cette vérité, que la foi catholique, comme Dieu même de qui elle est une manifestation, doit illuminer toutes les voies de l'esprit, et qu'il n'y a pas de conquêtes assurées pour la science, les arts, la littérature ou la philosophie, si ces conquêtes ne sont pas une sorte de croisade où tous les combats se livrent en faveur de la religion, où toutes les victoires déposent à ses pieds de nouvelles couronnes.

Ne soyons donc pas étonnés, félicitons-nous plutôt de voir nos grands évêques du XIX^e siècle marcher dans le même chemin, et montrer qu'ils suivent d'un regard sympathique tous les perfectionnements ; qu'ils ne sont par principe ni hostiles ni même étrangers à l'amour de tout ce qui nourrit et développe souvent les intelligences. L'Encyclique *Æterni Patris* qu'ils viennent de publier apprend aux générations actuelles que l'Eglise n'est pas, comme le dit la libre-pensée, un obstacle aux progrès matériels, et que les arts libéraux fleurissent là surtout où la philosophie chrétienne est en honneur, et nous pouvons ajouter, à la fin de ce chapitre, là où la sollicitude épiscopale s'exerce avec autant de dévouement que de zèle.

CHAPITRE XVI

QUESTION ROMAINE. — PREMIERS ÉCRITS EN FAVEUR DES DROITS DU SAINT-SIÈGE.

Guerre d'Italie ; inquiétudes de Mgr Plantier. — Allocution consistoriale du 20 juin ; commentaire éloquent qu'en fait le prélat ; félicitations du clergé diocésain. — Bref de Pie IX. — *Le Pape et le Congrès* ; réfutation de cette brochure. — Aveuglement du pouvoir. — Deuil du peuple Nimois ; adresse au Saint-Père ; sages conseils de l'évêque. — Encyclique du 19 janvier 1860 ; embarras des évêques de France. — Lettre de Mgr Plantier sur *les appréciations hostiles dont l'Encyclique a été l'objet*. — Aggravation de la douleur publique ; nouvelle recommandation de prudence. — Lettre et mémoire confidentiels au ministre des cultes ; noble liberté de langage. — Annexion de la Savoie et du comté de Nice ; réserve qu'observe Mgr Plantier. — Deux plaidoyers en faveur du clergé français ; retentissement de cette polémique. — Second bref de Pie IX.

Au mois de mai 1859, la France entrait en lutte avec l'Autriche pour soutenir le Piémont, que l'Empereur appelait *notre ami et notre allié*. « Dans toutes les affaires, il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre et ce qui les fait réussir ; la vraie science de l'histoire est de remarquer, dans chaque temps, ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands changements, et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver (1) ».

Cette lumière est faite aujourd'hui, par rapport à la

(3) Bossuet, *Histoire Universelle*, III^e partie, chap. II.

guerre d'Italie. On sait qu'elle avait pour but l'unité italienne, et que, pour obéir au carbonarisme, on devait sacrifier à la réalisation de ce dessein le pouvoir temporel du Saint-Siège. Mgr Plantier avait craint ce dénouement, et nous avons parlé de ses appréhensions, en faisant connaître sa lettre pastorale sur la *Souveraineté temporelle du Pape*. Ces alarmes devinrent plus vives dès que les hostilités furent sur le point de commencer. Quelle circonstance douloureuse pour les catholiques de France ! Ils ne pouvaient souhaiter que la victoire à l'armée partant pour la Lombardie, et leur patriotisme ne manqua point à ce devoir. Mais comment ne pas redouter que la fin du drame terrible qui allait se dérouler au delà des Alpes ne fût pas contraire à la justice, à la sécurité de l'Église, et, par conséquent, à l'intérêt de la France elle-même ?

Le gouvernement, il est vrai, avait reconnu la nécessité de rassurer le clergé sur le rôle que la France allait prendre en Italie. « L'Empereur, disait-on, y a songé devant Dieu, et sa sagesse, son énergie et sa loyauté bien connues ne feront défaut ni à la religion, ni au pays. » On ajoutait : « Le prince qui a donné à la religion tant de témoignages de déférence et d'attachement ; qui, après les mauvais jours de 1848, a ramené le Saint-Père au Vatican, est le plus ferme soutien de l'unité catholique, et il veut que le chef suprême de l'Église soit respecté dans tous ses droits de souverain temporel (1) ». Ces déclarations du pouvoir étaient-elles bien sérieuses ? Ne fallait-il pas voir un piège dans les précautions elles-mêmes qu'il prenait pour rassurer l'opinion ? Et la démagogie ne se mettrait-elle pas en travers des combinaisons de la diplomatie ? C'est le doute pénible qui saisit l'âme de Mgr Plantier. Aussi se borne-t-il à publier les deux lettres

(1) Circulaire Rouland, 4 mai 1859.

ministérielles demandant des prières publiques pour le succès de nos armes. « Après la dernière instruction pastorale que nous vous avons envoyée, a-t-il soin de dire, tout commentaire serait superflu. » Il publie, en même temps, l'Encyclique par laquelle Pie IX, ému à la pensée des luttes qui menaçaient d'ensanglanter l'Italie, avait demandé à l'univers catholique des prières générales pour la paix.

La victoire, encore fidèle au drapeau français, invita bientôt les évêques à faire monter vers le ciel des actions de grâces. Notre prélat se réjouit de ce que « Dieu vient de rendre à nos armées en Italie les jours de triomphe qu'il avait daigné leur accorder en Orient (1) ». On a parlé des dispositions chrétiennes qui animent l'armée victorieuse : des aumôniers l'accompagnent sur le champ de bataille ; des sœurs de charité sont attachées au service des hôpitaux ; les soldats meurent en chrétiens. « Tant de vertus, de valeur et de succès, dit Mgr Plantier, annoncent que le Dieu de miséricorde aime et bénit encore la France. Remercions-le de son amour ; remercions-le de ses bienfaits... Et parce que l'honneur des armes, si brillant qu'il soit aux yeux de l'humanité, ne peut être acheté qu'au prix du sang de nos frères, conjurons le Dieu des combats de faire bientôt succéder les douceurs d'une glorieuse et solide paix aux douloureux avantages d'une glorieuse guerre (2). »

Voilà tout ce que Mgr Plantier croit devoir dire des triomphes de notre armée. On voit que son enthousiasme est contenu, et qu'il n'a surtout pour objet que l'attitude chrétienne de nos soldats. Le prélat n'exprime encore aucune inquiétude sur les secrets desseins de l'Empereur, et

(1) Lettre du 12 mai 1859.

(2) *Ibidem.*

il le loue même « de conduire aux pieds des autels cette armée qu'il mène à la gloire » (1). Son patriotisme lui défend de soulever les voiles de l'avenir, mais sa clairvoyance et sa foi lui imposent une réserve courageuse, et il ne s'en écarte point.

Parmi les évêques de France, la plupart firent éclater une joie sans mélange ; il y en eut cependant qui allèrent plus loin que Mgr Plantier dans la défiance, et l'histoire n'oubliera pas que le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, ordonna de faire chanter dans son diocèse le *Miserere mei, Deus*, comme si l'on eût été à la veille d'une catastrophe.

Les événements ne tardèrent pas à lui donner raison. Des factieux, secondés secrètement par le prince Napoléon, commandant du 5^e corps de l'armée française, arborèrent à Bologne le drapeau de la révolte, et l'agitèrent sur des populations faciles à intimider. Profondément attristé, Pie IX adressa alors à tous les évêques du monde catholique une lettre, bien expressive dans sa brièveté, dont *chaque mot semblait une larme tombée de son cœur paternel* (2). Mais ce cri de légitime indignation retentit en même temps que l'annonce de la paix de Villafranca : les évêques de France purent croire que l'ordre allait se rétablir en Italie, et qu'après avoir offert à Pie IX le titre de Président de la Confédération italienne, on lui prêterait au besoin un appui énergique pour le soutenir contre la Révolution. Trompé par cette illusion générale, Mgr Plantier s'abstint de publier l'encyclique, pour ne pas mêler des accents de tristesse à la joie publique.

Mais bientôt les Romagnes sont détachées des États de

(1) Circulaire du 9 juin 1859.

(2) Mgr Gerbet, t. II, p. 2. Allocution de Pie IX, le 20 juin 1859 : *Ad gravissimum*.

l'Eglise, grâce à un plébiscite dirigé par les émissaires piémontais, et auquel dix-huit mille électeurs à peine, sur deux cent mille, avaient participé. Il était sorti de ce suffrage menteur une assemblée sans mandat, qui, réunie à Bologne le 6 septembre, avait voté l'abolition du gouvernement pontifical. Pie IX dut faire entendre au monde une solennelle protestation, et ce fut l'objet d'une allocution consistoriale, le 26 septembre 1859 (1).

Cette fois, l'évêque de Nîmes s'empresse de faire écho aux plaintes du Saint-Père. Il ne se bornera pas à gémir et à prier. Ce n'est pas à Dieu seul qu'il faut parler des attentats qui se sont commis dans une des provinces romaines; il importe de les dénoncer aussi aux hommes, à ce bon peuple de Nîmes, qui s'est montré si affligé quand il a vu la majesté du Saint-Siège outragée et dépouillée. L'évêque se hâte donc de publier l'allocution pontificale. Elle justifie toutes ses prévisions; c'est pourquoi il dit à son peuple: « Quand, il y a quelques mois, nous fîmes paraître, sur le pouvoir temporel du Saint-Siège, une lettre pastorale que vous avez accueillie avec tant d'empressement et lue avec tant d'avidité, notre cœur frémissait de sinistres alarmes, en regardant l'Italie, et vous en avez entendu l'écho retentir dans nos paroles... Les événements dont la péninsule, depuis cette époque, est devenue le théâtre, n'avaient pas encore éclaté, et déjà nous les avons entrevus dans ce qu'ils devaient avoir de funeste (2). »

A quoi faut-il les attribuer? Mgr Plantier se garde bien d'insinuer que le gouvernement français en est responsable. C'est la Révolution qu'il accuse. « Elle avait sans doute entendu la voix formidable de celui qui devait étonner le Pô et la Sesia par la rapidité de ses victoires,

(1) *Maximo cum animi dolore.*

(2) Lettre pastorale du 4 novembre 1859.

déclarer qu'il voulait maintenir intacts les droits du Saint-Siège sur le patrimoine dont l'ont doté la Providence et la religion des rois comme celle des peuples. Mais, avec cette pénétration que donne souvent l'instinct du crime, elle devait comprendre qu'à travers l'ébranlement plus ou moins prolongé produit par la guerre, et l'incertitude qu'entraîneraient avec elles les négociations de la paix, l'intervention de la France serait nécessairement suspendue, et qu'elle pourrait, à l'ombre de cette immobilité, poursuivre son travail et s'assurer la force d'une situation créée et d'un nouvel ordre de choses établi : rempart terrible derrière lequel il lui serait aisé de se retrancher avec énergie, contre le retour des pouvoirs légitimes qu'elle aurait proscrits ou renversés. Secondée par d'aveugles ambitions, dont elle a fait ses instruments en attendant qu'elle en fasse ses victimes, elle a consommé ces attentats avec un effroyable mélange d'audace et de succès. Après avoir envahi Parme, Modène et Florence, elle s'est jetée dans les Légations, qu'elle a soulevées et qu'elle opprime depuis Ferrare jusqu'à Rimini. Elle y a décrété la déchéance du pouvoir pontifical, et, si Rome n'était pas défendue par le dévouement de nos soldats, peut-être eût-elle tenté d'y renouveler contre Pie IX ces conjurations parricides dont elle s'est rendue coupable à une autre époque de hideuse mémoire.

« Au milieu de ces crimes où l'ingratitude le dispute à l'impiété, l'âme du Saint-Père est inondée de douleur. Sans crainte et sans alarmes pour lui-même, il gémit des atteintes portées soit à l'auguste dignité dont il est revêtu, soit aux droits sacrés et séculaires dont il est le dépositaire et le tuteur, et l'affliction qui l'opprime s'est épanchée, en termes pleins de grandeur et de tristesse, dans le sein du Sacré-Collège, confident suprême de ses joies comme de ses désolations. Il faut que vous entendiez quelques-uns

des derniers cris exhalés de son cœur, afin que vous puissiez compatir à ses immenses angoisses, et que vous songiez avec ardeur à conjurer le Ciel d'abréger pour lui les jours de la tribulation (1). »

L'illustre prélat fait voir ensuite que l'attentat commis, contre la souveraineté temporelle du Saint-Siège est l'œuvre de la haine, chez la plupart de ceux qui y ont trempé les mains ; rationalistes et incrédules, ils en veulent à la religion elle-même, et espèrent lui porter un coup mortel en entamant le pouvoir temporel. D'autres sont poussés par l'ambition ; ils rêvent les beaux jours de l'ancienne Rome, à condition qu'ils y auront les premières places. Quelques-uns se plaignent d'avoir été maltraités par le gouvernement pontifical, et jamais prince ne s'est montré soucieux du bonheur de ses sujets comme l'a fait Pie IX, particulièrement pour cette province. Et qu'on ne dise pas que les populations envahies attendaient avec impatience l'occasion de secouer le joug. C'est une poignée d'anarchistes qui a provoqué le mouvement révolutionnaire, tandis que l'immense majorité demeure fidèle, et s'insurgerait contre les envahisseurs, si elle n'était pas retenue par l'espoir que cet orage n'aura point de durée.

Mais cette atteinte aux droits du Saint-Père n'est-elle pas justifiée par le *vœu sacré des peuples* ? En droit, il faut nier ce principe, tel que l'entendent les révolutionnaires. Car, à les croire, la volonté d'une nation serait, dans tous les cas possibles, quelque chose d'essentiellement juste, irréformable, comme étant la règle des règles, la raison des raisons, une sorte de loi suprême devant laquelle toute conscience devrait se prosterner sur la terre et dans le ciel. Et qui ne voit qu'un tel principe

(1) Œuvres pastor., t. II, p. 451.

ouvrirait partout la porte à l'anarchie, et que, s'il fallait l'appliquer, l'instabilité et l'agitation seraient à jamais le partage des choses humaines? En fait, il faut nier que le plébiscite des Romagnes ait été l'expression de la volonté du peuple. Les votes n'étaient pas libres; ç'a été un véritable escamotage politique, dirigé par un gouvernement que ses traditions avaient jusqu'à ce jour étroitement lié au Saint-Siège, et qui devait, plus que jamais, se montrer reconnaissant envers Pie IX, puisque le Pape songeait à introduire la cause de la béatification d'une reine sortie de la Maison de Savoie, et à faire rejaillir par là un éclat nouveau sur cette race (1).

Ces considérations n'étaient que le commentaire de l'allocution pontificale. L'évêque de Nîmes voulait, en les exposant, redresser les impressions qu'une grande partie de la presse, même officieuse, avait suscitées en France. Il fallait présenter ces événements à leur vrai point de vue, dévoiler ce que l'on cachait, dire tout haut ce qu'on avait grand soin de dissimuler. Cependant le prélat ne veut pas croire encore que le roi de Piémont soit prêt à se mettre à la tête de la révolution sacrilège, qui, d'étapes en étapes, arrivera jusqu'à Rome. « S'il paraît, à l'heure présente, conspirer contre le chef suprême de l'Église catholique, s'il prête des instruments pour organiser la révolte dans les Romagnes, c'est qu'il est égaré par le vertige des temps et les conseillers de la couronne.

« Quant à l'Empereur des Français, il a cent fois déclaré qu'il désirait voir le Saint-Siège rester en possession de l'intégrité de ses domaines... Ah! faisons une sainte violence au ciel, pour qu'il lui envoie et ces grandes pensées et ces grandes résolutions, et cet heureux con-

(1) Lettre du 4 novembre 1850, *passim*.

cours de circonstances nécessaire à l'exécution des grands desseins. Il choisit autrefois Pépin et Charlemagne pour ajouter au patrimoine de Saint-Pierre l'Exarchat et la Pentapole; qu'il donne au successeur actuel de ces souverains de conserver à la couronne pontificale ce diamant que leur main victorieuse y avait attaché. » Noble, mais trop vaine espérance ! Elle pouvait encore être autorisée par le respect dû à tous ceux qui président aux destinées des peuples, mais, en l'exprimant, l'évêque de Nîmes semble vouloir tromper les alarmes qui accablent son cœur.

C'est le 4 novembre que parut cette lettre pastorale. « Le surlendemain, dimanche 6 novembre, tout le clergé de Nîmes, se portant garant des sentiments des autres prêtres du diocèse et de tous les fidèles, se rendit spontanément à l'évêché, afin de remercier le prélat de l'acte courageux qu'il venait d'accomplir, et pour le prier de vouloir bien transmettre lui-même à Sa Sainteté l'assurance de l'inaltérable fidélité et du filial amour des prêtres du diocèse de Nîmes. M. d'Alzon, vicaire général, porta la parole. L'évêque, pénétré d'une vive émotion, déclara qu'avec la grâce de Dieu et l'appui de son peuple, il ne faiblirait point dans les conjonctures graves qui se préparaient (1). »

Avant de parler à son peuple, Mgr Plantier s'était adressé au Souverain Pontife. Pie IX n'avait pas fait attendre sa réponse. Nous la trouvons dans le recueil des œuvres pastorales de Mgr Plantier, avec le préambule suivant :

« Vers la fin de septembre, désolé de voir que les épreuves du Souverain Pontife, notre commun Père, non seulement ne diminuaient pas, mais s'aggravaient chaque jour davantage, nous nous permimes de lui

(1) *Revue catholique du Languedoc*, t. 1, p. 316.

exprimer dans une lettre la part que notre piété filiale et celle de nos peuples prenaient à ses angoisses. Sous le double poids de ses sollicitudes et de ses tristesses, son cœur, qui sait suffire à tout, a daigné distinguer l'humble voix de notre tendresse affligée, et nous faire une réponse pleine à la fois de grandeur et d'onction. Nous vous la communiquons avec d'autant plus d'empressement que notre troupeau tout entier y trouve place à côté de son évêque :

« Nous avons reçu, vénérable Frère, les lettres que vous nous avez écrites avec tant d'amour, et soyez sûr qu'elles n'ont pas été pour Nous d'une médiocre consolation, au milieu des angoisses et des amertumes immenses dont Nous sommes abreuvé. On y voit éclater partout votre foi, votre piété, votre respect, soit pour Notre personne, soit pour la Chaire de Pierre ; on y voit, en même temps, la profonde douleur dont vous pénètrent les tribulations trop connues où Nous ont plongé, par l'iniquité de leurs complots et de leurs manœuvres, tous ces hommes égarés, qui s'acharnent à faire à l'Église catholique et au Saint-Siège la guerre la plus implacable, et dont les efforts combinés aspirent à détruire tous les droits divins et humains dans une ruine commune. En de telles circonstances, vous comprendrez aisément, vénérable Frère, que l'expression de vos sentiments, empreints d'une religion si élevée et si digne d'un évêque catholique, Nous a été précieuse, et que rien n'a dû, d'un côté, Nous apporter plus de douceur, de l'autre, exciter et augmenter plus efficacement pour vous Notre tendresse paternelle. Ne cessez pas maintenant d'adresser à Dieu, si riche en miséricorde, de ferventes prières pour qu'il daigne à son tour Nous fortifier et Nous consoler dans nos épreuves, et ramener par sa vertu toute-puissante les ennemis de l'Église et du Saint-Siège aux sentiers de la vérité, de la justice et du salut. Et

comme vous connaissez parfaitement, vénérable Frère, le vertige et l'iniquité des temps où nous sommes, l'effroyable contagion d'opinions perverses qui se glissent parmi les peuples, la violence des entreprises tentées par l'homme ennemi contre notre divine religion, appuyé sur le secours d'En-Haut, vous inspirant de l'énergie de votre foi et d'un zèle véritablement épiscopal, ne reculez devant aucun effort pour remplir dignement tous les devoirs de votre charge pastorale, défendre avec intrépidité la cause de l'Église catholique, pourvoir, avec autant de sagesse que de vigilance, au salut de votre troupeau, démasquer les mensonges, dénoncer les hypocrisies et briser les traits des faux docteurs qui lui tendent des pièges. Enfin, croyez à la bienveillance particulière que Notre cœur paternel Nous inspire pour vous. Recevez-en pour gage Notre Bénédiction Apostolique, qu'avec l'affection la plus tendre et la plus intime, Nous Nous plaisons à répandre sur vous personnellement, vénérable Frère, et sur tous les clercs et fidèles de votre Église. »

C'était la première fois que le successeur de Pierre donnait ainsi à l'évêque de Nîmes un témoignage public de son approbation et de sa tendresse particulière. Quelle joie dut éprouver Mgr Plantier en se voyant ainsi hautement soutenu par l'estime du Vicaire de Jésus-Christ ! Ce sentiment éclate dans les réflexions qu'il développe à la suite du bref. Oubliant sa propre conduite dans les derniers événements, il considère l'Église entière. Le concert de protestation et d'amour qui s'est produit dans les deux mondes, en faveur du Pape, le console, parce que c'est une dédommagement des outrages que se permet toute une légion de publicistes extravagants ou mercenaires, qui ont osé applaudir à l'usurpation sacrilège récemment consommée dans les Romagnes ; c'est aussi une leçon donnée à ces partisans d'une aveugle modération qui

insultent le Saint Père, par les doutes qu'ils élèvent sur la sagesse de son gouvernement et sur l'opportunité de sa résistance aux conspirations populaires.

« L'Église, dit l'évêque de Nîmes, apparaît comme le refuge suprême de la délicatesse, dans un temps où les hommes n'ont plus d'entrailles, ainsi que le dit l'Apôtre (1). Elle déploie la plus énergique unité. La Papauté n'est pas moins admirable. Avec quelle science, quelle vigueur et quelle constance Pie IX travaille à maintenir intacte la grande notion du droit ! On entasse sophismes sur sophismes pour justifier la révolution des Romagnes ; les brefs pontificaux ont convaincu tous les avocats et les conspirateurs d'ignorance et de mensonge, et ils resteront comme un monument de cette incorruptible autorité avec laquelle les papes défendront toujours la justice au milieu des vicissitudes sociales. »

Après avoir constaté ces faits consolants, Mgr Plantier signale à son peuple les conseils qu'il a reçus lui-même de Rome. Il veut ainsi le prendre à témoin des devoirs que lui imposent ces recommandations venues de si haut, et des résolutions qu'elles lui suggèrent.

« Le Saint-Père, dans le bref qu'il a bien voulu nous adresser, nous invite à défendre avec intrépidité la cause de l'Église, à démasquer les pièges et à broyer les traits de ceux qui cherchent à égarer la religion des peuples. Déjà, avant cette parole auguste, nous avons commencé à remplir ce grand devoir de la lutte qu'elle nous recommande. Mais après cette invitation, nous y serons plus fidèle encore. Ce n'est pas, certes, qu'il n'entraîne pour nous aucun péril. Il est des chrétiens timides qui s'effrayent, quand ils nous voient tirer du fourreau le glaive que nous avons reçu pour la défense de la vérité. D'autres, attachés au repos

(1) II Tim. III, 3.

et partisans du sommeil par un secret égoïsme, n'aiment pas qu'on trouble leur tranquillité par des controverses, qui leur semblent toujours inopportunes. Plus nombreux encore sont ceux qui, frappés d'aveuglement par le rationalisme contemporain, prétendent que toutes les doctrines religieuses sont bonnes, et qu'un évêque est bien étrange, lorsqu'il se mêle de combattre celles qui démentent ou blasphèment sa foi. Obéir à ces exigences, se taire non seulement à temps, mais à contre-temps et toujours : voilà ce qu'on devrait faire pour leur être agréable. A ce prix, on aurait le double avantage d'une vie commode, et d'une réputation de prélat tolérant et digne d'appartenir à notre grande époque de lumière, c'est-à-dire de scepticisme. Lâcheté criminelle ! Humiliante popularité ! Grâce au Ciel, nous avons toujours su mépriser l'une et l'autre, à l'égal de ce qu'elles méritent, et nous sommes encore énergiquement résolu à nous soustraire à cette double honte. A Dieu ne plaise que nous cherchions jamais la guerre pour la guerre ! Ce n'est point notre attrait et ce ne sera pas notre malheur. Mais quand les besoins ou les droits de la vérité, du Saint-Siège, de l'Église ou de notre diocèse le commanderont, rien ne nous empêchera de dénoncer à nos peuples les ennemis qui se présenteront, sous la peau du loup ou celle de la brebis, pour les surprendre et les dévorer ; nous saurons avoir l'intrépidité que nous conseille le Saint-Père, et, si des tristesses ou des murmures éclatent, si des menaces grondent, si des injures nous accablent, la vieille habitude que nous avons déjà de les prendre en pitié se fortifiera par le souvenir de l'invitation que Rome nous a faite de braver tous ces orages.

« A ce conseil de force et de lutte, le bref pontifical ajoute une nouvelle demande de prières. Nous ne saurions répondre avec une fidélité trop empressée à ce vœu, tant de

fois exprimé par le Souverain Pontife. Le moment est solennel. Un congrès va s'ouvrir pour s'occuper de la grande question d'Italie, et achever l'œuvre commencée par les traités de paix. A cette assemblée doivent être présentes, nousdit-on, non seulement les puissances catholiques, mais encore celles que l'hérésie et le schisme tiennent séparées de Rome comme centre religieux. Quel esprit prévaudra dans cette grande réunion diplomatique ? Dieu seul en a le secret, comme il a seul le pouvoir de rendre les futures conclusions conformes à nos vœux... O Seigneur, vous qui êtes la sagesse par essence, et qui présidez aux pensées graves et profondes..., emparez-vous de ceux dont on nous annonce la convocation, dès le commencement de leurs voies. Qu'ils marchent à votre suite dans le respect du droit et de l'œuvre des siècles. Qu'ils dégagent de toutes les doctrines politiques de notre temps les germes de scepticisme et d'agitation qu'elles recèlent dans leur sein. Qu'en touchant aux faits accomplis, ils aient le courage de signaler, de condamner et de rectifier ce que l'esprit de révolte, d'usurpation et de sacrilège impiété n'a pas craint de se permettre, au nom de l'indépendance nationale et du vœu populaire (1). »

Il y avait dans ces vœux autant de patriotisme que de raison et de courage. Mais des conseils bien différents allaient être donnés au congrès ; ils étaient renfermés dans une brochure fameuse, publiée vers la fin de décembre 1859, et intitulée *Le Pape et le Congrès*. Elle paraissait sous le voile de l'anonyme, et c'était un motif de plus pour croire qu'elle était inspirée, sinon rédigée, par un personnage trop haut placé pour signer son œuvre.

On se souvient de l'immense douleur que fit éclater

(1) Lettre pastorale du 7 décembre 1859, tom. II, p. 479-495.

ce coup de foudre. Les évêques ne pouvaient pas se méprendre sur la portée de ce libelle. C'était par avance la condamnation à mort du pouvoir temporel du Saint-Siège; il fallait en dévoiler le dessein secret et en flétrir les mensonges.

« Le premier champion qui entra en lice fut Mgr Dupanloup, dans une courte et éloquente brochure publiée le 25 décembre, et acclamée à son apparition par le monde catholique. Huit jours après, le 5 janvier, Mgr Plantier faisait paraître son mandement, réfutation complète, victorieuse de l'écrit anonyme; œuvre de science, de dialectique: véritable tour de force, si l'on songe au peu de temps écoulé entre la publication du factum anti-papal et celle de la lettre pastorale qui n'avait pas moins de cinquante pages (1). » Voici son exorde :

« Une nouvelle brochure sur la question romaine vient d'être publiée; elle a pour titre: *Le Pape et le Congrès*. L'auteur a cru devoir taire son nom, et il a bien fait, parce que son écrit nous le montre sans franchise dans les sentiments, sans élévation dans le caractère, sans valeur dans les doctrines, et même sans prestige dans la littérature. Mais, à juger de sa situation par le bruit qui s'est fait autour de son œuvre, il doit avoir quelque importance dans la presse et dans le monde. Avant même que l'ouvrage eût paru, l'opinion s'en préoccupait; les initiés l'annonçaient, joyeux, souriants, comme un événement décisif; les vrais catholiques, émus de ces tressallements impies, ne pouvaient penser sans alarmes à cet autre coup dont le Souverain Pontife allait encore être frappé, après mille autres qui l'avaient déjà meurtri; il y avait dans l'attente générale je ne sais quoi de solennel, comme si la voix d'un prophète s'apprêtait à faire

(1) Henry de Valory, *loco citato*, p. 21.

entrevoir une ruine par delà les futures résolutions du congrès. Dès que le livre a vu le jour, la presse d'Outre-Manche s'en empare et l'exalte avec frénésie, parce qu'elle y trouve un auxiliaire pour ses haineux desseins contre Rome; en France, les applaudissements sont unanimes parmi les feuilles révolutionnaires, qui ne lui reprochent que le tort de la modération; les journaux soi-disant honnêtes le trouvent grave, quoiqu'ils signalent quelques légères difficultés d'exécution; les uns et les autres l'acceptent volontiers comme une exposition de doctrine et de droit parfaitement légitime, et, dans leur pensée secrète, les plénipotentiaires qui vont se réunir n'auraient rien de mieux à faire que de s'adresser, ce document dans les mains, au représentant du Saint-Siège et de lui dire: « Retournez à votre maître, et faites-lui savoir, au nom de l'Europe entière, qu'au lieu d'être le roi d'un État, il ne sera désormais que le podestat d'une cité ».

« A notre tour, nous allons juger ce libelle, à la lumière des vrais principes de droit et de raison. De quelque plume qu'il soit émané, de quelque source qu'en soit partie la première inspiration, nous avons, comme évêque, non seulement autorité, mais mission pour l'examiner, et nous le ferons avec autant de franchise que de mesure. Nous ne dissimulerons rien de notre pensée, parce que notre devoir est de la dire tout entière; mais, en déployant tout ce qu'appellent de vigueur les outrages faits au Saint-Siège sous le voile d'un mensonger respect, nous saurons nous arrêter à la limite que notre dignité nous ordonne de ne pas franchir. »

Mgr Plantier entre alors en matière. Il s'indigne contre la qualification de « catholique sincère » que se donne l'auteur de la fameuse brochure. Comment prétendre à ce titre, quand on ne professe aucun respect pour les juge-

ments et les anathèmes de Rome, et que, parmi les épreuves de l'Eglise, on ne connaît pas les tristesses de la piété filiale ? Il est vrai que ce catholique sincère est aussi « catholique indépendant » ; ce qui veut dire qu'on peut avoir contre le vicaire de Jésus-Christ « les haines d'un musulman sous le masque d'un romain ». Les intentions du pamphlétaire ne valent pas mieux que les sentiments religieux dont il s'enveloppe. Ce qui le prouve, c'est qu'il commence par accuser. La question, d'après lui, a été imprudemment passionnée. « Par qui ? demande l'évêque de Nîmes. Par la presse anarchique ou honnêtement impie ? Pourquoi ne pas l'exprimer ? Mais non, ce n'est pas d'elle que vous prétendez vous plaindre, puisque vous fondez vos espérances de succès sur la complicité de ses sympathies. Par les journaux catholiques ? Ils méritent assez peu ce reproche, puisque tout le monde sait jusqu'à quel point ils ont eu les mains libres. Et d'ailleurs, pourquoi ne pas le dire nettement, afin de ne pas exposer l'opinion publique à faire remonter l'accusation plus haut ?

« Est-ce par les évêques ? Oui, voilà sans doute ceux que vous avez en vue ; on le sent, quoique vous ne le disiez pas. Mais qu'ont-ils fait pour la plupart ?... Ils ont flétri la spoliation ; mais fallait-il la bénir ? Ils ont condamné la révolte ; mais devaient-ils la consacrer ? Ils ont répété ce que le Souverain Pontife avait dit de ses droits ; mais, puisqu'ils n'ont pas encore le secret d'être catholiques à la fois *sincères* et *indépendants*, pourquoi se seraient-ils hasardés à démentir le Docteur universel et suprême ? Ils ont fait retentir l'écho de ses gémissements, en y mêlant le cri de leur propre désolation ; mais parce que la politique vous a desséché le cœur, est-ce à dire que, nous, les enfants aînés de cette grande victime, nous devons partager le déshonneur de votre impassibilité ? Ils ont exhorté les fidèles à se réunir avec eux aux pieds

des autels, pour y répandre¹ en commun leurs prières et leurs larmes; mais pouvaient-ils permettre aux membres du corps sacré de l'Église d'être en paix et de se réjouir, pendant que l'âme de celui qu'ils appellent si justement leur père était dans les tortures? Voilà ce qu'ont fait les évêques; ils ont fait éclater au dehors les tristesses infinies de leur piété filiale, et cela sans emportement et sans violence. D'ignobles pamphlets, sous forme de brochures ou d'articles, ont essayé d'égarer ou d'ameuter l'opinion contre le Saint-Siège; au lieu de l'agiter ainsi, eux n'ont cherché qu'à l'éclairer. Ils n'ont ni condamné la politique de l'Empereur, ni dénaturé ses discours par de fausses interprétations, ni manifesté des défiances vis-à-vis de ses intentions à l'égard du Souverain Pontife. Le gouvernement lui-même a dû leur rendre publiquement cet hommage. Quand le pouvoir, par une mesure exceptionnellé, a cru devoir interdire la reproduction dans les journaux de ceux de leurs mandements qui touchaient à la question romaine, se sont-ils plaints de la défense? On a dit que cet acte avait été dicté par un sentiment de respect pour la dignité pontificale; ils n'ont pas écrit une ligne pour contester la sincérité de ce motif. Les conséquences de ce fait étaient immenses, et cependant ils ne les ont pas signalées. Cette conduite si pleine de modération, de convenance et de respect, est-elle de la passion?

« Vous dites : Non seulement il n'est pas nécessaire que le territoire du Pape soit très étendu, mais nous croyons qu'il est essentiel qu'il soit restreint. *Plus le territoire sera petit, plus le souverain sera grand.* Mais alors, en votre qualité de *catholique sincère*, renvoyez les papes aux catacombes; puisque, à ce moment, ils ne seront rien, en vertu de vos doctrines, ils seront tout, et jamais ils n'auront été plus princes que lorsqu'ils auront

cessé de l'être. Quelles radieuses illuminations pour le congrès ! »

L'évêque de Nîmes passe ensuite en revue toutes les objections contre le gouvernement pontifical, tirées de l'inertie prétendue à laquelle le condamne le dogme, et de son incompatibilité avec tout ce qui constitue l'activité d'un peuple. Ce sont de vieux mensonges, déjà réfutés dans sa lettre pastorale sur le pouvoir temporel ; il y revient, pour ne pas laisser croire à l'auteur du libelle que la moindre de ses assertions soit fondée,

Il attaque enfin l'idée principale de la brochure ; la conclusion réelle qu'elle propose, à travers un dédale de sophismes, c'est de réduire le domaine temporel du Saint-Siège à la possession de Rome. « On peut admettre qu'il existe en Europe un petit coin de terre, séquestré des passions et des intérêts qui agitent les autres peuples et voué uniquement à la gloire de Dieu. Dans ce coin de terre, illustré par les plus grands souvenirs de l'histoire, le centre de l'unité catholique a remplacé la capitale du monde. Rome, qui résumait naguère toute la grandeur des siècles païens, a une destinée exceptionnelle. En perdant sa domination politique, elle a conquis une domination d'un caractère plus élevé dans l'ordre spirituel, et elle s'appelle la Ville Éternelle. La Religion, les souvenirs, les arts forment aussi une nationalité... Rome appartient au chef de l'Église... Rien de plus simple, de plus légitime et de plus essentiel que le Pape trônant à Rome et possédant un territoire restreint. Voilà pour la Papauté la plus enviable des destinées ! Elle constituerait une violation flagrante des droits séculaires, une véritable impossibilité de gouverner, car le Pape n'aurait ni ressources, ni armée, ni crédit ; le peuple qui devrait reconnaître sa domination serait celui-là même qui s'est le plus agité, sous l'influence des menées

révolutionnaires, et ce ne sont pas les *douces et calmes perspectives du monde spirituel* (1) qui le retiendraient dans le respect et la soumission. »

Ce qui afflige le plus l'évêque de Nîmes, dans la réfutation de cet écrit, c'est le souci perpétuel que l'auteur paraît avoir de la dignité de la Papauté, de son prestige moral, de son ascendant légitime sur les peuples, de sa noble et pacifique mission : toutes choses saintes plus ou moins compromises, d'après la brochure, par la situation actuelle des États de l'Église, et qu'on ne peut sauver qu'en restreignant la souveraineté pontificale à l'enceinte de Rome. Tant d'hypocrisie, jointe à tant d'injustice, arrache à l'âme de Mgr Plantier des accents d'indignation, qui vont jusqu'à ce dédain dont la fourberie n'a pas le droit de se plaindre, puisqu'elle commence elle-même par mépriser la vérité et la conscience publique.

A la fin de sa lettre, s'adressant à l'Empereur, il fait un appel éloquent à sa loyauté et à sa gratitude vis-à-vis du Saint-Siège. Il le voit exposé à faillir à l'Église et à la France ; mais le respect lui commande de repousser ce soupçon, et il s'écrie :

« Napoléon III est loyalement esclave de sa parole, et puisqu'il a juré solennellement au Saint-Père qu'il voulait le maintenir dans l'intégrité de ses droits comme prince temporel, c'est l'outrager que de l'inviter à ne laisser au Pape que la possession de Rome, en jetant le reste en pâture à la voracité de la révolution. Au moment où sa famille proscrite ne pouvait trouver aucun asile en Europe, Rome s'est montrée pour elle un port hospitalier ; lui-même a grandi, protégé contre les réactions politiques par la bienveillance des papes ; plusieurs de ses parents en ont connu la clémence, et, quand elle n'a pu s'éten-

(1) *Le Pape et le Congrès*, p. 18.

dre pleinement aux pères, elle s'est dédommagée en s'attachant aux enfants avec un plus tendre amour. Depuis que l'Empereur est sur le trône, Pie IX n'a cessé de lui témoigner une affection de préférence et de privilège; il a daigné, par un Légat, tenir le prince impérial sur les fonts sacrés, en présence de tout l'épiscopat français, convoqué pour cette auguste cérémonie; en toute circonstance, il a prononcé de belles paroles pour glorifier l'auguste exilé devenu le chef d'un grand peuple, et le remercier de ses services comme de ses promesses. Toutes ces choses ont indubitablement tracé des sillons ineffaçables dans l'âme d'un souverain, qui se distingue autant par la mémoire du cœur que par la puissance du génie. Il réconciliera, pour employer une fausse expression de la brochure, le Pape avec son peuple et son temps; mais, au lieu de s'inspirer des vues de l'auteur, il s'inspirera des souvenirs de sa piété filiale pour le Saint-Siège, et rétablira l'harmonie en déconcertant les sinistres desseins de la révolution qui l'a troublée. »

Quand on relit ces pages, après tous les événements accomplis, on a bien le droit de dire que les évêques, au lieu d'ébranler l'Empire, comme ils en étaient accusés alors, travaillaient à lui épargner les malheurs qu'il s'est attirés par sa conduite envers le Saint-Siège. Mais l'heure était venue où Dieu allait abandonner à ses folies la politique qui avait inspiré la brochure *Le Pape et le Congrès*. Les évêques qui rappelaient à la France ses devoirs ne devaient plus être regardés que comme des conseillers importuns ou plutôt des ennemis. Déjà les journaux avaient reçu la défense de publier ceux de leurs mandements qui toucheraient à la question du pouvoir temporel; n'eût-on pas dit qu'en exposant sur ce point la doctrine de l'Église, ils devaient égarer les peuples et plaider une cause injuste ?

Le langage de l'évêque de Nîmes déplut en haut lieu. Chose étrange ! Ce qu'on lui reprochait particulièrement, c'était d'exprimer une certaine confiance en l'Empereur. On ne voulait pas aux Tuileries de ces marques de respect, au-dessus desquelles on apercevait, pour défendre les droits de l'Église, un zèle qui menaçait d'être embarrassant, parce qu'il paraissait devoir être invincible.

Cela n'empêcha point la lettre du prélat d'avoir un immense retentissement. Plusieurs éditions se succédèrent ; elle fut traduite en italien, et lue avec une grande avidité à Rome. Comme tous les autres écrits publiés à cette époque sur le même sujet, elle ne tarda pas à recevoir une haute sanction de la bouche du Pape, qui avait appelé le fameux libelle : *un monument insigne d'hypocrisie et un honteux tissu de contradictions* (1).

Bien qu'il n'eût à réfuter qu'un véritable pamphlet, Mgr Plantier avait donné à son travail la forme grave et solennelle du mandement épiscopal ; c'est la forme qu'il préférera à toutes les autres, comme le fera à son tour Mgr Pie. En ces deux illustres prélats, c'est toujours le pasteur, l'apologiste, qui parle ; et l'auditoire, c'est d'abord la famille diocésaine. Si Mgr Plantier avait confié ses angoisses et ses alarmes à son peuple, c'est qu'il tenait à le faire entrer, comme il le répétait souvent, dans la vie générale de l'Église. Un diocèse est circonscrit, au point de vue topographique, par des montagnes ou des fleuves ; au point de vue spirituel, il n'a pas d'autres limites que celles de l'Église, dont il est un rameau vivant. Sa tête est à Rome, comme celle de tous les autres diocèses : c'est le successeur de Pierre, dont chaque évêque est tout

(1) Discours adressé, le 1^{er} janvier 1860, au général de Goyon commandant de l'armée française à Rome.

ensemble le collègue et le représentant ; son cœur est partout où est l'Église. C'est en vertu de ce principe que les épreuves générales de l'Église deviennent les douleurs particulières de tous les fidèles. Elles nous frappent « bien moins dans notre individualité personnelle, dans ce qui nous distingue des autres êtres humains, que dans cette unité divine où, par la foi et la charité, tous les fidèles ne forment pour ainsi dire qu'une âme (1) ».

Ce sentiment éclata de toute part, dans le diocèse de Nîmes, au commencement de l'année 1860, surtout après la lettre écrite par l'Empereur Napoléon III au Souverain Pontife, à la date du 31 décembre 1859. « Cette lettre ne permettait pas de douter que la politique de la brochure *Le Pape et le Congrès* ne fût celle de Napoléon III, et, dès qu'elle fut connue, le congrès même devint impossible : ni le Saint-Siège ne pouvait consentir à une délibération qui poserait sa dépossession en principe, ni l'Autriche se prêter à des combinaisons qui déplaceraient les bases du traité de Zurich ; c'est ce que déclarèrent, entre autres, le comte de Rechberg, premier ministre d'Autriche, dans une note du 17 février 1860, et lord John Russel, dans une dépêche à lord Cowley, ambassadeur à Paris. « Les brochures ont leur importance, disait ce dernier ; celle intitulée : *Le Pape et le Congrès* a eu pour résultat d'empêcher un congrès, et de faire perdre au Pape la moitié de ses domaines. » Aussi ne peut-on lire sans étonnement l'assertion de M. Thouvenel à M. de Persigny, ambassadeur de France à Londres, dans une dépêche en date du 30 janvier : « qu'il n'avait pas dépendu de la France que l'Europe assemblée ne fût appelée à consacrer un arrangement définitif (2) ».

(1) Mgr Gerbet, *Œuvres past.*, t. II, p. 176.

(2) Villefranche, *Histoire de Pie IX*, 3^e édit., p. 166-167.

C'étaient là de mauvais indices. Ils autorisaient les adresses au Saint-Père qui se signèrent par milliers dans le diocèse de Nîmes. Le clergé avait donné l'exemple. Ces protestations étaient inspirées par la piété filiale : qu'y avait-il de plus honorable ? Elles demandaient l'intervention de Dieu en faveur de son Eglise : quel ombrage pouvait concevoir le gouvernement d'une agitation qui se bornait à des pleurs et à des prières ? Et cependant elle fut surveillée, comme ne l'ont jamais été les menées les plus révolutionnaires, et bientôt l'on ne put sans danger paraître sensible aux maux de l'Eglise et aux gémissements de Pie IX.

Inquiet pour la tranquillité de ses ouailles, cet évêque, que l'on accusait déjà d'exciter les passions religieuses, s'empressa de donner des conseils de prudence et de modération. Il écrivit à son clergé, le 17 janvier :

« Il s'est fait, dans plusieurs villes du diocèse, une manifestation de douloureuse sympathie en faveur du Saint-Père. Bientôt Pie IX en aura les témoignages écrits dans ses mains, et nous aimons à croire qu'il en recevra quelque consolation, dans les amertumes immenses dont il nous a lui-même appris qu'il était accablé. Pour notre part, nous avons été d'autant plus heureux de cette démonstration qu'étrangère à toute inspiration politique, elle est partie tout entière des saintes tristesses de la piété filiale. Mais parce qu'en se prolongeant, et surtout en pénétrant dans les paroisses rurales, elle risquerait d'oublier la prudence dont elle a besoin pour rester dans les bornes d'une stricte légalité, je vous prie, en ce qui vous concerne, d'en suspendre le mouvement. Je serais désolé qu'une pensée légitime pût aboutir, pour qui que ce fût, à quelque démarche compromettante (1). »

(1) Œuvres pastorales, tom. II, p. 547.

Après avoir conseillé la circonspection à ses prêtres, Mgr Plantier ne manqua pas de les soutenir énergiquement contre les accusations dont ils furent l'objet de la part des fonctionnaires, qui déployaient un zèle beaucoup trop intéressé, et de la part de quelques maires, qui voulaient satisfaire des vengeances personnelles en les couvrant du masque du patriotisme. Ce n'est pas seulement auprès des autorités départementales qu'il plaidait la cause de ses nobles accusés. Pour les justifier, il adressait des mémoires au ministre lui-même, quand cela était nécessaire, et il ne fallut rien moins que cette énergie pour soustraire quelques ecclésiastiques honorables aux étroites défiances de la police.

L'année 1860 s'ouvrait donc sous les plus fâcheux auspices, et Mgr Plantier pouvait écrire, le 9 janvier, à M. l'abbé Crozet :

« Tout semble annoncer que l'année qui commence va nous imposer pour le moins autant de combats que l'année qui s'achève. Je n'en suis pas attristé. C'est dans ces crises solennelles que l'épiscopat fait éclater son plus beau caractère, et que l'Église elle-même déploie sa plus grande majesté. Les épreuves de demain nous apporteront les mêmes gloires que les tribulations d'hier; vous avez soupçonné sans doute que je ferais une réponse à la fameuse brochure, et vous ne vous êtes pas trompé. Une lettre pastorale, où je crois avoir mis ce libelle en pièces, paraîtra demain ou après-demain; vous en recevrez bientôt un exemplaire. On en sera probablement peu satisfait dans un certain monde officiel; mais aussi pourquoi nous créer la nécessité d'être désagréable? »

Cette nécessité ne devait pas tarder à se présenter encore. Le 19 janvier (date mémorable dans les fastes de l'Empire), le Pape répondait par une encyclique (1) à une lettre

(1) Encyclique *Nullis certe verbis*.

trop célèbre de l'empereur Napoléon. Pie IX disait aux évêques du monde catholique :

« Tandis que votre zèle et votre amour admirables envers Nous, Vénérables Frères, et envers ce Saint-Siège, et les sentiments semblables des fidèles adoucissaient Notre douleur, une cause inattendue de tristesse Nous est survenue d'ailleurs. C'est pourquoi Nous vous écrivons ces lettres pour que, dans une chose de si grande importance, les sentiments de Notre cœur vous soient de nouveau très clairement connus. Récemment, comme plusieurs de vous l'ont déjà appris, le journal parisien intitulé *le Moniteur* a publié une lettre de l'Empereur des Français, par laquelle il a répondu à une lettre de Nous, où Nous avions prié instamment Sa Majesté Impériale qu'Elle voulût protéger de son très puissant patronage, dans le congrès de Paris, l'intégrité et l'inviolabilité de la domination temporelle de ce Saint-Siège, et l'affranchir d'une rébellion criminelle. Dans sa lettre, rappelant un certain conseil qu'il nous avait peu auparavant proposé, au sujet des provinces rebelles de Notre domination pontificale, le très haut Empereur Nous conseille de renoncer à la possession de ces mêmes provinces, voyant dans cette renonciation le seul remède au trouble présent des affaires.

« Chacun de vous, Vénérables Frères, comprend parfaitement que le souvenir du devoir de Notre haute charge ne Nous a pas permis de garder le silence après avoir reçu cette lettre. Sans aucun retard Nous Nous sommes hâté de répondre au même Empereur, et, dans la liberté apostolique de Notre ame, Nous lui avons déclaré clairement et ouvertement que Nous ne pouvions en aucune manière adhérer à son conseil, parce qu'*il porte avec lui d'insurmontables difficultés, vu Notre dignité et celle de ce Saint-Siège ; vu Notre sacré caractère et les droits de ce même Siège qui n'appartiennent pas à la dynastie de*

quelque famille royale, mais à tous les catholiques. Et en même temps, Nous avons déclaré que Nous ne pouvions pas céder ce qui n'est point à Nous, et que Nous comprenions parfaitement que la victoire qui serait accordée aux révoltés de l'Émilie serait un stimulant à commettre les mêmes attentats, pour les perturbateurs indigènes et étrangers des autres provinces, lorsqu'ils verraient l'heureux succès des rebelles.

« Nous avons rappelé à son esprit que tous un jour nous paraîtrons devant le tribunal du Christ, pour subir un jugement sévère, et qu'à cause de cela chacun doit faire énergiquement ce qui dépend de lui pour mériter plutôt l'action de la miséricorde que celle de la justice. »

Dès le huit février suivant, l'évêque de Nîmes publia ce grave document : « Rome, disait-il, en adressant l'encyclique à son clergé, Rome, une fois de plus, vient de s'exprimer avec solennité sur la situation que les événements des derniers mois ont faite à la puissance temporelle du Saint-Siège. Nous mettons un affectueux empressement à vous communiquer ces pages que vous lirez vous-mêmes avec une douloureuse admiration. C'est toujours ce langage de la Papauté dont rien n'égale ici-bas ni la haute raison ni l'énergique mansuétude ».

Il était difficile aux évêques de France de commenter la parole du Pape, puisqu'elle renfermait un blâme, modéré sans doute, mais si explicite, des pensées de l'Empereur. La plupart se bornèrent à donner la traduction de l'encyclique ; d'autres, comme l'évêque de Perpignan, profitèrent de cette occasion pour faire une étude théologique sur la *Papauté et l'Incarnation*, et établir de sublimes rapprochements entre les attaques dont l'Homme-Dieu avait été poursuivi et celles qui étaient dirigées contre son vicaire en ce monde.

Mgr Plantier suivait attentivement dans les journaux

le mouvement de l'opinion publique. Jugeant avec raison que la presse officieuse exprimait la pensée du gouvernement dans les appréciations qu'elle faisait de l'encyclique, il n'hésita pas à les relever. C'est sur *le Constitutionnel* et *la Revue Européenne* que tombèrent ses démentis. L'évêque d'Orléans, habitué par son zèle à se servir de toutes les armes pour défendre le Saint-Siège, n'avait pas craint d'écrire au rédacteur de la première de ces feuilles, pour lui signaler les erreurs où le faisaient tomber ses préventions contre Rome.

L'évêque de Nîmes entreprit un plaidoyer complet en faveur de l'encyclique. On avait dit que c'était un acte du Prince temporel, il prouve que c'était un acte du Pontife. On n'avait pas rougi de prétendre que c'était un abus de juridiction, et, sans qu'il fût besoin d'observer que cette seconde accusation démentait la première, il démontre qu'elle était aussi fautive en elle-même que ceux qui l'exprimaient étaient incompétents pour la produire. On avait soutenu que c'était une fâcheuse imitation des arbitrages théologiques du moyen âge ; il établit qu'il n'existait point d'analogie entre cette lettre pontificale et les faits anciens dont on évoquait le souvenir. On avait tenté de se prévaloir contre Pie IX de la déclaration de 1682 ; il constate qu'au contraire cette déclaration elle-même répond parfaitement aux doctrines de l'encyclique. Puis il résume, en quelque sorte, tous les sentiments de l'Église gallicane sur les biens temporels de l'Église en général, en citant le magnifique éloge qu'avait fait Bossuet du courage déployé par saint Thomas de Cantorbéry pour les défendre. Il y avait de l'habileté à mettre la défense de la souveraineté temporelle des papes dans la bouche de cette Église gallicane, dont les adversaires du Saint-Siège rappelaient constamment l'exemple aux évêques et aux catholiques

qui combattaient la politique impériale. Mais c'était ici plus qu'un heureux procédé de polémique. L'évêque de Nîmes était jaloux de l'honneur de l'ancien clergé de France; il connaissait ses traditions, et il ne souffrait pas qu'on osât les dénaturer. Dans cette circonstance, pour faire l'apologie de l'Église gallicane, il suffisait d'avoir approfondi son histoire et d'être impartial.

Après avoir célébré avec Bossuet la sublime énergie de Thomas Becket, Mgr Plantier devait se la proposer pour exemple. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il terminât sa lettre par cette belle déclaration : « Pour notre part, animé d'une intrépidité chaque jour croissante, à mesure que les périls s'aggravent, nous sommes dans la résolution de rester et de combattre sur la brèche jusqu'à ce que tout soit ou perdu ou sauvé... (1) ».

On est saisi, en lisant ce mandement, par l'émotion extraordinaire qui y déborde à chaque page. On sent que le pontife ne peut se résigner à voir traduire à la barre du journalisme la majesté de Dieu lui-même, voilée sous le visage de son Vicaire. Son éloquence éclate avec cette véhémence naturelle au cœur humain, quand il est blessé dans ses fibres les plus délicates.

Mais cet excès lui-même de légitime amertume porte le prélat à veiller, avec plus de soin que jamais, à ce que la douleur publique ne dépasse pas les bornes que commande la dignité de son objet. Le 26 février, il renouvelle ses recommandations de prudence : « Nous croyons avoir rempli convenablement notre devoir d'évêque, dans la situation douloureuse que nous traversons, depuis près d'un an, et nous sommes encore résolument disposé à marcher dans la même voie. Il nous

(1) L'Encyclique et quelques appréciations dont elle a été l'objet, t. III, p. 49-85.

en coûtera d'autant moins d'y persévérer qu'à l'appui de notre conscience s'ajoute celui de vos sympathies, aussi dévouées qu'unanimes. Mais, au nom même de la cause qui nous unit si étroitement, nous vous conjurons de porter dans vos conversations, et surtout dans la chaire, une extrême prudence. C'est à nous surtout, chef du troupeau, qu'il appartient de soutenir le fardeau des temps ; pour vous, au contraire, jusqu'à ce que Dieu s'en explique autrement, c'est le moment de se taire : *Tempus tacendi* (1). »

La violence que le gouvernement venait de déployer contre l'*Univers* rendait ces graves prescriptions nécessaires. Ce journal avait été supprimé, sous prétexte qu'il troublait la paix publique, qu'il aigrissait les discussions et qu'il excitait l'hostilité de la presse incrédule contre la religion et le gouvernement pontifical. On représentait donc sa disparition comme un service rendu à l'Église. Mais son véritable crime était d'avoir publié l'encyclique *Nullis certe verbis*, malgré la défense qu'il avait reçue de M. Billault. Il tombait donc sous un coup qui lui faisait le plus grand honneur, et sa glorieuse disgrâce ne tarda pas à être partagée par *la Bretagne*, de Saint-Brieuc, et *la Gazette de Lyon*, pendant que tous les journaux catholiques, accablés d'avertissements et de menaces, étaient réduits à cette déplorable extrémité d'avoir à choisir entre un silence qui pouvait paraître une défection, et une suppression inévitable, qui aurait laissé sans défenseurs la cause catholique.

Ces abus de pouvoir de la part de l'Empire n'ébranlèrent pas la fermeté de l'évêque de Nîmes. Qu'on en juge par cette confiance à l'un de ses amis : « A travers les douleurs de l'Église, j'éprouve une consolation précieuse à penser que j'ai rempli mon devoir dans la mesure de

(1) (Œuvres pastorales, t. 111, p. 88.

mes forces. *Nous ne sauverons rien* ; il est évident que la pente sur laquelle nous nous sommes engagés va nous conduire comme fatalement aux extrémités les plus déplorables. Mais le pressentiment du malheur auquel nous courons est adouci par le souvenir de ce qu'on a fait pour le conjurer. Outre les lettres imprimées, je me suis permis d'en écrire de confidentielles qui n'étaient pas moins énergiques. Si vous venez me voir à votre retour de Corse, je vous les lirai, et peut-être ne vous paraîtront-elles pas sans intérêt (1). »

La première de ces communications particulières était adressée à M. Rouland, ministre des cultes. Il venait de prononcer un discours où transparaient des dispositions hostiles au Saint-Siège. Son caractère officiel donnait à ses jugements une signification à laquelle il fallait attacher beaucoup plus d'importance qu'aux appréciations de la presse vis-à-vis de l'encyclique. Celles-ci avaient été réfutées dans un mandement ; ceux-là ne pouvaient être discutés que dans une lettre intime. C'est le devoir que l'évêque de Nîmes veut remplir sans retard. Jusqu'ici il a gardé, ou du moins il a exprimé une certaine confiance dans la politique impériale, et, tout en combattant ses tendances, telles qu'elles se manifestaient par les brochures ou les articles de journaux qu'elle inspirait, il a été heureux de déclarer qu'il se reposait sur la parole de l'Empereur, espérant bien que la Révolution trouverait un frein dans sa sagesse et son dévouement aux intérêts de l'Eglise. Écrivant au ministre des cultes une lettre confidentielle, il n'hésite plus à juger sans détour les desseins secrets du gouvernement. Il se plaint, il s'afflige ; il voudrait éclairer l'Empire sur l'injustice à laquelle il va prêter la main. C'est l'intérêt de l'Eglise qui l'enhardit à

(1) Lettre du 1^{er} mars 1810.

faire ces doléances, mais c'est aussi un reste d'attachement à un gouvernement qu'il avait cru capable de faire le bonheur de la France.

M. Rouland était loin de songer à rétracter la moindre de ses paroles. En effet, quelques jours après, il adressait, par *le Moniteur*, à l'épiscopat français une circulaire de la plus haute gravité. Elle avait pour but de le gagner à la politique de l'Empire, et, comme cette politique était condamnée par le Saint-Siège, le ministre ne craignait pas d'accuser le Saint-Père de se tromper sur l'étendue de ses droits, de renouveler les anciens démêlés où les *papes luttèrent pour des intérêts temporels, non comme vicaires de Jésus-Christ, mais comme princes*, au préjudice de l'Église, qui ne pouvait pas accepter la solidarité de ces querelles. Reproches d'ingratitude et d'emportement ; invitation à se résigner *aux faits accomplis*, à envisager les événements comme la Providence elle-même les laissait se dérouler dans la longue histoire de l'humanité : rien ne manquait à cette étrange leçon d'honneur et de théologie donnée à des évêques par un ministre des cultes.

Mgr Plantier avait répondu d'avance à ces accusations, en signalant l'injustice des appréciations auxquelles la presse officieuse s'était livrée contre l'encyclique. Mais le document ministériel avait une trop grande portée pour qu'il ne se crût pas obligé de le discuter avec le plus grand soin. Ce fut l'objet d'un long et courageux mémoire qui est resté inédit. L'évêque commence par dire au ministre qu'il a l'âme littéralement brisée, depuis qu'il a lu dans *le Moniteur* la circulaire ministérielle. Il fait appel à sa loyauté. « Un caractère élevé comme celui de Votre Excellence, lui dit-il, doit aimer ou du moins absoudre la franchise, parce que, suivant un beau mot de saint Ambroise à Théodose, il sait comprendre que le silence des

évêques risque d'être un péril, tandis qu'ils peuvent rendre d'utiles services par une sainte et respectueuse liberté : *Silentii periculo involveris, libertatis bono juvaris.* »

Au nom de cette liberté, Mgr Plantier ne craint pas de dire au ministre : « Vous ajoutez que tout ce que le gouvernement demande ou propose au Saint-Père, il le fait, *sans cesser de croire qu'il est catholique.* Nous nous garderons bien de contester qu'il a cette persuasion dans le cœur. Mais l'illusion, toujours si facile au faite du pouvoir, ne l'aurait-elle pas atteint ? Ses sentiments et son cœur ont toujours été sincèrement catholiques ; mais ses actes publics, ses lettres, ses observations sur l'encyclique, l'ont-ils toujours été ? C'est ici que l'épiscopat, seul juge compétent après Rome, se permet de penser autrement que Votre Excellence. Dieu suit d'un œil attentif les détails de la flagellation douloureuse à laquelle le Pape est soumis impunément par la mauvaise presse ; il compte une à une les meurtrissures que le pouvoir laisse imprimer au chef suprême de l'Eglise, et l'expérience du passé nous autorise à croire qu'elles pèseront lourdement dans les balances de la justice éternelle. Pour les désarmer, il ne serait plus assez de la continuation de notre présence à Rome. Il faudrait un généreux changement de politique. Au nom de son fils, au nom de sa gloire, au nom de son avenir, nous supplions l'Empereur d'envisager à son tour les événements, comme la Providence les a laissés se dérouler dans l'histoire de sa propre famille, et de ne point oublier que, si la grande dépouille de Napoléon I^{er} repose maintenant en paix et avec honneur sous le dôme majestueux des Invalides, c'est après avoir longtemps gémi dans l'humiliant exil de Sainte-Hélène (1). »

(1) Mémoire inédit, adressé au ministre des cultes sur sa lettre du 17 février aux évêques de France. Nîmes, le 3 février 1860.

Les évêques rivalisaient d'ardeur pour retenir l'Empire sur la pente fatale où il était entraîné. Sur le point de mourir, un prélat originaire de notre pays, Mgr de Prilly, évêque de Châlons-sur-Marne, doyen de l'épiscopat français, laissait échapper ce cri de douleur : « Ah ! qui méritait moins que Pie IX de se voir assiégé de tant d'ennemis ? Si les larmes qu'il répand sont amères pour son cœur, elles seront terribles pour ceux qui les font couler ! C'est un pauvre évêque mourant qui lui en donne l'assurance, en lui demandant sa bénédiction. »

L'évêque d'Orléans avait repris la plume pour combattre les projets de la politique italienne, et essayer de conjurer un nouvel attentat contre les droits du Saint-Siège. Le 23 février, il écrivait à son collègue de Nîmes : « Je viens de publier quelques pages sur le démembrement dont les États pontificaux sont menacés. Je prends la liberté de vous envoyer un exemplaire de cet écrit ; j'ai tâché d'être court et d'y mettre, avec de bonnes raisons, une grande modération. Tout est bien douloureux en ce moment, et nous avons grand besoin que Dieu vienne en aide à son Église. C'est du moins une grande consolation et un grand encouragement que de nous sentir unanimes comme nous le sommes. »

La parole de Mgr Dupanloup, secondée par le prodigieux effet que produisaient ses brochures, n'arrêta pas Victor-Emmanuel. L'Angleterre venait d'inventer un principe nouveau, auquel le cabinet des Tuileries s'était rallié comme à un moyen sûr de couvrir désormais sa connivence avec les révolutionnaires de la péninsule : c'était le fameux principe de *non-intervention*. Le résultat immédiat fut l'annexion au Piémont de la Toscane, des duchés de Parme et de Modène, et des Légations.

En même temps, l'Empire recevait des mains de Victor-Emmanuel la Savoie et le Comté de Nice. Certes, le sang

versé par nos soldats, sur les champs de bataille de Magenta et de Solférino, pouvait donner droit à quelque agrandissement de territoire, et les deux provinces qu'on nous cédaient auraient été considérées, aux traités de Villafranca ou de Zurich, comme un échange de la Lombardie que la France donnait au Piémont. Mais, à l'heure qu'il est, Nice et la Savoie semblaient être tout simplement le prix de l'adhésion de la France au dépouillement du Saint-Père. On ne s'enrichit pas de la spoliation de Saint-Pierre, et quiconque touche à ce patrimoine sera condamné à payer bien cher son usurpation. Ces pensées navraient le cœur de Mgr Plantier, et, lorsque le ministre des cultes vint l'inviter, au nom de l'Empereur, à faire chanter un *Te Deum* pour l'annexion de Nice et de la Savoie à la France, il se contenta de publier la lettre ministérielle, et de prescrire ce qu'on lui demandait, sans exprimer aucun de ces sentiments de joie qu'autorise d'ordinaire le patriotisme, quand il s'agit de recueillir le fruit de justes victoires. Il s'était défié de la guerre, et il n'en avait parlé à son peuple qu'avec une extrême réserve; il ne veut pas célébrer maintenant l'extension de nos frontières, qui en est la suite, comme s'il prévoyait qu'il faudra rendre un jour, au prix du sang français et de l'honneur national, au moins l'équivalent de ce que l'on reçoit.

Cette discrétion courageuse de l'évêque de Nîmes éclate encore au moment où l'Empire fait célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme du prince Jérôme Napoléon. Il se borne à dire à ses prêtres : « Une lettre de Son Excellence le ministre des cultes nous annonce que Sa Majesté l'Empereur désire que nous fassions célébrer, le mardi 10 de ce mois, dans toutes les églises de notre diocèse, un service funèbre pour le repos de l'âme de Son Altesse Impériale le prince Jérôme Napoléon. Ce vœu de

Sa Majesté répond aux pieuses sollicitudes de l'Église. Elle prie pour ses fils les plus obscurs, quand la mort les a fait comparaître au tribunal de Dieu ; mais elle prie avec bien plus d'ardeur encore pour les princes appelés par Jésus-Christ à lui rendre compte de leur gouvernement et de leur vie. Elle sait trop de quel poids formidable pèsera sur eux la responsabilité de la puissance qu'ils auront exercée, des exemples qu'ils auront donnés au monde, de la gloire même qu'ils auront conquise, pour ne pas implorer avec insistance en leur faveur les miséricordes de Celui qui juge avec équité les souverains comme les peuples.

« En conséquence, le mardi 10 de ce mois, un service funèbre pour le repos de l'âme de Son Altesse Impériale le prince Jérôme Napoléon sera célébré dans toutes les églises de notre diocèse (1). »

C'est vers ce tribunal de Dieu, où le triomphe de la vérité et de l'innocence est assuré, que l'Église tournait ses regards, à cette heure d'angoisse. Que pouvait-elle attendre de la justice des hommes ? On s'était attaqué au Pape ; comment aurait-on fait grâce aux évêques et aux prêtres ? On leur reprochait de ne pas se souvenir « des leçons du passé ; d'oublier les services rendus à la religion par l'Empereur, d'avoir répondu par des plaintes amères à la recherche consciencieuse d'une solution ; d'avoir été infidèles à leur mission, parce qu'au lieu de traduire en pasteurs humbles et charitables la morale de l'Évangile, cette douce civilisation du cœur, ils étaient sortis de leur caractère, faisant usage d'armes mondaines et empiétant sur les intérêts civils... ». Plus tard, on formula contre eux une accusation plus grave encore : ils avaient subi l'influence des anciens partis dans leurs manifestations en faveur du Saint-Siège (2).

(1) Circulaire du 19 juin 1860.

(2) V. *La France, Rome et l'Italie*, par M. de la Guéronnière. « Cette

C'était là tout un immense réquisitoire contre le clergé français. Dans les temps de vertige, le mensonge trouve plus de créance que la vérité, et, par tous ces griefs, proclamés cent fois devant les plus grandes assemblées du pays, répétés par les mille voix de la presse, et portés par elle jusque dans les plus humbles chaumières, on pouvait affaiblir l'autorité de cette grande parole épiscopale, qui était seule à battre en brèche les projets de la Révolution. Mgr Plantier regarda comme un devoir de venger l'honneur du clergé français. Une autre pensée l'encourageait à plaider cette cause. Il respectait trop le bon sens, l'honneur et la loyauté de la France, pour supposer qu'elle accepterait comme des arrêts irréfutables les jugements de l'opinion hostiles au clergé. Il fallait l'éclairer, sans animosité, mais sans réticence. C'était au pays qu'on dénonçait le clergé ; ce juge était équitable, on pouvait donc lui parler en toute confiance. De ces considérations sortirent deux lettres pastorales du courageux prélat. La première justifiait *la conduite du clergé français dans la question romaine*. La seconde répondait à cette question : *Faut-il attribuer à l'influence des anciens partis les manifestations du clergé français en faveur du Saint-Siège* (1) ?

Ces deux lettres renferment le jugement anticipé de l'histoire sur la lutte à jamais mémorable que soutint à cette époque l'Église de France pour défendre les droits du Saint-Siège. Elles nous apprennent que le clergé

brochure, disait l'évêque de Poitiers, répandue à profusion parmi nos populations, affichée presque intégralement aux portes de nos églises dans le *Moniteur des communes*, devait trouver chez des évêques des contradicteurs à qui un devoir strict et rigoureux commandait de ne pas laisser s'accréditer les nombreuses accusations qui y sont exprimées contre le chef de l'Église, contre l'épiscopat et le clergé tout entier. » (*Œuvres past.*, t. iv, p. 178.

(1) *Œuvres pastorales*, t. III, p. 195-125-225-245.

n'était pas sorti de son ministère, en s'engageant dans ce débat, et que c'était par là, au contraire, qu'il y était resté. « La sainteté de la justice, la souveraineté du droit, la dignité du Saint-Siège, l'honneur de ses actes sont toutes choses fort chrétiennes : c'est être en plein christianisme que de défendre ces choses-là comme elles doivent être défendues selon le genre des attaques, de démolir les outrages dont on les couvre, de dire nettement, les preuves en mains, ce que sont leurs calomniateurs, leurs profanateurs, leurs persécuteurs, dût-on recourir à des paroles dont le Sauveur lui-même, avec toute sa mansuétude, n'a pas dédaigné de se servir (1). » C'était aussi, en 1860, faire acte de vrai patriotisme ; car, en dénonçant à la France la fausseté et l'injustice des accusations portées contre le clergé, on pouvait espérer de lui épargner une solidarité avec leurs auteurs, qui ne manquerait pas d'attirer sur elle les châtimens de la Providence.

Les preuves à fournir, c'étaient les faits eux-mêmes qui se déroulaient depuis la guerre d'Italie. Les raisons les plus indiscutables ne suffirent pas à certains moments, et l'on perd son temps à définir les choses, à opposer des doctrines à des hypothèses ; c'est par l'énoncé de faits vrais qu'il convient de réduire à néant les faits menteurs. Voilà le caractère et le mérite de ce plaidoyer, deux fois entrepris par l'évêque de Nîmes, et deux fois achevé avec une exactitude, une fermeté et une éloquence dignes d'un si noble objet. Aussi produisit-il une sorte de soulagement général dans les rangs du clergé français. Evêques et prêtres s'empressaient de remercier le prélat du service qu'il avait rendu au sacerdoce lui-même, en marquant son véritable rôle dans les derniers événements. Plusieurs chapitres lui envoyèrent des adresses de félicitation, et

(1) Mgr Gerbet, t. 11, p. 132.

une multitude de conférences ecclésiastiques imitèrent cet exemple, en y ajoutant des accents d'enthousiasme faciles à expliquer par les circonstances douloureuses que l'on traversait. L'évêque d'Orléans lui écrivit, le 31 juillet 1860 : « Me voici de retour d'un long et pénible voyage de santé. Je trouve ici, et je viens de lire votre belle lettre sur la conduite du clergé français dans la question romaine. Permettez-moi de vous en dire toute mon admiration. Cet écrit est certainement l'un des plus utiles qui aient pu être publiés... »

L'épiscopat avait lieu d'être fier de l'idée que se faisait Mgr Plantier de l'indépendance de l'enseignement pastoral, et de la manière dont il revendiquait ce privilège : « Évêques, disait-il, nous sommes subordonnés, chacun dans notre pays, aux puissances temporelles, en ce qui touche à leur domaine; et sous ce rapport, nous nous faisons un bonheur d'obéir. Mais, dans l'ordre spirituel, c'est à nous de gouverner les âmes et de dicter les principes qui doivent présider à leurs jugements. Ici notre autorité n'en reconnaît qu'une qui la domine, c'est celle de Rome; toutes les autres doivent attendre et recevoir de nous l'enseignement et la lumière. Eh bien ! promulguer, interpréter un acte pontifical, faire connaître aux peuples la soumission dont ils lui sont redevables, ce sont des faits qui rentrent dans nos attributions. Ils appartiennent essentiellement à l'objet de la mission dont l'Esprit-Saint et le caractère épiscopal nous ont investis pour régir les divers troupeaux qui nous ont été confiés. Nous commençons par écouter Rome; mais tout le reste, après cela, doit nous écouter; et quand nous publions une encyclique émanée du Vatican, quand nous nous permettons d'en faire ressortir non seulement la sagesse profonde, mais l'autorité souveraine, nul n'a le droit de nous reprocher cette sainte hardiesse comme un

empiètement ou comme une ingratitude; c'est tout simplement l'exercice d'une indépendance légitime et d'une légitime juridiction ».

Qui pourrait s'étonner de rencontrer ici l'éloge que le bon prélat faisait de l'attitude de ses prêtres pendant ces jours d'épreuves? « Quant à vous, leur disait-il, soyez heureux dans votre conscience de la conduite que vous avez tenue à la suite de votre évêque, et laissez-nous ajouter : à sa grande consolation. Les orages du temps, au lieu de vous donner le vertige, vous ont rencontrés pleinement maîtres de vous-mêmes, et vous avez su, dans une mesure irréprochable, remplir votre devoir envers le Saint-Siège comme envers la patrie. Vis-à-vis du gouvernement et de la France, vous n'avez manqué ni de reconnaissance ni de respect; vis-à-vis du Saint-Père, vous vous êtes montrés prêtres et fils dévoués et fidèles. Vous n'avez rien provoqué de ce qui s'est fait, et, en agissant autrement, vous n'eussiez rien empêché. On n'a pas voulu comprendre partout, nous ne l'ignorons pas, la sagesse et la dignité de la marche que vous avez suivie. On a condamné nos douleurs; on a stigmatisé nos adresses; on s'est raillé de nos pétitions, on s'est moqué même de nos prières, en disant que la Providence avait *passé à l'ordre du jour!* Mais toutes ces choses n'ont été humiliantes que pour ceux qui se les sont *permises*. Au milieu des outrages dont vous ont abreuvés l'injustice de leur violence et l'inconvenance de leurs ironies, votre honneur est resté debout au sein de l'estime publique. »

La sagesse, la circonspection et la dignité du prélat avaient jeté encore plus d'éclat, et ses prêtres n'avaient fait que suivre ses nobles exemples. Pie IX venait de lui envoyer un bref, en réponse aux adresses innombrables qu'il avait reçues des fidèles du diocèse de Nîmes. Ils étaient bien dignes d'être récompensés de leur

dévouement au Saint-Siège par des éloges tombés des lèvres du Saint-Père lui-même. Pour ne pas paraître susciter ou entretenir ce que l'on appelait si injustement l'hostilité du clergé contre l'Empire, Mgr Plantier garda le silence sur cette lettre du Saint-Père, malgré la recommandation qui lui était faite de la publier. Le Pouvoir ne lui tint aucun compte d'une réserve si douloureuse à son cœur d'évêque, mais l'histoire doit lui en faire honneur. Voici ce document, si glorieux pour l'église de Nîmes; il porte la date du 21 juin 1860 :

« Nous avons reçu, Vénérable Frère, les lettres les plus respectueuses, signées par un nombre incalculable de fidèles de tout ordre, de tout rang et de toute condition, de votre diocèse, et grande a été la consolation qu'elles nous ont apportée, au milieu des angoisses qui remplissent notre cœur d'amertume. Elles témoignaient, en effet, de la foi, de la piété et de l'obéissance de votre clergé, et de votre peuple envers notre personne et la chaire de Pierre.

« On y voit la douleur profonde que leur ont occasionnée les sacrilèges attentats dont se sont rendus coupables, envers notre souveraineté temporelle et le patrimoine de saint Pierre, les ennemis acharnés de l'Église et du Siège apostolique, qui ne craignent pas de fouler aux pieds tous les droits de l'ordre divin et humain. Ces nobles sentiments de votre clergé et de votre peuple nous ont été bien agréables. Ils méritent nos louanges, et nous souhaitons ardemment que vous les leur transmettiez en notre nom dans un langage qui soit l'expression éloquente de notre gratitude. Mais ne cessez pas, vénérable Frère, vous et votre troupeau, d'adresser à Dieu les plus ferventes prières, pour qu'il délivre sa sainte Église de tant et de si cruelles calamités, et qu'il lui accorde des triomphes qui augmentent chaque jour sa force et sa gloire. Demandez-

lui de nous prêter à nous-même son assistance, de soulager notre tristesse, et, par sa vertu toute-puissante, de ramener les ennemis de l'Eglise et du Saint-Siège dans le chemin de la vérité, de la justice et du salut. Sachant très bien, vénérable Frère, que la religion elle-même est attaquée et menacée par la guerre impie qui sera l'éternel déshonneur du temps présent, appuyé sur le secours d'en haut, et soutenu par votre rare piété et votre zèle sacerdotal, ne manquez pas de défendre la cause de cette divine religion, avec toute l'énergie dont vous êtes capable. Employez votre vigilance à protéger contre tout péril votre famille spirituelle, à discerner les pièges des hommes ennemis, à réfuter leurs erreurs et à briser le choc de leur audace. Comme gage de tous les dons célestes et de notre prédilection paternelle, Nous vous accordons, du fond de notre cœur, notre bénédiction apostolique, à vous, vénérable Frère, à tous les clercs et laïques fidèles confiés à vos soins. »

CHAPITRE XVII

SUITE DE LA QUESTION ROMAINE. — CASTELFIDARDO. — LA POLÉMIQUE ÉPISCOPALE.

Autorité irrésistible que l'enseignement pontifical prend sur l'esprit de Mgr Plantier. — Une seule tradition nationale : la tradition catholique et romaine. — Lettre à M. Rouland sur l'emprunt pontifical. — Massacres de Syrie. — Mandement sur la nouvelle invasion des États de l'Église ; bel éloge des martyrs de Castelfidardo. — Circulaire ministérielle sur la publication des mandements ; énergique réclamation de l'évêque. — Réflexions générales sur la polémique épiscopale dans la question romaine. — Félicitations diverses : belles paroles de Pie IX. — Les ouvriers de Nîmes offrent une plume d'or à Mgr Plantier. — Lettre à l'évêque de Poitiers, après sa condamnation par le conseil d'État ; réponse de Mgr Pie. — Parallèle entre les deux prélats.

La parole du Souverain Pontife apportait à l'évêque de Nîmes autre chose que des encouragements et des félicitations : elle était pour lui une source, chaque jour plus vive et plus abondante, de lumières. Pour défendre le Pape contre ses ennemis, il avait dû étudier à fond son enseignement. Il y trouvait l'expression, si ferme et si lumineuse, de la vérité et du droit, que la chaire de Pierre lui apparaissait, de plus en plus, comme la dépositaire incorruptible des doctrines révélées. Il voyait que l'Église catholique était éclairée par Pie IX sur la portée de tous les sophismes par lesquels on essayait d'ébranler la puissance spirituelle de la Papauté, afin

de ruiner son indépendance temporelle et de rompre les liens de la hiérarchie catholique. Que de jugements peut-être contradictoires se seraient produits sur la situation du Saint-Siège, dans les temps modernes, si la grande voix de Pie IX n'avait pas donné la solution des redoutables problèmes soulevés par l'astuce de la diplomatie révolutionnaire ! Pour le monde catholique, il ne pouvait plus exister de doute après les encycliques pontificales ; les traditions nationales n'avaient plus de raison d'être : il n'y avait qu'une tradition possible : c'était la tradition catholique placée sous la garde inviolable du Souverain Pontife. Cette vérité frappait chaque jour davantage Mgr Plantier ; il devenait romain d'esprit, après avoir commencé à l'être de cœur. Il était conduit à en appeler intérieurement à l'infaillibilité du Pape, parce qu'il remarquait la nécessité de ce privilège dans le chaos où la malice des hommes s'efforçait de jeter les esprits. Les réserves gallicanes lui semblaient un péril autant qu'un anachronisme. Il aurait pu dire déjà : *Credidi, propter quod locutus sum*. Tel fut le secret de l'énergie indomptable qu'il déploya dans les luttes qui marquèrent la fin de cette année 1860 et l'année suivante.

Mentionnons rapidement une lettre confidentielle écrite par lui au ministre des cultes sur l'emprunt pontifical. Le gouvernement invitait les évêques à provoquer des souscriptions à l'emprunt que le Saint-Siège était condamné à faire pour réparer les pertes de son trésor, et les maux de toutes sortes dont il était accablé par la Révolution. Mais il leur recommandait de laisser à cette mesure un caractère purement financier et de la considérer comme exclusivement politique et séculière. Mgr Plantier s'affligeait de ce que le ministre des cultes élevait la prétention de dicter à l'épiscopat le jugement qu'il devait porter sur les actes émanés de Rome.

En était-il de l'emprunt comme des encycliques? La seule manière de les entendre devait-elle être celle du gouvernement? Chose impossible, car les rôles seraient ainsi renversés, et les esprits troublés sur des questions fort délicates. Dans le Pape, il y a sans doute le Prince, mais il y a aussi le chef spirituel de l'Eglise, et telle est la connexion des deux pouvoirs en lui, que le Prince, quand il emprunte, protège nécessairement les intérêts de l'Eglise dont il est la tête. Comment les évêques pourraient-ils parler d'une souscription à l'emprunt pontifical, sans la représenter comme une sorte de pieux devoir dans les circonstances actuelles? Les faits eux-mêmes lui donnaient ce caractère, et, si les évêques n'avaient pas l'air de le remarquer, ce serait un scandale pour la piété des fidèles.

« Votre Excellence, ajoutait le prélat, nomme résolument le Pape un *Souverain étranger*. C'est la première fois, si je ne me trompe, que ces expressions figurent dans un acte officiel du gouvernement, et je m'afflige profondément de les y rencontrer. Le pouvoir, en France, ne les a jamais écrites ou prononcées qu'aux époques fâcheuses de notre histoire, et jamais l'Eglise gallicane elle-même ne les a entendues sans une amère tristesse. Elles nous désolent comme nos pères, et que n'en sera-t-il pas au Vatican (1) ? »

Dans la même circulaire, le ministre des cultes s'était plaint des efforts que l'on avait tentés en France pour organiser l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, et il avait apprécié cette institution de façon à laisser supposer que le gouvernement, n'en reconnaissant pas le noble principe, prenait ombrage de ses progrès. Cette susceptibilité mesquine inspirait à l'évêque de Nîmes des

(1) Lettre du 8 mai 1860.

réflexions irréfutables. Il disait au ministre des cultes : « Dans les jours orageux de la dernière république, l'œuvre du Denier de Saint-Pierre a pu librement se fonder, dans notre pays, sous le patronage de l'épiscopat et la direction du clergé. A l'heure qu'il est, nous le voyons établi en Angleterre, en Prusse, aux États-Unis, c'est-à-dire, au sein même des nations dissidentes. Partout les gouvernements séparés ou ennemis de Rome, s'ils ne le favorisent pas, lui laissent la liberté de s'organiser et de recueillir des offrandes. Pas un n'y voit ni une *dette*, ni une *contribution nationale*, ni rien qui rappelle des *prétentions* ou des *usages abolis par le temps et la législation*. Seul dans le monde, le gouvernement impérial proteste contre cette inspiration de la libéralité catholique, seul il la flétrit par une évocation du passé que rien ne justifie. Quel coup pour Pie IX, si désintéressé, si délicat dans toutes ses relations temporelles avec les puissances, si éloigné de tout ce qui pourrait paraître un retour aux droits attribués par le respect des peuples à la Papauté du moyen âge ! Et ce coup part de la France, la fille aînée de l'Église ! Et il va frapper Pie IX, au moment où ce Pontife, dans la détresse, fait humblement appel aux ressources de l'étranger pour combler le vide creusé dans son trésor par la séparation des Romagnes ! Qui aurait pensé que le ministre d'un souverain catholique choisirait un pareil moment pour blesser, par de tels souvenirs et de telles allusions, le cœur du meilleur et du plus affligé des Pontifes ? »

Connaissant l'appréciation que faisait Mgr Plantier de la circulaire ministérielle, nous nous expliquons le lachisme avec lequel il annonçait à ses diocésains l'émission de cet emprunt ; il ne disait pas grand'chose, parce qu'il avait trop à dire. Mais, dès ce moment, en vertu d'instructions particulières qui leur furent transmises, les curés

recueillirent des aumônes pour le Denier de Saint-Pierre. La libéralité des fidèles fit des prodiges pour égaler, s'il était possible, l'aumône à l'infortune qu'elle devait soulager. On souscrivit, en même temps, à l'emprunt ; mais on préféra le mérite du don pur à celui d'une générosité après tout fructueuse. C'est ainsi que, dans ce pays, on entendra toujours les devoirs de la piété chrétienne.

L'organisation du Denier de Saint-Pierre causa de graves ennuis à quelques prélats. Le vénérable évêque d'Angers était en correspondance assez suivie avec Mgr Plantier. Chaque lettre pastorale qui partait de l'évêché de Nîmes excitait l'attendrissement à l'évêché d'Angers, et Mgr Angebault était toujours le premier à remercier son collègue, à le bénir de l'usage qu'il faisait de ses talents, à l'assurer qu'il ne cessait pas de prier pour lui d'une manière toute spéciale. Les sympathies ne manquèrent pas à Mgr Plantier, au milieu des combats auxquels il fut condamné ; celles d'un prélat que son âge, sa longue expérience et sa sainteté avaient élevé si haut dans l'estime du clergé de France, lui donnèrent toujours un surcroît de courage.

Or, le vénérable évêque d'Angers, ayant prononcé une allocution dans sa cathédrale, le jour de Pâques, en faveur du Denier de Saint-Pierre, fut dénoncé au gouvernement. Le ministre se permit de lui faire des observations, où il ne craignait pas de blâmer son zèle et de l'inviter à le modérer à l'avenir. Mgr Angebault ne voulut pas lui répondre sans prendre l'avis de l'évêque de Nîmes. Cette déférence confondait Mgr Plantier, et il aimait à dire que l'évêque d'Angers, loin d'avoir besoin de ses conseils, lui donnait lui-même de magnifiques exemples.

Un éclair vint tout à coup, sinon dissiper les graves préoccupations que la politique impériale inspirait aux

évêques, au moins en adoucir l'amertume. La Providence ménageait à l'Empire le moyen de rassurer les consciences catholiques, en prenant la défense de l'Église en Orient et vengeant les outrages infligés aux chrétiens. Un orage de larmes s'était abattu sur la Syrie, et le sang de nos frères avait coulé sous les cèdres du Liban et les palmiers de Damas. Fidèle aux grandes traditions de la France, le gouvernement impérial envoya une armée dans ces lieux où nos pères sont morts pour relever la croix : « O mont Liban ! s'écriait l'évêque de Nîmes, ô mont Liban ! abaisse tes barrières, et prépare un accès facile à ceux qui viennent recueillir les restes de tes troupeaux égorgés (1). »

Le prélat qui empruntait ce langage au prophète Zacharie demandait plus qu'une stérile commisération à ses ouailles. Les massacres avaient amené la faim ; il fallait des secours proportionnés à de pareils besoins. « Malgré tous les sacrifices que vous vous êtes déjà si dignement imposés en faveur du Saint-Siège, disait l'évêque de Nîmes à ses diocésains, vous trouverez encore une offrande pour vos frères désolés de Syrie. La place que prendra notre diocèse dans cette sainte croisade de la charité sera glorieuse. » Les secours arrivèrent, et, pour les marquer du sceau chrétien, on y ajouta la prière. Nous demandions à Dieu d'arrêter la haine musulmane, de panser les plaies de ses victimes, et de tenir compte à la France de son empressement à les abriter sous les plis de son drapeau. Cette expédition pouvait raffermir en Orient l'influence de notre nation, et lui donner droit de jeter sa parole, sinon son épée, dans la balance où il était déjà facile de prévoir qu'on ne tarderait pas à peser les destinées de l'em-

(1) Lettre pastorale en faveur des chrétiens de Syrie. (Œuvres; t. III, p. 167.

pire ottoman. Nos vœux n'auraient-ils pas été entendus au ciel, si, pendant que notre diplomatie suivait ses nobles traditions en Orient, elle ne les avait pas abandonnées de plus en plus en Italie ? C'était une gloire d'élever bien haut sur les rives du Jourdain le glaive de la justice contre d'infâmes assassins aveuglés par un fanatisme inséparable de l'erreur et de la barbarie ; n'était-ce pas une lâcheté de le tenir dans le fourreau sur les bords du Tibre, abandonnant ainsi les défenseurs du Pape aux excès d'un fanatisme plus coupable, puisqu'il était aux ordres d'un gouvernement qui se disait chrétien, et prétendait sauver les intérêts de Dieu et de l'humanité tout en dépouillant le Saint-Père ?

En effet, pendant que nos troupes campaient au pied du Liban, de graves événements s'accomplissaient en Italie. Les soldats de Victor-Emmanuel envahissaient les provinces pontificales, mettaient à feu et à sang Pérouse et Pesaro, écrasaient à Castelfidardo l'armée pontificale, bombardaient et prenaient Ancône après une résistance héroïque ; et, quand ces attentats étaient consommés, le roi de Piémont déclarait que, par le triomphe de ses armes, les vaincus auraient *appris que Dieu récompense celui qui le sert, non pas celui qui opprime le peuple et méprise le droit des nations.*

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de cette sacrilège invasion. Elle n'est que trop connue, et l'on sait quelle part de responsabilité pèsera devant la postérité sur celui qui prononçait, à Chambéry, le 4 septembre (que l'on remarque bien cette date), ces fameuses paroles : *Fate presto* (1), qui furent le mot d'ordre au nom duquel Cialdini et Farini se précipitèrent sur les soldats de Lamoricière. Qui peut ignorer les dépêches de M. de Gramont,

(1) Voir Villefranche, p. 187.

assurant au vice-consul français d'Ancône que l'Empereur s'opposerait à ce que les troupes piémontaises pénétrassent sur le territoire pontifical (1) ?

Hâtons-nous de donner la parole à l'évêque de Nîmes sur ces exécrables événements : « Nous ne voulons pas, disait-il, nous rendre complice de ce silence et de cette apparente impassibilité (celle des souverains) : pour obéir à notre conscience, autant qu'à notre indignation, il faut que nous vous fassions sentir tout ce que ce forfait a de révoltant, et que nous jetions un cri d'anathème à ceux dont les mains, deux fois parricides, n'ont pas rougi de le consommer (2) ».

Il passe ensuite en revue toutes les allégations contenues dans le fameux *Memorandum*, par lequel le comte de Cavour avait averti l'Europe des desseins du Piémont, avant de les accomplir. C'est un tissu d'impostures qu'il suffit d'énoncer pour les juger. Les attentats dont il fut le prélude ne sont pas moins monstrueux que ce document lui-même. Quelle rage sauvage inspire les ordres du jour des généraux piémontais et de leur roi lui-même ? Ils triomphent par la trahison, et ils insultent les vaincus. A leurs yeux, c'étaient des mercenaires, vils et méprisables, qui troublaient les populations, et les empêchaient de manifester librement leurs votes. Lamoricière, leur chef, que l'Afrique et la France s'étaient accoutumées, vingt ans, à considérer comme le symbole le plus brillant de l'intrépidité, était représenté comme un lâche, qui avait fui devant le péril. Tandis qu'on outrageait la magnanimité des victimes, les bourreaux glorifiaient leurs propres succès avec une hideuse emphase. Et Turin illu-

(1) Villefranche, 191.

(2) Lettre pastorale sur la dernière invasion des Etats pontificaux, datée du Vigan, le 10 octobre 1860, t. III, p. 181.

minait pour célébrer cette conquête, où la trahison avait tenu lieu de valeur militaire !

« Au milieu de tant de choses qui contristent l'âme, ajoutait Mgr Plantier, Dieu nous a ménagé de glorieux spectacles qui la consolent et la relèvent. L'Église et la France tiennent toujours en réserve de nobles héroïsmes pour faire contre-poids aux grandes abjections.

« Et d'abord les beaux jours des Croisades ont reparu sur le monde. Un vaillant général se reposait, à l'ombre de la félicité domestique, de ses luttes incomparables contre les Arabes de notre Afrique, et contre les révolutionnaires de Paris, mille fois pires que les Bédouins du désert. Depuis trente ans, aucun nom plus illustre n'a été gravé par la main de l'honneur dans nos fastes militaires et dans la reconnaissance de la patrie. Pie IX fait appel à son dévouement. Il reprend, excité par sa foi, encouragé par la magnanimité de son épouse, cette épée qui, à force de coups d'éclat, avait pour ainsi dire fatigué la victoire. Aux éclairs qu'elle lance, une foule de jeunes courages viennent se grouper autour du héros de Constantine, et consacrer comme lui leur vie à la plus sainte des causes. Le Poitou, l'Anjou, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, toutes nos provinces envoient à Rome la plus brillante fleur de leur noblesse. Si le cadre de l'armée pontificale pouvait assez s'élargir, il n'est pas une grande famille qui ne voulût y figurer par un de ses enfants. Le désintéressement de leurs vues égale l'élan de leur départ. Avec l'élévation de sentiments et d'intelligence qu'ils lui apportent, leur chef, en quelques jours, en a fait pour ainsi dire des vétérans. S'ils n'avaient à se mesurer qu'avec les anarchistes, ils les réduiraient en se jouant ; on l'a vu par la promptitude avec laquelle ils ont fait rentrer dans l'ordre quelques villes révoltées. Mais un ennemi plus redoutable les attendait

à leur insu. Ils avaient cru ne jamais rencontrer devant eux que des bandes révolutionnaires ; un jour, ils apprirent qu'ils auraient affaire à l'armée piémontaise. Trente mille hommes, arrivés brusquement sur les hauteurs d'Osimo, leur ferment le chemin d'Ancône ; eux ne sont pas dix mille. N'importe, ils s'élancent avec intrépidité contre les bataillons ennemis. La victoire leur était impossible ; mais, au moins, ils se battent comme des lions. Ils succombent, écrasés par le nombre ; mais ceux qui périssent, comme ceux qui survivent, ont fait des prodiges de valeur. Les premiers trouvent dans la mort la double gloire de l'héroïsme et du martyre ; les seconds, au sein de leur défaite, participent au même honneur. Les vainqueurs ont pu s'assurer que dans ces jeunes poitrines battaient des âmes de diamant, et l'Église, dont ils défendaient l'indépendance, bénit en eux les continuateurs et les émules des grands athlètes des premiers siècles chrétiens.

« Oui, ce sont les frères des martyrs, parce qu'ils ont versé leur sang pour la même cause et les mêmes intérêts. Oui, ce sont les frères des martyrs, parce que, comme les martyrs, la plupart des chefs et des soldats se sont assis à la sainte table avant d'aller s'exposer au fer de l'ennemi. Oui, ce sont les frères des martyrs, parce que, comme les martyrs, ils se sont dévoués librement à une mort aussi certaine qu'elle pouvait être terrible. Oui, ce sont les frères des martyrs, parce que si, devant Dieu et devant l'Église, ils ont fait éclater le plus glorieux des courages, ils ont vu non seulement parmi leurs bourreaux, mais encore parmi les païens, les scribes et les pharisiens de notre époque, beaucoup de blasphémateurs insulter à leur vaillance et se moquer de leur sacrifice.

« O nobles victimes de votre amour pour le Saint-Siège !

que la mort vous ait moissonnés, ou que vous promeniez encore dans le monde la gloire de vos blessures ou de votre captivité, vos noms sont désormais immortels. L'Église les a pour jamais placés à côté des Maurice et des Victor, tandis que vos meurtriers seront relégués dans l'opprobre des Dioclétien ou des Galère. Rome vous a déjà décerné, par les lèvres émues de Pie IX, un de ces éloges auxquels tous les siècles répondent, et pendant que votre âme, une palme à la main, suivra l'Agneau divin dans les Cieux avec ceux qui seront venus de la grande tribulation, le cœur de tous les catholiques élèvera dans son respect un trône impérissable à votre souvenir.

Retenu dans les Cévennes par les devoirs de sa charge pastorale, Mgr Plantier eut la douleur de ne pouvoir pas célébrer lui-même un service solennel pour le repos de l'âme des nobles victimes de Castelfidardo. Nous devons d'autant plus le regretter, que cette circonstance nous a privés d'une oraison funèbre, qui se serait placée avec honneur à côté de celles qui furent prononcées à Orléans et à Poitiers. Mais il donna ses ordres, et, le 5 octobre, la ville de Nîmes paya son tribut de prières et de larmes à l'immortel Pimodan et à tous les héros tombés à ses côtés. « En l'absence de Monseigneur, dit une feuille du jour, M. l'abbé d'Alzon, vicaire-général, célébra une office solennel à la cathédrale. Après la messe, il monta en chaire et prononça une déchirante et fière allocution, en l'honneur des nouveaux martyrs, de ces nobles enfants qui, selon la parole de Lamoricière, ont été *assassinés*, mais non vaincus par l'armée piémontaise. Une quête pour le *Denier de saint Pierre*, faite pendant la cérémonie, sans avoir été annoncée, produisit six cents francs. M. d'Alzon se chargea d'écrire, au nom du clergé de Nîmes, une lettre de condoléance à M^{me} la marquise de

Pimodan (1) ». L'exemple de Nîmes fut suivi dans tout le diocèse, et partout on exalta, sinon par les magnificences du langage, au moins par des supplications et des pleurs, l'honneur, la foi, la fidélité, l'héroïsme et tous les grands sentiments qui avaient inspiré les généreuses victimes de la cause la plus auguste et la plus abandonnée.

L'épiscopat français pouvait moins que jamais se taire. L'allocution pontificale du 28 septembre, où Pie IX félicite les derniers attentats commis contre le Saint-Siège, fut publiée dans tous les diocèses. C'était un discours d'une grande fermeté; le commentaire qu'en firent les évêques ne le fut pas moins. Tous ces actes étaient graves, terribles même; mais n'étaient-ils pas légitimes et nécessaires ?

La conscience les imposait, l'arbitraire les défendit. Le ministre de l'intérieur crut devoir adresser aux préfets de l'Empire une circulaire, pour se plaindre de ce que les évêques entretenaient les fidèles dans les églises des questions les plus étrangères aux *intérêts spirituels* de leur peuple, et qui sortaient ainsi des limites de la *jurisdiction épiscopale*. Des *brochures politiques* où les événements qui s'accomplissaient en Europe étaient appréciés, et où les actes du gouvernement étaient discutés et parfois jugés avec une *vivacité extrême*; voilà encore ce qu'on leur reprochait. Il fallait empêcher cette *confusion abusive* et réprimer cette *hardiesse impolitique*. Le gouvernement se donnait cette mission: désormais les lettres pastorales devaient être soumises à la loi du timbre et du dépôt, à l'exception de celles imprimées en placards.

On sait qu'un ministre de Louis XIV ayant un jour voulu tenter pareille aventure, Bossuets'écria: *J'y mettrai ma tête!* Les évêques de France se souvinrent de cette

(1) *Revue cath.*, II, 262.

parole et furent unanimes à déplorer les injustes rigueurs dont on les frappait.

En tournée pastorale dans l'arrondissement d'Alais, Mgr Plantier écrivait une longue lettre au ministre des cultes, pour lui faire remarquer les torts que s'était donnés son collègue de l'intérieur vis-à-vis de l'épiscopat. Les actes épiscopaux incriminés n'étaient que le commentaire des paroles du Pape et avaient un caractère théologique et non un but politique. Les évêques avaient autorité pour juger des événements qui niaient en principe, ou bien outrageaient en fait les droits de l'Église et du Saint-Siège; blâmer l'usage qu'ils en avaient fait, c'était justifier les excès de la Révolution en Italie, et se déclarer solidaire des usurpations que Rome et les évêques avaient dû flétrir. La mesure prise par le gouvernement avait donc l'inconvénient d'autoriser des présomptions déplorables sur ses desseins, et de faire remarquer son ignorance des choses de l'Église. Elle manquait de dignité, puisqu'elle traduisait l'enseignement épiscopal devant des juges tels qu'un imprimeur, un procureur impérial ou un préfet. Elle excitait enfin contre lui les défiances des peuples. « C'était supprimer jusqu'à la racine, s'écriait en finissant Mgr Plantier, cette liberté d'enseigner le monde, que les évêques ont reçue de Jésus-Christ, et non pas des princes, que tous les gouvernements leur ont laissée en France, que les concordats et mille circulaires ministérielles ont consacrée, et sans laquelle la direction des Églises particulières n'est plus possible. C'est chose grave que l'abolition de cet inviolable privilège. Si le gouvernement impérial la maintient avec rigueur, il nous mène droit à la persécution. Cette perspective assurément n'a rien qui nous épouvante; nous saurions souffrir au besoin pour les immunités de l'Église. Mais, glorieuse et chère à ceux qu'elle opprime, la

violence est toujours fatale à ceux qui l'emploient (1). »

Le gouvernement comprit qu'il avait outrepassé son droit, et une lettre du ministre des cultes se hâta de donner quelques explications sur la circulaire de M. Billault (2). Elles étaient fort embarrassées, comme le sont toutes les apologies des mauvaises causes. Au fond, l'obligation du dépôt et du timbre était maintenue, et l'on déclarait qu'il n'y aurait pas lieu d'examiner, au préalable, si les lettres des évêques traitaient des choses temporelles ou des choses spirituelles; cet examen était supprimé pour éviter les lenteurs et les incertitudes auxquelles il aurait donné occasion. N'était exempt des exigences fiscales que le format traditionnel des mandements.

Ces adoucissements ne parurent pas suffisants à l'évêque de Nîmes, car ils laissaient subsister une question de liberté et de compétence, sur laquelle il ne convenait pas de transiger. Il écrivit une lettre confidentielle au ministre pour lui faire cette remarque, et opposer à ses appréciations celles de M. de Montalivet, qui, en 1836, reconnaissait que les mandements et les lettres pastorales participent de l'administration du culte catholique, *du droit libre d'enseigner et de diriger les peuples*. Le clergé de Nîmes crut devoir imiter l'exemple de son évêque, et présenter à son tour ses observations respectueuses au ministre de la justice sur ces tristes circulaires. La *Revue catholique* du Languedoc en rapportant ce fait, ajoute : « Le clergé de Nîmes n'a pas la prétention de faire changer la loi à son profit, mais il tient à ce que nul ne se méprenne sur sa fidélité à Pie IX et à tout ce que résume ce nom : le droit, l'honneur et l'indépendance. »

(1) Lettre datée du château de Boisson, en visite pastorale, le 19 novembre 1850.

(2) Lettre de M. Rouland, ministre des cultes, 2 janvier 1861.

Mgr Plantier fut soutenu dans cette lutte par les félicitations d'un grand nombre de ses collègues, et entre autres par celles du saint évêque d'Angers, dont les réponses confidentielles au ministre sur ce grave objet respiraient encore plus de force et d'indépendance. N'ayant obtenu aucune satisfaction, notre prélat ne voulut pas subir une mesure dont il contestait la justice, et il se contenta, à l'approche du carême suivant, de publier le dispositif qui suivait d'ordinaire ses lettres pastorales.

Nous n'avons pas à insister davantage sur les réclamations de l'épiscopat français contre les entraves légales qu'on voulait susciter à son enseignement. Mais il importe de jeter un regard en arrière, et de signaler la situation exceptionnelle que lui avait faite la guerre entreprise contre le Saint-Siège. Cette guerre est le grand fait des temps modernes. Elle avait atteint la moitié de son but en 1861, et son succès final n'était plus qu'une question d'opportunité et de stratégie, sur laquelle il n'en coûtait rien à la Révolution de paraître encore indécise.

S'attaquer au pouvoir temporel de la Papauté, c'était soulever le problème fondamental de la liberté de l'Église elle-même. Les évêques, à la suite du Pape, devaient rappeler au monde que l'Église a le droit d'enseigner et de gouverner les âmes, et que, pour exercer ce droit, elle a besoin de n'être sous le joug d'aucun maître. Le droit est un principe révélé, la nécessité de l'indépendance politique est un fait consacré par les siècles. C'est ce qui faisait dire à l'illustre évêque de Perpignan, à propos du pouvoir temporel : « Cette souveraineté n'est ni un article du symbole, ni un fait profane ; elle est un fait protégé par un dogme (1) ».

(1) Œuvres pastorales, t. II, 6.

La doctrine catholique devait être affirmée sur ce grave objet, non seulement vis-à-vis des gouvernements qui affectaient de ne pas en tenir compte, et des révolutionnaires qui la niaient, mais encore dans l'intérêt d'un grand nombre de catholiques dévoués, chez qui l'ignorance, ou ce qu'il 'est convenu d'appeler les idées modernes, avaient altéré la notion de l'autorité pontificale. Il n'est pas moins dangereux de restreindre l'application d'une vérité que de la repousser. C'est à quoi l'on est surtout exposé, quand on se croit absolument libre d'accepter une opinion, sous prétexte qu'elle ne contredit pas un article de foi expressément défini. Cette idée est une grande erreur. Les lettres des évêques, publiées en 1859, 1860 et 1861, la combattaient. L'évêque de Poitiers écrivait, le 17 janvier 1859, à ses diocésains : « Nous déclarons que la question n'est pas libre pour nos consciences, et que, *sous peine de sortir des limites de l'orthodoxie*, vous devez refuser tout assentiment aux assertions exprimées dans les livres et dans les feuilles périodiques qui ont cours en ce moment parmi vous (1) ». Qui nous dira cependant que, dans les rangs mêmes des fidèles, l'énergie et l'unanimité déployées par les évêques dans cette grande controverse, ont dissipé toutes les illusions qui se fondent sur les *faits accomplis*? Si la vigueur du sens catholique s'est affaiblie, malgré tous les efforts tentés pour la soutenir, quelles n'eussent pas été les conséquences du silence qu'aurait gardé l'épiscopat, ou de la timidité de ses réponses à tous les sophismes que nous avons déjà mille fois signalés?

Ce n'était pas la faute des évêques si, pour défendre la souveraineté temporelle du Pape, ils étaient obligés d'apprécier des faits historiques, des articles de droit

(1) Mgr Pie, t. III, p. 669.

public et des questions d'économie sociale. Il fallait accepter la discussion sur le terrain où la portaient les adversaires du Saint-Siège. C'étaient des aspects secondaires de la question, mais nullement étrangers au débat. Des noms étaient prononcés, mais c'est que des théories fausses et impies on passait aux actes sacrilèges, et ces actes ne devaient-ils pas être attribués à leurs véritables auteurs, quelque soin qu'ils eussent pris de se couvrir de masques ?

Dans cette longue et ardente polémique, l'épiscopat ne défendait pas seulement les prérogatives divines de la Papauté et les conditions terrestres de son existence et de sa liberté ; il rappelait encore, et il vengeait la morale publique, le droit des gens, l'honnêteté naturelle, les principes éternels d'ordre et de justice. Toutes ces choses saintes étaient compromises par la violation elle-même du territoire pontifical. Parce que cette violation n'était pas stigmatisée comme elle le méritait, dans un siècle de scepticisme politique, fallait-il n'en pas dénoncer les résultats inévitables, qui étaient, dans un avenir prochain, la négation de l'autorité, le mépris du droit, et cet ébranlement terrible des instincts révolutionnaires qui menace peut-être la société d'une ruine complète ?

Ce déchaînement des passions antisociales a été favorisé par toutes les brochures qui ont attaqué le pouvoir temporel des papes. Les théories de M. de La Guéronnière contre la tyrannie pontificale ont porté plus loin et plus haut qu'il ne le voulait ; elles ont contribué à soulever la tempête qui a renversé le trône, à l'ombre duquel elles retentissaient avec une feinte sincérité et une coupable obstination. Les dépêches diplomatiques de M. Thouvenel, en jetant le voile de leurs sophismes sur les événements d'Italie, préparaient à l'Empire de terribles représailles. Elles ont éclaté, ces représailles de la

justice éternelle ; malheur à ceux qui se font encore illusion sur leur origine ! Qu'ils relisent les mandements des évêques, et en particulier ceux de l'évêque de Nîmes, et qu'ils disent si ses prévisions n'ont été que des songes, dont l'histoire peut se moquer !

Quand on approfondit tous les savants écrits qui furent publiés , à cette époque, par nos prélats, et qu'on voit avec quel soin ils s'attachaient à ne laisser sans réfutation aucune erreur, malgré le dégoût que devait leur inspirer la lecture des livres ou des journaux remplis de cette bave venimeuse , on s'étonne que la lumière rayonnant de leurs ouvrages ait laissé parmi nous tant d'idées vagues et fausses sur l'ordre spirituel et l'ordre temporel, sur la situation respective de l'Église et de l'État. Nous ne signalons pas cette confusion du côté des révolutionnaires. Ceux-là ont leur programme, et ils savent ce qu'ils veulent. Mais bien des esprits , même dans les rangs des catholiques, s'égarent sur la notion des rapports de la puissance spirituelle avec la puissance civile, et ne reconnaissent pas à l'Église toutes les libertés qui lui appartiennent. Que d'assertions plus ou moins erronées sur le droit qu'a l'Église de régler la liberté des opinions, de s'opposer à certaines prétentions du suffrage populaire, de posséder et de faire respecter ses propriétés, d'apprécier les systèmes politiques où entrent nécessairement les principes de morale dont elle est la gardienne, d'enseigner aux peuples les vérités se rapportant à la vie future, de les entretenir des choses de celle-ci, essentiellement liées à la cause de la religion ! Ces idées fausses, quelle que soit l'école qui les professe, sont surtout redoutables à l'heure où la Révolution va poser la grande question de la séparation de l'Église et de l'Etat, ou plutôt de l'envahissement et de la persé-

cution de l'Église par l'État. Pour s'affranchir de ces préjugés, il faut remonter jusqu'à la crise religieuse qui nous occupe, et chercher la solution des problèmes de l'avenir dans les ouvrages de nos savants pontifes. Elle brillera aux regards de ceux qui voudront sincèrement la contempler. Si son éclat paraît trop vif à quelques-uns, qu'ils ne s'en prennent pas à la lumière elle-même, mais au vice originel qui peut avoir rendu leurs yeux malades.

Il est une impression à laquelle n'échappera aucun esprit sincère, en étudiant cette polémique épiscopale, c'est que nos prélats ont tous voulu, en la soutenant, remplir un devoir, obéir à leur conscience. Dans un temps où se produisaient des erreurs enveloppant dans leurs évolutions captieuses l'ordre religieux et l'ordre social, la hiérarchie sacrée et le gouvernement domestique lui-même, et ayant pour organes les pouvoirs publics, nos chefs spirituels pouvaient-ils rester muets ? Le silence n'eût pas été seulement une lâcheté, mais une prévarication contre l'Église qu'il fallait défendre, et contre la patrie elle-même, dans le sein de laquelle il aurait laissé s'enraciner, à jamais peut-être, des principes de ruine. Après ces réflexions, nous laissons à l'impartiale histoire le soin d'enregistrer dans ses annales le jugement qu'il convient de porter sur les entraves que mit le gouvernement à l'exercice de l'enseignement épiscopal.

Il semble que nous avons perdu de vue la vie que nous écrivons. Il n'en est rien cependant ; car, parler de la polémique relative à la question romaine, c'est parler de l'évêque de Nîmes, et signaler ce qui fut un des principaux mérites de son apostolat. Le bruit de ses nobles luttes remplissait alors le monde. Pie IX lui faisait parvenir par les voies les plus honorables l'expression de sa

complète approbation. Nous désignerons un de ces heureux dépositaires des messages de Pie IX à notre prélat, parce qu'il a laissé en mourant, dans notre pays, la mémoire d'un saint. « Que ne m'est-il donné, écrivait à Mgr Plantier M. Augustin de Villeperdrix, de reproduire fidèlement à Votre Grandeur les paroles que j'ai entendues hier de la bouche de Sa Sainteté, en réponse à la lecture qu'Elle m'a permis de lui faire de la lettre dont vous aviez bien voulu m'honorer? Notre bien-aimé Pie IX a distingué l'évêque de Nîmes *parmi ceux qui ont payé de leur personne, et il sait qu'il restera sur la brèche autant que le voudra la Providence...* Je m'estime fier de transmettre à Votre Grandeur cette *bénédiction d'amour si bien méritée* (1). »

A la voix du père se joint celle des frères dans l'épiscopat. L'un d'eux écrit à notre vaillant prélat : « Oh ! évidemment vous avez reçu la plénitude du sacerdoce, *ad robur*. Quant au talent qui éclate dans vos pages, à quoi bon le louer, puisque tout le monde le connaît et sait d'avance ce que le zèle de la vérité lui fera produire (2) ? » Des prêtres éminents lui disent : « Si humble que soit mon hommage, veuillez le compter parmi les plus sympathiques, et croire que je vous suis dans toutes vos luttes, avec le double intérêt de l'admiration et de l'attachement le plus profond. Je ne sais pas si d'autres transpercent aussi bien l'ennemi, mais nul ne le renverse avec autant de puissance que vous, et, comme les grands défenseurs de la foi ont été toujours appelés des athlètes, c'est vous dire que je ne trouve personne aussi bien dans son rôle que vous (3). » Nice, à peine annexée à la France, lui envoie

(1) Lettre datée de Rome, le 24 février 1860.

(2) Mgr de Pamiers, 6 juillet 1860,

(3) Le R. P. Caussette. Toulouse, 12 février 1861.

ce compliment : « Nous suivons ici, avec un intérêt plein d'admiration, les glorieux travaux de votre plume, si savante et si zélée pour la défense du Saint-Siège. Il me semble que vous pouvez déjà dire, au milieu de vos frères, *abundantius illis omnibus laboravi* (1) ». Le rédacteur de l'*Univers* n'entretenait encore aucune correspondance avec l'évêque de Nîmes, mais il avait lu dans ses ouvrages la noble protestation du prélat contre la suppression de son journal (2), et ne pouvant plus contenir sa reconnaissance et son admiration, il lui adressait ces nobles paroles : « Depuis longtemps je suis tourmenté du désir, et je dirais volontiers du besoin de vous écrire. C'est le cœur catholique qui me pousse à remercier Votre Grandeur pour tant de généreuses paroles qu'elle a prononcées dans les cruelles affaires de ce misérable temps. Je les ai entendues toutes, et toutes ont relevé et soulagé mon âme. L'hypocrisie, la fourberie, l'iniquité ont rencontré trop d'indignes silences. Votre voix ne s'est pas tue ; elle a percé les masques, elle a fait briller les salutaires flammes de l'indignation, elle a noblement vengé ce que le mensonge ne cesse d'outrager. Que le bon Dieu soit mille fois béni de vous avoir donné ce zèle pour la justice, et qu'il affermissé toujours plus dans votre âme ce courage qui se porte, avec une si mâle éloquence, au secours de notre père qui est sur la croix ; qu'il convertisse en bénédictions pour vous et votre troupeau le bien que vous faites, les consolations et les espérances que vous répandez au loin dans les âmes désolées ! J'ose, quoique sans titre, vous offrir ces vœux de ma reconnaissance ; daignez les accueillir avec bonté. »

Les approbations données à notre prélat le tou-

(1) M. l'abbé Bensa, 28 décembre 1861.

(2) V. Œuvres pastorales, t. III, 255-256.

chaient vivement lorsqu'elles émanaient de quelque illustre compagnie. Le R. P. Ramière lui écrivait : « Le petit livre qui accompagne cette lettre a pour mission d'exprimer à Votre Grandeur l'admiration et la reconnaissance que je partage avec tous les membres de la compagnie à laquelle j'appartiens, pour le courage et l'éloquence apostolique avec lesquels vous défendez la cause de Dieu et de son Église. Ce n'est pas la première fois que la chaire épiscopale de Nîmes rayonne de toutes les splendeurs de la parole; mais jamais elle n'avait vu à l'élégance du langage s'unir, dans un égal degré, la hauteur des pensées et l'énergie des sentiments. Soyez béni, Monseigneur, et pour ce que vous avez déjà fait, et pour ce que vous vous disposez encore à faire. Si les tendances schismatiques cachées dans bien des cœurs sont étouffées avant même d'avoir été pleinement manifestées, l'Église de France n'oubliera jamais qu'elle en a été redevable au courage de ses prélats, et elle gravera votre nom dans son souvenir au premier rang des courageux défenseurs de son unité (1) ».

Un professeur de la Sorbonne, qui commençait à se faire un nom, et devait plus tard être une des lumières de l'Église de France, M. l'abbé Freppel, faisant hommage à Mgr Plantier de son bel ouvrage : *Saint Irénée et l'éloquence chrétienne dans les Gaules*, lui écrivait : ... « S'il m'était permis de chercher dans le présent une image du passé, je dirais que le grand adversaire des gnostiques a trouvé un éloquent imitateur dans le prélat qui, de nos jours, a su porter de si rudes coups au nouveau gnosticisme qui afflige l'Église. De plus, il me serait facile de chercher dans l'intrépide défenseur de la Papauté au xix^e siècle un écho des magnifiques paroles

(1) Vals, 5 mars 1861.

par lesquelles saint Irénée saluait, au 11^e siècle, la primauté des papes. Mais c'est là un éloge qu'il ne m'appartient pas de faire, et que la voix publique a su vous décerner plus éloquemment que je ne pourrais le dire ».

A des suffrages si honorables se mêla, un jour, celui du peuple, dont la voix est l'écho de celle de Dieu, quand il a su demeurer probe, honnête et chrétien. C'était le mérite du peuple de Nîmes. Or, écoutant avec une religieuse avidité la parole de son évêque, et trouvant en lui un nouveau Chrysostôme, il voulut lui marquer son admiration par une de ces gracieuses surprises que la foi seule peut suggérer. Mais laissons parler une chronique du temps :

« Dimanche, 21 juillet 1861, vers huit heures du soir, une foule compacte et joyeuse envahissait la cour de l'évêché. C'étaient nos bons ouvriers catholiques, qui allaient offrir *une plume d'or* à Mgr Plantier, à l'occasion de sa fête et de ses récents écrits en faveur de la liberté de l'Église. Cette touchante initiative ne nous surprend nullement chez le peuple nimois : son cœur sera toujours à la hauteur de sa foi. Monseigneur étant arrivé sur le perron, un de ces excellents ouvriers s'est avancé, et lui a lu un discours, où étaient mises en parallèle les conquêtes de la plume et celles de l'épée. L'évêque contenait à peine son émotion. « Je ne me contente pas de recevoir avec reconnaissance cette plume d'or que vous daignez m'offrir, a-t-il répondu, mais je veux encore la bénir. Je la bénis, parce que, sous chacune des parcelles qui composent ce métal précieux, je crois trouver une portion de votre cœur ; je la bénis, parce que je vois comme vous, en elle, une sorte d'épée d'honneur, souvenir des combats que nous avons livrés ensemble dans des circonstances difficiles ; je la bénis, parce qu'elle m'inspire une nouvelle ardeur pour de nouvelles luttes. En avant, capi-

taine, nous sommes avec vous! semble-t-elle me crier. Et moi, je vous dis : soldats, serrez-vous autour de votre capitaine! » Des cris de Vive la religion! vive l'Église! vive le Pape! vive Monseigneur! ont accueilli ces paroles, dont nous traduisons à peine le sens. En se retirant, Monseigneur a dit : « Je vous remercie encore, mes amis; entre vous et moi, c'est à la vie, à la mort; à l'épreuve, au triomphe (1)! »

En citant les éloges qu'attirait à l'évêque de Nîmes sa noble conduite dans la question romaine, nous devons observer qu'il en était touché, sans y attacher la pensée d'une récompense pour ses travaux. Il n'en voulait pas d'autre que le témoignage d'avoir rempli son devoir en servant la cause de Dieu. Ni le bruit qui se faisait autour de son nom n'excitait en lui des mouvements de vaine complaisance, ni les outrages que la presse lui prodiguait ne troublaient la sérénité de son âme. Mais l'honneur de l'épiscopat lui était plus cher que sa propre vie, et toutes les fois qu'il le voyait foulé aux pieds, il poussait des cris d'indignation. Nous avons vu qu'il avait écrit à l'évêque d'Orléans, à la suite du procès en diffamation qui lui fut intenté pour l'un de ses écrits, et à propos des injures dont le *Constitutionnel* avait osé l'accabler dans cette circonstance. Mgr Pie, toujours prêt à rentrer en lice, avait déchiré, dans un mandement à jamais célèbre, les masques dont se couvraient les véritables auteurs de la spoliation du Saint-Siège. Il avait dit : « Pilate pouvait sauver le Christ, et sans Pilate on ne pouvait pas mettre le Christ à mort. Le signal ne pouvait venir que de lui : *Nobis non licet interficere*, disaient les Juifs.... Lave tes mains, ô Pilate; déclare-toi innocent de la mort du Christ. Pour toute réponse,

(1) *Revue cath.*, du Languedoc, t. II, p. 142.

nous dirons chaque jour, et la postérité la plus reculée dira encore : Je crois en Jésus-Christ, le Fils unique du Père, qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la Vierge Marie, qui a enduré mort et passion sous Ponce-Pilate : *Qui passus est sub Pontio Pilato* ».

Cet avertissement fut traité de séditieux, et l'évêque qui l'avait donné fut traduit devant le conseil d'État. Mgr Plantier s'empressa d'adresser à cet illustre coupable la lettre suivante :

« Votre dernière lettre pastorale est donc déférée au conseil d'Etat ! Je vous félicite de la noble hardiesse qui vous a valu cet honneur. Il fallait que tous les voiles fussent enfin déchirés ; votre main l'a fait avec un succès que nul ne peut contester, et que rien ne pourra détruire. On vous condamnera peut-être ; mais les coups que vous avez frappés n'en resteront pas moins irrémédiables. L'histoire dira qu'à notre époque, sous un autre Constance, l'Église de Poitiers a eu la gloire de posséder un autre Hilaire (1). »

Mgr Pie répondit :

« Je ne puis assez vous exprimer, cher seigneur, ma gratitude pour la bonne lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Elle occupe le premier rang parmi toutes celles qui me sont parvenues. Votre suffrage est l'un de ceux qui ont le plus de prix à mes yeux. Tout ce que vous avez fait, depuis le commencement de cette lutte, restera parmi les plus beaux monuments de l'Église de France. Je ne suis qu'un petit travailleur, et vous êtes un grand ouvrier. Merci donc de vos bonnes paroles. Depuis les trop courts instants passés avec vous sous le toit de nos

(1) Lettre du 18 mars 1861. Le clergé de Nîmes envoya, de son côté, une adresse à Mgr Pie, ce qui provoqua la colère des mauvais journaux, et entre autres de l'*Indépendance Belge*. — *Revue cathol.*, t. III, p. 3.

amis d'Arras, j'ai compté sur une petite place dans vos affections. Vous me la donnez grande en cette circonstance; mon cœur vous la rend, et vous la gardera toujours de pareille proportion (1). »

C'est ainsi que les plus illustres pontifes du quatrième siècle s'encourageaient les uns les autres à braver la colère des tyrans pour défendre l'Église. C'est ainsi qu'ils marquaient ses persécuteurs du stigmate indélébile de l'injustice et de la honte. Ce qui distingue ces échanges de sentiments entre les grands évêques, c'est qu'ils voilent leurs propres mérites pour exalter les vertus de leurs émules dans le bien. Ces nobles âmes mêlent à leur affection mutuelle cette admiration religieuse qui fait partie de tout amour élevé, et qui lui est nécessaire pour qu'il devienne un culte.

Jusqu'à l'heure de leur séparation en ce monde, l'évêque de Poitiers et l'évêque de Nîmes furent unis par l'estime réciproque qu'ils faisaient de leur caractère et de leur inébranlable attachement à l'Église. Que de traits de ressemblance l'histoire peut signaler entre ces deux prélats ! Leur origine fut également obscure, et c'est de la poussière que Dieu les éleva parmi les princes de son peuple : *Suscitans a terra inopem... ut collocet eum cum principibus populi sui*. Sur le seuil de leur carrière ecclésiastique, ils furent protégés et comme adoptés par la tendresse privilégiée de prélats qui portaient la marque du clergé de l'ancien régime ; joignant la modestie à une grande naissance, la politesse à la piété, la prudence au courage; non moins jaloux de revendiquer les libertés promises et nécessaires à l'Église de France au dix-neuvième siècle, que de défendre ses vieilles gloires (2).

(1) Lettre du 25 mars 1861.

(2) Mgr de Pins; Mgr Clausel de Montals.

L'Écriture sainte fut comme le soleil à qui l'éloquence de l'évêque de Nîmes emprunta ses couleurs et ses feux ; l'évêque de Poitiers puisa à la même source les richesses de sa doctrine, les images gracieuses de son style, et jusqu'aux fines railleries qui lui permirent quelquefois de confondre avec tant d'esprit la sottise de ses contradicteurs. Placés à la tête de deux Églises illustres, ces élus du Seigneur y firent briller la simplicité de leurs mœurs, plus encore que la supériorité de leurs talents.

Ce siècle, sur lequel leurs nobles luttes ont jeté tant de gloire, ne les vit partager aucune des illusions qu'il déguise sous les noms trompeurs de conquêtes modernes. Ils ont combattu dans tous leurs écrits les erreurs qui faussent le christianisme, et le rapetissent en faisant dépendre l'exercice de ses droits des fragiles constitutions des peuples et des caprices de l'opinion. Ils redoutèrent avec une égale défiance cette pénombre, dans laquelle se dérobent les esprits plus enclins à flatter l'opinion qu'à l'éclairer. Docteurs dans toute la rigueur du terme, ils répandirent dans le monde entier le sel de leur sagesse, sans lui permettre de jamais s'affadir.

L'Empire les confondit dans la même disgrâce, et ils en portèrent le poids avec cette indifférence qu'inspirent aux esprits élevés les mesquines susceptibilités du despotisme. Rome ne cessa de les approuver ; Pie IX voulut les faire entrer le même jour au Sacré-Collège. L'Église universelle, réunie au Concile du Vatican, appela l'un dans la commission de la foi, et l'autre dans celle de la discipline. Celui-ci fut l'un des premiers promoteurs du *postulatum* relatif à la définition de l'infailibilité pontificale ; celui-là, le dernier rapporteur des travaux de l'auguste assemblée sur cette grande cause, à laquelle son érudition et son éloquence donnèrent en quelque sorte son dernier éclat.

Grands évêques, vraiment dignes de la reconnaissance et de la vénération de tous ! Ni les artifices de la politique ne furent capables de surprendre leur crédulité, ni la longueur des batailles à livrer pour le triomphe de Dieu ne put ébranler leur courage. Leur plume était leur épée, et ils estimaient qu'elle finirait par avoir raison des adversaires de l'Église. Ils ne se trompaient pas, car les sophismes sur lesquels la Révolution s'est appuyée pour faire la guerre à la Papauté et au christianisme en général, ont été mis en poussière par leurs savantes publications, et l'un et l'autre ont été témoins de la chute effroyable de l'Empire qu'ils avaient tant de fois annoncée.



CHAPITRE XVIII



LUTTES MÉMORABLES CONTRE LA POLITIQUE IMPÉRIALE. OSTRACISME GLORIEUX.

Retraite pastorale de 1861 ; noble expression de dévouement de la part du clergé diocésain envers son évêque. — Cérémonie funèbre pour l'inauguration du tombeau de Mgr Bauyn, ancien évêque d'Uzès : oraison funèbre de ce prélat. — Lettre à M. le ministre des cultes contre la circulaire de M. de Persigny, au sujet de la suppression de la Société de Saint-Vincent de Paul ; blâme public infligé à Mgr Plantier par le ministre ; réponse énergique de l'évêque. — Adhésion éloquente que lui donne Mgr Pie. — Menaces de la Franc-Maçonnerie. — Protestation du clergé diocésain. — Grand mouvement populaire à Nîmes, à l'occasion du retour de l'évêque de sa visite pastorale. — Allocution célèbre du 21 novembre 1861. — Ostracisme glorieux. — Rupture avec l'Empire ; sentiments de l'évêque à cet égard. — Souvenir de saint Basile. — *Non enim sciunt quid faciunt.* — *Lettre pastorale sur l'ignorance en matière de religion.* — Polémique contre le sénateur Bonjean.

La retraite pastorale de 1861 fit éclater l'étroite union qui existait entre l'évêque et son clergé. A la fin de ces pieux exercices, les prêtres voulurent lui donner une marque particulière de leur gratitude et de leur dévouement. M. l'abbé Dalmières, curé du Pont-Saint-Esprit, fut leur interprète, et voici quelques passages de sa harangue :

« Le nombreux clergé qui entoure Votre Grandeur sait qu'elle songe à se mettre en possession de l'ouvrage publié, à Rome, sous ce titre : *La sovranità temporale dei Ro-*

mani Pontefici propugnata nellà sua integrita del suffragio d'ell'orbe cattolico, regnante Pio IX, l'anno XIV.

Il sait aussi que cette importante collection renferme près de cent cinquante pages écrites par la plume de son évêque. Tous les prêtres, si heureux et si fiers de former votre famille sacerdotale, sollicitent comme une faveur insigne la permission de vous offrir ces précieux volumes. Daignez agréer, Monseigneur, ce témoignage de l'admiration croissante que nous inspirent vos vertus épiscopales et surtout le zèle intrépide et infatigable que vous déployez pour défendre l'honneur de l'Église et les droits du Saint-Siège. Notre présent est loin d'être proportionné à notre affection pour Votre Grandeur, mais il a un mérite auquel elle ne sera pas insensible : c'est celui d'être aussi *unanime que spontané.* » Ensuite, ce vénérable curé, sous les apparences de la bonhomie et avec le ton de l'épanchement filial, fit une allusion délicate aux disgrâces que menaçait d'attirer sur la tête du bien-aimé prélat sa belle conduite dans la question romaine : « Vous avez peut-être trouvé, lui disait-il, le moyen de rester longtemps et même toujours au milieu de nous. Parce que vous ne craignez pas de déplaire aux puissants de ce monde, il est fort possible que votre barrette ne change pas de couleur, et que vous ne soyez jamais assis parmi les sénateurs de la terre; mais, tôt ou tard, à moins que la Révolution ne triomphe définitivement à Nîmes, une statue vous sera élevée sur une place publique de la cité, comme elle vous est déjà élevée dans le cœur de tous les catholiques ». Mais sachant que les nobles cœurs ne se laissent pas éblouir par les perspectives de la gloire humaine, M. Dalmières se hâta d'ajouter : « Vous travaillez pour une plus haute récompense, et vous recevrez celle que l'apôtre saint Paul attendait comme le prix de ses combats. Vous avez, avec ce grand serviteur du Christ,

bien des traits de ressemblance; il y en a un cependant qui vous manquera toujours, parce que votre clergé conspirera pour vous en priver. A la fin de votre laborieuse carrière, faisant la récapitulation des peines de votre épiscopat, vous ne pourrez pas dire : *periculis... a falsis fratribus*. Nous sommes à vous de cœur et d'âme, et il n'y a ni réserve ni feinte dans la part que nous prenons à vos nobles travaux ».

Mgr Plantier n'avait pas besoin de cette déclaration pour savoir qu'il pouvait se confier à ses prêtres, mais l'expression si énergique de leur adhésion aux actes de son épiscopat lui arracha des larmes. Quand il eut maîtrisé son émotion, il s'écria : « Les liens qui m'unissent à vous ne seront brisés que par la mort. Mais ne demandez pas à Notre-Seigneur que je n'endure aucune persécution pour la justice. Demandez-lui plutôt que, s'il lui plaît de me présenter son calice, j'aie le courage de le boire jusqu'à la lie ».

Le calice était déjà près de ses lèvres, mais avant de le boire, il devait apprendre encore, à l'école de l'un de ses vénérables prédécesseurs, comment les saints évêques savent lutter et souffrir. Quand il visita la cathédrale d'Uzès, il s'affligea de n'y rencontrer aucun monument attestant le passage des anciens évêques. La Révolution avait fait disparaître jusqu'à la trace du caveau destiné à recevoir leurs dépouilles mortelles. On lui désigna cependant, au fond du jardin du presbytère, une sépulture que l'on croyait être celle de Mgr Bauyn, mort en 1779. L'inscription établissant l'authenticité de la tombe fut retrouvée; des mains pieuses recueillirent la cendre du vénéré défunt, et l'on bâtit pour la garder un sépulcre vraiment digne d'un tel dépôt. Mgr Plantier voulut l'orner d'un éclat plus durable que le marbre et l'airain, ces fragiles monuments de respect et d'honneur élevés par la

main des hommes : il vint y répandre les fleurs immortelles de l'éloquence chrétienne.

Mgr Bauyn avait gouverné l'Église d'Uzès pendant près de cinquante ans. Il les avait consacrés à l'exercice de la charité, dotant sa ville épiscopale d'un bel hospice et répondant à l'avance, par de magnifiques largesses, aux reproches qu'on devait faire un jour aux évêques du dix-huitième siècle, de n'avoir pas su faire usage de leur fortune. L'évêque de Nîmes célébra cette munificence épiscopale ; mais, à côté des prodiges qu'elle avait accomplis, l'histoire plaçait un genre de mérites qu'il importait d'autant plus de signaler, qu'on oublie trop d'en faire hommage aux évêques de ce temps : la vie de ce prélat avait été une vie de lutte. Il eut à résister à l'esprit de secte, aux excès de l'opinion philosophique et aux prétentions exagérées des Parlements.

La secte qui cherchait alors à diviser l'Église de France, c'était le Jansénisme, né dans le grand siècle, soutenu par d'incontestables talents, mais bientôt condamné par le Saint-Siège et victorieusement repoussé par l'épiscopat français. « L'évêque d'Uzès, disait Mgr Plantier, s'unit à tous les grands coups dont le Jansénisme fut frappé. Quand Rome le foudroya, il applaudit à l'anathème, et quand les assemblées du clergé de France le condamnèrent, il s'associa courageusement à leurs déclarations. » L'opinion philosophique ! On sait à quels délires le dix-huitième siècle se laissa entraîner sur ce point. Aux grandes et simples vérités enseignées par l'Église, sur l'origine du monde et celle de l'homme, les « fils de Voltaire » opposèrent les théories les plus absurdes et les plus dégradantes pour l'humanité. Et, chose épouvantable ! de semblables impiétés firent de trop nombreuses et de trop funestes conquêtes. Aussi, l'évêque de Nîmes s'écriait-il « Il fallait un courage plus qu'hu-

main pour lutter avec énergie, au nom de la foi, contre cette passion désespérée pour l'abaissement et l'ignominie. L'épiscopat français sut avoir cette intrépidité, et si Mgr Bauyn ne fut pas celui qui se montra dans ses rangs avec le plus d'éclat, il se fit du moins remarquer par son inflexible vigueur ». Personne n'ignore qu'à la même époque, certains pouvoirs subalternes, c'est-à-dire les Parlements, ne furent pas les derniers à occasionner à l'Église de graves embarras, et à lui opposer d'intolérables prétentions. Mais le clergé de France avait alors des assemblées générales, et sa voix se faisait entendre avec une sage liberté. « Rien n'est beau comme de voir les représentants les plus élevés de l'Église apporter ainsi, aux pieds du trône, leurs *remontrances respectueuses*, réalisant cette grande maxime des premiers chrétiens : nous ne menaçons pas les puissants de la terre, mais nous savons aussi ne pas les craindre : *Nec terremus qui nec timemus.* »

C'était à l'histoire que Mgr Plantier empruntait les traits sous lesquels il montrait son héros. Mais, par une vive peinture des luttes que son vénérable prédécesseur avait soutenues, on voyait qu'il se donnait à lui-même des leçons, et qu'il étudiait un modèle. Ce dessein transpire surtout dans la prière qu'il adressait à Mgr Bauyn, à la fin de cet éloge funèbre : « N'oubliez pas le pasteur qui a reçu l'héritage de vos pouvoirs.... Obtenez à votre successeur l'énergie de votre caractère et l'inflexibilité de vos principes, afin que, résistant à toute transaction funeste, et apprenant à son peuple à s'en abstenir, comme d'un malheur et d'une lâcheté, il puisse, avec son troupeau, recevoir un jour du Juge suprême la couronne promise à quiconque aura combattu le bon combat, et conservé, dans un siècle de défection, l'intégrité de la foi sans atteinte ».

La prière de l'évêque de Nîmes fut exaucée. Son âme, déjà si vaillante, trouva comme un redoublement de fermeté auprès de la tombe de Mgr Bauyn. Elle se signala, dès le lendemain, par un trait à jamais impérissable. M. de Persigny, ministre de l'intérieur, avait dissous le conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul par une circulaire où, après l'avoir accusé de remplacer l'exercice de la charité par les *menées ténébreuses de la politique*, il ne craignait pas de l'assimiler aux loges maçonniques.

Mgr Plantier, ne pouvant contenir son indignation, écrivit au ministre des cultes pour protester contre cet acte odieux. Il se plaignait dans cette lettre d'être encore obligé de gémir tout haut, quand son ambition serait de se taire. Il ne comprenait pas qu'un ministre pût établir un rapprochement entre les sociétés catholiques de charité et la *Franc-Maçonnerie*. Cette injure pouvait être du goût des journaux sceptiques et révolutionnaires, mais que l'organe officiel du gouvernement catholique d'un grand peuple catholique eût le courage de la répéter et de s'en rendre solidaire, c'était dépasser toutes les violences qu'on avait eues à reprocher aux divers gouvernements qui se sont succédé dans notre pays.

« Quel oubli de l'histoire ! s'écriait-il.. La Franc-Maçonnerie est une *institution philanthropique* ! La Franc-Maçonnerie maintenir sa *réputation de bienfaisance* ! La Franc-Maçonnerie *accomplir avec zèle sa mission de charité* ! Monsieur le ministre de l'intérieur nous raconte sans doute ces merveilles de bonne foi, mais qui prétend-il persuader ? N'avons-nous pas les origines de la Franc-Maçonnerie dans les mains ? N'en connaissons-nous pas les statuts avec toutes leurs vicissitudes ? N'en avons-nous pas, aux lieux de récits authentiques, constaté le but et les œu-

vres ? Et dans tout cela quelle place occupe la *philanthropie*, la *bienfaisance*, la *charité* ? Tout au plus la secte maçonnique a-t-elle eu, dans une mesure moins que secondaire, le caractère d'une société de prévoyance et de secours mutuels ; jamais elle n'eut ni la dignité, ni l'âme d'une société bienfaisante. Elle organisa l'égoïsme, elle ne connut point la charité. »

M. de Persigny reprochait aux comités provinciaux d'étouffer la liberté des conférences locales, et, sous prétexte de direction, « de les faire servir d'instruments à une pensée étrangère à la bienfaisance ». Il n'était pas plus juste pour le comité supérieur, puisqu'il l'appelait une « association occulte », qui s'arrogeait des droits arbitraires, et formait un budget considérable dont « l'emploi restait inconnu ».

Mgr Plantier vengeait les conférences de l'accusation d'obéir à d'autres inspirations que celles de la charité, et flétrissait l'insinuation calomnieuse que se permettait le gouvernement sur la destination des aumônes recueillies par les hommes les plus honorables. Il ne voulait pas que, pour faire le bien, on eût besoin de l'estampille officielle, l'aumône étant le plus sacré et le plus inviolable des droits. « Les faveurs de l'État, s'écriait-il avec raison, épouvantent la charité ; elle ne sait être généreuse qu'à la condition d'être libre. Dès que le pouvoir du glaive met sa main de fer sur le cœur de la charité, pour en régler le mouvement, elle en arrête les pulsations ; il ne bat que sous la pression du Dieu qui fait sa vie ».

La fin de cette lettre était remplie d'une douloureuse éloquence : « Non, Monsieur le ministre, on ne peut ni se rendre compte de la circulaire, ni s'en consoler. J'en gémis, parce qu'elle brise dans son magnifique faisceau l'œuvre la plus évidemment providentielle de notre époque. J'en gémis, parce qu'elle brise non seulement une œuvre pro-

videntielle, mais une œuvre éminemment française, et qui nous valait l'honneur de voir Rome elle-même, et le monde entier avec elle, relever de notre influence représentée par le conseil central. J'en gémis, parce que, si elle dissout ce grand corps, les souffrances des pauvres qu'il ne soulagera plus risquent de s'élever en cris accusateurs devant Dieu, contre le pouvoir qui les aurait privés de leurs anciens bienfaiteurs. J'en gémis, parce que, émanée d'un ministre enfant de la grande Eglise de Lyon dont je suis moi-même le fils comme lui, elle atteint une œuvre fondée par un autre enfant de la même Eglise, l'illustre Ozanam, et qu'elle dépouille ainsi notre commune mère de l'un des plus riches diamants de sa couronne. J'en gémis, enfin, parce que c'est une nouvelle blessure faite à la grande Eglise de Jésus-Christ ; et que cette plaie, s'ajoutant à d'autres plaies, ne nous autorise que trop à craindre pour l'avenir des coups plus douloureux encore (1) ».

C'était la justice, le bon sens, l'honneur et le véritable patriotisme qui défendaient avec l'évêque de Nîmes une institution respectée par les révolutions elles-mêmes, dans leurs moments de plus violent délire. Un magistrat, qui fut aussi un grand chrétien, un savant apologiste, l'ami et l'historien de Lacordaire, professait la plus haute estime pour Mgr Plantier (2). Il lui en donna souvent des témoignages. Les nobles paroles qu'il lui fit entendre dans cette circonstance méritent d'être citées : « Je viens de lire votre lettre du 30 octobre à M. le ministre des cultes. Soyez béni à jamais pour ce grand acte de fermeté épiscopale ! Dans ces jours d'aplatissement universel, il est consolant de penser qu'il est (en France sur-

(1) Lettre du 30 octobre 1861.

(2) M. Foisset, lettre du 7 novembre 1861.

tout) des prélats qui se souviennent du mot de saint Basile le Grand : *Nunquam forsan in Episcopum incidisti.* »

L'Empire semblait, en effet, mettre en doute qu'un évêque fût capable de ne pas s'incliner devant sa terrible puissance. Et M. Rouland écrivit à Mgr Plantier :

« La lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser, et qu'elle a fait insérer dans plusieurs journaux de Paris et de la province, à l'occasion de la circulaire de M. le ministre de l'intérieur sur les associations de bienfaisance, me paraît, en plusieurs points, profondément regrettable.

« Votre droit incontesté, Monseigneur, était de discuter librement les principes et les mesures de la circulaire ministérielle; vous pouviez blâmer un rapprochement entre deux institutions, s'il vous paraissait blessant pour l'une d'elles, et plaider éloquemment la cause d'une société charitable, à laquelle, d'ailleurs, le gouvernement avait rendu pleine justice, tout en réclamant l'exécution des lois. Mais la chaleur des convictions et la liberté de discussion ne dispensent personne de l'observation des bienséances et des règles de la modération. Pour défendre une opinion que vous jugiez équitable et vraie, il était inutile d'employer les expressions les plus acerbes contre un acte émané d'un ministre de l'empereur, et pour rendre un légitime hommage au dévouement des conférences de Saint-Vincent de Paul, il n'était pas besoin d'insulter d'autres associations et de les signaler à la haine et au mépris public.

« Ce n'est pas ainsi, Monseigneur, que s'exprimait l'ancien clergé de France « dans les respectueuses remontrances » auxquelles votre lettre fait allusion. Permettez-moi de vous dire combien je regrette qu'en vous souvenant de ce pieux, savant et patriotique clergé de l'Eglise gallicane, vous n'ayez pas saisi l'occasion qui vous était

offerte d'imiter le calme et la dignité de son langage.

« Mon devoir et mon caractère m'éloignent de tout ce qui peut exciter les passions du pays. C'est pourquoi je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien vous abstenir désormais de m'adresser, sur nos affaires religieuses ou politiques, des lettres dans lesquelles j'aurais à déplorer encore des insinuations et des violences. Je n'y saurais, en effet, convenablement répondre sans une vive souffrance pour moi-même, et sans un grave dommage pour la religion, dont il faut respecter les ministres, même quand ils s'égarerent des voies de la sagesse et de la charité.

« Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

« *Le ministre des cultes,*

« ROULAND. »

Insérée au *Moniteur* avant qu'elle fût parvenue à son adresse, cette lettre renfermait un blâme auquel il ne manquait pas moins de mesure que de raison. Il tomba sur l'évêque de Nîmes au sortir du service funèbre qu'il avait célébré à Uzès, en mémoire de Mgr Bauyn. La France attendait sa réponse; elle fut telle que l'auraient faite les grands évêques de l'ère des persécutions :

« Uzès, le 10 novembre 1861.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Il ne me vient pas la moindre pensée de m'affliger ou de me plaindre de la réponse que Votre Excellence a bien voulu m'adresser de sa propre main, sous la date

du 8 novembre ; je vous remercie plutôt de l'avoir fait insérer au *Moniteur*. Si vos appréciations sont sévères, il y a trois grands arrêts sur lesquels je compte avec une entière sécurité pour m'absoudre des rigueurs que me prodigue Votre Excellence.

« Il y a l'opinion du *vrai monde catholique*, qui ne tardera pas à se prononcer entre la modération dont votre lettre est empreinte et les violences dont je me suis rendu coupable.

« Il y a l'*Histoire de l'Église*, tribunal où la publicité de vos reproches vaudra sans doute à mon obscurité l'honneur de comparaître ; elle dira de l'ancien clergé de France s'il doit s'estimer heureux des éloges que Votre Excellence lui décerne, et de moi-même qui relis presque tous les jours ses admirables *Mémoires*, si j'ai véritablement oublié « le calme et la dignité de son langage ».

« Il y a enfin le *tribunal de Dieu*, où nous apprendrons si réellement j'ai eu besoin, après m'être égaré « même loin de l'observation des bienséances », d'être ramené par Votre Excellence dans les « voies de la sagesse et de la charité ».

« Ces trois grandes perspectives forment, pour ma conscience, un glorieux contre-poids aux applaudissements avec lesquels le *Constitutionnel* et le *Siècle* ne manqueront pas d'accueillir le blâme éclatant dont Votre Excellence m'a jugé digne.

« Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du respect profond avec lequel je suis,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très obéissant serviteur,

« † HENRI, évêque de Nîmes. »

Le coup qui avait frappé Mgr Plantier atteignait dans son honneur l'épiscopat français tout entier. La plupart des évêques s'empressèrent de le féliciter de l'outrage qu'il avait subi pour la plus sainte des causes. L'un d'eux, que l'on était assuré de trouver toujours au premier rang, quand il s'agissait de venger la vérité, écrivit, deux jours après, au ministre des cultes :

« Si j'ai différé jusqu'ici à vous exprimer ma douleur, à propos de la circulaire de monsieur le ministre de l'intérieur concernant les conférences de Saint-Vincent de Paul, Votre Excellence pense bien que ce n'est point par indifférence pour un acte administratif qui constitue à mes yeux l'une des plus cruelles défaites de la liberté civile et religieuse en France, et l'un des plus marquants triomphes de la Révolution sur le grand parti de l'ordre. L'effroi de tous les hommes religieux ou simplement conservateurs, les applaudissements frénétiques de tous les ennemis de Dieu, du pouvoir et de la société, m'ont paru la réponse la plus péremptoire à ce manifeste.

« Plusieurs de mes vénérables collègues dans l'épiscopat ont fait arriver leurs doléances et leurs représentations au gouvernement de l'empereur. Je me joins à eux, et j'adhère à leur langage, mêlé de respect et d'une juste liberté. En particulier, je souscris aux considérations et remontrances contenues dans la belle lettre de Mgr de Nîmes, et je ne puis, en aucune façon, me ranger au jugement que vous avez prononcé dans le *Moniteur* d'hier sur cet arrêt, qui restera l'un des plus beaux monuments de notre histoire religieuse et contemporaine. Si Votre Excellence avait eu le loisir d'étudier comme nous les *Mémoires* de l'ancien clergé de France et les procès-verbaux de ses assemblées, elle saurait qu'en beaucoup d'occasions, nos pères ont écrit et parlé comme vient de le faire l'éminent successeur de Fléchier. A part quelques

nuances de style et de forme, qu'expliquent assez les différences de conditions et de mœurs introduites par le régime moderne, la protestation de Mgr Plantier en faveur des associations religieuses se place avec avantage à côté des réclamations publiques et des lettres privées que le *pieux, savant et patriotique clergé de l'Église gallicane* adressa au roi, lors de la suppression d'un Institut célèbre. Permettez-moi de vous le dire, Monsieur le Ministre, ce qui est nouveau, ce qui est insolite, ce qui est en plusieurs points profondément regrettable, c'est le ton de la réprimande publique insérée par vous au *Journal officiel* que je reçois ce matin. Votre Excellence ne se consolera pas pour la dignité du gouvernement impérial, dont elle est un des appuis et une des lumières, que le plus violent et le plus impie des organes de la Révolution, le *Siècle*, puisse s'écrier triomphalement, ce soir, après avoir cité chacune de vos expressions « Nous n'avions pas dit autre chose » ; c'est malheureusement vrai : il avait dit tout cela. »

La protestation de l'évêque de Poitiers était le premier jugement que rendait, en faveur de l'évêque de Nîmes, ce tribunal de l'histoire auquel il en avait appelé contre la condamnation dont on l'avait frappé. Il ne sera pas cassé par la postérité.

Les conférences de Saint-Vincent de Paul firent parvenir à leur éloquent défenseur l'expression de leur reconnaissance. C'étaient comme les bénédictions des pauvres qui arrivaient de tout côté au cœur du noble prélat. Cette apologie de sa conduite, inspirée par la gratitude, et prononcée par le malheur, lui fit goûter ces paroles du divin Maître : « Vous serez heureux, si vous êtes accablés de malédictions et persécutés à cause de moi... : réjouissez-vous, parce que votre récompense est glorieuse dans le ciel. C'est ainsi qu'ils ont

persécuté les prophètes qui vous ont précédés (1) ».

Parmi les outrages qui lui furent prodigués à cette occasion, on ne s'étonnera pas de trouver ceux de la Franc-Maçonnerie. Elle ne lui épargna ni injures ni menaces. Nous pourrions insérer ici des lettres revêtues des signatures authentiques de certains présidents de loges célèbres, et l'on y verrait nettement marqué le but que poursuit une institution sur laquelle un des plus éloquents prélats de l'Église de France portait naguère cette juste et terrible sentence : « Elle est hérétique et impie dans son origine ; ses progrès sont le fléau du genre humain ; sa doctrine est un mensonge, sa morale une abomination, son culte un appareil de charlatan..... C'est une folie d'y entrer, c'est un devoir d'en sortir, ce serait une honte que d'y rester encore (2) ».

Le clergé de Nîmes savait quel était son devoir dans cette grave circonstance. Il le remplit, en signant, dans quelques heures, l'adresse suivante à son évêque

« MONSIEUR,

« C'est avec une douleur profonde que le clergé de votre diocèse a vu de la part de Son Excellence M. le ministre des cultes une réponse, de tout point regrettable, à la mémorable et courageuse lettre de Votre Grandeur, concernant les conférences de Saint-Vincent de Paul.

« Votre courage et votre talent, Monseigneur, qui font votre gloire, comme ils font l'orgueil du diocèse, votre clergé ne vient pas les louer aujourd'hui ; toute la France nous allions dire toute la catholicité, les admire ; mais il vient exprimer très respectueusement à Votre Grandeur son adhésion pleine et entière, *pour la forme comme pour le*

(1) Saint Matth., v, 11-12.

(2) Mgr Besson, *Instruct. past. sur la Franc-Maçonnerie*, p. 4-5.

fond, à sa remarquable lettre. Il vient lui dire qu'il n'a vu qu'énergie, conviction profonde et charité, là où des intelligences égarées ont vu la violation des règles de la modération et de la bienséance, et qu'il est persuadé qu'on ne sort pas des voies de la sagesse et de la charité quand on proclame la vérité, car la vérité, c'est Dieu, et Dieu est la sagesse et la charité même. Naguère, Monseigneur, Rome, par la bouche de l'immortel Pie IX, vous a proclamé un des plus vaillants champions des droits du Saint-Siège, et aujourd'hui les pauvres, les orphelins et les malheureux de tous les pays vous saluent comme un de leurs plus héroïques défenseurs.

« Puissent, Monseigneur, ces titres de gloire et les marques de la plus vive sympathie de la part de votre clergé et de votre diocèse, consoler votre cœur indignement outragé, vous convaincre une fois de plus que nous sommes prêts à vous suivre en tout et partout, et qu'entre l'Eglise de Nîmes et son illustre évêque, l'union est à la vie et à la mort ! »

On voulait faire imprimer cette adresse ; l'évêque le défendit : « Dieu, écrivait-il, bénira plus le silence que l'éclat (1) ».

Les fidèles se sentaient blessés jusqu'au plus vif de l'âme par la conduite du gouvernement vis-à-vis de leur évêque, et Nîmes était en proie à une émotion indescriptible. L'évêque achevait tranquillement sa tournée pastorale. Le 16 novembre, il écrivait encore à son vicaire général : « Les francs-maçons m'accablent de lettres anonymes ou signées ; vous pensez bien que je ne perds pas mon temps à leur répondre..... D'un autre côté, je suis inondé de lettres de félicitations qui m'arrivent de toutes les provinces de France. Le bon archevêque exilé de Turin

(1) Lettre à M. Boucarut, datée d'Uzès, le 14 novembre 1861.

porte la sympathie jusqu'à réclamer à tout prix mon portrait; veuillez le lui envoyer (1). »

Mais il fallait rentrer à Nîmes, et comment échapper à une ovation de la part d'une telle cité, après un si grave incident ? La lettre que nous citons prouve que Mgr Plantier prit tout le soin possible pour l'éviter. Elle contenait, en effet, cette recommandation expresse : « On me recevra à la porte de la cathédrale, mais on ne m'adressera pas de harangue, et je ne monterai pas en chaire ». Il arriva à l'heure marquée. Dès qu'il fut à l'entrée de la ville, il comprit qu'il y régnait une animation extraordinaire ; on courait à la cathédrale, les rues voisines étaient encombrées par la foule, et sa voiture ne put que très difficilement aborder l'église. Comment garder le silence en présence de ce peuple ? N'avait-il pas montré assez de dévouement à son premier pasteur, pour recueillir de ses lèvres quelques paroles de gratitude ? Mgr Plantier monta en chaire. Le ban et l'arrière-ban des agents de police avait pénétré dans l'église pour épier tous ses mouvements et surtout ses paroles. Il ne pouvait pas en être surpris. L'Évangile nous raconte des choses semblables (2), et le Maître en a prédit à ses disciples la continuation. Ces hommes, trompés par leur ignorance, ou poussés par un zèle qui ne s'inspirait guère de la conscience, firent des rapports qui prêtaient à l'évêque un langage qu'il n'avait pas tenu. La presse redoubla d'injures contre lui, et alla jusqu'à l'accuser d'avoir abusé de son ministère pour outrager l'Empereur lui-même. Pareille calomnie avait été proférée, il y avait quelques mois à peine, contre l'évêque de Poitiers, et le gouvernement avait porté ses plaintes jusqu'au Vatican contre cet illustre prélat (3).

(1) Lettre datée de Fontarèche, le 16 novembre 1861.

(2) Saint Luc, xx, 19-20.

(3) V. *Œuvres pastorales* de Mgr Pie, iv, 375-388.

Pour opposer un prompt démenti à toutes les allégations mensongères de la police, Mgr Plantier publia son discours. Il le faisait précéder de ce simple récit : « Le 21 novembre 1861, à l'heure précise marquée par un itinéraire qui datait du 28 septembre, nous rentrions à Nîmes, au retour d'une visite pastorale, où la piété de nos diocésains nous avait prodigué les consolations. Une réception plus touchante que toutes les autres nous attendait dans notre église cathédrale. Nous y entrâmes, salué, non point par une harangue, mais par le chant de l'orgue et par le frémissent sympathique d'une population nombreuse et filialement dévouée. Après les prières d'usage, nous montâmes en chaire pour adresser quelques mots de remerciement à la foule assemblée. L'allocution que nous prononçâmes alors a subi le sort de toutes les allocutions de circonstances. D'un côté, la bienveillance en a fait circuler des analyses inexactes ; de l'autre, certains esprits préoccupés l'ont travestie par d'odieuses interprétations. Ceux-là ont affirmé que nous nous étions permis d'inconvenantes allusions vis-à-vis du Pouvoir ; ceux-ci ont prétendu que nous avions fait appel à la guerre civile. Double erreur ; et si nous ne supposions une bonne foi quelconque au fond de ces accusations misérables, nous ajouterions : double calomnie. Voici le texte véritable de notre discours. Nos souvenirs sont assez fermes pour que nous puissions en garantir l'exactitude littérale. Vous qui l'avez entendu, vous saurez le reconnaître. Vous qui ne l'avez pas entendu, vous verrez que le langage de votre évêque n'a été ni celui d'un rebelle, ni celui d'un anarchiste.

« A l'aspect de cette vaste assemblée, N. T. C. F., notre âme est profondément émue, et, si elle tressaille, c'est que nous croyons comprendre les intentions qui vous ont amenés. Par un acte de notre épiscopat, nous avons

déchaîné contre nous, dans le monde des folliculaires, d'effroyables orages ; des insultes immenses nous ont été prodiguées par une presse que je n'ai pas besoin de définir. Et vous venez non pas nous en plaindre, mais nous en féliciter. Au lieu de trouver une humiliation dans ces opprobres, vous avez supposé que nous y verrions une gloire, et vous avez eu raison.

« C'est vraiment sous le coup de ces injures, dont nous devons l'honneur à un journalisme impie, que nous avons commencé d'être évêque. Ce qui fait un évêque, ce ne sont pas les éloges qu'on lui décerne. Les triomphes de sa parole, l'éclat de sa plume, la puissance victorieuse de sa logique, l'étendue de son savoir, qu'est-ce que tout cela ? Avec ces distinctions réunies on peut n'être qu'un pontife vulgaire. L'épreuve, l'injure, voilà le chemin qui mène à la vraie grandeur. La gloire de Jésus-Christ, ce fut moins le Thabor que le Calvaire. Il en fut des disciples comme du Maître. Athanase doit la part la plus éclatante de sa renommée aux brutales vexations de l'arianisme. Saint Basile ne fut jamais plus sublime qu'en présence de Modeste. Les splendeurs de l'éloquence ont valu moins d'admiration à saint Jean Chrysostôme que l'héroïque patience de son exil. Avant tous ces hommes magnifiques, saint Paul s'était-il prévalu des révélations dont il avait été favorisé ou des miracles qu'il avait faits ? Bien au contraire ; il se reprochait presque comme une folie la hardiesse d'en parler. Les dangers qu'il avait courus sur les fleuves et les mers, les persécutions tour à tour suscitées contre lui par les païens, les Juifs et les faux frères, c'est là ce qu'il énumérait avec une sorte de fierté sainte, et de toute la puissance de sa voix, il déclarait au monde que son âme, bien loin d'être triste, surabondait de joie au milieu de tant de tribulations. Certes, N. T. C. F., à Dieu ne plaise que nous osions rappro-

cher notre néant de ces grands souvenirs. Mais, si obscur et si misérable que nous soyons, depuis l'heure où tant de rages sceptiques ont éclaté contre nous, nous avons compris et goûté la saveur de la croix. Le charme des affronts soufferts pour Jésus-Christ s'est dévoilé à nous dans une certaine mesure, et, si nous le pouvions sans témérité, nous oserions nous approprier cette parole de l'apôtre écrivant aux Galates *Nemo mihi molestus sit : ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto* (1). Que personne ne cherche à nous importuner par des consolations. Nous avons la plus précieuse de toutes les gloires, celle de porter les stigmates du Sauveur, non pas dans notre chair meurtrie, mais dans notre nom outragé.

« Nous nous hâtons d'ajouter que cette gloire est sans amertume. Un jour, le navire qui conduisait saint Paul à Rome dépose momentanément ses passagers sur une île sauvage. La pluie tombait et le temps était froid. L'apôtre ramasse un peu de bois sur le rivage et y met le feu. Aux premières atteintes de la chaleur, une vipère qu'il n'avait pas aperçue se réveille, s'élançe et lui saisit la main. Les barbares dont il est entouré le regardent, s'attendent à le voir enfler et mourir ; mais lui secoue le reptile, qui tombe dans les flammes, et sa piqure ne peut rien contre la vie de l'apôtre. A notre tour, en soutenant des institutions et des œuvres odieusement combattues par le journalisme irréligieux, nous avons plongé la main dans un nid de vipères. Les reptiles furieux de la presse antichrétienne se sont dressés en sifflant ; ils ont essayé de nous blesser de leur dard. Mais si les barbares de la civilisation, ou, en d'autres termes, si les civilisés

(1) Galat. vi, 17.

qui veulent nous conduire à la barbarie avaient pu nous apercevoir alors, ils auraient vu que notre âme n'a point changé de couleur, et qu'au lieu de s'enfler de dépit ou de haine, elle a su garder assez de calme et de générosité pour leur pardonner leurs outrages.

« Soyez mille fois bénis, N. T. C. F., d'avoir deviné nos sentiments ! Vous ne nous avez prêté quelque grandeur d'âme que parce que vous en avez beaucoup vous-mêmes. Ah ! conservez à jamais cette glorieuse élévation de cœur. La fixité dans la foi, l'amour inaltérable du droit et de la justice, une noble et discrète indépendance dans le caractère, ce sont là tout autant de choses que vous aimez avec passion et que vous pratiquez avec honneur. N'abandonnez pas de si magnifiques traditions. Votre sol et votre climat sont éminemment conservateurs. Nul amphithéâtre au monde n'a été moins entamé que vos Arènes par les coups du temps et du vandalisme ; votre Maison-Carrée déploie aux splendeurs de votre soleil un caractère de jeunesse et de grâce que nul autre édifice de cette nature et de cet âge n'a le mérite d'égaliser. Qu'il en soit de vos principes et de votre esprit chrétiens comme de vos monuments ! Vous ne voulez pas que vos antiquités deviennent des ruines, rien de plus raisonnable. Ne laissez pas davantage tomber en pièces les croyances sacrées que vous ont transmises vos aïeux. On disait de nos pères les vieux Gaulois que si le ciel était venu à crouler, ils l'auraient soutenu sur leurs lances. Méritez dans un sens moral cet éloge qu'on faisait d'eux dans un sens matériel. Si jamais, par un malheur qui ne paraît point probable, la foi venait à courir parmi nous des périls, si l'avenir de notre Église venait à être menacé, au lieu de lances, élevez alors vos cœurs et vos mains vers le ciel, et soutenez par la force de vos prières et la générosité de vos vertus l'édifice ébranlé. Tel est le vœu du Pasteur ; telle serait au

besoin, nous l'espérons, la gloire du troupeau (1) ».

Le gouvernement vit un acte de rébellion dans cette cérémonie religieuse, et dans le langage que l'évêque y avait tenu. On se demanda quelle peine il fallait lui infliger, et l'on adopta celle qui convenait à une politique incapable de tenir compte ou de la dignité de la conscience, ou de l'indépendance du caractère. L'ordre secret fut donné aux fonctionnaires de cesser toute relation avec l'évêque. Nous avons sous les yeux les instructions transmises par le parquet de la Cour de Nîmes. Ce document appartient à l'histoire, et l'impartialité nous oblige à le publier :

« Depuis longtemps, Monseigneur de Nîmes s'est fait remarquer par la violence de son langage et l'hostilité de ses écrits. Cette violence et cette hostilité viennent de redoubler, à l'occasion de la circulaire du ministre de l'intérieur sur les sociétés de secours mutuels. Justement blessé de cette attitude, le gouvernement, faisant appel au dévouement et au patriotisme des fonctionnaires publics, leur demande de cesser tous rapports privés avec l'évêque de Nîmes, espérant que l'isolement dans lequel ils laisseront ce prélat lui inspirera de salutaires réflexions, et le ramènera à une conduite plus conforme aux convenances et au respect pour le gouvernement de l'Empereur, dont les hauts dignitaires du clergé doivent être les premiers à donner l'exemple.

« S. E. M. le Garde des Sceaux, s'associant à ces sentiments, comme chef de la magistrature, a chargé les chefs de la Cour d'inviter les magistrats sous leur direction respective à cesser jusqu'à nouvel ordre toute relation de société avec Mgr Plantier. Vous comprenez que cette attitude de froideur nous est commandée, en ce moment,

(1) Circulaire du 12 décembre 1861.

par nos devoirs envers le gouvernement et par le sentiment de notre propre dignité. En conséquence, Monsieur le procureur impérial, je vous invite à vous conformer personnellement à ces instructions, et à adresser la même invitation à tous les magistrats placés sous votre direction. Vous y comprendrez Messieurs les Juges de paix, pour le cas où Mgr Plantier irait en visite pastorale dans leurs cantons respectifs. Son Excellence me prescrit de signaler ceux des magistrats qui seraient assez mal inspirés pour refuser au gouvernement ce genre de concours qu'il attend d'eux dans cette circonstance. J'aime à croire que pas un ne me mettra dans la nécessité de remplir ce pénible devoir ; mais s'il en était qui trompassent mes prévisions, vous ne devriez pas hésiter à me les signaler. »

Excité par ce beau zèle, un procureur impérial écrivit à son tour aux juges de paix de son arrondissement :

« Je vous transmets copie d'une dépêche que vous communiquerez à vos suppléants, et dont vous m'accuserez réception. Je ne doute pas que vous ne vous associiez aux intentions du ministre et ne vous conformiez à ses instructions. Votre devoir est de me signaler ceux qui s'en écarteraient et l'accueil qu'ils feront à la présente. » (Suivait la circulaire ci-dessus.)

Ces mesures, signe évident de faiblesse et d'aveuglement, ne troublaient point la paix de notre prélat. Il écrivait, quelques jours après, à un de ses amis : « L'ostracisme dont on m'a frappé brutalement a rencontré dans le cœur des magistrats un sentiment de tristesse et de désapprobation profonde. Presque tous l'ont exprimé nettement, après la lecture de la dépêche qui le leur notifiait. Plusieurs sont déjà venus me voir ; d'autres se disposent à le faire encore. Mais je les ai fait conjurer d'attendre. Trop d'éclat pourrait être funeste. Pour

le jour de l'an, mes précautions sont déjà prises. Les salons de l'évêché seront ouverts, mais j'ai déclaré que je ne voulais aucune manifestation. A travers tout cela, je suis sans inquiétude. Je compte sur la droiture du cœur, comme sur un bouclier impénétrable. Dieu nous a dit qu'il était bon, c'est-à-dire protecteur pour ceux qui s'abritent sous cette égide (1) ».

Ces mots expliquent comment Mgr Plantier perdait la faveur du gouvernement sans qu'il lui en coûtât un seul regret; il avait mis en lieu haut et inaccessible à l'ambition son cœur et ses espérances.

Tant de sérénité et de force morale n'était pas l'effet d'une disposition naturelle. Nous le disons sans détour : Mgr Plantier avait un caractère timide; il n'aimait pas la lutte, et l'énergie qu'il a déployée dans ses combats et ses épreuves ne lui était inspirée que par le sentiment de son devoir. Il la puisait dans la prière, dans son amour pour l'Église, dans l'exemple des saints. Il avait dit aux prêtres, dans ses retraites pastorales « A Dieu ne plaise mille fois que nous soyons pusillanimes ! Il est juste, au contraire, que ces accents de saint Basile retentissent éternellement à nos oreilles « Comme il y a un temps pour le silence, il en est un autre où il convient d'ouvrir la bouche pour révéler ou venger ce que l'on ignore ou l'on blasphème. Ne craignez, quand ce moment sera venu, ni le mensonge ni la calomnie; ne vous laissez point troubler par les menaces des hommes puissants; ne vous affligez point d'être raillé par les uns, outragé par les autres, et condamné par ceux qui affectent de la tristesse, et dont les remontrances sont ce qu'il y a de plus propre à tromper; que rien ne vous ébranle, pourvu que la vérité combatte avec vous ! Op-

(1) Lettre à M. R., 18 décembre 1861.

posez à l'erreur une droite et ferme raison, appelant à votre secours, dans cette guerre sainte, l'auteur de toute sainteté, Notre Seigneur Jésus-Christ, pour qui il est doux d'être affligé et heureux de mourir (1) ».

Le jour où il avait pris possession de son siège, il avait rappelé ces nobles enseignements de saint Basile, et déclaré que, s'il le fallait, il saurait, à son exemple et avec l'aide de Dieu, résister à l'empire de la force et montrer ce que c'est qu'un évêque. Ce n'était plus maintenant son langage, c'étaient ses actes qui rendaient témoignage de l'intrépidité de son âme, en face du devoir. Mais il se souvenait de cet oracle de Notre-Seigneur « Vous n'avez qu'un seul maître, c'est le Christ (2) ». *Magister vester unus est, Christus*. Ce ne fut donc pas seulement les disciples, c'est le Maître qu'il voulut imiter, à l'heure de l'épreuve. La patience de Jésus était manifestée par son silence ; à son exemple, l'évêque de Nîmes saura se taire. La bonté de Jésus éclate dans ces suprêmes paroles : *Non enim sciunt quid faciunt* ; « ils ne savent pas ce qu'ils font (3) ». L'ignorance, qui a été la cause de la passion du Fils de Dieu, fut, plus encore que la malice humaine, au fond de toutes les persécutions religieuses. Il serait difficile de savoir moins que les politiques ce que c'est que l'Église ; leur orgueil dédaigne et redoute en même temps de s'en instruire, parce que, s'il le savait, il aurait à répudier toutes ses erreurs et tous ses desseins. Ils ne comprennent pas combien il est utile de savoir qu'on a affaire à Dieu, et comme, en le sachant, on est sûr de remplir ses devoirs et de favoriser les vues de la Providence, au lieu de les

(1) Règles de la Vie sacerdotale, t. II, p. 250.

(2) Saint Matth., xxiii, 10.

(3) Saint Luc, xxiii, 34.

combattre. Il en est de même de cette foule innombrable d'hommes qui ne jugent de la moralité d'une cause que par son succès, et de cette classe, trop nombreuse encore, de chrétiens disposés à s'incliner devant le fait accompli, tout en reconnaissant son injustice. Les uns et les autres sont aveuglés par l'ignorance. Voilà peut-être l'excuse de l'hostilité de la société moderne contre la Religion : voilà, du moins, l'une des plaies qu'il importe le plus de signaler, pour essayer par là de la guérir.

Ces considérations portèrent notre prélat à traiter, dans son mandement du carême de 1862 : de *l'Ignorance en matière de religion. Non enim sciunt quid faciunt*. Ce fut la parole du pardon sur les lèvres du Maître expirant, c'est un cri de compassion dans la bouche de son disciple, objet d'une injuste défiance.

Avec sa méthode habituelle, posant les grandes divisions de son sujet, il annonce qu'il veut constater l'existence de la plaie, en mesurer les ravages, et en marquer rapidement les préservatifs et les remèdes. Il y a quelques années, on pouvait dire que notre siècle était le siècle de l'indifférence religieuse. A l'heure qu'il est, nous avons fait un pas de plus : l'insouciance nous a conduits aux ténèbres. Ne sentant plus ni le prix ni la nécessité de la lumière, nous en avons détourné dédaigneusement la tête, et nous nous sommes égarés dans nos voies, comme le voyageur se perd dans la profondeur des forêts par une nuit sans étoiles. Le peuple ne connaît plus la religion. Marchands, artisans, ouvriers, laboureurs, tous sont compétents sur leur art ou leur métier, mais radicalement nuls sur les grandes doctrines du salut. L'ignorance des savants n'est guère moins profonde que celle du peuple illettré. Ce qui s'estime le plus dans ce monde soi-disant éclairé, c'est un journalisme qui se prétend honnête, conservateur, libéral, religieux même,

et qui se distingue par la haine de l'Église. Dans les discussions auxquelles ont donné lieu les événements accomplis en Italie, ce journalisme a invoqué la théologie, dont il ne savait pas le premier mot ; le droit canonique, dont il n'avait pas la moindre idée ; l'histoire ecclésiastique, dont il dépravait les récits et les conclusions ; la nature du pouvoir pontifical, dont il mutilait l'objet et déplaçait les limites. Il a inventé le droit des nationalités pour supprimer les préceptes du Décalogue ; et, pour dépouiller celui qui est ici-bas le suprême interprète de l'Évangile, il s'est armé de l'Évangile lui-même, dont il n'a pas lu une seule page : « Ces hommes-là blasphèment ce qu'ils ignorent. »

Même ignorance dans la littérature frivole : elle fait l'apologie du vice, attaque la sainteté du mariage, ou du moins, quand elle ne va pas jusqu'à cet excès, s'amuse à glorifier certains sentiments coupables, en les voilant d'une fausse délicatesse, et de je ne sais quelle poésie plus dangereuse que le réalisme éhonté. Que dire de l'histoire ? Un profond penseur a prétendu qu'elle était une immense conspiration contre la vérité. Aujourd'hui c'est plus encore, c'est une mutilation perpétuelle de la vérité. Un apologiste, aussi savant que consciencieux, l'a fait voir avec éclat, et il a su convaincre d'ignorance les plus grandes renommées historiques de ce siècle. La philosophie n'est pas restée en arrière. Que de fois, en parcourant les écrits des penseurs les plus accrédités de ce temps, on se dit avec douleur : pourquoi ces philosophes sont-ils tant allés à l'école d'Aristote et de Cicéron, et si peu à l'école de Jésus ? Derrière eux, vient toute une race de mathématiciens qui, très au courant des révolutions des astres, ne soupçonnent pas l'existence de l'Église. Au dessus ou au dessous, s'agite tout un peuple immense de grands industriels qui possèdent à merveille le secret de fonder

de vastes usines, d'immenses exploitations, et qui ne savent pas s'ils ont des devoirs à remplir à l'égard de leur âme. Voilà notre temps. Ses connaissances ont grandi dans les sciences profanes et secondaires, mais dans l'ordre de la Religion, seule science nécessaire, la lumière a baissé pour la plupart des esprits, et pour plusieurs elle s'est éclipsée entièrement.

Les effets de cette ignorance sont terribles. Son premier crime est d'anéantir le fruit de l'Incarnation comme source de lumière. Le divin Sauveur est comme un inconnu dans cette société, sortie pourtant du christianisme dont il est l'auteur à jamais adorable.

Avec l'ignorance, le sens de l'admiration s'égare. Ne sera-ce pas l'opprobre éternel des premières années de notre siècle d'avoir osé se permettre le panégyrique de Luther, la réhabilitation de Calvin, l'apothéose de Voltaire, de Rousseau, et de tous les infâmes personnages de la Révolution? Le sens de l'indignation s'émousse. « Jamais vit-on, dans un temps égal, s'accumuler plus de trahisons, plus de parjures publics, plus d'attentats impudents au droit international, plus d'agressions iniques, plus de boucheries barbares, plus d'impiété réelle cachée sous un plus hypocrite langage, plus de conquêtes odieuses, plus de révoltantes insultes envers ceux qu'on avait dépouillés ou vaincus? On se demande s'il existe dans l'histoire une époque à laquelle le sang et la boue entremêlés aient imprimé des taches plus honteuses? Et cependant les apologistes ont-ils fait défaut à ces infamies presque sans exemples? Et à côté de ces glorifications hideuses, l'impassibilité générale des esprits n'est-elle pas effrayante? La conscience de l'Europe est frappée d'atonie, on sent que tous ses ressorts ont été brisés, détendus ou paralysés par l'oubli des grandes notions du droit et des principes éternels de la morale. La statue reste

muette, parce qu'aucun rayon de soleil ne vient plus la frapper. »

Le sens de la logique s'altère. « Que d'écrivains, que d'hommes du monde se prétendent catholiques *sincères* ! Mais, à l'instant même, ils se hâtent d'ajouter qu'ils sont *indépendants*. Et, en effet, ils ne sont que trop *indépendants*. Des discussions s'engagent. Rome parle et prononce ; les évêques se font entendre après elle et portent l'écho de ses jugements à l'oreille des peuples. Après les décisions de ces grandes autorités, autrefois les vrais catholiques se soumettaient en silence et dans le fond de l'âme. Quiconque refusait d'en passer par là, quiconque osait protester et se faire *indépendant*, celui-là n'était plus considéré par l'esprit public que comme un catholique rebelle et séparé du reste de la famille par son propre jugement, ainsi que le dit le grand Apôtre (1). C'était se montrer conséquent. Aujourd'hui nous avons inventé, grâce au progrès, le moyen d'être catholique sans l'être. On s'en donne le titre, on n'en a ni les sentiments ni la conduite. On proclame sur les toits son respect pour l'Église, et quand l'Église a fulminé quelque sentence, on se met au-dessus de ses définitions comme de ses anathèmes. On prend un bout de plume ou d'épée, et sur un lambeau de papier on lui prouve, en style de sophiste, qu'elle a dépassé les limites de sa compétence. Misérable contradiction ! Si nous voulons être catholiques, soumettons-nous ; si nous ne voulons pas nous soumettre, ne nous disons plus catholiques. Il faut bien toute l'ignorance dont nous sommes atteints pour ne pas le comprendre. L'abaissement de l'intelligence amène celui des mœurs. La vertu est essentiellement un acte de courage, et là où les principes manquent, quelle peut être la

(1) « Proprio judicio condemnatus. » — Tit., III, 11.

source de l'énergie morale ? Cela est vrai des peuples, des diocèses, des paroisses, des individus ; la dignité de la conscience y suit les destinées de la foi : elle s'élève ou elle s'éteint avec elle (1). »

Si nous avons indiqué les principales considérations développées par l'évêque de Nîmes, c'est qu'elles conviennent parfaitement au temps où nous vivons. Avons-nous à retrancher quelque trait à ce tableau de l'ignorance religieuse, au sein de la société actuelle ? Ce qui nous perd, n'est-ce pas l'obscurcissement de la foi ? Et qu'est-ce qui éveille par-dessus tout la sollicitude de l'illustre Pontife qui gouverne l'Église ? n'est-ce pas le besoin de faire briller les clartés de la doctrine catholique parmi les ténèbres qui se sont faites autour de nous ? Ne convient-il pas de répéter encore avec l'évêque de Nîmes... « O vous qui travaillez à instruire la fleur de notre jeunesse, vous qui l'initiez à l'étude des sciences et de la littérature, apprenez-leur avec zèle, et dans toute l'étendue possible, les grandeurs de l'astronomie, les merveilles de l'histoire naturelle et de toutes les branches dont elle se compose, les mystères de la géologie, les phénomènes de la physique et les lois qui les régissent ; enfin, ces principes féconds et ces grandes formules des mathématiques dont les applications étonnent aujourd'hui le monde. Dieu ne vous condamnera point dans l'accomplissement de cette tâche, puisqu'il ne dédaigne point de s'appeler lui-même le *Dieu des sciences* (2). L'Église ne vous blâmera pas davantage, puisque, dans le passé, l'histoire atteste qu'elle a contribué puissamment au progrès de ces connaissances diverses, et que, dans le

(1) Lettre pastorale sur l'ignorance en matière de religion, *passim*, 29 novembre 1862.

(2) « Deus scientiarum Dominus est. » — I Re.g, II, 3.

présent, elle les traite encore avec le même intérêt et la même faveur. Mais n'oubliez point, nous vous en conjurons, que la science d'un chrétien et votre propre enseignement ne doivent pas se borner là. Au-dessus des sciences du temps, il y a la science de l'éternité; au-dessus de la science des nombres et des créatures, il y a la science de Dieu; au-dessus de la science qui fraye les voies à la fortune, il y a la science nécessaire au salut.

« Il importe que nous ayons le moins possible sous les yeux le spectacle douloureux de ces ingénieurs, de ces officiers de terre ou de mer, de ces professeurs, de ces avocats, sortant avec distinction des écoles, raisonnant avec supériorité d'algèbre, de stratégie, de navigation, de rhétorique, de droit et de mille autres objets subalternes, et radicalement incapables de répondre aux questions les plus élémentaires du catéchisme.

« Qui que nous soyons, nous devons tous travailler à nous guérir de l'ignorance si nous en sommes atteints, et à nous fortifier dans la science des choses de Dieu. Nous nous faisons assez souvent une religion de fantaisie, et nous avons la simplicité de croire qu'elle suffira pour assurer notre bonheur dans le monde à venir. C'est une erreur fatale contre laquelle saint Augustin s'efforçait déjà de prémunir les fidèles de son temps. « Non, s'écriait-il, nous ne devons pas placer notre religion dans les chimères de notre esprit : un atome quelconque de vérité évangélique vaut mieux que toutes les théories inventées par nos caprices ... Un rayon de pure lumière est mille fois préférable aux lueurs parties des vaines pensées d'un homme qui rêve (1). » Le seul maître que nous devions

(1) « Non sit nobis religio in phantasmatis nostris. Melius est enim quaecumque verum quam omne quidquid pro arbitrio fingi potest... Melior est vera stipula quam lux inani cogitatione pro suspicantis voluntate formata. » — S. Aug., *De vera religione*, LV, 108.

écouter, le seul guide que nous devons suivre, c'est Celui que le Père a placé parmi les nations comme un drapeau pour les rallier (1) ; lui seul a les paroles de la vie éternelle (2) , et toutes nos religions de fabrique humaine seront impuissantes à nous conduire à nos destinées. Ainsi, chrétiens, prenons-en notre parti ; si nous voulons nous sauver, il faut aller, en disciples soumis, à la grande école de Jésus-Christ. »

Les événements se chargèrent bientôt de donner raison à cette Instruction pastorale. Elle était à peine publiée que de solennels débats attirèrent l'attention de l'Europe sur les chambres françaises. « Pour la première fois, depuis le rétablissement de l'Empire, elles venaient d'être autorisées à discuter une adresse au souverain. On se demandait à quel point la politique de Napoléon III avait l'assentiment de la France, et si c'était bien un délire national que cette étrange aberration qui poussait à violer tous les droits pour le plaisir de former l'unité italienne, et de préparer l'unité allemande (3). »

Dès le principe, il devint évident que le gouvernement, en rendant quelque liberté aux représentants de la France, avait eu le dessein de faire approuver par eux sa politique. Il avait reconnu depuis peu le royaume d'Italie, et il ne cessait pas d'intriguer pour entraîner les gouvernements de l'Europe, encore retenus par de légitimes scrupules, à imiter son exemple. Il s'agissait maintenant d'obtenir la sanction des chambres : la France devenait ainsi solidaire des actes du pouvoir, et l'épiscopat, humilié par une sorte de démenti ou même de blâme national, n'avait plus désormais qu'à regretter ses inutiles leçons et à se taire, sous

(1) « Et elevabit signum in nationibus procul. » — Isaï., v. 26.

(2) « Verba vitæ æternæ habes. » — Joann., xxxv, 69.

(3) Villefranche, *Vie de Pie IX*, p. 217.

peine de commettre un crime de lèse-volonté nationale.

Pour assurer cette importante victoire, les ministres de l'Empire ne craignirent pas de faire le procès du pouvoir temporel. Dans ses diverses harangues au Sénat et au Corps législatif, spécialement dans son discours du 12 mars, M. Billault allait jusqu'à supposer que tôt ou tard, bientôt peut-être, Rome devrait être dévolue à Victor-Emmanuel : « non par la violence, mais par la voie diplomatique, par les convictions morales, et avec le concours *de la France* ». C'était contre cette solution que le gouvernement pontifical avait le tort très grave de rester « incurablement affecté d'une inflexibilité invincible » ; c'est pour l'amener à ce résultat qu'il faudrait faire « une trouée dans les aveuglements de la Cour romaine » ; c'est sur ce point qu'il était nécessaire de « montrer jusqu'à l'évidence que le *non possumus* est à la fois faux et dangereux ». Le ministre adjurait ensuite les catholiques d'avoir le courage de parler au Saint-Père, et de lui représenter que ses guides le conduisaient à l'abîme. Toute cette réthorique s'appuyait sur des arguments déjà mis en avant par la diplomatie impériale, plagiaire fidèle de la fameuse brochure : *le Pape et le Congrès*, et l'on ne voyait aucune honte à jouer ce rôle sans dissimulation.

Le gouvernement tenait cependant à avoir son théologien ; et, comme les cardinaux déclinaient cet honneur, un gallican parlementaire se prépara sérieusement à leur donner à eux-mêmes le sens véritable de la tradition, de l'histoire et même de l'Évangile, sur la question de la souveraineté pontificale. Son discours était un tissu de contradictions et d'erreurs. Il disait, par exemple : « Pour quiconque croit à l'Évangile, la Papauté, par l'exercice du pouvoir temporel, est en contradiction si ce n'est pas en révolte, avec cette parole de l'Homme-Dieu : *Mon*

royaume n'est pas de ce monde (1). » Cette assertion est équivalente à la doctrine d'Arnaud de Brescia, condamnée comme hérétique par Innocent II, dans le concile de Latran; à celle de Marsile de Padoue, condamnée par Jean XXII, et enfin à plusieurs articles de Wicleff, condamnés d'abord par Grégoire XI, puis par le concile de Constance. Mais cette remarque avait sans doute échappé à l'orateur théologien. Il était allé bien plus loin. Ayant besoin d'autorités pour soutenir sa thèse, il avait invoqué, sans craindre de se tromper, celle de saint Bernard.

Ce discours fut imprimé aux frais du gouvernement et adressé à un grand nombre de prêtres. Instruit de cette manœuvre, l'évêque de Nîmes croit devoir prendre la parole. Il ne juge pas nécessaire de relever toutes les assertions fausses du sénateur gallican; il se borne à venger la mémoire de saint Bernard (2). Avec un accent d'ironie, bien légitime en pareil cas, il dit : « Nous en sommes redevables aux découvertes d'un théologien laïque. Il faut désormais le tenir pour établi : Cet illustre Docteur, *le plus grand homme d'Eglise et aussi le plus grand homme d'Etat du XII^e siècle, ce puissant esprit qui, déclinant pour lui-même les honneurs de la papauté, ne cessa de diriger les Papes et les conciles, combattit*

(1) *Moniteur* du 12 mars 1862.

(2) Mgr Pie, dans une lettre éloquente à M. Billault, en date du 4 avril 1862, relevait quelques attaques dont il avait été l'objet de la part de M. Bonjean. Nous trouvons en outre dans le quatrième volume de ses *Œuvres pastorales*, au bas de la page 434, la note suivante :

« MM. les curés des villes et des chefs-lieux de canton viennent de m'informer qu'ils ont reçu l'envoi direct et gratuit de l'étrange discours de M. Bonjean. Ils se demandent dans quel but de telles communications peuvent leur être faites.

« Je me fais un devoir de déclarer aux prêtres et aux fidèles de mon diocèse que le discours de M. Bonjean, avec ses notes explicatives, fourmille d'erreurs cent fois réfutées et de propositions directement contraires à la doctrine de l'Église. »

les hérésies, concilia les schismes, apaisa les querelles entre la Papauté et les princes, prêcha la seconde croisade; celui qui est justement considéré comme le dernier, mais non comme le moins grand des Pères de l'Eglise, saint Bernard déclare la puissance temporelle inutile à l'accomplissement de la mission apostolique des Pontifes Romains, rappelle la doctrine des deux glaives, sans doute pour que la Papauté n'oublie pas qu'elle n'en a reçu qu'un, expose des considérations ou donne des conseils d'où l'on peut conclure que le pouvoir temporel est plus nuisible qu'utile soit à l'indépendance du Saint-Siège, soit au développement dans le monde des principes catholiques, tient, en un mot, vis-à-vis d'Eugène III, un langage tellement austère que les modernes défenseurs de la Papauté traiteraient certainement de révolutionnaire, de Mazzinien, de faux catholique tout au moins quiconque se permettrait d'en faire usage vis-à-vis de Pie IX et de son gouvernement (1).

« Si de pareilles allégations n'avaient eu d'autre publicité que celle du *Moniteur* et des diverses feuilles qui les ont répétées dans le pays, nous nous serions peut-être abstenu de les discuter et de les confondre. Mais puisque, imprimées à part, on vous les a fait parvenir une fois de plus sous la forme de brochure, afin que vous puissiez les méditer à loisir et vous en pénétrer tout à l'aise, il y a là une tentative de séduction qui nous commande d'intervenir. Ce n'est pas, certes, que nous ayons la moindre inquiétude sur votre immutabilité dans les saines doctrines. Les sophismes d'autres discours n'ont rien pu pour vous ébranler, la fausse érudition de celui-ci ne le fera pas davantage; elle se brisera contre la solidité de votre savoir, comme les premiers ont échoué contre la

(1) Discours de M. Bonjean, p. 9, 14, 15.

fermeté de votre bon sens. Mais il importe de prouver que les sentinelles du camp ne sont pas endormies. Il n'importe pas moins de démontrer hautement qu'on fait à saint Bernard une injure solennelle; qu'au lieu d'avoir été l'agresseur du pouvoir temporel des papes, il en fut au contraire le défenseur ardent et parfois l'inexorable vengeur; et qu'ainsi ses principes, bien loin de condamner, sur cette grave question, les enseignements et la conduite de Rome et de l'épiscopat contemporain, en ont fait, six siècles d'avance, la plus complète justification. »

Mgr Plantier établit ensuite que de tous les textes empruntés à saint Bernard, pas un seul ne va directement ni à combattre le principe et la légitimité du pouvoir temporel, ni même à lui reprocher des abus. Il démontre le vrai caractère du *Livre de la Considération*. Ce n'est pas un traité contre la souveraineté temporelle du Saint-Siège, mais un directoire pour Eugène III. « L'illustre abbé fait voir à son cher disciple, élevé sur la chaire de Pierre, les périls et les tentations qui entourent son trône; il lui signale les complicités que ces dangers peuvent rencontrer au fond de sa propre nature, et les conséquences funestes qu'ils provoqueront, s'il y succombe, soit pour la sagesse de son gouvernement, soit pour sa sanctification personnelle. Outre ce qu'il doit éviter, il lui marque ce qu'il doit faire pour assurer, avec son salut, le bien de l'Église et de ses peuples. Tout autant de détails qui s'inspirent évidemment d'un respect profond et religieux pour la double puissance dont Eugène était revêtu. S'il avait considéré le sceptre royal comme usurpé par le Pontife ou comme déplacé dans ses mains, au lieu de tant de règles pour lui révéler l'art de s'en bien servir, il se serait contenté de lui dire de le mettre en pièces, pour ne retenir comme symbole de son autorité que le roseau du Sauveur. » Voici qui est plus décisif encore.

Arnaud de Brescia combat le pouvoir temporel. Rome le condamne, il s'exile à Zurich, et saint Bernard, au lieu de le défendre, écrit à l'évêque de Constance pour l'exhorter « à écarter de lui ce loup féroce, de peur qu'il ne se précipite sur le bercaïl du Christ et n'en égorge les brebis (1) ».

Inexorable contre les théories qui combattaient en principe le pouvoir temporel, saint Bernard ne l'était pas moins contre les rébellions qui l'ébranlaient en fait. Les Romains chassent Eugène III, à peine élu Pape. Saint Bernard s'en indigna (2). Il en appelle à Conrad, empereur d'Allemagne, pour faire respecter le trône pontifical, condamnant ainsi le principe de *non-intervention*, invoqué par les ennemis du pouvoir temporel au XIX^e siècle. L'évêque de Nîmes infère de là que, si saint Bernard avait vécu de nos jours, il se serait rangé parmi les défenseurs les plus ardents de la cause qu'il est accusé d'avoir abandonnée. Du reste, s'il était vrai que saint Bernard eût écrit et pensé toutes les hardiesses qu'on lui prête, on ne pourrait rien en conclure contre Rome. Un docteur n'est pas infallible ; saint Bernard s'est trompé à propos de l'Immaculée-Conception. Son opinion a-t-elle empêché Pie IX de définir ce dogme, et peut-on l'invoquer pour ne pas croire à la définition ?

Le docte prélat ne manqua point d'envoyer sa lettre pastorale à l'honorable sénateur dont elle combattait les doctrines. Celui-ci, dans sa réponse, épilogua sur des dates, se plaignit de la *petite guerre* qu'on lui déclarait, dénonça des interprétations de textes qui s'écartaient de la lettre, sous prétexte de s'inspirer de l'*esprit*, accusa les théologiens modernes de ce procédé coupable. Il avait

(1) « Lupus magnus et ferus relegandus est, ne Christi irrumpat ovilia, oves mactet et perdat. » — S. Bern., *Epist.* 195, *ad episcop. Constantiensem.*

(2) Idem, *Epist.* 243.

cru, disait-il, remplir un devoir en prononçant le discours censuré par l'évêque de Nîmes, et il avait agi de bonne foi, en *catholique sincère, catholique gallican, bien entendu* (1).

Mgr Plantier entra de nouveau en lice pour justifier ses premières critiques. La cause lui paraissait trop grande par elle-même et la qualité de son contradicteur trop considérable pour ne pas aller au fond de cette controverse, et dissiper toutes les ombres qu'elle aurait pu susciter dans certains esprits. En finissant, il exprimait le regret que M. Bonjean se fût rangé parmi les hommes à qui saint Augustin reproche de se séparer du sentiment commun des catholiques, et d'en arriver ainsi, au nom de la raison, à traiter d'aveugles ceux qui croient, bien que le Seigneur, venu pour guérir le monde, commande *non pas la raison* mais la foi aux peuples comme leur grand remède (2). Au nom de sa propre gloire, au nom du dévouement dont il se prétendait animé pour l'Eglise et le Saint-Siège, il le conjurait de passer sous une autre bannière.

Il nous tardait de reconnaître que M. Bonjean était, comme il le disait lui-même, d'une parfaite sincérité dans le langage qu'il avait tenu au Sénat. Son érudition l'avait trompé, parce qu'elle s'était formée à l'école du parlementarisme gallican. Au dessus de cette erreur, qu'excuse la bonne foi, se placera, aux yeux de l'histoire, l'héroïsme de sa mort. Il a supporté noblement les rigueurs de la prison avec l'archevêque de Paris ; c'est sur son bras que s'appuyait Mgr Darboy, en allant à la mort ; leur sang a été versé à la même heure, avec le même courage, pour la même cause ; nous nous inclinons avec

(1) M. Bonjean, p. 532.

(2) S. Aug., *Épist. ad. Dioscorum*, cx. viii, c. v, 32, 33.

une religieuse admiration devant une fin si glorieuse.

La controverse de Mgr Plantier avec M. Bonjean fut très applaudie dans les grands séminaires de France et les universités catholiques de l'Europe. Il fallut faire plusieurs éditions des deux lettres pastorales relatives à cet objet, et, pendant que le monde politique les jugeait avec rigueur, le monde religieux s'accordait à les regarder comme un monument de science ecclésiastique. Un vénérable Jésuite, que nous sommes heureux de nommer, parce qu'il est mort en odeur de sainteté et qu'il professait une grande estime pour l'évêque de Nîmes, le R. P. de Villefort, s'empressa de lui écrire de Rome : « Permettez-moi de remercier Votre Grandeur de ses lettres pastorales contre les paradoxes de M. Bonjean. Il serait difficile de trouver une réfutation plus concise, plus claire, et en même temps plus vigoureuse et plus complète. C'est une œuvre épiscopale (1) ». Un juge, d'une autorité reconnue de tous, lui disait de son côté : « J'ai lu avec bonheur les réfutations que vous avez faites du théologien sénateur. *Vous êtes toujours prêt, et pour toutes les questions*, abondant, précis et énergique ; j'en félicite votre clergé et votre diocèse plus encore que vous, et je me réjouis d'avance du plaisir que j'aurai à vous le répéter à Rome, où nous nous retrouverons prochainement, je l'espère (2) ».

Mgr Angebault, évêque d'Angers, avait entrepris, malgré son grand âge, le voyage de Rome. A son retour, il s'arrêta à Nîmes, pour voir de près et entretenir dans l'intimité un collègue qu'il regardait comme un des plus vaillants champions de la vérité. Il fut heureux de lui rapporter les précieux témoignages qu'il avait

(1) Lettre du 15 décembre 1862.

(2) Mgr Doney, évêque de Montauban ; lettre du 22 août 1862.

recueillis, de la bouche même du Saint-Père, sur son intervention dans les derniers débats relatifs à la question romaine. Pie IX l'avait appelé « *l'évêque de son cœur* ». Mais Mgr Plantier allait bientôt se prosterner lui-même aux pieds du Pape, et entendre cette voix de Pierre qui possède la vertu divine de communiquer un surcroît de fermeté, même aux athlètes les plus intrépides de la foi.



CHAPITRE XIX



CANONISATION DES MARTYRS JAPONAIS. — SECOND VOYAGE A ROME. — CARAVANE NIMOISE.

Mgr Plantier part pour Rome avec 60 prêtres : scènes touchantes du départ ; violences de la police. — Visite des pèlerins à Notre-Dame de la Garde. — Arrivée à Rome : installation à la *Case impériale* ; vie de communauté. — Communion générale à la Confession de Saint-Pierre. — Audience de Pie IX : amour du père et tendresse du fils. — Consolations que donne à Mgr Plantier la réunion des évêques ; il signe l'adresse du 9 juin, relative au pouvoir temporel. — Bienfaits de ce pèlerinage pour les prêtres nîmois. — Ils offrent en reconnaissance un anneau pastoral à leur évêque. — Ovation que lui fait la ville de Nîmes à son retour. — Traits de ressemblance avec saint Athanase.

Le Souverain Pontife venait d'inviter les évêques du monde catholique à se rendre, pour la solennité de la Pentecôte, dans la métropole du christianisme. Cette réunion était occasionnée par une glorification surnaturelle, la canonisation d'illustres martyrs. Mais, dans les desseins de Dieu, elle devait avoir d'autres effets qui occupent une place considérable dans l'histoire.

Le cœur de l'évêque de Nîmes, sans cesse tourné du côté de Rome, n'eut qu'à suivre son élan naturel pour se déterminer à ce saint pèlerinage. Quelle joie pour lui de se rapprocher de Pie IX dans ces jours de tempête, comme les apôtres se tenaient auprès de saint Pierre, pendant

que les blasphèmes et les menaces des ennemis du Sauveur battaient la porte du Cénacle !

A l'annonce de son prochain départ pour Rome, le clergé diocésain en entier eut voulu l'accompagner. Il fallut modérer cet élan, tout en reconnaissant ce qu'il avait d'admirable. Une *caravane* fut organisée, et près de soixante prêtres, heureux messagers de toute la famille sacerdotale, furent prêts à partir avec leur évêquë au jour marqué. Quels adieux touchants leur fit le peuple de Nîmes ! Une foule immense les suivit jusqu'à la gare, aux cris de Vive Pie IX ! Vive Monseigneur ! Vivent les Pèlerins de Rome ! Vive l'Église ! « Ces cris, ces félicitations, ces chaudes étreintes, ces vives démonstrations par lesquelles on nous témoignait de si ardentes sympathies, c'étaient nos lettres de créance, disait plus tard M. l'abbé de Cabrières, l'un des pèlerins ; je n'en sais pas de plus honorables pour qui les donne, ni pour qui les reçoit (1). » La police essaya de s'opposer aux témoignages de respect et d'amour que les populations voulaient donner à leur évêque. L'accès des gares fut sévèrement interdit. A celle de Manduel, on repoussa les fidèles accourus pour présenter des bouquets de fleurs. Ils ne furent pas découragés par cette violence, et le train suivant les emportait à Marseille, où ils arrivèrent à temps pour offrir des vœux de bon vœyage à leur premier pasteur et déposer à ses pieds des couronnes. « A Beaucaire, dit un témoin oculaire, les mesures prises par l'administration étaient vraiment imposantes. Des soldats envoyés tout exprès de Nîmes et les gendarmes de la brigade, dignement commandés toutefois, firent leur devoir avec un zèle que durent beaucoup admirer ceux que notre caravane offusquait. M. Nicolas, curé de Notre-Dame de

(1) *Annales catholiques de Nîmes*, 6^e livraison, 1862,

Beucaire, vexé des rigueurs de la police, tenait à les flétrir, et il ne craignit pas de le faire par quelques paroles très éloquentes, dans la salle d'attente de la gare de Tarascon, où la susceptibilité du Préfet du Gard n'avait aucun ordre à donner. Il parla avec tant de verve que les applaudissements les plus chaleureux l'interrompirent plusieurs fois (1). »

C'est le 19 mai 1862, à dix heures du soir, que nos pèlerins levaient l'ancre. Dans l'après-midi, ils étaient allés implorer le secours de Notre-Dame de la Garde, et la ville de Marseille s'était émue de leurs cantiques et de leurs prières. Personne à bord ne trouva que ce premier hommage de piété envers Marie fût suffisant ; il fallait, avant de chercher le sommeil, saluer encore une fois l'*Etoile de la mer* ; on entonna l'*Ave, maris stella*.

Arrivée à Rome, la caravane reçut, dès le premier jour, une preuve, bien touchante et bien honorable, de la bonté du Saint-Père. Pie IX avait voulu lui donner l'hospitalité en mettant à sa disposition la maison dite *Case impériale*, sur le Viminal, près de Sainte-Marie-Majeure. Là, l'Evêque et ses prêtres vécurent de la vie commune. Ce n'était pas seulement pour les repas que l'on se réunissait, mais encore pour les exercices de piété et les récréations. A la fin de la journée, les âmes versaient les unes dans le sein des autres les impressions dont elles étaient remplies ; la joie était la même pour tous, et je ne sais quelle surabondance de grâces se répandait dans cette assemblée de frères. Pour donner une idée de l'esprit qui l'animait, nous empruntons le passage suivant au narrateur que nous avons déjà cité :

« Dès le lendemain de notre arrivée, nous voulûmes voir Saint-Pierre ; mais cette première entrevue ne suffi-

(1) Mémoires de M. l'abbé Thibon, secrétaire général de l'évêché.

sait ni à notre foi ni à notre admiration. Avant tout autre pèlerinage, il était convenable de faire celui du tombeau des Saints Apôtres. Nous partîmes donc, deux à deux, comme des séminaristes, sous la conduite de notre évêque. En chemin, nous priions en silence, ou nous récitons le chapelet. Une heure de marche nous amena du Viminal au Vatican. Nos pensées, multiples d'abord à mesure que nous avançons, se confondaient en une seule, la pensée de l'Église à laquelle nous allions, entre les mains de notre évêque, près des os de saint Pierre et près du Vatican, engager de nouveau notre promesse d'inviolable dévouement. Jamais je n'oublierai et aucun de mes compagnons n'oubliera la scène solennelle dont nous fûmes témoins, lorsque, après avoir communiqué, notre évêque se tourna vers nous, les mains chargées des hosties consacrées qu'il allait nous distribuer. Tandis que de ses lèvres tombaient les paroles immortelles du centurion : *Domine, non sum dignus* ; « Seigneur, je ne suis pas digne », un rapprochement naturel remettait sous nos yeux cette scène mystérieuse de l'Évangile où, après la résurrection du Sauveur, l'apôtre Pierre, voyant son divin maître venir vers lui sur le lac de Tibériade, se jeta de sa barque dans l'eau, en criant : *Exi a me, quia homo peccator sum* ; « éloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur. » Trente ans plus tard, ce même apôtre, mort pour le Christ, son chef, était déposé à la place même où nous nous trouvions, et son cadavre devenait, au même endroit, la pierre angulaire de cette Église de Rome, mère et maîtresse de toutes les autres, aussi vivante aujourd'hui qu'il y a dix-neuf siècles, vivante pour l'éternité.

« Oh ! je m'explique bien les soupirs étouffés, les sanglots qui frappaient mon oreille ; je m'explique les larmes que je voyais couler ; je m'explique enfin cette émotion calme et profonde qui nous courbait tous dans une adoration

et un recueillement inconnus de nos âmes jusqu'à ce moment (1). »

Le pieux enthousiasme de la *caravane* alla toujours croissant. Elle recherchait constamment l'occasion de voir Pie IX, pour l'acclamer; deux fois, devant la *Chiesa nuova*, et près du pont Saint-Ange, nos pèlerins furent sur le point de dételer les chevaux de la voiture du Pape pour la traîner eux-mêmes. « Bons Nîmois! Bons prêtres de Plantier! disait Pie IX, touché de tant d'élan; je les bénis, je les aime bien. »

Ces bénédictions accordées par le Saint-Père aux prêtres de Nîmes comblaient de joie Mgr Plantier. Aussi était-il fier de se mettre à leur tête et de leur ménager l'accès de tous les sanctuaires et de tous les trésors des basiliques. L'un de ses plus beaux jours fut celui où il les réunit au Vatican, pour les présenter à Pie IX.

A côté de notre prélat, dans cette audience solennelle, le Pape fut heureux de voir le R. P. d'Alzon. Il savait que cet éminent religieux jouissait à Nîmes d'une influence considérable, et qu'elle lui servait à maintenir une union étroite entre tous les membres du clergé dans les graves questions qui regardaient Rome.

Pie IX s'arrêta avec une satisfaction visible devant le P. d'Alzon, et lui dit : « Je bénis vos œuvres d'Orient et d'Occident. » Cette parole était la première révélation de la pensée qu'avait conçue le Souverain Pontife d'employer le zèle et l'intelligence du P. d'Alzon à travailler, en Bulgarie et à Constantinople, au retour des schismatiques à l'unité (2).

Cette audience avait rempli de bonheur les membres de la *caravane*, mais elle avait été particulièrement douce au

(1) *Annales catholiques de Nîmes*, 4 juillet 1862, p. 310-311

(2) *Ibidem*, novembre 1862, p. 513.

cœur de Mgr Plantier : « Jamais, disait-il plus tard, je n'ai mieux senti que j'étais le père de mes prêtres. » Il ne faut donc pas s'étonner qu'au retour de ce pèlerinage, il ait cru devoir rendre un hommage public de reconnaissance à cette brillante escorte qui l'avait accompagné. « Oui, chers compagnons de notre pèlerinage, nous avons été mille fois heureux de voir que dans vos cœurs une curiosité même légitime a cédé constamment le pas à la foi. Vous avez su vous montrer des hommes d'étude et de science, mais, avant tout, vous avez été prêtres et enfants de l'Église. Avec vous nous avons visité les vastes ruines du Colisée et les débris gigantesques du palais des Césars. Ensemble, nous avons suivi la voie triomphale de l'Arc de Constantin au faite du Capitole. Il n'est pas de musée que vous n'ayez parcouru; le Vatican n'a su vous dérober aucune de ses richesses. Vous avez vu de près même les sépultures païennes, et, plus d'une fois, vous avez parlé du tombeau des Scipions, des grandes pyramides tumulaires et de ces *colombaires* étranges, où reposent accumulés tant de corps réduits en cendres. Toutes ces explorations et les notes que vous en rapportiez, en ajoutant à vos connaissances, nous inspiraient une sorte de fierté paternelle. Mais ce qui nous faisait le plus tressaillir, c'étaient les grandes conclusions que les antiquités profanes elles-mêmes vous suggéraient à la gloire du catholicisme; c'était la préférence passionnée avec laquelle vous couriez à la recherche des monuments les plus anciens et les plus vénérables de l'Église naissante, comme la prison Mamertine et le précieux sanctuaire de sainte Pudentienne, où le prince des apôtres célébra lui-même les saints mystères. C'était l'ardeur avec laquelle vous alliez vénérer les reliques insignes dont Rome est si justement fière, passant des trésors de la basilique de Sainte-Croix aux

chaînes de saint Pierre et à celles de saint Paul, que nous avons eu le bonheur de vous faire baiser. C'était la piété simple et touchante avec laquelle vous vous prêtiez à certains pèlerinages. Nous porterons éternellement dans une âme attendrie le souvenir de cette course silencieuse et recueillie que nous fîmes ensemble, un matin, à travers les rues de Rome; de la messe célébrée ensuite dans la chapelle souterraine et sur l'autel de la Confession de Saint-Pierre; de cette communion que vous reçûtes tous de la main de votre évêque, et de la visite faite, au sortir de cette émouvante cérémonie, à Saint-Paul hors les murs et aux catacombes de Saint-Sébastien. Enfin, ce qui ne nous charmait pas moins que tout cela, c'était l'avidité filiale avec laquelle vous vous précipitiez sur les traces du Saint-Père, apportant un noble concours à ses triomphes, recueillant avec respect toutes ses paroles et toutes ses bénédictions, et ravis de toutes les joies dont vous pouviez surprendre l'expression sur son auguste physionomie.

« Ah! votre conduite ne pouvait être plus digne de votre sacerdoce, et c'est sans doute pour cela que Dieu vous a ménagé à Rome d'ineffables jouissances. Pie IX a daigné vous discerner, son cœur a bien voulu s'ouvrir pour vous à de touchantes sollicitudes. Quand nous avons eu l'honneur de vous présenter à lui dans une audience mémorable, vous savez quelles grâces et quels sourires sa tendresse vous a prodigués. Comme si le souffle de sa bienfaisance eût couru sur toutes les âmes, partout on vous a fait l'accueil le plus affectueux et le plus empressé. Membre de la caravane de Nîmes, était pour vous un titre aux attentions les plus délicates. Oh! gardez dans un souvenir à jamais reconnaissant la mémoire de cette hospitalité glorieuse! Priez pour cette Rome qui s'est étudiée, si noblement, à vous faire retrouver dans son sein

les charmes de la patrie momentanément absente. Priez enfin pour Pie IX, afin que les joies, laissées dans sa grande âme par les fêtes de Rome, ne soient troublées par aucun nouveau nuage (1). »

La lettre pastorale, où l'évêque de Nîmes adressait à ses compagnons de voyage des louanges si bien méritées, nous révèle les impressions qu'avait laissées dans son âme sa seconde visite *Ad limina*, dans les circonstances mémorables où elle s'était accomplie. Pie IX l'avait reçu avec la plus tendre affection. L'audience s'était prolongée longtemps, et quand il sortit du cabinet du Saint-Père, « une rougeur inaccoutumée colorait ses joues amaigries, on pouvait aisément deviner la cause de cette émotion extraordinaire : il y a des éloges venus de si haut et donnés avec tant d'autorité que l'âme la plus ferme en est comme accablée (2) ».

L'amour du fils égalait la bonté du père. Pie IX est sur la croix : ses humiliations et ses abaissements attirent à lui, avec une force irrésistible, le cœur de Mgr Plantier. Trahissant le secret du charme surnaturel qu'il a subi, il écrit : « ce qui était là se collant à la chaussure bénie du Pape, ce n'était pas seulement le corps de l'humanité, ce n'étaient pas seulement ses lèvres ; c'était son âme, et son âme émue ; c'était son cœur et son cœur en feu. Larmes, soupirs, brûlantes impressions de tendresse, tous les témoignages les plus éclatants de la piété filiale débordaient de cette foule saintement oppressée ; chacun semblait vouloir se fondre et s'anéantir pour honorer et grandir ce Pontife bien aimé qu'il était venu chercher de si loin (3). » Au-dessus

(1) Lettre sur Rome, 14 juillet 1862, p. 28.

(2) *Annales catholiques*, novembre 1862, p. 513.

(3) Lettre pastorale sur Rome, p. 7.

de la condescendance avec laquelle Pie IX accueille ces milliers de pèlerins éclatent la dignité de sa conscience, la fermeté de sa volonté, la sérénité de son âme. Ce sont les vertus que l'évêque de Nîmes s'efforce de pratiquer lui-même, parmi les difficultés auxquelles le soumet l'hostilité du pouvoir ; il s'attache donc à en étudier les caractères dans le vicaire de Jésus-Christ ; son bonheur sera d'en reproduire une image fidèle.

Si les épreuves que traverse l'Église ont déchiré son âme, il est consolé par le grand spectacle qu'offre l'étroite unité de l'épiscopat. « On a tenté mille efforts, même au sein de quelques peuples catholiques, pour attiédir au moins, si ce n'est pas pour briser les relations de l'épiscopat avec Rome. Un jour on y poussait au nom de certaines libertés soi-disant nationales, dont il s'agissait de ne pas faire le sacrifice ; un autre jour, on invoquait la dignité de l'épiscopat lui-même qu'il fallait sauver par un peu d'indépendance (1). Vains calculs de l'astuce humaine ! Les nœuds qui unissent les membres principaux à la tête dans le grand corps de l'Église ont été resserrés par les tentatives mêmes qu'on a faites pour les affaiblir... Quelle grande scène que celle des consistoires qui se sont tenus et de la canonisation qui les a suivis ! Dans ces assemblées et ces cérémonies incomparables, le Nord et le Midi, l'Orient et l'Occident étaient représentés... Quand les évêques de ces diverses

(1) Mgr Plantier fait ici allusion à une circonstance que lui rappelait plus tard l'évêque de Montauban. Ce vénérable collègue lui écrivait, le 5 juillet : « Avez-vous su qu'on avait essayé de faire craindre à quelques évêques un abaissement et un amoindrissement de l'épiscopat, comme résultat de notre réunion à Rome ? Un évêque a eu la *bonhomie* (est-ce le mot ?) de me montrer à Rome une lettre de M. Rouland dans laquelle ce ministre lui disait qu'il était *effrayé de voir que la réunion des évêques pourrait leur enlever le peu qui leur restait d'indépendance* ; ce qui, ajoutait-il, perdrait définitivement l'épiscopat et partant l'Église. »

Eglises élevaient la voix, vous entendiez tous les accents et toutes les langues (1). »

Mais le grand acte qui réjouit le cœur de notre prélat, et lui paraît être comme le miracle de la Providence, à un moment si grave de l'histoire de l'Église, c'est l'adhésion éclatante, raisonnée, unanime de l'épiscopat aux actes accomplis par le Pape dans la question romaine. Elle était renfermée dans cette fameuse adresse, « *dont les accents et les échos ont pour ainsi dire ébranlé le monde* (2) ».

Les considérations qui y étaient exposées pouvaient se réduire à trois points capitaux :

I. — « Pour la liberté de l'Église, au moins dans la présente condition de la société, il est non seulement de suprême convenance, mais aussi de nécessité, que son chef visible ait dans une souveraineté temporelle la pleine indépendance et la maîtrise manifeste de ses actes ; sans cela, il ne resterait à l'Église que la persécution ou la servitude ; d'où il résulte que cette souveraineté étant, par sa destination et par ses conséquences, chose sacrée, la question qui la concerne est, non pas politique, mais religieuse, quoique la matière en soit politique.

II. — « A cette souveraine convenance ou nécessité la Providence a pourvu, depuis bientôt dix siècles, au moyen d'un principat, le plus ancien, le plus légitime, le mieux reconnu de tous les gouvernements qui se sont maintenus dans l'Europe moderne ; lequel principat a été établi par le consentement des peuples et des princes, comme patrimoine de l'Église et monarchie héréditaire, en la personne des successeurs de saint Pierre. On ne peut, à quelque titre que ce soit, en distraire par la violence une partie quelconque, sans grave lésion

(1) Lettre sur Rome, n° 5.

(2) *Ibidem*, VII.

du tout et un égal péril pour ce qui en resterait.

III. — « Les successeurs de saint Pierre, loin d'être empêchés par leur condition de Souverains Pontifes de gouverner avec humanité, et d'une manière conforme aux principes de la société civile, les États que la Providence leur a confiés, y sont, au contraire, grandement excités et aidés par cette condition même. Le prétendu mécontentement du peuple à cause du mauvais gouvernement des papes a été en partie provoqué à dessein, en partie calomnieusement inventé par ceux qui méditent une œuvre de spoliation, à moins qu'on ne prenne pour le peuple entier un petit nombre de factieux qui détestent le gouvernement des papes précisément parce qu'il est gouvernement chrétien (1). »

Il ne s'agissait pas ici, comme les esprits malveillants osèrent le dire, d'une définition dogmatique, mais d'une déclaration qui, sans exprimer un article de foi, avait la plus grande autorité, puisqu'elle était souscrite par l'unanimité de l'épiscopat. Les évêques qui la signaient étaient à peu près aussi nombreux que les Pères du concile de Trente. Tout catholique sincère devait y voir une règle directive de ses pensées sur cette matière. Elle renfermait l'enseignement traditionnel de l'Église sur la question du pouvoir temporel du Saint-Siège ; on y trouvait la substance des écrits publiés par les évêques pour le défendre, depuis la guerre d'Italie ; c'était particulièrement le fond de toutes les controverses soutenues par l'évêque de Nîmes. Il n'avait pas de peine à professer dans une déclaration collective ce qu'il avait écrit et proclamé si haut dans ses propres ouvrages. Cette déclaration n'était pas seulement à ses yeux, selon

(1) Œuvres pastor. de Mgr Gerbet, t. II, p. 249 et suiv.

la remarque d'un éminent prélat, une canonisation de principes, comme la cérémonie accomplie a veille avait été une canonisation de personnes (1); c'était la condamnation de la politique d'où était sortie la spoliation du Saint-Siège, et une sorte de réponse solennelle de l'Église à toutes les doctrines fausses et impies émises contre le pouvoir temporel. Comment regretter, après cela, l'ardeur avec laquelle on s'était jeté dans la mêlée, dès la première heure, pour venger les droits méconnus du Saint-Siège? Comment s'inquiéter des jugements, plus ou moins aveugles, que le public avait portés ou porterait encore sur la grande lutte qu'imposait une si noble cause?

Vive fut donc l'allégresse de Mgr Plantier, quand il put s'associer à l'épiscopat, pour « acclamer Pie IX avec ses enseignements, Pie IX avec ses rigueurs, Pie IX avec ses résolutions d'inébranlables résistances, Pie IX avec l'incomparable magnanimité de son attitude et de son caractère (2) »; et cette adresse, qui fut l'une des plus douces joies de son pèlerinage, est aussi pour lui un titre immortel de gloire devant la postérité.

Une lettre écrite de Rome, à l'époque des fêtes de la canonisation, retrace l'impression que l'illustre prélat produisait partout où il se présentait. « L'évêque de Nîmes est à Rome depuis quelques jours. On est particulièrement content de le voir, et il est de ceux que l'on attendait. En un autre temps, les affaires de son diocèse, auxquelles il donne un soin si assidu, l'auraient pu retenir. Dans les circonstances où nous sommes, en présence de l'espèce d'interdiction jetée sur le voyage des évêques, il ne pouvait manquer. Il est arrivé suivi d'une escorte incomparable. On a vu à Rome,

(1) Mgr Gerbet, II, p. 257.

(2) Lettre sur Rome, p. 21.

il y a quelques années, un cardinal hongrois dans toute la pompe princière qui entourait autrefois ces grandes situations ; il avait des heiduques, des gardes, des secrétaires, toute une maison. L'évêque de Nîmes est accompagné enfin presque d'un synode : soixante-sept prêtres et quelques laïques de son diocèse lui font un cortège qui efface celui du cardinal hongrois. A la tête de cette phalange marche le R. P. d'Alzon, vicaire général de Nîmes, avec son grand air de missionnaire, de gentilhomme et de soldat. Ils se sont logés ou plutôt campés tous ensemble auprès de Sainte-Marie-Majeure, et l'évêque continue de mener là cette rude vie de communauté, qui a presque toujours été la sienne. Je le connaissais beaucoup, et je ne l'avais pas encore vu. J'ai été heureux de lui baiser la main, suivant l'usage de Rome. Il est de petite taille, maigre, pâle, avec de grands yeux forts et tranquilles, sous un vaste front. Cette physionomie est sévère ; je l'étudierais et je la copierais, si j'étais peintre et que j'eusse à représenter la règle.

« Mgr Plantier est habituellement silencieux, mais je défie qu'on le voie passer sans se dire : *C'est quelqu'un*. Dans le salon du cardinal Altieri, et ailleurs, on demande beaucoup son nom, et personne n'est surpris de l'apprendre. Il est considéré autant qu'il le mérite. Sur l'aspect que je décris, on serait disposé à le craindre. Un instant d'entretien dissipe cette impression. Un sourire, qui n'ôte rien à la gravité de l'ensemble, éclaire tout d'un rayon de la grâce et de la bonté du cœur (1). »

Avant de quitter Rome, l'évêque de Nîmes voulut honorer dans la personne de François II, roi de Naples, une des plus nobles victimes de la révolution italienne. Quelques-uns de ses prêtres le suivirent à cette au-

(1) Eugène Veuillot, *notice*, p. 15.

dience, et purent admirer le courage avec lequel François II supportait les peines de son exil, et s'élevait au-dessus des craintes conçues par ses amis sur le sort de sa royauté dans les Deux-Sicules.

L'heure du retour approchait. L'évêque de Nîmes comprit alors qu'il avait bien fait en permettant à un grand nombre de ses prêtres de le suivre à Rome. Leur séjour dans la ville éternelle avait été plein de bienfaits surnaturels ; chacun d'eux en avait eu un sentiment qui serait durable. Ils avaient respiré l'esprit de l'Eglise dans sa piété envers le Pape, qui est le père commun des fidèles, et envers les saints qui en sont les célestes protecteurs. Que de bénédictions ils avaient pu obtenir pour les peuples confiés à leurs soins, pour leur premier pasteur, pour le diocèse, par l'intercession de ces nouveaux saints qu'ils étaient venus acclamer avec tant d'élan, et qui devaient sans doute avoir accordé les prémices de leurs faveurs aux heureux témoins de l'inauguration de leur culte ! Parmi toutes les émotions qui les avaient fait tressaillir, la sombre image des maux de l'Eglise avait sans doute passé maintes fois devant leurs regards, mais elle allait ensuite se perdre dans ce fond éclatant où ils contemplaient la gloire des martyrs. Il leur avait été donné de considérer, du même coup d'œil, la paisible immortalité des justes se reposant enfin de leurs travaux, et cette autre immortalité du Saint-Siège luttant contre la malice des hommes. On n'oublie pas de pareilles leçons.

Ces pensées consolaient l'évêque de Nîmes. Son bonheur n'eut pas de bornes, lorsqu'une circonstance inattendue lui permit de voir jusqu'à quelle profondeur elles avaient pénétré dans l'âme de ses prêtres pour les éclairer et les agrandir. La veille du départ de la caravane, M. le chanoine Aillaud, archiprêtre de la cathédrale de Nîmes, se fit l'interprète de la reconnaissance de tous les pèlerins.

« Chacun de nous, disait-il, se souviendra qu'il doit à Votre Grandeur d'avoir pu respirer, pendant trois semaines, l'air si vivifiant de la ville éternelle; cet air qu'ont embaumé du parfum de leurs vertus tant de saints pontifes, tant d'illustres martyrs; cet air que l'enseignement de la chaire de Pierre préserve de toute altération. Ah! désormais nul de nous ne craindra l'influence de Rome! Permettez-nous d'offrir une part de notre reconnaissance à ce digne grand vicaire que vous avez investi de votre confiance, et que le diocèse associe à l'affection qu'il porte à Votre Grandeur!... Vos prêtres ont voulu vous faire à Rome même un présent, qui fût tout ensemble une marque de leur gratitude et un souvenir de ce beau pèlerinage. Au jour de votre sacre, l'Eglise mit à votre doigt l'anneau pastoral, signe de votre alliance avec l'Église de Nîmes, votre noble épouse. C'est encore un anneau que nous vous prions d'accepter; il vous est offert par vos fils spirituels aux pieds mêmes de la chaire de Pierre. Là notre alliance va se resserrer; vous serez plus à nous et nous vous appartiendrons davantage : notre lien commun, fort, doux, indissoluble, sera un attachement sans bornes aux doctrines romaines. »

L'évêque déclara que, nulle part plus qu'à Rome, il n'avait compris le privilège que Dieu lui avait accordé, en le plaçant à la tête d'un tel clergé. Les paroles qu'il venait d'entendre, ajoutait-il, répondaient aux désirs secrets de son âme : il avait demandé à Dieu, pendant tout son séjour auprès du tombeau des Saints Apôtres, qu'il ne fût jamais dit de ses prêtres ni de lui-même : « Ceux-là ne sont pas de la race des hommes qui ont concouru à sauver le peuple de Dieu (1). »

(1) « Ipsi autem non erant de semine virorum illorum per quos salus facta est in Israel. » (I Machab. v-62.)

Nîmes s'était associé de loin aux fêtes de la canonisation des martyrs japonais. Reboul avait repris sa lyre pour les chanter. Le poète voyait dans ces augustes cérémonies, où l'univers était présent, des gages de force et de victoire pour l'Église :

Élargis tes remparts, ô Reine des Cités.
Ton sol ne peut suffire à cette multitude ;
Teuples, dont la grandeur faisait la solitude,
Vous serez trop étroits pour ces solennités!
Tous les peuples, divers de race et de langage,
Mais unis par la foi sous le même étendard,
Tous sont là, palpitants sous le divin regard
Du grand Docteur qui va recueillir leur suffrage.

Je ne sais ce que peut la force en son délire ;
Mais je sais que Dieu seul peut disposer des cœurs ;
Que l'arche est un fléau pour tous ses ravisseurs,
Que le crime est trompé dans tout ce qu'il désire.
Le Nil semble parfois submerger sans retour,
Sous ses flots orgueilleux, la grande pyramide ;
Mais bientôt, délivré de son linceul humide,
Le géant sort vainqueur du déluge d'un jour.

Ces pensées étaient celles du peuple nîmois. Il priait et il espérait avec son évêque à Rome ; mais il était impatient de le revoir, et de lui présenter, à son retour, comme une image des grands spectacles dont il avait été témoin dans la ville éternelle. Quand la nouvelle de sa rentrée à Nîmes fut connue, il se produisit comme un ébranlement sublime dans tout le diocèse. Dès l'avant-veille, la cité se remplissait d'étrangers accourus pour acclamer les pèlerins, et recueillir les premières bénédictions du pontife qui les ramenait. A Tarascon, les élèves du petit séminaire de Beaucaire se précipitent, au travers de toutes les barrières, aux pieds de leur évêque, et l'un d'eux improvise une harangue qui se termine par ces mots :

« Allez, Monseigneur, après avoir béni en nous le germe de votre récolte sacerdotale, et des cœurs qui vous aiment comme on le fait à notre âge, allez à ces cœurs nîmois, avides de vous revoir ; allez jouir des splendeurs d'un triomphe si bien mérité. Vous leur apparaîtrez, comme le disciple bien aimé descendant du calvaire, l'âme remplie de tristesse, mais aussi de force et d'espérance. Oh ! avec quelle joie ils recevront les grâces puisées au cœur même de la victime ! Pour répondre à ce bienfait, ils n'auront que des cris d'amour, des fleurs, des couronnes pour vous, Monseigneur, et pour tous ces prêtres si dignes de leur évêque par leur fidélité et leur dévouement. »

C'était bien une entrée triomphale que Nîmes avait préparée à Mgr Plantier, le 17 juin 1862. La police n'avait rien omis pour empêcher, ou du moins contenir l'élan général ; mais ses soldats et ses agents durent céder à la multitude, qui avait envahi l'avenue de la gare, les boulevards, les places et les rues. Jamais on n'avait vu un pareil spectacle. L'évêque faillit être étouffé par les masses compactes qu'il essayait de traverser à pied. Il dut accepter une voiture découverte ; elle fut emportée dans les bras de la foule. Les prêtres ne pouvaient se défendre contre les marques de respect qu'on leur prodiguait. En un instant la caravane fut dispersée ; juifs, protestants et catholiques, mêlés et confondus, s'étonnèrent ensuite d'être réunis aux pieds des autels. La voiture de l'évêque fléchissait sous le poids des couronnes et des fleurs, quand elle parut sur la place de la cathédrale. Dans l'église tout était envahi : les autels, les confessionnaux, les piliers du chœur, les grilles des chapelles étaient transformés en amphithéâtres. On chantait, on priait, on acclamait ; l'orgue ne pouvait pas dominer cette grande voix de la foule criant : Vive la

religion ! Vive le Pape ! Vive Monseigneur ! Vivent les pèlerins de Rome ! Mgr Plantier voulait parler et ne put se faire entendre ; on le voyait pleurer et bénir : c'était assez !

Pourquoi s'indigner de transports si spontanés et si unanimes ? L'Empire eut le triste courage de les condamner, et de pauvres agents de police, entraînés malgré eux dans la cathédrale par le flot populaire qui les avait enveloppés, se virent destitués pour n'avoir pas réprimé une démonstration si chrétienne ! Et les fonctionnaires reçurent la défense d'assister aux processions de la Fête-Dieu, qui devaient avoir lieu quelques jours après ! O fureur insensée qui voulait s'en prendre à Dieu même, et punir en quelque sorte les élans de la foi ! Le chapitre de Nîmes aurait voulu recevoir son évêque à la gare, et le conduire processionnellement à la cathédrale ; mais l'encombrement de la foule, plus encore que la susceptibilité ridicule du pouvoir, avait contrarié ces plans. Ce fut dans le grand salon du palais que les prêtres se réunirent après la cérémonie, et M. Boucarut, vicaire-général, lut une adresse où le langage austère de la théologie s'associait à une religieuse émotion. Le soir, la ville était illuminée. Les riches décorations qui ornaient la façade de la cathédrale et de l'évêché, empruntaient à la clarté de mille feux je ne sais quelle grandeur, où se montrait le véritable caractère de cette incomparable manifestation.

Pour le mettre encore plus en relief, notre devoir est de reproduire une des plus belles pages du mandement épiscopal publié quelques jours après :

« Être allé à Rome, ce n'est pas seulement avoir fait un pieux pèlerinage, c'est avoir fait une grande et utile action ; c'est par excellence avoir fait un acte

d'évêque ; c'est avoir gravé son nom dans une des plus nobles pages de l'histoire de l'Église. Les peuples ont voulu prouver qu'ils l'avaient compris. En d'autres circonstances, leurs évêques étaient déjà revenus de Rome ; mais si leur rentrée avait été célébrée par une fête, on l'avait rarement glorifiée par un triomphe. Cette fois, il n'en a plus été de même. Le départ des prélats avait ému leurs Églises ; leur retour les a pour ainsi dire soulevées. Des flots de populations se sont pressés à leur rencontre, les saluant de cris enthousiastes et les inondant de couronnes et de fleurs. Quand les acclamations n'ont pu se produire au dehors, elles ont du moins résonné dans l'enceinte de leurs palais. Leurs cathédrales se sont revêtues, pour les recevoir, de leurs plus opulentes parures. Jamais plus d'impatience n'appela leur voix à se faire entendre ; jamais on ne montra plus d'avidité pour en recueillir les accents. C'était comme l'agitation d'une fièvre sublime. Et ce n'est pas seulement sur un point isolé que ces transports éclatent ; presque tous les diocèses dont les évêques sont allés à Rome entrent dans ce vaste concert ; hier encore les vents nous en apportaient les échos des bords de l'Escaut et du Danube, et bientôt il nous en arrivera sans doute des rivages du Bosphore et de ceux du Nouveau-Monde. Et pourquoi d'un bout à l'autre du monde ces réceptions où l'élan de l'amour jaillissait de l'ardeur des croyances ? C'est parce que dans le voyage des prélats, revenant de la ville éternelle, on a trouvé plus que jamais le mérite d'un grand devoir accompli. C'est que derrière eux on a vu, pour ainsi dire, apparaître l'ombre imposante de Rome, Rome dont l'image est toujours auguste, mais d'autant plus auguste aujourd'hui qu'elle vient d'être, plus qu'à aucun autre moment, la tête, la reine et le centre du monde. C'est que sur le front des

pontifes pèlerins, on a cru découvrir comme une lueur détachée des splendeurs de ce Pontife immortel, avec lequel ils ont parlé bouche à bouche sur un autre Sinaï, et qui fait déjà l'admiration des anges et des hommes, en attendant qu'il fasse l'étonnement de l'histoire. C'est, en un mot, parce qu'on les a considérés comme ayant fait une démarche convenable, généreuse, utile à la société pour le moins autant qu'à l'Église, digne enfin d'être récompensée par une démonstration solennelle d'estime et de reconnaissance (1). »

En rendant à son évêque des honneurs extraordinaires, le 17 juin 1862. Nîmes n'avait donc fait que prendre sa place dans cette grande explosion du sentiment et de la conscience catholique. Cette ovation était un devoir de l'heure présente et, en même temps, une image sublime du passé. Elle rappelait le retour de saint Athanase à Alexandrie, en l'année 347. L'entrée triomphale de ce grand patriarche fit tressaillir tout l'Orient. Il était entouré d'une foule innombrable, qui venait au-devant de lui. L'Égypte entière semblait y être accourue ; on montait sur les éminences pour le voir, pour ouïr le son de sa voix ; on croyait se sanctifier par son ombre. Les différentes nations qui se trouvaient à Alexandrie formaient un concert de louanges et de cris de joie en diverses langues ; on répandit des parfums, on alluma des flambeaux, on sema des fleurs dans les rues ; on passa des nuits entières en réjouissance. Mais cette joie eut l'éclat qui convenait à un ministre de Jésus-Christ et à un peuple chrétien : elle se traduisit par un redoublement de ferveur et de piété ; la charité s'appliquait à vêtir les pauvres et les orphelins ; chaque maison semblait être

(1) Lettre sur Rome, p. 25, 26.

devenue une église destinée à la prière et à la pratique des vertus (1).

Il en était ainsi dans notre religieuse cité, et nous aurons bientôt à signaler l'admirable expansion que les exemples et les enseignements de Mgr Plantier donnaient aux œuvres de zèle, de foi et de charité, au sein d'un peuple si fier de lui appartenir. On verra que sa disgrâce, comme celle de saint Athanase, était un stimulant pour les progrès du christianisme. Que de traits de ressemblance l'histoire aura, du reste, à constater entre le patriarche d'Alexandrie et l'évêque de Nîmes ! Ils furent l'un et l'autre les défenseurs éclairés et infatigables de la véritable doctrine. Si l'arianisme ancien trouva dans le premier un adversaire, qui le confondit au concile de Nicée et ne cessa de le frapper de ses anathèmes, l'arianisme moderne rencontra dans le second un juge inexorable dans ses condamnations. Athanase souffrit persécution pour la vérité et la justice, et fut soutenu tout ensemble par l'approbation de Rome et le dévouement du peuple d'Alexandrie. Le prélat dont nous écrivons la vie connut les mêmes disgrâces et goûta les mêmes consolations. Les hommes passent, mais le courage a la même destinée à travers les siècles. Il assure une célébrité impérissable aux pontifes qui se montrent plus forts que l'épreuve, et savent opposer aux ennemis du christianisme cette fermeté inébranlable qui est son seul appui aux jours de ténèbres et d'orages.

(1) Saint Grégoire de Nazianze, Orat. 21, in laudem Athanasii. Darras : *Histoire de l'Eglise*, t, ix, p. 372. Albert de Broglie : *L'Eglise et l'Empire Romain au IV^e siècle*, 11^e part., t. 1, p. 94.

CHAPITRE XX



SECONDE VISITE GÉNÉRALE DU DIOCÈSE. — SYNODE DIOCÉSAIN. — RÉFORME DES MŒURS. —

Empressement des populations. — Autorité nouvelle que prend à leurs yeux le ministère épiscopal. — Conseils de l'évêque : croire à l'Église ; ni atténuation dans l'enseignement de la vérité, ni hésitation à l'accepter. — *Apostasie des honnêtes gens*. — Ou conduit la défiance vis-à-vis de l'Église. — *Les penseurs esclaves*. — Espérer en l'Église : la justice invisible mais inévitable. — Aimer l'Église. — L'action de l'Esprit-Saint. — La fermeté du caractère. — Synode diocésain. — Respect du passé. — Acte d'autorité au sujet de la *vie commune*. — Don d'un *Faldistorium*. — Harangue du chanoine Couderc de Latour-Isside. — Sagesse de la législation synodale ; esprit avec lequel elle est acceptée par le clergé. — *Instruction pastorale sur la discipline ecclésiastique*. — Correction des mœurs : *Lettre contre les courses de taureaux*. — Société de Saint-François-de-Sales et de Saint-Athanase. — Les messes d'hommes à Nîmes. — L'œuvre de la jeunesse. — Les écoles d'adultes.

L'année 1863 occupe une place importante dans la vie de Mgr Plantier. Après avoir terminé la seconde visite générale de son diocèse, il tint un synode et il entreprit la réfutation des blasphèmes de M. Renan.

Dans toutes les paroisses qu'il parcourut, il trouva comme un souvenir touchant de l'accueil que lui avait fait la ville de Nîmes, à son retour de Rome. Même empres-

sement, même enthousiasme, même amour. Ses lettres pastorales l'avaient fait connaître et admirer par son peuple. Sa parole avait conquis une autorité à laquelle les indifférents eux-mêmes ne pouvaient pas résister. On savait que, pour conserver la liberté d'enseigner, de reprendre, de protester à temps, à contre-temps, selon la recommandation de l'Apôtre (1), il n'avait craint ni la colère du pouvoir, ni les injures de la presse, ni les blâmes des catholiques pusillanimes. On s'accordait à l'appeler le défenseur du Saint-Siège, le gardien incorruptible de la justice et de la liberté des âmes. Ces titres ornaient les arcs de triomphe élevés sur son passage, et l'on eût dit qu'en le saluant, les peuples croyaient s'incliner devant un confesseur de la foi. Témoin de ces impressions, nous pensions à ces mots de l'Apocalypse : *Et qui vicerit, dabo ei potestatem super gentes* ; « A celui qui ne se laissera jamais abattre, je donnerai une grande autorité parmi les peuples (2) ».

L'Eglise de Nîmes se rejouissait de ce surcroît de puissance et de grandeur que son évêque faisait rejaillir sur l'apostolat. Comment ne pas apprécier ce bienfait dans un pays où l'hérésie a réduit le sacerdoce à une simple carrière ? En face de pasteurs qui n'élèvent plus la voix pour instruire, puisqu'ils n'ont plus de symbole, quoi de plus nécessaire et de plus grand tout ensemble que de faire briller le caractère du véritable ministère pastoral, qui est de défendre la vérité et de tout sacrifier pour elle ?

Les sujets dont le prélat entretenait ses ouailles se rapportaient aux épreuves de l'Église. Ses discours étaient le commentaire de ses œuvres apologétiques, et comme

(1) Tim. II, c. v, 2.

(2) Apocal. II, 26.

un écho de ses lettres pastorales. Il avait le secret de tout dire sans blesser personne, et c'était en vain que la police la plus ombrageuse cherchait à surprendre dans son langage des tournures violentes ou des attaques passionnées. Pour le dénoncer, il eût fallu traduire devant les tribunaux l'Évangile lui-même. Par-dessus tout, il rappelait aux peuples leurs devoirs envers l'Église. Ils avaient à croire à sa parole, toutes les fois qu'elle se faisait entendre par la bouche du Souverain Pontife, des évêques ou des prêtres. Si l'obéissance doit être raisonnable, elle n'a pas le droit de temporiser, d'hésiter, de marchander sa soumission, en se retranchant derrière des reproches d'exagération ou des soupçons d'inopportunité. Ce n'est jamais l'humilité qui suggère des objections contre les décisions de l'Église ; ceux qui les jugent intempestives sinon dangereuses subissent, sans le savoir, l'influence du Jansénisme, dont l'esprit est loin d'avoir disparu avec les cinq fameuses propositions, ou se laissent dominer par le principe du libre examen, plaie secrète du XIX^e siècle. Tel est l'aveuglement de ceux qui, en fait de doctrine, ont poursuivi le rêve d'une transaction avec la société moderne. « L'atténuation de la vérité, disait l'évêque de Nîmes, n'est pas autre chose qu'une apostasie ; l'apostasie des honnêtes gens, si on le veut, mais enfin une apostasie. Que la bonne foi l'excuse, le préjudice qu'elle cause aux âmes n'en est pas moins incalculable. Nul plus que moi n'est jaloux des droits de la raison humaine et ne les a défendus plus vivement ; mais je n'appartiendrai jamais à une école dont le propre est de se défier de l'enseignement de l'Église, par crainte de lui trop accorder. »

Conformément à ces principes, il montrait que toute concession à ce qu'on appelait les préjugés du temps, en paraissant être un acte de sage liberté, conduisait

au servilisme. L'empire de l'opinion affaiblit l'intelligence, et là où la société est établie juge des bienséances que doit garder la vérité, la pensée de l'homme se substitue à celle de Dieu, et l'on arrive à une affreuse servitude des esprits. C'est sur cette pente que glisse le siècle actuel; il s'appelle le siècle des *libres penseurs*; c'est au contraire le siècle *des penseurs esclaves*. On s'affranchit de l'autorité de l'Église, pour s'assujettir à sa propre ignorance, ou porter le joug de celle du premier venu, qui fait éclater quelque talent ou se signale par un trait surprenant d'audace, même dans un journal.

Le langage de l'évêque de Nîmes était encore plus énergique, quand il prêchait l'espérance en l'Église. « Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? » *Quid timidi estis, modicæ fidei* (1)? Voilà le reproche paternel que répétait de paroisse en paroisse cet évêque frappé d'ostracisme, regardé par les timides comme le défenseur d'une cause désespérée, comparé par les aveugles à un vaincu ajoutant à ses autres fautes celle de ne pas savoir se taire et garder le deuil. Pour lui, élevant la tête au-dessus de toutes les ruines sous lesquelles il semblait que la grandeur de l'Église allait s'ensevelir avec sa souveraineté temporelle, il montrait, dans l'avenir, l'aurore d'une destinée meilleure. Les maux présents en étaient le gage; malheur à qui ne se souvenait pas de la fécondité attachée au sang des premiers martyrs! Si nous disons que ces assurances étaient données aux peuples avec un accent de conviction qui rappelait le langage des prophètes, on comprendra sans peine l'effet qu'elles devaient produire. La confiance s'affermissait dans les âmes. Dans les événements dont on avait redouté les consé-

(1) Matth. VIII, 26.

quences, on aimait à découvrir les germes des succès prochains de la foi ; on en appelait à la justice divine contre les triomphes momentanés et insultants de la force : les peuples espéraient.

L'évêque exigeait davantage. Il fallait aimer l'Église, et l'amour devait grandir avec les difficultés des temps. Comment pouvait-on retenir ses larmes lorsqu'on entendait Mgr Plantier s'écrier, en parlant de l'Église : « Mes chers enfants, votre mère est dans le deuil. Regardez son visage : il est meurtri par les blessures que lui a faites l'ingratitude filiale ; approchez de son cœur, il semble fléchir sous le poids des amertumes dont il est abreuvé. Compatissez à une si noble infortune, et gardez-vous bien de vous en rendre solidaires, même par l'indifférence ». L'amour de l'Église était l'un des devoirs qu'il ne manqua jamais de rappeler aux prêtres dans ses retraites ecclésiastiques. Il enseignait la même obligation aux fidèles avec une égale insistance. « Je voudrais, disait-il, laisser cette passion à mon diocèse avant de mourir. » C'était de plus en plus la sienne, et il en puisait la flamme sainte dans le cœur de Notre-Seigneur. « Le Christ a aimé l'Église, et il s'est livré pour elle (1). » Voilà le modèle sur lequel Mgr Plantier tenait constamment les regards attachés.

Durant les longues semaines où il imposait les mains aux confirmands, il prêchait sur l'action de l'Esprit-Saint, non seulement à l'égard des jeunes générations, dont il doit protéger la croissance spirituelle et préparer la virilité, mais dans l'œuvre de la sanctification des âmes en général, et surtout dans la conduite de l'Église. Hélas ! beaucoup en l'écoutant semblaient sortir d'un rêve. Apprendre les communications que l'Esprit divin a faites

(1) Ephes. v, 25.

aux Patriarches et aux Prophètes dans l'ancienne loi, et le rôle qui lui appartient dans la nouvelle, toute remplie de ses miracles, c'était pour eux une surprise pareille à celle qui faisait dire aux néophytes d'Ephèse : « S'il y a un Esprit-Saint, nous ne le savions pas, et nous ne l'avions pas soupçonné (1) ». Que de foyers, après la tournée pastorale, s'empressaient de rendre un culte à ce *Dieu inconnu*, et s'animaient au souffle de cette dévotion nouvelle ! Comme le sacrement de confirmation grandissait, pour ainsi dire, dans la pensée des foules ! L'évêque, en rentrant dans son palais, disait avec une douce assurance : « Si les temps sont troublés, comme les éléments confus des premiers jours de la création, l'Esprit de Dieu plane sur ce chaos, et il en fera sortir un monde nouveau. Je l'ai appelé par mes prières, mes sueurs et mes larmes : je lui confie les destinées de mon Eglise ».

C'est surtout le don de force qu'il demandait à l'Esprit de Dieu pour son peuple. « Peu nous importe, disait-il encore, une société instruite, si elle n'a aucune virilité. Un peu de caractère vaut mieux que beaucoup de science. On ne saurait se représenter le soin qu'il apportait à inculquer cette conviction dans les esprits, pendant ses tournées pastorales. Prévoyant que les vicissitudes politiques seraient l'écueil fatal contre lequel irait échouer la conscience publique, si elle n'était pas fortement trempée, il prêchait l'esprit de fermeté, et il recommandait la vaillance à tout âge et dans toute condition. Dans le plus petit écolier, il cherchait à découvrir l'âme d'un guerrier, et il eût voulu transformer en héros tous ceux qu'il marquait du saint chrême. « Qui me donnera, s'écriait-il, une race de chrétiens énergiques, capa-

(1) Act. XIX, 2.

bles de garder, au travers de toutes les secousses politiques qui se préparent, le dépôt sacré de la foi et d'en faire la base d'une société nouvelle, quand aura fini avec ce siècle l'ère des révolutions? »

En achevant cette seconde visite générale de son diocèse, Mgr Plantier avait à remercier Dieu de la bénédiction accordée à ses fatigues apostoliques. La moisson avait mûri partout, depuis huit ans, et il était appelé à récolter plus encore qu'à semer. Un grand nombre d'églises avaient été construites, et il trouvait à côté d'elles des presbytères transformés. Si le gouvernement déployait contre lui une hostilité sans trêve, les municipalités n'entraient pas dans ces sentiments, et l'on constatait partout leur bon sens autant que leur religieuse soumission par l'empressement qu'elles mettaient à faire, à la demande de leur évêque, des sacrifices en faveur du culte. Le mobilier des sacristies s'enrichissait dans les villes, grâce à ces sages libéralités, et l'*Œuvre des Tabernacles* multipliait ses travaux pour venir au secours des paroisses pauvres.

Rien n'avait échappé aux regards du pontife dans son vaste diocèse; il avait sondé les plis les plus inaccessibles des montagnes, étudié les mœurs et les esprits, débrouillé les comptes des fabriques, tout pesé, pour ainsi dire, dans ses mains et tout concentré dans son cœur. C'est de là que partait le mouvement de la vie diocésaine, et c'est là qu'il venait aboutir. L'heure était donc favorable pour faire des réformes, ranimer les anciennes institutions, édicter des lois en harmonie avec les besoins des peuples, et donner, en un mot, à la discipline diocésaine l'exactitude et la vigueur réclamées par les temps difficiles que l'on traversait. Tel fut le but du Synode convoqué pour la fin du mois de septembre 1863.

Cette assemblée fut la seule que réunit Mgr Plantier, dans le cours de son épiscopat. S'il ne s'est pas conformé sur ce point aux prescriptions canoniques, ce n'est pas sans avoir exposé au Saint-Siège les motifs qui l'en empêchaient. Rome l'avait laissé juge de l'opportunité de leur exécution. Il mettait son honneur à respecter le passé, et ce fut là une des lois de son administration. Tenant pour bien fait ce qu'avaient réglé ses prédécesseurs, il lui semblait que la discipline ecclésiastique tirait principalement sa force du temps et de l'expérience. Faire des innovations, c'était à son avis sacrifier trop souvent à l'estime de sa propre sagesse, et disposer les esprits au découragement et quelquefois à la révolte en aggravant sans motif le joug de l'obéissance. La législation synodale la plus simple lui parut toujours la meilleure.

Ces considérations l'avaient engagé à différer la réunion d'un synode. Elles présidèrent aux décisions qui y furent portées. Il nous l'apprend lui-même, dans la lettre pastorale promulguant les nouveaux statuts diocésains. Quel bel hommage il rend à ses prédécesseurs ! « Nous avons maintenu tout ce que nous avons pu garder de leurs décisions synodales, et nous sommes heureux de pouvoir dire que ce noble reste du passé constitue la portion la plus importante des statuts que nous publions aujourd'hui. Telle fut la sagesse de Mgr de Chaffoy, qu'en réglant le présent, pendant son mémorable épiscopat, il eut encore le don de régler l'avenir, comme s'il l'avait eu sous les yeux, et que, dans la plupart des prescriptions dont nous lui sommes redevables, il existe même actuellement une opportunité que trente ans d'application n'ont pu faire vieillir. C'est ce qu'avait reconnu Mgr Cart, de si douce et si pure mémoire, puisque, dans son administration de dix-sept ans, il laissa subsister intacte, et sans aucun changement

synodal, l'œuvre de son prédécesseur. Nous-même, sous l'impression d'un égal respect, nous avons hésité longtemps à porter la main sur cette arche sainte qui contenait en quelque sorte pour notre diocèse les tables de la loi. Mais notre conscience nous a commandé de le faire, soit pour introduire dans nos statuts certaines décisions des Congrégations romaines qui devaient y prendre place ; soit pour en accommoder quelques parties aux décrets du dernier concile d'Avignon, décrets obligatoires pour toute la province ; soit enfin pour donner satisfaction, sur divers points, à des exigences créées par des circonstances nouvelles ou des périls nouveaux. Nous nous sommes efforcé de répondre à tous les vœux comme à tous les besoins du présent. Mais, en accomplissant ces innovations, notre main s'est étudiée à rester sobre et délicate ; nous avons conservé religieusement la structure générale de l'édifice dont nous avons cru devoir remplacer quelques pierres. Mgr de Chaffoy avait dit que dans ses statuts on retrouverait l'autorité de ses plus illustres prédécesseurs et même celle de la Papauté, qui avait daigné couvrir de sa haute approbation d'anciens synodes de Nîmes auxquels il avait fait des emprunts. Nous pouvons dire, à notre tour, que vous entendrez encore dans les statuts remaniés que nous vous présentons la voix de ces législateurs vénérés, et que, si nous nous sommes permis de toucher ou d'ajouter à leurs règlements, c'est en restant fidèles à suivre la voie qu'ils avaient ouverte et à l'esprit dont ils s'étaient inspirés (1). »

Le fait que nous allons raconter prouve jusqu'où pouvait aller le respect du prélat pour l'autorité de ses prédécesseurs et les traditions de son Eglise. Le clergé avait été appelé à présenter des observations

(1) Lettre sur la discipline ecclésiast., p. XLVIII.

sur la législation qui le régissait depuis 1835. Chaque prêtre avait pu librement parler, au sein des conférences réunies pour ce grave examen. L'évêque avait tenu à ce que les procès-verbaux de ces séances fussent comme « le fruit des lumières de tous, persuadé qu'en multipliant le nombre des juges on multipliait celui des bonnes pensées et des institutions salutaires (1) ». Toutes les conférences, sauf celle d'Alais, demandèrent la suppression de la *vie commune* entre les curés et les vicaires. On pouvait espérer que, frappé de cette unanimité, l'évêque affranchirait ses prêtres d'une obligation qui ne leur avait été imposée, du reste, que par une simple ordonnance de Mgr Cart. Il n'en fut rien. A la fin de la seconde session, développant avec une grande énergie les raisons qui devaient porter son clergé à aimer la vie commune, au lieu de la regarder comme un fardeau intolérable, il donna à un simple règlement de son vénérable prédécesseur le caractère d'une loi synodale. C'était un acte d'autorité, comme sa conscience ne craignait pas d'en accomplir. Il avait mis tant d'éloquence à le justifier que personne ne songea à s'en plaindre. C'est ainsi qu'il fit accepter toutes les réformes introduites dans la discipline diocésaine. Il commençait par en démontrer l'utilité, avant d'en établir l'obligation, sachant que la vraie manière de gouverner les prêtres est de leur inspirer l'estime de leurs devoirs, et que la seule obéissance qui leur convienne est celle qui vient de l'amour et non point de la contrainte.

Telle fut la noble conclusion de cette assemblée. L'évêque, laissant toute liberté aux cinq congrégations qu'il avait instituées pour traiter les diverses questions synodales, parlait seul aux sessions publiques, s'arrêtant

(1) Lettre synodale, p. XLIV.

presque à chaque statut, pour en marquer le sens, en faire briller la sagesse, et donner ainsi un caractère de grandeur jusqu'à la moindre des prescriptions. Sa voix était brisée par la fatigue, et sa poitrine en feu; son corps fléchissait sous le poids d'un travail si peu en rapport avec ses forces; mais son cœur s'épanchait sans mesure, et c'était de là qu'il voulait faire jaillir l'autorité que devait avoir sur son clergé la nouvelle législation synodale.

Ceux qui assistèrent à ces mémorables réunions se retirèrent émus du langage que leur évêque y avait tenu. Ils avaient admiré la profondeur de son savoir, son respect pour les lois de l'Église, sa bonté envers ses inférieurs, l'aimable dignité qu'il avait portée dans les cérémonies, et la douce intimité dans laquelle il avait vécu avec ses prêtres. Le législateur leur avait paru aussi éclairé et aussi ferme que le docteur; le juge n'avait pas fait oublier le père. Aussi, quand le R. P. d'Alzon, vicaire général, lui offrit, à l'ouverture de la seconde session, un *Faldistorium* d'un goût fort délicat et d'une forme romaine très gracieuse, il ne faisait que traduire par ce don magnifique la reconnaissance et l'affection de toute l'assemblée. M. le chanoine Couderc de Latour-Lisside voulut les interpréter à son tour à la fin de ces saints exercices. Il mêla dans sa harangue les noms de saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase et saint Augustin à ceux de Mgr de Chaffoy et Mgr Cart, pour avoir le droit de dire que Mgr Plantier héritait de leur sagesse, de leur courage et de la vénération qui s'attachait à leur mémoire. Le prélat voulut répondre, mais les sanglots étouffèrent sa voix (1).

Nous ne pouvons pas entrer dans le détail des

(1) Actes du synode, p. 117.

diverses règles arrêtées dans cette assemblée synodale, car cet examen nous entraînerait trop loin. Il nous suffira de dire qu'elles répondaient si bien aux besoins du diocèse et aux vœux de la cour de Rome, qu'elles n'ont dû être modifiées que sur deux points par le dernier Synode diocésain de Nîmes en 1878.

Elles étaient attendues comme un flambeau qui devait éclairer le diocèse à travers les ombres du temps. En les adressant à son clergé, l'évêque éprouva d'abord le besoin de le féliciter de l'excellent esprit avec lequel il se disposait à les mettre en pratique. « Nous connaissons l'ardeur avec laquelle vous appelez, Nos Très Chers Coopérateurs, la publication des statuts promulgués dans notre Synode de 1863. Cette impatience vous honore. « Des chaînes m'attendent à Jérusalem, disait autrefois saint Paul, et avec les chaînes des tribulations ; mais cette perspective n'a rien qui m'épouvante, et le salut a pour moi plus de prix que la liberté (1). » Vos sentiments, et nous vous en félicitons, répondent au noble langage de l'apôtre. Ces statuts dont vous désirez le texte sont des chaînes destinées à envelopper et votre âme et votre vie entière. Le réseau dans lequel ils vous emprisonneront ne manquera pas de causer des tribulations à la nature, toujours subsistante même au sein des grâces et des gloires du sacerdoce. Mais ce pressentiment n'a rien qui vous effraye. « Je ne crains, répétez-vous avec le grand Paul, ni cette captivité, ni les gênes qu'elle apporte », et vous avez raison. Cette captivité sainte, en jetant votre liberté dans les fers, mettra votre salut en sûreté. Autant elle est tutélaire,

(1) « Vincula et tribulationes Jerosolymis me manent. Sed nihil horum vereor, nec facio animam meam pretiosioreni quam me. — Act. xx, 23, 24.

autant elle est glorieuse, puisqu'elle vous fait, comme l'apôtre, prisonniers de Jésus-Christ : *Vinctus Christi Jesu*. Captivité féconde enfin, parce que de même que saint Paul conquiert, dans les cachots, l'esclave Onésime à Jésus-Christ, de même aussi notre ministère enfante plus d'âmes à la vie surnaturelle, à mesure que nous portons avec plus de plénitude le joug sacré des règles que la discipline diocésaine nous impose (1). »

La lettre synodale était une étude approfondie sur la discipline générale de l'Église. « C'est une noble chose, disait l'évêque de Nîmes, que la législation des Églises particulières. Mais c'est une chose bien plus noble encore, que la discipline de l'Église universelle. La première n'est à la seconde que ce qu'une simple feuille est à la majesté d'un grand arbre. On admire avec raison dans l'Église la netteté, l'unité et l'immutabilité de ses dogmes et de sa foi. Mais on ne devrait guère moins admirer l'incomparable sagesse de ses règles canoniques; et si, dans la hauteur des vérités qu'elle enseigne, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elles ont eu la révélation pour leur source, il est également impossible de ne pas reconnaître, dans le mérite sans égal de ses lois disciplinaires, les traces d'un esprit de prudence et de conseil qui n'est pas de ce monde. Il nous a semblé bon d'étudier ce fait avec une certaine profondeur, en ces temps où la discipline de l'Église est si mal appréciée par tant d'esprits que des études superficielles ou les préjugés du rationalisme égarent. Nous verrons la sagesse de l'Église se manifester dans la constitution de sa discipline par la prévoyance à la fois pénétrante et étendue dont elle y fait preuve, même dès

(1) « Obsecro te pro meo filio, quem genui in vinculis, Onesimo. » Philem. 10.

l'origine; par la nature et la multiplicité des éléments dont elle y tient compte; par les lumières et la maturité des conseils dont elle s'entoure pour en fixer le détail. »

Le développement de ces idées fait éclater la rare érudition du prélat. Il a dû en quelque sorte s'ensevelir dans les annales de l'Eglise et les collections des conciles pour en tirer tous les trésors qu'il entasse avec autant d'ordre que de science. Il règne dans ce travail plus de calme que dans ses autres lettres pastorales publiées à la même époque. Ce n'est plus une discussion où il faille frapper des coups et en parer; c'est une exposition large, claire et complète du gouvernement de l'Eglise à travers les siècles. Ses devoirs y sont énumérés autant que ses droits, et tout y revêt un caractère de force, de noblesse et d'amour qui n'appartient qu'à elle seule. Voilà le modèle que devraient méditer tous ceux qui rêvent de conduire les peuples au bonheur en renversant les institutions du passé, et accusent l'Eglise d'être rétrograde parce qu'elle n'a pas le goût des révolutions.

« Ah! s'ils jetaient un jour les yeux sur la collection merveilleuse des conciles, ils verraient combien l'esprit dont chacune de ses pages est animée surpasse l'esprit de l'homme. On sent l'âme et le souffle de Dieu partout: on les sent dans les prescriptions qui se rattachent directement aux choses saintes, tant elles sont empreintes de respect et de délicatesse. On les sent dans la noble vigueur avec laquelle l'Eglise affirme, constitue et protège dans sa législation les droits qu'elle a reçus de son fondateur, c'est-à-dire du Verbe Incarné. On les sent dans les précautions admirables dont elle entoure les ministres du sanctuaire, afin qu'ils puissent être un spectacle d'édification et de joie pour les hommes et pour les anges. On les sent dans la rigueur calme mais impitoyable avec laquelle elle porté le fer, quand il en

est besoin, sur les ulcères qui se prennent parfois à dévorer quelques portions du corps visible de Jésus-Christ. On les sent dans cette solidité, dans cette suite, dans cette longue invariabilité qu'elle imprime à ses lois, image de l'invariabilité de Dieu même. On les sent enfin dans cette part maternelle qu'elle donne à la condescendance, et par laquelle se faisant toute à tous comme l'apôtre saint Paul, s'accommodant avec discrétion à tous les siècles, à tous les gouvernements et à tous les peuples, elle essaye de les gagner ou de les enchaîner tous à Jésus-Christ. Chaque chose en elle a sa mesure : ni la fixité ne va trop loin, ni la flexibilité n'est poussée à l'excès. Ni l'esprit de tradition n'est sacrifié à l'esprit de réforme, ni l'esprit de réforme à l'esprit de tradition; l'un et l'autre se balancent dans des proportions dont la justesse et l'équilibre annoncent avec évidence l'intervention d'une lumière supérieure. On ne trouve pas plus ici les faiblesses morales de l'homme qu'on n'y trouve l'incertitude de ses pensées. Point de préoccupations terrestres; point de calculs ni d'habiletés mesquines; point d'inspirations d'antipathie, de vengeance, de jalousie ou d'ambition. Pour fixer ou modifier sa législation canonique, l'Église ne consulte que la parole de Jésus-Christ, les grâces dont elle est dépositaire, les nécessités de la mission qu'elle doit remplir auprès des peuples, l'intérêt et les besoins des âmes qu'elle doit sauver et du sacerdoce qui doit être tout à la fois l'instrument et le premier fruit de cette grande conquête (1). »

Le diocèse de Nîmes recueillit les fruits de ce noble enseignement, faisant suite à une législation digne de tous ses respects pour la lui rendre plus chère et plus sacrée. L'évêque n'avait pas trop présumé de la sagesse

(1) Lettre synodale, p. XLII.

et de la docilité de ses prêtres, quand il leur avait dit : « Si vous rendez tous hommage à l'autorité de vos statuts par l'accomplissement exact de leurs prescriptions ; si, conformément au vœu de l'Église, chacun de vous s'y soumet sans réserve, sans murmures, et dans un esprit de douce et paisible obéissance, il sera beau de voir régner dans le diocèse cette grande uniformité de discipline ; les vertus de notre clergé, formées partout sur le même modèle et s'élevant partout à la même hauteur, soutiendront ou relèveront partout avec une égale efficacité la conscience et les mœurs des peuples ; et pendant que ses exemples seront ainsi un spectacle d'édification pour la terre, les Anges protecteurs de notre grande Église demanderont à Dieu de préparer à cette légion d'ouvriers fidèles un surcroît de mérite et de bonheur dans l'éternelle béatitude : *Ad augmentum æternæ beatitudinis omnium nostrum* (1). »

Si Mgr Plantier faisait des vœux pour que ses prêtres travaillassent partout à relever les mœurs des peuples, il leur donnait l'exemple de l'énergie qu'il fallait déployer dans cette mission. Un usage barbare existe à Nîmes, comme dans presque tout le midi de la France, ce sont les *Courses de taureaux*. Cette ville, qui a tout accordé au christianisme, refuse obstinément de lui faire le sacrifice de cet horrible délassement. Est-ce un reste des instincts sauvages de cette race gothique qui a tenu notre pays sous sa domination ? On pourrait le croire, puisque nous le trouvons en honneur dans les provinces d'Espagne, si longtemps courbées sous le joug visigoth. Nos rois ont condamné cette coutume sanglante, tout aussi bien que l'Église ; mais le pouvoir public n'a pas plus obtenu que les sentiments d'humanité. A l'époque

(1) *Ibidem*, p. XLIX.

dont nous parlons, l'Empire multipliait ces spectacles pour s'en faire un moyen de popularité. A l'exemple des vieux Césars, il voulait accorder cette satisfaction aux masses populaires pour maîtriser leur fière indépendance politique.

L'évêque de Nîmes crut devoir faire appel à la conscience de son peuple contre de si détestables plaisirs. On aurait pu supposer qu'il obéissait, en élevant la voix, au besoin d'exercer sa verve sur toutes sortes de sujets. Il répond d'avance à ces préventions, en indiquant le motif qui le force à parler. « Il y a cinq ans, dans le rapport que notre fidélité respectueuse soumit à l'auguste Pie IX, la sincérité nous avait imposé l'obligation de parler des *Courses de taureaux*, et nous l'avions fait avec autant d'impartialité que de tristesse. Après avoir exposé ce douloureux détail de nos mœurs locales, nous avons humblement sollicité l'indication d'une règle de conduite ; et quand, plus tard, Rome daigna nous répondre, elle nous pressa de protester, un jour ou l'autre, avec énergie contre ces spectacles indignes d'un peuple chrétien (1). Voilà précisément la mission que nous venons remplir aujourd'hui, Nos Très Chers Frères, voilà le texte que nous entreprenons de commenter. En condamnant ainsi des jeux établis depuis tant de siècles dans nos provinces, nous pressentons qu'il en est beaucoup à qui notre sévérité paraîtra tout à la fois étrange et désagréable ; c'est là une de ces questions qu'on ne peut affronter sans un certain courage devant des peuples qu'on aime. Mais cette salutaire hardiesse nous est rendue facile par de nobles exemples. Autrefois, saint Jean Chrysostôme

(1) « A perspecta Galliarum humanitate in primis abhorrere videtur circensium ludorum celebratio, quod gubernio civili inculcare non intermittas. (Lettre contre les Courses de taureaux, t. IV, p. 129.)

déplaisait aux habitants d'Antioche aussi bien qu'à ceux de Constantinople, en tonnait contre la passion qui les entraînait à l'Hippodrome et au Théâtre ; il avait la certitude qu'en cette matière, un froid accueil serait toujours fait à ses reproches comme à ses conseils, et cependant il persistait, malgré les mécontentements et les murmures, à réclamer contre l'empressement et l'affluence avec lesquels on se précipitait vers ces divertissements réprouvés. En vous appelant aux mêmes sacrifices, Nos Très Chers Frères, nous n'exciterons point parmi vous les mêmes orages, parce que vous êtes plus respectueux et plus dociles que les chrétiens du vieil Orient. Mais dussions-nous rencontrer les mêmes étonnements ou les mêmes plaintes, l'ardent intérêt que nous vous portons ne reculera point devant l'impopularité d'une exhortation que nous regardons pour nous comme obligatoire et pour vous comme nécessaire ».

Mgr Plantier établit ensuite que les courses de taureaux sont barbares, attendu que l'on y soumet à d'affreuses tortures des animaux utiles à l'homme et honorés par l'Écriture elle-même (1). Le tableau qu'il fait de ce supplice est digne de Job. « Voyez-vous ce fier animal, ce taureau vigoureux qui paît ou bondit, sous la garde d'un pâtre à cheval, dans les vastes plaines qui bordent le Guadalquivir ? Voyez-vous cet autre qui frémit et s'agite sous le dard des moustiques dans les pâturages de la Camargue ? Peut-être croyez-vous qu'un jour, traînant une sorte de char triomphal, ils conduiront ou des approvisionnements à la cité prochaine, ou les gerbes de la moisson dans l'aire où le laboureur doit les battre, ou les raisins mûris par l'automne au pressoir qui doit les fouler ; c'est une erreur.

(1) Lévit. xvii, 34.

On les jettera dans une lice entourée par une foule avide d'émotions. Des excitateurs seront chargés de les mettre en furie ; on les piquera, non pas avec l'aiguillon, mais avec une lance ; on enfoncera dans leurs flancs meurtris des traits parfois brûlants et toujours importuns. Quand le double stimulant du fer et de la douleur les aura comme embrasés de rage, quand ils courront en désespérés dans l'enceinte du combat, remplissant l'air de leurs mugissements et soulevant la poudre de l'arène par les mouvements convulsifs de leur colère, la joie de l'assemblée sera profonde et croîtra pour ainsi dire avec les angoisses de la bête irritée. Sa mort mettra le comble à l'ivresse publique. Peut-être, si celui qui doit l'abattre est inhabile, s'il la meurtrit par des coups mal assurés, on s'indignera de la maladresse du toréador, bien plus encore que des souffrances de la victime. Mais si l'athlète est exercé, s'il va droit et juste au centre de la vie pour la tarir, si, à peine frappé, l'animal chancelle et tombe sur le sable aux pieds de son vainqueur, on applaudit avec frénésie ; c'est le triomphe d'une *grande épée*. Et voilà le progrès de nos mœurs sous la loi d'amour ! Voilà comment, dans les jeux publics, la douceur et l'humanité des anciens juifs sont dépassées par celles des chrétiens (1) ! »

Le sang de l'homme se mêle trop souvent à celui des animaux sur le sable de l'arène, et que faut-il de plus pour que ces tristes réjouissances deviennent un objet d'horreur ? A quel prix, du reste, sont-elles achetées ? Aujourd'hui, comme à ces temps de vertige qui précédèrent la chute de l'empire romain, elles font une concurrence meurtrière aux fêtes religieuses. Il faut des accents d'indignation pour flétrir un pareil désordre ; Mgr Plantier

(1) Lettre contre les courses de taureaux, p. 134-135.

les emprunte à Salvien (1) et à saint Jean Chrysostôme (2). Tertullien a composé comme un drame lugubre, en racontant les impressions causées par le spectacle des jeux du cirque (3). C'est l'image que l'évêque de Nîmes fait passer sous les regards de ses diocésains. Et qu'on ne dise pas que la foule se précipite aux arènes pour contempler l'adresse, l'agilité, la force et le sang-froid des toréadors; les blessures ou les cris des taureaux ont plus de charmes pour elle que toute l'habileté de leurs agresseurs. « Si l'athlète surtout est meurtri, l'enthousiasme et le bonheur débordent. On frémit sans doute de voir souffrir; mais on s'enivre de cette torture. On ne l'échangerait pas contre une jouissance plus douce; personne ne l'avouerait, mais presque tout le monde le pense. L'aspect d'une plaie entr'ouverte, la pourpre du sang qui coule exercent sur les yeux la plus irrésistible des fascinations, et si vous examinez bien le moment où la foule tressaille avec le plus d'exaltation sur ses sièges séculaires, et remplit l'air des témoignages les plus bruyants de sa satisfaction, vous verrez que c'est assez ordinairement quand un coup plus sinistre que les autres vient d'épouvanter l'arène.

« Et ne croyez pas qu'aucune nature échappe à cette humiliante contagion. Si quelqu'un devrait en être préservé, ce seraient assurément les femmes chrétiennes. Elles qui ne peuvent souffrir une larme à la paupière de leur enfant, elles qui souvent ne peuvent voir un malade quelconque sans défaillance, elles qui ne sauraient supporter sans gémir le spectacle d'un petit oiseau blessé, elles prennent, dans ces courses terribles, une nature de

(1) Salvian. *De gubernat. Dei*. Lib. vi, 7-8.

(2) S. Joann. Chrys. *De Anna*. Serm. iv, n. 1.

(3) Tertull. *De spectaculis*, c. xvi.

bronze. On les voit ordinairement plus nombreuses que les hommes aux exécutions capitales ; le sont-elles moins aux combats de taureaux ? Nous ne pourrions le dire ; mais ce qui est sûr, c'est qu'elles n'y sont pas moins passionnées. Elles savourent avec une sorte de volupté fébrile les émotions suscitées en elles par les incidents plus ou moins sinistres dont elles sont témoins ; elles agitent les bras, elles poussent des cris aux instants solennels, avec une fougue, des élans et, si je l'ose dire, des convulsions qui révèlent quelle fumée le sang répandu fait monter à leur tête ; et c'est bien à elles qu'il appartient de démontrer que les amphithéâtres excitent l'intérêt jusqu'à la fureur (1). »

Ces reproches sont sévères, mais il fallait bien venger l'humanité, la décence et la religion outragées tout ensemble par ces scènes de carnage. C'est ainsi que les papes et les conciles ont édicté des peines ecclésiastiques contre ceux qui y participent, et qu'à plusieurs reprises, à travers les âges, elles ont provoqué la réprobation des magistrats de la cité. Ici le pasteur s'attendrit en pensant au déshonneur que ces coutumes barbares infligent à ses enfants, et il les adjure de prendre plus de souci de leur renommée. Le morceau est d'une telle éloquence, et il a encore tant d'à-propos aujourd'hui que nous ne craignons pas de le donner en entier :

« On dit au loin des habitants de Nîmes : « C'est un peuple de foi ; le scepticisme moderne ne l'a point envahi. Il aime l'Église ; il aime Rome ; il aime ses évêques ; il aime ses prêtres ; il aime ses églises, qu'il ne se borne pas à décorer avec luxe, mais qu'il fréquente encore avec un empressement honorable. Ses instincts religieux entretiennent en lui l'amour de l'ordre et de la

(1) Lettre contre les courses de taureaux, p. 148.

paix ; il n'est peut-être aucune province en France où les doctrines et les passions révolutionnaires aient fait moins de ravages ! » Voilà ce que nous entendons raconter à votre gloire, et nous, votre évêque, nous, votre père, nous applaudissons avec une fierté légitime à cet éloge, parce que vous le méritez. Mais on ajoute : « Pourquoi pratiquent-ils encore leurs courses de taureaux ? Ni Paris, ni Lyon, ni aucune grande cité n'a voulu les admettre ; la douceur de l'esprit public et la délicatesse des mœurs les en ont toujours tenus éloignés. Le Languedoc, la Provence et quelques villes voisines de l'Espagne sont seuls restés fidèles à cet usage barbare. Il est fâcheux que Nîmes, avec sa population si chrétienne et si bonne, ne renonce pas à ces souvenirs païens, et condamne encore les pierres de ses Arènes à revoir des infamies indignes de la civilisation créée par l'Évangile ! » Ainsi parle-t-on, et lorsqu'on exprime ces tristesses, nous sommes contraint de baisser la tête et de garder le silence, parce que nous n'avons rien à dire pour la justification de nos enfants trop justement accusés.

« Oh ! prenez pitié du chagrin que nous en éprouvons ! Ayez souci vous-mêmes de votre propre honneur ! Quand des jeux sanglants vous seront annoncés, quand les portes de la lice s'ouvriront, quand vous verrez la foule s'y engouffrer par toutes les issues, au lieu de courir avec elle à l'opprobre, prenez plutôt, vous dirai-je avec saint Jean Chrysostôme, la route de l'église (1). Là vous attendent des joies plus honorables et plus pures que celles de l'amphithéâtre. »

Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, qui

(1) Quando igitur in forum te contuleris, et videris omnes ad spectaculum concurrere, tu ad Ecclesiam te confestim recipito. — S. Joan. Chrysost. *De Anna*. Serm. iv, n. 2.

avait déployé dans son diocèse une grande rigueur contre ces spectacles sauvages, écrivit à Mgr Plantier une longue lettre pour le féliciter de les avoir dénoncés au mépris du monde civilisé. Ce vénérable prince de l'Église exprimait cependant des craintes : ne fallait-il pas redouter qu'en lisant les descriptions si saisissantes que Mgr Plantier avait faites de ces amusements, on ne conçût un violent désir d'y assister ? Il y avait dans cette observation un compliment et un doute. L'évêque de Nîmes fut touché du premier, et répondit au second « .. Si la crainte de Votre Eminence venait à se réaliser, si ma lettre poussait à rechercher des scènes qu'elle a précisément pour but de faire fuir, je serais bien malheureux de conspirer ainsi contre mes intentions, à mon insu, et d'aggraver le mal en travaillant à le faire cesser. Dieu ne permettra pas, je l'espère, que ma bonne volonté se soit tendu un piège à elle-même (1) ».

Les évêques d'Espagne sûrent gré à Mgr Plantier d'avoir fait une critique si juste et si vigoureuse de ce trait humiliant des mœurs de la péninsule. Travaillant eux-mêmes à y porter remède, ils ne pouvaient que bénir l'appui que leur prêtait de loin, dans une lutte difficile sinon désespérée, un prélat qui par ses talents et ses controverses avait obtenu une si grande autorité dans l'Église. Les casuistes se réjouirent à leur tour du crédit que donnait son éloquence à toutes les condamnations portées contre des jeux trop excusés par ceux-mêmes qui devraient le plus les blâmer, et l'un des curés les plus importants des Pyrénées ne craignit pas d'appeler la lettre contre les *courses de taureaux* un service national.

Le croira-t-on, toutefois ? La mauvaise presse osa, quelques années après, accuser l'évêque de Nîmes

(1) Lettre du 8 juin 1863.

de déployer moins de zèle pour flétrir les *courses de taureaux* que pour attaquer la société moderne. Pour toute réponse à ces sottes calomnies, le journal *l'Union* se fit un devoir de reproduire la *Lettre contre les courses de taureaux*. Hélas ! ni la justesse des observations de l'évêque de Nîmes, ni la sévérité de ses reproches, ni ses supplications n'obtinrent le résultat qu'il désirait. On lui représentait qu'il avait perdu sa peine à lutter contre un entraînement séculaire et irrésistible ; il répondait que le temps ne justifie jamais les atteintes portées à la délicatesse des mœurs. « Pour blâmer des coutumes qui dégradent son peuple, un évêque, ajoutait-il, ne doit pas craindre une défaite, puisqu'il remplit son devoir, et qu'ainsi il *délivre son âme*. »

Il savait procurer à la population de Nîmes des spectacles plus dignes d'elles. Tel fut, le 8 juin 1864, le spectacle de la consécration de l'église Sainte-Perpétue. Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon, présidait la cérémonie, et autour de lui se rangeaient l'archevêque de Gênes, les évêques de Valence, Viviers, Digne, Fréjus, Saint-Jean-de-Maurienne. La ville s'était ébranlée toute entière pour être témoin d'une solennité si touchante, et la municipalité, qui s'était honorée en construisant ce magnifique sanctuaire, avait le bon goût de faire de son inauguration une fête véritablement chrétienne.

Mais les fêtes les plus grandioses ne produisent qu'un enthousiasme fugitif. Il faut d'autres moyens pour réformer les mœurs, et parce que l'influence appartient aux hommes dans la société, c'est en eux qu'il importe de susciter des instincts élevés et des sentiments généreux. Ce dessein inspira la fondation d'une société qui marque sa place dans l'histoire de ce diocèse. On la mit sous le patronage de saint François de Sales, le plus doux des hommes et le plus intrépide des apôtres, pour

montrer qu'elle devait être tout ensemble une œuvre de prosélytisme religieux et de pacification sociale. Le nombre des associés monta bientôt jusqu'à six cents. Leur organisation était aussi simple que forte ; ils formaient, dans tous les quartiers de la ville, des groupes qui distribuaient de bons livres, assistaient les confrères malades, cherchaient du travail pour les ouvriers, et, ce qui valait mieux encore, donnaient l'exemple d'une vie honnête et chrétienne. Une fois par mois, ils se réunissaient à l'Assomption pour entendre la messe et une courte instruction. C'est ainsi que s'allumait dans cette noble maison la première étincelle du dévouement et du zèle, qui devaient en faire, dans la seconde moitié de ce siècle, un des foyers les plus admirables de la propagande catholique. On se gardait bien de priver les hommes de délassements, mais les fêtes où on les conviait commençaient par la communion, et finissaient par des soirées dont le goût le plus délicat traçait le programme. La première de ces fêtes de famille fut présidée par Mgr Plantier : « Je veux, avait-il dit, des amusements qui élèvent, et non des amusements qui abaissent ». Reboul se chargea d'interpréter cette belle pensée. Il invita les plus illustres des poètes provençaux à venir réciter au peuple de Nîmes leurs pièces les plus remarquables, et l'auteur de *Mireïo* excita de longs applaudissements en lisant quelques passages de son immortel poème. La lyre qui avait chanté *l'Ange et l'enfant*, se réveillant à ces nobles accords, improvisa une ode magnifique pour célébrer le bonheur d'une cité où la religion, sous les traits d'un grand pontife, savait procurer aux enfants du peuple de si nobles plaisirs.

Ces hommes qui priaient, écoutaient la parole de Dieu, pratiquaient leur foi et applaudissaient des compositions poétiques, excitèrent la défiance du pouvoir.

Un arrêté préfectoral, en date du 14 février 1862, les força à se disperser. Sur le conseil de l'évêque, la société se reconstitua dans l'église Saint-Charles, sous le vocable de saint Athanase. On pouvait espérer qu'elle trouverait un abri sûr à l'ombre des autels; ce nom porta l'épouvante en haut lieu, comme il avait jadis troublé la cour de Constantinople. Suspectée dès son origine, entravée par la malveillance, elle dut bientôt disparaître, mais elle laissa en tombant une œuvre qui lui survit encore; ce sont les *messes d'hommes*. Nous entendons par là les messes célébrées, chaque dimanche, dans toutes les paroisses de Nîmes, à six heures du matin, pour les hommes seuls, et suivies d'une courte instruction qui leur est encore spécialement consacrée. Cette institution, qui remonte à 1862, a puissamment contribué à maintenir le peuple dans ses croyances et ses mœurs chrétiennes. Elle assure des communions générales à Pâques, qui ne vont pas à moins de six mille hommes. L'évêque, qui la vit naître et ne cessa de l'encourager, aimait à dire qu'après le catéchisme, la messe des hommes était l'œuvre catholique par excellence. Que de préjugés tombent aux pieds de la chaire, quand on l'approche ! Quelle force donne au bon sens des foules l'exposé simple de la doctrine chrétienne ! Quelle autorité le sacerdoce prend sur elles quand il peut leur témoigner son dévouement par l'enseignement de la parole sainte ! En dehors de l'église, cette action va se heurter aux calculs de la politique, et elle est exposée à manquer son but, après avoir perdu son prestige. Certes, le zèle apostolique a été, dans ce siècle, fécond en expédients pour retenir ou ramener sous l'empire de la religion les intelligences égarées par la mauvaise presse, et avilies par la licence. Il faut honorer et bénir toutes ces pieuses entreprises, mais placer au-dessus les assemblées d'hom-

mes réunies devant les saints tabernacles, à l'appel de l'Église, et c'est ce que l'on voit depuis vingt ans dans notre ville.

Pour assurer l'avenir de cette institution, l'évêque de Nîmes favorisa spécialement deux autres œuvres, qui pouvaient être considérées comme les auxiliaires de celle-là : c'était d'abord l'*Œuvre dite de la jeunesse*, et en second lieu, les *Écoles d'adultes*. Son saint prédécesseur avait fondé la première, et lui avait légué en mourant une maison, vaste et agréable, sur l'une des collines qui dominant la cité. Mgr Plantier, y fit bâtir une chapelle, et alla, chaque année, y célébrer la sainte messe, soit le jour de la fête patronale, soit le jour de la clôture de la retraite annuelle. L'œuvre avait peu de ressources, mais l'évêque se chargeait gracieusement de combler les déficits de son budget. Pour aimer ces jeunes gens, à l'exemple de son divin Maître, il n'avait qu'à les voir. Après les avoir exhortés à la chasteté, à l'honneur, à la fidélité, pendant leur jeunesse, il leur donnait rendez-vous aux messes d'hommes, quand ils auraient atteint l'âge viril.

Aux écoles d'adultes, c'étaient encore les hommes que le bon pasteur recherchait pour les honorer, les encourager, les prémunir contre les funestes influences. Il était heureux de présider leurs distributions de prix, et d'y prendre la parole. Tantôt il attribuait aux humbles Frères des Écoles chrétiennes le mérite de savoir maintenir l'ouvrier dans la dignité de l'ordre et du bon sens par la puissance et la sagesse de la foi. Tantôt il les glorifiait de justifier leur titre, en communiquant à leurs élèves un trésor inappréciable : la doctrine chrétienne ; et il avait hâte de séparer ce que l'Église entend par ce mot sublime, de ce que le monde désigne par un autre terme dont le prestige est si redoutable : l'opinion. Ces

allocutions répondaient aux temps où elles étaient prononcées : l'on y retrouve, confondus par une logique impitoyable, la plupart des préjugés contre lesquels il importait de tenir en garde l'esprit public. L'évêque avait le droit de tout dire, parce que le peuple mettait alors au-dessus de tout la liberté de l'enseignement primaire et l'autorité de la religion dans l'école. Une grande tristesse saisit le cœur, quand on songe que l'Église, chassée de ce lieu, ne pourra plus y faire entendre ses courageuses et utiles leçons, et que l'enseignement, sous prétexte d'être sécularisé, ne devra pas répéter le moindre écho de l'Évangile. Que le passé nous console du présent ! Que Dieu nous ramène le passé ! Qu'il rende à la ville de Nîmes un spectacle qui tant de fois l'a remplie d'enthousiasme : le spectacle d'une assemblée d'hommes recevant des couronnes de la main d'un évêque, et acclamant avec lui des maîtres tels que les Frères des Ecoles chrétiennes !



CHAPITRE XXI

CRITIQUE DES PRINCIPALES ERREURS ACTUELLES : APOLOGÉTIQUE DE MGR PLANTIER.

Etat de faiblesse de l'évêque de Nîmes en mai 1863 : paroles mémorables ; il part pour les Eaux-Bonnes, et y traduit l'*Exhortation aux martyrs*, de Tertullien. — *La Vie de Jésus*, par M. Renan. — Douleur de Mgr Plantier ; il réfute cet ouvrage : *Dédicace, principes et sources de la Vie de Jésus*. — Condamnation solennelle portée contre M. Renan : immense retentissement de cet acte. — M. Havet prend la défense de la *Vie de Jésus*. — Lettre pastorale publiée contre lui par Mgr Plantier. — Dédaigneuses réflexions de M. Havet sur cet écrit. — Nouvelle lettre pastorale contre M. Renan : la *Vraie vie de Jésus* ; Bref de Pie IX. — Autres œuvres d'apologétique à cette époque. — Instructions pastorales contre la *Religion naturelle*, la *Morale indépendante*, les *Idées modernes*, l'*Hypocrisie*. — Question de la *liberté des cultes*. — Que faut-il penser des rigueurs de l'évêque de Nîmes contre ses adversaires ? Exemples des Pères de l'Église. — Procédés de l'école critique. — Juges pusillanimes dans l'Église elle-même.

Ce n'était pas assez d'évangéliser les paroisses du diocèse, d'affermir les prêtres dans le respect de la discipline ecclésiastique, de corriger les mœurs des peuples, de veiller et de prier ; il fallait souffrir. Telle avait été la noble ambition de notre prélat en entrant dans son diocèse (1), et telle fut aussi la règle de la Providence à son égard. Elle mêla toujours la douleur aux grands

(1) Voir plus haut, p. 237.

actes de son épiscopat pour les marquer du sceau divin.

Au mois de mai 1863, la santé de Mgr Plantier fut gravement ébranlée. Les derniers jours de sa tournée pastorale dans l'arrondissement d'Alais, il était dans la petite paroisse de Saint-Christol. Malgré des étouffements fort pénibles, il voulut faire le catéchisme et prêcher. En rentrant au presbytère, il s'évanouit. Quand il reprit ses sens, il demanda à être transporté dans le jardin. Là, quoique tout haletant, abattu et épuisé, il s'entretint longuement avec ses prêtres de l'état du protestantisme dans les Cévennes, et puis il laissa échapper ce profond soupir : « Je viens de parler peut-être pour la dernière fois en tournée pastorale ; mes forces m'abandonnent ; ces lilas en fleurs annoncent le retour du printemps, et la fatigue extraordinaire que j'éprouve m'avertit que l'automne de ma vie a commencé. »

La faiblesse fit de rapides progrès ; il fallut se résigner à partir pour les Eaux-Bonnes, à la fin du mois de juin. L'air des Pyrénées ranimait lentement le vénérable malade. Mais, fidèle à sa résolution d'opposer toujours à la débilité de ses organes l'énergie de sa volonté, il ne voulut pas interrompre son travail de cabinet, pendant qu'il suivait le traitement prescrit par les médecins. Si les luttes où sa charge pastorale venait de l'engager lui avaient appris qu'un évêque a besoin d'une fermeté inébranlable, les épreuves qu'il prévoyait pour l'Église lui persuadaient qu'il fallait retremper son âme dans l'esprit des apôtres et des martyrs. Il choisit dans Tertullien un traité qui répondait à cette aspiration de sa foi : ce fut l'*Exhortation aux martyrs*. Il s'occupait à le traduire, tout en le méditant pendant de longues heures. Au souffle de cette éloquence, qui s'était allumée à la flamme elle-même des bûchers et

avait soutenu les premiers chrétiens parmi les supplices les plus effroyables, il sentait grandir son courage pour défendre la vérité et résister jusqu'au sang, si Dieu le voulait, aux ennemis de l'Église.

Hélas ! il ne dut pas attendre longtemps l'occasion de reprendre le glaive. On annonçait un livre abominable, et l'impudence inouïe avec laquelle il était attendu par la société réunie aux stations thermales des Pyrénées était un indice de la curiosité dangereuse et criminelle qu'il allait exciter partout. C'est le propre des siècles incrédules de trouver un attrait malsain dans les blasphèmes, au lieu de s'indigner contre celui qui les profère le premier, et d'en étouffer l'écho par un prompt et sublime dédain. La *Vie de Jésus* avait à peine paru qu'elle était dans toutes les mains. Jamais scandale n'avait rempli d'une égale stupeur l'âme des gardiens de la foi, depuis l'époque où Voltaire s'était écrié : *Écrasons l'infâme !*

Le prélat qui avait mis tant d'ardeur et de persévérance à défendre le vicaire de Jésus-Christ contre les agresseurs de son autorité spirituelle et de son pouvoir temporel pouvait-il hésiter à défendre Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même contre le malheureux apostat qui osait contester sa divinité, et s'efforçait d'ôter cette croyance fondamentale à la France catholique ? Ceux qui ne le connaissaient pas lui disaient que le silence était le seul châtiment qu'il convenait d'infliger à M. Renan, et que réfuter son ouvrage, ce serait contribuer à lui donner du crédit. Ce jugement, où la peur avait plus de part que la raison, ne fut pas du goût de l'évêque de Nîmes. Sa pensée se reportait à ces grands jours où Athanase, Basile, Grégoire de Nazianze se levaient contre Arius pour venger la divinité du Verbe ; où Cyrille d'Alexandrie se hâtait d'opposer ses

anathèmes à l'hérésie de Nestorius. Parmi tant d'autres qualités qu'il admirait chez les Pères de l'Église, et qu'il était jaloux de reproduire, il faut placer en première ligne leur zèle pour démasquer l'erreur et confondre ses auteurs ou ses partisans.

Ce n'était pas ici, il est vrai, comme au temps de ces grands athlètes de la foi, un ministre des autels et un des gardiens du troupeau du Christ qui attaquait la croyance de l'Église. Il n'y avait pas à craindre que les fidèles séduits ne dissent comme quelques juifs, lorsque le trompeur Alcîme s'insinua parmi eux : un *prêtre du sang d'Aaron est venu à nous et ne nous trompera pas* (1). Mais il s'agissait d'un membre de l'Institut de France, à qui l'opinion publique, si aveugle trop souvent, prêtait quelque science, et dont le style charmait une société trop oublieuse de la langue de Bossuet et de Fénelon. La séduction pouvait venir après la curiosité. C'en était assez pour convaincre l'évêque de Nîmes que les sentinelles de la maison d'Israël devaient sonner de la trompette, afin que Dieu ne leur demandât point le sang de leurs frères qui seraient déçus faute d'avoir été avertis.

L'outrage fait au divin Maître aurait, du reste, suffi pour mettre la plume à la main de son fidèle disciple. « Une pieuse indignation s'est emparée de nous, dit Mgr Plantier, à l'aspect du nouveau crucifiement auquel les critiques et les rhéteurs viennent de condamner notre Dieu. Nous aurions voulu être un Athanase ou un Hilaire, pour faire éclater ce sentiment avec plus d'énergie et d'autorité. Mais, malgré notre néant, il nous a été impossible de forcer notre voix à se taire. Il y a deux parties dans l'ouvrage de M. Renan : l'*Introduc-*

(1) Machab. vii, 14.

tion et la Vie même de Jésus. Nous commençons par l'introduction. La préface est ordinairement capitale : c'est là l'endroit, comme le dit Bossuet, où les auteurs font le mieux sentir leur esprit et leur dessein (1). Son importance est extrême dans le livre de M. Renan. Il a développé là ses principes et ses règles de critique et d'exégèse; il y a également exprimé ses jugements sur les sources d'où il a tiré les éléments de son travail. C'est pour cela que nous l'avons attaquée avant tout. Un peu plus tard, nous traiterons la seconde partie (2). »

Avant d'aller au fond des doctrines, Mgr Plantier s'arrête un instant à la dédicace du livre. Il se plaint de ce que M. Renan fait hommage de ses travaux à sa sœur, en la rendant complice d'une révolte contre la religion. Ranimer sous les regards de la postérité un cœur glacé par la mort pour lui faire honneur de son incrédulité, n'était-ce pas manquer aux inspirations les plus élémentaires de la délicatesse? L'évêque de Nîmes ne peut pardonner à M. Renan l'aveuglement qui le pousse à évoquer le spectre du rationalisme au chevet de l'agonie de sa sœur, et il proteste contre la gloire qu'il veut lui attribuer de s'être endormie dans les *douces méditations* du blasphème (3). Qui ne souscrirait à ce reproche? Qui ne partagerait ce sentiment d'amertume? Qui ne serait frappé en même temps de l'atteinte que porte aux sentiments naturels et au sens moral lui-même la perte de la foi?

Mais ce n'était là qu'une affaire de convenance. Il

(1) Bossuet, *Instruction sur la version de Trévoux. Remarques générales.*

(2) Première instruction pastor. contre M. Renan, p. 5-6.

(3) *Vie de Jésus*, par M. Renan. *Dédicace*, iv.

fallait approfondir les questions de doctrine. Mgr Plantier examine d'abord les principes historiques et critiques de M. Renan. Il y en a deux : l'un qu'on peut nommer logique, l'autre qu'on peut appeler esthétique. Le premier est la négation du miracle dans l'histoire, non que le miracle soit métaphysiquement impossible, mais parce qu'en fait, il n'y a jamais eu de miracle bien constaté (1). L'expérience établit, selon M. Renan, que les miracles se sont toujours produits devant des personnes disposées à y croire. Qu'un miracle éclate devant une commission nommée par l'Institut et dans les conditions que les savants auront eu soin de poser, son existence deviendra probable; s'il se renouvelle plusieurs fois, on arrivera à déterminer sa certitude, et dès lors, on le considérera comme les autres faits historiques. Que tous les miracles connus aient eu pour témoins des foules prêtes à se laisser surprendre, c'est une assertion démentie par l'Évangile et par les anciens monuments qui nous font connaître les origines de l'Église. Mgr Plantier n'a pas de peine à le prouver. Il tire ensuite de la nature elle-même du miracle des arguments contre les idées de M. Renan sur le surnaturel. L'absurdité des conditions imaginées par cet écrivain pour démontrer l'existence des faits surnaturels était quelque chose de plus saisissable pour le commun des lecteurs. Mgr Plantier s'attache à la faire sentir; on avait remarqué les sophismes du prétendu historien de Jésus; on éprouve je ne sais quel dégoût en voyant se dérouler les conséquences absurdes qui en découlent.

Le second principe de M. Renan, que Mgr Plantier appelle son principe esthétique, est celui-ci : « Dans un tel effort pour faire revivre les hautes âmes du passé,

(1) *Introduction*, LI.

une part de divination et de conjecture doit être permise (1) ». Mgr Plantier lui accorde qu'on peut user d'une certaine liberté pour évoquer les grandes mémoires, quand les indications suffisantes font défaut, mais il montre par des déductions rigoureuses que, selon M. Renan, la critique désormais indépendante de la science et de la raison..... rentre dans le domaine de la poésie. « Ce n'est plus une affaire de témoignage, c'est une question de goût (2). » Ce n'est plus du récit, c'est du rêve. Cet état de lucidité ultra-historique permet de faire des textes l'usage le plus arbitraire. Quand ils ne s'accordent pas avec une thèse, on les déclare faux, ou tout au moins accessoires, secondaires, ajoutés après coup. Et l'on se complait à créer des portraits de pure imagination.

Ici le pieux prélat ne peut contenir l'indignation que fait naître dans son âme le droit que s'arroge M. Renan, de tracer une image fantaisiste du Christ: « Anathème dit-il, à qui tentera d'arracher ou d'ajouter même un seul rayon à sa beauté souveraine. Loin d'ici, rhéteurs, *avec vos dégradations de nuances, votre vérité de couleur, vos règles de narration classique.* Jésus est assez bien tel qu'il est sorti des mains, et, si je l'ose dire, du ciseau des Évangélistes. Tous vos raffinements ne seraient qu'un outrage pour l'auguste majesté de sa face adorable; et si votre petite raison d'art, si votre petite délicatesse esthétique s'obstine à se plaindre des incorrections qu'elle prétend découvrir dans les traits de ce géant sublime, nous autres, moins outrageux, parce que nous avons été formés à la rude école des apôtres, nous nous conten-

(1) *Introduction*, LV.

(2) Première instruction pastorale, VI.

terons de cette beauté mâle et saintement austère qui a subjugué le monde (1) ».

Après l'examen des *principes* de M. Renan, vient celui de ses appréciations sur les sources auxquelles il a demandé les éléments de son livre. Il y a les sources sacrées et les sources profanes. Les premières, d'après l'auteur de la *Vie de Jésus*, sont un ensemble d'ouvrages moitié historiques et moitié fabuleux. Parmi les secondes, celles qui se rapportent au passé, comme les écrits de Philon et de Josèphe, ne peuvent pas être d'une grande utilité, car Philon n'a jamais rencontré Jésus, et Josèphe, historien d'ailleurs sans valeur, a été interprété par les chrétiens. Il n'en est pas ainsi des œuvres profanes modernes. Les ouvrages publiés, surtout par des protestants, méritent une confiance absolue. Là est la vérité, là est la science, là est la raison d'art. Quoi de plus aisé que de démontrer la partialité de pareils jugements ! Mgr Plantier n'y manque pas. Il signale ensuite l'omission très volontaire qu'a faite M. Renan de s'expliquer sur l'inspiration de l'Écriture ; il lui reproche le mépris qu'il affecte pour l'autorité de la tradition, et il s'empare, pour le confondre, des rudes leçons données sur ce sujet à Richard Simon par Bossuet.

A propos de l'étude des langues orientales, l'évêque de Nîmes rappelle qu'il a occupé, pendant dix-sept ans, une chaire d'Hébreu à la faculté de théologie de Lyon, et que, durant ce long intervalle, il a pu apprécier les avantages que l'on tire de ce genre de connaissances ; mais il observe que le sens des Écritures, comme la doctrine chrétienne toute entière, est un point de fait, et qu'il appartient à la tradition plus qu'à la science de le fixer. Comment le suivre dans les réponses qu'il oppose aux erreurs de M. Renan

(1) Première instruction pastorale, VII.

sur le *titre* des Évangiles, sur leur *date*, sur le *caractère* de leurs auteurs ? Son argumentation est ici aussi lumineuse que pressante. Grâce à la subtilité de son esprit, il excelle à saisir la pensée de son adversaire, malgré le soin qu'elle met à se tenir dans cette ambiguïté qui est le refuge privilégié de l'erreur. Bien qu'il dise : « Laissons à M. Renan le soin de se mettre d'accord avec lui-même ; c'est une tâche qu'il aurait à remplir bien souvent, et sans espoir de succès », il signale cette loi de justice qui éclate partout dans le monde intellectuel, et d'après laquelle le mensonge est puni par les contradictions flagrantes qu'il amène avec lui. Son érudition lui permet de flétrir l'usage arbitraire que M. Renan fait des citations entassées dans les pages de son livre, et les écrivains qui paraissaient favorables aux thèses du critique reprennent, sous la plume de son vénérable contradicteur, leur véritable langage pour affirmer la vérité.

M. Renan juge bon de donner la condition où il se trouve comme absolument requise pour écrire l'histoire religieuse. « Pour faire bien l'histoire d'une religion, a-t-il eu l'audace d'écrire, il est nécessaire premièrement d'y avoir cru ; en second lieu, de n'y pas croire, car la foi absolue est incompatible avec l'histoire sincère (1). » « C'est justement le contraire qui est vrai, lui répond Mgr Plantier. Rien n'égare comme l'extinction de la foi ; vous ne trouverez pas un catholique apostat qui ait été historien fidèle... Ses écrits sont presque toujours des travestissements ou des calomnies... La foi jette dans l'âme un fond de calme, de désintéressement, de droiture et de délicatesse qui met la plume en garde contre les inexactitudes systématiques, et place la rédaction de l'his-

(1) Première instruction pastorale, LVIII.

toire sous la haute tutelle de la conscience. Ainsi, pour avoir cessé de croire, M. Renan n'en est pas plus digne de confiance (1). »

Il y avait quelque chose plus révoltant que cette incroyable théorie ; c'était l'affectation qu'apportait M. Renan à ne prononcer le nom de Jésus qu'avec des apparences de respect et d'amour. Ici il entoure le visage du Christ d'une sorte d'auréole, pour laisser croire à la plèbe des intelligences qui tiennent aux croyances religieuses que son livre est l'œuvre d'un philosophe chrétien ; un peu plus loin, il le dépouille de tous les rayons de la divinité, par des insinuations habiles et des restrictions calculées. Cette philosophie à double fond cachait trop de perfidie, elle pouvait trop égarer le commun des lecteurs, pour que Mgr Plantier n'en fit pas bonne justice. Les dernières pages de sa première instruction pastorale furent consacrées à la flétrir.

Il ne lui parut pas suffisant de publier cette réfutation hâtive de la *Vie de Jésus*. Il savait bien que les lecteurs sérieux n'auraient pas besoin d'une discussion plus étendue pour se tenir en garde contre cet odieux pamphlet ; mais la foule, habituée à ne juger que d'après des impressions fugitives, et souvent sur l'autorité d'autrui, n'était-elle pas en danger de se laisser séduire ? Avant de lui signaler une à une tant d'erreurs, n'était-il pas à propos de faire un acte d'autorité, et de porter une condamnation solennelle du livre ? Mgr Plantier le croit, et c'est pourquoi, résumant toute sa controverse et remplissant la fonction que Dieu lui avait donnée d'être juge et vengeur de la foi dans son diocèse, il réproouve et condamne la *Vie de Jésus*, et il presse vivement le clergé et les fidèles, soumis à sa juridiction, de se rap-

(1) Première instruction pastorale, xx.

peler que « les règles générales de l'Église, la délicatesse de la foi, l'intérêt de leur propre religion et l'édification du peuple chrétien, leur commandent de ne point lire, retenir, prêter ni propager cet ouvrage (1) ».

Cette lettre pastorale fut un immense soulagement pour les âmes catholiques et françaises. Datée des Eaux-Bonnes, elle paraissait, pour ainsi dire, le lendemain de l'attaque dirigée contre la divinité de Notre-Seigneur (2). Le public sut gré à son auteur d'avoir exposé sa santé à une grave épreuve pour défendre le dogme fondamental du christianisme. Ce sentiment éclatait dans les lettres qui lui furent adressées de tous les coins de la France. Nous ne parlons pas des actions de grâces que lui rendit l'épiscopat, mais de la reconnaissance que des hommes, appartenant aux classes les plus diverses de la société, se firent un devoir de lui exprimer. Pourquoi ne pouvons-nous pas reproduire tant de témoignages si touchants et si flatteurs ? Ici c'est un magistrat d'un grand renom qui se déclare consolé par cette flétrissure infligée au livre d'un blasphémateur ; là c'est un officier de marine qui s'arrête un instant en rade de Toulon pour conjurer le savant prélat de faire une édition populaire de son ouvrage. Un médecin, jusqu'alors sceptique, a la curiosité de le lire, *uniquement pour se donner le plaisir d'opposer la supériorité de l'attaque à la faiblesse de la réfutation*. Les écailles lui tombent des yeux ; il est convaincu, il est chrétien, et il s'empresse de le remercier de la conversion dont il lui doit le bienfait. Du fond d'un théâtre trop célèbre, un

(1) Première instruction pastorale, *in fine*.

(2) Le *Correspondant* avait offert à l'évêque de Nîmes d'insérer son travail. Il ne put accepter cette offre à cause de la forme pastorale qu'il voulait donner à son écrit. — Lettre de M. Cochin, 11 juillet 1863.

acteur le bénit à son tour d'avoir vengé le Dieu de sa première communion, pendant qu'un humble ouvrier tisseur de Lyon le conjure de lui envoyer sa photographie, disant qu'il veut placer dans son humble boutique à côté du Christ l'image de l'évêque qui a si bien défendu sa mission divine.

Ces marques de gratitude touchent Mgr Plantier parce qu'elles lui apportent l'écho de l'indignation publique contre un livre détestable; mais ne croyez pas qu'il s'y arrête. Ce qu'il a fait, il faut que d'autres l'entreprennent. Il excite donc à parler et à écrire tous ceux à qui leur situation, leur science et leurs talents commandent d'être les apologistes de la divinité du Verbe Incarné. Il se hâte d'adresser les félicitations les plus chaleureuses aux écrivains qui prennent la plume (1). Il semble avoir tout laissé à dire, tant il s'applique, avec une admirable humilité, à faire ressortir ce que les autres publient.

Mais il gardait les armes à la main. Au milieu des cris de réprobation provoqués par le livre de M. Renan, un homme crut devoir le louer. Il était, comme lui, professeur au collège de France; c'est dans la *Revue des Deux Mondes* qu'il prit hautement sa défense (2). Cette revue occupe, hélas! une place importante dans

(1) M. l'abbé Meignan, alors vicaire général de Paris, depuis évêque de Châlons-sur-Marne, touché des éloges de Mgr Plantier, lui écrivait : « ... Je suis bien heureux d'obtenir un suffrage aussi éclairé que le vôtre. Permettez qu'à mon tour je vous exprime la joie que m'a fait éprouver la lecture de votre savante réfutation de M. Renan. Vous joignez aux solides raisons l'éloquence magistrale dont j'ai été autrefois heureux de saluer l'aurore aux Conférences de Notre-Dame. Je suis heureux de vous rappeler les années où nous nous sommes trouvés ensemble auprès de Mgr Affre, qui a su deviner en vous les destinées qui vous placent si haut dans l'Eglise de Dieu. » Lettre du 9 février 1864.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1863. *L'Évangile et l'Histoire*, par Ernest Havet, professeur au Collège de France.

la presse périodique. Remarquable par la gravité des questions qu'elle aborde, elle ne l'est pas moins par le talent ou la renommée des écrivains qui la rédigent. Mais ce qui la distingue, c'est l'absence radicale de tout esprit chrétien, et le rationalisme obstiné dont elle se fait un système. On ne s'alarme pas assez de l'influence qu'elle exerce par là sur ses lecteurs, et que d'esprits sérieux, trop indulgents pour l'erreur, quand elle se pare de quelques teintes littéraires, ont appris à cette école à douter de leur foi, et à vivre dans un scepticisme d'autant plus dangereux qu'il n'a pas conscience de lui-même !

A l'heure que nous rappelons, on pouvait craindre qu'elle n'apportât au livre de M. Renan un appui considérable en publiant l'article de M. Havet. C'en était assez pour que l'évêque de Nîmes ne le laissât pas sans réponse. La réfutation parut encore sous la forme d'une lettre pastorale. Il y est dit au commencement : « M. Havet, le critique, s'est constitué le panégyriste de M. Renan, le blasphémateur, et nous devons à la justice d'avouer que l'impiété du texte est vaincue par celle du commentaire.... Notre intention n'est pas, en discutant ce déplorable article, d'en relever tous les détails ; nous laisserons les erreurs communes à M. Havet et à M. Renan, pour ne toucher qu'aux erreurs personnelles de M. Havet ; même dans ces limites, nous aurons encore une foule énorme d'inexactitudes et d'impiétés à faire ressortir et à condamner. On peut les ramener à quatre titres divers : suppositions bizarres, méprises grossières, blasphèmes effrénés, tentatives de réhabilitation impossibles (1). »

(1) Lettre pastorale contre M. Havet, p. 4-5. Elle portait la date du 27 août, et n'avait pas moins de 80 pages. La lettre contre M. Renan avait paru le 13 juillet précédent !

Cette œuvre du savant prélat est une de celles qui rappellent le plus les controverses de saint Jérôme contre 'es hérétiques de son temps. et nous avouons que l'apologiste du dix-neuvième siècle ne montre pas moins de vigueur que celui du quatrième. L'un des passages les plus remarquables est consacré à réfuter les méprises de M. Havet sur le fondement de la philosophie et de la foi (1). Mgr Plantier traita plus tard le même sujet, avec plus d'ampleur, dans son instruction pastorale sur la grande erreur moderne : la *Religion naturelle* (2). » A la fin de celle-ci, il signale ce qu'il y a de particulièrement outrageant dans les blasphèmes de ce temps. Ils se produisent malgré la lumière que la vérité a jetée dans le monde. Les Ariens modernes sont éclairés en quelque sorte par le travail des siècles, et ils renouvellent toutes les négations des premiers hérétiques, qui étaient encore plus ou moins enveloppés des idées païennes dont l'influence expliquait leurs erreurs, si elle ne les excusait pas. Quelle triste et lamentable supériorité des Nicolaïtes actuels sur les Nicolaïtes anciens ! Ils s'égarèrent et ils se précipitent dans les abîmes un flambeau à la main ! Mais aussi quel ne serait pas le crime de la France, si elle se laissait captiver par des doctrines convaincues de mensonge et de perfidie !

Mgr Plantier ne manqua pas d'expédier le premier exemplaire de sa lettre à l'auteur qu'il réfutait, tant il était loin de l'attaquer pour le vain plaisir de le blesser et de le confondre. Quelque temps après, M. Havet publia dans une brochure à part son travail inséré d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*. Il y avait ajouté cette note à l'adresse de son contradicteur :

(1) Lettre pastorale contre M. Havet, p. 9.-17.

(2) Instruction pour le carême de 1863, p. 1.-12.

« M. l'évêque de Nîmes (H. Plantier) vient de faire paraître un écrit intitulé : *Un panégyriste de M. Renan. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Nîmes contre un article de la Revue des Deux Mondes, intitulé : l'Évangile et l'Histoire*, par Ernest Havet, professeur au collège de France. Je crois sage d'éviter la polémique contre les personnes, à plus forte raison contre un évêque, et je ne répondrai pas. Je veux supposer d'ailleurs que les traits fâcheux qui se trouvent dans cet écrit, et dont j'aurais à me plaindre, tiennent aux habitudes du genre. C'est style ecclésiastique, dont ceux qui l'emploient ne mesurent pas toujours la portée, et qui se retrouverait dans tout autre manifeste sacré.

« Pour M. Plantier lui-même, c'est un esprit évidemment ami des lettres, et c'est aussi, ce me semble, un avocat convaincu, et aussi consciencieux dans son argumentation qu'il lui est possible.

« Je veux le remercier d'une rectification que je lui dois. Dans un verset du quatrième évangile, j'avais lu par distraction, avec la négation répétée, ὅ οὐκ οἶδαμεν, et j'avais traduit en conséquence. C'était une faute que M. l'évêque de Nîmes a relevée, et que je me suis empressé de corriger (1). »

Hélas ! voilà toute la lumière que sut découvrir dans la lettre de Mgr Plantier l'homme qui reprochait à M. Renan de n'avoir pas le courage de guérir complètement *l'illusion du divin* (2), et qui a osé écrire que la mère de Jésus *ne croyait pas en lui* (3). Que Dieu le ramène un jour à la vérité, malgré ses odieux blasphèmes !

Mais, pour rendre impossible toute apologie du livre

(1) *Jesus dans l'Histoire*, par Ernest Havet.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1863, p. 582.

(3) *Ibidem*, p. 588.

de M. Renan, il fallait en attaquer le fond, après en avoir jugé l'*Introduction*. C'était la seconde partie du travail que Mgr Plantier s'était engagé à faire (1). Il l'entreprit à la fin de l'automne; elle parut le 21 décembre en un volume qui ne contenait pas moins de 228 pages. Il l'intitula : *la Vraie vie de Jésus*, et ce titre seul marquait le but de l'ouvrage. C'était d'opposer partout un portrait exact du Christ au faux portrait qu'en avait tracé M. Renan, et d'établir que l'œuvre de celui-ci participait tout ensemble de l'inanité d'un roman, de la partialité d'un pamphlet, et de l'audace d'un faux témoignage. Le vénérable auteur a soin de déclarer dans le préambule qu'il laissera de côté les erreurs de philologie, d'histoire et de chronologie, dont la critique a convaincu son adversaire. Encore moins fera-t-il attention à la forme littéraire de l'ouvrage qu'il juge; un évêque a bien autre chose à faire que de s'occuper d'esthétique quand on outrage son Dieu. Il entre donc sans détour dans l'appréciation du livre.

M. Renan n'a pas marqué à Jésus sa place dans l'histoire; il s'est trompé sur le vrai lieu de sa naissance, sur sa généalogie et son titre de fils de David, sur le dénombrement auquel se lie son apparition en ce monde, sur son nom et sa famille, sur son éducation, ses lectures et ses maîtres. Toutes ces questions sont élucidées et résolues d'après des preuves irréfragables. La vérité brille déjà autour du berceau du Fils de Dieu, et les doutes accumulés contre l'authenticité de son origine et de sa parenté s'évanouissent comme une pure fumée. Il faut pénétrer ensuite dans le secret de sa vie intime. Est-il vrai que Jésus ait subi les impressions générales de la société à laquelle il était mêlé, et l'influence

(1) V. 1^{re} lettre contre M. Renan, p. 5.

mystérieuse des lieux qu'il habitait? Son caractère, comme celui des vulgaires mortels, s'est-il transformé à ce contact? Saint Jean-Baptiste a-t-il exercé sur lui une action plus fâcheuse qu'utile? En abordant, après le baptême, son ministère public, s'est-il donné pour *Dieu*, ou simplement pour *homme*? L'idée qu'il s'est faite de sa nature a-t-elle jailli de sa nature même, ou lui est-t-elle venue du dehors? Sur tous ces points, l'imagination de M. Renan s'est exercée à contredire l'Évangile. Il n'a ménagé ni les miracles de Jésus ni l'autorité qu'ils donnaient à sa mission, ni son œuvre dogmatique, ni son œuvre morale, ni les deux faits que le divin Sauveur devait accomplir pour fonder son Église, c'est-à-dire l'abolition de la loi mosaïque et l'établissement de la religion chrétienne. Les institutions qui forment la base de la loi nouvelle n'échappent pas à la passion qui pousse M. Renan à dénaturer l'histoire; il métamorphose l'enseignement du Christ sur ce *royaume de Dieu* dont l'idée tient une place si importante dans les récits évangéliques. Enfin, tout en paraissant traiter avec plus de respect le procès et la mort de Jésus, il souille encore ces pages sacrées de son histoire, en faisant, au sujet des larmes répandues par l'auguste Victime sur le chemin du Calvaire, des réflexions qui sont un outrage pour sa délicatesse et son amour de l'humanité.

Comme on peut en juger par ce résumé, le cadre de cette lettre pastorale est immense; elle touche à toutes les objections soulevées par le fameux sophiste contre la vie de Jésus, et contre le christianisme, son œuvre. Sa conclusion est que le livre de M. Renan insulte le bon sens, l'histoire, la grande critique, la civilisation chrétienne et la France. Mgr Plantier est heureux toutefois de signaler l'hommage, peut-être forcé, mais certainement précieux, que M. Renan a rendu à la grandeur

morale de Jésus-Christ. Il cite ses propres paroles : « Quels que puissent être les phénomènes inattendus de l'avenir, Jésus ne sera pas surpassé. Son culte se rajeunira sans cesse; sa légende provoquera des larmes sans fin; ses souffrances attendriront les meilleurs cœurs; tous les siècles proclameront qu'entre les fils des hommes il n'en est pas né de plus grand que Jésus » (1). « Cet aveu, dit Mgr Plantier, est grave, et peut-être plus grave que son auteur même ne le suppose. Tertullien terminait autrefois le quatrième livre de l'un de ses traités par cette grande et profonde parole : Je vous plains, Marcion, c'est en vain que vous avez travaillé. Je retrouve mon Jésus presque dans votre évangile (2). Nous pourrions tenir le même langage à M. Renan. Jusque dans les abaissements auxquels il le condamne, le Christ retient assez de grandeur pour que rien dans l'histoire ne s'élève à la hauteur de cet initiateur incomparable. Rien dans le passé, rien dans l'avenir; et, quand un homme sorti de si bas arrive si haut par la seule force de sa nature, évidemment il y a là plus qu'un homme : il doit y avoir un Dieu. Les éloges de M. Renan conduisent logiquement à cette conclusion; et ainsi, même dans son évangile, qui n'est pourtant que la mutilation du nôtre, nous retrouvons l'empreinte de notre Christ, comme autrefois Tertullien le disait à Marcion. Inutiles à ses blasphèmes, ses efforts ont plutôt servi la cause de notre foi (3). »

Hélas ! les livres que M. Renan a publiés depuis cette époque prouvent qu'il n'a pas mieux compris le Christ, et que la foi est loin de se réveiller dans son esprit, si elle y fut jamais. Il n'entraît donc qu'une sorte d'attendrissement mélancolique dans ce dernier regard jeté sur

(1) *Vie de Jésus*, p. 459.

(2) Tertull., *adv. Marcion.* Lib. iv, n° 43.

(3) *Vraie vie de Jésus*, p. 226.

Jésus. En accordant à cet homme qu'il dépasse tous les hommes et qu'il les a transformés, le sophiste ne pensait, ce semble, qu'à embaumer la divinité dans l'humanité pour ne l'y conserver que sans mouvement et sans honneur.

Quoique composée à la hâte, la *Vraie vie de Jésus* est l'un des ouvrages les plus parfaits qui soient sortis de la plume de Mgr Plantier. C'est un véritable chef-d'œuvre. On y reconnaît aux premières lignes qu'il suit, dans sa discussion avec un tel adversaire, la méthode adoptée par les Pères de l'Église dans leurs controverses avec les hérétiques, et spécialement par Origène dans sa dispute avec Celse. Elle consiste à répondre aux objections, à résoudre les difficultés, à rétablir les faits, à signaler les citations inexactes et les déductions arbitraires, à dissiper jusqu'aux fausses nuances d'une idée. La vérité brille ainsi, sans qu'on l'expose dans son essence elle-même, mais uniquement parce qu'on écarte les voiles dont l'orgueil ou la sottise humaine l'avaient enveloppée. Ce procédé suppose une grande puissance de raison puisqu'il s'agit de démêler des sophismes, et de mettre à nu des argumentations subtiles. Il réclame une science approfondie ; car il ne suffit pas de contredire un fait, il faut lui opposer les vraies données de l'histoire ; il exige enfin une rare énergie de volonté. Quoi de plus ennuyeux, en effet, pour un esprit droit, que de combattre la mauvaise foi et de s'attacher à poursuivre des fantômes ?

C'étaient là les qualités maîtresses de l'évêque de Nîmes ; mais elles se révèlent avec un éclat nouveau, extraordinaire, dans cette instruction pastorale. On voit qu'il sait les Évangiles par cœur et qu'il a une réponse prête à toutes les chicanes que l'école rationaliste a faites sur le texte sacré. Il cite avec autant d'à-propos que d'aisance les docteurs des premiers âges et les contro-

versistes modernes. Sur toutes les questions, son livre est aussi irréfutable que celui de son adversaire *est nul scientifiquement* (1). Il règne dans la *Vraie vie de Jésus* une émotion grave et douloureuse, qui s'accroît avec le développement des idées, et se communique tout naturellement au lecteur. On se révolte contre le blasphémateur, et l'art qu'il a mis à déguiser ses injures est comme un aiguillon de plus qui blesse l'âme et la plonge dans le deuil.

Le public attendait cette seconde réfutation ; il ne fut pas déçu dans l'idée qu'il s'était faite par avance de son mérite. Peu de temps après, le P. Gratry écrivait à Mgr Plantier : « Vous pouvez dire à M. Renan comme Tholuk à Strauss : Je vous ai suivi pas à pas, dans chacun de vos paragraphes. Quel est celui qui subsiste ? Répondez ! — C'est bien pour cela qu'en toute conscience j'ai dû dire, en publiant mon livre (2), *avoir trouvé l'ennemi mort quand je suis arrivé* (3)... » L'ennemi n'était pas mort, puisqu'il continue à cette heure ses attaques contre la religion catholique, et l'humilité du P. Gratry le trompait, en lui faisant dire qu'il entrait trop tard dans la lice.

M. le prince Albert de Broglie écrivait à son tour à l'évêque de Nîmes : « ... Mon ami, M. Cochin, m'a transmis l'exemplaire de la *Vraie vie de Jésus* que vous aviez bien voulu me destiner. Je m'empresse de vous offrir, avec mes remerciements pour un témoignage d'estime qui m'est très précieux, l'expression du plaisir sans mélange que j'ai trouvé dans la lecture de cet important travail. La réfutation du détestable roman historique qui a trop

(1) Ces derniers mots expriment le jugement de l'école de Tubingue sur M. Renan. V. Gratry : *les Sophistes et la critique*, p. 143.

(2) *Les Sophistes et la critique*, p. 1v.

(3) Lettre du 29 mars 1864.

préoccupé le public est maintenant complète. Vous n'avez plus rien laissé à faire ni à l'érudition, ni au bon sens, ni à la logique (1) ».

A ces félicitations viennent s'ajouter celles des membres les plus éminents de l'épiscopat. Écoutons le cardinal Villecourt : « Je viens de terminer la lecture de la *Vraie vie de Jésus*. Je ne puis vous dire toutes les bénédictions qui de mon cœur allaient jusqu'au vôtre durant cette lecture. Je ne cessais de rendre grâces à Dieu de tant d'érudition, d'éloquence et de piété dont le ciel avait enrichi votre âme; il me semblait que M. Renan lui-même, pour peu qu'il lui restât encore de jugement et d'équité, devait en être touché, et sentir la profondeur de l'abîme dans lequel il s'était précipité... Soyez heureux, Monseigneur, d'avoir si fidèlement et si puissamment répondu à votre mission divine dans ce dernier écrit, où l'Esprit-Saint qui inspira les saints évangélistes vous a si manifestement assisté. Vous pouvez vous présenter en toute confiance devant notre Dieu et Rédempteur avec ce livre où sa divinité est vengée d'une manière si éclatante (2) ».

Rome parla à son tour par la bouche même de Pierre :
« Nous avons reçu avec bonheur votre dernière lettre, Vénérable Frère, et en même temps un exemplaire de l'ouvrage français, composé par vous, imprimé cette année même à Nîmes, et dans lequel vous avez pris à tâche de combattre et de réfuter, soit le livre criminel d'Ernest Renan, livre animé d'un esprit vraiment diabolique, rempli d'erreurs et de blasphèmes et déjà condamné par nous; soit le travail impie d'un imprudent panégyriste de cette œuvre détestable. Nous vous félicitons ardemment d'avoir, en cette occasion, montré toute

(1) Lettre du 24 février 1864.

(2) Lettre du 2 avril 1864.

la vigilance épiscopale que réclamait la gravité de votre auguste ministère. Nous ne doutons pas que vous ne soyez encore résolu à défendre énergiquement et intrépidement, avec une générosité et une ardeur toujours croissantes, la cause de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre bien-aimé Rédempteur, et celle de sa sainte Eglise, contre les complots, les machinations et les efforts des impies, si nombreux aujourd'hui. Nous sommes aussi convaincu que, sous l'impulsion de votre piété et dans la mesure de vos forces, vous ne négligerez rien pour éloigner votre troupeau des pâturages empoisonnés et le conduire vers des plaines fécondes. Vous le nourrirez chaque jour davantage de la prédication de la divine parole; vous le fortifierez sans cesse par l'effusion surabondante des dons célestes, afin que, toujours plus avancé dans la connaissance de Jésus-Christ et dans la science de Dieu, il marche d'un pas sûr, sans la quitter jamais, dans la voie qui mène à la vraie vie. Nous voulons enfin que vous sachiez quelle est envers vous la particulière bienveillance de notre affection. Vous en trouverez le gage dans la bénédiction apostolique que nous vous accordons bien affectueusement à vous, Vénérable Frère, à tous les fidèles, ecclésiastiques ou laïques, commis à votre sollicitude (1). »

Ce bref renfermait des éloges et des conseils de courage; en le publiant, Mgr Plantier oublie les premiers pour ne s'attacher qu'aux seconds et les recommander à son clergé : « Avec la noble et magnifique langue du Saint-Siège, disait-il à ses prêtres, vous admirerez l'énergie apostolique dont elle est pleine (2). »

Il s'en faut bien que son ardeur à parler et à écrire con-

(1) *Bref du 11 décembre 1863.*

(2) *Vraie vie de Jésus, appendice I.*

tre les erreurs de son temps fût sur le point de se ralentir. En effet, la controverse dont nous venons de rendre compte ne forme qu'une partie des travaux d'apologétique qu'il fit paraître à cette époque. L'évêque, comme le professeur d'Écriture sainte et le conférencier de Notre-Dame de Paris, n'avait pas cessé d'observer le rationalisme contemporain. La part si considérable qu'il prit dans la défense de la Papauté l'avait forcément détourné de toute entreprise contre les apôtres de ce système. Cependant il s'en était occupé dans son instruction pastorale sur cette question : *Sommes-nous ennemis de la Philosophie?* On se souvient qu'elle avait pour objet principal d'établir et de délimiter les rapports de la raison et de la foi. L'instruction pastorale sur *l'Ignorance en matière de religion*, dont nous avons déjà parlé, touchait aussi au même sujet. Mais ces travaux ne lui suffisaient pas pour croire qu'il eût assez éclairé son temps et prémuni ses ouailles contre ce qu'il regardait comme l'ennemi le plus redoutable de la foi au XIX^e siècle. C'est pour remplir son devoir avec plus d'étendue et d'autorité que ses instructions pastorales de carême roulèrent, en 1860, sur *la Religion naturelle*; en 1864, sur les *Idées modernes*; en 1865, sur le *Caractère distinctif de l'incrédulité contemporaine qui est l'hypocrisie*; en 1866, sur la *Morale indépendante*. Il faut ajouter à cette énumération l'instruction pastorale publiée en 1867 à l'occasion du rétablissement du culte du Bienheureux Pierre de Castelnau dans le diocèse de Nîmes.

Ne pouvant pas entrer dans un examen approfondi de tous ces ouvrages de l'illustre prélat, nous nous bornerons à signaler le principal dessein qu'il s'y était proposé.

L'instruction pastorale sur la *Religion naturelle* a pour but de montrer que *cette religion*, dans les élé-

ments divers qui la composent : dogme , morale , culte, influence sociale... commence par des abaissements et finit par des ruines. Abaissement dans le dogme. La *Religion naturelle* remplace les grandes lumières de la révélation par de petites vérités philosophiques bien restreintes. Abaissement dans la morale. Celle de la *Religion naturelle* n'a rien de précis; elle se réduit à des « exigences vulgaires » ; elle condamne ses adeptes à n'admirer que les héros du paganisme ; elle arrive à supprimer l'idée du devoir, le culte extérieur, et conduit à l'athéisme. Quelle sera son influence sociale ? Avec elle on aboutit à « l'impuissance ou au désastre ». Écoutez l'interprète le plus autorisé de la religion nouvelle : « Pourvu que l'on cherche la vérité de bonne foi, on est philosophe, quelle que soit la doctrine à laquelle on se range ; car une fois admise la souveraineté de la raison, il n'y a plus d'autres règles que d'admettre ce qui lui paraît vrai, d'ajourner ce qui lui paraît douteux, de rejeter ce qui lui paraît faux (1). »

Cette instruction pastorale est remarquable par sa clarté et séduisante par sa forme oratoire ; on ne saurait tracer dans un cadre aussi restreint un tableau aussi complet et aussi brillant de la supériorité de la foi sur la raison de l'homme. Le contraste que l'auteur établit entre la grandeur, la puissance et la sécurité qu'inspire la première, et le trouble, la stérilité, la versatilité qui frappent la seconde, mérite d'être signalé à cette classe d'hommes, hélas ! si nombreux aujourd'hui, qui déclarent vouloir se contenter des lumières de la raison et des vertus morales. Ils verront dans ces pages qu'il est impossible non seulement d'être catholique, mais même d'être raisonnable sans admettre le surnaturel. Ils apprendront qu'on ne saurait

(1) Jules Simon, *Religion naturelle*, p. 346.

ni se sauver ni même demeurer honnête sans croire à l'Évangile. Le philosophe qui a couvert la théorie de la *Religion naturelle* du prestige de son talent est cité plusieurs fois, mais Mgr Plantier n'en fait pas cependant une réfutation proprement dite ; il se propose plutôt de montrer l'absurdité de la *Religion naturelle* en général que d'examiner en détail la manière dont M. Jules Simon l'expose. Aussi ne pense-t-il pas à profiter des avantages que cet auteur aurait pu lui donner par les aveux qu'il laisse échapper sur le manque d'autorité (1), sur le vague des doctrines de la *Religion naturelle* (2), comme sur les emprunts qu'elle fait au christianisme (3). Il évite surtout de répéter ce qui dans son livre permettrait d'élever des doutes sur son retour à la foi (4).

L'instruction pastorale sur la *Morale indépendante* développe ce qui est en germe dans la seconde partie de la précédente. La morale ne saurait exister sans le dogme. On peut considérer ce principe sous un aspect général ou par rapport à la morale évangélique en particulier. Mgr Plantier laisse le premier point de vue aux philosophes. Evêque, il déclare ne vouloir s'attacher qu'au second, et montrer que la *Morale évangélique* ne peut nullement être indépendante du dogme, et cela pour trois raisons décisives : C'est que si la morale est déclarée indépendante du dogme, on détruit par là même sa notion, son autorité et son efficacité. Ici encore l'éloquence interrompt souvent le raisonnement, et après s'être lassé à considérer les conséquences absurdes du système combattu par le savant prélat, on éprouve je ne sais quel soulagement à constater avec lui combien la morale chrétienne l'emporte

(1) *Religion naturelle*, p. 96, 97.

(2) *Ibidem*, p. 388.

(3) *Ibidem*, p. 352.

(4) *Ibidem*, IV. partie, du Culte.

sur la morale naturelle. Qu'on lise ce qu'il dit des vertus exceptionnelles enfantées par la foi ; il y a là une page sublime sur la chasteté religieuse, « ce fruit le plus exquis de la grâce, fleur du froment qui croît dans le champ du père de famille, on peut même ajouter le plus riche ornement de notre civilisation (1). »

Il semble que, traitant un sujet si moderne, au moins dans sa forme, Mgr Plantier n'emploiera que les ressources de sa propre pensée, et qu'ici l'érudition sera remplacée par le jeu brillant et subtil de son esprit. Il n'en est rien. L'Écriture lui fournit des textes ; il cède la parole à Tertullien, ce génie auquel il emprunte si volontiers des éclairs de lumière ; à Bossuet, de qui il a dit ailleurs : « Nous nous laissons emporter par le flot si large et si profond de sa grande parole » (2) ; à saint Augustin, qu'il savait commenter avec tant d'élévation et d'à-propos. Appuyer ainsi les leçons données aux contemporains sur l'enseignement des grands docteurs, c'est le propre de la science sans doute, mais c'est aussi l'honneur de l'humilité. Pourquoi faut-il observer que la génération actuelle, bien loin de remarquer en cela le moindre mérite, y cherche une excuse pour ne pas lire les écrivains ecclésiastiques ? Ils ne sont plus de leur temps, parce qu'ils citent l'Évangile et les Pères de l'Église. Ce sont des esprits sans vigueur, puisqu'ils ne savent produire que des étalages de textes sans rapport avec le sujet qu'ils exposent. N'est-ce pas sous le bénéfice de ces sottises accusations que l'on condamne à l'oubli tous les mandements de nos évêques ?

Ces préventions de la société actuelle nous ramènent à l'examen des écrits de l'évêque de Nîmes contre les

(1) Instruction contre la Morale indépendante, *passim*, p. 31-46.

(2) *Vraie vie de Jésus*, p. 151.

erreurs contemporaines. L'un de ceux qui firent le plus de sensation fut sans contredit celui qui avait pour titre : *Périls cachés pour la foi sous les mots décevants d'idées modernes*. On se figurera, au premier abord, que dans cet ouvrage Mgr Plantier n'a pas fait autre chose que d'instruire le procès du xix^e siècle, et qu'il n'aspirait à rien moins qu'à glorifier les âges de barbarie.

Or, le sujet dont nous parlons est uniquement l'exposé de ce principe, que la doctrine catholique étant absolument vraie, il faut rejeter tout ce qui la contredit. C'est le principe proclamé par Tertullien et saint Vincent de Lérins, dont Mgr Plantier s'appropriait l'enseignement. Or, il convenait de le rappeler à un siècle dont l'effort incessant est de prouver que le christianisme n'est plus à la hauteur de l'humanité, et que des *idées nouvelles* doivent se répandre dans la société, et y devenir la règle des croyances et des mœurs. Citons ici l'auteur, à cause de l'importance du sujet :

« *Idées modernes*, qu'est-ce que ces expressions signifient ? Quelles doctrines représentent-elles ? On serait très en peine de le dire en mille occasions ; la plupart de ceux qui les ont sur leurs lèvres, n'y rattachent aucun sens déterminé ; cela dit tout et cela ne dit rien, mais n'importe : cette formule sonore n'en a pas moins une sorte de magie dominatrice, et quand on a dit, même vaguement, que l'antique foi de l'Église, que les vieux dogmes chrétiens sont irréconciliables avec les *idées modernes*, c'est assez pour que bien des catholiques, même intelligents, se prennent à s'inquiéter pour leurs croyances... Grand nombre d'écrivains séducteurs, à notre époque, ont compris et mis en œuvre cette puissance funeste. Ils n'ont pas essayé de faire des sophismes contre nos divines révélations, pour en détourner le peuple et justifier leur propre apostasie ; ils n'ont pas songé da

vantage à créer des systèmes personnels pour les substituer à l'Évangile. Ils se sont bornés à parler du *progrès des lumières*, et, sans dire avec précision sur quoi portait ce progrès, sans indiquer les principes qu'il avait découverts, et les révélations qu'il avait faites au monde, ils n'en ont pas moins déclaré que les *idées modernes* et les articles du *Symbole* ne pouvant plus marcher ensemble, il fallait sacrifier le *Symbole* aux *idées modernes* (1). »

Mgr Plantier démontre que, sous ces termes pompeux, se cache en réalité la négation du christianisme, et que tout ce qui dans les idées modernes est en opposition avec les principes de la foi, doit être absolument repoussé par les vrais catholiques, aucune transaction n'étant possible sur le fond de la doctrine catholique. Mais il faut être de son temps ! Mais, si l'on enchaîne les idées religieuses à l'immobilité, que devient le progrès ? Ce sont là des objections qui ne résistent pas à un examen sérieux ; toutefois, à cause de l'ascendant qu'elles exercent sur les esprits, Mgr Plantier se donne la peine d'y répondre, avec un soin tout spécial.

Si le catholique ne peut pas admettre de compromis sur le fond de la foi, il ne doit pas davantage en accepter sur les conséquences de la foi. L'une des plus importantes est assurément que Jésus-Christ est le maître universel des âmes, et que, pour en être le maître universel, il doit en être le maître unique dans le monde. Mgr Plantier rencontra ici la grande question de la *tolérance* et de la *liberté des cultes*. Il a soin de distinguer entre la *liberté civile* et la *liberté théologique* des cultes. Il admet la première comme un fait légal, sinon comme une nécessité absolue de la société française. Il réproche la seconde, parce qu'elle minerait non seulement l'autorité de

(1) Instruction pastorale sur les idées modernes, p. 5 et 6.

l'Église et le fondement de la révélation chrétienne, mais même la distinction philosophique du vrai et du faux.

Mgr Plantier revint sur cette grave question dans la lettre qu'il publia, pour établir dans son diocèse le culte du B. Pierre de Castelnau (1). Le sujet l'y invitait tout naturellement. Il ne craignit pas d'aborder sans détour l'apologie des moyens employés contre les Albigeois soit par l'Église elle-même, soit par les princes, à son instigation. Il exposait, sur l'emploi de la force contre les hérétiques au moyen âge, et sur le droit que possède encore l'Église de réclamer le secours de l'épée, non pour imposer la foi mais pour en assurer la liberté, des considérations historiques et théologiques, qui déconcertèrent toujours certains esprits, même parmi les enfants de l'Église, mais dont l'autorité est irréfragable. Cette thèse fut très remarquée dans les grands séminaires de France, et son auteur ne manqua pas d'être consulté de différents côtés sur les points de son enseignement qui pouvaient paraître hardis ou obscurs.

Il eut l'occasion de préciser sa pensée sur la *liberté des cultes*, dans sa lettre pastorale sur *Pie IX, défenseur et vengeur de la vraie civilisation*. Après avoir démontré pourquoi cette liberté ne peut pas être inscrite par les papes dans leurs lois, il fait la déclaration suivante :

« Mais, à côté de ce fait, il en est trois autres qu'il importe de remarquer et de ne pas perdre de vue. Premier fait : C'est que pratiquement la liberté des cultes, malgré l'erreur de son principe, peut être un progrès relatif et même désirable. En Russie, Pie IX lui-même la saluerait presque à l'égal d'un affranchissement, et tout au moins comme un bienfait pour les catholiques, aujourd'hui si

(1) Instruction pastorale sur l'hérésie des Albigeois, etc. 18 mars 1867.

cruellement persécutés. Second fait : C'est que la liberté des cultes, quel que soit le vice de son essence, est un fait nécessaire, indestructible, dans un certain nombre d'États. Pie IX le sent très bien, et plus d'une fois il a déclaré que les catholiques, en faisant des réserves sur les principes, pouvaient, en toute sécurité de conscience, se prêter à ce régime et en faire une loyale application quand ils seraient à la tête des affaires publiques. C'est là ce qui se passe en Belgique et en France, sous le pontificat de Pie IX comme sous le règne de ses prédécesseurs. Troisième fait : C'est que Pie IX, sans avoir écrit la liberté des cultes dans la loi, pratique la *tolérance* avec une largeur que presque aucun gouvernement n'égale, surtout parmi les nations dissidentes. « La tolérance véritable, éclairée, a dit M. Sauzet, dans son admirable ouvrage : *Rome devant l'Europe*, celle qui professe non l'insouciance pour les principes, mais la bienveillance pour les personnes, est poussée à Rome jusqu'à ses dernières limites. On en a abusé quelquefois, même dans les plus saintes basiliques, par des irrévérences qui ont contristé les plus fidèles et scandalisé même les indifférents. Chacun suit librement sa croyance et exerce en paix son culte (1). »

On ne s'étonnera pas de ces explications : il importait d'apprendre à nos lecteurs comment un esprit aussi éminent que celui de l'évêque de Nîmes jugeait une question si délicate. Nous savons que personne ne l'accusera d'avoir été relâché dans sa doctrine, mais notre devoir est d'établir qu'il n'a jamais été excessif.

Cependant l'instruction pastorale dont nous parlons donna lieu à quelques critiques. Les uns firent observer

(1) *Rome devant l'Europe*, par M. Paul Sauzet 1^{re} édition, p. 318, 319.

V. Pie IX défenseur et vengeur de la vraie civilisation, p. 34, 35.

que le mot *d'idées modernes* était mal choisi. Le mot *d'idées* est un terme générique, disait-on, qui peut s'appliquer au bien comme au mal, à la vérité comme à l'erreur. Dans le cas présent, l'usage courant, auquel les écrivains laïques sont obligés de se conformer, entend sous le nom *d'idées modernes*, beaucoup d'autres choses encore que les erreurs dogmatiques relevées dans ce mandement, des institutions purement civiles, et tout à fait étrangères à la foi, comme l'égalité des diverses classes de citoyens devant la loi, l'abolition des privilèges. Il y a tout un état de société dont la France a donné le modèle, mais qui se répand rapidement par toute l'Europe, qui est qualifié dans le langage commun de produit des *idées modernes*. De là le danger, si on prend ce même mot dans un sens restreint et uniquement en mauvaise part, de prêter à un malentendu, que les ennemis de l'Église ne manquent pas d'exploiter. De là, pour les politiques du moins, la nécessité de se servir d'expressions qui préviennent la confusion et ne permettent pas aux malveillants de soutenir, contre toute vérité, mais avec une apparence de motif, que ce que l'Église veut imposer à la société, ce n'est pas le retour à l'Évangile, mais le retour au moyen âge et à l'ancien régime.

Cette critique eût été juste, si l'évêque de Nîmes se fût placé sur le terrain politique, mais il avait eu soin de déclarer qu'il laissait de côté les *idées modernes* qui touchaient à l'économie sociale et à la politique, bien qu'il pût y avoir quelque avantage à en parler à raison des contacts qu'elles ont avec l'Évangile (1). Son but étant de signaler les périls auxquels est exposée la foi de la génération actuelle, ne convenait-il pas de frapper sa curio-

(1) *Pie IX défenseur et vengeur de la vraie civilisation*, p. 4, 5.

sité en lui dénonçant jusqu'aux termes eux-mêmes qui lui donnent le vertige ? Quoi qu'il en soit, ce n'était ici qu'une affaire de forme. La gravité des considérations développées dans cette lettre la range parmi les solennels avertissements que l'épiscopat a fait entendre à la société moderne, et lui donne une place à côté des mémorables instructions synodales où l'évêque de Poitiers condamnait, à la même époque, et avec une égale énergie, les principales erreurs du temps présent.

Pour envisager dans tout son ensemble l'enseignement doctrinal de Mgr Plantier, il faut mentionner encore *l'Instruction pastorale sur l'hypocrisie, qui est le caractère distinctif de l'incrédulité contemporaine*. Elle fut composée à Rome, pendant l'hiver de 1865, et sans doute la confiance de toutes les fourberies contre lesquelles le Saint-Siège avait alors à se tenir en garde ne fut pas étrangère au choix d'un pareil sujet. C'est une peinture très franche mais très sévère des incrédules modernes. L'auteur les dénonce, quel que soit le masque qu'ils se donnent, et ses anathèmes tombent avec plus de vigueur sur ceux qui, pour tromper les peuples, prennent des airs de vertu et de moralité, et n'ont sur les lèvres qu'une formule de tolérance et de liberté. A la hauteur où l'évêque de Nîmes s'élève dans cet écrit, on sent bien qu'il ne songe pas à des querelles de personnes; c'est une plaie large, profonde, immense, qu'il sonde en frémissant, et nous l'avons entendu mille fois dire avec saint Hilaire : « L'abjecte hypocrisie suit l'altération de la foi (1). » Il prédisait que ce vice porterait une grave atteinte au caractère national, troublerait la paix des familles, jetterait la défiance dans les relations individuelles, et ferait des

(1) *Sequitur enim fidei defectionem hypocrisis mendax.* Hil. Pict. de Trin. Lib. x, 2.

mensonges du suffrage universel l'image la plus fidèle d'une société sans droiture et sans honneur.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans faire quelques réflexions sur la forme donnée par Mgr Plantier à ses œuvres pastorales de controverse. Nous avons indiqué déjà sa méthode ; il est temps d'expliquer le ton vif, animé, quelquefois menaçant de son langage. Il avait vécu dans la méditation des ouvrages des Pères de l'Église, et particulièrement de saint Irénée, de Tertullicien, de saint Athanase, de saint Jérôme et de saint Basile. Leurs écrits contre les hérétiques fixèrent surtout son attention, dès que, revêtu de l'épiscopat, il eut à remplir dans l'Église la mission de docteur, qu'il avait si éloquemment signalée dans sa lettre de prise de possession. Pénétré de l'esprit de ces grands hommes, et vivant à une époque où les vérités fondamentales de la religion sont attaquées par des ennemis non moins acharnés que les païens et les hérétiques des premiers siècles, il a combattu, comme l'avaient fait les Pères, avec une indomptable persévérance.

Faut-il s'étonner que, dans cette lutte où il ne prenait ni trêve ni repos, il se soit montré, de temps en temps, sévère à l'égard de ses adversaires ? Est-il bien aisé, lorsqu'on est condamné à relever des blasphèmes, de garder une modération qui ressemblerait à l'impassibilité ? Peut-on vivre toujours dans une tempête de cris confus, dans une mêlée de colères et d'invectives, sans éprouver des moments d'indignation, et sentir son âme se remplir de larmes amères ? L'affirmation du vrai entraîne avec elle la condamnation de l'erreur. Pour condamner des doctrines, il faut les caractériser : il faut les nommer par leur nom. C'est assurément le devoir de la critique de supposer la bonne foi en ceux qu'elle juge, mais autre chose est l'intention secrète d'un auteur,

autre chose son œuvre, son système, l'esprit qui règne dans son livre. Vouloir le confondre, c'est abolir la critique elle-même, c'est nier en quelque sorte la raison.

Un auteur que l'on n'accusera pas de violence disait, à l'époque où Mgr Plantier soutenait la grande polémique dont nous venons de parler : « Il est temps de sortir de cet effacement de la raison, de ce ramollissement de la pensée, qui semble vouloir s'établir dans les habitudes intellectuelles de ce siècle. Il est temps que la critique paraisse et se popularise, et qu'elle entre dans l'éducation. » C'est le P. Gratry que nous citons. Il ajoutait : « Dans cette seconde moitié du dix-neuvième siècle, nous avons sous les yeux, en France, un phénomène psychologique très rare et très nouveau. C'est l'existence d'une monstruosité intellectuelle, qui apparaît pour la seconde fois dans l'histoire de l'esprit humain... Il y a aujourd'hui parmi nous une école sophistique, qui est dans l'ordre intellectuel une monstruosité proprement dite. Et l'on va voir que cet étrange état mental constitue, parmi nous, la forme actuelle de l'erreur (1). » Ce n'est pas seulement l'école sophistique à laquelle appartenait M. Renan, que l'on peut ainsi qualifier de monstruosité, c'est tout l'ensemble des erreurs actuelles : toutes nous conduisent à l'extinction de la foi, et nous ramènent à la barbarie. Est-ce donc un si grand crime de ne garder aucun ménagement pour des monstres ?

Afin d'excuser ce qu'on aurait pu appeler, dans notre style moderne, les emportements de son langage, saint Jérôme écrivait : « Je vous avouerai ma douleur : je ne puis entendre patiemment le blasphème. Je connais la lance

(1) *Les Sophistes et la critique*, p. 10-11.

de Phinès, l'austérité d'Elle, le zèle de Simon Chananéen, la sévérité de Pierre frappant de mort Ananie et Saphire, la dure fermeté de Paul, qui condamna à une éternelle cécité le mage Elymas, coupable de résistance à la voix du Seigneur. Le zèle pour Dieu n'est pas de la cruauté (1). »

Saint Grégoire de Nazianze a écrit un discours uniquement pour recommander la modération dans les disputes; dans un autre discours, il se rend le témoignage « d'avoir montré qu'il combattait pour le Christ, par cela même que dans ses luttes il imitait le Christ, modèle de paix et de douceur (2) »; mais, au même endroit, il ajoute : « Nous ne cherchons pas à être pacifique au préjudice de la vérité. » Aussi a-t-il donné lui-même l'exemple d'une salutaire rigueur contre les Novatiens, les Ariens (3), les Eunomiens et les Macédoniens (4). Aussi loue-t-il de saints personnages d'avoir déployé, dans une circonstance où la foi pouvait paraître intéressée, un zèle plein de feu. « Ces hommes, disait-il, si pacifiques et si modérés dans tout le reste, n'ont pu rester calmes dans cette conjoncture; ils n'ont pas voulu que leur tranquillité fût une trahison envers Dieu. Ils se sont montrés ardents à la lutte, et c'était un effet de leur zèle; ils auraient dépassé la limite plutôt que de ne pas l'atteindre (5). »

C'est dans le panégyrique de saint Athanase que le doux saint Grégoire de Nazianze parle ainsi, et le héros dont il célèbre les vertus n'avait pas eu à se reprocher de faux ménagements envers les hérétiques; il suffit, pour le

(1) *Non est crudelitas pro Deo pietas. Ep. cix ad Riparium, n. 3.*

(2) *Orat. XLII, n. 13.*

(3) *Or. XXXIX, n. 18, 19.*

(4) *Or. XXXV, n. 2, 3.*

(5) *Or. XXVII, n. 30 passim.*

reconnaître, de lire ses deux apologies et ses quatre discours contre les Ariens. Enfin qui ne connaît les dures invectives dont saint Hilaire a rempli son livre contre Constance ? Il ne croyait ni blesser la charité, ni manquer au respect dû à l'Empereur, en faisant des menaces, après avoir inutilement employé tous les moyens de persuasion. Tous ces grands hommes conservaient « au fond de leur âme, selon le mot de saint Augustin, la patience avec la bienveillance ; au dehors, ils faisaient ce qui leur semblait devoir être le plus utile à ceux dont ils cherchaient l'avantage (1) ».

Comme saint Jérôme, saint Grégoire de Nazianze, saint Hilaire et saint Augustin, Mgr Plantier n'avait que des sentiments de charité pour les personnes ; il voulait triompher de l'erreur, non des hommes. « Quant aux hommes qui représentent la mauvaise philosophie, écrivait-il presque au commencement de son épiscopat, il est sans doute bien des occasions où nous aurions le droit de les signaler au monde, avec ces rudes expressions que Jésus-Christ et les apôtres nous ont transmises pour les caractériser : Sépulcres blanchis, faux prophètes, loups cachés sous la peau de brebis. Mais, si légitimes que puissent nous sembler ces rigueurs, nous ne devons leur donner place qu'avec une extrême sobriété dans notre apostolat... Pas de transaction, mais pas de violence ! Montrons à celui qui veut abandonner ses erreurs le but lointain qu'il doit atteindre, mais ne l'y poussons pas avec brutalité ! On en obtiendra bien plus tôt ce qu'on désire par des paroles d'espérance que par un redoublement d'anathèmes (3). » Tout le plan de contro-

(1) Or. xxxi, n. 25.

(2) « Teneatur in secreto animi patientia, cum benevolentia ; in manifesto autem id fiat quod videtur eis prodesse quibus bene velle debemus. (Ep. 138, n. 5).

(3) *Sommes-nous ennemis de la Philosophie*, n. xx.

verse adopté par l'évêque de Nîmes est dans ce passage : c'est par cette déclaration qu'il faut juger de l'esprit qu'il a porté dans ses polémiques.

Plus tard, lorsqu'il dut entreprendre contre M. Renan la grande lutte dont nous venons de rendre compte, il sentit bien où l'emportait l'ardeur de sa foi, mais il ne se fit aucun scrupule de frapper son adversaire. Il écrivait : « Si dans les cris que nous avons poussés, il en est quelques-uns qui doivent paraître violents, nous n'en éprouvons point de remords, et nous n'en faisons point d'excuses, parce que nous ne comprenons pas qu'on discute sans ardeur un écrit dont l'impiété fait frémir les cieux mêmes dans leurs dernières profondeurs (1). » Et ailleurs, « La tolérance du blasphème n'est point d'origine apostolique (2) ».

Si, pour justifier la sévérité de Mgr Plantier, il ne suffisait pas d'avoir indiqué la source d'où elle découlait, et d'avoir rappelé les exemples que lui avaient donnés les Pères de l'Eglise, il n'y aurait qu'à comparer ses procédés de controverse, non pas à ceux des anciens hérétiques ou des philosophes impies du dernier siècle, mais à ceux de l'école critique. M. Renan, l'un de ses chefs en France, partage l'humanité en deux classes : la première comprend les hommes privilégiés, capables de contempler la vérité telle qu'on l'entend dans l'école critique ; la seconde se compose de presque tout le genre humain. M. Renan ne veut pas même montrer aux hommes de cette classe l'erreur où ils vivent ; *il n'a pour eux que du mépris* (3). Le mépris des critiques pour l'humanité est si profond que, pour le traduire, ils ont dû créer

(1) 1^{re} instruc. past. contre Renan, *prologue*.

(2) *Ibidem*, *vi*.

(3) *Les Apôtres*, Introduction.

l'expression de *dédain transcendant* ; et ce dédain transcendant est si bien, aux yeux de M. Renan, la marque d'un esprit supérieur, qu'il attribue à Jésus l'honneur de l'avoir inventé (1).

Mais ce n'est pas à la libre pensée et à la critique rationaliste que nous demanderons, en finissant ce chapitre, une appréciation calme et impartiale des ouvrages de controverse que nous venons de faire connaître ; c'est aux catholiques eux-mêmes. Un trop grand nombre sont importunés par la voix de ceux qui prêchent la doctrine sainte dans toute sa force, parce que leurs oreilles malades ne peuvent en ouïr qu'un écho affaibli. Ils reprochent aux docteurs incorruptibles de franchir les bornes de l'Évangile, parce qu'ils glissent eux-mêmes au-dessous, trompés par leur ignorance ou leur puillanimité. C'est le mal de l'heure présente, et nul ne pourra dans l'avenir accuser l'évêque de Nîmes d'avoir travaillé à le propager. Au lieu de parler des excès de son zèle, que l'on se souvienne de cette menace divine, dont son esprit ne cessait d'être frappé : « Dieu dissipe les os de ceux qui plaisent aux hommes : ils sont remplis de confusion, parce que le Seigneur les méprise (2) », comme des hommes lâches et vains qui ferment la porte du ciel, en la faisant trop large, pendant que Jésus-Christ la fait étroite. Car, dès là, ce n'est plus la porte que Jésus-Christ a ouverte : c'en est une autre que les faux docteurs se permettent d'ouvrir : et parce qu'elle est plus aisée, ils font abandonner celle qui est la véritable (3).

(1) *Vie de Jésus*, c. VII, p. 119.

(2) Ps. LII, 6.

(3) Bossuet, *Méditations sur l'Évangile, dernière semaine*, LVIII.

APPENDICE



CATALOGUE

DES ERREURS RÉFUTÉES PAR MGR PLANTIER.

Nous avons divisé ce catalogue en six parties, ayant successivement pour titres : *La foi et la raison, l'Eglise, l'Eglise et la société, le Pouvoir temporel, la Question sociale, diverses erreurs*. Dans la première partie, nous avons réuni toutes les propositions qui concernent la puissance respective de la foi et de la raison, les relations mutuelles qu'elles peuvent et doivent avoir, et enfin la fameuse théorie de la morale indépendante. Dans la deuxième partie sont comprises toutes les erreurs qui regardent la fondation, le développement et l'autorité de l'Eglise. La troisième partie nous initie aux théories de la libre-pensée sur les rapports réciproques de l'Eglise et de l'Etat, du pouvoir spirituel et de la puissance temporelle. La quatrième partie est un résumé des grandes polémiques qui ont agité notre siècle, au sujet de la question romaine. La cinquième partie touche aux grands problèmes de la question sociale : l'origine du pouvoir, les droits du peuple et les vrais fondements de toute société. Sous le dernier titre, nous avons placé les erreurs qui ne trouvaient pas leur place sous les chefs précédents, et qui nous ont paru toutefois d'une sérieuse

importance. Nous avons conservé aux propositions la forme qu'elles ont dans les œuvres de l'évêque. Elles manqueront quelquefois de cette concision qui doit caractériser une œuvre de ce genre, telle, par exemple, qu'on la retrouve dans les condamnations du *Syllabus* et les définitions des conciles. On nous pardonnera ces imperfections nécessaires, largement compensées par la satisfaction de retrouver sous une forme moins aride comme un écho lointain de l'éloquence de l'illustre prélat.

I. — LA FOI ET LA RAISON.

1. Le protestantisme a été une légitime émancipation de la conscience opprimée depuis 15 siècles ; ce fut l'affranchissement de la raison, la création de la philosophie et le point de départ de tout véritable progrès (1).

2. Dans l'état de virilité où elle est parvenue, la raison ne relève que d'elle-même ; elle ne saurait faire un acte de soumission sans faire un acte de servitude (2).

3. La raison, douée d'une force égale à son indépendance, peut se suffire et conquérir, par la victorieuse énergie de ses propres efforts, cette mesure de vérité qui lui est nécessaire pour comprendre et fournir convenablement ses destinées (3).

4. S'incliner sous le joug d'une autorité enseignante, c'est renoncer à l'usage de sa raison ; c'est abdiquer cette qualité d'être raisonnable qui nous distingue entre tous les autres êtres de ce monde (4).

(1) Confér. de Paris, II, p. 316 (1848).

(2) Confér. de Paris, I, p. 28 (1847).

(3) Confér. de Paris, I, p. 28 (1847).

(4) Confér. de Paris, I, p. 239 (1847). — 5^e Confér. de Lyon, p. 544 (1842).

5. La philosophie suffit à créer pour l'homme les convictions religieuses qu'il doit avoir (1).

6. L'homme doit être à lui-même et l'arbitre et le créateur de sa foi ; la religion n'est pas un fait qu'on accepte, mais une idée qu'on se forme (2).

7. La religion naturelle est l'affranchissement de la raison humaine qu'elle ennoblit (3).

8. La religion naturelle suffit à l'individu et à la société ; elle n'est pas responsable des écarts de ceux qui l'ont adoptée ; elle n'a d'autre but que de détruire la superstition (4).

9. L'esprit humain trouve dans la philosophie, avec l'explication de toutes choses, ou du moins avec la solution des plus sérieux problèmes, une paix supérieure autant qu'inaltérable (5).

10. Tous les penchants de l'homme sont légitimes ; ils ne se dépravent que par le vice de l'organisation sociale (6).

11. Les vrais fondateurs de la philosophie sont ceux que l'Église appelle les sophistes, les rêveurs ou les sectaires : Rousseau, Voltaire, Luther, Celse, etc. (7).

12. La philosophie moderne a provoqué le retour aux idées spiritualistes et conquis la liberté de penser (8).

13. La philosophie moderne n'est pas en désaccord avec les philosophes chrétiens des siècles passés (9).

14. La raison individuelle ne trouve en elle-même ni

(1) 7^e Confér. de Lyon, p. 223 (1843).

(2) 5^e Confér. de Lyon (1842), p. 536.

(3) Mandement sur la Relig. nat. (1863), p. 5.

(4) M. sur la Relig. nat. (1863), p. 12. — Sommes-nous ennemis de la Philos. : (1857), p. 39. — Sur la Relig. nat. (1863), p. 32, 36 et 41.

(5) Confér. de Paris (1847), 1, p. 179.

(6) Confér. ecclés. de 1857, p. 77.

(7) Sommes-nous ennemis de la Philos. : (1857), p. 34.

(8) Ibid., p. 44.

(9) Ibid., p. 42.

fondement ni germe de certitude; elle ne peut savoir avec assurance quelque chose que par le témoignage du genre humain (1).

15. La religion n'est pas immuable, ayant subi autrefois la loi du progrès (2).

16. La religion procède d'une force mystérieuse qui repose dans les entrailles de l'humanité, qui s'en va poussant le monde par toutes nos révolutions théologiques et sociales, comme par autant de transformations graduellement plus brillantes, vers un idéal de bonheur, de lumière et de foi, dont l'avenir seul connaît le moment et goûtera le bienfait (3).

17. Les idées modernes sont un progrès de la science; avec une autorité doctrinale, l'intelligence humaine restera perpétuellement stationnaire, et ainsi le progrès serait impossible (4).

18. Pour le croyant, la foi est aveugle : elle n'a pas à produire des titres, mais tout au plus à se défendre de ceux qu'on pourrait produire contre elle (5).

19. Les dogmes ne sont que des pensées rationnelles, exprimées par des symboles plus ou moins ingénieux (6).

20. Tout mystère dogmatique doit être réduit à ne former qu'une vérité rationnelle; les obscurités dont la religion s'enveloppe ne sont que des formes utiles au peuple, mais point obligatoires pour le sage; même pour Dieu, rien n'est vrai de son être que ce qui nous saisit comme un axiome (7).

(1) *Sommes-nous ennemis de la Philos. ?* (1875), p. 59.

(2) 1^{re} Confér. de Lyon (1840), p. 16.

(3) Confér. de Paris (1847), 1, p. 34.

(4) Confér. de Paris (1847), 1, p. 242. — M. sur les Idées modernes (1864), p. 13.

(5) Rép. à M. Havet (1863), p. 15.

(6) *Sommes-nous ennemis de la Philos. ?* (1857), p. 35.

(7) 5^e Confér. de Lyon (1842), p. 540.

21. Un récit surnaturel ne peut être admis comme tel, il implique toujours crédulité ou imposture (1).

22. Les miracles sont des légendes merveilleuses créées par le peuple, par suite de l'invincible besoin qu'il a de voir dans les grands événements et dans les grands hommes quelque chose de divin (2).

23. Peut-être le miracle n'est pas impossible; mais il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté (3).

24. L'orthodoxe admet aveuglément le miracle (4).

25. La foi ne peut pas servir de règle, vu qu'il est impossible de l'avoir (5).

26. La foi et la raison sont incompatibles (6).

27. La religion ne porte pas le sceptre de l'intelligence; il appartient à la philosophie, que l'on peut appeler l'affranchissement suprême et le plus sublime progrès de la pensée (7).

28. Dans la spéculation religieuse, la pensée de l'homme est complètement indépendante; nul dogme n'oppose à son essor une barrière sacrée, une digue insurmontable (8).

29. La philosophie et la religion possèdent la vérité à peu près au même degré; la philosophie lui fait parler le langage d'une raison sévère; la religion lui prête la langue plus brillante, mais aussi moins précise de l'enthousiasme (9).

30. Sans la foi, la raison est incapable de découvrir

(1) *Vie de Jésus* (1863), 1, p. 21,

(2) Id. p. 41. — Rép. à M. Havet, p. 46.

(3) Id. p. 22.

(4) Rép. à M. Havet (1863), p. 16.

(5) *M. sur la Relig. nat.* (1863), p. 15.

(6) *Sommes-nous ennemis de la Philos. ?* (1857), p. 52.

(7) *Confér. de Paris* (1847), 1, p. 179. — 7^e *Confér. de Lyon* (1843), p. 222.

(8) *Confér. de Paris* (1847), 1, p. 160.

(9) *Confér. de Paris* (1847), 1, p. 43.

et de démontrer quelque vérité religieuse et morale (1).

31. Le dogme ne doit rien à la morale, la morale à son tour ne doit rien au dogme; elle ne trouve en lui ni sa racine, ni son autorité, ni son soutien (2).

32. Laissant de côté les mystères, chacun peut s'attacher uniquement à la règle des mœurs, sans risquer par cette séparation ni de l'altérer dans son éclat, ni de l'énerver dans sa puissance (3).

33. La morale est tout à fait indépendante des doctrines. La raison et la conscience déterminent les vertus que nous devons pratiquer; les autres sont de pure surrogation (4).

34. La morale suffit à une religion; celle-ci n'a pas besoin de dogmes (5).

II. — L'ÉGLISE — SA FONDATION — SON DÉVELOPPEMENT — ET SON AUTORITÉ.

35. L'établissement du christianisme dans le monde a mis près de mille ans à se faire: il en avait mis lui-même près de trois cents à se former (6).

36. Ses dogmes étaient au fond du platonisme; le stoïcisme contenait la base de sa morale; l'idée de la constitution de l'Église était dans la constitution de l'empire romain (7).

(1) Confér. eccl. de 1857, p. 70.

(2) Confér. de Paris (1847), I, p. 122.

(3) Confér. de Paris (1847), I, p. 122.

(4) Ignorance en mat. de Relig. (1862), p. 26. — Morale indépend. (1866), p. 5..., 45..., 53. — 4^e Conf. de Lyon (1841), p. 394 et 399. — 7^e Confér. de Lyon (1843), p. 225. — 8^e Confér. de Lyon (1843), p. 306.

(5) 3^e Confér. de Lyon (1841), p. 212.

(6) Vie de Jésus (1864), II, p. 9.

(7) Confér. de Paris (1847), I, p. 63; — Confér. ecclésiast. de 1857, p. 43.

37. Dans la pensée de son fondateur, le christianisme devait être un culte pur, une religion sans prêtres et sans pratiques extérieures, reposant sur les sentiments du cœur, sur l'imitation de Dieu, sur le rapport immédiat de la conscience avec le Père céleste (1).

38. Les évangélistes qui nous parlent de Jésus ne le connaissent pas, ils l'imaginent (2).

39. Jésus n'a été qu'un étonnant génie, une personne supérieure, un homme incomparable auquel la conscience universelle a décerné le titre de Fils de Dieu (3).

40. Jésus n'eut ni dogmes ni systèmes, mais une résolution permanente, fixe, qui, ayant dépassé en intensité toute autre volonté créée, dirige encore les destinées de l'humanité (4).

41. La morale de Jésus était peu originale en elle-même, elle était en germe dans l'enseignement oral de la Synagogue ; c'est la plus haute création qui soit sortie de la conscience humaine, le plus beau code de la vie parfaite qu'aucun moraliste ait tracé (5).

42. Jésus a favorisé l'anarchie en proclamant l'exaltation du pauvre ; il a favorisé la tyrannie en commandant l'obéissance aveugle aux exigences de l'État (6).

43. Les Évangiles n'étaient que des traditions provenant des apôtres ou disciples dont ils portent le nom, et se couvrant de leur autorité (7).

44. Dans l'appréciation des faits évangéliques, discerner le vrai du faux, c'est une question de goût ; dans un

(1) Vie de Jésus (1854), II, p. 227.

(2) Rép. à M. Havet (1863), p. 24.

(3) Vie de Jésus (1864), II, p. 116 et 146.

(4) Vie de Jésus (1864), II, p. 171.

(5) Vie de Jésus (1864), II, p. 173.

(6) Vie de Jésus (1854), II, p. 201.

(7) Vie de Jésus (1863), I, p. 59.

tel effort, une part de divination et de conjecture doit être permise (1).

45. Les saintes Écritures n'ont pas été inspirées, dans le sens marqué par l'Église (2).

46. Les faits racontés par quelques-uns des Livres saints doivent être considérés comme des symboles et des mythes (3).

47. Les miracles de l'Évangile sont ou bien de la jonglerie, ou bien des guérisons provenant d'agréables influences, ou bien une comédie combinée (4).

48. Ce qu'on appelle dogmes ou mystères, aussi bien dans le catholicisme que dans toutes les autres croyances, au lieu d'être une réunion de faits réels ou d'oracles tombés d'un monde supérieur, n'est au fond qu'un ensemble d'idées métaphysiques déguisées sous le voile de poétiques symboles (5).

49. Le christianisme n'est qu'un mysticisme qui absorbe et éteint la raison (6).

50. Le christianisme ne doit être qu'une religion de cœur, fondée sur le sentiment, selon la parole du Maître : la plénitude de la loi, c'est l'amour (7).

51. Le christianisme de sentiment proscrit les dogmes contraires à la bonne morale (8).

52. La papauté, impuissante d'abord, a conquis le monde, grâce à l'habileté de sa politique (9).

53. L'état religieux du monde ancien, à l'époque où

(1) Vie de Jésus (1863), I, p. 45.

(2) Confér. ecclésiast. de 1856, p. 43.

(3) Confér. ecclésiast. de 1856, p. 52.

(4) Vie de Jésus (1864), II, p. 148.

(5) Confér. de Paris (1847), I, p. 93.

(6) Sommes-nous ennemis de la Phil. ? (1857), p. 37.

(7) 3^e Confér. de Lyon (1840), p. 194.

(8) 4^e Confér. de Lyon (1841), p. 407.

(9) M. sur la Puissance tempor. de la Papauté (1859), p. 24.

parut le catholicisme, suffit pour expliquer les conquêtes de l'Eglise naissante (1).

54. Un élan d'aveugle enthousiasme, un entêtement d'amour-propre, un accès irréfléchi de prosélytisme, le fanatisme en un mot, voilà tout le secret de l'héroïsme des martyrs (2).

55. Le prosélytisme catholique est contraire à la liberté de conscience (3).

56. L'Eglise ne doit pas se prévaloir de son âge, la durée pour une institution religieuse n'étant point une garantie certaine de vérité (4).

57. On ne peut guère expliquer les schismes que par deux causes : ou bien l'Eglise a manqué de lumières pour suffire à l'intelligence des peuples, ou bien elle a manqué de sagesse pour les tenir éternellement enchaînés au charme de son pouvoir (5).

58. Les définitions nouvelles des conciles sont une preuve des variations de la foi (6).

59. L'Eglise étant une société d'hommes comme les autres, peut-être même un peu moins éclairés, il est ridicule de la proclamer infaillible (7).

60. On pouvait bien parler d'infailibilité au moyen âge ; mais aujourd'hui c'est le plus insoutenable de tous les anachronismes (8).

61. L'Eglise, en se flattant d'être infaillible, fait pour ainsi dire de ses Pontifes autant de prophètes (9).

(1) Confér. de Paris (1848), II, p. 203.

(2) Confér. de Paris (1848), II, p. 259.

(3) M. sur les épreuves de l'Algérie (1868), p. 6.

(4) Confér. de Paris (1848), II, p. 25.

(5) Confér. de Paris (1848), II, p. 285.

(6) M. sur les conciles généraux (1867), p. 6.

(7) Confér. de Paris (1847), I, p. 264.

(8) Confér. de Paris (1847), I, p. 263.

(9) Confér. de Paris (1847), I, p. 254.

62. Le prodige permanent de l'infaillibilité est inutile à l'Église (1).

63. La doctrine de l'infaillibilité pontificale est contraire aux traditions de l'Église gallicane (2).

64. La définition de l'Infaillibilité Pontificale ne saurait être justifiée (3).

65. Les papes furent toujours et sont encore ennemis des lumières, du progrès et de la liberté de conscience (4).

66. Les condamnations doctrinales de l'Église prouvent qu'elle est ennemie de la philosophie (5).

67. Les sentences de l'Index constituent une odieuse tyrannie (6).

68. Le *Syllabus* prouve que Rome a la prétention d'absorber l'Église universelle (7).

69. L'autorité doctrinale de l'Église a des limites dans lesquelles elle doit se renfermer (8).

70. Pour être catholique, il n'est pas nécessaire d'admettre tous les dogmes de l'Église (9).

71. Les ennemis de l'Église sont tous dans la bonne foi et par conséquent dignes de tous égards (10).

72. Le christianisme s'use et tombera si l'on ne répare son branlant édifice (11).

(1) Confér. de Paris (1847), 1, p. 270.

(2) M. sur l'Infaill. Pontif. (1870), p. 31.

(3) M. sur l'Infaill. Pontif. (1870), p. 59.

(4) M. sur la Puissance tempor. de la Papauté (1859), p. 50.

(5) Sommes-nous ennemis de la Philos. ? (1857), p. 1 à 19.

(6) Sommes-nous ennemis de la Philos. ? (1857), p. 24. — Lettre contre le sénat. Bonjean (1865), p. 32.

(7) Lettre contre le sénat. Bonjean (1865), p. 37.

(8) M. sur les Idées modernes (1864), p. 34. — Notes inédites pour le Concile du Vat., IV.

(9) M. sur la Relig. nat. (1863), p. 6.

(10) M. sur l'hypocrisie de l'Incréd. contemp. (1865), p. 1 et 227.

(11) 1^{re} Confér. de Lyon (1840), p. 23.

73. L'inflexibilité de l'Eglise touchant son symbole est une marque de son intolérance ; elle tue la pensée et l'ensevelit dans une immobilité de plomb (1).

74. Le joug de Rome est un joug étranger ; chaque nation doit à sa dignité comme à son indépendance de s'en affranchir (2).

75. Les évêques n'ont pas le droit de publier les Encycliques pontificales sans l'autorisation de l'Etat (3).

III. — L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ.

76. L'Eglise doit marcher avec le siècle, mettre son dogme et sa morale en harmonie avec les besoins nouveaux (4).

77. Les vieux dogmes et les mystères de l'Eglise sont inconciliables avec les idées modernes et doivent s'accommoder avec elles (5).

78. Notre temps n'est pas pour les religions positives, fondées sur les révélations ou l'autorité (6).

79. Le christianisme n'est plus à la hauteur de l'intelligence ni de la société ; sa mission touche à son terme, et la chose est si évidente qu'on peut la regarder comme un fait acquis (7).

80. L'Eglise, dans l'état viril où nous sommes parvenus, doit renoncer à se faire accepter par le monde comme pouvoir doctrinal (8).

81. L'indépendance de l'Eglise au point de vue doc-

(1) 8^e Confér. de Lyon (1843), p. 306, 310 et 327.

(2) Confér. de Paris (1847), 1, p. 433.

(3) Conduite du clergé dans la Question Rom. (1860), p. 15.

(4) 1^{re} Confér. de Lyon (1840), p. 7 et 18.

(5) M. sur les Idées modernes (1864), p. 5 et 14.

(6) M. sur les Idées modernes (1864), p. 17.

(7) Confér. de Paris (1847), 1, p. 171.

(8) Confér. de Paris (1847), 1, p. 234.

trinal serait, sinon un outrage, du moins une humiliation et un danger pour la puissance temporelle, qui serait obligée de se taire devant ses doctrines irréformables (1).

82. Aujourd'hui l'Église est impuissante à guérir les plaies sociales : l'insatiation de l'homme pour ses droits, l'évanouissement du prestige de l'autorité, le matérialisme des appétits, les souffrances de l'inégalité, la contagion de l'utopie (2).

83. Parmi les esprits de notre époque, il n'en est presque point qui acceptent les enseignements de l'Église par conviction et par conscience (3).

84. La maxime : « hors de l'Église point de salut », est à la fois absurde, odieuse et cruelle (4).

85. On doit reconnaître dans l'Église un fond de zèle amer qui ne tend à rien moins qu'à l'oppression des consciences (5).

86. Les excès de l'Inquisition constituent une intolérance cruelle dont la responsabilité retombe sur l'Église (6).

87. La Révolution a délivré les sociétés de l'intolérance du Saint-Siège (7).

88. L'appel à la force n'était ni dans les principes ni dans les usages de l'Église primitive (8).

89. Il n'entre pas dans la mission de l'Église de faire

(1) Confér. de Paris (1847), I, p. 379 et seq.

(2) Confér. de Paris (1848), II, p. 83. — 2^e Confér. de Lyon (1840), p. I.

(3) Confér. de Paris (1848), II, p. 6.

(4) Confér. de Paris (1847), I, p. 344.

(5) Confér. de Paris (1847), I, p. 282.

(6) Confér. de Paris (1847), I, p. 345 et 317.

(7) M. sur la Question Rom. (1866), p. 13.

(8) M. sur S. Pierre de Castelnau (1867), p. 51.

intervenir le bras séculier dans la répression des hérétiques (1).

90. Les excommunications lancées par les papes du moyen âge étaient d'inexcusables usurpations; en principe, c'était la consécration de toutes les tyrannies contre la conscience humaine (2).

91. L'Eglise n'a rien à voir dans la politique, et du moment où un acte est politique, elle n'a pas le droit de le soumettre à son contrôle (3).

92. L'Eglise n'approuve que les régimes absolus, rejette tout gouvernement du peuple par lui-même, blâme les révolutions d'où sont écloses les grandes réformes, et condamne les grands principes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité (4).

93. L'Eglise n'a point d'autre chef que l'Etat, et c'est de lui que les prêtres reçoivent leurs pouvoirs (5).

94. L'Etat a le droit de juger les doctrines religieuses qui paraissent (6).

95. C'est à l'Etat qu'il appartient de diriger l'enseignement théologique (7).

96. Les souverains ont le droit de prendre part à la convocation et aux discussions des conciles (8).

97. Les conciles de l'Eglise n'ont aucune autorité sur les puissances civiles (9).

98. Les conciles outrepassaient leurs droits, lorsqu'ils

(1) M. sur S. Pierre de Castelnau (1867), p. 39.

(2) M. sur la Puiss. tempor. de la Papauté (1859). — M. sur S. Pierre de Castelnau (1867), p. 57.

(3) La Césarisme moderne (1873), p. 8. — Notes inédites pour le Conc. du Vatican, iv.

(4) Confér. de Paris (1848), II, p. 159.

(5) Le Césarisme moderne (1873), p. 11.

(6) Id. p. 6.

(7) Id. p. 18.

(8) M. sur les conciles généraux (1869), p. 80.

(9) M. sur les conciles généraux (1869), p. 50.

armaient les bras des rois et des peuples contre les infidèles ou les hérétiques (1).

99 L'Église, pour exister, vivre et se gouverner, n'a d'autre droit que celui qui lui est concédé par l'État (2).

100. Le privilège de l'exemption militaire pour les ministres de l'Église est une pure concession de l'État, qui n'est fondée sur aucun droit strict (3).

101. *L'immunité du for ecclésiastique*, reconnue autrefois, n'est plus de nos mœurs (4).

102. Les exercices publics d'un culte quelconque dépendent de l'autorisation de l'État (5).

103. Pour l'Église et les congrégations religieuses, le droit de posséder leur vient de l'autorisation de l'État ; et quand cette autorisation leur est retirée, l'État leur succède légitimement dans tous les droits qu'elles avaient (6).

104. L'État peut disposer des biens de l'Église (7).

105. Les concordats peuvent être brisés ou modifiés, directement ou indirectement, dans des lois confessionnelles, par l'autorité civile, quand ils ne conviennent plus à ses aspirations nouvelles (8).

106. Les articles organiques n'ont pas été désavoués par le Saint-Siège ; ils ont été implicitement approuvés (9).

107. La formule : « L'Église libre dans l'État libre », n'a rien qui contredise les desseins de la sagesse divine (10).

(1) M. sur les Conciles généraux (1869), p. 53.

(2) Notes inédites pour le conc. du Vatic., iv.

(3) Ibid.

(4) Ibid.

(5) Ibid.

(6) Pie IX, déf. et veng. de la vraie civilis. (1866), p. 53.

(7) Le Césarisme moderne (1873), p. 21.

(8) Pie IX, déf. et veng. de la vraie civilis. (1866), p. 47. — Notes inédites pour le conc. du Vatic., v.

(9) Lettre contre le sénat. Bonjean (1867), p. 5.

(10) Notes inédites pour le conc. du Vatic., vii.

IV. — LE POUVOIR TEMPOREL.

108. Le pouvoir temporel est une principauté ecclésiastique, dont il n'y a plus d'exemple dans le monde civilisé, et qui est en contradiction avec le progrès accompli (1).

109. *Saint Pierre n'est jamais allé à Rome* (2).

110. Le pouvoir temporel est une œuvre purement humaine, nullement nécessaire pour l'indépendance et la gloire de l'Eglise (3).

111. Un gouvernement clérical est impossible, parce qu'il est nécessairement incapable, impolitique, voué à l'immobilité éternelle des dogmes qui le dirigent (4).

112. Quand le Saint-Siège proteste contre l'usurpation du pouvoir temporel, il commet un abus de juridiction ; c'est un souverain temporel qui parle au nom d'un intérêt temporel, mais dans la forme et avec le caractère particulier au chef de l'Eglise (5).

113. La question du pouvoir temporel est une question purement politique, et sur ce point la compétence de la cour de Rome ne saurait être acceptée (6).

114. Saint Bernard a été opposé au pouvoir temporel des papes (7).

(1) M. sur la Quest. Rom. (1866), p. 9.

(2) M. sur la Puiss. tempor. de la Papauté (1859), p. 45.

(3) M. sur le Pouvoir temporel (1859), p. 5 et seq.

(4) M. sur le Pouv. tempor. (1859), p. 44. — M. sur la brochure « le Pape et le Congrès » (1860), p. 13 et 14.

(5) M. sur l'Encyclique *Nullis certè verbis* (1860), p. 14.

(6) M. sur l'Encycl. *Nullis certè verbis* (1860), p. 15.

(7) M. sur la Rép. du sénat. Bonjean (1862), p. 1 et seq.

V. — LA QUESTION SOCIALE.

115. Le principe fondamental du droit nouveau, c'est que tout peuple a la libre disposition de lui-même, qu'il est maître de se choisir son gouvernement (1).

116. Le peuple n'est pas simplement le dépositaire de l'autorité, il en est véritablement le créateur; et quand il la remet aux mains des présidents ou des rois, il leur fait don d'une prérogative dont il a puisé le germe dans sa propre substance (2).

117. Quand une forme de gouvernement existe, un arrêt de la souveraineté populaire peut la renverser et la remplacer comme il lui plaît (3).

118. Pour ménager à la souveraineté populaire les moyens et la liberté d'exprimer des vœux et de prononcer son arrêt, il n'est pas de conspiration qui ne soit permise ni de révolution qui ne soit autorisée (4).

119. L'inviolabilité des traités est subordonnée aux nécessités impérieuses du progrès (5).

120. Le principe de non-intervention doit être le fondement du droit international (6).

121. Il faut que tous les peuples du même sang, de la même langue, du même bassin géographique ne forment qu'un seul et même État; le droit de race et de nationalité justifie suffisamment l'usurpateur qui les réunira sous un même sceptre (7).

(1) Dangers actuels du Saint-Siège (1866), p. 23.

(2) Pie IX, déf. et veng. de la vraie civilis. (1866) p. 18.

(3) Pie IX, déf. et veng. de la vraie civilis. (1866), p. 18.

(4) Pie IX, déf. et veng. de la vraie civilis. (1866), p. 18.

(5) Pie IX, déf. et veng. de la vraie civilis. (1866), p. 45.

(6) Pie IX, déf. et veng. de la vraie civilis. (1866), p. 50.

(7) Dangers actuels du Saint-Siège (1866), p. 11.

122. En condamnant la franc-maçonnerie et le carbonarisme, les papes ont prétendu écraser un monstre philosophique ou politique ; ils ont tout simplement outragé une institution charitable (1).

123. La civilisation moderne a reçu du protestantisme un branle fécond et glorieux (2).

124. Le péril social est dans la liberté accordée à l'Eglise (3).

VI. — DIVERSES ERREURS.

125. Toutes les religions sont bonnes et peuvent conduire l'homme au salut (4).

126. L'Etat est athée ; la royauté de Jésus-Christ, qui peut être admise par les individualités, n'a aucun droit de s'imposer aux masses, d'inspirer les princes et les gouvernements, de diriger les sociétés et les peuples (5).

127. Tous les cultes sont égaux devant la conscience comme devant la loi (6).

128. La loi et les merveilles de la charité universelle sont le fruit de la libre-pensée et de la Révolution française (7).

129. On doit respecter chez les moribonds les serments par lesquels ils se sont engagés à mourir en dehors de toute religion (8).

130. Nul n'a le droit de condamner celui qui veut être enterré en dehors de tout rite religieux (9).

(1) Pie IX, *déf. et veng. de la vraie civilis.* (1866), p. 25.

(2) *Confér. de Paris* (1848), p. 357.

(3) *Dangers actuels du Saint-Siège* (1866), p. 25.

(4) *M. sur les Idées modernes* (1864), p. 32.

(5) *Notes inédites pour le conc. du Vatic.*, iv.

(6) *M. sur les Idées modernes* (1864), p. 29.

(7) *M. sur la Charité fratern.* (1875), p. 2 et seq.

(8) *M. sur le Soins des malades* (1867), p. 24.

(9) *M. sur les Sépultures cathol.* (1868), p. 21.

131. L'Église n'a pas le droit de déshonorer la mémoire d'un mort par le refus de la sépulture religieuse (1).

132. Le dogme de la chute originelle ne saurait être prouvé (2).

133. Le pouvoir des indulgences est un pouvoir purement imaginaire, injurieux pour le Christ, immoral, où la simonie est pour une grande part (3).

134. Les institutions monastiques sont inutiles à la société ; elles ne recueillent que les débris des orages du monde ; la vie du cloître est un suicide (4).

(1) M. sur les Sépult. cathol. (1868), p. 23.

(2) Confér. ecclésiast. de 1857, p. 66.

(3) M. sur les Indulgences (1858), p. 1 et seq.

(4) Confér. de Paris (1848), II, p. 126, 129 et 133.

TABLE DES MATIÈRES



LETTRES APPROBATIVES.	VII
PRÉFACE.	XVII

CHAPITRE I.

NAISSANCE DE CLAUDE-HENRI PLANTIER. — SES PREMIÈRES ÉTUDES. LE PETIT SÉMINAIRE DE L'ARGENTIÈRE.

Le château de Grammont. — La Famille d'Arloz. — Jacques Plantier et Louise Bandol. — Naissance de Claude-Henri. — Baptême. — Massignieux-de-Rive. — Premier éveil de l'intelligence. — Claude-Henri sert la messe à quatre ans. — Séjour à Belley. — Départ pour Lyon. — Vacques. — Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — Travaux de M. Plantier. — Culture des fleurs. — Héroïsme de M^{me} Plantier. — Premières leçons chez l'instituteur du Mont-d'Or. — Maîtrise de Saint-Cyr. — M. Dezeure. — Première Communion. — Confirmation. — Sévérité de l'éducation paternelle. — Contrainte qui en était l'effet. — Claude-Henri entre au petit séminaire de l'Argentière. — Premiers succès. — Premières douleurs. 1

CHAPITRE II.

LA MAISON DES CHARTREUX. — ÉTUDES THÉOLOGIQUES. PRÉPARATION SACERDOTALE.

Henri Plantier entre chez les Missionnaires de Saint-Irénée. — Bel éloge qu'il fait de cette Société. — M. Mioland. — Condisciples et maîtres. — Troubles à Lyon. — Épreuves de la communauté. — Études théologiques. — La Scolastique. — Premières études d'Écriture sainte. — Vie spirituelle. — Préparation de l'âme. — Retraites. — Luites intimes. — Ordres mineurs. — Progrès spirituels. — Œuvres de zèle. — Visites à l'hôpital et à la prison militaire. — Terreurs que lui inspire le sous-diaconat. — Fuite à la Grande-Chartreuse. — Lettre à son père. — Retraite et ordination du sous-diaconat. — Il est nommé professeur d'Écriture sainte aux Chartreux. — Diaconat et Prêtrise. 25

CHAPITRE III.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LYON. — LEÇONS SUR LES POÈTES BIBLIQUES.

Reconstitution de la Faculté de théologie de Lyon. — Scrupules de Mgr de Pins. — Choix de nouveaux titulaires. — L'abbé Pavy et l'abbé Plantier. — Belle résolution et plan d'études de ce dernier. — Labeur opiniâtre ; jouissances délicates. — Il se décide à publier ses *Leçons sur les poètes bibliques*. — But de cet ouvrage. — Analyse de quelques portraits. — Études demeurées inachevées. — Mérite de ces premiers travaux. — Attitude de l'abbé Plantier au sein de la Faculté ; il se défie des influences universitaires. — Avantages qu'il trouve dans son cours d'hébreu. — Il est nommé membre de l'Académie de Lyon. — Ses derniers engagements dans la Société de Saint-Irénée. 53

CHAPITRE IV.

ŒUVRES DE ZÈLE. — COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Intérêt que prend l'abbé Plantier au grand catéchisme des filles dans la chapelle de la Retraite. — Il est nommé confesseur des Sœurs de Saint-Joseph. — Situation de cette communauté. — La révérende Mère du Sacré-Cœur. — Études mystiques. — *Conseils à une Directrice de noviciat*. — Incident relatif à la nomination de l'abbé Plantier comme supérieur de cette maison. — Il s'en retire, mais il continue à lui témoigner son dévouement. — Voyage de la Mère du Sacré-Cœur à Nîmes. — Les Religieuses de Sainte-Elisabeth. — Abbaye de Pradines. — Attachement de l'abbé Plantier à ce monastère. — Services qu'il lui a rendus. 77

CHAPITRE V.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — DÉBUTS ORATOIRES.

L'abbé Plantier étudie les écrivains du grand siècle. — Son goût particulier pour Massillon. — Ses premières prédications. — Panégyriques : genre de l'auteur. — Son style ; influences qu'il a subies. — Son talent merveilleux d'improvisation. — Sources auxquelles il a puisé son éloquence. — Son attrait pour saint Jean Chrysostôme. — Ses études sur Frayssinous. — Portraits tracés par lui du P. de Ravignan, de Lacordaire, de l'abbé Cœur. — Ses critiques de la prédication contemporaine. — Ses retraites pastorales. — Premiers rapports avec Mgr Affre. — *Règles de la vie sacerdotale*. 102

CHAPITRE VI.

PREMIERS VOYAGES. — VIE DE COMMUNAUTÉ AUX CHARTREUX.
QUELQUES TRAITS DE L'ÂME.

Voyages à Paris. — Course au Havre. — L'Océan. — Visite à M. de Chateaubriand. — Excursion en Belgique et sur les bords du Rhin. — Voyage en Corse. — Le golfe d'Ajaccio. — Pèlerinage à Rome. — Amour de la nature. — Attrait pour la solitude. — Vie d'intérieur aux Chartreux. — Régularité ; énergie morale. — Ce qu'était l'abbé Plantier en amitié. — Élégie touchante. — Respect des traditions. — Immutabilité du dévouement. — Source élevée de ces dispositions. 136

CHAPITRE VII.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS.

Eclectisme ; sa puissance à cette époque : Cousin, Saisset, Jacques, Jules Simon. — Scepticisme : Jouffroy. — Panthéisme : Lherminier, Pierre Leroux. — Positivisme : A. Comte. — Leçons philosophiques de l'abbé Plantier à la Faculté de théologie de Lyon. — Il est appelé à la chaire de Notre-Dame de Paris. — Conseils de Mgr Affre. — Encouragements de Mgr Devie, évêque de Belley ; il nomme l'abbé Plantier chanoine honoraire. — Carême de 1847. — *Erreurs du Rationalisme*. — Susceptibilité universitaire. — Communion pascalle. — L'abbé Plantier est nommé chanoine honoraire de Paris. — Avent de 1847. — *Autorité doctrinale de l'Église*. — Révolution de février 1848. — Avent de 1848. — *Objections contre l'état présent de l'Église*. — Parallèle entre l'abbé Plantier à Notre-Dame et ses devanciers. — Mérite spécial de ses conférences. — Ce qu'en ont pensé des juges compétents ; ce qu'il en pensait lui-même.. . . . 163

CHAPITRE VIII.

PRÉDICATIONS DE CARÊME. — CONCILE PROVINCIAL DE LYON. — L'ABBÉ PLANTIER NOMMÉ VICAIRE GÉNÉRAL DE MGR DE DONALD. — SON ÉLEVATION A L'ÉPISCOPAT.

Idées de l'abbé Plantier sur la situation politique, après la révolution de 1848. — Sa candidature à l'Assemblée nationale. — Voyage en Angleterre. — Carême de Nantes en 1849. — Carêmes de Toulouse en 1850 et 1854. — Concile provincial de Lyon ; rapports avec Mgr Parisis. — Jubilé prêché à Tarare ; grave maladie. —

Carême de Metz en 1852. — Voyage en Allemagne. — Entrevue avec Mgr Mislín et Doellinger. — L'abbé Plantier refuse le doyenné de Sainte-Geneviève et une chaire à la Sorbonne. — Il décline les fonctions de supérieur de la maison des Chârtreux. — Confiance que lui témoigne Mgr de Bonald ; il est nommé vicaire général titulaire de Lyon. — Mort de Mgr Cart. — Remarquable prophétie de ce saint prélat. — Il est remplacé par l'abbé Plantier. 197

CHAPITRE IX.

NOBLESSE DE L'ÉGLISE DE NÎMES. — SACRE DE MGR PLANTIER.
PREMIERS TRAVAUX. — ÉPREUVES.

Passé glorieux de l'Église de Nîmes. — Retraite de Mgr Plantier, avant sa consécration épiscopale ; saintes résolutions. — Cérémonie du sacre. — Préventions contre le nouveau prélat dans son diocèse. — Son intronisation. — Harangue du doyen du chapitre. — Belle déclaration de l'évêque. — Souhaits de bienvenue du consistoire. — *Mandement de prise de possession* ; l'évêque se place sous la protection de Marie Immaculée. — Autorité qu'il prend dans ses premières instructions pastorales, au dedans et au dehors de son diocèse. — Circulaire relative à la naissance du Prince Impérial ; surprise de l'opinion, douleur de l'évêque. Il refuse d'abord d'assister au baptême du Prince Impérial. — Nouvelle épreuve : inondation du Rhône. — Visite à Vallabrègues. — Mandement sur les *calamités publiques*. — Refus d'un carême aux Tuileries. — Conduite et sentiments politiques du prélat. — Voyage aux Eaux-Bonnes. — Tombeau de Mgr Cart. — Ses historiens. 226

CHAPITRE X.

CLERGÉ DIOCÉSAIN. — PIÉTÉ ET SCIENCE ECCLÉSIASTIQUES. — LETTRE PASTORALE SUR LA PHILOSOPHIE. — ÉTUDES DU GRAND SÉMINAIRE.

Soins que prend Mgr Plantier du progrès de la piété parmi ses prêtres. — Retraites pastorales : exemples qu'il y donne ; commerce intime avec les retraitants. — Prix qu'il attache à la science. — Conférences ecclésiastiques. — Conseils de l'évêque : il faut savoir, — savoir ce qu'il faut, savoir comme il le faut. — La science des temps. — Mgr Plantier traite lui-même les sujets des conférences pour exciter le zèle de son clergé. — Noble émulation. — Examens des jeunes prêtres. L'évêque les préside et y recueille des notes. — Mandement sur cette question : *Sommes-nous ennemis de la philosophie ?* — Importance capitale de cet écrit. — Comment il fut apprécié par l'épiscopat. — Joie qu'en ressentit le P. Gratry. — *Le grand siècle philosophique*. — Les études au grand séminaire de Nîmes. — Surveillance exercée par Mgr Plantier. — Dominicales. — Examens semestriels. — Vocations ecclésiastiques. 271

CHAPITRE XI.

MISSIONS DIOCÉSAINES. — FONDATIONS IMPORTANTES. PREMIÈRE VISITE GÉNÉRALE DU DIOCÈSE.

Impulsion donnée à la prédication, surtout à la cathédrale. — Belle lettre du P. Lacordaire. — Mgr Plantier fait prêcher des missions dans les paroisses importantes, et les clôture lui-même. — Il relève l'éclat du chant et des cérémonies par la fondation d'une maîtrise, justement renommée. — Soins qu'il donnait lui-même aux élèves de cet établissement. — Une fête musicale à Arles. — Première visite générale du diocèse : sujets et forme des prédications dans les tournées. — Images empruntées à la nature : le Pont du Gard. — Leçons fournies par l'histoire. — Les patrons des églises. — Les vieilles mœurs. — Un seul christianisme vrai. — Sévérité du prélat. — Réponse d'un curé. — Visites à domicile. — Conversations avec les gens du peuple. — Dignité de l'évêque pendant les cérémonies. — Ovations populaires, leur sens et leur utilité. — Rapports avec les prêtres. — Trois ordonnances mémorables. — L'Eglise souffrante : érection de la célèbre confrérie de Notre-Dame du Suffrage. 304

CHAPITRE XII.

PREMIER VOYAGE EN ITALIE.

Sentiments avec lesquels l'évêque de Nîmes entreprend ce voyage. — Turin : le Saint-Suaire ; tombe de Joseph de Maistre ; jugement politique ; musée égyptien. — Milan : saint Ambroise. — Pavie : reliques de saint Augustin. — Les Arènes de Vérone. — Venise : l'école vénitienne ; le cœur de saint François de Sales. — Padoue. — Bologne : le cardinal Viale-Prela. — Ravenne. — Lorette. — Assise : — *Sagro Convento* ; aspirations touchantes vers la solitude. — Rome : audience du Saint-Père. — Entrevues avec l'ambassadeur français. — Les Facultés de théologie en France. — Bienveillance de Pie IX : l'évêque de Nîmes est nommé assistant au trône pontifical ; impressions que laisse dans son esprit son dernier entretien avec le Pape. — Présages politiques. — Quelques savants. — Appréciations d'art. — Départ pour la Sicile. — Ruines de Pœstum. — Mémorable pèlerinage à Salerne. 327

CHAPITRE XIII.

PRÉSAGES DE LA CRISE RELIGIEUSE EN ITALIE.

LA PUISSANCE SPIRITUELLE ET LE POUVOIR TEMPOREL DU SAINT-SIÈGE.

Résultats du premier voyage à Rome. — *Lettre pastorale sur la Puissance spirituelle de la Papauté* : réflexions sur l'esprit de cette

lettre ; critiques qu'elle provoque. — Appel aux dissidents. — Secrets desseins de la politique impériale. — Ils déterminent l'évêque de Nîmes à écrire sur le *Pouvoir temporel du Saint-Siège*. — Origine, raison et grandeurs de la souveraineté pontificale. — Réponse aux critiques dont elle est l'objet. — Remarquable pronostic. — Ombrage qu'en prend le gouvernement. — Satisfaction unanime du clergé et du peuple nîmois. — La controverse religieuse. — *Lettre à l'Ami de la Religion*. — Rôle de la presse. — Règles de la polémique chrétienne. 357

CHAPITRE XIV.

PREMIÈRES CONTROVERSES AVEC LES PROTESTANTS.

Catholiques et Protestants à Nîmes. — Etat des esprits en 1859. — Jubilé séculaire en mémoire du Synode de 1559. — *Première lettre pastorale de l'évêque de Nîmes aux Protestants du Gard*. — Irritation qu'elle provoque. — Premières réponses des pasteurs et premières réfutations publiées par la *Revue catholique du Languedoc*. — Réponse du pasteur Dardier. — *Nouvelle lettre pastorale aux Protestants du Gard*. — Conclusions douloureuses que tire son auteur. — Ce qu'il faut penser de cette controverse. — Raisons véritables du mécontentement des Protestants. — Jugements portés en dehors du diocèse. — Lettres des évêques de Belley et de Montauban et de l'archevêque de Gênes. — Premiers ouvrages inédits sur le Protestantisme. 392

CHAPITRE XV.

MGR PLANTIER ET L'INDUSTRIE, L'AGRICULTURE, LES LETTRES ET LES ARTS.

Grand mouvement industriel dans le diocèse de Nîmes ; pose de la première pierre de l'église de la Grand'Combe ; consécration de l'église de Tamaris. — *Lettre pastorale sur les grandeurs et les abus de l'Industrie contemporaine* ; opportunité et importance de cet écrit. — Comice agricole d'Alais ; prix offert par l'évêque pour une exposition de fleurs. — *Discours sur la bienveillance de l'Eglise pour l'agriculture* ; le prélat y rappelle sa modeste origine. — *Discours sur l'utilité morale des expositions de fleurs*. — Bel éloge des anciens évêques d'Alais ; souvenir délicat du jardinier de Grammont. — *Discours sur les encouragements à donner à la culture des fleurs*. — Trait de ressemblance avec saint Ambroise : l'Hexaméron, la nouvelle apologie de la création. — Renaissance intellectuelle ; *Revue catholique du Languedoc* ; mérites et services de ce recueil. — Renaissance artistique : l'architecture romane ; création d'un musée à Villeneuve-lez-Avignon et au grand séminaire de Nîmes. — Unité du but dans les divers encouragements donnés par l'évêque de Nîmes à tous les travaux. 417

CHAPITRE XVI.

QUESTION ROMAINE. — PREMIERS ÉCRITS EN FAVEUR DES DROITS
DU SAINT-SIÈGE.

Guerre d'Italie ; inquiétudes de Mgr Plantier. — Allocution consistoriale du 20 juin ; commentaire éloquent qu'en fait le prélat ; félicitations du clergé diocésain. — Bref de Pie IX. — *Le Pape et le Congrès* ; réfutation de cette brochure. — Aveuglement du pouvoir. — Deuil du peuple nîmois ; adresse au Saint-Père ; sages conseils de l'évêque. — Encyclique du 19 janvier 1860 ; embarras des évêques de France. — Lettre de Mgr Plantier sur *les appréciations hostiles dont l'Encyclique a été l'objet*. — Aggravation de la douleur publique ; nouvelle recommandation de prudence. — Lettre et mémoire confidentiels au ministre des cultes ; noble liberté de langage. — Annexion de la Savoie et du comté de Nice ; réserve qu'observe Mgr Plantier. — Deux plaidoyers en faveur du clergé français ; retentissement de cette polémique. — Second bref de Pie IX. 446

CHAPITRE XVII.

SUITE DE LA QUESTION ROMAINE. — CASTELFIDARDO.
LA POLÉMIQUE ÉPISCOPALE.

Autorité irrésistible que l'enseignement pontifical prend sur l'esprit de Mgr Plantier. — Une seule tradition nationale : la tradition catholique et romaine. — Lettre à M. Rouland sur l'emprunt pontifical. — Massacres de Syrie. — *Mandement sur la nouvelle invasion des États de l'Église* ; bel éloge des martyrs de Castelfidardo. — Circulaire ministérielle sur la publication des Mandements ; énergique réclamation de l'évêque. — Réflexions générales sur la polémique épiscopale dans la question romaine. — Félicitations diverses : belles paroles de Pie IX. — Les ouvriers de Nîmes offrent une plume d'or à Mgr Plantier. — Lettre à l'évêque de Poitiers, après sa condamnation par le conseil d'Etat ; réponse de Mgr Pie. — Parallèle entre les deux prélats. 488

CHAPITRE XVIII.

LUTTES MÉMORABLES CONTRE LA POLITIQUE IMPÉRIALE.
OSTRACISME GLORIEUX.

Retraite pastorale de 1861 ; noble expression de dévouement de la part du clergé diocésain envers son évêque. — Cérémonie funèbre pour l'inauguration du tombeau de Mgr Bauyn, ancien évêque d'Uzès : oraison funèbre de ce prélat. — Lettre à M. le ministre des cultes contre la circulaire de M. de Persigny, au sujet de la sup-

pression de la Société de Saint-Vincent de Paul ; blâme public infligé à Mgr Plantier par le ministre ; réponse énergique de l'évêque. — Adhésion éloquente que lui donne Mgr Pie. — Menaces de la franc-maçonnerie. — Protestation du clergé diocésain. — Grand mouvement populaire à Nîmes, à l'occasion du retour de l'évêque de sa visite pastorale. — Allocution célèbre du 21 novembre 1861. — Ostracisme glorieux. — Rupture avec l'Empire ; sentiments de l'évêque à cet égard. — Souvenir de saint Basile. — *Non enim sciunt quid faciunt.* — *Lettre pastorale sur l'ignorance en matière de religion.* — Polémique contre le sénateur Bonjean. 516

CHAPITRE XIX.

CANONISATION DES MARTYRS JAPONAIS. — SECOND VOYAGE A ROME.
CARAVANE NÎMOISE.

Mgr Plantier part pour Rome avec 60 prêtres : scènes touchantes du départ ; violences de la police. — Visite des pèlerins à Notre-Dame de la Garde. — Arrivée à Rome : installation à la *Case impériale* ; vie de communauté. — Communion générale à la Confession de Saint-Pierre. — Audience de Pie IX : amour du père et tendresse du fils. — Consolations que donne à Mgr Plantier la réunion des évêques ; il signe l'adresse du 9 juin, relative au pouvoir temporel. — Bienfaits de ce pèlerinage pour les prêtres nîmois. — Ils offrent en reconnaissance un anneau pastoral à leur évêque. — Ovation que lui fait la ville de Nîmes à son retour. — Traits de ressemblance avec saint Athanase. 555

CHAPITRE XX.

SECONDE VISITE GÉNÉRALE DU DIOCÈSE. — SYNODE DIOCÉSAIN.
RÉFORME DES MŒURS.

Empressement des populations. — Autorité nouvelle que prend à leurs yeux le ministère épiscopal. — Conseils de l'évêque : croire à l'Église ! ni atténuation dans l'enseignement de la vérité, ni hésitation à l'accepter. — *Apostasie des honnêtes gens.* — Où conduit la défiance vis-à-vis de l'Église. — *Les penseurs esclaves.* — Espérer en l'Église : la justice invisible mais inévitable. — Aimer l'Église. — L'action de l'Esprit-Saint. — La fermeté du caractère. — Synode diocésain. — Respect du passé. — Acte d'autorité au sujet de la *vie commune.* — Don d'un *Faldistorium.* — Harangue du chanoine Couderc de Latour-Lisside. — Sagesse de la législation synodale ; esprit avec lequel elle est acceptée par le clergé. — *Instruction pastorale sur la discipline ecclésiastique.* — Correction des mœurs : *Lettre contre les courses de taureaux.* — Sociétés de Saint-François de Sales et de Saint-Athanase. — Les messes d'hommes à Nîmes. — L'Œuvre de la jeunesse. — Les écoles d'adultes. 579

CHAPITRE XXI.

CRITIQUE DES PRINCIPALES ERREURS ACTUELLES.

TRAVAUX APOLOGÉTIQUES DE MGR PLANTIER.

Etat de faiblesse de l'évêque de Nîmes en mai 1863 : paroles mémorables ; il part pour les Eaux-Bonnes, et y traduit l'*Exhortation aux martyrs*, de Tertullien. — *La Vie de Jésus*, par M. Renan. — Douleur de Mgr Plantier ; il réfute cet ouvrage : *Dédicace, principes et sources de la Vie de Jésus*. — Condamnation solennelle portée contre M. Renan : immense retentissement de cet acte. — M. Havet prend la défense de la *Vie de Jésus*. — Lettre pastorale publiée contre lui par Mgr Plantier. — Dédaigneuses réflexions de M. Havet sur cet écrit. — Nouvelle lettre pastorale contre M. Renan : *La Vraie Vie de Jésus* ; Bref de Pie IX. — Autres œuvres d'apologétique à cette époque. — Instructions pastorales contre *la Religion naturelle*, la *Morale indépendante*, les *Idées modernes*, l'*Hypocrisie*. — Question de la *liberté des cultes*. — Que faut-il penser des rigueurs de l'évêque de Nîmes contre ses adversaires ? Exemples des Pères de l'Église. — Procédés de l'école critique. — Juges pusillanimes. 604

APPENDICE.

CATALOGUE DES ERREURS RÉFUTÉES PAR MGR PLANTIER. . . 643



ERRATA.

- P. 4, ligne 21, *au lieu de le jour même, lire le lendemain.*
- P. 32, l. 34, *au lieu de leurs plus augustes, lire ses plus augustes.*
- P. 267, l. 6, *au lieu de 1879, lire 1880.*
- P. 447, l. 14, *au lieu de ne fût pas, lire ne fût.*
- P. 611, l. 12, *au lieu de interprété, lire interpolé.*
-